



« L'art ne reproduit pas, il rend visible. »  
Paul Klee



« La vie est une poignée d'eau dont il ne reste que l'amour. »  
Pierre Hervé-Bazin

*À Grand-Pierre,  
pirate du savoir*

*A la claire fontaine*

À la claire fontaine  
M'en allant promener  
J'ai trouvé l'eau si belle  
Que je m'y suis baigné  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai !

Sous les feuilles d'un chêne  
Je me suis fait sécher  
Sur la plus haute branche  
Un rossignol chantait  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai !

Chante, rossignol, chante  
Toi qui a le cœur gai  
Tu as le cœur à rire  
Moi, je l'ai à pleurer  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai !

J'ai perdu mon amie  
Sans l'avoir mérité  
Pour un bouquet de roses  
Que je lui refusai  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai !

Je voudrais que la rose  
Fut encore au rosier  
Et que ma douce amie  
Fut encore à m'aimer.  
Il y a longtemps que je t'aime  
Jamais je ne t'oublierai !

## REMERCIEMENTS

---

Je remercie chaleureusement et sincèrement Madame la Professeure Nicole d'Almeida, ma Directrice de recherche pour m'avoir accompagnée, guidée, soutenue tout au long de mon travail de thèse. Son dynamisme, son enthousiasme et sa confiance m'ont permis de poursuivre et conclure ce travail. Ses cours sur l'espace public, ses écrits sur la visibilité, ses conseils de lecture et ses commentaires ont nourri le travail théorique et m'ont permis d'ouvrir les horizons de ma réflexion et de la construction de mon objet de recherche.

Je souhaite plus particulièrement remercier toutes les personnes qui m'ont reçue en entretiens et m'ont accordé autant de leur temps que leur réflexion et interrogations qui ont été des portes ouvertes à l'enrichissement de mon travail de recherche. Je leur adresse un grand merci pour leur disponibilité et les échanges que nous avons eus.

Je remercie chaleureusement les personnes de SUEZ, SUEZ Environnement, et surtout, les deux directions de la communication de Lyonnaise des Eaux et LYDEC, les équipes INMAE à Casablanca et du Programme Eau pour tous à Dunkerque avec qui j'ai travaillé et qui ont suivi de près ou de loin mes travaux n'hésitant pas à partager leurs impressions sur ma recherche.

Je salue la famille WssTP avec qui je travaille actuellement et qui participe également à répondre aux défis de l'eau. Ils ont partagé les derniers moments de cette thèse suivant – et s'assurant – de l'évolution et de l'aboutissement de ce travail.

Je salue les personnes que j'ai pu rencontrer au cours de conférences, ateliers ou séminaires. Elles ont été les premiers auditeurs et lecteurs de mes travaux qui ont pu m'aider à affiner mes réflexions de Galati, en passant par les jeunes chercheurs sur l'eau de Paris XII, le Master de Géographie de Paris I, les experts de l'UNESCO, les chercheurs et doctorants réunis à Lille III jusqu'à la communauté internationale de l'eau de l'Université de Berkeley et de l'IWA. Je pense également aux membres du GREGAM, l'équipe de recherche sur le genre au Maroc de l'Université Aïn Chock de Casablanca et au GRIPIC, l'équipe de recherche du CELSA. Je m'adresse notamment aux doctorants qui m'ont accompagnée, qui ont déjà soutenu ou qui vont bientôt soutenir. Bon courage Ana, Thomas, Fatima, Meriem, Fadma, Yasmine...

À cet égard, j'adresse un chaleureux merci à Madame Sautereau, pour son efficacité et sa vigilance vis-à-vis des informations utiles circulant ici et là, pour son soutien et ses conseils.

Je remercie sincèrement Béatrice Jalenques-Vigouroux dont les travaux ont été un vrai éclairage et dont les conseils et la présence ont été un soutien véritable pour mener à bout cette thèse.

Je remercie vivement mon comité de relecture, je ne saurai jamais assez vous montrer ma reconnaissance pour vos corrections, impressions et suggestions : Raphaëlle, Pierre-Henri, Charlotte. A ma petite sœur, en particulier, à tous et toutes, mille fois merci pour votre soutien, vos encouragements et votre patience.

J'adresse à ma famille et heureux compagnons d'amitié un appel à lire ce long exposé (!), une manière de les remercier d'être là, de m'avoir accompagnée tout au long de ce chemin studieux par leurs encouragements, conseils et surtout, leurs questions ! Merci beaucoup pour votre patience et votre soutien pendant les différentes étapes de production de ce travail ; vos encouragements ont été de vrais moteurs pour poursuivre et... conclure.

*Je dédie ce travail à mon grand-père décédé lorsque j'ai entamé ce travail et qui incarne pour moi, le savoir et la vivacité d'esprit.*

## CHIFFRES CLES

### ... Le bilan bleu de cette thèse

---

Chaque jour...

- 30 000 personnes meurent chaque jour d'une maladie hydrique.
- Jusqu'à 5 km sont parcourus en moyenne par les petites filles marocaines pour aller chercher de l'eau en zones périurbaines.
- 30% des femmes marocaines passent plus de deux heures à s'occuper de la corvée d'eau.
- 85 bouteilles d'eau minérale sont consommées par an et par Français, un record mondial.
- 67% des Français déclarent boire de l'eau du robinet...
- 60 centimes d'euros sont dépensés pour prendre un bain en France.
- 16 centimes d'euros sont dépensés pour prendre un bain au Maroc.

Pour réaliser cette thèse,

- 9 215 litres d'eau ont été nécessaires pour imprimer les 485 pages recto-verso de cet exemplaire de thèse (38 litres d'eau sont nécessaires pour produire une feuille de papier).
- 8 436 litres d'eau ont été nécessaires pour imprimer les 444 pages recto-verso l'exemplaire des annexes accompagnant cette thèse.
- 2 307 litres d'eau ont été bus par la doctorante en 1.538 jours de doctorat.
- 1 154 litres d'eau ont été sués par la doctorante en 1.538 jours de doctorat.
- 7 696 litres d'eau ont été utilisés pour les heures passées à écrire dans la salle de bain... Pas très Développement Durable mais l'eau n'est-elle pas un lieu féminin d'inspiration ?
- **28 808 litres...**

C'est l'empreinte « bleue » de cette thèse c'est-à-dire le nombre de litres d'eau utilisés pour aboutir à ce travail !



# SOMMAIRE

DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
CHIFFRES CLES	5
SIGLES	13
<b>INTRODUCTION</b>	<b>15</b>
<b>PREMIERE PARTIE</b>	<b>35</b>
<b>FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	
<b>APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</b>	
<b>CHAPITRE 1</b>	<b>37</b>
<b>À LA RECHERCHE...</b>	
<b>FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	
1. Trois discours indépendants : Eau, Développement Durable et Femme	37
1.1. L'eau, de la symbolique au droit à l'eau	38
1.2. Le Développement Durable, la promesse d'un changement	45
1.3. Femme, égalité, genre et gestion des ressources	50
2. Visibilité et invisibilité d'un discours dans la sphère publique	59
2.1. Visible et invisible, du concept aux SIC	65
2.2. Sphère publique et communication des organisations en SIC	75
2.3. Nommer, Critiquer, Revendiquer et les étapes de la visibilité du discours	72
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>83</b>
<b>À LA RECHERCHE...</b>	
<b>VISIBILITE ET RESSERREMENT DISCURSIF</b>	
1. Une grille d'analyse globale et spécifique au discours visible et invisible de l'eau	83
1.1. À la recherche d'un resserrement discursif	85
1.2. Description de la grille d'analyse, discours du visible	91
1.3. Description de la grille d'analyse, discours de l'invisible	98

2.	Discours sur Femme, Eau et Développement Durable	105
2.1.	Particularité du discours : accès à l'eau, genre et développement	105
2.2.	L'approche de l'analyse du discours et force des acteurs	117
3.	Présentation des terrains	122
3.1.	Spécificité de l'étude	122
3.2.	Approche du terrain : immersion et observation participante	124
3.3.	Délimitation du corpus et limites de l'étude	125

## **DEUXIEME PARTIE** **126**

### **FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **SUR LA SPHERE PUBLIQUE**

## **CHAPITRE 3** **129**

### **IMAGINAIRE DE L'EAU**

### **UNE FORCE DE CONSTITUTION PERENNE**

1.	Perception d'eau et femme chez les acteurs interrogés	136
1.1.	Les perceptions sur l'eau et la femme	136
1.2.	Les perceptions de valeurs sur Femme, Eau et Développement Durable	139
2.	Eau et femme : six perceptions contemporaines	142
2.1.	Gestionnaire du foyer et corvée de l'eau	143
2.2.	Eau, la vie et la maternité	146
2.3.	L'hygiène et la santé	148
2.4.	Responsabilité et prise de décision	150
3.	Cinq figures symboliques de l'eau et la femme	152
3.1.	La femme au puits, la figure traditionnelle à travers... Eve	153
3.2.	La femme et la vie, la figure maternelle... La mère	157
3.3.	La femme et le droit à l'eau, la figure de la décision... Judith	162
3.4.	La femme et l'hygiène, la figure de la pureté... Ophélie	168
3.5.	La femme et le mystère, la figure de la mer... La Sirène	173

## **CHAPITRE 4** **179**

### **CONFERENCES INTERNATIONALES SUR L'EAU**

### **UNE FORCE DE CONSTITUTION INSTITUANTE**

1.	Historique d'un discours	180
1.1.	Des textes porteurs de visibilité politique progressant vers l'environnement	180
1.2.	Les moments fondateurs des années 70 à 80 : Nommer	183
1.3.	L'accélération des rendez-vous des années 90 : Critiquer	190

1.4.	Le droit à l'eau, tournant du visible : Revendiquer	195
1.5.	L'ère de la visibilité : Prouver	200
2.	La force instituant du resserrement thématique	204
2.1.	La force thématique du discours	204
2.2.	La force discursive	207
2.3.	La force communicationnelle	209

## **CHAPITRE 5** **217**

### FORCE DES ACTEURS DE L'EAU SUR LE DISCOURS

### **FORCE DE PROPOSITIONS**

1.	L'UNESCO : FORCE DE PROPOSITION D' ACTIONS INTERNATIONALES	218
1.1.	Un discours de « Elles » au « guide » de l'outil genre	219
1.2.	Un rôle de mise en visibilité entre « grands principes » et « éparpillement thématique »	228
2.	L'ONEP et EAU DE PARIS : FORCE DE PROPOSITION DE VALEURS	234
2.1.	Un registre de communication autour de concepts quasi idéologiques	235
2.2.	La réalité du terrain : actions concrètes, concurrence et interdépendance	244
3.	PSEAU et ALMAE : FORCE DE PROPOSITION D'EXPERTISE LOCALE	246
3.1.	Réseaux et associations impliqués à plusieurs niveaux	248
3.2.	Des partenariats nécessaires pour agir	254

## **CHAPITRE 6** **261**

### L'ACTEUR PRIVE

### **FORCE DE PROPOSITION D'APPLICATION PRATIQUE**

1.	La bataille de l'eau, l'engagement de SUEZ sur la sphère internationale	263
1.1.	L'article du <i>Monde</i> , « La vraie bataille de l'eau »	264
1.2.	L'accès à l'eau pour tous, discours international à l'épreuve du local	269
1.3.	Eau pour tous, pour toutes : Application de Femme, Eau et Développement Durable	272
2.	La démarche d'égalité chez SUEZ	274
2.1.	Une impulsion forte de la direction pour « l'égalité »	274
2.2.	Une démarche adaptée au contexte local	278
2.3.	De la peur de stigmatiser à la promotion de l'égalité	280

3.	L'approche participative pour l'accès à l'eau pour tous... Et toutes	282
3.1.	L'initiative Lyonnaise des Eaux pour l'accès à l'eau pour tous	283
3.2.	Un foyer, un branchement, le programme INMAE	291

**TROISIEME PARTIE 305**

**FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**UN DISCOURS POUR L'ACTION CONCRETE**

**CHAPITRE 7 309**

**FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**EMERGENCE, CONSTRUCTION ET CIRCULATION DU DISCOURS**

1.	Le rôle et la force de chacun des acteurs du discours et de la sphère publique	310
1.1.	Force de discours de chaque acteur	311
1.2.	Force et rôles des acteurs	320
2.	Les éléments de la visibilité	326
2.1.	La gestion du temps	326
2.2.	La gestion du lieu	330
2.3.	La gestion des intervenants	334
3.	Les défis de la visibilité pour l'eau	338
3.1.	Environnement et technique : enjeu du temps	339
3.2.	Economique et social : enjeu des valeurs	342
3.3.	Culturel et politique : enjeu du changement	345

**CHAPITRE 8 351**

**NOMMER, CRITIQUER, REVENDIQUER**

**LA FORCE DE PROPOSITIONS**

Diffusion et resserrement des discours des acteurs

1.	Nommer : un acte qui cible la critique	353
1.1.	Nommer l'inégalité : le glissement vers genre et eau	354
1.2.	Nommer les valeurs : Eau et Femme dans le Développement Durable	360
1.3.	L'acte de nommer : le Principe n° 3 et le Chapitre 24	362
2.	Critiquer : un acte qui définit quoi revendiquer	366
2.1.	L'acte de critiquer : l'absence du droit à l'eau, l'absence d'égalité	368
2.2.	Critiquer les inégalités : faire entrer le genre dans Femme, Eau et Développement Durable	371

2.3.	Critiquer les valeurs : ritualiser le récit	374
3.	Revendiquer : obtenir la représentativité	378
3.1.	Revendiquer ses valeurs : s'affirmer comme groupe	379
3.2.	Revendiquer les inégalités : l'ère de la dispute	382
3.3.	L'acte de revendiquer : obtenir la légitimité et... La visibilité	385

## **CHAPITRE 9** **391**

### **PROUVER**

#### **FORCES DE CONSTITUTION ET FORCE ARGUMENTATIVE**

Institution invisible et mise en visibilité de la preuve

#### LA FORCE DE CONSTITUTION : Institution invisible

1.	Représenter, pratiquer et contextualiser	393
1.1.	Représenter, le cœur de l'image de la femme au puits	393
1.2.	Pratiquer, l'inégalité sociale de la corvée de l'eau	394
1.3.	Contextualiser : des références des conférences aux références propres	396

#### LA FORCE ARGUMENTATIVE : La mise en visibilité de la preuve

2.	La rhétorique du chiffre	398
2.1.	Les objectifs, indicateurs et rapports	398
2.2.	Une variété de discours contre l'inertie	405
2.3.	Les solutions : du discours aux actions	411
3.	La force de l'expérience	419
3.1.	La variété des études de cas	419
3.2.	La valeur des témoignages	423
3.3.	La connaissance du local	427
4.	L'idéologie du changement	430
4.1.	Des changements économiques et politiques	431
4.2.	Des changements sociaux et environnementaux	434
4.3.	La difficulté du changement	437

### **CONCLUSION** **445**

### **TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX** **459**

### **BIBLIOGRAPHIE** **461**



## SIGLES

---

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADFM	Association Démocratique des Femmes du Maroc
AFD	Agence Française de Développement
ALMAE	Alliance Maghreb Machrek
AMSED	Association Marocaine de Solidarité Et de Développement
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
ASCID	Agence Suédoise pour la Coopération Internationale au Développement issu du sigle suédois de SIDA, Stryrelsen för internationellt utvecklingsamarbete.
CCAS	Centre Communal d'Action Social
CEAR	Fondation espagnole pour le Développement
CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), du sigle anglais : Convention on the Elimination of All forms Discrimination Against Women
CIEAU	Centre d'Information sur l'Eau
CNDD	Conseil National pour le Développement Durable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
DAC	Département d'Accompagnement Clientèle
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du Développement Durable
DIEPA	Décennie pour l'Eau potable et l'Assainissement 1981-1990
EDF	Electricité de France
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture issue du sigle anglais Food And Agriculture Organisation
ECOSOC	Conseil Economique et Social des Nations Unies
FSL	Fonds Solidarité Logement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTZ	Agence de coopération technique allemande pour la coopération, du sigle allemand Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammen
GWA	Alliance Genre et Eau, du sigle anglais Gender and Water Alliance
GWP	Partenariat Mondial pour l'eau, du sigle anglais Global Water Partnership
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
INSTRAW	Institut international de Recherche et Formation pour la Promotion des Femmes, du sigle anglais International Research and Training Institute for the Advancement of Women
IRC	Centre international de l'Eau et de l'Assainissement, du sigle anglais International Water and Sanitation Center
IWRM	Gestion Intégrée des Ressources en eau, du concept anglais Integrated Water Resources Management
IWA	Association Internationale de l'Eau, du sigle anglais International Water Association
JNE	Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Ecologie
LDE	Lyonnaise des Eaux
LYDEC	Lyonnaise des Eaux de Casablanca
MAE	Ministères des Affaires Etrangères, France

MATEE	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement
OIEAU	Office International de l'Eau
ONEP	Office National d'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONM	Objectifs du Nouveau Millénaire
ONU	Organisation des Nations Unies
PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau en milieu Rural, au Maroc
PDG	Président Directeur Général
PED	Pays en voie de Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPP	Partenariat Privé Public
PSEAU	Programme Solidarité Eau
RH	Ressources Humaines
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SIC	Sciences de l'Information et de la Communication
SMDD	Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture
UNESCO – IHE	Institut d'Education pour l'Eau, du sigle anglais Institute for Water Education
UNESCO – IHP	Programme International Hydrologique, du sigle anglais International Hydrologic Programme
UNIFEM	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour la Protection des Enfants
WWF	Forum Mondial de l'Eau, du sigle anglais World Water Forum
WWP	Partenariat pour l'Eau et la Femme, du sigle anglais Women and Water Partnership

« Le courage de la goutte d'eau, c'est qu'elle tombe dans le désert. »  
Lao She

### PRESENTATION D'UN DISCOURS CONSTRUIT

Femme et Eau ? Et pourquoi pas, Eau et Homme !

Si certains comprennent immédiatement les enjeux portés par l'association de ces deux termes, la relation entre l'eau et la femme relève du symbolique, de la croyance, de l'expérience ou du quotidien et paraît tantôt incongrue, tantôt naturelle. Les images sont multiples... Elles renvoient à la fois à la maternité, à la sirène, à Ophélie et Ondine chez G. Bachelard ; et à la fois, à la femme qui parcourt des kilomètres pour rapporter de l'eau, à la petite fille qui ne va pas à l'école pour assurer la corvée d'eau, à l'accès à l'eau pour tous ou encore, à la femme au foyer préoccupée par la qualité de l'eau qui arrive à son robinet et qui préfère acheter des paquets d'eau minérale. L'image de la petite fille qui porte l'eau est révélatrice d'une question plus fondamentale aux enjeux de l'eau : celle de l'accès à l'eau.

S'intéresser, communiquer, discuter, invoquer les discours sur la gestion de l'eau et la femme appelle à discourir sur le droit à l'eau sur lequel est bâti un débat politique disputé entre les acteurs de la sphère publique internationale de l'eau. Autour des principes dictés par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), les organisations internationales, les associations, les Etats ou encore les entreprises privées de distribution de l'eau débattent pour améliorer l'accès à l'eau dans un contexte où plus d'un milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau et plus de deux milliards ne bénéficient pas de l'accès à l'assainissement.

Présente dans l'agenda international depuis les années 1920<sup>1</sup>, l'eau ne concerne essentiellement que les experts avant de s'affirmer sur la sphère médiatique au cours des années 90. Portée par l'explosion des thématiques environnementales et de Développement Durable depuis la fin des années 90 et plus particulièrement au cours des cinq dernières années, l'eau est un thème majeur du Développement Durable. Les événements climatiques comme la sécheresse de 2003 ou le Tsunami de 2004 ont particulièrement participé à éveiller la conscience publique à la problématique de l'eau. En tant que patrimoine commun, les acteurs de la sphère internationale de l'eau s'interrogent sur le statut de cet élément de vie : l'eau est-elle un droit universel ? Que suppose ce droit ? En tant que droit de l'homme, qui doit être responsable pour gérer cette ressource ? Qui est responsable de son financement ? Qui doit être impliqué pour décider comment gérer ce bien vital ? Le droit à l'eau suscite des questions sur le statut de cette ressource : est-elle un bien économique ? Est-elle un

---

<sup>1</sup> La première conférence locale sur la gestion de l'eau énonçant les principes de la GIRE se tient à Valence en 1926.

service payant qui puisse être géré par des entreprises privées ? Comment penser et répartir la gestion de cette ressource ?

Depuis quelques années se discute une bataille de l'eau qui oppose différentes conceptions de la gouvernance de l'eau. Les journalistes ont notamment ouvert le débat tel à R. Cans à travers son ouvrage intitulé *La ruée de l'eau* interrogeant sur la gestion de l'eau et les principes d'un droit à l'eau. Le droit à l'eau a été relayé, discuté, disputé entre les experts au cours des conférences internationales des Nations Unies, par les associations locales ou les organisations non gouvernementales. En 2001, l'entreprise privée SUEZ a abordé la question d'une « vraie bataille de l'eau » pour promouvoir l'accès à l'eau pour tous... pour toutes ?

Au rythme des discussions et interactions des acteurs de la sphère publique, nous avons repéré que la question de la participation de la femme soulève ces interrogations et suggère que la promotion de l'égalité au sein de la GIRE serait un moyen d'assurer le Développement Durable et une meilleure GIRE.

Au fil des textes, des années et des discours se tissent les liens concrets des trois discours sur la Femme, l'Eau et le Développement Durable ; les rapports entre eau et femmes, entre femmes et développement, entre femmes et Développement Durable, entre eau et développement, enfin eau et Développement Durable sont traités ensemble au cours des mêmes conférences. Ces discours imposent progressivement des liens entre les discours apparaissant sur la scène internationale dès la Conférence de Dublin en 1992.

« Principe N° 3 - Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. (...) Une démarche fondée sur une participation collective à la gestion des ressources en eau nécessitera un effort de sensibilisation. La conduite de programmes d'information, d'éducation et de communication devra donc faire partie intégrante du processus de développement. »<sup>2</sup>

Il nous apparaît que la Conférence de Dublin postule le principe d'une gestion collective et participative de l'eau qui implique de promouvoir le rôle de la femme. Il inclut cette conception d'un rôle particulier de la femme, « un rôle essentiel » dans le « processus de développement ». Ce discours nous apparaît comme le résultat d'une série de conférences internationales qui ont promu le rôle de la femme comme acteur essentiel de la préservation de l'environnement et du Développement Durable. C'est la Conférence de Rio de Janeiro en 1992 à travers les Agendas 21 qui place l'importance du rôle des femmes dans le Développement Durable.

« Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un Développement Durable. »<sup>3</sup>

Ces engagements sont repris et affirmés au cours du Sommet de la Terre à Johannesburg. Cette conférence internationale confirme le rôle de la femme dans la gestion de l'eau et le Développement Durable. Cette déclaration inclut le principe selon lequel accroître sa participation est un moyen de parvenir au droit à l'eau et au Développement Durable. Derrière l'affirmation du rôle de la femme au moyen de la gestion de l'eau et d'un modèle de Développement Durable se joue une certaine

---

<sup>2</sup> Déclaration de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin, Dublin, 1992.

<sup>3</sup> Principe 20, Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro, 1992.

conception de la gouvernance de l'eau basée sur la gestion participative et l'implication de tous les acteurs. Pourquoi le rôle de la femme est-il affirmé par les acteurs ?

Peu présentes dans les décisions politiques et au sein de la sphère internationale, elles sont rarement des bénéficiaires directes de la croissance économique et du Développement Durable. De fait, elles sont considérées par les experts des conférences et de la sphère de l'eau comme des « populations vulnérables ». Ce qui apparaît à mesure de ces discours est la compétence particulière des femmes en matière de gestion de l'eau à appliquer le principe d'égalité dans la GIRE. Les femmes, un lien particulier avec l'eau et Développement Durable ? Lequel ? Pourquoi est-il évident, visible pour certains et invisible, voire impensable pour d'autres ? En quoi ce discours montre-t-il que les femmes souffrent des inégalités de la gestion actuelle de l'eau ?

Ces questions nous ont conduites à analyser ce que l'association de ces trois termes révèle des enjeux de l'eau et des interactions entre les différentes organisations de la sphère publique sur ces défis de demain. En quoi l'activité des acteurs internationaux de l'eau a participé à faire concorder ces trois discours pour rendre visible une certaine vision de la gestion de l'eau ? En quoi ces discours dénoncent-ils la gestion actuelle de l'eau ? En quoi veulent-ils agir et changer l'ordre actuel ?

Pour y répondre, nous avons choisi une posture fondamentalement interdisciplinaire. Nous avons placé notre travail au cœur de l'activité des discours et des différents acteurs de la scène internationale. Nous sommes partis d'un point de vue des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) qui reste une approche peu utilisée dans le domaine de l'eau selon nombre d'experts internationaux de l'eau (A. Biswas). Nous plaçons néanmoins notre travail dans une approche Sciences Sociales et Humaines à l'intersection des Sciences de la Géographie, de l'Histoire, des Sciences Politiques et de la Sociologie.

Au sein de la sphère publique de l'eau, l'analyse des textes de loi ou des discours des organisations internationales et des associations est souvent privilégiée. En tant que chercheur en SIC, nous nous sommes interrogés sur la position des entreprises privées de délégation de service public qui sont souvent citées et placées au cœur du débat sur la gestion de l'eau. Pour certains, l'application du droit suppose que l'eau soit gérée par l'Etat, elle ne peut être un bien économique.

D'après ce constat, nous avons choisi d'étudier l'entreprise privée et d'inscrire notre thèse dans champ théorique de la communication organisationnelle des SIC. Nous avons serti l'étude dans le contexte d'une sphère internationale de l'eau constituant une variation moderne de l'Espace public. (J. Habermas). L'activité des acteurs produit des discours en circulation où nous avons cherché à déterminer ce glissement des discours sur l'eau, la femme et le Développement Durable. Nous avons observé des liens concourant, un « enchevêtrement » des discours et des pratiques comme l'a étudié Y. Andonova dans sa thèse.

A la différence de cette thèse qui porte sur l'usage des technologies, nous nous intéressons aux discours. La concordance des discours signale un rapprochement, voire un consensus des discours des acteurs qui s'accordent à traiter d'un sujet commun et à l'inscrire dans l'agenda

politique. Ces liens et confluences ont opéré un « resserrement discursif » qui révèle la circulation des savoirs (Y. JEANNERET). Ils ont conduit à rendre visibles une inégalité profonde et un débat inachevé sur la responsabilité de la gestion de l'eau. Les concepts de visible et invisible sont placés au cœur de notre questionnement. Selon nous, chacun exerce un rôle et une force qui nous ont conduit à construire ce discours sur Femme, Eau et Développement Durable. À partir d'un rapide historique, nous cherchons à établir une problématique pertinente sur un processus complexe, interactif, étalé dans le temps et fruit des discours de plusieurs acteurs.

## **PREMIER HISTORIQUE**

Notre approche interdisciplinaire correspond à la volonté de s'intégrer à des travaux sur la notion de Développement Durable en SIC. En tant que paradigme (PASCUAL ESPUNY), la notion de Développement Durable est placée à la croisée entre plusieurs champs disciplinaires. La notion de Développement Durable cible les discours sur la gestion de l'eau dans une dynamique globale qui interroge nos sociétés contemporaines sur ses valeurs et modalités du vivre ensemble. L'eau est un chapitre du Développement Durable dont il revient de rappeler les caractéristiques.

Notion promue par les associations dès 1981, les Nations Unies l'officialisent à l'échelle internationale pour la première fois suite à une Commission en 1987 dont est issu le célèbre *Rapport Brundtland*.

« Le Développement Durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »<sup>4</sup>

Dans ce rapport, le Développement Durable est une notion volontairement floue. L'objectif de la définition de la Commission de G. Brundtland était de permettre à chaque pays d'adapter la notion à son contexte. Caméléon lexical entre « viable », « soutenable », « durable », ou encore entouré d'un « cortège floristique »<sup>5</sup>, le Développement Durable est une notion difficile à saisir, et « outre cette complexité, ce polymorphisme, les discours sur le Développement Durable sont polysémiques, multiples »<sup>6</sup>. Cette variété est expliquée par le « surinvestissement discursif » des organisations en matière de Développement Durable.

Nous observons que les entreprises ou les organisations internationales sont très nombreuses à communiquer sur ce Développement Durable. Cette notion valorise leur engagement en faveur de l'environnement. Ces discours sont le résultat d'une obligation légale et aussi d'une stratégie vis-à-vis de leurs actionnaires ou de leurs clients. Le Développement Durable, c'est afficher sa responsabilité et son éthique. S'il existe nombre de discours, les actions quant à elles sont

---

<sup>4</sup> CMED : *Rapport Brundtland, Notre avenir à tous*. Montréal : Fleuve, 1987.

<sup>5</sup> JOLLIVET, M. « Le Développement Durable, notion de recherche et catégorie pour l'action. Canevas pour une problématique hybride », dans JOLLIVET, M. *Le Développement Durable, de l'utopie au concept*. Paris : Elsevier, 2001, p. 100.

<sup>6</sup> PASCUAL-ESPUNY, C. « Le Développement Durable : promesse d'un changement paradigmatique ? Étude d'un processus discursif et négocié. Un Exemple Reach », Thèse en Sciences de l'Information et Communication, CELSA, 2007, p. 425.

insuffisantes et lentes face à l'urgence environnementale. Ce mouvement a conduit à discréditer le Développement Durable et à ralentir sa légitimité et sa concrétisation dans la sphère publique où

« personne n'est dupe et cependant ce type de message continue à proliférer, ce que dénonce la plupart des observateurs : l'incantation pathétique au Développement Durable tourne à la rhétorique creuse ou à la récupération publicitaire »<sup>7</sup>.

Le cadre consensuel de la notion offre toutefois la perspective de tout « englober », de construire un métarécit avec grand but, grand péril ou encore, valeur morale suprême selon B. Jalenques-Vigouroux. Cette diversité de discours qui se dit sans s'entendre et encore moins s'accorder pour agir et concrétiser les promesses de cette notion, alimente la surenchère des discours sur le sujet pour l'imposer au-delà des divergences qu'il peut contenir. Il semble que l'aporie discursive du Développement Durable, défait des querelles lexicales et de contenu, est aujourd'hui dépassée attestant de la réalité de cette nouvelle modalité de développement à travers le choix redondant et répété du Développement Durable dans la presse, les institutions étatiques, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou encore dans les entreprises. Cette prolifération est le reflet d'un choix politique rappelant que « en un sens, la priorité lexicale peut être conçue par une priorité politique » (D'ALMEIDA, 2004 : 11).

L'affirmation du Développement Durable comme ordre prioritaire du développement et du fonctionnement de notre société institue les principes du Développement Durable comme lieux moteurs de changement où les relations sociales sont au cœur du modèle proposé par le Développement Durable. Comme le rappelle Nicolas Hulot dans l'introduction du livre *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*,

« le Développement Durable représente une nouvelle modalité de développement, une nouvelle manière de penser les relations sociales »<sup>8</sup>.

Le Développement Durable est malléable, « la plasticité communicationnelle du concept, c'est le volet social » (AIM, 2004 : 21). La dimension sociale du Développement Durable comprend les Ressources Humaines, la diversité, l'intégration des populations, la citoyenneté, l'organisation et la promotion des compétences, la solidarité ou encore, la transparence, l'éthique, la morale, les codes de conduite, la sécurité, la santé... et surtout, l'égalité et le respect des droits humains. Il nous semble que la question soulevée par l'aspect social du Développement Durable au sens large des relations sociales pose en réalité une question de répartition des pouvoirs, des attributions et rôles des uns et des autres. Derrière les promesses d'une nouvelle modalité du vivre ensemble, d'un nouveau contrat social pour nos sociétés, le Développement Durable pose une question de gouvernance, de répartition des pouvoirs et d'égalité. Cet aspect lie directement à la question de la femme et de son pouvoir au sein de la société et de la sphère publique.

La question de la femme portée par les mouvements historiques pour promouvoir le statut de la femme depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle est un thème intégré au Développement Durable. La Conférence de

---

<sup>7</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 187.

<sup>8</sup> Ibid, p. 8.

Beijing en 1995 fait office de point de départ symbolique et de moment fort de reconnaissance du rôle de la femme dans le Développement Durable.

« La participation des femmes au développement économique et social, l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un Développement Durable au service de l'individu sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté au moyen d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale. »<sup>9</sup>

Cette affirmation est complétée par celle de l'accessibilité de la femme aux ressources tant économiques que naturelles ou relevant du droit.

« Promouvoir l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et éliminer le fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté continue de faire peser sur les femmes, en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté par des changements de structures économiques assurant à toutes les femmes, notamment aux rurales, l'égalité d'accès, en tant qu'agents essentiels du développement, aux ressources productives, aux possibilités de promotion et aux services publics. »<sup>10</sup>

La question de l'accessibilité de la femme aux ressources est considérée comme un pilier de son évolution et de sa participation au Développement Durable. Cette question est particulièrement prégnante dans le cas de l'accès à la terre (propriété, titre foncier) et à l'accès à l'eau, deux éléments imbriqués dans les programmes d'accès à l'eau. La connaissance des propriétaires et détenteurs des titres fonciers est une condition élémentaire et sine qua non à l'installation des structures d'accès à l'eau pour des questions physiques de passage des tuyaux et de stabilité foncière. Cet aspect ramène au droit à l'eau et au poids des structures traditionnelles et mentales qui font barrage à l'accès des femmes au droit de propriété, aux ressources etc. Le *Rapport Camdessus* est pour le moins éloquent à ce titre plaçant directement le débat sous le signe de la discrimination des femmes.

« Profondément enracinée dans la tradition et les cultures locales, la condition de la femme à l'égard de l'eau contribue à maintenir ces sociétés tout entières dans des conditions indignes de l'humanité. »<sup>11</sup>

« Les textes internationaux mentionnent les femmes parmi ces *particuliers et ces groupes qui ont traditionnellement des difficultés à exercer leur droit à l'eau.* »<sup>12</sup>

L'accessibilité de la femme à l'eau et au Développement Durable pose un double enjeu : celui du droit à l'eau et de la reconnaissance du rôle joué par la femme, l'un étant lié à l'autre. Le droit à l'eau provoque multiples débats. Il est loin d'être promulgué tant les responsabilités sous-jacentes sont lourdes pour les Etats et tant les acteurs de la sphère publique sont nombreux à vouloir contrôler ce qu'il suppose. Ce dernier a été défini officiellement en 2002 par le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) et appelle à trois exigences : l'accessibilité, la qualité sanitaire et la disponibilité suffisante de l'eau.

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun »<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> Énoncé n°16, Déclaration de la Conférence mondiale de Beijing sur les Femmes, Beijing, 1995.

<sup>10</sup> Énoncé n°26, Déclaration de la Conférence mondiale de Beijing sur les Femmes, Beijing, 1995.

<sup>11</sup> CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I. & TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*. Paris : éditions Robert Laffont, 2004, p. 58.

<sup>12</sup> Ibid, p. 59.

<sup>13</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), lors de sa 29<sup>ème</sup> session à Genève, du 11 au 29 novembre 2002, p. 129 cité dans CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I. & TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*. Paris : éditions Robert Laffont, 2004, p. 269.

La première condition, l'accessibilité, suppose un accès facile à l'eau, dans un rayon à taille humaine à un coût raisonnable. L'accès à l'eau est, en effet, un service payant en raison du coût de la production de l'eau potable et de sa distribution, de l'assainissement et du traitement des eaux usées. Etant une denrée vitale à l'homme et un bien de l'humanité, l'eau doit rester à un prix raisonnable. Le deuxième impératif supposé par le droit à l'eau pour tous est de fournir, en échange du prix payé et pour le bien sanitaire des populations, une eau de qualité, non nocive à l'homme. La dernière obligation est la disponibilité en ressources suffisantes pour répondre aux besoins de l'homme qu'ils soient « *personnels et domestiques* ».

Pour les femmes, l'impératif de l'accessibilité à l'eau et le plein exercice du droit à l'eau sont liés au second enjeu posé par l'accès à l'eau, celui de la reconnaissance de leur rôle dans le développement, de leur participation à la sphère économique et publique. Traditionnellement, les femmes exercent une activité de femme au foyer ou une activité dévolue à la sphère domestique et familiale. Le premier lieu de combat pour la reconnaissance du rôle de la femme dans le développement a été de rendre compte de la participation de ces dernières à la production des richesses d'une nation. De nombreux acteurs ont ainsi cherché à évaluer l'apport de ce travail dit « invisible ».

« Traditionnellement, beaucoup de services et des bien produits par les femmes sont ignorés ou sous évalués dans le système de comptabilité nationale standard proposé par les Nations Unies. On dit qu'ils sont « invisibles ». »<sup>14</sup>

Cette situation a été portée sur la scène internationale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) par Marilyn Waring, une députée de Nouvelle-Zélande qui a été la première à s'exprimer sur ce travail invisible caractérisant les sociétés du Nord comme du Sud. Ce dernier n'est pas comptabilisé dans les chiffres du Produit Intérieur Brut (PIB) et autres données économiques justifiant de la participation à la croissance mondiale. D'autres travaux ont contribué à nourrir cette idée d'un travail invisible, car non rémunéré et qu'il s'agit de comptabiliser. L'effet direct de cette absence est la non intégration des populations féminines dans les sphères politiques et les sphères de pouvoir où elles pourraient défendre leurs droits.

« C'est évident que les personnes qui contribuent visiblement à l'économie sont celles qui seront prises en compte dans les mesures politiques. Si vous n'êtes pas visible comme un producteur dans l'économie du pays, vous serez donc invisible lors de la distribution des bénéfices. Partout où je suis allée, telle était la situation des femmes. »<sup>15</sup>

Cachées, invisibles, les femmes se sont progressivement imposées au sein de la sphère publique comme les gestionnaires attitrés des ressources à travers un double postulat. Dans les faits, elles gèrent la sphère domestique incluant l'exploitation des terres, la corvée de l'eau ou de bois. Selon certains points de vue, elles sont de par leur nature et leur corps biologique, porteuses d'une vision de vie et d'avenir dite « plus pragmatique » que celle de l'homme. De multiples « études de cas » parcourant le monde alimentent le discours en lui offrant un visage concret issu de l'expérience et

---

<sup>14</sup> LE NOUVEL E. « Introduction aux fondements et aux enjeux de l'intégration du genre dans la recherche et les stratégies de développement. » Paris : Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement Aquitaine, Ministère des Affaires étrangères (MAE), Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID), 2001, p. 4.

<sup>15</sup> Extrait du film : « Who's counting? Sexe, mensonges et mondialisation. Rencontre avec Marilyn Waring », Office National du Film du Canada, 1996. Si les femmes comptaient, 1999.

d'un vécu ancestral. Nous introduisons l'approche genre qui cible ces différences entre les sexes. Elle est une approche qui est également utilisée par les acteurs internationaux sur les problématiques de l'accès à l'eau et du Développement Durable où la Banque Mondiale, les associations et les réseaux comme l'Alliance Genre et Eau sont très actifs. Sur la scène internationale, la Déclaration de New Delhi promeut le genre dans la gestion des ressources en eau. Le genre a été défini pour la première fois sur la scène internationale au cours de la Conférence Mondiale de Beijing sur les Femmes. Depuis, la définition fait référence en matière de genre.

« Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe »<sup>16</sup>.

Il nous semble que le discours Femme, Eau et Développement Durable implique une considération sexuée de la gestion de l'eau révélatrice de rapports sociaux institués et en circulation dans les sociétés actuelles.

En tant que concept récent, le genre place dans cette première approche du sujet, le rapport entre l'eau et la femme dans le spectre des sciences sociales et de la construction d'une identité sur l'Espace public. Elle exclut toutes considérations politiques proches du féminisme malgré un lien nécessaire et lié à l'histoire entre les deux objets. D'emblée, parler d'un discours Femme, Eau et Développement Durable à la lumière de l'approche genre pose le sujet dans un champ propre à ce concept relevant d'une sous division théorique du genre, le genre et développement.

« Aujourd'hui, dans la sphère politique, (...) avoir une approche « genre » amène une vision nouvelle pour intégrer une démarche de Développement Durable. »<sup>17</sup>

Dans le cadre du Développement Durable, l'approche genre devient un outil méthodologique qui souhaite supplanter le discours pour affirmer la reconnaissance d'une minorité et la prise de pouvoir de cette dernière contraignant la société à suivre une dynamique de changement. Le genre au fil des programmes de développement et conférences internationales s'est imposé comme une approche qui favorise l'intégration des femmes au développement et la mise en visibilité de leur contribution à la création de richesses. Il porte une lecture novatrice des relations sociales qu'il souhaite réformer pour promouvoir le statut de la femme dans les sociétés actuelles. Nous avons observé qu'il est reconnu comme un outil concret au service du Développement Durable et de l'égalité.

Le discours sur Femme, Eau et Développement Durable à la lecture du genre s'impose comme un lieu privilégié de visibilité et d'évolution pour le statut de la femme. Ce discours véhicule des promesses pour le secteur de l'eau, un bien qui favorise l'évolution de la situation de la femme, du Développement Durable et de l'accès à l'eau. Au cœur de la problématique se jouent la visibilité et le dicible d'un Développement Durable et d'une égalité qui évolueraient concrètement et efficacement.

---

<sup>16</sup> 4<sup>ème</sup> Conférence Mondiale de Beijing sur les Femmes, Beijing, 1995.

<sup>17</sup> DRION C., LAMBERT L. « Développement Durable, femmes et redéploiement économique ». Article rédigé sur base de la conférence « L'avenir de la région liégeoise : avec les femmes, osons le Développement Durable » du 24 octobre 2005, Liège (Le Monde selon les femmes/Etopia), p. 4.

« Le concept de genre implique également qu'il n'y a pas de sexe que féminin et rend visibles les hommes comme des individus sexués. »<sup>18</sup>

Cet aspect se retrouve dans les discours des conférences internationales et dans les organisations derrière un arsenal discursif où se mêlent diversité, parité, égalité, égalité des chances, etc. L'outil genre souhaiterait rendre compte de la « nature invisible des relations genrées dans l'organisation et l'institution sur la sphère publique »<sup>19</sup>. (MORRIS L., STINALYON E., 1996 : 2)

Cet historique révèle l'imbrication et les liens entre les discours sur l'Eau, la Femme et le Développement Durable. Il souligne la place du genre qui cherche à rendre concret le discours des acteurs sur le Développement Durable et la GIRE. Le genre réfléchit sur l'égalité et le rôle des hommes et des femmes, il apporte des solutions et des moyens d'agir qui sont autant d'éléments à étudier pour tenter de comprendre comment les acteurs disent une modalité de la gestion de l'eau en actes. Sur Femme, Eau et Développement Durable, le genre apparaît-il comme un moyen de concrétiser une meilleure gestion de l'eau ? En quoi cherche-t-il à promouvoir des actions pratiques qui prouvent l'engagement des acteurs au-delà du discours ?

## **PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES**

Objet en circulation et émergeant sur l'Espace public, le discours Femme, Eau et Développement Durable est caractérisé par ses qualités communicationnelles qui en font un espace de discours fécond et un lieu d'études correspondant à la démarche des SIC. Comme déjà mentionné, il se situe au cœur de l'exercice de communication des organisations, ce qui place le discours étudié au centre des enjeux de la communication organisationnelle. Dans l'espace constitué des acteurs internationaux de l'eau, cette recherche cherche à interroger la circulation du discours et sa construction visible sur cette scène publique. Nous nous intéresserons plus particulièrement au rôle de l'organisation privée.

Rappelons que l'organisation est définie comme un ensemble vaste et complexe qui constitue un des rouages essentiels de la société et auxquels nous sommes confrontés ou intégrés. Une organisation peut être une association, une entreprise ou une administration. Cette dernière peut relever du domaine public ou privé dans la mesure où elle regroupe les traits caractéristiques à une organisation comme l'accomplissement d'une mission, la division des tâches, le respect d'une hiérarchie ou encore, la conduite selon des règles formelles.

La communication organisationnelle en tant que telle est la science qui s'intéresse aux pratiques de communication institutionnelle de ces organisations. Ces pratiques incluent les textes officiels revêtant plusieurs formes comme les Rapports Annuels, les Communiqués de Presse, les Guides ou supports à destination du client et de l'image de l'organisation. La communication organisationnelle comprend les pratiques humaines tournées vers l'exercice de la mission commune comme les

---

<sup>18</sup> BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*. Paris : La Martinière, 2004, p.49.

<sup>19</sup> En anglais : "the largely invisible nature of gendered relation within organization and institution in the public sphere".

réunions, les échanges formels et informels et l'ensemble des discussions que peuvent animer les membres de l'organisation. Les notions de visibilité et d'invisibilité semblent caractériser un discours construit par les acteurs qui émerge au sein de cette sphère publique à discuter la gouvernance durable et équitable de l'eau.

Visible qui se construit, invisible qui se dévoile ; cette problématique correspond à l'activité scientifique des SIC en tant qu'objet caractérisé par la visibilité et l'invisibilité avec lesquelles les acteurs vont jouer. À ce titre, la première phrase de J. Le Marec dans *Ce que le terrain fait aux concepts, vers une théorie des composites*, est pour le moins explicite, « du sexe, la pratique a retenu les rapports de valeur ambivalents entre ce qui est caché et ce qui est montré » (LE MAREC, 2001-2002 : 6).

Placer le discours Femme, Eau et Développement Durable sous l'entrée genre pour le confronter au terrain et aux pratiques de l'organisation, c'est d'emblée s'intéresser à la circulation d'un discours émis par les acteurs qui se construit sur le sens commun et les pratiques.

Rappelons enfin que la question du genre dans les Sciences de l'Information et de la Communication est un objet récent. Le concept de genre importé des Etats-Unis se diffuse comme champs d'études et discours réutilisé par les organisations quelles que soient leur statut. Le genre est un terrain d'études encore peu investi dont il convient d'étudier l'émergence, l'affirmation et la circulation dans la construction du discours Femme, Eau et Développement Durable. De fait, le discours sur la femme, l'eau et le Développement Durable est une catégorie construite en fonction de son potentiel communicationnel. Cette catégorie est le fruit de l'activité des acteurs – hommes et femmes - dans un processus d'échanges discursif qui vise le Développement Durable et la promotion de la femme autour d'une ressource limitée appartenant à l'environnement, l'économie et la société : l'eau.

L'objectif de ce travail est de partir des discours émis sur l'eau, les femmes et le Développement Durable afin de dégager les relations entre les organisations en termes d'émission, réception, destinataire et circulation de l'objet théorique. Il est question de rendre compte des représentations dans les organisations de l'objet à partir de l'approche genre. Le genre en tant qu'outil du Développement Durable est considéré comme un lieu qui aide à promouvoir le discours sur la femme dans le domaine de l'eau. En établissant un lien entre « Femme et Eau », « Femme et Développement Durable », l'approche genre érige une certaine conception du Développement Durable et une certaine conception de la répartition des rôles de chacun interrogeant la gouvernance actuelle de l'eau.

Dans le cadre d'une démarche de Sciences de l'Information et Communication, l'étude s'intéresse plus particulièrement au processus de mise en visibilité de l'objet au sein d'organisations de la sphère internationale de l'eau. Ces organisations interagissent dans l'Espace public exerçant une activité discursive riche qui construit un discours proche de celui d'une identité. L'étude cherche à déterminer les modalités de construction, d'affirmation et de légitimation du discours sur Femme,

Eau et Développement Durable au sein de la sphère publique notamment à travers le genre à la fois discours, théorie et outil de mise en pratique.

De ce fait, à partir de ce constat, plusieurs interrogations émergent :

- En quoi l'eau renvoie à la question fondamentale de la gouvernance ? En quoi les femmes jouent-elles un rôle dans la gouvernance de l'eau ? Ce rôle peut-il favoriser le Développement Durable et l'accès à l'eau pour tous ?
- Quels sont les acteurs qui interviennent sur le(s) discours sur l'eau, la femme et le Développement Durable ? Comment les acteurs de l'Espace public international de l'eau ont construit le discours sur Femme, Eau et Développement Durable ? Quel est le rôle en particulier de l'acteur privé ? Quelles sont les relations de l'entreprise privée avec les organisations internationales et les associations présentes dans la sphère publique ?
- Comment s'est opéré ce resserrement discursif ? A-t-il suivi des étapes successives ? Comment les actions des organisations et leur(s) discours ont rendu visible des principes et des valeurs sur la gestion de l'eau pour promouvoir l'égalité et le Développement Durable ? Quelles sont les forces discursives qui participent à ce resserrement discursif pour un modèle de gouvernance pour l'accès à l'eau et l'approche genre ? Quel est le rôle de l'approche genre pour ce discours dans la sphère publique ? En quoi les acteurs tentent d'imposer le discours sur Femme, Eau et Développement Durable comme discours qui veut tenir ses promesses d'actions au nom du Développement Durable et à partir du genre ? En quoi ce discours veut-il favoriser à la prise de pouvoir et la prise de parole des femmes dans l'Espace public à travers une approche genre intégrée au discours du Développement Durable ? En quoi ce discours suborne-t-il le genre à un outil davantage qu'un concept voulant questionner les rapports entre sexes et leurs représentations ?

La problématique se résume ainsi : **En quoi le resserrement discursif sur les thèmes Femme, Eau et Développement Durable et la force des acteurs ont-ils conduit à la mise en la visibilité de ce discours au sein de la sphère publique internationale ?**

L'intérêt de cette problématique porte sur le processus de circulation du ou des discours entre les différentes organisations. En tant que tel, il est discuté, disputé, distendu, disserté par les organisations et parties prenantes. Pour se construire, ce discours semble correspondre à une activité de discussions issues de débats conflictuels et de l'ordre de la plaidoirie de l'un ou l'autre acteur en présence. Cette analogie nous permet d'introduire le parti pris adopté dans la construction des hypothèses afin de déterminer quelles étapes de construction du visible l'objet pourrait éventuellement avoir suivi.

Nous avons choisi d'emprunter les trois piliers de la construction de l'expression d'un litige chez un individu au cours d'une plaidoirie ou d'une défense de justice analysée par W. Felstiner, R.L. Abel et A. Sarat. Ces étapes présentent une description pertinente de la constitution d'un objet dans

la sphère publique notamment dans le cas d'une construction d'un visible dans le domaine de la marque ou du groupe identitaire comme les femmes ou les minorités en général.

Dans leur article *L'émergence et la transformation des disputes: nommer, critiquer, revendiquer*<sup>20</sup>, les auteurs proposent trois étapes de construction d'une « dispute ». A ce titre la traduction du terme anglais est à rappeler. « A dispute » veut à la fois dire la « dispute » au sens littéral ou le « litige » en terme juridique. Il désigne également le « conflit » ou la « discussion ». Les trois auteurs appartiennent au monde judiciaire et la traduction par « discussion » ou « dispute » pointe l'aspect d'échanges que propose cette analyse. La traduction de « litige » montre le processus psychologique suivi par la personne qui a subi un litige avant de l'exprimer et de l'affirmer, de le dire et de le rendre visible dans l'arène judiciaire. Cet article apporte ainsi une double analyse : la construction d'une expérience blessante se fait par l'échange et par le ressenti pour aboutir à l'expression identitaire. Cette analyse souligne l'intérêt du processus proposé notamment pour les minorités qui suivent ce chemin pour se construire au sein de la sphère publique.

Selon ces chercheurs américains, l'expression du litige obéit à trois temps ; « Naming », le temps de « Nommer », « Blaming », le temps de « Critiquer » et « Claiming », le temps de « Revendiquer ». De ce fait, à partir de la problématique et de l'analyse proposée par W. Felstiner, R.L. Abel et A. Sarat, nous émettons une première hypothèse : **l'affirmation et l'émergence visible du rôle de la Femme dans l'accessibilité à l'eau et la participation au Développement Durable a présenté les mêmes étapes que celle de la construction d'un litige passant par le Nommer / « Naming », Critiquer / « Blaming » et Revendiquer / « Claiming » (hypothèse 1).**

Ces trois étapes n'ont pas nécessairement suivi une suite chronologique stricte pouvant s'imbriquer les unes avec les autres pour mener à l'affirmation et la visibilité du rôle de la femme sur la scène publique. Dans le cadre de la sphère publique, ces trois étapes ont été relayées par différentes organisations selon les spécificités de la sphère publique internationale.

Nous savons que l'approche genre dans les programmes de développement et d'accès à l'eau porte aujourd'hui plus particulièrement sur la promotion de méthodes et d'indicateurs qui permettent de rendre concret la situation de la femme aujourd'hui. Comme nous l'avons dit, l'approche genre a suivi une démarche qui a souhaité rendre visible le travail « invisible » des femmes. Elle signale l'absence des femmes au sein de la sphère des décisions et de la sphère publique. Les femmes, groupe minoritaire, sont les populations vulnérables et les victimes des inégalités du développement économique actuel. A partir de la notion de Développement Durable et pour promouvoir la gestion durable et équitable des ressources en eau, les acteurs cherchent à prouver cette injustice. L'approche genre participe à cette quatrième étape que nous identifions comme celle de « prouver ». Les femmes sont des acteurs essentiels à intégrer une meilleure gestion de l'eau pour la réussite du Développement Durable. Pour aboutir à une visibilité légitime et reconnue, **nous postulons que le discours sur « Femme, Eau et Développement Durable » entre dans la sphère de la preuve, un**

---

<sup>20</sup> FELSTINER W., ABEL R.L. & SARAT A. « The emergence and transformation of disputes: naming, blaming, claiming... » in *Law & Society Review*, Volume 15, Number 3-4, 1980-1981. Traduction : « L'émergence et la transformation des litiges : nommer, reprocher, réclamer... ».

« **Proving** ». Le but est de donner une existence concrète à partir de l'approche genre pour faire avancer la situation de la femme et de ne plus subir de « dispute » (hypothèse 2). Dans la logique d'une plaidoirie, nous pouvons rappeler que le rôle de l'avocat est effectivement de donner des preuves du litige pour faire avancer le cas défendu.

L'émergence du discours identitaire devrait nous amener à chercher les éléments qui constituent la construction d'une représentation sociale et discursive croisant symbolique, croyances, traditions, images ou encore, discours, texte, idéologie. Il nous a semblé opportun d'établir un cadre épistémologique basé sur l'approche constructiviste d'un discours au cœur de l'Espace public où circulent des représentations sociales notamment liées au genre.

## CADRE EPISTEMOLOGIQUE

Dans cette perspective, la thèse s'inscrit dans une logique de la construction du discours par les acteurs et se place dans le cadre de l'analyse du discours. Nous avons établi notre cadre épistémologique sur l'approche constructiviste d'un discours au sein de l'Espace public où circulent des pratiques, des représentations sociales notamment liées au genre et des discours où les acteurs jouent un rôle dans la construction de la mise en visibilité du discours.

L'approche constructiviste issue des Sciences Sociales défend que le discours corresponde à une construction sociale, une démarche en étapes, un processus dynamique par lequel l'objet se donne à voir. Il est l'objet émettant, diffusant et réagissant à la réception. Rappelons que cet

« univers de référence est large : il engage autant les objets que les personnes, les organisations ou les institutions qui cherchent se faire (re)connaître d'un public, de leur public dans un contexte toujours "encombré", saturé de bruits »<sup>21</sup>.

Le discours a une origine issue des pratiques sociales, il est « toujours l'effet d'une construction dont il s'agit de connaître les règles et les justifications » (FOUCAULT, 1969 : 37).

Chercher à analyser le discours, c'est restituer sa dimension argumentative avec les séquences textuelles émises dans l'Espace public. L'analyse de discours articule forme et contenu avec pratiques sociales et moments de diffusion recouvrant des dimensions nombreuses et diverses. Aussi l'analyse de discours

« s'intéresse à la forme du message médiatique, politique, public, gouvernemental, organisationnel, etc., en rapport avec son lieu social de production (le contexte historique et sociologique, le média, le parti politique, le gouvernement, l'entreprise, etc.) C'est donc une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent, dans leur dimension aussi bien individuelle que collective »<sup>22</sup>.

Il s'agit de traiter le discours « comme une pratique qui forme systématiquement les objets dont elle parle » (LIPANSKY, 1991 : 10).

L'analyse du discours nous permet, à partir des différentes méthodes et disciplines qu'il utilise comme la sociologie, la linguistique ou la psychologie, de retracer les règles qui lui sont propres et

---

<sup>21</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 4.

<sup>22</sup> BONNAFOUS S. « L'analyse du discours » dans OLIVESI S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p. 213.

d'établir les pratiques sociales et les représentations sociales qu'il englobe. C'est en effet à travers l'outil de l'analyse du discours que les « événements discursifs » (M. FOUCAULT) sont décrits, de leur émergence à leur affirmation de par l'articulation de l'écriture ou de la parole. L'analyse du discours permet de révéler le sens, les valeurs et les pratiques sociales que les formes discursives comportent. L'analyse de discours recourt à des structures d'analyse qui contribuent à repérer le discours comme les types, les thèmes, les registres ou encore, les cadres du discours... Ces outils délimitent le discours pour le décrypter et fournir des éléments d'interprétation à la recherche menée.

Dans une logique de l'analyse de notre discours, nous postulons le principe d'un « resserrement discursif » basé sur la notion « d'enchevêtrement » des pratiques du discours. L'analyse d'Y. Andonova s'intéresse en particulier sur comment naît un usage dans le contexte industriel dans sa thèse *L'enchevêtrement des techniques, des discours et des pratiques en milieu industriel*. Son éclairage sur les mécanismes qui constituent une pratique, est particulièrement révélateur. Elle souligne que des discours concourent à une même pratique sur cet enchevêtrement de facteurs qui construit un ensemble né par un effet de concordance. Cet aspect rappelle celui de l'usage notamment tel que le définissent Breton et Proulx en tant « série de médiations enchevêtrées ». Nous ne nous intéressons pas à l'usage, mais à la circulation des discours produisant un discours nouveau.

Les actions des acteurs à travers leurs discours opèrent ce « resserrement », ce glissement progressif qui pointe vers un enjeu clé commun aux acteurs. Ce resserrement aboutit à un consensus, un accord sur le discours mais pas nécessairement sur les pratiques et les actions à mener. Dans le cas de la bataille de l'eau, parler de Femme, Eau et Développement Durable est un moyen de parler de l'égalité, de l'accès à l'eau et de la gestion de la ressource au-delà des conflits d'intérêts. La circulation et l'exercice au sein de la sphère publique aident à discuter des enjeux communs autour de ce même discours.

Selon nous, le discours suit « resserrement discursif » qui s'opère dans un cadre global, celui de l'eau, évoluant progressivement vers la gestion équitable de l'eau où les femmes doivent être intégrées pour assurer le Développement Durable. Ce « resserrement » se fait autour de Femme, Eau et Développement Durable en tant que ces trois discours ciblent la mise en pratique d'une meilleure gouvernance de l'eau. Les organisations de la sphère internationale exercent une force sur le discours qui est de l'ordre de l'agir et qui rend visible le discours pour promouvoir des valeurs.

La problématique de cette recherche se place au cœur de la notion de visibilité. Cette notion interroge l'image, l'objet projeté et sa perception, le vu et l'être vu. En SIC, les notions de visible et invisible sont particulièrement fécondes au champ de l'étude des marques et de la construction d'une notoriété. Le discours Femme, Eau et Développement Durable s'est rendu visible de la circulation des discours, postule que l'objet est apparu, s'est diffusé pour se banaliser et s'instituer comme objet connu de tous.

« La communication est ici conçue au service de l'apparition, de l'émergence et du positionnement d'acteurs,

individuels et collectifs telle qu'elle se fait dans un contexte marqué par l'anonymat, la banalisation, le bruit et l'hyperconcurrency. »<sup>23</sup>

Ce postulat de N. d'Almeida nous permet d'établir que la visibilité d'un discours correspond à un processus de construction que l'analyse de discours aura pour tâche de révéler sur l'Espace public où les organisations interagissent. Pour qu'un discours soit visible, il doit tout d'abord être vu. L'apparition et la constitution du discours entre dans un exercice de décryptage que notre recherche veut analyser. Citons les travaux de M. Merleau-Ponty pour qui les phénomènes d'apparition sont de l'ordre du sens. Ils répondent à une logique qui oblige à nous interroger depuis l'origine du phénomène jusqu'à son apparition et son existence comme objet du sens commun.

« Il est vrai à la fois que le monde est *ce que nous voyons* et que, pourtant, il nous faut apprendre à le voir. En ce sens d'abord que nous devons élargir par le savoir cette vision, en prendre possession, *dire* ce que c'est que *nous* et ce que c'est que *voir*, faire donc comme si nous n'en savions rien, comme si nous avions là dessus tout à apprendre. »<sup>24</sup>

Outre la portée philosophique de ces ouvrages, la notion de visible et de l'invisible révèle une volonté d'apparaître au contraire d'être. Se rendre visible sur l'espace obéit à une logique de l'acteur. Cette affirmation établit un lien direct avec l'affirmation identitaire de l'individu, d'une organisation ou d'une identité de groupe.

Dans la perspective de mobiliser les outils propres à la construction d'un discours identitaire sur l'Espace public, l'objectif de cette construction est d'obtenir une visibilité pour atteindre un objectif. Le discours Femme, Eau et Développement Durable veut promouvoir une certaine conception de la gestion de l'eau et du Développement Durable où tous les acteurs sont impliqués et reconnus. La construction de ce discours a une visée politique pour améliorer la GIRE. La visibilité de l'objet affirme une certaine idée du Développement Durable propre au discours d'une identité,

« elle s'affirme plus précisément comme une représentation sociale portée par un ensemble de discours qui tendent à la constituer comme réalité ou comme modèle »<sup>25</sup>.

Partir de la visibilité du discours et de sa construction dans et par l'Espace public correspond à la posture adoptée, celle d'une approche constructiviste du discours. La mise en visibilité répond à une apparition issue de trois caractéristiques fondamentales définies par N. d'Almeida. *Lieu de médiation*, le discours permet l'échange entre les communautés internationales ou médiatiques. *Taxinomique*, le discours suppose et oriente des comportements pour les individus sur l'eau, l'égalité et le Développement Durable. *Agonistique*, le discours est lieu de conflits et de concurrence des acteurs pour leur existence au sein de la sphère publique.

Notre enjeu est d'étudier à quoi aboutit cette visibilité. Selon nous, ces échanges bâtissent le processus du débat et de l'affirmation d'un groupe d'acteurs sur l'Espace public tel que W. Felstiner le postule, « les débats (disputes) ne sont pas des choses, ce sont des constructions sociales ». Le

---

<sup>23</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 4.

<sup>24</sup> MERLEAU-PONTY M. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard, 1964, p. 18.

<sup>25</sup> LIPANSKY E.M. *L'identité française. Représentations, mythes, Idéologies*. La Garenne-Colombes : Editions de l'espace Européen, 1991, p. 8.

débat, la dispute, la joute entre les acteurs de la sphère publique appelle à se questionner sur le rôle des acteurs. Selon nous, chacun exerce un rôle et une force qui construit le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. La force des acteurs est une proposition que nous introduisons, nous postulons que le statut, l'argumentation et le discours des acteurs sont agissants.

La notion de « force » en Sciences Politiques désigne la force militaire. Elle est un outil militaire qui joue un rôle essentiel dans la politique des Etats pour imposer leur suprématie. La force militaire est liée aux relations internationales, elle joue un rôle dans l'image d'un pays et sa capacité à s'imposer. En Droit, la formulation « avoir force de loi » désigne le caractère obligatoire d'une décision. Dans l'Espace public, la circulation des discours établit des forces où chaque acteur joue un rôle dans le discours. Chacun a une force qui correspond à un rôle qu'il exprime à travers son discours. Ce dernier influe dans les discussions sur la gestion durable de l'eau. La force des acteurs participe à l'activité essentielle de mise en visibilité dans l'Espace public de l'eau, notion essentielle à notre thèse.

Concept défini pour la première fois par J. Habermas dans sa thèse soutenue en 1962 à Francfort, *l'Espace public* est immédiatement reconnue pour l'originalité et la richesse du concept décrit par J. Habermas. Lieu de discours généralisé accessible à tous par l'exercice de sa raison (penser tout haut et en communauté), le philosophe institue l'espace public comme un discours dont l'objectif est de déplier un type idéal de démocratie à partir d'une analyse historique de l'objet, la sphère bourgeoise publique. Il faut entendre l'Espace public comme un modèle politique de discussion, un lieu fictif où s'échangent les opinions de la société civile et les propositions de l'Etat.

J. Habermas actualise son modèle en analysant l'objet principal de médiation du discours généralisé c'est-à-dire, le concept de publicité tel que le propose E. Kant dans son article réponse à la question *Qu'est-ce que les Lumières ?* La publicité est définie comme essentielle car « médiatrice de la politique et de la morale » (HABERMAS, 1992 : 124).

Sa description historique mène l'auteur à dénoncer la mainmise des intérêts commerciaux sur la fonction première de la publicité gâchant le bon exercice de cette dernière. La publicité est transformée en outil de manipulation à jouer des symboles et ressorts psychologiques les plus connus pour produire une forme de popularité des idées proposées par l'utilisateur de la publicité. Dans le droit fil de la pensée de l'Ecole de Francfort dont il se fait l'héritier dans cette thèse, Habermas dénonce les effets des produits des 'industries culturelles' sur l'exercice de la raison et de la politique.

Dans la sphère publique, chacun interagit et construit sa publicité, son image, son discours dans le but d'apparaître. C'est dans le cadre de la publicisation et de la construction de la visibilité du discours que l'Espace public de J. Habermas cadre ce travail de recherche. Le discours est rendu public et visible sur une scène publique sur lieu où les différents acteurs manipulent et discutent

Femme, Eau et Développement Durable à construire une pratique, une existence et un paraître dont la recherche souhaite déterminer les étapes de construction et les mécanismes de discours.

## **METHODE ET TERRAIN**

Placé au cœur de la sphère internationale publique, le discours est issu d'une multiplicité d'acteurs. Il a semblé opportun de se concentrer sur l'étude d'un acteur en particulier, l'entreprise privée en l'occurrence. Le postulat de cette recherche a été de s'inscrire dans une démarche active à la croisée entre recherche universitaire et démarche d'entreprise. Nous avons réalisé ce travail de recherche en choisissant l'immersion dans le monde de l'entreprise pour observer de façon participative tout en exerçant une activité au sein de l'organisation. Cette position a permis de rencontrer les acteurs interagissant avec l'organisation privée, d'aider à collecter le corpus et de placer la recherche au cœur des enjeux de la publicisation par l'organisation. Afin de répondre aux exigences d'une recherche de doctorat, différents outils méthodologiques ont permis de servir les objectifs du travail de thèse.

Le premier élément fondateur de la méthodologie déployée dans le cadre de cette recherche est basé sur l'analyse de discours complétée, en fonction du support étudié – s'il contient des images – d'une analyse sémio-discursive. Méthodologie privilégiée dans les Sciences de l'Information et de la Communication, l'analyse discursive saisit l'objet en circulation à travers les émissions, les interactions et dynamiques de publicisation des acteurs. Elle suit les étapes de construction du discours à partir et à travers les textes. Il nous a semblé nécessaire, dans cette démarche, d'intégrer le contexte d'émission des textes et des interactions des acteurs. L'analyse de discours se place ainsi comme un élément constitutif d'un processus plus global où il est important de s'attarder sur les stratégies d'émission, diffusion et réception qui pourraient rendre compte du processus d'apparition et de mise en visibilité.

L'autre approche fondamentale à ce travail de recherche est l'approche comparative. Le discours étudié concerne un objet issu de la scène internationale et revêt un aspect fondamental à l'homme en tant que l'eau est un bien vital à tous. Inclure une approche comparative d'un discours a semblé nécessaire afin de mieux saisir à la fois, la circulation et les interactions entre les acteurs de la sphère publique et à la fois, de mieux comprendre les transformations sociales nées du contexte de la mondialisation et de l'existence d'une scène internationale publique.

Cette approche comparée, dans le cadre du discours de l'objet et de l'approche genre est partie du postulat qu'une comparaison entre pays dit développés et pays dit en voie de développement met en exergue les différences et points communs dans le discours. Notre parti pris comparatif encore peu utilisé vise à cerner l'objet discursif tout en servant efficacement la volonté d'établir le processus de diffusion et les interactions entre les acteurs concernés. De fait, l'approche comparative semble un outil indispensable à l'objet et à son analyse dans le contexte global du Développement Durable. Un ensemble de méthodes complémentaires a été utilisé pour rendre compte du processus de diffusion et d'affirmation d'un discours au sein de l'Espace public.

Ces approches méthodologiques ont guidé l'établissement de notre corpus et son analyse.

Le premier élément mené pour notre étude a été une recherche approfondie sur la symbolique, les croyances, us et pratiques ou encore l'imaginaire liés à l'eau et la femme. Le discours sur l'eau en tant que ressource vitale est un objet chargé de significations toutes aussi variées que multiples à l'échelle de la planète. Le discours sur la femme multiple, protéiforme véhicule des valeurs, images mentales ou représentations sociales du début de notre histoire à aujourd'hui. Cette première analyse a croisé étude des croyances, légendes ou récits issus de la littérature se consacrant à la symbolique de l'eau avec une analyse discursive quantitative et qualitative des trois livres saints *La Torah*, *La Bible* et *Le Coran*. L'objectif principal était d'établir les représentations liées à eau et femme, leurs liens avec l'environnement ou encore le développement pour mieux cerner en quoi les discours des acteurs de l'espace public articulent les valeurs liées au religieux, culturel ou encore, social.

La recherche a utilisé des méthodologies complémentaires pour permettre de répondre à la variété des corpus étudiés. Elle a mêlé une méthode basée sur l'oral et l'écrit en conjuguant entretiens et observations participantes avec questionnaires, études d'impacts ou encore analyse de contenu. Au total, nous avons mené 38 entretiens et administré deux études de terrain pour assurer le lien oral-écrit et observation-réflexion. La complémentarité de l'écrit et de l'oral est essentielle au travail de recherche car il

« est évident que l'écrit revêt une dimension particulière par rapport à l'oral du fait de la pérennité de l'énoncé qu'il permet »<sup>26</sup>.

La présente recherche a choisi de concentrer son analyse sur le discours de l'organisation privée, organisation qui s'est rapidement réapproprié la notion du Développement Durable pour la valeur communicationnelle que cette notion revêt et pour répondre à des critiques que la sphère publique en particulier médiatique et alter mondialiste, ont pu lui adresser.

Cette étude se base sur l'approche comparative au sein d'un même groupe, le Groupe SUEZ, par l'exercice d'une fonction au sein de deux de ses filiales pendant une durée similaire. La comparaison part d'une première expérience au siège de Lyonnaise des Eaux à Paris où la recherche a été menée au sein de la Direction de la Communication dans le pôle Communication Institutionnelle et Événementielle pendant 15 mois (septembre 2005 à décembre 2006). La seconde expérience a été menée au siège de Lyonnaise des Eaux de Casablanca à Casablanca à la Direction de la Communication et du Développement Durable avec la responsabilité du pôle Communication Événementielle et du Département Développement Durable pendant 16 mois (février 2006 à juin 2008). Ces deux immersions ont permis de mener deux études de terrain sur un programme commun au groupe intitulé « Accès à l'eau pour tous ». Les deux sites d'études se trouvent respectivement à Saint-Pol-sur-Mer (Dunkerque) et au Douar Lamkenssa (Casablanca). Des entretiens et des visites d'observation à SUEZ et SUEZ Environnement ont permis de compléter ces expériences.

---

<sup>26</sup> JALENQUES-VIGOUROUX B. « Dire l'environnement : le métarécit environnemental en question », Thèse en Sciences de l'Information et Communication, CELSA, 2006. p. 62.

L'entreprise privée interagit avec une multitude d'acteurs de la sphère publique et afin de comprendre la circulation de l'approche genre dans le cadre du discours « genre, eau et Développement Durable » ; il a paru important d'inclure l'analyse d'organisations liées à l'activité de SUEZ.

Pour commencer et saisir le cadre général d'actions sur cette thématique, il était nécessaire de réunir les déclarations des grandes conférences sur l'eau depuis 1972, la conférence de Stockholm sur l'environnement faisant office de moment fondateur sur les thématiques liées à l'environnement. Un total de 23 textes\* de conférences a été réuni des déclarations émises par les représentants d'Etat ou des experts sur les thématiques liées à l'eau, le Développement Durable et la femme. Cette analyse a permis de comprendre l'émergence de la thématique sur la scène internationale ainsi que les thèmes et enjeux qui lui sont liés.

Cette analyse a été complétée par une analyse quantitative stricte du contenu de textes législatifs sur l'eau, l'environnement et la femme votés et adoptés dans les deux pays. Cette démarche souhaitait répondre à l'importance de l'influence des textes de lois dans l'activité de l'eau. Dans le cadre du Maroc, certains discours royaux sur ces thèmes ont été sélectionnés pour mieux rendre compte du contexte local. En tout, 18 textes ont été analysés\*.

Dans le cadre de son action au niveau international, SUEZ entretient des relations avec des Organisations Non Gouvernementales ainsi que des organisations issues du système des Nations Unies. Etant donné leur variété et leur spécificité, choisir une ou plusieurs organisations était difficile. De fait, l'UNESCO a été choisi dans la mesure où SUEZ a un partenariat avec l'Institution pour l'Education à l'Eau basée à Delft au Pays-Bas (UNESCO – IHE). L'UNESCO regroupe des sections travaillant sur l'eau, le Développement Durable et le genre, notamment « genre et eau ».

Pour représenter les organisations non gouvernementales, deux associations ont été incluses étant donné qu'elles travaillent toutes les deux sur l'eau et le genre et qu'elles collaborent avec SUEZ. Il s'agit du Programme Solidarité Eau pour la France de l'Alliance Maghreb Machrek pour le Maroc. Au niveau local, aucune association n'existe au niveau de Lamkensa. A Saint-Pol-sur-Mer, Lyonnaise des Eaux travaille avec le Carrefour des Solidarités qui a été interrogé dans le cadre de l'étude de terrain française.

Autour de l'entreprise privée gravite un certain nombre de « parties prenantes ». Dans le cas du monde de l'eau, les collectivités locales, les élus et le monde politique sont très présents. Etant donné le caractère politique et local de ces acteurs, il a semblé non nécessaire de s'y attarder. L'entreprise privée entretient néanmoins des relations particulières avec le producteur de l'eau souvent une structure publique locale ou nationale. Dans le cas de l'étude de SUEZ et en tenant compte de son implantation locale, deux structures publiques distributrices d'eau ont été choisies : l'ONEP, l'Office National d'Eau Potable au Maroc et Eau de Paris, société d'économie mixte de la région parisienne. Ces organisations ont fait l'objet d'une analyse de discours de différents supports et d'entretiens avec leurs acteurs. Ce travail a permis de comprendre la circulation de l'objet dans la

---

\* Cf. liste en annexe, Présentation du Corpus.

sphère publique.

L'analyse des médias a été exclue étant donné l'importance du corpus déjà analysé. L'activité médiatique n'est cependant pas restée ignorée du fait de l'activité professionnelle exercée et du regard quotidien sur la revue de presse dressant le paysage des réactions externes sur les activités du distributeur d'eau.

Il est important de noter que le choix de quelques organisations est sélectif et réducteur. Le choix de cette étude donne un aperçu de la sphère environnante de l'organisation privée distribuant le service d'eau. De fait, ce choix pose une limite à la thèse qui présente un cadre particulier de circulation de l'objet limité à l'entreprise privée et certains acteurs avec qui elle interagit. La recherche invite à poursuivre l'analyse vers d'autres organisations.

## PREMIERE PARTIE

### FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

---

« Le livre d'eau à l'orée des roches  
S'était perdu d'un matin d'écoute  
D'une folie paisible sous le fard  
L'eau, l'eau rassembleras-tu ses traits  
Pour ma poésie d'errance. »

« Le Livre »,  
Taos Sadjine, *Clair d'eau*

Rassembler les traits de la recherche entre l'objet théorique et la spécificité de notre terrain, tel est l'objectif à l'orée de cette première partie. Destinée à présenter les étapes méthodologiques de la recherche, nous détaillerons les éléments discursifs à la naissance du discours Femme, Eau et Développement Durable.

Le premier chapitre vise à retracer combien l'eau, le Développement Durable et la femme sont des objets discursifs variés, transversaux et riches. Nous reconstituerons en première partie, les éléments discursifs d'un discours complet et particulier.

- **Le discours sur l'eau** s'est établi à partir **d'une histoire et symbolique complexe et riche**. Cet objet aux caractéristiques fondamentalement transversales évolue logiquement vers un enjeu aux défis multiples touchant tous les domaines. L'eau devient un débat de droit où les acteurs constituent progressivement un récit où s'opposent des positions idéologiques autour du concept de l'eau comme bien public.
- **Le discours sur le Développement Durable** s'est instauré autour du *Rapport Brundtland* dans un contexte porté sur les concepts de nature et environnement. L'eau est un chapitre du Développement Durable en tant que ressource limitée qu'il faut protéger au même titre que les autres ressources mises en danger par la croissance économique. Source de vie, l'eau est un discours qui mobilise des sujets transversaux placés au cœur de la vie sociale et du contrat.
- **Le discours sur la Femme** est construit autour de la promotion de l'égalité entre les sexes afin de favoriser la représentativité politique ou encore, l'égalité des salaires. Le discours sur la femme a été complété par la notion de genre en matière de gestion des ressources et théories de développement. A partir de cette analyse, nous présenterons les premiers éléments constitutifs sur Femme, Eau et Développement Durable.

Le deuxième chapitre conduira à présenter la **grille méthodologique, les terrains et le corpus étudié**, à mobiliser les outils pertinents pour articuler la théorie au terrain et à dresser les limites de l'étude.

- Nous détaillerons tout d'abord **la spécificité d'une grille d'analyse** établie en fonction du discours sur l'eau et des deux concepts de visibilité et invisibilité. Nous avons choisi de construire la grille d'analyse à partir d'une lecture flottante des éléments du corpus qui ont permis de différencier les thèmes « plus visibles » dans le secteur de l'eau en comparaison avec les thèmes « moins visibles ». Cet exercice permet de comprendre la globalité d'un corpus très dense et de procéder à une sélection des textes à étudier pour procéder à une analyse plus qualitative et ciblée. Pour cet exercice, nous avons établi une grille sur le discours Femme, Eau et Développement Durable. Cet outil permet de mieux délimiter et comprendre les enjeux du discours ainsi que de repérer leur émergence au sein du discours du corpus étudié à partir d'une posture de SIC. Ce mouvement vise à s'attarder sur la particularité de **ce discours au sein de la sphère publique et dans l'organisation afin de lier cet ensemble aux objectifs d'une recherche en SIC. Il vise à repérer le resserrement discursif autour de Femme, Eau et Développement Durable**.
- Après cette présentation des outils méthodologiques, **nous détaillerons les terrains en expliquant leur choix, leur statut et leur particularité**. Nous introduirons également dans quel contexte chacun de ces acteurs ont été étudiés dans la mesure où ce travail de thèse a été accompli parallèlement à l'exercice de fonctions professionnelles. Cette étape circonscrit le corpus étudié et la portée de ce travail de thèse.

Cette première partie répond à **l'objectif de poser le sujet, le discours et le contexte de Femme, Eau et Développement Durable**. Du positionnement théorique à la description de la méthodologie utilisée pour comprendre et analyser l'objet dans le corpus de référence de la thèse, cette première partie est une introduction du discours, de ses enjeux et des modalités d'études de ce dernier.

## CHAPITRE 1

### A LA RECHERCHE DE FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE

« A l'échelle cosmique,  
l'eau est plus rare que l'or »  
Hubert Reeves

A l'échelle de cette étude, restituer la particularité des trois discours de l'Eau, le Développement Durable et la Femme, est essentiel.

L'eau est un discours traversé par une richesse de croyances, de représentations et de perceptions jusqu'à l'émergence du discours sur l'eau où les défis de la gestion, du droit et du développement s'imposent. Il est un « chapitre » du Développement Durable, concept qui souhaite revoir les modalités d'organisation de nos sociétés et modèle de croissance. Dans cette dynamique, le discours sur la femme vise à l'égalité et a souhaité promouvoir une équitable répartition des pouvoirs et des ressources. Ses principes participent également à l'accomplissement du volet du Développement Durable. Nous nous attarderons en particulier sur l'approche genre qui s'intègre aux préoccupations et thèmes récents du Développement Durable et de la gestion des ressources en eau. **L'objectif est de rappeler les éléments discursifs propres à ces trois discours pour souligner leurs rapports et visée commune.**

A partir de cette description, nous reviendrons en particulier sur les concepts fondateurs à la base de la problématique posée qui interroge sur la construction de la visibilité d'un discours dans la sphère publique. Il s'agira de s'attarder sur **les principes guidant le discours de l'organisation en circulation au sein de la sphère publique.**

#### 1. TROIS DISCOURS INDEPENDANTS : EAU, DEVELOPPEMENT DURABLE ET FEMME

« Femme », « Eau » et « Développement Durable », trois termes à l'identité discursive forte. Ces trois mots désignent chacun, un discours porteur de représentations qui animent l'Espace public et les interactions entre les acteurs liés au sujet. Sans viser à dresser un inventaire de ce que chacun de ces discours soulève, nous souhaitons déployer des éléments discursifs caractéristiques de chacun pour cerner les liens potentiels de Femme, Eau et Développement Durable.

## 1.1. L'eau, de la symbolique au droit à l'eau

Immuable, indolore, incolore et sans saveur, l'eau est un « ligamen », un lien selon l'étymologie latine. Fonction essentielle du liquide transparent, l'eau « reliante » (G. Bachelard) crée du lien entre deux dimensions : le temps et l'espace. Liaisons heureuses et dangereuses entre les Hommes et les générations, l'eau exerce un transfert symbolique essentiel à nos civilisations. Doué d'un fort potentiel religieux, rituel ou encore, d'attachement émotif, l'eau est un élément intégré aux pratiques sociales qui font débats au sein de la sphère publique. Lieu culturel essentiel, la symbolique de l'eau, à définir comme une batterie de significations directement influencée par notre héritage socioculturel,

« reste soumise à des manipulations dont la signification n'apparaît qu'au décryptage de l'ensemble des croyances et des rites pratiqués par le groupe au cours de son histoire »<sup>27</sup>.

### a) L'eau, un discours fortement symbolique

Les grandes attributions symboliques de l'eau agissent sur le discours de l'eau à influencer notamment les programmes de gestion de l'eau.

- Enchaînement fluide aux courants irréguliers, ce flot constant et vital renvoie à des **images d'ambivalence fondamentale**. Duale, actrice à deux personnalités, Docteur Jekyll et Mister Hyde, l'eau associe valeurs antithétiques tant dans la symbolique religieuse que dans l'imaginaire issu des mythes et mythologies existants. Au fil de *La Torah*, *La Bible* ou encore du *Coran*, l'eau peut avoir une valeur de protection divine ou au contraire, de châtiment. A travers l'eau, Dieu protège ceux qui croient, elle est une bénédiction, un gage de l'approbation de l'Eternel. Elle est par exemple, identifiée à la pluie qui tombe et qui apporte la fécondité à la terre.

Cette protection se matérialise également par le puits comme dans le deuxième Livre de Samuel où une femme accueille deux messagers de David et les cache dans un puits (2<sup>ème</sup> Livre de Samuel, 18-20). Élément privilégié cité 63 fois dans *Le Coran*, l'eau est l'expression de la volonté d'Allah (Sourate 22, 63 et Sourate 25, 54). Toute vie étant créée à partir de l'eau, le liquide est considéré chez les musulmans, comme un bien précieux et recherché, à couler dans le paradis promis par Allah (Sourate 2, 25). Devenue redoutée, l'eau est le châtiment d'Allah (Sourate 52, 6-7 & Sourate 6,70). Cette ambiguïté

« dans tout *Le Coran* l'eau est qualifiée de manière ambivalente. Elle est matar, la pluie au sens négatif de danger destructeur et chutes d'eau violentes. Elle est aussi – selon la même racine ma<sup>28</sup> - le bienfait céleste envoyé par Dieu. Elle est alors fécondante et fertilisante »<sup>29</sup>.

Soumis à ses intempéries, l'eau correspond à la tempête qui se lève brutalement telle une fatalité valant à A. de Lamartine, sa célèbre complainte. Inconnue, douée d'une force non contrôlée, l'eau renvoie l'Homme à ses limites. C'est ainsi qu'il cherche à la dompter à l'image des fontaines, puits, collecteurs d'eaux usées, etc. sans en ôter la valeur symbolique de l'eau.

<sup>27</sup> HIDIROGLOU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994, p. 202.

<sup>28</sup> الماء « El ma », « eau » est le mot le plus court de la langue arabe.

<sup>29</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 60.

Le rôle de cette eau rêvée dans sa substance a une fonction de « double participation, participation du désir et de la crainte, participation du bien et du mal, participation tranquille du blanc et du noir » (BACHELARD, 1942 : 19). Cette ambivalence confère à l'eau toute sa fécondité. Lieu même de l'oxymore, ce balancement perpétuel entre pur et impur, rêve et réalité, vie et mort, offre à l'eau sa richesse symbolique. Elle devient le lieu de l'inspiration insufflant à l'Homme son énergie. Lieu épars et inépuisable, la projection dans l'eau a une fonction psychologique forte, celle de renvoyer à l'Homme sa propre image tel à Narcisse. Pour G. Bachelard, cette image de l'eau est porteuse d'espoir car « en méditant sur sa beauté, Narcisse médite sur son avenir » (BACHELARD, 1942 : 34). Cette analyse montre la fécondité du mythe de Narcisse,

« pour l'homme qui se mire et se cherche, l'eau devient un véritable écho visuel. Là se trouve une bifurcation fondamentale : on peut en rester à l'égoïsme ou entrer dans le monde »<sup>30</sup>.

- **L'eau est un facteur de civilisation**, elle dicte les principes fondamentaux à l'origine de la société collective à ordonner l'habitat, la ville, le quotidien de l'Homme. Dans les trois textes, l'eau est « métaphore de l'idéal de *La Torah* qui se répand » (HIDIROGLOU, 1994 : 49). Dans *Le Coran*, l'eau est l'attribut d'Allah, celui depuis lequel il préside les musulmans et ordonne sa Loi (sourate 11, 7). Dans *La Bible*, manifestation de la parole de Dieu, l'eau coule comme les écrits de l'Ancien Testament dans les épisodes du Deutéronome XXXII, 2 ; Amos 4, 12 ou encore, l'épisode des tablettes de la Loi. Ces dernières

« sont qualifiées d'averses bénéfiques, apportant salut matériel et spirituel. Elle fait de l'eau une véritable métaphore de la Loi, autrement dit de ce qui est à l'origine même du monothéisme »<sup>31</sup>.

Aujourd'hui encore, la Charia, loi qui régit les pays musulmans, désigne littéralement la loi de l'eau, une nouvelle « preuve d'une codification fort ancienne chez les Arabes » (LARBI BOUGUERRA, 2003 : 37). Symbole de civilisation, les exemples sont multiples. Rome, fondée par « un héros, non pas sauvé des eaux, mais sauvé par les eaux » (MALISSAR, 2002 : 14), a initié le génie de l'eau avec aqueducs, thermes, fontaines. Dans la civilisation égyptienne, le Nil est le fleuve sacré par excellence ; « pour les anciens Egyptiens, le Nil est Dieu » (LARBI BOUGUERRA, 2003 : 29). La gestion des crues du Nil est à l'origine de la création de l'Etat égyptien. Le Roi, garant de la gestion du fleuve, s'assure ainsi l'ordre social ; l'Egypte est « le don du Nil ». Lieu d'organisation, l'eau est particulièrement centrale dans l'architecture arabe, sa plus belle expression étant probablement l'Alhambra de Grenade.

L'eau s'érige comme un bien commun au fondement de l'organisation de la société pour lutter contre les effets néfastes des aléas météorologiques. Ugolin accusé d'avoir détourné la source pour son profit personnel dans *Manon des sources* a court-circuité l'organisation rationnelle de l'eau au détriment de la communauté villageoise. L'eau est placée au cœur de la société et des conflits. Pour y remédier, l'eau est légiférée,

« dans le Maghreb et en Andalousie, il existait un tribunal de l'eau où les sages de la communauté villageoise arbitraient les conflits entre les utilisateurs »<sup>32</sup>.

<sup>30</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 16.

<sup>31</sup> Ibid, p. 47.

<sup>32</sup> GOUBERT J.-P. *L'eau, puissance civilisatrice*. Paris : C.I. EAU, 2002, p. 48.

Source de conflits, elle a façonné le fonctionnement des administrations, des institutions humaines ou des modes de gestion de territoire. En tant que lieu de loi, elle est encore aujourd'hui, l'objet d'une législation fine et complexe. Enjeu mondial actuel, la législation internationale est à ses débuts soulignant combien l'organisation de la société civile internationale n'est pas encore réalisée... Pour cause, le droit à l'eau a été défini en 2002. Non réglée malgré la création de différents organismes internationaux, la question de l'eau

« est donc aussi un enjeu politique parce qu'elle peut être brandie en symbole de l'injustice sociale : injustice entre les deux mondes (...) L'eau est en quelque sorte conductrice de fracture sociale »<sup>33</sup>.

• **L'eau est un rite, un élément de purification essentiel aux pratiques culturelles et religieuses.** L'absence de couleur, d'odeur, de toucher fait de l'eau un liquide intact, celui qui offre le symbole d'une idée supérieure, d'une perfection vierge, d'un objet sans corps étranger. Le mythe de la pureté d'une substance chimique sans souillure est une conviction intimement liée aux valeurs religieuses et morales.

« Elle (l'eau) fait pénétrer le croyant dans l'économie du sacré. » (MASSON, 1985 : 11) Essentielle à la pratique religieuse, l'eau qui lave et purifie est un moyen de retrouver son lien avec Dieu. Elle est indispensable à celui qui veut se présenter « propre » - homme croyant - et non plus profane devant l'autorité divine ; « l'eau en lavant le corps devient un instrument du renouveau spirituel » (MASSON, 1985 : 11). Dans la religion musulmane, le lavage rituel est obligatoire avant de prier. Il se divise en trois catégories, les grandes ablutions ou lotion (Al Ghusl), les petites ablutions (Al Wudu) et la lustration (Al Tayammum). Ces ablutions sont prescrites dans la sourate Al Ma-Idah (Sourate 5,6).

Ce rite distingue les êtres purs des êtres impurs. Plus qu'un pouvoir distinctif du sacré et du profane, l'eau restaure le lien perdu par la souillure ou le péché. Ces pratiques se retrouvent dans la religion juive. Plusieurs rites de purification accompagnent la vie d'un juif comme le Miqvé, celui de la purification de la personne décédée avant son enterrement, la Bar Mistvah précédée par un bain, la fête du Kippour. Le rituel est particulièrement essentiel pour la femme réglée ou accouchée. Dans *Le Coran* (Sourate 2, 222) et dans la religion juive (Lévitique XV, 19), le sang mensuel est un mal qui rend la femme impure. A travers sa vertu de renouveau, l'eau offre à l'Homme de tendre vers l'Idéal de Dieu.

« Pour moi, le temple était la fontaine, et boire était la prière, l'accès direct au sacré. » Petite fille, A. Nothomb a un réflexe commun aux Hommes : considérer l'eau comme un acte religieux. Les mythes à travers les exemples de la légende du Styx, les pratiques de l'eau lustrale et les fontaines aux Temps médiévaux pouvant traiter la surdit  ou contre la cécit  (GRITTI, 2001 : 37). Le caractère du rite prend, à travers ces exemples, toute sa valeur encore retrouvée dans les centres de thalassothérapie véhiculant « une notion fondamentale : celle de pureté » (ROUX, 1997 : 192).

---

<sup>33</sup> MORGENZTERN M. (sous la direction) *Les Français et l'eau. 10 ans d'opinion et d'études 1995 – 2005*. Paris : C.I.EAU, 2005, p. 64.

Les significations religieuses ou les croyances populaires et mythologiques de l'eau des rites sont innombrables, elles ont toutes en commun de rendre l'Homme nouveau. L'eau matérialise le lien que projette l'Homme sur elle et devient force d'une vie nouvelle, rachetée ou lavée. Cette batterie de significations transforme l'Homme dans sa relation au sacré et profane.

- **L'eau est un lieu de transmission des valeurs traditionnelles.** Que ce soit dans *La Bible*, *La Torah* ou *Le Coran*, des « lieux significations » sont récurrents, c'est-à-dire, des lieux où le même type de scène se déroule. Ces derniers véhiculent une valeur sociale de transmission forte. Dans *La Torah* et *La Bible*, le puits est lieu de la rencontre. Derrière la rencontre qui s'y produit, deux valeurs essentielles sont transmises, celle du mariage et celle de la charité. Rebecca, Séphora et Rachel rencontrent leurs maris près d'un puits symbole de protection divine et préservation des valeurs familiales. Cela rappelle la répartition des tâches sous-entendue par les trois textes saints ; tâche féminine, le puits est associé à la femme plus particulièrement dans *La Bible* et *La Torah*,

« qui a l'époque pastorale, concerne surtout la femme, symbolise la sociabilité, les rencontres, les promesses de mariage (...) l'eau du puits est une eau matérielle à laquelle s'attachent des vertus familiales de transmission liées implicitement aux valeurs d'hospitalité »<sup>34</sup>.

D'autres lieux symbolisent le lien de transmission comme le fleuve. Dans la Genèse, le jardin d'Eden est entouré d'un fleuve qui se divise en quatre bras. S'y baigner pour Adam est un moyen de se faire pardonner d'avoir pêché. Dans *Le Nouveau Testament*, Jésus se fait baptiser dans le Jourdain. L'acte du Baptême est le retour à l'état originel de l'Homme avant qu'il n'ait pêché. Le fleuve véhicule dans *La Bible*, une valeur du pardon qui se traduit dans le profane, par une forte portée symbolique des fleuves dans les différentes civilisations.

Les lieux profanes, ceux que l'Homme érige, deviennent des vecteurs de transmission en tant que « l'eau a toujours mis en jeu l'ensemble de la collectivité » (GRITTI, 2001 : 42). Devenu le lieu des ablutions et assimilé à la Mosquée, le hammam est un « lieu privilégié de détente et de confiance » (JASKULKE, 2002). Les thermes romains sont ainsi des temps pour se retrouver. Au-delà du bain, c'est la valeur de rassemblement collectif que l'eau fédère comme les fontaines médiévales, occasions pour réunir la communauté villageoise.

Pour la collectivité, l'eau revêt une vertu thérapeutique forte qui renvoie à celle de la fontaine de jouvence et qui se traduit aujourd'hui, par le culte du corps. Comme les fontaines d'antan guérissaient les maladies, l'eau moderne a des vertus pour le corps retrouvées dans l'eau en bouteille. Les grandes marques ne s'y trompent pas, l'eau en bouteille s'associe aux fontaines guérisseuses. Pour J. Gritti, il existe une association entre le liquide vital et les étapes de la vie dont « le véritable principe organisateur est celui de l'âge : les fontaines sont spécialisées en fonction des quatre âges de la vie » (GRITTI, 2001 : 43).

- **L'eau est symbole de fécondité.** Indispensable à notre corps, cet élément recouvre 70% de la superficie de notre planète ; elle est créatrice et à l'origine de la vie. « L'eau est, par excellence, le

---

<sup>34</sup> HIDIROGLOU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994.

principe fécondant, le germe de toute chose. »<sup>35</sup> Dans *Le Coran*, l'eau permet la création des deux sexes (Sourate 25, 54), à l'origine de la vie animale et végétale (Sourate 24, 45 et 6, 99). Dans le pays d'origine du prophète, l'Arabie, « c'est là où l'eau est rare qu'elle renvoie, de façon la plus forte, à la vie » (LARBI BOUGUERRA, 2003 : 40). Dans *La Genèse* (1, 27-31), le « pouvoir fécondant des eaux renvoie à leur cycle particulier justifié par l'ordre de la création ». Dieu crée l'homme et la femme à son image et les assigne à la fécondité (La Genèse 1, 27-31 ; La Genèse 1, 6-10). Dans la religion juive, ce passage est essentiel pour instaurer la séparation des sexes et le rôle de chacun. L'esprit qui plane sur les eaux correspond à la séparation des principes mâle et femelle ;

« la division des eaux, au dixième jour de la création, en eaux supérieures et eaux inférieures, non seulement établit une différenciation entre l'au-delà du firmament - les cieux - et l'en-deça - la terre submergée - mais elle instaure aussi sur le plan de la sexualité une séparation des principes mâles et femelles nécessaires à la dynamique de la vie (TB Berakhot 65b, Ta'anit 4b) Les eaux féminines d'en bas forment une retenue (Miqvé) que Dieu nomme mers. »<sup>36</sup>

L'eau, divisée en deux sexes, est la seule qui puisse donner la vie. La séparation et complémentarité des deux eaux est retrouvée dans les croyances populaires du Moyen Age relisant le Nouveau Testament où

« le Christ lui-même était considéré par les gnostiques du Moyen Age comme le petit poisson que la Vierge prit dans la fontaine. Ce qui devait être compris comme la force de vie, dans la mesure où elle est portée par les eaux maternelles, l'alliance du vital masculin et du nourricier féminin à travers l'eau »<sup>37</sup>.

Les deux eaux qui s'unissent donnent toute vie. L'eau est ainsi « matrice originelle » (GRITTI, 2001 : 46). Cette symbolique est retrouvée dans l'imaginaire et les pratiques du monde profane.

« Pour les Anciens Egyptiens, la source de toute vie, qu'elle soit humaine ou divine est la masse d'Eau primitive qu'ils personnifiaient sous le nom de Nu et qui est à l'origine des deux fleuves sacrés : le Nil qui donnait la vie et le ciel qui flottait sur le bateau de Râ. »<sup>38</sup>

Fleuve et ciel, l'Eau primitive des Egyptiens est l'union des cieux et de l'eau. L'ère du renouveau, consacrait le début de la crue du Nil. Cette évocation de la fécondité est présente dans la mythologie grecque à travers Téthys qui symbolise la fécondité et renvoie au liquide amniotique où naît la vie. Tout autant, l'eau est aussi celle d'Okéanos, le couple représentant l'alliance pour la vie et rappelant que l'eau est masculine. L'existence d'une référence masculine de l'eau permet, pour cet auteur, de « relativiser ou plus exactement d'insérer l'eau dans le tout du cosmos ». L'eau est un mouvement global qui entoure et unit tous les êtres. Masculine comme féminine, les symboliques de l'une eau féminine sont néanmoins positives « comme dans tout élément symbolique très puissant -, la prédominance reste bénéfique car maternelle » (GRITTI, 2001 : 30).

**Pour conclure, les représentations symboliques de l'eau mettent en valeur la diversité des symboles et croyances liées à l'eau.** Ces croyances ont un impact sur les principes de gestion de cette ressource fondamentalement socioculturelle.

---

<sup>35</sup> BETHEMONT J. « L'eau, le paradis, l'enfer », Université Jean Monnet, Les Actes du FIG 2003 : Saint Dié des Vosges, 2003.

<sup>36</sup> HIDIROGLOU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994, p. 37-38.

<sup>37</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 29.

<sup>38</sup> LARBI BOUGUERRA M. *Les batailles de l'eau*. Paris : Editions Charles Léopold Mayer, 2003, p. 30.

« Deux cultures s'affrontent : pour l'une, l'eau est sacrée, et sa distribution est un devoir lié à la préservation de la vie ; pour l'autre, l'eau est une marchandise, dont la propriété et le commerce font partie des droits fondamentaux de l'entreprise »<sup>39</sup>.

## **b) L'eau, concept de droit pour tous**

L'eau, enjeu planétaire est devenu un des défis majeurs de notre millénaire. Aujourd'hui, plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à une eau saine et potable, plus de 30 000 personnes meurent d'une maladie hydrique chaque jour. Les chiffres alarmistes s'accumulent ; la planète est promise à une pénurie de l'eau annonçant une guerre pour l'or bleu. Dans cette perspective, les Etats se sont engagés à travers la Déclaration du Nouveau Millénaire à promouvoir l'accès à une eau sans danger pour la santé et accessible à tous.

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun »<sup>40</sup>.

Exclu de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, le droit à l'eau est défini en 2002 par l'ONU. Droit récent, l'enjeu est complexe : qui doit gérer ? Qui doit distribuer ? Les réponses apportées sont à l'image de l'organisation du secteur de l'eau qui brille par la multitude d'acteurs concernés et la complexité de la répartition des rôles de chacun. Liquide vital et enjeu de pouvoir, l'eau pose problèmes, défis, disputes. La question du droit à l'eau s'impose dans un contexte généralisé d'actions sur l'environnement.

Suite à la conférence de Stockholm en 1972, définir un droit à l'environnement est indispensable, avec lui celui d'un droit à l'eau. Il faut distinguer les textes instaurant un droit international positif et les déclarations et recommandations des Gouvernements comme le propose H. Smets dans son article sur le droit à l'eau publié en 2002<sup>41</sup>. Dans le cadre de cette thèse, nous nous intéressons en particulier au poids et à la force des conférences internationales que nous étudierons en Chapitre 3. A partir de la définition du droit à l'eau, nous pouvons néanmoins jeter les fondements discursifs et questions conceptuelles posées par le droit à l'eau.

Modernisation de la démocratie, gouvernance, gestion participative, intégration des acteurs en présence, prise en compte des acteurs locaux... Considération des intérêts de l'utilisateur. L'eau appelle à l'implication de tous et dans ce contexte, la participation de la femme est supposée et doit être encouragée. Dans l'objectif d'améliorer la gestion de l'eau, la question de la femme est liée au débat d'une gestion partagée et équitable de l'eau. Au regard de ces enjeux, le droit à l'eau s'érige comme un élément essentiel du discours sur l'eau dans la compréhension et l'analyse du discours Femme, Eau et Développement Durable.

---

<sup>39</sup> SHIVA V. *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*. Cambridge (Etats-Unis) : South End Press, 2002, p. 8.

<sup>40</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), lors de sa 29<sup>ème</sup> session à Genève, du 11 au 29 novembre 2002, p. 129 cité dans CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I. & TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*. Paris : éditions Robert Laffont, 2004, p. 269.

<sup>41</sup> SMETS H. « Le Droit à l'Eau », Académie de l'eau et CEDE-AESN, 2002, p. 36-37.

- **L'accès à l'eau cherche à garantir un accès en quantité suffisante d'eau par jour** définie à 40 litres d'eau par jour et par personne, un droit minimum qui reste inférieur à la quantité moyenne consommée dans les pays industrialisés comme en France (200 à 600 litres par jour) ou diffère sensiblement selon la CSP concernée comme au Maroc (de 25 litres à 600 litres par jour).

- **Le droit à l'eau suppose de garantir une eau de qualité, saine, potable,** sans danger pour les hommes et les femmes qui la consomment. De fait, l'accès à l'eau favorise un accès domiciliaire assurant que l'eau distribuée répond aux normes en vigueur. En France comme au Maroc, l'eau est le produit de consommation le plus contrôlé à l'échelle nationale. Malgré les normes en vigueur, nombre d'entre eux préfèrent la consommation d'eau en bouteille malgré l'amélioration de sa qualité comme en France par exemple.

« La qualité de l'eau du robinet s'est évidemment améliorée constamment depuis des décennies dans les pays développés, mais les enquêtes des médias font état d'un pourcentage croissant de gens qui reçoivent une eau non potable ! »<sup>42</sup>.

- **La tarification de l'eau est au cœur des enjeux liés au droit à l'eau** suscitant le plus de débats entre les conceptions du droit à l'eau. La formulation du droit à l'eau par l'ECOSOC statue sur ce débat à estimer que l'eau doit être « à un coût abordable » et non pas gratuite. La gratuité de l'eau est au cœur de perceptions culturelles. Bien commun, elle coule dans les rivières, accessible à tous sans restriction ou interdiction. En tant que telle, l'eau ne peut faire l'objet d'une tarification ou d'une commercialisation comme le souligne V. Shiva.

« Puisque l'eau nous est offerte gratuitement par la nature, le commerce de l'eau à but lucratif est une violation de notre droit inhérent à disposer de ce cadeau naturel, et une négation des droits de l'homme les plus pauvres »<sup>43</sup>.

Don de Dieu, la Déclaration de Dublin va à l'encontre des croyances religieuses qui

« stipule que "l'eau a une valeur économique dans ses utilisations concurrentielles, et elle devrait être reconnue comme bien économique". Dans le même sens, le prophète Mohammed déclara que l'eau devait être, avec le pâturage et le feu, un droit pour tous les musulmans (...) Selon cette notion, l'eau publique, dans son état naturel, ne peut être vendue »<sup>44</sup>.

- **La gouvernance de l'eau questionne la gestion de sa production, distribution et assainissement.** L'organisation du secteur de l'eau, déjà complexe, évolue de plus en plus vers un éparpillement versus une centralisation de l'organisation du secteur. Le secteur de l'eau s'organise sur deux axes : une législation internationale de plus en plus forte et une délocalisation à renforcer les pouvoirs locaux. La gouvernance de l'eau interroge le rôle de chacun dans une dynamique où le choix d'une gestion privée versus une gestion publique fait rage.

« Un dogme s'affirme avec force au tournant des années 80-90 du XX<sup>ème</sup> siècle. Le recours au secteur privé est indispensable. »<sup>45</sup>

---

<sup>42</sup> BARRAQUE B. « Cinq paradoxes dans la politique de l'eau », Environnement et Société, n°25, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, 2001. Voir : [www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/mondial/Barraque.html](http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/mondial/Barraque.html). Janvier 2008.

<sup>43</sup> SHIVA V. *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*. Cambridge (Etats-Unis) : South End Press, 2002, p. 50.

<sup>44</sup> AL JAYYOUSI O. « La gestion de l'eau selon l'Islam et la Déclaration de Dublin », dans FARUQUI N. I., BISWAS A. K., BIBINO M. J. *La gestion de l'eau selon l'Islam*. Paris : Editions Karthala, p. 63.

<sup>45</sup> LAIME M. « L'eau publique/privée : mondialisation et alternatives », dans *Le Monde diplomatique*, 2 mars 2007.

**En conclusion**, le discours de l'eau attaché à la problématique du droit à l'eau et de la gestion de l'eau **appelle à des représentations symboliques, culturelles et religieuses ancrées dans les pratiques et les perceptions sur le service de l'eau**. La prégnance symbolique et des représentations sociales est un élément à inclure nécessairement dans l'analyse du corpus et du discours pour expliquer ses enjeux et les débats que la gestion de l'eau suscite. Ces représentations et débats conceptuels influencent le discours sur Femme, Eau et Développement Durable où les questions de droit, gestion participative, qualité de l'eau et accès à l'eau sont des mots clés du discours.

## 1.2. Le Développement Durable, promesse d'un changement

« Le Développement Durable construit dans l'ordre de l'idéal toujours recherché, et toujours démenti par l'expérience, ce développement-là ne peut jamais être observé, pour la bonne raison qu'il habille un rêve plus qu'il ne saisit une réalité concrète. »  
Olivier Godard<sup>46</sup>

Étudier le concept de Développement Durable, c'est d'emblée poser sa complexité. Assez flou, « il nous faut plus que jamais, peut-être, envisager sérieusement de donner un contenu concret »<sup>47</sup>. Notion à succès, utilisée à outrance par les entreprises en quête de bonne image et par les ONG en quête d'influence sur les acteurs politiques, sa sémantique caméléon est peut-être le signal de son inconsistance utopique. Tel est, en tous les cas, l'enjeu posé par nombre des auteurs qui se penchent sur la teneur et tenue du concept face à la réalité.

Utopique, mal défini, plastique, ambiguë, il vogue dans les discours qui tentent de le fixer pour le rendre réalisable. Après une longue traversée historique, économique et scientifique, l'enjeu de la définition semble aujourd'hui stabilisé et résolu. Il est accepté l'adaptabilité d'un concept porteur d'un changement total. Le défi est d'arriver à changer durablement les valeurs pour adopter un nouveau modèle de contrat social. Ce schéma normatif doit répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »<sup>48</sup>.

### a) Le Développement Durable, un nouveau paradigme de valeurs

Au-delà des implications et discussions qui accompagnent la signification même de cette définition, l'enjeu du Développement Durable, pour la recherche scientifique, est d'interroger en quoi ce dernier répond aux principes qu'il pose : changer le paradigme des valeurs actuelles de notre société. De cette notion, il faut retenir :

- Le **glissement sémantique** parti de la nature, l'écologie, l'environnement vers le concept Développement Durable. Ce départ de la notion souligne l'importance de la responsabilité et du principe de précaution défini par H. Jonas en vue de mettre fin à la « fête industrielle ».

---

<sup>46</sup> Dans DUCROUX A.-M. *Les nouveaux utopistes du Développement Durable*. Paris : Les éditions Autrement, 2002.

<sup>47</sup> FERRY L. « Le progrès en est-il un ? » dans DUCROUX A.-M. *Les nouveaux utopistes du Développement Durable*. Paris : Les éditions Autrement, 2002, p. 259.

<sup>48</sup> CMED : *Rapport Brundtland, Notre avenir à tous*. Montréal : Fleuve, 1987.

- La **mise en visibilité** de ses principes et fondements par la sphère internationale dès l'intégration des enjeux sur l'environnement de 1972 jusqu'à aujourd'hui. Nombre de textes et déclarations officielles ont favorisé la diffusion des principes de ce concept. *Le Rapport Meadows* publié en 1972 réveille l'attention sur les effets de la croissance exponentielle depuis le début des Trente Glorieuses. *Le Rapport Brundtland* est la pierre fondatrice de la reconnaissance officielle de la notion sur la scène internationale en 1987. Les Conférences de Rio de Janeiro en 1992 et de Johannesburg en 2002 confirment la nécessité d'agir et la conscience globale d'enjeux urgents.
- **La redéfinition du contrat social** proposée par le Développement Durable révisant les théories économiques classiques notamment autour de croissance et développement. Ce changement conceptuel profond a suscité un balancement lexical autour de la compréhension du terme « durable » balloté entre « soutenable », « viable » ou encore, par la substitution du terme par celui d'« éco-développement ».
- Dépassés les débats autour d'une **polychrésie encombrante**, le Développement Durable est une promesse faite aux générations futures et une utopie où sont questionnés sa consistance et son caractère réalisable notamment dans une culture instantanéiste.

« Sommes-nous prêts à encore accorder une place au normatif dans une société où règne en maître la loi de la nécessité – celle, inéluctable et immédiate du marché ou de la communication médiatique, par exemple ? »<sup>49</sup>.

La rhétorique du Développement Durable se base, selon M. Jollivet, sur trois principes qui ont assuré son succès. Premièrement, c'est une promesse ; ensuite, une promesse pour une amélioration ; et enfin, une amélioration durable nourrie de critique contre la frivolité des sociétés occidentales. Son succès tient dans son irréalité économique et son flou discursif. Voulant tout et ne rien dire, le Développement Durable suppose d'intégrer les « contraintes de l'environnement dans le modèle d'équilibre général néo-classique lui-même » (HARRIBEY, 1998). Large précepte pour les entreprises et gouvernements dont l'implication réelle dans la préservation de l'environnement est difficile à mesurer, le Développement Durable s'intègre facilement à un discours à afficher. Normatif, impliquant une révision des valeurs et de ses responsabilités, derrière les penchants utopiques du Développement Durable se cachent un précipice de changements difficiles à affronter pour nos sociétés en crise multiple.

« Le Développement Durable est et sera l'histoire de notre adaptation à ces changements de données et de perspective. »<sup>50</sup>

En tant que tel, il se pose comme le nouveau contrat à signer par notre société. À partir de ce contrat qu'il propose, revenons sur le lien entre Développement Durable et eau.

## b) **Développement Durable et eau, discours de choix de modèle**

Eau et Développement Durable, quel est lien entre ces deux concepts déjà riches, transversaux, moteurs de changements profonds et de perceptions différentes ? Thème de la conférence de

<sup>49</sup> OST F. « Comment penser la durabilité dans une culture instantanéiste ? » Dans JOLLIVET M. *Le Développement Durable, de l'utopie au concept*. Paris : Elsevier, 2001, p. 96.

<sup>50</sup> DUCROUX, A.-M. *Les utopistes du Développement Durable*. Paris : Les éditions Autrement, 2002, p. 10.

Saragosse de 2008, la présentation de la conférence explique le lien entre cette ressource et cette notion.

« L'utilisation durable de l'eau constitue l'un des principaux défis mondiaux que l'Humanité se doit de relever ; un défi qui nous oblige à réexaminer notre rapport à l'environnement et à mettre au point de nouvelles stratégies en matière d'utilisation des ressources en vue d'éviter leur épuisement et la dégradation des systèmes environnementaux assurant la pérennité de la vie sur notre planète. »<sup>51</sup>

La gestion durable de l'eau appelle à « réexaminer notre rapport à l'environnement ». Élément vital aux aspects multiples, l'eau est un chapitre du discours clé du Développement Durable. « L'eau, source de vie » résume la force du mot eau en tant que ressource et lieu de croyances et d'affections profondes essentielles aux individus et à la société. Protection de la ressource, impératif catégorique ou combat invisible ; l'eau et le Développement Durable ont des liens multiples autant concrets que dans la pratique discursive.

- **L'eau est une « ressource »**, elle est liée à la Nature et la Planète. Le Développement Durable, concept issu des mouvements écologiques et environnementaux interpellant les hommes sur les ressources naturelles, vise la protection de la Planète en vue de les transmettre aux générations futures. L'eau est une ressource naturelle menacée, polluée, mal gérée et à défendre pour garantir une eau saine dans le futur. L'eau est un lieu de conflits de pouvoir ; « clé du Développement Durable, l'eau est de plus un bien éminemment politique qui façonne la géopolitique »<sup>52</sup>. L'or bleu implique de considérer sa gouvernance entre les acteurs sur la sphère publique. A ce titre, le Développement Durable suppose une réflexion et une réorganisation sous forme de contrat dans le temps. Comme l'eau est notre « appareil à regarder le temps » (P. Claudel), le Développement Durable lie le temps du passé, présent au futur. Cette

« notion clé est celle de contrat d'échange entre générations imbriquées, c'est-à-dire entre les différentes générations qui coexistent à la même époque. »<sup>53</sup>

Le Développement Durable englobe tout, tous les enjeux, au même titre que l'eau, ressource au cœur d'une multiplicité de défis imbriqués et en interrelation.

- **L'eau suppose de s'impliquer pour des enjeux globaux**, sa gestion appelle à une multiplicité de défis fondamentaux pour la société, un principe retrouvé dans le Développement Durable ; ce « terme est polysémique et son usage est multiple »<sup>54</sup>. Le caractère composite, intriqué et en mouvement tend à complexifier les deux objets. Grandes causes, grands combats, leur propriété fondamentale et impérative les rend d'autant plus difficiles à maîtriser, à ordonner, à légiférer. Au gré d'une bigarrure conceptuelle et de pratiques, ils figurent tels à de grandes difficultés que les hommes ont dû mal à penser, une complexité d'autant plus délicate à gérer qu'elle doit l'être dans l'urgence.

---

<sup>51</sup> Conférence de Saragosse, « Eau et Développement Durable », 2008.

<sup>52</sup> TAZI-SADEQ H. « Pour l'effectivité du droit à l'eau » dans « Pour », n°185, février 2005, traduit à l'anglais, dans l'OPTIMIST, Green Cross International, Winter 2005, p. 1.

<sup>53</sup> GODARD O. « Le Développement Durable et la recherche scientifique, ou la difficile conciliation des logiques de l'action et de la connaissance » dans JOLLIVET M. *Le développement durable, de l'utopie au concept*. Paris : Elsevier, 2001, p. 79.

<sup>54</sup> GEMDEV. *Développement Durable : quelles dynamiques ?* Paris : Cahiers du GEMDEV, 2003, p. 6

« Ce sont les dilemmes de l'humanité : nous ne pouvons percevoir les symptômes du profond malaise de la société qu'un à un. Nous restons incapables à comprendre leurs significations et les interrelations de leurs myriades de composantes. Nous sommes impuissants à diagnostiquer leurs causes fondamentales. Et donc nous sommes incapables d'imaginer les réponses appropriées. »<sup>55</sup>

Cette multitude à saisir rappelle le caractère transversal des deux objets à alimenter la « crise » pour répondre aux défis du Développement Durable et de l'eau.

- **La transversalité inédite des objets « eau » et « Développement Durable »** est synonyme de discursivité complexe. Globaux et aux interactions instantanées, multiples et multipliées, les deux objets supposent de mobiliser une diversité d'acteurs aux intérêts distincts voire en confrontation. Ils embrassent toutes les échelles, tous les secteurs, tous les horizons. Il est difficile de mobiliser un ensemble aussi hétérogène pour un objectif unique, ce qui confère à l'eau et au Développement Durable leur caractère profondément passionnant et motivateur. Ce discours connaît néanmoins des obstacles tant dans la mise en œuvre que dans la théorie.

« Une des grandes forces de l'environnement réside aussi dans sa faiblesse : la transversalité. Un sujet est rarement purement environnemental, il est souvent industriel, agricole, sanitaire, touristique, scientifique, financier, tout en ayant une incidence environnementale »<sup>56</sup>

Cette transversalité contribue à l'inertie face à l'urgence soulignant la lenteur des changements à accomplir. Outre la coordination des acteurs nécessaires, le caractère invisible des deux objets additionne de la complexité à l'action.

- **La visibilité et l'invisibilité de la cause environnementale** renvoient à la difficulté à concevoir que l'action humaine puisse avoir des effets sur le cycle de la Terre. Le changement climatique ou le trou dans la couche d'ozone explicite très concrètement cet aspect. Impossible à voir, l'idée qu'il existe un « trou dans le ciel » créé par l'homme a longtemps été controversée. Encore, figurer aux hommes qu'ils polluent en utilisant leur véhicule qui contribue à réchauffer la planète revient à établir des liens entre des phénomènes disparates et dispersés dans le temps et dans l'espace. L'être humain

« ne voit guère le fil rouge qui relie les problèmes d'écologie d'environnement de pollution de mise sur le marché de certaines cultures »<sup>57</sup>.

L'eau est à ce titre, un élément invisible par de nombreux aspects. Dans les pays industrialisés par exemple, tourner le robinet est un acte naturel qui n'entraîne aucun questionnement. Le consommateur ne conçoit pas l'ensemble des traitements dont l'eau a fait l'objet pour couler chez lui, ni les traitements qu'elle va suivre une fois qu'il l'a utilisée. Le concept d'une utilisation d'une « eau virtuelle » témoigne de la présence non perceptible du liquide dans notre quotidien.

« De plus l'eau virtuelle, invisible, est partout dans notre quotidien. De notre téléphone portable dont les puces et autres composants électroniques ne sauraient être produits sans un dépoussiérage soigné par plus de 1 000 litres d'eau à la plus modeste des voitures dont l'acier et les plastiques ont exigé 400 000 litres d'eau pour voir le jour, l'eau est omniprésente, nécessaire, incontournable. »<sup>58</sup>

---

<sup>55</sup> DELAUNAY J. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972, p. 139.

<sup>56</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 170.

<sup>57</sup> BOURG D., HULOT N., SCHLEGEL J.-P. *Pour que la Terre reste humaine*. Paris : Seuil, 1999, p. 8.

<sup>58</sup> AUBRY H. (Dir) *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 26.

Le caractère invisible des deux objets a contribué à développer un discours alimentant l'urgence et la réalité des menaces dont ils font l'objet. Cette urgence accompagne le caractère vital et impératif de leurs causes.

- **L'impératif de vie** est un élément fondateur de leur discours et de leur cause. L'aspect vital, planétaire et commun aux hommes constitue le cœur conceptuel et paradigmatique des deux objets. Ce défi lancé à l'homme dévoile les multiples problématiques auxquelles il doit faire face. Difficilement maîtrisables et longs à changer, il révèle les interdépendances entre les sociétés où les hommes doivent travailler ensemble pour défendre leur vie.

« Nous vivons en système clos, totalement dépendants de la Terre et dépendants les uns des autres, et pour notre vie et pour la vie des générations à venir. Tout ce qui nous divise est infiniment moins important que ce qui nous lie et le péril qui nous unit. »<sup>59</sup>

Protéger l'environnement, promouvoir un nouveau contrat social et garantir l'accès à l'eau, l'impératif de vie appelle à la responsabilité de chacun.

- **La protection de la Terre appelle à la responsabilité et l'éthique.** A fortiori, pour l'eau et le Développement Durable. La littérature sur le Développement Durable se réfère communément à la notion proposée par H. Jonas, le principe de précaution :

« Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie humaine sur terre ». <sup>60</sup>

A interroger les actes individuels et collectifs, la cause pour le Développement Durable doit s'imposer aux individus à travers une « heuristique de la peur » (H. JONAS). La question du comment reste un enjeu essentiel, « comment promouvoir une vraie éthique de l'eau ? »<sup>61</sup>. Convaincre qu'il ne faut pas gaspiller la ressource, ne pas se l'approprier pour ses besoins personnels ou la commercialiser est difficile. L'exemple des fleuves transfrontaliers est révélateur en tant que facteur d'éthique et prise de responsabilité collective. Au contraire des idées reçues, « l'eau est en fait davantage un facteur de paix que de guerre » (BARRAQUE, 2008).

- **Ces deux objets offrent un changement paradigmatique.** Les promesses du Développement Durable sont « un renouvellement paradigmatique, en cours d'établissement » (PASCUAL ESPUNY, 2007 : 30). Tout autant, les récentes évolutions poussent l'eau à changer de bien religieux à bien économique avec une tarification, cette difficulté a contribué à

« passer d'une représentation de l'eau sacrée à l'eau marchandise, d'où la coexistence de deux représentations à certaines périodes, leur métissage à d'autres, et enfin, la volonté de voir la domination de l'une sur l'autre »<sup>62</sup>.

La question de la gouvernance de l'eau semble correspondre aux mêmes promesses que celles véhiculées par le Développement Durable, elle appelle à un renouvellement profond de la gestion de l'eau. Les deux discours proposent de réviser les pensées conceptuelles de notre gestion de

---

<sup>59</sup> Message de Menton, Courrier de l'UNESCO, juillet 1971 cité par DELAUNAY J. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972, p. 21.

<sup>60</sup> Hans Jonas cité par BOURG D. *Le nouvel âge de l'écologie*. Paris : Descartes & Cie, 2003, p. 65.

<sup>61</sup> Message de K. Matsura, Conférence « Dialogue du XXI<sup>ème</sup> siècle », UNESCO, 2006.

<sup>62</sup> AIT AMARA H., CHARIF A., LAHLOU M. « L'eau au cœur du développement humain dans le Maghreb contemporain » dans AUBRY H. (Dir) *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 109-110.

l'environnement et les perceptions en circulation dans la sphère publique. L'ensemble de ces éléments discursifs proches met en évidence les liens entre l'eau et le Développement Durable. Leur description révèle néanmoins un écart entre les deux objets. L'eau en tant que grande cause s'instaure comme un chapitre du Développement Durable.

**Pour conclure**, de cette description des éléments discursifs de l'eau croisée au Développement Durable, il faut retenir que **l'eau est un discours intégré au Développement Durable et que sa gestion est au cœur des débats actuels en vue de la préservation de la planète**. Dans ce contexte, les problématiques de l'eau se concentrent sur qui doit gérer l'eau et constituent le cœur du discours de l'eau. A partir de ce constat, **la question de la gestion de l'eau par la femme en vue du Développement Durable semble un enjeu essentiel à traiter pour nos sociétés**, un relais essentiel vers la naissance du discours sur « Femme, eau et Développement Durable ».

### 1.3. Femme, égalité, genre et gestion des ressources

« Erving Goffman proposait que 'le genre est l'opium du peuple', et non la religion.  
Pour poursuivre une transposition un peu provocante,  
on pourrait ajouter qu'il pourrait aussi bien être d'une certaine manière,  
'l'opium des intellectuels'. »  
E. Le Nouvel

#### *Note de préambule*

*Il a été souligné la variété d'appellations du genre entre approche, notion, problématique, théorie, éléments du genre, concept voire paradigme. L'objet de cette recherche n'est pas de s'attarder sur ce que ces différents mots désignent et de fait, ne distingue pas dans l'utilisation de ces termes, une différence de définition.*

En anthropologie, la différence biologique des deux sexes est à l'origine du fonctionnement de la société, elle construit ses valeurs et mécanismes. La différence sexuelle contribue à attribuer une identité « homme » et « femme » sur lesquelles le genre réfléchit. À partir de la différence sexuelle s'établit des rapports de société à l'origine de la définition du masculin et du féminin et où circule l'affirmation d'une infériorité du sexe féminin. Dès l'identification de cette domination masculine émerge les études féminines pour analyser ses origines et ses mécanismes. Revenons sur la construction du discours sur la différence entre les sexes à l'origine des études genre.

#### a) De la différence entre les sexes au Gender Studies

Restituer les éléments à la naissance des Gender Studies consiste à considérer les étapes théoriques sur la différence sexuelle, l'affirmation d'une identité genre et les apports du féminisme.

- **La différence sexuelle** est à l'origine de la société et de l'individu. Traditionnellement, l'enfant naît dans un contexte sexuel bipolaire représenté par deux sexes (père et mère). Cette étape est fondamentale à la constitution de l'être pour distinguer son sexe biologique d'appartenance, un élément facteur pour la construction de son identité. La différence sexuelle fonde la société où se

rejoignent les trois piliers définis par C. Lévi-Strauss. Ces derniers sont basés sur la conception d'un sexe féminin inférieur à protéger. Pour l'auteur de *Tristes Tropiques*, les trois conditions à la constitution d'une société sont la prohibition de l'inceste, la répartition sexuelle des tâches qui conduit à la division des tâches traditionnelles et la forme reconnue de l'utilisation des sexes.

Dans *Masculin / féminin. La pensée de la différence*, F. Héritier présente ces piliers comme la « valence différentielle ». Cette construction de la hiérarchie des sexes est l'effet d'un phénomène établi à partir du sexe biologique. Ce rapport des sexes s'impose comme

« à l'origine des catégories cognitives : opération de classement, opposition, qualification, hiérarchisation, grilles où le masculin et le féminin se trouvent enfermés »<sup>63</sup>.

Cette distinction biologique construit une logique sociale, « des lois générales ou tout au moins des modèles d'intelligibilité à visée universelle de pratiques sociales » (HERITIER, 1996 : 34). Ces représentations imposent la supériorité du sexe masculin et à partir de plusieurs facteurs biologiques : la chaleur du sexe masculin et son sperme fécond, l'irrégularité de la fécondité du sexe féminin et la croyance ancestrale d'un matriarcat primitif. Ce caractère biologique, une « force structurale » (HERITIER, 1996 : 165) a initié un rapport social selon la symbolique des deux sexes, un sexe supérieur entrant, plein au contraire d'un sexe inférieur réceptacle, vide. Il justifie le rapport social actuel où les femmes sont sous la dépendance des hommes. La différence entre les sexes révèle surtout un problème, « celui du pouvoir » (HERITIER, 1996 : 289) et une manipulation symbolique qui a contraint les femmes dans leurs prérogatives. Effet de l'habitus, cette domination symbolique se retrouve chez P. Bourdieu où la division sexuelle du travail est fondée sur la division des corps où s'exerce à travers

« la force symbolique (...) une forme de pouvoir qui s'exerce sur les corps, directement, et comme par magie, en dehors de toute contrainte physique »<sup>64</sup>.

Les hommes sont jugés sur leur virilité, leur capacité reproductive et la place qu'ils occupent dans la société au contraire des femmes jugées sur leur honneur, leur fidélité et virginité. Deux valeurs s'opposent, celle du courage à celle de la culpabilité. La sexualité devient le lieu de la performativité et de la domination. Les schèmes de pensée se dessinent à travers ces observations : l'homme se construit dans la relation tandis que la femme est un être perçu qui a peur de soi-même.

Dans l'économie, les femmes deviennent naturellement un lieu d'échanges d'où la prohibition de l'inceste, son exclusion des places publiques et l'affirmation de son statut de victime. Cette domination symbolique s'exerce dans le langage, un argument repris par d'autres comme F. Irigaray ou J. Butler ; la femme est dès la naissance exclue de l'être universel désigné par le terme Homme. Vecteur de domination, l'absence linguistique explique les débats actuels pour féminiser le langage. À travers la langue, c'est un discours de la perpétuation de la domination soulignée dans l'ouvrage de G. Duby, *Histoire des femmes*.

La différenciation entre les sexes fonde la société ; elle constitue les ferments de l'identité masculine et féminine. Vecteur de l'organisation des sociétés, cette distinction évolue aujourd'hui vers une

---

<sup>63</sup> HERITIER F. *Masculin / féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob, 1996, p. 25.

<sup>64</sup> BOURDIEU P. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil, 1998, p. 44.

remise en question de ses fondements, une analyse de ses mécanismes et des normes d'où sont nées les différences construites des deux sexes. Cette opération du refus d'une certaine « domination symbolique », au refus de l'utilisation de « l'appareil idéologique qui leur interdit d'analyser le domaine des femmes en tant que partie intégrante de la production sociale » (BISSILIAT, 1992 :12) a abouti à la naissance de l'approche genre.

- **La naissance des Gender studies est le résultat d'un processus qui s'interroge sur l'identité masculine / féminine.** « Je ne suis pas femme, je le deviens », cette phrase célèbre de S. de Beauvoir signifie que la femme doit produire sa féminité aux yeux de la société. Parties des réflexions nées de l'anthropologie, issues des Cultural Studies et étroitement liées aux mouvements féministes, les études genre souhaitent pallier un manque théorique et épistémologique qu'une citation célèbre de V. Wolf résume, « la science semble-t-il n'est pas asexuée, elle est un homme ». Les sciences ont pensé les hommes sans penser les femmes.

« On peut dire à nos étudiants, surtout à ceux et à celles qui pourraient un jour faire des observations sur le terrain, que nous n'avons fait que la sociologie des hommes et non pas la sociologie des femmes, ou des deux sexes. »<sup>65</sup>

Le genre appelle à penser de façon « asexuée » d'où le choix du terme de Gender issu de l'article de R. Stoller « Sex and Gender » selon lequel « le genre serait au sexe ce que la culture est à la nature »<sup>66</sup>. Le genre issu des études américaines consiste « à retracer le processus de la production du discours et de la diffusion des idées sur les hommes et sur les femmes »<sup>67</sup>. Cette position conçoit les relations de l'identité sexuelle à la norme pareille à la domination de l'identité masculine sur celle féminine. Selon J. Butler, les travaux de M. Foucault éclairent ces observations. En tant qu'individu, l'être humain subit nécessairement une forme de domination. Aussi, le genre devient une approche qui réfléchit à la constitution de l'individu sexué à l'intérieur et en dehors des normes et schèmes dominants. Les travaux de J. Butler sont à ce titre, clés dans les théories du genre.

Placés dans la lignée de la French Theory, les travaux de J. Butler proposent de « défaire le genre » selon le titre d'un de ses ouvrages. Le concept de genre est construction et déconstruction, un mouvement perpétuel qui pense l'individu en mouvance dont l'identité va connaître des étapes. Aussi, réguler le genre, le figer dans une définition qui satisfait le travail scientifique est simultanément lui retirer sa fécondité théorique. Cela supposerait que le genre est une norme qui opère au sein des pratiques sociales et ce standard « sexuel » permettrait la reconnaissance sociale. La norme est perçue comme une autorité à l'image de celle décrite par M. Foucault dans *Surveiller et punir* ; « le genre est une norme régulatrice mais c'est aussi une norme produite au service d'autres types de régulations » (BUTLER, 2006 : 70).

---

<sup>65</sup> MAUSS M. « La cohésion sociale dans les sociétés polysegmentaires » dans *Bulletin de l'Institut français de sociologie*, I, 1931.

<sup>66</sup> FASSIN E. « Le genre aux Etats-Unis » dans BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*. Paris : La Martinière, 2004, p. 25.

<sup>67</sup> LEE DOWNS L. « Les gender studies américaines » dans MARUANI M. *Femmes, Genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2005, p. 359.

Dans *Troubles dans le genre*, cette norme de genre est l'effet d'une domination, d'effets de genres. Son objectif vise à penser *tous* les genres dans leur multiplicité autour de notions comme « transgenre » ou « queer » ; « la notion queer naît pour effacer les effets d'invisibilisation de l'expression gay and lesbian » (BUTLER, 2005 : 29). Le choix des termes souligne à quel point les femmes sont toujours marquées, elles ne sont pas l'être universel ; « les femmes constituent l'*irreprésentable*. Autrement dit les femmes représentent le sexe impensable entre l'absence et l'opacité linguistique » (BULTER, 2005 :73). La difficulté est de trouver une place au féminin, d'évacuer l'asymétrie de genre. C'est ainsi que M. Wittig porte son analyse sur le langage et la 'marque du genre'. Quel est l'impact philosophique sur l'être et sur le genre, sur le désir d'être homme ou femme quand existent des affirmations telles que « you make me feel like a natural woman »<sup>68</sup>.

Au fil de ces travaux et réflexions, devenir une femme est l'effet d'une obligation sociale et culturelle. Cette domination culturelle qui rattache les Gender Studies à l'Ecole de Francfort vise à penser hors de la norme, hors de tout produit culturel, hors de tout concept même. Pour E. Fassin, penser en dehors de tout système ramène à interroger les rapports du genre et pouvoir. Pour s'évader du schéma dominant et imposer une existence par soi-même, il faut obtenir une représentation au centre de la sphère publique afin que son identité existe...

- Discours de revendication, les Gender studies s'appuient sur **les apports du féminisme**. Philosophie et doctrine pour revendiquer l'égalité entre femmes et hommes, le mouvement a émergé au XIX<sup>ème</sup> siècle pour le droit de vote. Il s'est généralisé autour de questions clés comme la participation des femmes au pouvoir, leurs conditions de vie, leur place au travail... Les mouvements féministes ont contribué à lancer des études féministes, féminines et de genre. Les différents apports des mouvements féministes au genre sont visibles à plusieurs niveaux.

**Le combat pour** la représentation politique dans la sphère publique et l'exercice du pouvoir a permis l'affirmation de la femme. Pour P. Bourdieu, les actions féministes ont poussé un

« élargissement considérable de l'aire du politique ou du politisable en faisant entrer dans la sphère du politiquement discutable ou contestable des objets et des préoccupations écartés ou ignorés par la tradition politique »<sup>69</sup>.

Le féminisme a nourri le concept genre sur les thèmes des inégalités et représentativités des hommes et femmes sur la sphère politique.

L'un des grands combats des féministes est **le langage**. Faire admettre l'existence du féminin dans le langage a constitué une étape importante du mouvement féministe pour asseoir leur poids politique.

« Pour la théorie féministe, le développement d'un langage représente pleinement ou adéquatement les femmes semblait indispensable pour promouvoir la visibilité politique de ces dernières. »<sup>70</sup>

---

<sup>68</sup> Célèbre chanson, « tu me fais sentir femme ».

<sup>69</sup> BOURDIEU P. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil, 1998, p. 124.

<sup>70</sup> BUTLER J. *Défaire le genre*. Paris : Editions Amsterdam, 2006, p. 60.

L'idée d'une existence langagière est de former des éléments discursifs et une inscription scripturaire qui marque l'existence de la femme renvoyant aux théories sur le langage. Le discours est vecteur de pouvoir, de représentation et de visibilité. Les divers travaux sur le genre résument ainsi les deux apories auxquelles est confronté ce champ : la sexualité et le langage. Aussi, les études féministes ont contribué à replacer le débat sur le terrain de la représentation, celle de la visibilité de la femme et des femmes dans la sphère publique.

Dernier élément, **l'écoféminisme** correspond au mouvement général de réflexion sur les femmes et l'environnement. *Le féminisme ou la mort* de F. d'Eaubonne présente le lien entre la femme et la nature. Il reprend des principes déjà énoncés dans l'ouvrage *Silent spring* de R. Carson publié en 1962. L'écoféminisme part du constat que les problèmes environnementaux touchent les femmes, et, particulier dans les pays dits en voie de développement. Liée à des manifestations de femmes indiennes contre la déforestation sensibilisant aux effets de la domination masculine sur les ressources environnementales, cette écologie dite « sociale » souhaite promouvoir l'autonomie des femmes, leur participation politique à la vie de la communauté. Ce mouvement suppose une certaine lutte pour la représentation des femmes selon V. Shiva sur *L'écoféminisme* publié en 1983. L'écoféminisme porte l'attention sur les rôles des femmes dans la gestion des ressources, un aspect mis en avant dans les réflexions liant genre et développement.

**Pour conclure**, le genre est un courant théorique qui interroge sur la construction de l'identité – Homme ou Femme – en interaction avec la société, la domination culturelle, le pouvoir. **Le genre est une approche en construction, fruit de la circulation des idées, des pratiques et des discours des acteurs au sein de la sphère publique.**

## **b) Naissance de genre et développement**

Le concept né des études états-uniennes est investi par les problématiques de développement où il apparaît un moyen d'intégrer la participation et les bénéfices du développement économique pour les femmes.

- Les études de développement et genre interrogent **le rôle des femmes dans le développement économique** autour des travaux fondateurs d'E. Boserup. *La femme face au développement durable* s'intéresse à la perspective de l'intégration des femmes et les conséquences du développement sur les femmes. L'auteure incite les gouvernements à penser des programmes au bénéfice des femmes dans une perspective de développement rural, urbain et local. Son approche historique et descriptive souligne combien s'intéresser à elles est devenu nécessaire. Pour se faire, elle illustre ses propos à travers des exemples concrets de plusieurs pays en Asie ou en Afrique. Cette description restitue très simplement comment la femme est marginalisée.

« Le développement économique et social entraîne inévitablement la désintégration de la répartition du travail entre les deux sexes, telle que la tradition l'a établie dans le village. Avec la modernisation de l'agriculture et la migration vers les villes, un nouveau modèle de travail productif en fonction des sexes apparaît pour le meilleur et

pour le pire. Il y a cependant un danger manifeste : au cours de cette transition, les femmes seront dépossédées de leurs fonctions productives et de ce fait, tout le processus de développement sera retardé. »<sup>71</sup>

Cette approche est nommée « intégration de la femme au développement ». Ce travail met en évidence les rôles productifs de la femme longtemps ignorés et qualifiés de travail « invisible ». Sous-évalué, il relève l'activité de la sphère domestique, du secteur informel et du secteur de l'agriculture de subsistance. Le travail d'E. Boserup initie l'approche Genre et Développement et influence les politiques de gendérisation nationale et deux décennies de programmes internationaux de 1970 à la fin des années 90.

- A la suite d'E. Boserup, la notion s'enrichit autour de la question de **la planification et sur comment répondre aux besoins des femmes et des hommes** à travers l'approche de C. Moser. Cette dernière définit trois rôles des femmes et des hommes. Le premier rôle est le rôle productif c'est-à-dire le travail exécuté. Pour les femmes, cela comprend principalement la production agricole. Le deuxième rôle concerne la responsabilité de mettre au monde, d'éduquer les enfants et d'exécuter les tâches domestiques. Ce rôle est prioritairement celui des femmes, les hommes s'impliquant traditionnellement moins dans l'éducation de leurs enfants et les tâches ménagères. Le dernier rôle est le rôle communautaire qui comprend les activités d'administration de la communauté, la place exercée au sein des groupes existants, des autorités publiques... Pour les femmes, ce rôle consiste le plus souvent à assurer la gestion collective des ressources peu abondantes alors que pour les hommes, il s'agit d'organiser et gérer la société au niveau politique formel comme la justice, la sécurité. La différence entre les deux sexes est souvent la rémunération de la tâche accomplie, les femmes travaillant sur la base du volontariat. Pour C. Moser, le genre a permis de mieux cibler les besoins des hommes et des femmes notamment en matière de planification.

« Cette notion (le genre) souligne Carol Moser (1987) permet de distinguer les nécessités concrètes (production) des besoins stratégiques (conditions sociales), distinction fondamentale en matière de planification car elle indique les réelles limitations des modes d'intervention. »<sup>72</sup>

L'expérience a montré l'intérêt de mêler le cadre conceptuel avec une méthodologie issue de la pratique et de l'expérience. Selon C. Moser, les stéréotypes économiques sont persistants notamment celui de la femme devant rester à la maison. L'enjeu de la planification est d'identifier les besoins et les rôles de chacun. Au-delà de la théorie, l'enjeu est de faire correspondre pratique (des femmes qui s'occupent en majorité de leurs enfants) et théorie (favoriser un rôle plus stratégique de la femme au sein des communautés). Le défi est de dépasser la « subordination culturelle » à travers la reconnaissance des compétences, la réponse aux besoins basiques de la femme, le versement d'un salaire, etc. Les efforts doivent porter sur la prise de conscience des

---

<sup>71</sup> BOSERUP E. *La femme face au développement économique*. Paris : Presse Universitaire de France, 1983, p. 9.

<sup>72</sup> PINTON F « Les stratégies de genre favorisent-elles le développement ? Des femmes en forêt colombienne » dans BISSILLIAT J. *Relations de Genre et Développement, Femmes et Société*. Paris : ORSTOM (Coll. Colloques et Séminaires), 1992, p. 202.

femmes du rôle qu'elles peuvent jouer dans la communauté, un rôle autre que celui de la seule gestionnaire.

- Les années 90 s'ouvrent sur les divers champs d'application pour **la promotion d'un développement basé sur l'égal participation des hommes et des femmes**. Les travaux de L. Beneria soulignent les apports de l'influence des théories féministes sur l'économie, « l'approche féministe commence enfin à avoir un impact dans le domaine des sciences économiques » (BENERIA, 2001 : XIII). Sans remettre en question l'apport d'E. Boserup, son approche de l'intégration au développement maintient la femme dans son rôle de reproduction sociale que seule la prise de pouvoir peut dépasser. Pour L. Beneria, il est nécessaire de plaider pour une logique de « egal partners » que le genre croisé au politique permet. De l'autre côté de l'Atlantique, la réflexion est également portée sur ce rapport entre genre, développement et économie. À partir d'exemples issus d'expériences des quatre coins du monde, les travaux de J. Bissiliat et C. Verschuur pensent le rapport genre et économie comme un moyen de changer le modèle économique.
- Le dernier aspect est le rapport entre **genre et problématiques environnementales**.  
« les femmes sont perçues comme des gestionnaires privilégiés de l'environnement, cela peut être source de solutions pour la crise environnementale »<sup>73</sup>.

Dans le contexte de Développement Durable, R. Braidotti est une des premières à s'intéresser plus particulièrement à Femme et Développement Durable. Elle propose des modèles pour résister au modèle dominant,

« il faut chercher des moyens non-dominateurs de faire de la science, pour cela, nous nous sommes inspirés de la critique féministe post-moderne de la science »<sup>74</sup>.

L'objectif de croiser genre et Développement Durable vise à multiplier les facteurs en jeu dans l'économie du développement et à modifier le discours pour introduire le changement.

### **Conclusion sur les théories Genre et Développement**

De ces auteures, il faut retenir la **réappropriation du genre par différents domaines** investissant les domaines de l'économie du développement et de l'environnement. Toutes dénoncent un **modèle dominant** que le genre se propose de redéfinir.

#### **c) De genre et développement à la gestion des ressources**

Les théories de Genre et développement évoluent concrètement dans les programmes d'aides à travers plusieurs approches inspirées de la théorie de l'intégration des femmes au développement, de genre et développement, prise de pouvoir, etc.

- Les années 50-60 sont marquées par **l'approche dite « aide sociale »** qui vise à faire participer les femmes en tant qu'agent de reproduction ; les femmes sont des bénéficiaires du développement subordonné à un système de développement dominé par les hommes.

---

<sup>73</sup> BRAIDOTTI R., CHARKIEWICZ E., HAUSLER S., WIERINGA S. *Women, the environment and sustainable development. Toward a theoretical synthesis*. London: Zed Books Ltd, 1994, p. 2.

<sup>74</sup> Ibid, p. 11.

- L'approche de l'**Intégration des Femmes au Développement** (IFD) apparaît au cours des années 70 ; les femmes doivent s'intégrer au développement à travers des activités rémunératrices. Ces dernières sont des activités traditionnelles ou métiers d'artisanat qui ne modifie pas la place de la femme dans la société. Elle se traduit en anglais par « Women and Development » et reste encore appliquée aujourd'hui. Cette approche évolue vers l'**approche par la lutte contre la pauvreté** qui postule que la subordination des femmes est liée à leurs revenus faibles. Au cours des années 80, c'est l'âge de l'**approche par l'efficacité** qui veut reconnaître le rôle de la femme dans le développement.

- L'**approche pour le renforcement des capacités** sert la promotion de l'autonomie et prise de pouvoir des femmes par l'affirmation d'une nouvelle conscience de soi, de nouveaux droits et rôle dans le développement économique. Elle suppose une remise en question de l'organisation qui rend difficile sa mise en application.

- L'**approche genre et développement** apparaît dans les années 80, elle se présente comme une alternative à l'IFD pour les deux sexes et non plus seulement les femmes. Elle se base sur les outils genre pour prendre en compte les besoins des hommes et des femmes dans une vision égalitaire du développement.

Ces mouvements conceptuels qui accompagnent les programmes de développement influencent directement les décisions en matière de gestion des ressources et en particulier, de l'eau. Les organismes internationaux au même titre que les conférences internationales jouent un rôle clé dans l'affirmation d'un discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Ce discours se niche plus particulièrement dans les discours et programmes sur la gestion intégrée des ressources en eau. Sans vouloir devancer l'analyse des textes des conférences qui sont essentielles à la constitution du discours sur Femme, Eau et Développement Durable, nous souhaitons retracer rapidement les moments théoriques clés qui ont marqué la naissance et la mise en visibilité de ce dernier.

- Suite de la DIEPA, de la conférence de New Dehli à celle de Rio, est **un moment fondateur du principe genre et eau**. La gestion intégrée de l'eau (GIRE) intègre officiellement la participation des femmes à partir de la Conférence de Dublin (1992). Cette dernière reconnaît l'importance du rôle de la femme dans la gestion de l'eau. Cette reconnaissance est le fruit d'un processus lié au genre et développement et l'affirmation d'un éco-féminisme favorable à l'affirmation du rôle de la femme en matière de gestion des ressources.

- Le début des années 90 est marqué par la **définition et délimitation de ce que genre et eau comprend**. Ce mouvement est marqué par le lancement de diverses activités qui définissent et invitent à intégrer l'approche genre dans les méthodes de gestion de l'eau. Ce travail est notamment mené par la Banque Mondiale qui joue un rôle clé en matière d'analyse genre dans les projets d'adduction d'eau notamment en communes rurales. Elle publie des ouvrages de dissémination et lance plusieurs programmes avec le PNUD à travers un programme de recherche sur l'eau et les

installations sanitaires ou encore, les plans d'eau en Asie et en Afrique (*World Development Report* en 1992, *Water Resources Management: a World Bank Policy Paper* en 1993 ; travaux de D. Narayan, *Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects* ; de M.S. Fong, W. Wakeman and A. Bhushan, *Toolkit on Gender in Water and Sanitation*.) Le travail de la Banque Mondiale se place dans la lignée d'un Développement Durable qui marque un changement conceptuel basé sur la demande et la société.

En réponse à ce modèle, l'Agence Suédoise pour la Coopération Internationale au Développement (ASCID) organise un atelier en 1993 sur « Genre et Gestion des ressources en eau ». A la suite de cet événement, C. Green et S. Baden interroge le modèle de la Banque Mondiale (*Water Resources Management: a macro-level analysis from a gender perspective*, 1994). Le Rapport Baden et Green présente les insuffisances de l'analyse genre dans l'approche de la Banque Mondiale à valoriser les actions à prendre au niveau politique.

- La Conférence de Pékin de 1995 **officialise la définition de genre** et institue au passage, les éléments intégrés à la gestion des ressources en eau et genre. Cette conférence souligne à nouveau l'importance de la prise de pouvoir des femmes et la promotion d'un développement égalitaire. En matière d'eau, il s'agit de renforcer les capacités des femmes pour l'égal accès aux ressources, à la prise de parole et prise de décision.
- De 1995 à 2002, la production littéraire **justifie et concrétise** ce concept genre et eau à travers une multiplication d'études de cas. Il s'agit d'attester par des exemples issus de la réalité. Nombre de rapports détaillent des exemples locaux avec une attention particulière accordée à l'Afrique. La coopération française s'illustre à ce titre à travers nombre de retours d'expérience comme produit par l'OCDE en 1995 (*Le rôle des femmes en Afrique dans la gestion des ressources en eau : le regard de l'OCDE*), l'AFD en 1999 (*Eau, genre et développement durable. Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*) ou le pS-Eau en 1998 (*Eau et Développement durable, Témoignages de la société civile*), etc.
- De 2002 à nos jours correspond à **une période de mise en visibilité** du concept marquée par la naissance de l'Alliance Genre et Eau en 2002. Cette organisation née à la suite du Forum International de Johannesburg participe à un travail de « mainstreaming ». L'action de visibilité fait entrer le discours dans une dynamique de mise en pratique et concrétisation à travers des guides, outils et publications « bilan ». Ces derniers aident à implémenter l'approche genre dans les programmes de gestion des ressources en eau.

**Pour conclure**, le genre et eau naît suite au mouvement global sur genre et développement qui interroge le modèle de développement et souligne les inégalités existantes. Il cible en particulier la participation des femmes aux modèles de gestion de l'eau à travers un renforcement des capacités

des femmes, des programmes concrets et des outils au service d'objectifs de Développement Durable, social et égalitaire.

### **Conclusion sur trois discours indépendants**

Les trois discours sur l'eau, la femme et le Développement Durable sont **des discours forts porteurs de changement social**. L'eau cible un discours sur la gouvernance d'une ressource vitale à partager, la Femme souhaite promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux de la société et le Développement Durable vise un contrat social renouvelé basé sur le respect de l'environnement et une réorganisation du modèle économique, social et politique actuel.

**Le discours Femme, Eau et Développement Durable émerge comme un discours pour améliorer la gestion des ressources en eau en vue de garantir l'égalité promise et afin de réaliser les objectifs du Développement Durable. Les théories du genre font surgir les concordances et le resserrement discursif résumé par genre et eau.**

L'intérêt de cette thèse est d'étudier l'émergence progressive de ce discours chez certains acteurs de la sphère publique. A partir de cette analyse, nous voulons montrer en quoi est construite une visibilité d'un discours au sein de la sphère publique. Aussi, il est important de revenir sur les principes de visibilité et invisibilité en l'appliquant au champ d'étude de cette thèse, la sphère publique et la communication des organisations.

## **2. VISIBILITE ET INVISIBILITE D'UN DISCOURS SUR LA SPHERE PUBLIQUE**

« Le visible ouvre nos regards sur l'invisible. »  
Platon

Voir, être vu... Visible, être invisible... Le visible et l'invisible sont deux concepts riches, deux principes qui interrogent tant les philosophes, les politiques que les responsables de communication. Détecter l'invisible pour mieux comprendre des phénomènes, effacer la visibilité d'un discours qui peut être gênant... Le visible et l'invisible sont placés au cœur de la sphère publique actuelle dans la mesure où tous les acteurs ont une existence « visible » ou « invisible » aux yeux des autres qu'il convient de maîtriser pour contrôler son statut sur l'Espace public. La question de la mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable suppose de revenir sur le visible et l'invisible en tant que tel, puis, appliqué à la sphère publique et à la communication des organisations.

### **2.1. Visible et invisible, du concept aux SIC**

De Platon, Husserl ou encore, L. Wittgenstein et M. Merleau-Ponty, la question du visible a interrogé les plus grands philosophes. Lié aux enjeux de la perception, le visible est placé au cœur de la question fondamentale de la construction de la connaissance, du sens et de l'expérience du sensible. Il s'applique à nombre de domaines particulièrement intéressants pour les SIC comme le langage et le récit. À partir de ces éléments, nous présenterons les caractéristiques du processus de mise en visibilité en SIC.

#### a) **Penser le visible et l'invisible, apports de la philosophie**

De « visibilis » en latin, le visible est défini comme ce qui est perceptible par la vue. L'œil est essentiel à la compréhension d'un phénomène visible défini comme quelque chose qui apparaît de manière manifeste et objectivement. Issu de la même racine latine que visible, « invisibilis », l'invisible est ce qui n'est pas perceptible par la vue. Ce qui ne peut être vu est à la fois celui qui ne souhaite pas rencontrer d'autres ou celui qui agit dans l'ombre telle une menace invisible. L'invisible correspond à ce qui n'est pas matériel tels les échanges financiers ou une maladie. L'impossibilité de voir dématérialise un phénomène qui est plus difficile à percevoir et à penser. C'est dans cette logique que les concepts visible et invisible sont compris.

- En philosophie antique, **Platon considère le visible et l'expérience de la vision comme un phénomène en opposition avec la construction de l'être, des croyances et des Idées.** L'expérience du sensible, le monde du sensible et de ce qui est vu et perçu est au cœur de la pensée en tant que monde de l'illusion opposé à celui de la raison ou de l'intelligible. Platon considère une ontologie dualiste de l'apparence et de l'être. Le seul moyen d'arriver à l'être est de considérer les Idées, objets de la pensée pure et modèle intelligible de toute chose qui n'est pas perceptible par les sens.

Cette théorie est développée dans le *Phédon*, où il avance pour la première fois la théorie des Idées où les concepts de visible et invisible sont essentiels. À partir de ce postulat, le monde invisible est ce qui est appréhendé par l'esprit, il est *intelligible* au contraire de *sensible*. Pour Platon, seul le philosophe tend vers le monde des Idées. Ce dernier est capable d'examiner en soi pour que son âme puisse aller vers les principes purs, éternels et faire remonter des choses sensibles, les Idées intelligibles. Le philosophe utilise le terme « Essences » qui désigne les choses dans leur état le plus pur que la dialectique permet d'atteindre. La dialectique est présentée comme l'itinéraire méthodique qui aboutit aux Idées ou Essences idéales comme le Bien.

L'œil embourbé dans le visible humain ne peut comprendre, voir et atteindre le monde des Idées sans être guidé par le Philosophe, une analogie retrouvée dans l'épisode de la caverne. La connaissance du visible n'est que celles des ombres de la caverne, illusions résumant la vision platonicienne sur le visible et l'invisible.

« L'approche classique en philosophie de la visibilité engage la problématique platonicienne de l'apparence, de la représentation, de la « mimesis ». Elle pense le visible comme les ombres de la caverne : c'est un ensemble d'images, pâles copies d'une réalité plus réelle. L'approche est métaphysique, elle nous condamne à n'apercevoir

que des ombres, des simulacres et invite à élever le regard vers ce que Platon nomme "le ciel des idées". »<sup>75</sup>

Platon et Socrate se différencient à ce sujet. Pour Platon, il existe un visible qui est de l'ordre du sensible et un invisible de l'ordre de la pensée, de l'âme et de la dialectique. Socrate oppose directement visible et intelligible où l'invisible n'existe qu'en tant qu'ordre des Idées, sciences des formes intelligibles. Les deux philosophes ont façonné la compréhension du visible et l'invisible où l'expérience de la vision est forcément trompeuse.

« Platon n'est par contre que trop souvent évoqué, hors du champ des 'spécialistes', par quiconque veut penser la 'domination du visuel'. Il y est toujours présenté et de façon insistante comme une figure de proue, une figure inaugurale, presque un totem de la façon sempiternelle tradition du joug (ou du péché originel) visuel. »<sup>76</sup>

Cette définition de Platon comme penseur du visuel rapporte le philosophe à l'expérience d'un visible et d'un invisible perceptible par l'œil compris comme un organe dans l'ordre du visible et une fenêtre de l'âme dans l'ordre de l'invisible. Cela rappelle l'opposition d'Aristote sur les conceptions socratique et platonicienne.

« Mais il est tout à fait absurde de dire que la vue voit par quelque chose qui sort d'elle, et qu'elle s'étend jusqu'aux astres, ou bien que, sortie de l'œil, elle se combine, à une certaine distance avec la lumière extérieure, comme le disent certains. Il serait en effet préférable qu'elle se combine dans le principe. »<sup>77</sup>

Le philosophe souligne les limites de cette approche classique qui résume le visible à une activité strictement visuelle qui n'est pas capable de nourrir l'esprit et d'accéder à la connaissance. Contemporain, M. Merleau-Ponty propose de s'interroger sur **la relation entre l'œil, la vision et le perçu, la perception**. Dans *L'Œil et l'Esprit*, il développe sa position d'un primat du sensible sur l'intelligible définissant le corps comme une condition permanente de l'expérience ; l'étude de la perception de l'œil de l'artiste montre le lien entre corps, conscience et visible. Au moyen de l'art pictural, l'œil redevient un organe actif de la perception. Si l'œil ne voit que ce qui est « visible », l'artiste retranscrit un autre « visible » ; la peinture fait surgir l'invisible.

Dans *La structure du comportement* et la *Phénoménologie de la perception*, la perception n'est pas le résultat d'atomes causant des sensations, elle véhicule une fonction primordiale de l'ouverture au vécu et à l'expérience. Le primat de la perception est celle d'un corps et d'une conscience à signifier primat de l'expérience. Le corps est le propre d'une expérience subjective, sensitive et psychologique inscrite dans l'ordre du vécu. Dans cette dynamique, le philosophe montre que la perception est celle d'autrui et notre perception personnelle.

Cette relation interroge le monde perçu. Si la peinture et l'art activent la vision, le monde perçu issu de l'expérience humaine est plus complexe, il est polymorphe. La relation à l'autre revient à la question sur la relation entre sujet/monde et corps/conscience. M. Merleau-Ponty compare à ce titre, le monde invisible, ce qui n'est pas vu et perçu à l'autre, cet autrui qui provoque un écart difficile à envisager pour la conscience et l'être percevant. La volonté de voir dans cette dynamique interroge l'expérience de la vision. Pour M. Merleau-Ponty, elle suppose une « création » en tant que « l'être

---

<sup>75</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 3.

<sup>76</sup> MAIATSKY M. *Platon, penseur du visuel*. Paris : L'Harmattan, 2005, p. 9.

<sup>77</sup> ARISTOTE, *Du Sens*, 438a, 25-30.

est ce qui exige de nous création pour que nous en ayons expérience ». Par ce terme, la création convertit la vision à une connaissance ; elle révèle « un Être dont ma vision fait partie, une visibilité plus vieille que mes opérations ou mes actes ». Telle à la dialectique qui amène au savoir, l'exercice de la vision permet de saisir la conscience.

« Il est vrai à la fois que le monde est *ce que nous voyons* et que, pourtant, il nous faut apprendre à le voir. En ce sens d'abord que nous devons égaler par le savoir cette vision, en prendre possession, *dire* ce que c'est que *nous* et ce que c'est que *voir*, faire donc comme si nous n'en savions rien, comme si nous avions-là dessus tout à apprendre. »<sup>78</sup>

Le phénomène d'objectivation de la perception est de l'ordre du phénomène rattachant l'œuvre de M. Merleau-Ponty aux travaux de l'approche phénoménologique et de la théorie proposée par Husserl.

- Issue du grec « phainomenon » et « logos », **la phénoménologie définit la science des phénomènes**, elle enrichit le concept de visibilité. Nombre d'auteurs ont contribué à nourrir sa définition comme Fichte, Hegel et Heidegger. C'est surtout Husserl qui définit la phénoménologie comme une science permettant l'apparition des savoirs. La véritable connaissance est la connaissance des essences c'est-à-dire, l'ensemble des éléments permanents et invariants que l'Esprit peut détenir sur les choses. Cette connaissance est issue du vécu et selon Husserl, la phénoménologie prend son point de départ dans l'expérience. L'intuition des phénomènes permet d'extraire « les essences » décrivant la structure des phénomènes. Le projet d'Husserl est de refondre la philosophie pour éviter le vide conceptuel auquel elle est confrontée au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour dégager la philosophie de la structure rationnelle du monde, la phénoménologie permet un retour dans l'ordre du vécu, à partir de l'épochè, la réduction phénoménologique.

Son disciple, M. Merleau-Ponty, se place à l'intérieur même du phénomène perceptif. L'exemple de la table illustre les propos du philosophe. La table a une réalité en soi qui fait qu'elle est perçue pour elle-même, elle demande à être perçue (propos développé dans *Primat de la perception*). La personne voit la table, mais elle ne peut pas tout en voir (les pieds, le coin à l'opposé...). La vision de la table n'est pas totale, il existe une partie visible et une partie invisible de la table ; cette expérience du visible attribue la réalité de cette table. La perception a donc des paradoxes. L'impossibilité pour le sujet de tout voir constate la *cécité de la conscience*. L'expérience de la perception et de l'être est limitée par les qualités du sujet même. Elle renvoie à nouveau, à l'intentionnalité de l'acteur, à sa capacité fondamentale à penser. Dans cet ordre des choses, l'expérience est placée sous un rapport essentiel entre perception et culturel où la perception converge vers un partage que le langage permet. Le langage permet la distinction entre ce monde visible et ce monde invisible que l'individu expérimente.

## b) Visible, langage et récit

Le langage a une fonction de mise en visibilité par l'action d'oralité ou d'écriture de ce qui est perçu au même titre que le récit construit la visibilité d'une histoire racontée-racontant.

---

<sup>78</sup> MERLEAU-PONTY M. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard, 1964, p. 18.

- **L'acte langagier est par essence un acte social**, il se distingue de la parole qui est de l'ordre de l'oralité. La langue est une institution sociale, un système de valeurs, un acte public qui s'insère dans la société et particulièrement, qui assure la visibilité dans la cité antique. Comme le rappelle Aristote, vivre dans la polis, c'est vivre avec la parole, l'homme est un « *Lôon logon ekhon* », un « être vivant capable de langage ». L'exercice de la parole sort de la sphère privée et fait exister aux « yeux » de tous en tant que la parole permet de s'adresser aux citoyens et d'exister à travers le discours. Dans le *Tractatus Logico-philosophicus*, L. Wittgenstein postule une limite à l'expression des pensées, tout ne peut être dit de façon sensée, toutes les pensées ne sont pas exprimables. L'approche de L. Wittgenstein entretient une relation avec les concepts de visible et invisible où les jeux de langages permettent de se réapproprier ce que nous percevons du réel et ce que nous en disons. Le langage aide à dire et à rendre visible par la parole une pensée, un mode de connaissance. Lieu des mots, la langue est de l'ordre du dit et de l'écrit.

- Le récit construit un domaine du visible et de l'invisible **à établir les modalités de la perception sur l'événement raconté**. Le récit correspond à la description d'un événement. Explorée par nombre d'auteurs, la fonction de narration a été étudiée depuis V. Propp jusqu'à aujourd'hui sous l'angle dominant d'une structure régissant les modalités de la façon dont il faut introduire le contexte, dérouler l'intrigue et aboutir au résultat de l'action. Le récit se caractérise par un système organisé avec des niveaux de hiérarchie et différents composants qui participent à la construction d'un discours porteur de sens et de valeurs. Un récit correspond à une fonction narrative comportant plusieurs éléments caractéristiques comme la dimension chronologique, des séquences, une vitesse de récit et encore des indices. Le récit est une construction intelligente qui donne à voir et à comprendre. Dans cette logique, le récit est moteur d'une certaine visibilité – lisibilité qui révèle l'intelligibilité du discours et de son sens. Dans ce dispositif, le récit se pose comme un schéma qui rend visible certains événements racontés et qu'il va rendre visible au moyen d'indices, de séquences narratives et vitesse de récit. Tout récit, tout événement raconté dépend d'une construction du visible.

Récit racontant, récit raconté, le récit vise à décrire une histoire, un événement pour captiver l'attention d'un lecteur ou auditeur. Ce récit a un but, une finalité de sens qui conduit à édifier une structure narrative particulière et porteuse de sens. Dans cette dynamique, le récit obéit à un processus qui met en visibilité. Le récit est un dispositif langagier qui produit du sens par différents moyens, cet effet signifiant dépend d'un visible et invisible construit dans un ensemble de significations placées au cœur de l'activité du sujet et de la société. Les deux concepts de visible et invisible correspondent à une intention rappelant l'importance du sujet, du cogito et de l'exercice de sa pensée en collectivité.

### c) **La mise en visibilité : éléments caractéristiques**

- Le concept de mise en visibilité repose sur **le fait d'apparaître**. Ce dernier désigne à la fois une personne ou une chose qui se montre inopinément et dont l'aspect suscite l'intérêt.

Phénomène public qui correspond à la mise en visibilité aux yeux de tous, ce concept entretient un lien étroit avec celui de sphère publique à comprendre comme l'Espace public. Cette apparition publique et politique inscrit l'être dans l'exercice de sa citoyenneté. Cette apparition est très particulière à la conception de H. Arendt où l'espace public est un moyen d'agir et d'exercer des fonctions importantes où « ce qui paraît en public peut être vu et entendu de tous jouit de la plus grande publicité possible » (ARENDR, 1963 : 60).

Cet exercice public a subi un déclin et des transformations avec le temps qui ont abouti à la naissance de la société de masse. Le changement essentiel de l'émergence du « social » est la transformation de la conception du domaine privé.

« L'avènement de la société a provoqué le déclin simultané du domaine public et du domaine privé. »<sup>79</sup>

Dans cette dynamique, la distinction et l'apparence sont pénétrées de toutes parts. Le paraître, l'apparition et l'apparence semblent vides ; ils ne sont plus moteurs de l'existence de l'homme au sens du public et privé tels que le comprenaient les anciens. L'apparition du social a transformé les notions de public et privé. L'avènement du social a coïncidé avec la transformation de l'intérêt public en affaire individuelle constituant désormais le privé. Dans un univers moderne où la parole et l'action sont futiles suite aux transformations du domaine public et privé, l'apparence reste donc nécessaire. La poursuite des réflexions sur l'apparition et notamment, les travaux de J. Habermas montrent que le processus de mise en visibilité est au service du social et de l'activité de communication où les intentions des acteurs guident l'apparition sur l'Espace public.

- **La mise en visibilité est proche d'une scène de théâtre** où apparaissent les personnages qui dialoguent, en coulisse, les autres personnages attendent, se préparent, se maquillent... Sans eux, la pièce de théâtre ne peut continuer. Cette théâtralisation des faits place la capacité de l'acteur à apparaître comme au théâtre. L'activité du récit est fondamentalement la mise en scène d'une intrigue narrée et obéissant aux règles bien précises de l'écriture narrative. Cette dernière rappelle la fonction du « théâtre du monde » et les travaux de R. Senette et E. Goffman. Que ce soit la face qui va « performer » une identité visible pour se mêler au groupe ou les interactions sociales figées et silencieuses de la *Tyrannie de l'intimité* ; tout est vu, se donne à voir et percevoir. Dernier réseau social à succès, facebook résume en une page cette identité visible donnée à voir en choisissant les options de qui accède à cette face vue et voyante. Dans ce rituel moderne du vu, voyant, intime et public, le concept de face est d'autant plus fécond qu'il place le cadre social au cœur des agissements, actions et réactions des hommes et des femmes. En SIC, la mise en relation et le jeu d'acteurs révèlent le dispositif et les messages clés rendant compte du processus de lien, de diffusion et d'appropriation des idées et des discours.

- **L'identité est enfin liée au visible et invisible.** Si ce rapport peut sembler indirect, pourtant, l'identité est par essence, complexe, multiple incluant une partie visible et invisible aux yeux de la société et des autres personnes. L'identité est le propre d'un individu tout autant que

---

<sup>79</sup> ARENDR H. *La condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann Kroz, traduit par G. Fradier, 1983 (1961), p. 289.

d'une société. Elle se développe progressivement tel au sentiment d'appartenance à un groupe. La tension groupe et individu, assimilation et particulier, global et local, identique et différent provoque conflits, opposition et / ou regroupement. Dans le monde actuel, la transposition de ce phénomène est particulièrement duale, enrichie et centrée autour du triptyque culture – identité – communication tel que le présente D. Wolton dans *L'autre mondialisation*.

Dans une société mondialisée, dans un environnement de l'information et de la communication, le trio révèle la compréhension d'un processus qui met en visibilité certains au détriment d'autres. Dans cette dynamique, la visibilité correspond à de l'affirmation à la fois apparition, force de persuasion, force de s'afficher comme tel aux yeux du monde. Dans la société de l'information, le visible de l'être ou du groupe est une étape essentielle. Le processus de visibilité est celui d'une identité qui se montre ou qui se confond à l'ordinaire se fondant et se confondant à celle des autres...

**Pour conclure**, le processus de mise en visibilité souligne la construction, « mettre en » visibilité, c'est vouloir, c'est construire. Ce processus suppose nécessairement un acteur, une intention, une projection pour « aller vers ». Si un événement peut devenir visible aux dépens d'un acteur, il convient à cet acteur de réparer, de gérer cette visibilité non voulue à l'image de la communication de crise. L'intention, l'apparition, le rendre visible correspond intrinsèquement à une volonté individuelle ou de groupe de se montrer et exister aux yeux des autres.

## 2.2. Sphère publique et communication des organisations en SIC

« L'action et la parole se séparèrent et devinrent des activités de plus en plus indépendantes.  
On mit l'accent non plus sur l'action  
mais sur la parole, sur le langage comme moyen de persuasion. »  
Hannah Arendt

Le processus de visibilité est aujourd'hui essentiel à tout objet communiquant. En SIC, le visible et invisible se construisent autour de concepts clés comme la sphère médiatique, l'événement, la prise de parole. A partir de l'approche conceptuelle et théorique du visible et invisible, l'objectif est de présenter le cadre particulier d'une recherche en SIC à partir des concepts d'Espace public et de discours des organisations.

### a) Les éléments propres au Visible et Invisible en SIC

A partir des éléments constitutifs des concepts de visible et invisible et au regard des SIC, retenons tout d'abord les éléments caractéristiques du visible et invisible en SIC.

- **La sphère médiatique** est un espace fictif où les médias interagissent. Dans la prolongation du concept d'Espace public et sphère publique, la sphère médiatique revêt une fonction d'échanges d'information et communication des messages où chacun des acteurs agit. Elle désigne

l'activité médiatique des supports d'information pour diffuser l'information et la communication des organisations, acteurs et toute entité prenant la parole sur cette sphère. La mention médiatique suppose l'activité spécifique des technologies de l'information selon l'acceptation traditionnelle comprenant la presse, la radio, la télévision, Internet et autres formes dérivées d'information incluant les blogs, les nouveaux réseaux sociaux, les emails, etc. Cette activité médiatique est proprement discursive, il s'agit de diffuser de l'information, de la communication, des messages, de construire des récits.

- **L'événement médiatique rend visible un événement brut** qui survient à un moment donné sur un fait dont l'information est construite. Un « événement n'arrive plus jusqu'à nous sans être accompagné d'explications » (BENJAMIN, 62), il est toujours un événement signifiant c'est-à-dire imprégné d'une signification et d'une interprétation. En tant que tel, les médias produisent de la signification et construisent l'événement à l'exemple de l'accident de Three Miles Island étudié par E. Véron. Cette construction de l'événement en récit correspond à l'activité médiatique en tant que « miroir social » (P. CHARAUDEAU).

« Les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public. »<sup>80</sup>

Les médias construisent l'espace public, un lieu privilégié pour exposer des points de vue dominants.

- La visibilité constitue la mise en visibilité de certains, d'intérêts ou encore d'identités où se retrouvent **les activités de « prise de parole » et de « défection »**.

« De ce point de vue, le modèle générique d'Albert Hirschman, loyalisme-défection-prise de parole, décrivant les moyens dont disposent les publics pour exprimer leur mécontentement, apparaît très pertinent. La non prise en compte des intérêts, des identités et des raisons des groupes exclus se paie par une prise de parole de leur part (effort de faire changer les choses de l'intérieur), ou par une défection, une sortie du système (remise en cause globale). »<sup>81</sup>

L'espace public médiatique actuel est celui d'un débat d'identité et de revendications où les valeurs sont discutées et affichées au profit d'une culture dominante. Pour être visibles, ceux qui n'ont pas l'opportunité d'apparaître créent des lieux nouveaux d'expression expliquant la créativité continuellement renouvelée des espaces publics ensuite intégrés à l'espace public dominant. L'apparition, la mise en visibilité et l'activité médiatique sont fondamentalement soumises à l'événement. Dans le contexte des médias actuels, le visible et l'invisible sont construits par l'activité même de la sphère médiatique, par les interactions des acteurs et les acteurs eux-mêmes. Soumis aux actions et aux intentions des événements, les organisations régissent ces informations, ces discours, ces messages émis, vus, répétés et réutilisés. Cette construction du visible sur la scène publique souligne l'importance du rôle des organisations et amène à considérer la logique de la marque.

---

<sup>80</sup> CHARAUDEAU P. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997, p. 9.

<sup>81</sup> MAIGRET E. *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Armand Colin, 2003, p. 215-216.

- **La visibilité des organisations mises en concurrence multiplie les modalités d'expression** s'empare de la parole, de la vision aux yeux de tous, tout en jouant avec les codes communs acceptés par tous. Cette recherche correspond à cette tension étudiée par N. d'Almeida sur la distinction / ressemblance et l'ensemble des tensions habitant le phénomène de visible et invisible. Dans un univers de concurrence, de défection et prise de parole, de définition et de laisser deviner pour attirer et se rendre visible ; le jeu du visible et invisible de la marque révèle une complexité du processus difficile à maîtriser. Au cœur des médiations, des interactions, du temps, des lieux et des discours, le visible suppose construction, choix et une multiplicité d'éléments constitutifs et constituant le discours même.

« Je conclurai sur trois caractéristiques essentielles de la visibilité. C'est tout d'abord un processus, envisagé comme un creuset de médiations, un lieu de médiatisation, d'affirmation de soi. Le processus est sélectif, classant, *taxinomique*, il oriente et sélectionne les représentations, les jugements, voire les comportements. Le processus est *agonistique* : il suppose à la fois une rivalité et en même temps participe de cette rivalité qu'il amplifie. Il reproduit et aiguise sur le plan de la communication, l'hyperconcurrence qui règne sur les marchés et dans le système médiatique. »<sup>82</sup>

Ces trois tendances aboutissent à sélectionner, orienter, amplifier la visibilité d'un discours. En tant que tel, le processus de mise en visibilité ressemble à un phénomène d'affirmation identitaire où progresse l'affirmation d'un soi ou d'un discours placé au cœur de l'activité des SIC.

### **Conclusion sur le visible et invisible**

Le visible et l'invisible sont **deux mécanismes interdépendants, complémentaires. Ils ne sont pas compris comme deux concepts opposés mais au contraire participant à l'existence de l'un et l'autre formant un tout au sein de la sphère publique.** Dans une perspective de SIC, le visible et l'invisible se rapportent à une logique fondamentale à notre champ d'étude. **Les étapes d'une mise en visibilité dépendent du temps, des acteurs et des caractéristiques d'une « prise de parole ».**

**L'enjeu est de lier cette visibilité à l'activité de l'Espace public et des organisations pour déterminer les étapes de la mise en visibilité d'un discours d'une organisation sur l'Espace public.**

#### **b) Espace public et organisations**

Quels sont les principes théoriques à illustrer les interactions et la circulation des discours entre les acteurs en SIC ? D'un point de vue de chercheur en SIC, il est essentiel de rappeler le concept d'Espace public en interaction avec celui de communication publique.

- **La notion d'Espace public** est aujourd'hui un concept clé des SIC. Plusieurs auteurs se sont réapproprié cette notion l'interrogeant, la réactualisant ou la critiquant de H. Arendt, R. Senett ou plus récemment, M. Abelès, J. Mouchon, E. Neveu, N. d'Almeida... L'intérêt de revenir

---

<sup>82</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 9.

sur le concept proposé par J. Habermas est d'établir en quoi l'objet est effectivement, une problématique « publique » et en circulation au cœur de cette « scène publique ».

L'Espace public, thèse soutenue en 1962 à Francfort, fait immédiatement parler d'elle pour l'originalité et la richesse du concept décrit par J. Habermas. Lieu de discours généralisé accessible à tous par l'exercice de sa raison (penser tout haut et en communauté), le philosophe institue l'espace public comme un discours dont l'objectif est de déplier un type idéal de démocratie à partir d'une analyse historique de l'objet, la sphère bourgeoise publique. Il faut entendre l'espace public comme un modèle politique de discussion, un lieu fictif où s'échangent les opinions de la société civile et les propositions de l'Etat.

J. Habermas veut ensuite actualiser son modèle en analysant l'objet principal de médiation du discours généralisé c'est-à-dire, le concept de publicité tel que le propose E. Kant dans son article réponse à la question *Qu'est-ce que les Lumières ?* La publicité est essentielle car « médiatrice de la politique et de la morale » (HABERMAS, 1992 : 124).

Sa description historique mène l'auteur à dénoncer la mainmise des intérêts commerciaux sur la fonction première de la publicité gâchant le bon exercice de cette dernière. La publicité est transformée en outil de manipulation à jouer des symboles et ressorts psychologiques les plus connus pour produire une forme de popularité des idées proposées par l'utilisateur de la publicité. Dans le droit fil de la pensée de l'Ecole de Francfort dont il se fait l'héritier dans cette thèse, J. Habermas dénonce les effets des produits des « industries culturelles » sur l'exercice de la raison et de la politique. C'est ici que le concept de J. Habermas est à réutiliser dans la pratique énonciative des supports d'organisation. Pour cet auteur, il n'existe plus, dans cette société de masse, « d'Opinion publique » mais des « opinions publiques » à entendre, dans la pratique médiatique, comme un

« système normatif exigeant qu'on s'y conforme à la manière d'un contrôle social qui s'exerce à travers des 'modes' dont les règles changeantes n'imposent qu'une obéissance passagère »<sup>83</sup>.

Les mécanismes de construction du sens social de la machine médiatique répondent à

« la pluralité des espaces pour des conflits d'opinions médiatisés par les produits de la presse (...) de l'information et du divertissement »<sup>84</sup>.

Ces derniers condamnent le juste exercice de l'Espace public comme lieu du discours généralisé et de la raison. Cette médiation n'est plus que le lieu du pouvoir et de la force, soit économique, soit persuasive sous-entendue manipulatrice ou violente. Le fait que les membres rendent publics leurs actes et leurs paroles, constituent pour J. Habermas l'occasion de constituer un 'espace public normativisé' où le média joue le rôle essentiel de la médiation, donc de la circulation de la domination symbolique. L'Espace public est perçu comme lieu fictif qui s'intercale entre société et Etat ; la « publicité » permet l'apparition et l'échange des points de vue de chacun des acteurs. En 1992, J. Habermas reprend la notion trente ans après en intégrant les changements contemporains de

---

<sup>83</sup> HABERMAS J. *L'espace public*. Paris : Critique de la politique, 17<sup>ème</sup> édition, Payot, 1992 (1978), p. 256.

<sup>84</sup> CHARAUDEAU P. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997, p. 23.

la société dont particulièrement, les médias de masse. Il associe également les acteurs dits de la sphère civile comme les associations, ONG ou les mouvements sociaux qui sont autant de lieux d'expression de points de vue.

De fait, l'Espace public prescrit ses normes aux acteurs qui s'aventurent sur l'espace public de l'ONU pour porter leurs points de vue. Cet exercice réglé s'impose naturellement dans la mesure où « tout exercice de la parole dans une société est le fait de normes » comme nous le rappelle P. Breton dans son article *Argumentation et manipulation*. L'art de persuader de la rhétorique est bien un art répondant à des règles que Gorgias ou Protagoras enseignaient au grand agacement de Platon. Se résoudre à s'exprimer en public est bien nécessaire pour ne pas tomber dans davantage de manipulation et totalitarisme comme l'a rappelé H. Arendt. Pourtant, la critique de J. Habermas dénonce l'activité médiatique des supports de la communication de masse soumis à des intérêts économiques ou de domination.

- Dans ce cadre, les actions des acteurs développent des activités discursives pour apparaître, être ou encore garder la « face » au cœur d'une sphère publique et d'un **Espace public transformé**, modifié, élargi. Les prises de parole, c'est-à-dire « se plaindre ou à orchestrer la plainte ou la protestation » sont nécessaires afin de « mobiliser l'opinion publique » (HIRSCHMAN, 1993 : 24), leur public en particulier. Elles mènent à « récupérer la qualité qui s'est dégradée » (HIRSCHMAN, 1993 : 54). Pour réussir à imposer son point de vue, il faut maîtriser le contexte de la discussion. Le répertoire d'E. Goffman surgit comme un élément clé pour que la face reste sauvée. Les acteurs doivent dominer cet ensemble structuré, unique et cohérent des pratiques possibles pour bien communiquer et s'intégrer à la structure énonciative.

Les travaux récents montrent la fécondité du concept pouvant servir de lecture analytique et conceptuelle à plusieurs formats comme l'Assemblée Nationale chez M. Abelès. C'est ainsi que parler d'espace public international désigne l'idée d'un concept idéal de lieu d'exercice de la raison pour la société internationale. Concrètement, la portée théorique du concept du philosophe allemand et ses interprétations contribuent à créer une sphère publique internationale, à désigner l'ensemble des organisations agissant au nom de plusieurs Etats comme l'ONU et ses organisations. Sur cet espace international interagissent des représentants des Etats et, des experts, des porte-paroles de groupes ou d'intérêts. Le choix de sphère publique internationale rappelle les principes de l'Espace public sans pour autant dénaturer la complexité du modèle de J. Habermas. La scène ou sphère internationale (entendues comme synonymes) joue un rôle capital dans la mise en visibilité de l'objet tant les discours, conférences et rendez-vous internationaux sont des moments fondateurs pour les trois discours.

Le concept de J. Habermas montre l'existence d'une scène internationale publique sur les trois objets qui eux-mêmes relèvent de l'Espace public et du public. Les trois objets ont une fonction constructiviste qui va impacter la définition même de l'Espace public de par ce qu'ils supposent. La construction discursive de Femme, Eau et Développement Durable rappelle le caractère normatif de l'Espace public où le processus d'apparition est au cœur de leur construction toujours renouvelée. Aussi il est important de revenir sur le jeu des acteurs au sein de la sphère publique, le caractère en

interactions des objets et les impacts dans l'Espace public au sens des activités liées à l'intérêt commun.

Dans l'Espace public au sens de J. Habermas, les acteurs interagissent et discutent dans le but d'obtenir de la publicité. A ce titre, le sens du réel dépend de cette apparition sur l'Espace public où « ce qui paraît en public peut être vu et entendu de tous jouit de la plus grande publicité possible » (ARENDRT, 1983 : 60). H. Arendt va plus loin en faisant de l'activité publique ce qui fait exister, « pour nous, l'apparence – ce qui est vu et entendu par autrui- constitue la réalité ». Elle redéfinit ce qu'est le caractère public et privé des acteurs où selon elle, la vie privée est uniquement celle de

« l'être privé de la réalité qui provient de ce que l'on est relié aux autres et séparé d'eux par l'intermédiaire d'objets communs »<sup>85</sup>.

L'Espace public est un lieu de médiatisation qui évolue avec les technologies de l'information comme le rappelle E. George,

« chaque fois qu'un nouveau moyen de communication a émergé, celui-ci a donné lieu à une multiplication de discours le plus souvent optimistes, plus rarement pessimistes, mais dans tous les cas déterministes consacrés, entre autres, à la nature du nouvel espace public créé »<sup>86</sup>.

La multiplication des « espaces publics » est le résultat de l'activité des acteurs eux aussi, multipliés. Au cœur de l'Espace public s'expriment désormais des minorités, des groupes, parties prenantes ou organisations qui n'avaient pas la parole au début de la constitution de l'espace et qui voient l'augmentation du nombre des « prises de paroles » au sens de A.O. Hirschman.

« L'absence des femmes de l'espace bourgeois (qui n'est pas absolue car certaines savaient déjà les mécanismes de la représentation masculine dans les salons mondains) s'est traduit par la montée de revendications intellectuelles, politiques (les suffragettes), sexuelles, aboutissant aux formes contemporaines du féminisme. »<sup>87</sup>

Il semble que l'Espace public ait perdu sa fonction d'exercice commun de la raison ou encore de lieu d'expression collectif au service de la collectivité. Au contraire, comme le souligne E. Maigret, l'Espace public à travers les espaces publics a perdu sa fonction première, il est celui de l'exercice des identités individuelles. Face à cette érosion du bien collectif, quelles sont les modalités de communication qui vont permettre d'exercer une publicité « publique » au sens de l'intérêt commun ? Pouvons-nous retrouver l'exercice de l'Espace public dans la communication émise par les organisations issues du service public ou des organisations dont la fonction est de délivrer un service public comme c'est le cas pour les entreprises privées de l'eau ? Revenons sur les principes de la communication publique.

- **La communication publique** est celle de la société organisée par la loi qui établit les rapports d'équité antérieurs, se caractérise par son objectif, servir de l'intérêt général selon le credo

---

<sup>85</sup> ARENDRT H. *La condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann Kroz, traduit par G. Fradier, 1983 (1961), p. 70.

<sup>86</sup> GEORGE E. *Relecture du concept d'espace public à l'heure d'Internet*, p. 1. Ecole Normale Supérieure (Lyon) et Université du Québec à Montréal. « Emergence et continuité dans les recherches en information et communication », Actes du XII<sup>ème</sup> Congrès national des SIC ; Paris (Unesco) 10-13 janvier 2001. – Paris : SFSIC, 2001, pp. 23-31. Sur Internet, (avril 2009) :

[http://aix1.uottawa.ca/~egeorge/textes\\_enligne/concept\\_espacepublic.pdf](http://aix1.uottawa.ca/~egeorge/textes_enligne/concept_espacepublic.pdf)

<sup>87</sup> MAIGRET E. *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Armand Colin, 2003, p. 215-216.

démocratique. Ses fonctions sont d'informer, écouter, assurer la relation sociale et accompagner les changements comportementaux de l'organisation sociale.

« La communication publique est la communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'information d'utilité publique ainsi qu'au maintien du lien social et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques. »<sup>88</sup>

Elle répond à une quête de significations, au résultat d'un compromis entre les intérêts individuels et catégoriels. Son message est celui d'un contrat social et du débat. Emis en fonction du contexte culturel et du citoyen, le message public est complexe car il vise la régulation, la participation et l'anticipation. Il est également un moyen d'établir des relations entre les institutions et de donner de l'information aux citoyens. La communication publique relève de plusieurs registres comme l'information, la valorisation voire la promotion à l'image des campagnes de publicité pour les régions françaises ou encore, elle peut être du registre de la discussion. En quoi la communication publique est-elle constitutive d'un espace public collectif où les citoyens peuvent exercer leur parole, débattre, échanger et évoluer vers un objectif commun comme le Développement Durable ?

A ce titre, les communications des organisations internationales, des ONG ou associations internationales qui œuvrent pour de grandes causes vont effectivement former un « espace public » en faveur d'une cause environnementale et de Développement Durable. Elles ne sont pas les seules à s'être réapproprié la communication du « service public » au nom de l'intérêt général. Dans le secteur de l'eau, le discours est propice à une communication au croisement entre communication publicitaire, institutionnelle ou financière et celle d'une communication de service public.

Le service public est une activité d'intérêt général assuré par une personne publique au moyen de procédés exorbitant de droit commun défini par l'élément organique (ensemble des agents et moyens affectés à la tâche), l'élément matériel (au sens fonctionnel, l'activité est réalisée par l'administration elle-même) et l'élément juridique (relève du régime juridique du service public). Les organisations comme SUEZ ou Veolia définissent leurs activités comme celles d'une activité de service public, elles sont par ailleurs « délégataires de services publics ».

Résultat de l'activité des acteurs, l'Espace public est donc devenu un lieu protéiforme, multiple et déformé. Dans le cadre de cette recherche, l'Espace public étudié est lui-même bigarré, plastique, élargi. Il est l'Espace public médiatisé et transformé de J. Habermas où s'exerce prises de parole, défection et publicité. Il est un Espace public international et un espace « public » au sens d'un « service public » proche des caractéristiques de la communication publique.

De cette étude, l'Espace public est un concept de l'exercice commun de la raison et de l'intérêt général. Multiplié, multiforme, multiples, l'Espace public est aujourd'hui élargi ; il existe **un Espace public international de l'eau, une sphère publique où des acteurs exercent leurs activités discursives à plusieurs échelles, vers différents acteurs avec une variété dense de registres de communication.**

---

<sup>88</sup> ZEMOR P. *La communication publique*. Paris : Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?, 1995.

### c) **Communication et discours des organisations**

En quoi le discours et sa pratique peuvent saisir la position des acteurs et la construction du social qu'ils opèrent sur l'Espace public ? L'objectif est d'interroger les types de discours émis par les organisations, leurs interactions sur l'Espace public et le processus de mise en visibilité, étape de publicisation de l'objet aux yeux de tous. Il s'agit de comprendre cette communication discursive comme un système fruit d'interactions, de productions et de représentations sociales. Par l'activité langagière, énonciative et discursive, l'émergence de l'objet qui fait sa « publicité » sur l'Espace public est l'effet d'une logique globale où chaque acteur a sa place. L'objet est émis et reçu dans un cadre ou des cadres de communication dont les organisations vont dépendre et avec lesquels elles vont jouer.

« Un système de communications est un enchâssement de boucles de causalité circulaire. Chaque boucle induit les autres et tient aux autres. La totalité structurée du système trouve, par une succession d'ajustements, une forme ad hoc du système. Cette forme de fonctionnement est appelée logique du système. »<sup>89</sup>

• **Le texte, matériel et singulier, est socialement construit et engagé dans le « savoir social ».** Élément constitutif du discours, le texte est l'écrit, l'inscription scripturaire et celui qui véhicule le sens par son contenu. Dispositif d'un contrat de lecture où se jouent les « modalités de dire le contenu »<sup>90</sup> ; le texte est émis dans le cadre d'une énonciation. Élément du discours et support d'énonciation, sa matérialité apporte du sens aux analyses des supports de communication des organisations. Le texte est perçu comme un lieu de passage de formes et de concepts, il

« cristallise des codes et des formes culturellement fluctuantes, des formes qui conditionnent la nature possible de l'échange sans pour autant la déterminer »<sup>91</sup>.

Puisque « l'énonciation n'est pas de l'ordre du contenu » (VERON, 1983 : 37), l'inscription matérielle facilite la réflexion sur l'information et l'organisation des idées diffusées. Selon J. Goody, l'écrit transforme la représentation du monde en ordonnant et facilitant la compréhension. Comme la formule de mathématiques simplifie en posant les problèmes, l'écriture devient un instrument de la domestication de la pensée sauvage. L'écrit, ce « type d'organisation symbolique »<sup>92</sup>, demande, pour jouer son rôle « d'amplificateur, un auxiliaire d'une extrême importance »<sup>93</sup>, s'il vient « à se perdre ou s'altérer pour quelque raison historique ; à être retrouvé, restitué »<sup>94</sup>. Aussi, l'analyse de contenu, de discours et du texte est « l'analyse de l'écriture sur les modes de pensée d'une part et sur les institutions sociales d'autre part » (GOODY, 1979 : 31). Le discours a forcément une origine et

<sup>89</sup> MUCCHIELLI A., CORBALAN J.-A., FERRANDEZ V. *Théorie des processus de la communication*. Paris : Editions Armand Colin, 1998.

<sup>90</sup> VERON E. « Quand lire c'est faire: l'énonciation dans le discours de la presse écrite », dans *Sémiotique II*, Paris: IREP, 1983, p. 37.

<sup>91</sup> ROUSS J. *Dictionnaire de Philosophie*. Paris : Bordas, 1991, p. 38.

<sup>92</sup> JEANNERET Y. *Y-a-t-il vraiment des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 109.

<sup>93</sup> GOODY J. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les Editions de Minuit, 1979. (1977), p. 193.

<sup>94</sup> BARTHES R. « Texte (Théorie de) » dans *Encyclopaedia universalis*, vol. 22, p. 1014.

un sens. Terme redondant en SIC, le concept de discours est à manier avec précautions dans le cadre d'une recherche ; il convient d'en préciser le sens.

- **Le discours en soi**, est un ensemble de phrases qui constitue un sens perceptible à l'homme. Selon D. Maingueneau, le discours désigne un ensemble de « productions verbales orales ou écrites qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel » (MAINGUENEAU, 1998).

A ce titre, il est un énoncé produit dans un contexte précis, public ou privé, de l'ordre du formel ou de l'informel, avec une intention ou sans visée particulière. Il a une ou plusieurs cibles et peut renvoyer au discours de propagande ou à une conversation ordinaire entre amis. Le discours est émis dans une situation d'énonciation où un énonciateur va produire un énoncé vers un énonciateur identifié. Dans cette configuration, le discours est porteur d'enjeux, il est de l'ordre de l'événement lié à un geste d'écriture à l'articulation d'une parole comme le qualifie M. Foucault. Il est toujours « l'effet d'une construction » et le projet de l'analyser correspond à une « description des événements discursifs » dont il faut trouver les unités de discours. Décrire un discours ou un « événement énonciatif » cherche à

« faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs (...) c'est rendre libre pour décrire en lui et hors de lui des jeux de relations »<sup>95</sup>.

En tant qu'objet dynamique, le discours est produit dans un contexte et temps donnés avec des interactions en tant qu'il est émis, reçu puis renvoyé, etc. Le discours fonctionne en système dans une multitude d'enchaînements et de relations dont il faut retrouver l'unité. L'objectif est de saisir les conditions de formation du discours, les règles qui lui ont permis d'émerger ; le savoir permet de comprendre la / les logique(s) de son apparition. Pour M. Foucault, il existe trois temps. Repérer la surface d'émergence est le moment où le discours surgit entre la normalité et le descriptible. Les instances de délimitation définissent le discours pour établir une grille de spécification, le système qui permet séparation et regroupement. Cette proposition rapproche l'auteur des méthodologies d'analyse de discours.

Cet instrument est un ensemble de techniques d'analyse des communications. L'analyse de discours fonctionne par procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages. Le but est d'établir les liens et inférences avec les conditions de production à l'aide d'indicateurs. Le discours est la parole en acte, il est

« toute communication étudiée non seulement au niveau des éléments constitutifs élémentaires mais aussi et surtout à un niveau égal et supplémentaire à la phrase »<sup>96</sup>.

Le discours et son analyse est un

« processus d'élaboration où s'affrontent les motivations, désirs, investissements du sujet et les contraintes imposées par le code de la langue et les conditions de la production, alors le détour par l'énonciation est la voie la meilleure pour atteindre ce que l'on cherche »<sup>97</sup>.

---

<sup>95</sup> FOUCAULT M. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969, p. 41.

<sup>96</sup> BARDIN L. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, 1977, p. 171-172.

<sup>97</sup> Ibid, p. 172.

L'approche par le discours considère la parole et l'écrit comme un processus qui forme du savoir où il revient d'intégrer l'aspect oral et écrit de l'objet étudié. Rappelons à ce titre que pour J. Derrida, la parole est le lieu de la vérité et qu'elle a une présence à soi et en soi porteuse de sens. J. Goody quant à lui préfère le caractère écrit de l'énoncé. Sans prôner la tyrannie de la lettre, la condition pratique de l'énonciation a un rôle sur la langue et détermine le contenu. Articuler l'écrit et l'oral semble nécessaire étant donné leur importance dans le discours d'organisation.

- **Le discours de l'organisation représente un processus complexe, polyphonique, multiple** qui s'étale dans le temps et qui s'articule à destination de plusieurs acteurs et destinataires. Dans le cadre de cette recherche, l'objectif est d'interroger la communication institutionnelle, celle qui sert l'image de l'organisation vis-à-vis d'autres organisations, des actionnaires et du public. Pour les organisations de l'eau, le discours est diffusé à plusieurs destinataires mais sur une sphère bien délimitée. Le « monde de l'eau » est un monde certes étendu, complexe, varié mais limité par l'objet même.

Les discours des organisations ont des formes multiples, diverses et de plus en plus nombreuses. Brochures, CD Rom, site Internet et Intranet, Rapports Annuels, dépliants en tous genres, journal interne, film, spots radio, blogs... les formes énonciatives de l'organisation se diversifient avec les nouvelles technologies de l'information et les prises de parole par les individus au nom de l'organisation nourrissent un large panel de discours qui renvoient tous à la volonté de l'organisation d'être présente dans la sphère publique.

Cette multiplicité discursive se manifeste de plus en plus à travers de grands discours proches du récit. Dans l'organisation, N. d'Almeida montre qu'il existe deux types de discours dominants. Le premier discours dit de l'engagement porte des valeurs universelles, s'adresse au public et vise l'intérêt général. Ce récit est très reconnaissable dans les discours sur le Développement Durable ou dans ceux prononcés pour garantir l'éthique, déontologie et morale de l'organisation au titre de la responsabilité sociétale. Le second discours est celui de la maisonnée qui véhicule les valeurs internes et qui s'adresse aux collaborateurs de l'organisation. Cette analyse du discours des organisations montre que ce dernier est construit dans un sens collectif et aussi dans celui de l'organisation, celui d'une activité qu'elle construit pour légitimer son discours.

Cette approche révèle le caractère systémique du fonctionnement de l'organisation. Les éléments de communication forment un système dans un processus à plusieurs entrées. Pour A. Muchielli, six processus principaux permettent de comprendre cette communication. Le plus intéressant est celui de l'émergence. Ce dernier part du principe qu'au cours du processus de communication, le projet de l'individu va apparaître au sein de l'organisation. Il va faire l'objet de négociations pour ensuite apparaître comme un processus intégré à l'organisation. Ce processus construit et donne du sens aux actions communes.

« Le sens naît toujours d'une mise en relation, et les premiers éléments de cette mise en relation sont naturellement les contextes dans lesquels se déroule l'échange. »<sup>98</sup>

---

<sup>98</sup> MUCCHIELLI A., CORBALAN J.-A., FERRANDEZ V. *Théorie des processus de la communication*. Paris : Editions Armand Colin, Paris, 1998, p. 144.

A partir de ce constat, l'analyse de discours des organisations est **un processus complexe. Le discours de chaque organisation fonctionne l'un par rapport à l'autre, le but des organisations est de donner du sens aux actions par le discours. La finalité principale est de paraître et être visible au sein de l'Espace public.**

Pour conclure, **l'analyse de discours sert à cerner l'oral et l'écrit pour saisir les interactions des acteurs présents au cœur de l'Espace public de l'eau.** Ces acteurs défendent un discours sur l'eau basé sur la défense du bien public, la visibilité de certains aspects du secteur valorisé par rapport à des éléments invisibles au sens de moins visibles sur la sphère d'interaction. Dans ce contexte existe un débat de prise de parole et de réaction pour discuter et déterminer un modèle de développement en faveur de la durabilité, l'égalité et de l'environnement, un lieu d'engagement fort.

### **2.3. Nommer, Critiquer, Revendiquer et les étapes de la visibilité du discours**

À partir de ces éléments, la proposition de W. Felstiner enrichit la dynamique de la construction de la visibilité sur l'Espace public. La lecture de son analyse d'une plaidoirie dévoile en SIC, les étapes de construction d'un discours et d'une identité dans l'Espace public nourrissant fondamentalement l'approche conceptuelle et pratique de cette étude.

#### **a) La dynamique du changement ou mise en visibilité discursive**

L'émergence du discours sur Femme, Eau et Développement Durable porte une dynamique sociale fondamentale qui appelle à changer les valeurs actuelles à travers les principes de gestion intégrée. Il correspond bien à une transformation profonde des codes en vigueur pour susciter le changement. Il entre tout à fait dans les propos de W. Felstiner qui vont bâtir notre propos sur la mise en visibilité comme processus de transformation. Dans son article, *L'émergence et transformation des disputes : nommer, critiquer, revendiquer*, l'auteur revient sur la nature des disputes qui sont des « constructions sociales ».

« Les litiges ne sont pas des choses, ce sont des constructions sociales ». <sup>99</sup>

Ces joutes, ces dialogues ou encore ces échanges correspondent à l'expression d'un litige qui prend un chemin plus ou moins long pour s'exprimer. Le processus équivaut une évolution autant personnelle que collective, dans cette perspective, la dispute est un processus social par excellence qui est complexe et multiple.

« L'émergence et la transformation des litiges correspondent à la façon dont une expérience devient une blessure, la blessure devient un litige. Les litiges ont des formes multiples qui suivent différents chemins avant de devenir une forme compréhensible. S'intéresser à l'émergence et la transformation de ces litiges correspond à étudier un phénomène social au moment où il se réalise. » <sup>100</sup>

---

<sup>99</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claiming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 631. Traduit de "But disputes are not things: they are social constructs".

<sup>100</sup> Ibid, p. 631. Traduit de "The emergence and transformation of disputes, the way which experiences become grievances, grievances become disputes, and disputes take various shapes, follow particular dispute processing paths, and

Pour l'auteur, comprendre ce que ressent une personne blessée, qui a subi un affront qu'il soit moral ou physique, conduit à étudier la transformation d'une société. Ces moments de discussions qui ont lieu dans les plaidoiries d'un cas judiciaire ressemblent par nombre d'aspects aux évolutions sociales d'un groupe. Il va donc poursuivre en détails en s'intéressant aux étapes psychologiques qui accompagnent le changement opéré par l'individu depuis l'épisode de l'injure jusqu'à la demande officielle, aux yeux de tous et de la société organisée avec un système judiciaire qui puisse punir et reconnaître le litige qu'il a subi pour demander la réparation.

Cette expérience est tout d'abord très personnelle et subjective. Comme le montre l'auteur, expérimenter une blessure de la sorte provoque des réactions difficilement maîtrisables, cela explique que d'extérioriser cette expérience est un processus lié à la perception individuelle, à une prise de conscience. Il s'agit à nouveau pour l'individu de voir, d'apercevoir et percevoir ce qu'il a subi. Il s'agit de détacher ce qui a été vécu d'un flou nébuleux vers une existence aux contours distincts suffisamment pour être compréhensibles par l'extérieur.

« Les expériences perçues comme blessantes, les peines et les litiges ont les caractéristiques suivantes : elles sont subjectives, instables, sensibles, compliquées et incomplètes. Elles sont subjectives dans la mesure où la transformation de l'individu doit être accompagnée d'un changement de comportement de ce dernier. »<sup>101</sup>

Les individus sont les agents de transformations. Ce sont eux qui vont provoquer le changement et conduire à ce qu'une injure devienne un processus entier impliquant un litige et une demande de réparation. C'est l'expression même de l'individu, sa perception qui produit la construction du discours mis en visibilité. Cette évolution est intrinsèquement liée à la relation avec le groupe, les pressions extérieures et le jugement porté par ceux qui pourraient juger voire « regarder » cette injure.

« Evidemment, les parties impliquées dans un conflit sont les agents comme les objets même du processus de la transformation. Leur comportement dépend de la personnalité de l'individu, de ses interactions, de son expérience et des pressions actuelles. Ces expériences incluent l'implication à la fois dans les conflits avec le groupe de références comme les représentants du pouvoir officiel et à la fois la familiarité avec les différentes formes de litiges existant et la connaissance de leurs réparations. »

(...) « La relation entre les parties a sa signification dans le processus de transformation : la sphère sociale qui amène à la rencontre, et qui impacte également le résultat, leurs statuts et leurs histoires avant le conflit influencent la façon dont ils vont se comporter pendant le litige. »<sup>102</sup>

Ce processus d'expression du litige est un chemin complexe qui dépend de l'individu qui subit l'affront, de son histoire et de ses liens avec la sphère publique. W. Felstiner résume ainsi les

---

lead to new forms of understanding. Studying the emergence and transformation of dispute means studying a social process as it occurs.”

<sup>101</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. “The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming...” in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 637. Traduit de “Perceived injurious experiences (PIE), grievances, and disputes have the following characteristics: they are subjective, unstable, reactive, complicated, and incomplete. They are subjective in the sense that transformations need not be accompanied by any observable behaviour.”

<sup>102</sup> Ibid, p. 640. Traduit de “Obviously, the parties to a conflict are central agents, as well as objects, in the transformation process. Their behavior will be a function of personality as it interacts with prior experience and current pressures. Experience includes involvement in both conflicts; contact with reference groups, representatives, and officials, and familiarity with various forms of dispute processing and remedies.” (...) “The relationship between the parties also has significance for transformations: the sphere of social life that brings them together – which may affect the cost of exit – their relative status, and the history of prior conflict shape the way in which they will conduct their dispute.”

éléments qui aboutissent à la transformation qui conduit au changement vers l'extériorisation de la blessure perçue :

- L'attribution qui correspond aux raisons de la blessure ressentie.
- La portée du débat qui comprend les objectifs et explique les comportements des acteurs.
- Le choix du mécanisme qui inclut les facteurs internes et externes organisant le débat.
- Les objectifs qui incluent la capacité à faire des compromis.
- L'idéologie qui désigne les valeurs et ce qui anime profondément l'acteur.
- Le groupe de référence, le groupe qui évalue l'évolution du litige.
- Les représentants et officiels : les personnes qui sont capables de répondre au débat.

Dans ce processus, l'auteur souligne que l'objectif de l'avocat est de répondre aux attentes de son client dans l'expression et la défense de la blessure ressentie. Il place son propos dans une logique propre à son champ d'étude en retranscrivant le rôle des cours dans de tels cas. Les institutions judiciaires sont le lieu où la peine peut être décrite, exprimée et où les institutions qui écoutent le procès vont avoir le rôle d'arbitrer, de faire la médiation entre les deux parties en présence. Dans le cas particulier du monde judiciaire, W. Felstiner souligne la grande variabilité de ce domaine de recherche où certes, si l'expression du litige et sa solution dépendent bien de la justice, ses conclusions ont un impact sur la société et ont des répercussions politiques. Il rappelle ici le rôle du droit et de la loi dans l'organisation de l'ordre social. Le cas plaidé n'est pas seulement celui d'un individu, il peut faire office d'exemple et servir à ordonner le fonctionnement du groupe une fois sorti de l'édifice judiciaire.

« Même si l'émergence et la transformation d'un litige est au départ un processus individuel, il contient une dimension politique évidente. La finalité de cette étude est de s'intéresser à la capacité des personnes en général aux troubles, aux problèmes et aux injustices. »<sup>103</sup>

Aussi l'intérêt de l'étude de W. Felstiner est bien de proposer un modèle de pensée et de réflexion sur un phénomène par essence, social et universel. La question de la transformation de l'expression d'un affront à la demande de réparation répond par similitude à celui de l'expression d'un dommage ressenti par une minorité à l'attention du groupe dominant. Les femmes au même titre que les handicapés, les personnes de couleurs, les « exclus » de la société construisent une identité et un discours de groupe répondant à celui de la « dispute ». Plus généralement, tout discours nouveau suit ce processus qui part de l'expression du soi, de sa particularité, de ses sentiments vers la société qui est condamnée pour ne pas l'avoir intégré à son mode de fonctionnement.

Au sein de la sphère publique est retrouvée l'activité de prise de parole et de défection qui construit les interactions entre les acteurs. Dans le temps, ce reproche aboutit à la construction d'une légitimité propre qui s'est peu à peu assimilée aux pratiques communes. Cette dynamique de

---

<sup>103</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 653. Traduit de "Although the emergence and transformation of disputes is persona land individualized, it has an important political dimension. Ultimately, what we are interested with is the capacity of people too respond to trouble, problems, and injustice."

transformation équivaut à une modélisation d'un phénomène devenu visible / dicible au point d'être porté à l'attention de tous.

Existant, défini, il circule et acquiert son identité, sa marque, ses contours à force d'interactions et de matérialité dans la médiation. Le processus de mise en visibilité du litige, de l'objet ou du discours, correspond à une modalité du changement, un accompagnement de la modification des perceptions et des croyances qui interrogent fondamentalement sur leurs acquisitions, leur malléabilité et leur bigarrure. Il questionne également sur la fonction d'un tel processus.

« Nous croyons qu'un ordre social sain repose sur les barrières qui vont minimiser l'apparition et l'émergence des injures et des litiges et qui vont limiter leur transformation en réclamation et demande de réparations »<sup>104</sup>.

Aussi il vaudrait mieux éteindre le feu des identités blessées avant qu'elles ne soient trop visibles. Cette fonction d'intégration du « reproche » convertit à l'ordre social dominant ; elle convient à l'évolution des disputes vers la logique de la preuve. Comme l'avocat apporte des « preuves » du crime, les preuves sont des outils externes et des éléments approuvés. La dynamique de la preuve dans la sphère publique offre une visibilité par les faits qui éloigne les tensions liées aux distensions identitaires et de points de vue écartant ou amoindrissant les affrontements.

#### **b) Nommer, Critiquer et Revendiquer**

Comment rendre compte de ce processus de transformation à la fois psychologique, discursif ou encore social, politique ? Tout l'intérêt est de théoriser sur ces moments clés de cristallisation qui font basculer un phénomène en un autre type de phénomène. Dans le cadre d'un discours, ces moments sont graduels, il s'agit d'une montée en puissance d'un phénomène vers la visibilité, vers l'existence publique. En ce sens, le travail de W. Felstiner est particulièrement enrichissant pour révéler d'une construction d'une injure au premier chef, d'une identité et d'un discours dans le cadre de cette étude. Il passe par trois étapes : Nommer, Critiquer, Revendiquer.

- **Nommer** : toute plaidoirie passe par la reconnaissance par le nom de l'affront subi. Plus généralement, tout phénomène identitaire, discursif ou de communication passe par l'étape indispensable de nommer pour distinguer. Comme l'enfant prononce pour la première fois son nom, le langage extériorise et permet de pointer, définir, délimiter. Chez W. Felstiner, l'acte de nommer désigne plus particulièrement, l'acte de reconnaître qui et ce qui a causé du tort. Nommer le tort permet de prendre conscience de l'injure, de la blessure ou encore, de l'affront subi. Il est courant que la victime d'une agression prenne du temps pour se souvenir tant de son assaillant que pour mettre des mots sur ce qui est arrivé. L'acte de nommer, de désigner par le mot permet de porter la peine à l'extérieur comme l'accusé prononce ce qu'il plaidera au moment de la première comparution. Nommer est logiquement le premier pas pour identifier la plaidoirie, le litige ou encore, l'affront subi.

---

<sup>104</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claiming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 654. Traduction de "We do believe, however, that a healthy social order is one that minimizes barriers inhibiting the emergence of grievances and disputes and preventing their translation into claims for redress."

« La première étape – dire à autrui qu’une expérience vous a causé du tort – nous l’appelons nommer. »<sup>105</sup>

- **Critiquer** : dans le cadre d’un procès, pour faire reconnaître l’affront subi et demander justice, il faut porter plainte. Selon W. Felstiner, reconnaître que l’expérience vécue a été blessante est une étape qui consiste à blâmer, critiquer, reprocher les personnes et l’environnement portés pour responsables de l’événement injurieux. Nous retiendrons l’aspect critique de cette étape qui consiste à identifier les lieux de plaintes et de réparations pour initier le changement.

« La personne insultée doit se sentir blessée et croire que l’atteinte contre lui ou elle doit être réparée même si cela est peu probable en termes politiques et sociaux (...) Nous appelons cette étape de transformation de l’expérience perçue comme blessante en plainte, « reprocher ». »<sup>106</sup>

- **Revendiquer** : pour réussir la plaidoirie, l’intégration de la plainte et de l’expérience blessante mène à critiquer ce qui a causé l’injure et surtout, à demander un changement de la situation par une réparation. Cette étape est celle qui consiste à demander justice, à demander réparation, à « réclamer ». Nous retiendrons que cette intégration doit se faire indirectement c’est-à-dire, sans confrontation et par l’affirmation de soi. Elle suppose de revendiquer un changement et une réparation qui consiste la dernière étape avant le jugement final.

« La troisième étape survient quand quelqu’un qui se sent diffamé, l’exprime à la personne ou l’institution qu’il considère responsable et lui demande un dédommagement. On appelle cette étape « réclamer ». Cette réclamation se transforme en lieu de débat quand la demande est rejetée entièrement ou pour partie. »<sup>107</sup>

Ces trois étapes correspondent à l’émergence d’une plaidoirie en tant qu’elles passent par le fait de désigner, définir l’objet de la plaidoirie <nommer> puis fournir les éléments qui légitiment la plaidoirie <critiquer> et enfin, demander un changement, <revendiquer>. En terme de mise en visibilité, cette approche est particulièrement intéressante en tant qu’elle correspond à la fois à une construction identitaire qu’à un mouvement logique de constitution d’un discours sur un objet nouveau.

Une identité correspond bien à ce passage qui suppose de se nommer, se définir. Pour un individu, il s’agit de se construire pour soi et définir ses caractéristiques. Une fois que l’identité a été ciblée, il s’agit de critiquer celles qui ont servi à se construire. En termes individuels, il correspond par exemple, à l’adolescent qui rentre en conflit avec ses parents pour affirmer l’identité qu’il construit. La dernière étape est de revendiquer son identité propre pour assumer le changement. Plus que de demander un dédommagement, il s’agit de réclamer d’être accepté à travers cette nouvelle identité. Ce phénomène s’applique à une marque qui surgit sur le marché. Premièrement, un nouveau nom est

---

<sup>105</sup> Ibid, p. 654. Traduit de “The first transformation – saying to oneself that a particular experience has been injurious – we call naming.”

<sup>106</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. “The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming...” in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 635. Traduit de “The injured person must feel wronged and believe that something might be done in response to the injury however politically and sociologically improbable such a response might be (...) we call the transformation from perceived injurious experience to grievance, blaming.”

<sup>107</sup> Ibid, p. 635. Traduit de “The third transformation occurs when someone with a grievance voices it to the person or entity believed to be responsible and asks for some remedy. We call this communication claiming. A claim is transformed into a dispute when it is rejected in whole or in part.”

donné au produit. Ensuite, elle critique soit un concurrent soit cible l'absence du produit sur le marché. Enfin, la marque revendique sa légitimité en montrant les changements qu'elle souhaite apporter. Nous postulons une suite à ce phénomène qui correspond toujours à la logique d'une plaidoirie. Pour réclamer, l'individu doit fournir des preuves. Les pièces à conviction légitiment et montrent que l'individu est dans son bon droit de critiquer et réclamer réparation. Selon nous, au cœur de la sphère publique, l'étape de la « preuve » est un moment à part entière, essentielle pour légitimer le changement. Une fois la nécessité du changement prouvée, le changement peut prendre place au même titre que le jugement est formulé et l'affaire classée. La dynamique de la preuve pousse à clore le discours et le phénomène de désignation de l'expérience blessante. Elle offre tous les éléments pour permettre de changer l'état des choses.

**A partir des éléments, nous avons construit notre postulat théorique et proposition conceptuelle pour cette thèse comme nous avons bâti une méthodologie répondant à cette prise de position.** Il est essentiel de restituer les éléments conceptuels résumant ce qui a été étudié au cours de ce positionnement théorique et conceptuel.

#### c) Les éléments d'entrée du discours à retenir

L'approche de W. Felstiner croisée et les différents apports théoriques étudiés au cours de cette thèse, enseignent des entrées essentielles pour l'analyse du discours Femme, Eau et Développement Durable dans les organisations étudiées. Ces éléments comprennent les principes liés à l'identité et l'Espace public.

1. Les représentations mentales constituent des référents inévitables de tout discours et tout changement sociétal. Il s'agit de <**Représenter**>
2. Les pratiques instituent un habitus comme des inégalités qui peuvent pointer la nécessité d'un changement. Il s'agit de <**Pratiquer**>
3. Le contexte de ces pratiques et représentations nourrit le discours. Ce dernier est construit autour de références fédératrices. Ce moment aboutit à la mise en visibilité de l'inégalité et le changement visé. Il s'agit de <**Contextualiser**>
4. <**Nommer**> : délimite et définit le changement.
5. <**Critiquer**> : pointe le changement nouveau.
6. <**Revendiquer**> : demande le changement et le légitime.
7. La dernière étape consiste à donner les arguments du changement, il s'agit de <**Prouver**>. Dans le cadre de cette thèse, nous postulons qu'elle répond à une dynamique économique axée sur les indicateurs pour mesurer la croissance ; elle s'assimile à la logique du rapport annuel vers les actionnaires d'une entreprise. Il s'agit d'attester par les chiffres que le phénomène existe et de donner des objectifs chiffrés au changement promu.

**La construction de la visibilité de ce discours dans la sphère publique dépend de l'interaction des acteurs, elle dépend de la communication des organisations en particulier. Le discours**

**construit répond à une mise en visibilité, une construction volontaire qui établit ce qui est visible et ce qui doit rester invisible. Cette construction répond à des étapes qui passent de « nommer, critiquer, revendiquer » et enfin, « prouver ».**

## **CONCLUSION CHAPITRE 1**

Les trois discours sur l'Eau, la Femme et le Développement Durable sont **trois objets discursifs indépendants** qui construisent progressivement un discours à part entière. Ce dernier, **Femme, Eau et Développement Durable est fondamentalement porteur de changement**. Il est basé sur le constat d'inégalités et d'imperfections d'un modèle de développement qu'il dénonce en faveur d'une amélioration et d'un nouveau concept de Développement Durable, de gouvernance égalitaire de l'eau et de répartition des prises de décision entre les acteurs présents dans la sphère publique internationale de l'eau. Son émergence quasi militante et surtout progressive est alimentée par le contexte international porté vers le changement des modes d'organisation sociale, économique et politique. Ce caractère progressif qui émerge souligne l'aspect visible et invisible d'un discours qui devient connu de tous au sein de la sphère publique en fonction des événements et surtout, en fonction des interactions des acteurs présents sur l'Espace public.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est **un discours construit progressivement, selon un contexte et des acteurs interagissant**. Ses éléments deviennent plus au moins visibles selon la dynamique des échanges entre les acteurs et **les objectifs d'un discours favorable à un changement profond de l'organisation sociale, de la gestion de l'eau et aboutissant à un Développement Durable**.



## CHAPITRE 2

### VISIBLE ET RESSERREMENT DISCURSIF

« Les progrès de la raison sont lents,  
les racines des préjugés sont profondes. »  
Voltaire

Les progrès de la raison sont lents autant que l'émergence et l'acceptation de nouveaux discours et de nouveaux concepts. Le cadre de cette recherche sur la construction et médiatisation par les acteurs de la sphère publique d'un discours et de représentations sociales circulant sur ce discours, suppose que le chercheur produise les éléments d'analyse en collaboration avec les acteurs concernés et en fonction de leurs discours. Il inclut de trouver les bons outils pour « cerner » et faire émerger les étapes de la visibilité du discours par les acteurs et de construire les éléments pertinents à son analyse. Cette démarche se constitue tout au long du travail de chercheur, et en tant que tel,

« un savoir n'est pas une « chose », il n'est jamais construit à l'intérieur d'un seul point de vue, il est un processus. Les communications constituent ces processus en phénomènes observables - y compris pour les acteurs (pas seulement pour les chercheurs) - par lesquels prend corps le savoir à des moments donnés. Celui-ci, homogène dans ses formulations locales, est hétérogène dans sa nature, il appartient à plusieurs points de vue simultanés et non nécessairement complémentaires »<sup>108</sup>.

Dans cette perspective, l'activité du doctorant est d'établir des outils d'analyse mobilisés qui permettent de répondre à la problématique posée

**En quoi le resserrement discursif sur les thèmes Femme, Eau et Développement Durable et la force des acteurs ont-ils conduit à la mise en la visibilité de ce discours au sein de la sphère publique internationale ?**

Au cœur de cette problématique, des concepts clés apparaissent :

- La visibilité et l'invisibilité des discours.
- La construction de cette visibilité.
- La sphère publique où se construit le discours et resserrement discursif.
- Les acteurs qui construisent cette visibilité.
- Les événements qui accélèrent la mise en visibilité.

A partir de cette liste, nous établissons qu'il existe une sphère publique proche de l'Espace public de J. Habermas où les acteurs de l'eau interagissent, discutent et se disputent au nom du bien commun et de la protection de l'eau. Cette sphère de l'eau obéit à des codes particuliers notamment des discours, des registres, des lexiques et des vocabulaires qui lui sont propres. Ces discours et ces acteurs sont des cadres, des limites et des familles qui encadrent le discours comme le contrat de

---

<sup>108</sup> LE MAREC J. *Ce que le terrain fait aux concepts, vers une théorie des composites*. Université Paris 7, Cinéma, communication et information, 2001-2002, p. 66.

lecture formate le contenu d'un journal. Ce « contrat de lecture » et ces « codes » ou encore, l'actualité et les événements supposent que certains éléments du discours sont visibles au contraire d'autres éléments du discours qui restent invisible sur la scène publique.

Ce dispositif de communication est à la fois une sphère publique, un lieu d'interaction et un arsenal discursif complet conduit la non visibilité, l'émergence et la visibilité du discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Il évolue au cœur d'une scène internationale dont les organisations conduisent son évolution discursive, ses thèmes et son potentiel communicationnel. Cette activité peut être représentée par la figure suivante :



**Fig. 1 : Présentation de la sphère publique, discours visible et invisible**

A partir de ce postulat méthodologique, nous présenterons l'outil d'analyse que nous avons élaboré pour étudier le corpus réuni. Pour commencer, nous souhaitons revenir sur la notion de cadre qui influence les discours dans l'Espace public, l'espace de publicisation du discours (première sous partie). Cette notion vise le « resserrement discursif » nécessaire pour saisir un discours aussi varié que l'eau.

Cette ressource - comme étudié dans le premier chapitre - est un élément global, transversal qui touche à tous les aspects de la vie et concerne une multitude d'acteurs. Pour réussir à analyser la globalité, nous avons institué un outil méthodologique axé sur la spécificité du discours de l'eau. Cette grille d'analyse identifie ce discours visible et invisible autour de thèmes respectivement plus ou moins visibles dans le secteur de l'eau. Cette description globale permet de décanner et déblayer un discours riche, complexe et varié.

L'idée d'utiliser la notion de cadre répond à la volonté d'englober le corpus collecté. Etant donné le volume des éléments réunis, la grille d'analyse a permis de cibler le cœur du discours Femme, Eau et Développement Durable.

A la suite de cette analyse, nous avons élaboré une grille qualitative pour procéder à l'analyse de discours qualitative d'éléments ciblés sur Femme, Eau et Développement Durable. Aussi, nous rappellerons la particularité discursive du chapitre sur les femmes dans la gestion de l'eau et le modèle de Développement Durable. Ce discours recoupe des aspects sensiblement différents selon l'acteur et l'endroit étudié.

Nous terminerons ce chapitre méthodologique en présentant les terrains d'étude, leur spécificité et les étapes qui ont conduit à l'élaboration du corpus de référence.

## **1. UNE GRILLE D'ANALYSE GLOBALE ET SPECIFIQUE AU DISCOURS VISIBLE ET INVISIBLE DE L'EAU**

« Il est vrai à la fois que le monde est *ce que nous voyons*  
et que, pourtant, il nous faut apprendre à le voir. »  
M. Merleau-Ponty

Selon le principe de réversibilité des dimensions de *visible* et d'*invisible* qui doivent être comprises comme endroit et envers, l'*invisible* n'est pas l'opposé du *visible*. L'objectif de l'analyse est de construire un outil qui rende compte de ces éléments visibles du discours au contraire de ceux invisibles, qui ne sont pas inexistantes, mais moins présents dans la sphère publique. Nous avons élaboré une grille d'analyse à partir du concept de cadre pour centrer notre étude autour des concepts de visibilité et invisibilité. **Cette grille est outil qui permet de décanter et analyser globalement les discours émis.** Elle sert à englober, étudier le contexte et à cibler le discours Femme, Eau et Développement Durable ; elle vise au resserrement discursif face à un ensemble complexe et imposant.

### **1.1. A la recherche du resserrement discursif**

Le cadre est un concept propre aux sciences sociales particulièrement en anthropologie, sciences cognitives, psychologie ou SIC. Cette notion place le contexte, le parcours de l'individu et sa perception des événements au centre de l'analyse d'une situation. Revenir sur la construction de la notion de cadre et sur ses apports en termes de « cadre du discours » apparaît nécessaire. Cette notion sert à mettre en contexte le discours de l'eau dans la sphère publique et dans les organisations.

### a) La notion de cadre en SIC

G. Bateson est le premier à utiliser la notion de cadre en sciences sociales. Dans *Vers une écologie de l'esprit*, le cadre comprend l'identité de l'individu et le contexte de la situation. Pour illustrer la réalité de ce « cadre psychologique », il choisit l'exemple d'une image dont le cadre est inclusif puisqu'il délimite la vision de la personne sur l'objet qu'il voit. Ce qui est vu est interprété en fonction de ce que l'individu perçoit de l'image. Il y a un double processus de compréhension par l'individu en fonction des limites de la situation où il se trouve et de sa perception. Il donne l'exemple du trompe-l'œil, cadre qui va tromper la personne sans qu'elle ne s'en aperçoive. Pour l'individu, les signes aident à interpréter la situation, un concept repris en termes d'interaction.

L'Ecole Palo Alto approfondit le concept de cadrage, notamment dans *Une logique de communication* où la compréhension des conflits psychologiques se fait à partir des relations de causalité, ces relations ne sont pas linéaires mais circulaires. À partir du principe cybernétique, la circulation des causes conduit à l'énonciation du célèbre principe de rétroaction.

Concrètement, dans le cas d'une situation de communication, les acteurs sont capables de prendre en compte leurs propres échanges et par l'effet de la rétroaction, de faire évoluer leur communication. Les travaux de P. Watzlawick placent le « cadrage » dans le spectre de plusieurs champs d'études : la syntaxe, la sémantique, l'ensemble des signes et l'interaction. Partis des mathématiques, les travaux de P. Watzlawick cherchent à schématiser cette construction du sens ;

« l'idéal serait évidemment d'atteindre un tel degré de systématisation de la pragmatique qu'il serait possible d'en tirer une grammaire ou un calcul des relations humaines »<sup>109</sup>.

Cette position rappelle A. Muchielli et son analyse systémique des organisations où il montre que le travail des acteurs d'une organisation prend sa signification dans l'échange et le système global qui accompagnent leurs échanges. À partir de ce principe, si tout fait sens par la dynamique de l'interaction et pour reprendre l'analyse systémique de A. Muchielli dans le cas des organisations, les jeux de situations et dispositifs de communication vont « s'auto-entretenir, c'est-à-dire qu'ils génèrent leur propre 'force de cohésion' »<sup>110</sup>. Dans le cadre de l'organisation, les discours établissent des référents qui leur sont propres tels à des cadres du discours qui délimitent leur position tant sur l'espace public qu'en interne. Ces cadres s'établissent en fonction de l'activité de l'organisation, de son statut, de son objectif et de son histoire, sa culture, ses valeurs faisant émerger des discours et des situations d'interaction que seul le contexte permet d'analyser et de comprendre. Ce phénomène touche à la culture d'entreprise.

Appliquée à la communication, la technique du recadrage se conçoit comme une succession de cadres ou contextes. Cet outil est à rapprocher à l'agir stratégique différent de l'agir communicationnel de J. Habermas. Un individu agit d'une façon qui semble non raisonnée quand en fait, il perçoit un profit futur. Cet agir stratégique modifie son agir communicationnel que la

---

<sup>109</sup> WATZLAWICK, P. *Les cheveux du baron de Münchhausen*, Paris : Seuil. 1991, p. 40.

<sup>110</sup> ARNAUD G. Information, Communication, Sémiotique. Recherche en Information, Communication, Sémiotique et technologies nouvelles. « Sémiotique et Watzlawick », <http://perso.orange.fr/a/a/accueil-information-communication.htm>. Mai 2008.

technique de recadrage intégré en reliant l'action à un comportement stratégique de l'individu. Le recadrage est de l'ordre du contexte et sa stratégie, des normes qui entourent la situation et de la place de chaque individu présent. Cette idée de place rejoint le concept d'interaction où chacun à un rôle, un statut, une « face » qui prend sens dans le contexte d'échanges se plaçant au cœur de la problématique de discours, d'énonciation, d'émission et réception de ces énoncés. Le cadre et le cadrage de l'Ecole de Palo Alto montrent **l'importance du contexte** dans une situation d'énonciation du discours.

- **La notion de cadre chez E. Goffman** qui se concentre sur l'interaction, la face de l'individu et la norme exercée par la société. La face est l'image que l'individu donne de lui-même à la société, elle est définie comme l'image de soi déclinée selon certains attributs sociaux. La face est

« la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier »<sup>111</sup>.

Chaque personne, dans une situation donnée, se comporte conformément aux attentes du groupe. Ces attentes sont autant de normes sociales qui orientent les actes et comportements des individus en interaction. La société n'est qu'un jeu où l'individu cherche à ne pas « perdre la face » pour rester en société. Cette continuité se retrouve dans ses principaux ouvrages dont le pilier commun est l'interaction et le comportement individuel dans ces situations.

Pour E. Goffman, il existe plusieurs cadres car un même cadre va se transformer en fonction des situations. Le cadre primaire donne une signification aux événements, de classer, d'identifier les causes d'une situation. L'enfant qui casse un verre comprendra la colère de ses parents à partir de l'événement qu'il a causé. Les cadres naturels et cadres sociaux sont deux types de cadre primaire. Le cadre naturel désigne les événements soumis à la loi de la nature comme une catastrophe liée à un ouragan. Le cadre social dépend de la société et de ses propres règles. Au contraire de la loi de la Nature qui n'est pas maîtrisable et qui est perceptible par tous, les cadres sociaux sont fragmentés et dépendants de la société dans laquelle ils surgissent. Ils nécessitent une compétence individuelle qui permet d'adapter son comportement au cadre social ; le processus de socialisation s'opère dès le plus jeune âge. Le cadre évolue avec les interactions, les situations, les conventions devenant un cadre transformé.

**Pour conclure, l'aspect normatif** de la situation d'interaction et e l'émission du discours **influence directement** l'individu au même titre qu'une organisation. Le cadre est **un espace délimitant** l'individu, l'organisation et surtout le discours en tant que contexte, lieu d'interaction et forme de domination. Il identifie et classifie avant de nommer et définir.

#### b) **Le cadre au sens élargi, cadre du discours invisible et visible**

- **La notion de cadre se réfère à celle de délimitation.** Du cadre en bois qui contraint le paysage peint par l'artiste au cadre d'entreprise chargé de donner des limites aux actions de ses employés ; le cadre assigne un dispositif qui définit les grandes modalités à son action. La définition

---

<sup>111</sup> GOFFMAN E. *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit, 1974, p. 9.

de Voltaire dans le Larousse de 1778 est révélatrice, le cadre est un « entourage qui sert à faire valoir une personne, ou à la montrer sous un certain angle ». L'auteur rappelle le caractère public et privé du cadre qui fait nécessairement paraître une partie choisie de la réalité décrite.

Le cadre est une notion propre au cinéma. Comme le rappelle le sémiologue G. Thérien, « toutes les catégories de script, cadre, *frame*, soumises dans les travaux des chercheurs en science cognitive sont en fait empruntés au cinéma ». L'idée de G. Thérien est qu'il y existe toujours une interprétation qui s'opère dans la lecture d'un signe. Au cinéma particulièrement, la compréhension d'un film est intrinsèquement liée aux codes auxquels il se réfère selon le type de film : film politique, de divertissement, d'horreur, etc.

- Dans le cadre du discours de l'organisation, **la fonction de cadre opère et déploie des références propres à l'organisation** qui émet ce discours en créant des codes, signes et référents qui lui sont propres. **Ces éléments servent de contexte au discours.** Nous avons identifié deux cadres du discours autour de la notion qui nous semble au cœur de notre recherche : la visibilité et non visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable.

Le cadre du discours visible se définit comme la situation d'émission du discours que les acteurs rendent visible aux autres acteurs par une action volontaire. Le cadre du discours invisible est le discours que les acteurs ne cherchent pas à cacher. Il est le discours moins visible, moins présent, il n'est pas l'objet d'une visibilité volontaire et privilégiée de la part de l'organisation. Le cadre du discours invisible est un discours moins perçu,

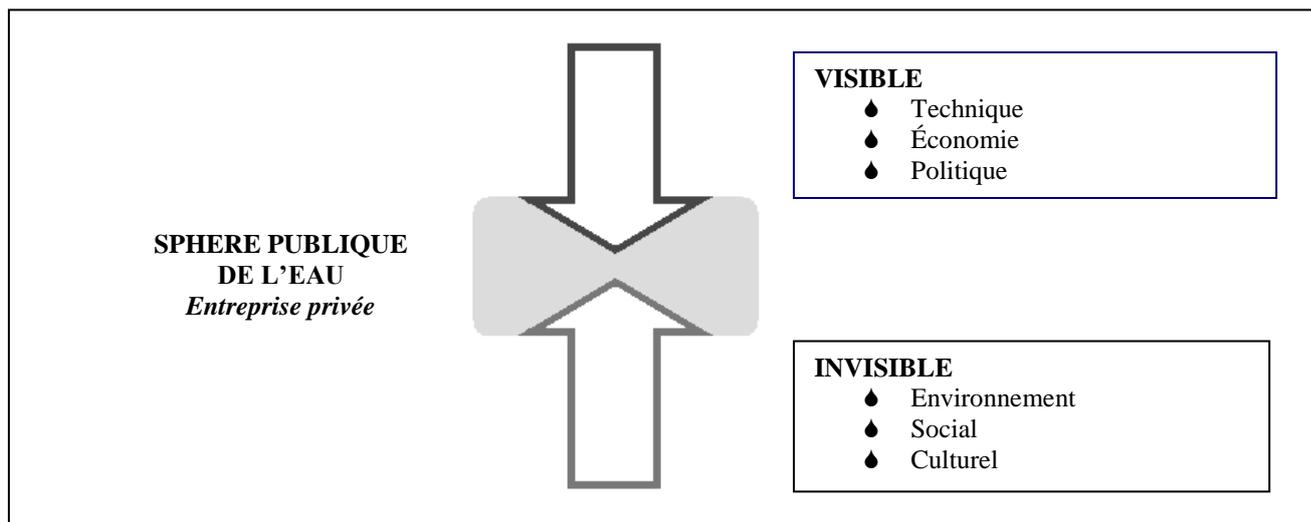
« l'invisible c'est 1. ce qui n'est pas actuellement visible, mais pourrait l'être (aspects cachés ou inactuels de la chose, - choses cachées, situées « ailleurs » - « Ici » et « ailleurs ») 2. ce qui, relatif au visible, ne saurait néanmoins être vu comme une chose »<sup>112</sup>.

Pour réaliser notre analyse l'émergence et la circulation du discours sur la sphère du visible et la sphère de l'invisible des acteurs étudiés, nous avons défini une série de thèmes qui agissent comme éléments constitutifs du discours en circulation au sein de la sphère publique. A partir d'une lecture flottante du corpus et de la pratique quotidienne d'une fonction au sein de l'entreprise étudiée, il a été facile de repérer trois sous cadres par sphère. Elles ont été définies comme suit :

Sphère du visible :	- Technique - Economie - Politique	Sphère de l'invisible :	- Environnement - Social - Culturel
---------------------	--	-------------------------	---

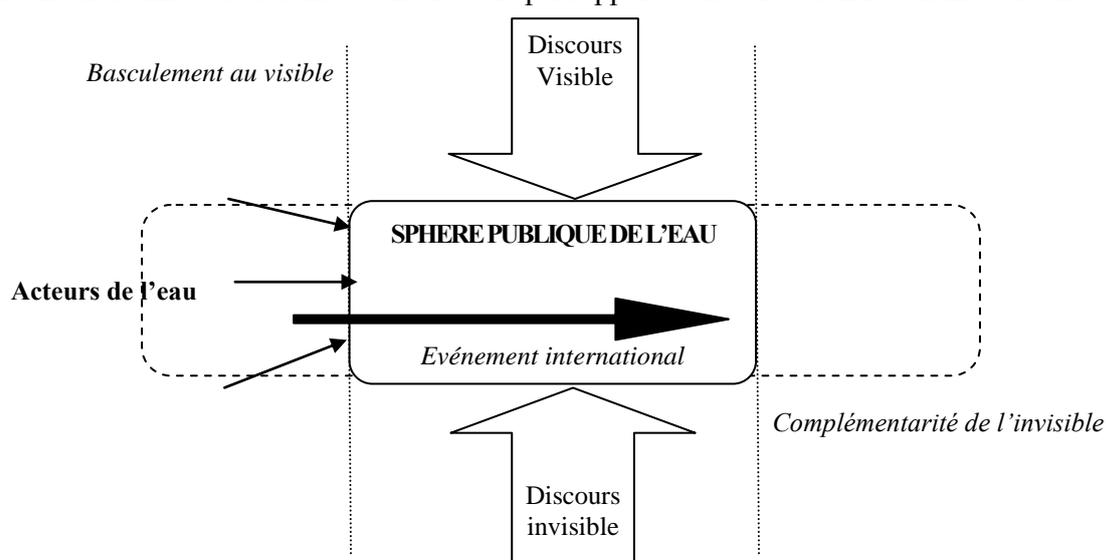
Cette identification a permis d'affiner le schéma de représentation de la sphère du visible et invisible constituant le discours en circulation sur le sujet de l'eau.

<sup>112</sup> MERLEAU-PONTY M. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard, 1964, p. 311.



**Fig. 2 : Présentation de la sphère visible et invisible appliquée à l'entreprise privée de l'eau**

Dans cette dynamique, l'entreprise privée n'est pas la seule à agir sur la mise en visibilité d'un discours sur la scène publique, elle interagit avec les acteurs du secteur de l'eau qui forment la sphère publique de l'eau. Tous ces acteurs ainsi que les événements (conférences, médias) influencent la mise en visibilité d'un discours par rapport à un autre selon le schéma suivant.



**Fig. 3 : Circulation du discours dans la sphère publique et rôle des acteurs sur visibilité et invisibilité du discours**

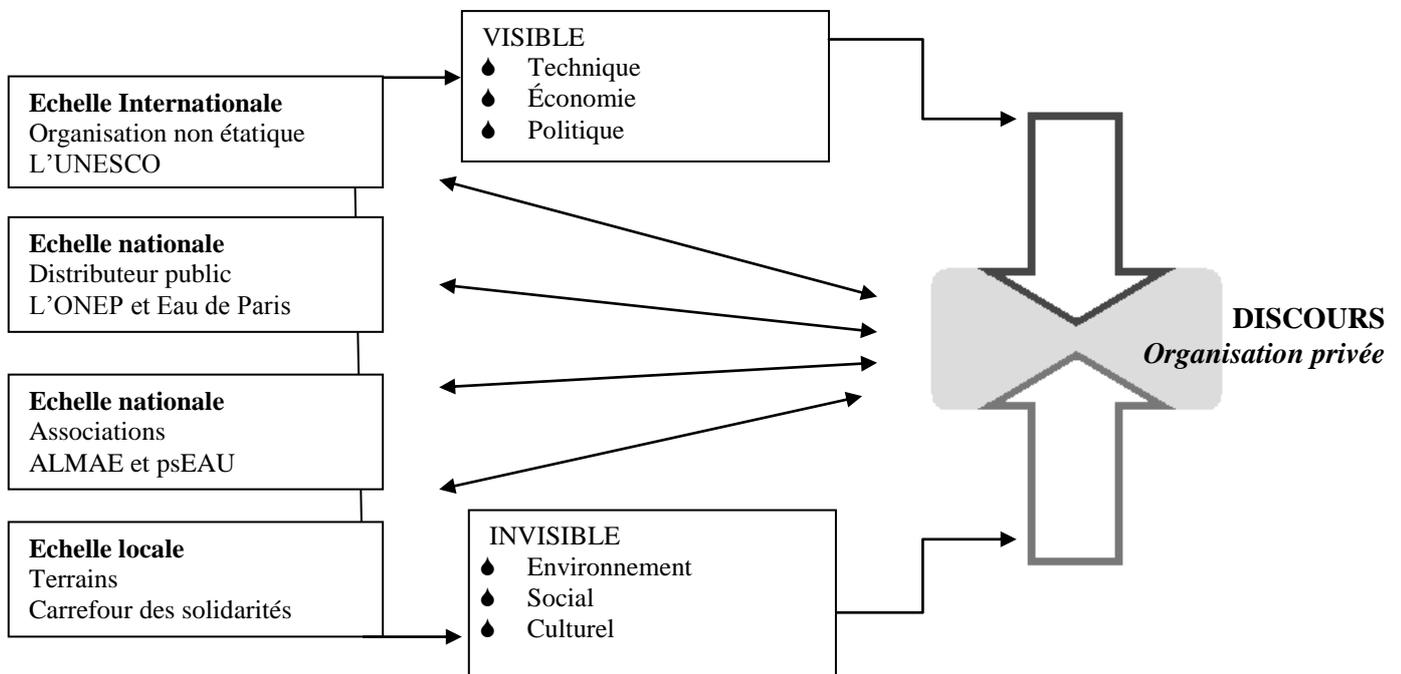
Les acteurs de la sphère publique de l'eau participent à la construction de la visibilité d'un discours et de fait, font basculer le discours de l'invisible au visible. Ce basculement peut être le résultat d'un événement qui fait apparaître au sein de la sphère publique un élément non connu jusqu'à l'arrivée de cet élément nouveau. L'activité conjuguée des acteurs et des événements internationaux construisent la sphère publique où se déploie le discours. Dans ce contexte, les éléments invisibles du discours sont ceux qui peuvent évoluer et devenir visibles ou au contraire, rester invisibles. Cette invisibilité est complémentaire d'une visibilité qui existe aux yeux de tous et par l'existence de cet invisible qui complète ce qui est vu selon l'acception proposée par M. Merleau-Ponty. Ces éléments

invisibles sont ainsi des éléments « moins visibles » et « cachés ». Ils existent, ils ne font cependant pas l'objet d'une activité d'interaction des acteurs dans la sphère publique.

Dans le cadre de cette thèse, ces acteurs sont de plusieurs types, statuts et échelles afin de répondre à l'approche comparée choisie par ce travail. Il s'agit de :

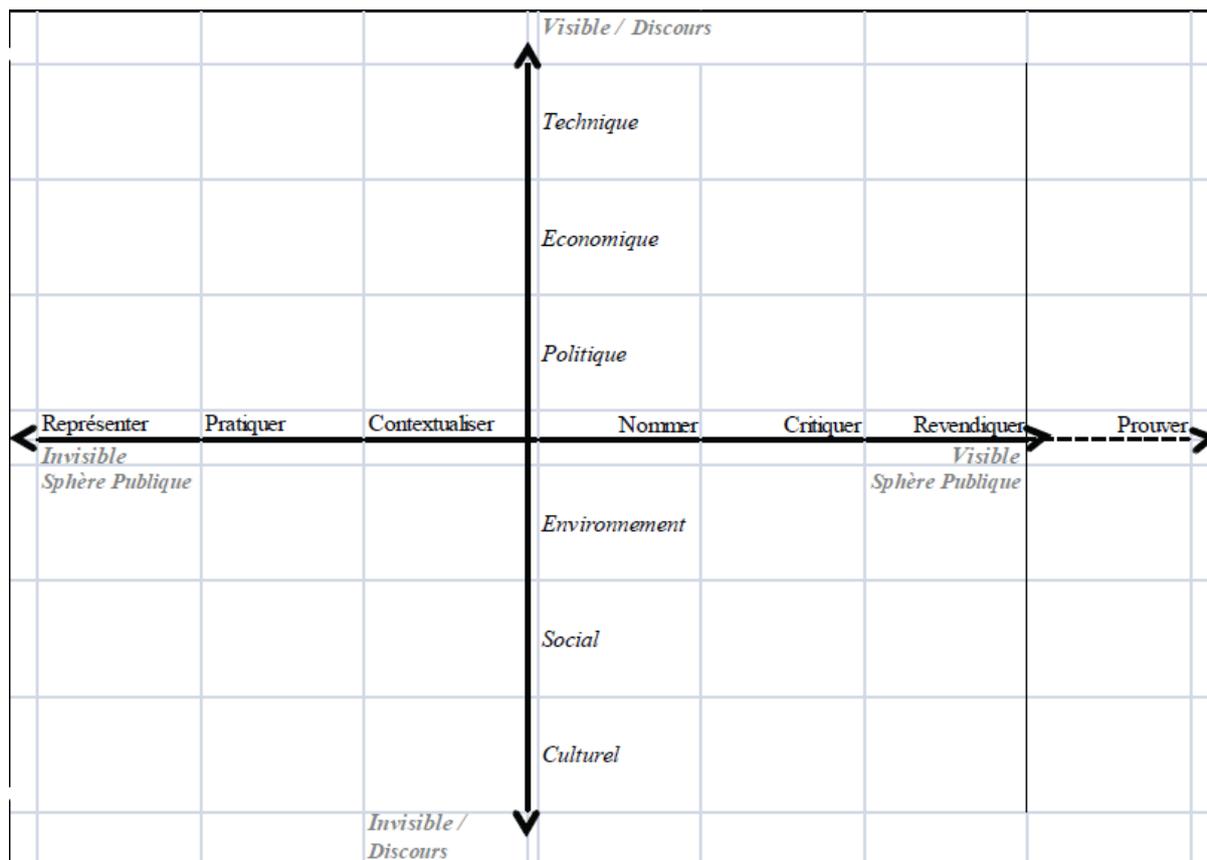
- Echelle internationale : Une organisation non gouvernementale, l'UNESCO
- Echelle nationale : Deux entreprises de services publics, l'ONEP et Eau de Paris et deux associations, pS-Eau et ALMAE
- Echelle locale : Une association locale liée à l'étude de terrain à Dunkerque sans équivalent au Maroc suite à l'absence d'un tel interlocuteur sur le terrain de Lamkensa.

Cette activité peut être résumée selon un processus qui cumule le statut de chacun des acteurs par rapport aux éléments visibles et invisibles du discours tels que définis précédemment. Chacun influence l'activité discursive de la sphère publique construisant le discours des organisations.



**Fig. 4 : Force du discours des acteurs autour de l'entreprise privée dans la sphère publique**

Appliquée aux hypothèses de W. Felstiner et aux conclusions sur le visible et l'invisible en SIC, la grille d'analyse pourrait suivre le schéma suivant pour rendre compte de la place du discours et du rôle des acteurs dans la construction du discours.



**Fig. 5 : Discours dans la sphère publique : étapes de l'invisible au visible**

Ce schéma reprend les éléments essentiels définis en conclusion de l'approche théorique et conceptuelle sur le visible. (Cf. Chapitre 1. 2. c.) Sur l'axe vertical, il reprend les lexiques choisis et sur l'axe horizontal, les étapes du discours. A partir de ces différents éléments méthodologiques, précisons le contenu du discours visible et invisible de l'eau en détaillant la grille méthodologique constituée pour réaliser l'analyse du corpus.

## 1.2. Description de la grille d'analyse, discours du visible

Cette recherche se place au cœur de l'organisation privée du secteur de l'eau, la grille d'analyse est construite à partir du discours de l'entreprise privée de l'eau et en fonction des interactions de cette dernière avec d'autres acteurs.

L'entreprise privée de l'eau désigne l'entreprise prestataire du service de l'eau. La plupart des entreprises privées de l'eau sont sous contrat avec la localité sous forme de « gestion déléguée ». Les entreprises privées de l'eau les plus connues sont Veolia, SUEZ Environnement, SAUR, Thames Water, etc. Les autres acteurs représentent les entités publiques, les associations ou encore, les organisations gouvernementales qui ont une activité liée au thème de l'eau. Les acteurs étudiés dans cette thèse et cette sphère publique sont décrits à la suite dans la présentation du corpus (3.3. c)

L'entreprise privée est placée au cœur de la problématique économique, nous présenterons donc la grille d'analyse du corpus visible qui est axée sur la logique de l'entreprise.

**a) La visibilité dans l'entreprise de l'eau**

L'entreprise privée construit son discours sous une double influence : l'économique et la ressource. Cette organisation reste une entité dont l'obligation est de dégager des bénéfices particulièrement si cette dernière est cotée en bourse et détenue par un actionnariat qui souhaite recevoir des dividendes. En parallèle, dans le secteur de l'eau, l'ingénierie constitue le cœur du métier ; les aspects techniques entrent en interaction avec l'économique et le législatif. Ils constituent le premier cadre du discours d'entreprise désignant à la fois la compétence du distributeur d'eau et le moteur des décisions prises.

« L'ingénierie technique, qui concerne la "partie visible du projet", reste bien souvent la première préoccupation de l'ingénieur conseil. »<sup>113</sup>

La logique du visible de l'entreprise privée s'attache au comptable et à rendre concret les projets techniques. Dans le cas du service de distribution d'eau, l'entreprise est dépendante d'un contrat signé avec la collectivité locale. De fait, la visibilité du discours est souvent liée au contrat signé, au respect des normes en vigueur et à la loi. En conclusion, la visibilité du discours s'oriente autour des aspects visibles relevant de l'économique, du politique et de la technique. Ces éléments peuvent être résumés dans le schéma suivant.

 Visible	Technique	Infrastructures
		Recherche et Développement
		Métiers
	Economique	Indicateur
		Clientèle
		Gestion
	Politique	Droit
		Participation et Décision
		Responsabilité

**Fig. 6 : Lexique du discours visible**

**b) Description des lexiques**

Dans le cadre de cette analyse, la construction du discours du visible se base sur la technique, l'économie et le politique. Faciles à décliner comme à repérer, ils entrent en relation directe avec l'activité de l'entreprise productrice, gestionnaire et distributrice de l'eau. Ils correspondent à l'idéologie économique de D. Bourg qui restitue la suprématie de l'homme par la science. Ils se placent dans la dynamique de B. Barraqué dont la méthode confronte les 3 E : économie, environnement et éthique où

« le seul critère de l'efficacité économique des services est insuffisant pour juger de services publics qui gardent une forte dimension sanitaire et sociale, et qui ont une grande importance vis-à-vis de l'environnement. C'est

<sup>113</sup> VEZINA M. (Aut), DABBOUS O., DESILLE D., DURANY JACOB J. & ETIENNE J. *Guide méthodologique : « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain »*. Paris : Collection Etudes et Travaux, Editions du Gret, 2007.

pourquoi, les évaluer seulement dans le cadre restreint d'un service industriel et commercial comme un autre est trop limité »<sup>114</sup>.

À la question de l'investissement, de l'innovation, de l'univers technique du métier de l'eau

« demande la réconciliation de l'actionnaire avec le citoyen. C'est à l'entreprise de convaincre ses propriétaires, dont elle recherche la fidélité, que les investissements en question jouent pour sa pérennité et sa rentabilité à long terme »<sup>115</sup>.

Cette approche complémentaire souligne l'imbrication des trois lexiques dans la sphère publique dans la construction du visible et invisible. Rappelons que ces éléments ont permis de construire les entrées utilisées par le logiciel *Tropes* afin de rendre compte de la globalité du discours des acteurs sur l'eau. L'objectif est de placer les acteurs au sein de la sphère publique et déterminer leur rôle dans la construction du discours dans la sphère publique.

- **Technique**

Ce lexique sur science et technique prône les capacités de l'entreprise à maîtriser l'innovation, anticiper les technologies, gérer l'implantation des travaux et apporter la compétence propre aux métiers de l'eau. Elle désigne le vocabulaire classique d'un métier fortement et traditionnellement lié à l'ingénierie et posant la suprématie de l'homme par la science sur la nature, les éléments et les risques liés au milieu environnant.

- *Infrastructures*

Ce thème est relatif à l'ensemble des mentions des infrastructures, travaux et chantiers. Il désigne à la fois le déploiement technique à la disposition du client, la collectivité locale et du client-consommateur, le grand public. Il souligne que les capacités d'un opérateur d'eau confirment à la fois son expertise et sa compétence.

Lexique d'*Infrastructures* :

- Implantation : chantier et travaux (renforcement, renouvellement, réhabilitation), réseaux, capacité, usine, équipement, collecteur, stations, ouvrage, implantation.
- Technique : compteur, unité de mesure, branchement, ensemble des analyses et prélèvements.
- Gestion des risques : risques (sanitaires, pluviométriques, terrains, etc.), gestion de la demande, points de vigilance, surveillance, contrôle, anticipation, rationalisation.

La capacité technique à gérer les demandes de son client témoigne de la compétence du distributeur d'eau qui suppose un ajustement de la technique,

« les techniciens devront apprendre à gérer des investissements plutôt que d'en faire de nouveaux à chaque problème. Ils auront de nouveaux outils, en particulier toutes les technologies de gestion en temps réel, qui facilitent le passage à une gestion de la demande »<sup>116</sup>.

---

<sup>114</sup> BARRAQUE B. « Les services publics d'eau et d'assainissement face au Développement Durable », *Annales des Ponts et Chaussées*, nouvelle série n°87, août 1998, p. 11.

<sup>115</sup> LAGET P. « L'environnement nouvel enjeu pour le mécénat d'entreprise », *Le Monde*, Jeudi 16 novembre 2006.

<sup>116</sup> BARRAQUE, B. « Les services publics d'eau et d'assainissement face au développement durable », *Annales des Ponts et Chaussées*, nouvelle série n°87, août 1998, p. 11.

Cette évolution dans les faits est suivie par une variation sémantique qui souligne la capacité de la science à anticiper et à intégrer les changements récents où « les techniques cherchent moins aujourd'hui à dominer la nature qu'à simuler la nature, voire à se fondre en elle » (BOURG, 2003 : 18).

#### - *Recherche et Développement*

La Recherche et Développement est une catégorie traditionnellement économique, une donnée statistique qui mesure la capacité d'innovation d'une entreprise. Selon la définition de l'OCDE, la R&D évalue les activités d'une organisation entreprises

« de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications »<sup>117</sup>.

La R&D regroupe recherche fondamentale, recherche appliquée et développement expérimental. La R&D renforce les capacités de production, le service délivré et la dynamique d'innovation. Concrètement, une entreprise crée des laboratoires de recherche, constitue des équipes de scientifiques reconnus pour leur expertise, favorise les échanges avec des instituts universitaires liés à ses activités, anime des journées techniques type conférence, groupes de travail, etc. Une caractéristique de la R&D dans les grandes entreprises multinationales est la recherche en réseau. La valeur de la R&D de l'entreprise est mesurée à travers les montants engagés, mais surtout à travers les techniques innovantes élaborées, la participation à des conférences, la publication d'articles, etc.

Lexique de *Recherche et Développement* :

- Innovation : nouveauté, solution, optimiser, rationaliser, technologie, NTIC, progrès.
- Recherche : laboratoire, centre, réseau, scientifique, expert, recherche appliquée, recherche fondamentale, site pilote, expérience, expérimentation.
- Système : Logiciel, processus, technologie, méthode, procédé, outils d'analyse, technique.

La R&D est un élément fort pour la communication de l'entreprise témoignant de son investissement pour trouver des meilleurs produits, services et méthodes pour délivrer des solutions adaptées à ses clients et ses besoins futurs.

#### - *Métiers*

La connaissance du métier est la première mission de l'entreprise, c'est à travers l'exercice d'une activité dont elle détient le savoir-faire qu'elle justifie son existence. Les organisations parlent de cœur de métier désignant la compétence à l'origine de ses activités. Ce cœur de métier définit le métier « traditionnel » d'une organisation qui aurait diversifié ses activités. L'aspect « métiers » revendique sa particularité, son savoir-faire, sa spécialité. Il s'agit pour l'organisation de légitimer sa position et de montrer concrètement ce qu'elle sait faire pour attirer d'autres clients.

Lexique de *Métiers* :

- Expertise : reconnu, expert, savoir, connaissance, spécialité, spécificité, spécial, spécialiste, valeur ajoutée, apport.

---

<sup>117</sup> OCDE, Organisation de Coopération et de Développement Economique. Définition 2002.

- Compétence : savoir-faire, exigence, habilité, qualité (du service, du personnel), sens opérationnel, réponses concrètes.
- Professionnalisme : expérience, sérieux, rigueur.

À travers ces éléments, l'entreprise souligne ce qu'elle apporte à la dynamique générale de croissance. Son métier articule le terrain, la réalité et le concret avec les objectifs de profits demandés à une entreprise privée. C'est à travers son métier qu'elle revendique sa spécificité, sa responsabilité et valeur ajoutée. Le champ du métier est un lieu au fort potentiel communicationnel que l'entreprise souhaite visible.

- **Économie**

L'économie et la finance désignent l'ensemble des mesures liées à la croissance qui quantifie l'activité en vue d'assurer le profit de l'entreprise. Traditionnellement, la définition d'économie est l'activité humaine qui consiste à produire, distribuer, échanger et consommer des produits ou des services.

- *Indicateurs économiques et financiers*

Les indicateurs sont des outils très utilisés dans le cadre de l'entreprise particulièrement en matière d'économie et finance. Synthétiques, ils évaluent, donnent des tendances, informent, établissent des liens entre différentes données, etc. En matière d'indicateurs financiers, ils regroupent les éléments fondamentaux à un bilan d'entreprise comme les actifs et passifs.

Lexique des *indicateurs économiques et financiers* :

- Investissement : financement, programme, performance, optimiser, rendement, capitaux, équipements, modernisation, renouvellement, remplacement, matériel.
- Budget : rentabilité, résultats, chiffres d'affaire, profit, bénéfice, capitaux, valeur monétaire.
- Productivité : croissance, compétitivité, augmenter, efficience, efficacité, facteurs de production, création de valeur.

Afficher un bilan financier positif est vecteur de la solidité de l'entreprise sur les places boursières, d'où l'importance d'une communication financière. Les indicateurs économiques et financiers et l'ensemble des lexiques liés à l'économie prédominent dans les Rapports Annuels, des supports destinés aux actionnaires.

- *Clientèle*

La clientèle est un thème lié au service délivré par une entreprise. La préoccupation du client intervient quand l'entreprise cherche sa satisfaction afin qu'il renouvelle sa confiance en continuant à acheter. Dans le cas d'un service public, le client est un citoyen qui ne choisit pas son prestataire, le distributeur étant choisi par la commune. Le distributeur cherche à établir une bonne relation avec le citoyen afin d'assurer une bonne image auprès de ce consommateur dont le mécontentement peut lui porter préjudice auprès des élus, les délégués de service public.

Lexique de *Clientèle* :

- Confiance : dialogue, partenariat, proximité, écoute, conseil, avis.

- Tarif : facture, tranche, commercial, offre, vente, achat, prix, coût, demande, consommation, paiement, règlement.
- Service et produit : offre, client, clientèle, disponibilité, service public, assistance.

Le thème Clientèle se décline à travers des supports ciblés à diffuser de l'information sur les services et promouvoir l'image de l'entreprise. L'organisation privée de l'eau a produit des magazines consommateurs, dépliants et autres guides pour la consommation d'eau. Ils sont axés sur la question du coût et tarif de l'eau, le service rendu comme la disponibilité 24h sur 24, qualité de l'eau, usages de l'eau, consommation, informations locales, etc. Les supports clientèle sont semblables à une démarche marketing et ciblent le(s) consommateur(s) en fonction de leurs attentes.

#### - *Gestion et développement*

La gestion clientèle et le développement des activités font partie des activités prospectives d'une entreprise. Elle entre dans sa démarche d'expansion pour obtenir de nouveaux clients ou étendre ses activités. Dans le cas du secteur de l'eau, la démarche est liée aux relations avec les collectivités locales. Dans le contexte de crise environnementale, cette relation devrait évoluer

« Cela induira à terme une recomposition du jeu de chaque type d'acteurs : les élus devront acquérir des compétences techniques sur les services et les ressources en eau, pour être plus représentatifs. Les techniciens devront apprendre à gérer des investissements plutôt que d'en faire de nouveaux à chaque problème. Ils auront de nouveaux outils, en particulier toutes les technologies de gestion en temps réel, qui facilitent le passage à une gestion de la demande. Et les usagers devront passer du statut de propriétaires ou de locataires aussi exigeants envers le service public qu'insouciant vis-à-vis de leurs propres usages, au statut d'usagers qualifiés et responsables. »<sup>118</sup>

Cet enjeu de l'interdépendance est de plus en plus présent dans la dynamique globale des marchés. Elle questionne la gestion au sens cette fois-ci de stratégie et politique d'entreprise, proche du sous-cadre lié à la politique et responsabilité.

#### Lexique de *Gestion et développement*

- Territoire : local, adaptation, ancrage, marché, périmètre, parties prenantes, partenariat.
- Développement : amélioration, ambition, vision, dynamique, extension, projet.
- Gérer : management, maîtrise, optimiser, organiser, rationaliser, gestion, stratégie.

#### • **Politique**

La politique se réfère à la stratégie de l'organisation, son mode de gestion et de prise de décision. Il inclut le droit, la répartition des pouvoirs, la gestion participative et la gouvernance d'entreprise intégrant les parties prenantes.

#### - *Droit*

Le droit est un concept large intégré à l'ensemble des sociétés en tant que système de règles établies pour régir les rapports sociaux au sein d'un groupe et contrôlées par les organes de la puissance publique. Le secteur de l'eau est un système complexe dont l'organisation est déterminée par l'Etat à travers des lois applicables au territoire national. En France, par exemple, la complexité du secteur

---

<sup>118</sup> BARRAQUE B. « Les services publics d'eau et d'assainissement face au Développement Durable », Annales des Ponts et Chaussées, nouvelle série n°87, août 1998, p. 11.

est cas d'école entre la diversité des acteurs concernés et niveaux d'intervention parallèle au nombre de lois dont

« personne ne sait exactement le nombre de textes en vigueur : on l'évalue à environ 10 000 lois, 150 000 décrets et 300 000 arrêtés »<sup>119</sup>.

Lexique du *Droit* :

- Loi : loi-cadre, décret, dahir, discours, contraintes, normes, paramètres, contrôle, règles, code.
- Contrat : relation contractuelle, obligation contractuelle, signature, protocole d'accord.
- Autorités : collectivités, ville, région, Etat, Institutions publiques, administration, autorités publiques, collectivités locales, autorité déléguée.

Dans le secteur de l'eau, la relation contractuelle est très forte particulièrement dans le cas d'organisations gestionnaires de service public. Le caractère normatif et obligatoire du droit contraint l'activité du secteur qui répond aux demandes des autorités en matière de respect des normes. Ce poids législatif ordonne l'activité de l'entreprise qui oriente sa stratégie en fonction du contrat signé et des exigences des autorités locales.

- *Participation et Décision*

En matière d'eau et de Développement Durable, la manière dont une entreprise administre ses activités est placée sous le signe de la participation, le dialogue, l'échange et la concertation ; une forme d'administration démocratique où l'organisation se doit de considérer les parties prenantes qui interviennent dans son domaine.

« La notion de gouvernance tente d'appliquer à l'entreprise les principes de la démocratie politique. »<sup>120</sup>

Le thème de la gouvernance est valorisé dans le cadre de la RSE. Cette gestion participative suppose d'intégrer l'ensemble des acteurs à la prise de décision et au choix de la stratégie de l'entreprise.

Lexique de *Participation et Décision*

- Gouvernance : parties prenantes, société civile, partenaire, gestion communautaire, intégration des acteurs, partenariat privé-public, outils de suivi.
- Gestion participative : démocratie, dialogue social, baromètre social, participation, échange.
- Interrelation : interdépendance, réseau, flux, transversalité, interconnexion, interaction.

Ces principes rappellent une notion de « parties prenantes » issue du terme anglais *stakeholders* qui désigne un acteur individuel ou collectif concerné par une décision ou un projet. Ce concept répond aux évolutions récentes quant aux modalités de prise de décision appelant à considérer la société civile notamment par les entreprises privées dans le cadre de leurs activités.

- *Responsabilité*

Ce thème souligne combien les entreprises privées sont aujourd'hui sollicitées pour l'exercice public dépassant parfois les prérogatives définies au préalable. Comme le souligne N. Hulot en introduction de D. Bourg et T. Libaert, *Environnement et entreprises, en finir avec les discours*, les

---

<sup>119</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 60.

<sup>120</sup> Ibid, p. 217.

entreprises sont de plus en plus sollicitées dans leurs efforts à fournir en matière d'environnement. La notion de responsabilité surgit comme une fin et un moyen du discours de l'entreprise privée.

« La notion d'entreprise responsable se présente de manière polysémique et ambiguë. La responsabilité caractérise la faculté de discernement, d'autonomie, elle traduit le passage à la maturité, à la possibilité de diriger sa vie ou une organisation »<sup>121</sup>.

#### Lexique de *Responsabilité*

- Transparence : corruption, fraude, accessibilité - clarté – disponibilité de l'information, audit.
- Éthique : moralité, conscience, déontologie, respect, code de conduite.
- Responsabilité sociétale, engagement sociétal, responsabilité, devoir, mission, charte.

La responsabilité, thème porteur dont les entreprises se sont emparées pour mettre en valeur leurs actions dans la sphère publique en appelle à la définition et redéfinition des prérogatives de chacun au cœur de l'Espace public.

#### **Conclusion sur le cadre du visible**

Le cadre du visible se place au cœur des activités liées aux métiers et au statut de l'organisation, il mesure les réalisations concrètes que le discours souhaite mettre au service de son image sur l'espace public.

### **1.3. Description de la grille d'analyse, discours de l'invisible**

Le discours de l'invisible est ce qui existe, il est perçu, il est « faits » et de « l'ordre des choses » (L. Wittgenstein) et également « caché ». Ce dernier accompagne le visible, il n'est pas

« un invisible de fait, comme un objet caché derrière un autre, et pas un invisible absolu, qui n'aurait rien à faire avec le visible, mais l'invisible *de* ce monde, celui qui l'habite, le soutient et le rend visible, sa possibilité intérieure et propre, l'Être de cet étant »<sup>122</sup>.

#### **a) L'invisibilité dans l'entreprise**

L'ordre de l'invisible dans l'organisation est ce qui est moins quantifiable, plus qualitatif et dont les données et outils statistiques sont plus rares, moins connus, moins utilisés. Le cadre de l'invisible entre dans l'ordre du symbolique, de l'inconscient, du comportemental ou de ce qui existe, mais qui n'est pas encore traduit ou traduisible dans l'ordre du réel et de la réalité de l'organisation.

Le cadre du discours de l'invisible est le résultat d'une construction sociale, il entre dans la logique de la circulation et de la diffusion des représentations sociales. Le discours invisible est le fait des individus, de la société, du temps et de l'espace. En tant que résultat d'un processus, la logique de l'invisible circule entre social, sociétal, culturel, symbolique et comportemental, identitaire.

Dans le cadre du discours sur l'eau, l'eau revêt un aspect culturel, symbolique et de croyances fortes à l'échelle de la planète entière. L'eau est un objet sensible par excellence. De fait, le discours de l'organisation au niveau de l'invisible articule les aspects sociétaux et sociaux, les aspects culturels et symboliques et enfin, les croyances et représentations sociales qui circulent dans le discours.

---

<sup>121</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 181.

<sup>122</sup> MERLEAU-PONTY M. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard, 1964, p. 198.

Ces éléments peuvent être résumés dans le schéma suivant :

<i>Environnement</i>	Protection
	Empreintes
	Cadre de vie
<i>Social</i>	Actions sociales
	Education
	Populations minoritaires
<i>Culturel</i>	Us et Coutumes
	Perceptions et représentations
	Croyances
<i>Invisible</i>	

Fig. 7 : Lexique du discours de l'invisible

## b) Description des lexiques

L'objectif est de décrire les éléments moins visibles pour les restituer à travers des données qui sont le signe « de quelque chose ». La réalité homogène du discours invisible apparaît progressivement pour entrer dans le champ du discours visible constitutif de l'image de l'entreprise et de sa discursivité. Le cadre du discours visible articule une logique sociale à une logique culturelle et symbolique qui varie en fonction du contexte, des acteurs et de leurs interactions. Ce cadre se place comme une approche complémentaire au discours du visible ; les thèmes du visible et invisible sont liés et imbriqués.

### • Environnement

L'environnement désigne la nature, l'ensemble des ressources naturelles, la planète au sens large. Comme déjà indiqué, l'environnement est un récit porteur de valeurs et d'idéaux lié au discours du Développement Durable. Terme large par ce qu'il recoupe, l'environnement regroupe un ensemble de thèmes tendant vers le même objectif de vie, de Terre au sens global et noble du terme. Il cible la protection des ressources naturelles, l'énergie, les sols, l'eau ou encore, le cadre de vie.

#### - Protection

Protéger comme protéger son enfant signifie créer des barrières, des limites à une utilisation, des restrictions à un usage, etc. L'aspect de protection de la nature émerge avec le discours de l'environnement lui-même.

Lexique du *Protection* :

- Préserver : protéger, garantir, assurer, pérenniser, gaspillage, sauvegarder, conserver.
- Milieu naturel : ressources, biodiversité, nature, eau, écosystème, littoral.
- Avenir : futur, générations, enfants, prévenir, transmettre, léguer, donner.

Garantir les ressources aux générations futures, désigne le fait de garder ou conserver les ressources existantes en vue des besoins des prochaines générations tel que l'a proposé le *Rapport Brundtland*.

- *Empreintes, risques et conséquences*

Le concept de l'existence d'une empreinte écologique mesure les impacts des activités de l'homme sur l'environnement à court, moyen et long terme. Ce concept est aujourd'hui étendu et l'idée d'une empreinte de l'eau (water print). Développé par les chercheurs, ce concept vise à démontrer combien les activités humaines sont consommatrices en eau en différenciant les niveaux d'utilisation à l'exemple des procédés industriels ou des activités agricoles fortement consommatrices d'eau.

D'après ce principe, les activités humaines ont une empreinte et dans le cadre plus général d'une activité humaine qui doit respecter le principe de précaution défini par H. Jonas, le discours des impacts est fortement lié à la prise en compte des risques. Grand thème d'actualité, les risques environnementaux sont multiples, omniprésents et fortement médiatisés. Transversaux, les risques désignent les aspects dangereux d'une activité humaine entraînant des pollutions irrémédiables ou encore les risques d'inondations, les risques d'effondrement, etc.

Lexique d'*Empreintes, risques et conséquences* :

- Pollution : pollution industrielle, pollution aux pesticides, dépollution.
- Impacts : conséquences, traces, empreintes, effets.
- Risques : risques sanitaires, météorologiques, environnementaux, débordements, points à risques, danger.

Dans la volonté d'anticiper les risques se dessine la volonté de diminuer l'empreinte de l'Homme sur son environnement et les risques financier qui ne garantissent pas un retour sur investissement.

- *Cadre de vie*

Le cadre de vie recoupe à la fois les aspects sociaux, environnementaux et économiques d'un lieu de vie. Au contraire du Développement Durable qui désigne un contrat du vivre ensemble, le cadre de vie cible les conditions générales et matérielles qui contribuent au bien-être de l'Homme, des ménages en particulier.

Lexique de *Cadre de vie*

- Environnement : cadre de vie, lieu de vie, quotidien.
- Quartier : habitat, communauté, paysage urbain, cité, jardin, parcs.
- Bien-être : qualité de vie, bonheur, confort, épanouissement.

Le cadre de vie est un lieu de discours très fécond où il s'agit de promouvoir un lieu de vie agréable offrant tous les avantages d'une vie coordonnant emploi, santé...

• **Social**

Terme large à définir comme l'ensemble des relations entre les êtres vivants, le social désigne les faits de la société. Selon le « fait social » d'E. Durkheim, le social est composé de quatre caractéristiques intégrant la généralité, l'extériorité, le pouvoir coercitif et le critère historique. Le social apparaît comme une construction collective, le résultat d'une somme d'actions constituant la société et ses traits de caractéristiques au contraire de la conception du social comme une structure

exerçant un pouvoir normatif sur l'individu. Le social est ici lié à la socialisation et dans le cadre du discours de l'organisation, ce dernier consiste à former et informer les individus, les clients ou le public sur des problématiques liées à l'activité de l'organisation dans un registre qualifié d'éducation et sensibilisation.

- *Actions sociales*

Le choix du terme « actions sociales » se veut révélateur d'un agir, d'une décision menée en vue d'atteindre un objectif. Il désigne plus particulièrement les initiatives et réalisations de l'organisation pour répondre à ses obligations en matière de social. Cet aspect rejoint l'engagement responsable de l'organisation rappelant les principes de la RSE ou encore le pilier social du Développement Durable.

Lexique d'*Actions sociales* :

- Lien social : climat, relation, baromètre social, humain, dialogue, écoute, participation, relation sociale, ressources humaines.
- Sphère civile : association, partenaire, ONG, citoyenneté, citoyen, parties prenantes.
- Agir : actions, acteurs, dédier, engagement, concret, mettre en place, mettre en œuvre, appliquer, réaliser.

Dans ce lexique, la citoyenneté revêt un aspect de lien social destiné à susciter l'engagement de tous dans l'exercice du Bien commun et notamment du développement économique, social et environnemental.

- *Éducation et sensibilisation*

La question de l'éducation par l'organisation privée semble éloignée de ses prérogatives, missions et objectifs. L'éducation est le fait de l'école, des parents, de la famille ; elle accompagne l'enfant vers l'âge adulte. Elle enseigne les règles de comportements dans une société, à assumer ses responsabilités et à s'épanouir dans l'exercice de ses aptitudes, dons et capacités physiques et mentales. En entreprise, le terme de formation est préféré à celui d'éduquer. L'émergence de la question environnementale a pourtant fait apparaître un rôle à jouer par les entreprises privées en matière d'éducation et sensibilisation à l'environnement et au Développement Durable.

Lexique d'*Éducation et sensibilisation*

- Pédagogie : apprendre, transmettre, supports pédagogiques, vulgariser, enseigner.
- Éduquer : changer, éducation, comportement, habitudes, transformer, former, inculquer.
- Sensibiliser : informer, diffuser, campagnes, messages publicitaires, programmes, toucher, sensibilisation, communication.

Les entreprises privées multiplient les actions en direction des enfants, du public pour tout d'abord sensibiliser et de plus en plus éduquer. Sensibiliser correspond à l'activité et aux prérogatives de l'entreprise qui souhaite informer, diffuser, toucher le public sur des thèmes liés à ses activités ou à des thèmes généraux comme la santé, l'environnement, l'emploi.

- *Populations cibles*

Par populations cibles est entendue l'idée de destinataire et plus particulièrement, de groupes de personnes reconnues comme minoritaires qui subissent une forme d'inégalité vis-à-vis des pratiques communes.

Lexique de *Populations cibles*

- Populations défavorisées : tranche sociale, mesure sociale, mesure tarifaire, solutions de paiement, modalités de paiement, dispositif (en faveur de), accompagnement.
- Emploi : intégration, création d'emploi, recrutement positif, quotas, chômage, engager, attirer, vivier de compétence.
- Minorités : seniors, diversité, origine ethnique, équité, handicapés, tolérance, jeunes, femmes, enfants.

Le concept de minorités représente des personnes différentes en termes sociaux et sociétaux. Il s'agit d'une catégorisation établie par l'âge, le sexe, la race, l'origine ethnique, les pratiques sociales... Dans ce dernier cas, le groupe minoritaire a une identité particulière qui s'écarte de la culture dominante et qui peut avoir des activités revendicatrices ou en opposition avec la société.

• **Culturel**

Le culturel en tant qu'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre, est placé au cœur de la pratique sociale. Le discours culturel est défini, délimité, déterminé dans un cadre restreint et dans cette étude, il est celui de deux sociétés bien distinctes, celles française et marocaine. Il est également le fruit d'une activité d'un espace public original, celui de la sphère internationale de l'eau et du discours des organisations. Le culturel est ici complexe, multiple et en circulation au sein de la société. Il désigne les influences directes, inconscientes et invisibles qui s'exercent sur le discours. En tant que telle, l'approche du culturel dans ce cadre du discours mêle les croyances, l'ensemble des convictions partagées par la société sur l'eau croisant légendes, traditions, religion ou tout simplement, l'histoire des sociétés choisies.

- *Croyances*

Croire est le fait d'être convaincu d'une chose vraisemblable dont l'existence n'a jamais été prouvée et qui reste de l'ordre du sentiment ou de la foi. Les croyances sur l'eau sont fortement liées à la religion et aux convictions populaires issues des légendes transmises à travers le temps et les civilisations comme présenté dans le Chapitre 1 sur l'approche historique et culturelle de l'eau.

Lexique de *Croyances* :

- Pureté : fraîche, transparente, limpide, translucide, propre, pure, intacte, vierge.
- Jeunesse : jouvence, fontaine de jouvence, renouveau, raviver, revigorer, jeune – rajeunir.
- Don : religion, bénédiction, grâce (divine), patrimoine collectif, héritage, lègue, bien commun, à tous et pour tous, dû.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs, l'eau suscite de multiples croyances dans l'ensemble des pays du monde. L'eau est un sujet sensible qui provoque des réactions liées à un ensemble de valeurs qui circulent dans la société.

- *Us et coutumes*

Les us et coutumes d'une société désignent les pratiques traditionnelles d'une société donnée. Elles correspondent aux *habitus*, aux us, à ces règles transmises au sein du groupe et qui particularisent chaque société. Elles permettent aux individus de s'identifier au groupe de créer un lien à travers les générations transmettant des savoirs spécifiques intégrés à la vie du groupe. Les traditions ciblent les pratiques de l'eau liées à un héritage culturel et religieux comme les rites ou encore une perception de l'eau née de l'héritage culturel comme les rites de purification.

Lexique d'*Us et coutumes* :

- Pratiques : habitudes - *habitus*, conduites, règles, routine, procédés, mœurs, manières, conforme, courant, trivial.
- Tradition : histoire, enseignement, ancêtres – ancestral, patrimoine – héritage (culturel et valeurs), transmission, us, coutume, rites.
- Usages : bain, douche, cuisine, partenaire beauté – santé – forme – sport, nettoyage, boisson, arrosage, lavage, jardin.

Les usages de l'eau sont des habitudes de consommateur nées de traditions et de pratiques relevant du culturel et de l'*habitus* de groupe.

- *Représentations et perceptions*

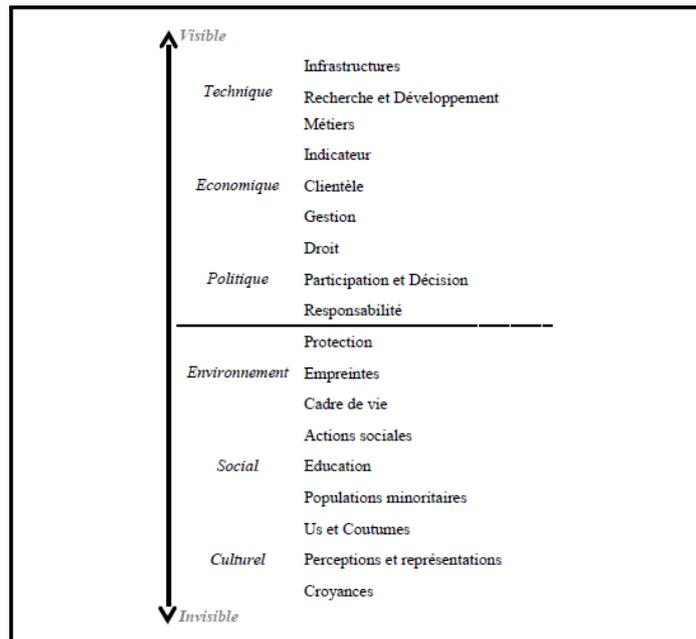
L'idée d'une représentation de l'eau dégage l'idée que l'eau est un objet d'images, de signes, de concepts. Proches des représentations sociales déjà abordées, l'eau est un objet de représentations particulier. Dans ce cadre, nous avons choisi des représentations de l'eau, les plus communes et les « qualités de l'eau » qui ciblent les attributions dont l'eau est souvent l'objet. L'eau est facile à personnifier par le discours.

Lexique de *Représentations et perceptions*

- Rareté : pénurie, rare, disparition, précieuse, pauvre, stress hydrique, manque, absence.
- Vie : existence, quotidien, tous les jours, vitale, essentielle, indispensable, au cœur de la vie.
- Qualités de l'eau (personnification et attribution) : hydratation, jeu, divertissement, riieuse, joyeuse, naturelle, source, minéraux, vertus curatives.

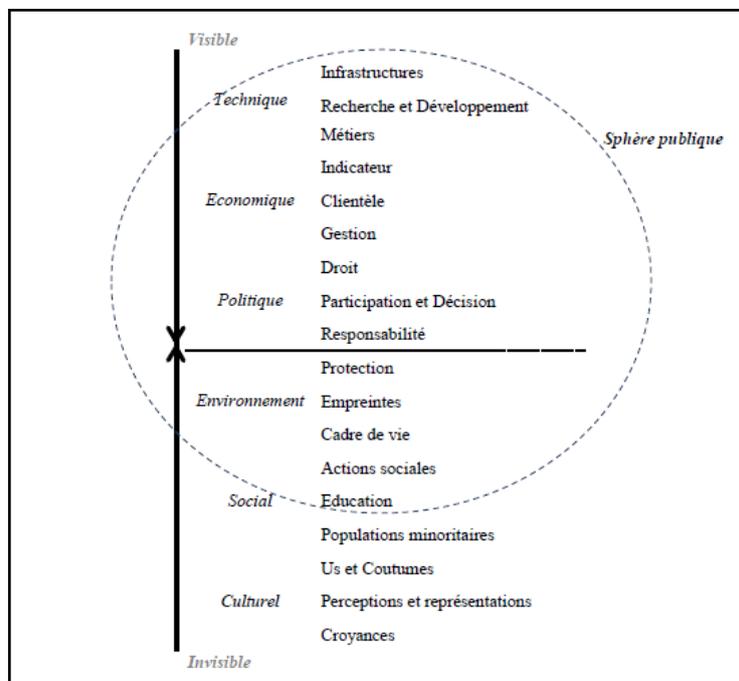
### **Conclusion sur Visible et Invisible**

Cette grille d'analyse a été construite pour cibler le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Elle correspond à la grille globale suivante utilisée pour construire les entrées et catégories d'analyse du logiciel *Tropes*. Elle est peut être visualisée selon le schéma suivant :



**Figure 8 : Le discours dans la sphère publique. Lexique du discours visible et invisible**

Cette dernière pointe les éléments visibles et invisibles des discours des acteurs de la sphère publique opérant un resserrement discursif essentiel à analyser pour comprendre l'émergence et la construction du discours Femme, Eau et Développement Durable au sein de la sphère publique. Dans la mesure où les éléments du visible sont ceux qui sont vus dans la sphère publique, nous pouvons faire figurer la sphère publique sur l'axe du visible où les éléments discursifs de l'invisible interviennent et font évoluer les interactions au cœur de la sphère publique selon le schéma suivant.



**Fig. 9: Le discours dans la sphère publique : Lexique de la sphère du visible**

A partir de cet outil pour décanter et déblayer le corpus global, l'objectif est d'élaborer une grille d'analyse support à une approche qualitative d'un corpus ciblé pour répondre aux objectifs de la problématique posée.

## 2. DISCOURS SUR FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE

À la suite de cette grille méthodologique et l'établissement d'un corpus ciblé sur Femme, Eau et Développement Durable, nous avons constitué un ensemble de lexiques spécifiques pour procéder à l'analyse qualitative du discours. Le discours dégage une double particularité à analyser au moyen d'une posture issue des SIC basée sur une étude à trois niveaux à travers une approche semio-discursive, une approche communicationnelle et une approche d'interaction.

### 2.1. Particularité du discours : accès à l'eau, genre et développement

L'objectif est désormais de décrire les particularités du discours Femme, Eau et Développement Durable. Nous souhaitons préciser les éléments analysés dans le corpus et qui nous ont permis de cibler l'objet de cette étude : le discours Femme, Eau et Développement Durable. L'analyse flottante du corpus, les recherches sur le sujet puis l'analyse quantitative et qualitative du corpus ont mené au « resserrement discursif » recherché.

Le discours de l'eau s'organise comme un récit global où la gestion est un chapitre du dispositif traitant des problématiques de l'organisation du secteur de l'eau, de la répartition des responsabilités et du modèle de décision. Le discours s'oriente sur la question de la gouvernance de l'eau où les principes de gestion participative et concrétisation du modèle de Développement Durable suppose d'intégrer l'ensemble des parties prenantes et acteurs présents dans la sphère publique de l'eau. Dans cette perspective, la communauté est à intégrer au processus en tant que population locale ciblée par l'approvisionnement en eau et les programmes pour garantir l'accès pour tous.

Ce « resserrement discursif » montre la construction progressive du discours et sa place au sein d'un dispositif plus global en faveur du Développement Durable et de l'amélioration de la gestion de l'eau. Il peut être résumé à travers le schéma suivant qui illustre le glissement thématique et discursif. Il confirme l'effet recherché et la démarche adoptée par cette thèse qui souhaite révéler l'émergence du discours Femme, Eau et Développement Durable au sein du discours sur l'eau et dans la sphère publique de l'eau.

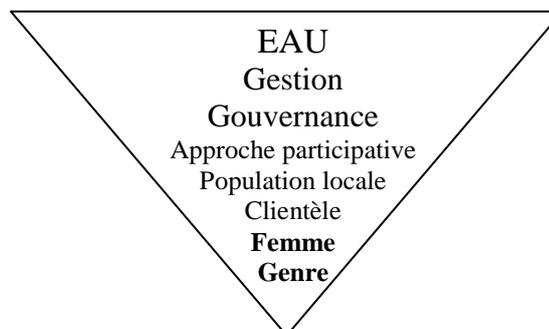


Fig. 10 : D'Eau à Femme : Resserrement discursif

Ce resserrement discursif permet de cibler la construction du discours sur Femme, Eau et Développement Durable appliqué à la sphère du visible et invisible établie précédemment ; nous avons cerné deux aspects essentiels à ce dernier.

- Nous posons tout d'abord, l'aspect le plus visible et connu de ce discours qui s'attarde **sur l'accès à l'eau dans les théories de développement**. Ce pilier du discours s'intéresse particulièrement à l'eau comme facteur de développement social. Il correspond à un développement « externe » qu'entraîne l'activité d'une organisation qu'elle soit privée ou publique. Au niveau de notre étude, l'accès à l'eau pour tous correspond à l'engagement en faveur du développement Durable et en particulier, au pilier social de ce concept. L'accès à l'eau cible le développement social, le développement humain et encore, le développement du cadre de vie des communautés concernées par cet accès à l'eau.

Ce chapitre discursif est étonnamment très semblable en France comme au Maroc. Il est reconnu en effet, que l'accès à l'eau est facteur de développement social dans les pays dits en voie de développement comme le Maroc ; dans ce cadre, le discours est très riche. Nous posons dès à présent la valeur du travail de terrain accompli à Casablanca qui est plus dense et approfondie que celle réalisée à Dunkerque étant donné le potentiel représenté par cette étude et l'expérience menée au Maroc. Notons néanmoins que l'étude faite à Saint-Pol-sur-Mer a révélé une similitude de discours et thèmes traités avec un discours communément attribué aux pays dits en voie de développement. Dans cette perspective, l'accès à l'eau pour tous et notamment, l'accès à l'eau à travers la facture et un dispositif clientèle, signale la portée du discours Femme, Eau et Développement Durable à souligner la communauté de thèmes, préoccupations et bénéfices de l'eau dans nos sociétés.

- Le deuxième pilier discursif de notre discours est un revers dit « interne » qui touche **le discours sur la femme dans les organisations de l'eau**. Il s'agit de s'intéresser à la fois à l'égalité des sexes au sein de l'organisation et d'étudier à quel point cette dernière se réapproprie le discours sur l'eau. L'organisation de l'eau est-elle plus sensible à cette thématique du fait de son activité ? Son engagement pour le Développement Durable favoriserait ce type de discours pour mettre en cohérence ce qui est prôné au niveau institutionnel et ce qui est appliqué au sein même de l'organisation. Ce volet discursif entre dans le registre du développement sociétal qui cible des changements de l'organisation à la fois de la société en faveur de l'égalité des sexes et à la fois, d'une entité ciblée comme l'entreprise privée, l'administration publique, etc.

Ces deux pendants du discours soulignent le cœur discursif de Femme, Eau et Développement Durable placé **au centre du discours sur les théories de développement et l'accès à l'eau**. Il convient de signaler d'emblée que l'essentiel du discours se trouve dans les activités discursives sur l'accès à l'eau pour tous et toutes. Si nous allons détailler ces éléments, par souci de compréhension, nous restituons d'emblée le bilan de cette grille expliquée ensuite.

<i>Visible</i>	Avant: Difficultés	Pendant: Processus	Après: Conséquences
<i>Technique</i>	Pénibilité / Accès / Corvée Temps Stockage / Gestion	Travaux de raccordement Technologies adaptée	Métier classique
<i>Economique</i>	Coût Fournisseur	Contrat Coût du raccordement Financement	Relation clientèle / Facture Nouvelles activités / Développement
<i>Politique</i>	Minorités	Consultation Prise de décision Propriété foncière	Communauté / Citoyenneté Gouvernance partagée / GIRE
<i>Environnement</i>	Pollution Odeurs / Goût	Bruit /Inconvénients travaux Perturbation de l'environnement	Eau de qualité Cadre de vie / Habitat
<i>Social</i>	Santé Physique Maladies hydriques Tâches ménagères	Information Focus groupe Sexo-spécificité	Maladies hydriques Hygiène Consommation
<i>Culturel</i>	Perceptions	<i>Changements mentaux profonds sur rôle et place de la femme</i>	Service / Bien économique
<i>Invisible</i>	Croyances: don, gratuité		

Tableau 1 : Le discours Femme, Eau et Développement Durable

Cette grille reprend les éléments du visible et invisible élaboré pour décanter les discours. Elle applique également le principe d'un changement apporté par le processus de raccordement à l'eau. Dans les PED, ce processus suppose de fournir l'accès à l'eau domiciliaire et dans les pays industrialisés, il suppose de rétablir l'accès après avoir trouvé les solutions financières adéquates. L'objectif est de détailler ces éléments d'analyse du discours.

**a) Accès à l'eau et approche genre comme facteur de développement social**

Le discours sur l'accès à l'eau désigne une réalité sociale très concrète qui concerne des aspects très quotidiens de la vie des personnes dans leur foyer et dans la communauté. A travers ce discours, il s'agit de cibler les caractéristiques discursives qui regroupent à la fois des problématiques pour des pays dits développés et en voie de développement. Ces éléments permettent de comprendre une homogénéité de discours sur l'objet de notre étude. Nous avons repris l'approche de l'accès à l'eau organisée dans le temps avec un processus avant, pendant et après le raccordement à l'eau utilisée par LYDEC à Casablanca. Etant donné la richesse de l'approche genre dans les pays à faibles revenus par rapport aux pays dits industrialisés, l'échelle est plus globale et complète étant donné les enjeux posés par l'accès à l'eau domiciliaire dans les pays dits en voie de développement. Ce choix s'applique tout à fait aux foyers défavorisés de Saint-Pol-sur-Mer qui ont l'eau coupée, ces derniers engagent un processus de raccordement à l'eau. Si les niveaux sont différents, les choix du discours des acteurs s'appuient sur les mêmes ressorts et arguments.

- **L'absence d'accès à l'eau**

L'absence d'accès à l'eau est responsable de fortes inégalités sociales et particulièrement, de responsabilités entre les hommes et les femmes. Les femmes, responsables du foyer, sont en charge de gérer l'eau pour la cellule familiale. La conséquence de cette répartition a des impacts difficiles à endurer notamment pour les pays en voie de développement où l'absence d'accès à l'eau oblige les petites filles à aller chercher l'eau. Cette absence d'accès à l'eau a des conséquences sur le temps, la santé ou encore, la répartition des tâches, l'éducation des fillettes.

Dans les pays comme la France, il s'agit d'une coupure de l'eau suite au non-paiement de l'eau ; l'accès à l'eau existe, il n'est néanmoins pas possible pour des raisons financières. Cette situation entraîne néanmoins un changement dans le quotidien du foyer au niveau de la propreté, du temps consacré pour gérer l'eau et l'achat de bouteilles d'eau minérale qui a des impacts sur le budget et la pénibilité du transport de l'eau.

Les difficultés liées à l'absence d'accès à l'eau	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pénibilité</li> </ul>	Pénibilité / corvée / labeur physique Distance parcourue / kilomètres Poids / bidon porté – transporté / Achat de bouteilles d'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le temps</li> </ul>	Attente à la Borne Fontaine / Temps de transport / Temps de gestion de l'eau / Stockage / Répartition de l'eau au sein du foyer / Gestion des bouteilles d'eau / Utilisation de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La santé</li> </ul>	Maladies hydriques / Hygiène personnelle / Propreté du foyer et du quartier
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des tâches</li> </ul>	Répartition entre homme et femme / fillette et garçon
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perceptions de l'eau</li> </ul>	Symbolique / Rareté / Religion – culture / Qualité de l'eau

- **Le processus d'accès à l'eau**

Le processus d'accès à l'eau désigne le temps pendant lequel l'accès à l'eau est établi. C'est une étape qui peut être très technique notamment quand aucun réseau n'existe comme au Maroc. Ce moment révèle les problématiques sociales du contexte local au niveau de la propriété des terrains de la communauté. Avant de pouvoir réaliser des travaux, il est important de s'assurer que les lieux où les nouvelles installations sont construites, que les maisons appartiennent aux personnes contractant le service de l'eau (ou un accord du propriétaire). Cette problématique foncière est très présente à Casablanca, elle peut surgir à Saint-Pol-sur-Mer. Etant donné la complexité de cet aspect, nous avons centré l'étude sur la relation clientèle pendant l'établissement – ou rétablissement – de la connexion à l'eau. Ces aspects sont au cœur du procédé et sont très similaires sur le terrain français et marocain.

<b>Les processus d'accès à l'eau</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consultation</li> </ul>	Réunion communautaire / Focus groupe / Séance d'information / Entretien personnes ressources / Dialogue / Ecoute / Echange
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise de décision</li> </ul>	Prise de parole / Pouvoir au sein de la communauté / Organisation sphère publique et communauté / Leader / Répartition pouvoir
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contrat</li> </ul>	Accord / Adhésion / Sentiment de citoyenneté / Négociation / Sentiment de valorisation / Confiance
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La facture</li> </ul>	Coût / Prix / Budget / Tranche sociale / Paiement / Recouvrement / Echéance / Prêt

- **Les conséquences de l'arrivée de l'eau**

Les impacts de l'arrivée de l'eau sont les éléments privilégiés par les organisations en termes de discours. Ce sont en effet, les bénéfices de l'arrivée de l'eau qui valorisent son engagement. Ils sont aussi multiples que transversaux signalant toute la valeur de l'eau au sein du foyer et de la société. Dans les deux terrains, avoir accès à l'eau rétablit un statut de la personne qui peut satisfaire un besoin essentiel et capital pour faire partie d'une communauté.

<b>Les conséquences</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La santé et qualité de l'eau</li> </ul>	Amélioration santé / niveau des maladies / Goût de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le temps gagné et nouvelles activités</li> </ul>	Accord / Adhésion / Sentiment de citoyenneté / Négociation / Sentiment de valorisation / Confiance / Education / Formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques de l'eau</li> </ul>	Consommation / Douche, Bain / Lessive / Arrosage / Gaspillage
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quartier</li> </ul>	Propreté / Odeur / Organisation / Titre de propriété / Investissement logement / Qualification du quartier : populaire, défavorisé, comme les autres
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements sociaux</li> </ul>	Place de la femme dans la communauté / Sentiment d'appartenance à une communauté / Sentiment de citoyenneté / Sentiment de légalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perceptions sur l'eau</li> </ul>	Symbolique / Rareté / Bien économique. Comparaison avec stade avant accès

- **Les aspects genre**

Nous ciblons les aspects genre dans la mesure où nous utilisons cette approche comme un élément concrétisant l'engagement des acteurs et motivant la réalisation des objectifs de Développement Durable. Nous présentons les éléments de discours et de méthodes qui peuvent être présents dans le discours des organisations.

Les aspects genre	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sexo-spécificité</li> </ul>	Données Homme et Femme / Consultation Homme et Femme / Réunion genrée / Support genre / Méthodologie – outil – approche genre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Minorité / Communauté</li> </ul>	Autres minorités : enfants – handicapés / Communauté ou groupe identitaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception des groupes</li> </ul>	Cibler les différences de perceptions sur l'eau et pratiques de l'eau

**Les discours sur l'eau et le genre dans les perspectives du développement, à fortiori le Développement Durable** sont riches, transversaux et touchant à nombre d'aspects de l'organisation sociale. Ce premier repérage des lexiques et thèmes montrent l'intérêt de ce discours comme servant à faciliter le travail d'identification des éléments cherchés dans notre corpus de référence.

#### **b) L'égalité, entrée dans la question du genre et du développement sociétal**

Si le genre est divers voguant entre approche, théorie, outil ou méthodologie « genre », il réfléchit les rapports de sexes. Le genre est lié à une batterie de thèmes et de concepts qu'il convient de clarifier. D'égalité, équité, parité ou encore mixité, cette variété lexicale souligne la diversité des enjeux liés au genre. Il s'agit de revenir sur les thèmes et lexiques du discours sur l'égalité avant de présenter ses manifestations et pratiques au sein de l'organisation privée dans la mesure où le discours Femme, Eau et Développement Durable est naturellement porteur de représentations sociales.

Les représentations sociales ou encore, les référents collectifs sont un outil conceptuel au cœur des sciences sociales et des SIC notamment. Plus proches de la sociologie dont elles sont issues, elles sont nées du travail d'E. Durkheim et de l'anthropologie ; cet outil est très utilisé en psychologie sociale ou encore, en science politique, économie... Elles traversent tous les champs d'étude tant ce qu'elles étudient est varié et utile à la recherche articulant l'individu avec la société et les croyances en circulation dans une société donnée.

Les représentations sociales sont selon S. Moscovici, les croyances, les sentiments ou les intentions qui sont partagées par les membres d'une culture ou d'un groupe. Elles sont traitées comme une connaissance du sens commun et une connaissance particulière d'une société qui constitue la passerelle entre l'individuel et le social. Selon R. Ahmossy, la représentation sociale met en rapport la vision d'un objet donné avec l'appartenance socioculturelle du sujet. Elles sont liées à la psychologie sociale qui cherche à voir l'image qu'un groupe se fait de lui-même et des autres. En tant que telles, les représentations sociales permettent d'interpréter l'ordre du social.

« Les représentations collectives nécessairement sommaires qui s'attachent à chaque catégorie ont un impact considérable sur l'identité social. Elles influent sur les relations que les groupes et leurs membres individuels entretiennent entre eux. »<sup>123</sup>

<sup>123</sup> AHMOSSY R., HERSCHBERG P. *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*. Paris : Nathan Université, 1997, p. 32.

En ce sens, les représentations nous aident à comprendre les relations sociales, elles portent l'ordre de la compréhension, elles sont vectrices de sens.

« L'approche par la représentation des connaissances désigne le fait que nos savoirs résultent de nos activités de construction de sens et d'interprétation des situations ».<sup>124</sup>

Si nous revenons sur leurs caractéristiques, selon D. Jodelet, les représentations sont socialement élaborées et partagées par tous. Deuxième élément, elles sont des orientations aux conduites des comportements individuels et leurs communications. Elles servent d'une certaine façon, de boussole. Elles établissent une vision commune de la réalité, ce qui facilite la vie en communauté, la communication entre les membres qui partagent ces représentations sociales. Elles sont des « formes de connaissance » qui s'appliquent à des groupes sociaux constitués, ne produisent qu'une compréhension d'un univers social délimité et défini.

Les représentations sociales sont proches d'un ensemble d'outils d'interprétation du social comme les normes et valeurs, les préjugés et les stéréotypes. Selon certaines définitions, les représentations sociales sont comme une image mentale qui permet de comprendre un terme, un événement ou une action d'un groupe social. Cette acception est proche de celle du stéréotype, de ces « images dans la tête » ou ces « lunettes » selon l'expression de W. Lippmann. Il les définit comme des représentations sociales s'intercalant entre la réalité et la perception. Ils sont les instruments qui introduisent de la précision et de la distinction dans ce qui est vague et oscillant. Ce risque correspond à l'activité des sciences sociales notamment la sociologie qui constitue un corps de connaissances dépassant les spécificités sans pour autant tirer de conclusion sur des représentations « générales ». De fait, l'articulation entre connaissances et construction doit être sans cesse renouvelée.

Les représentations sociales sont complexes, perpétuellement en construction et présentes dans les discours et les activités d'interactions des acteurs. Comme le précise S. Moscovici, les représentations sociales sont construction, elles ne sont pas figées.

« Les représentations sociales circulent dans les discours, elles sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et les images médiatiques ».<sup>125</sup>

L'objectif est de trouver un moyen de les saisir, de les restituer et de rendre compte de cette réalité en circulation. Dans le cadre des SIC, c'est toute l'approche par l'analyse du discours qui sert cet objectif en reprenant la langue, le texte, le discours. Il faut chercher les éléments en interaction qui font sens entre eux comme ce que comprend la définition de représentations sociales.

« L'ensemble structuré des représentations qui fait sens et qui est construit de manière différente selon les sociétés à partir du maniement d'opérateurs particuliers est composé d'éléments qui se définissent mutuellement ».<sup>126</sup>

Pour M. Foucault, il s'agirait de reprendre l'histoire des idées et d'en faire une archéologie,

« l'histoire des idées s'adresse à toute cette insidieuse pensée, à tout ce jeu de représentations qui courent anonymement entre les hommes ».<sup>127</sup>

---

<sup>124</sup> FISCHER G. N. *La psychologie sociale*. Paris : Editions du Seuil, 1997, p. 78.

<sup>125</sup> BOURDIEU P. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Editions du Seuil, 1992, p. 202.

<sup>126</sup> HERITIER F. *Masculin / féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob, 1996, p. 133.

<sup>127</sup> FOUCAULT M. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969, p. 179.

L'archéologie définit « les discours eux-mêmes en tant que pratiques obéissant à des règles » à préciser les discours dans leur spécificité à partir d'une « analyse différentielle des modalités de discours ». A partir de règles de pratiques discursives individuelles, cette « description systématique du discours-objet » permet un retour sur le discours et sur la langue comme « institution sociale et système de valeurs » (R. Barthes). Les représentations sociales ont une forme de représentation discursive qui sert à retrouver le sens commun.

« Les représentations sociales, institutionnalisées et transmises par le langage quotidien et le discours des médias sont ce par quoi les individus et les groupes s'assurent une mise en forme et une maîtrise de leur environnement et s'approprient la culture ; en même temps, elles permettent une figuration de la réalité psychique où le sujet peut saisir son identité et celle de la société. Elles sont constitutives d'un univers symbolique et imaginaire soit d'un espace transitionnel entre l'intérieur et l'extérieur, l'objectif et le subjectif, l'individu et le social. Mais elles informent et modèlent aussi les attitudes, les conduites et les stratégies sociales. »<sup>128</sup>

Analyser les représentations sociales passe par la construction de catégorie d'interprétation qui repère les référents en circulation. Dans le cas particulier de cette étude, les représentations sont les femmes et femme et eau, deux objets variés dont le sens et les perceptions sont très différents selon la société choisie. C'est dans cette perspective que le genre sert à comprendre les représentations sociales sur les femmes, il est une « grille d'analyse des sociétés contemporaines » (M. Riot-Sarcey). S'attacher aux termes et leur contexte d'émission est essentiel et l'approche par le discours permet de saisir les représentations sociales en faisant particulièrement attention au discours, ses mots, ses thèmes, ses cadres. Les représentations sociales sont particulières dans les organisations ; les travaux de M. Maruani sur le genre et le travail retracent l'intégration progressive du genre,

« dans la sociologie du travail, la variable 'sexe' a longtemps fait mauvais genre (...) c'est donc l'histoire des silences qui sera faite ici, celles des oublis et des dénis mais aussi celle des brèches et des ruptures »<sup>129</sup>.

La sociologie est fondée sur un masculin neutre qui oublie le sexe et le genre. Les femmes représentent 46% du monde du travail mais seulement 2% du travail scientifique. La multiplication des ouvrières fait émerger la problématique. Dans les années 70 apparaît une réflexion sur le travail domestique, ce travail invisible jamais comptabilisé dans le PIB. Ce sont les années 80 qui ouvrent les champs de la recherche sur le travail des femmes et à partir des années 90, les problématiques se précisent : chômage, embauche, mobilité, responsabilité, salaires... Les différences de traitement entre femmes et hommes sont comptabilisées et montrent les écarts. Plus récemment, l'argumentation aborde l'existence d'une barrière invisible. Le « plafond de verre » (*glass ceiling*, selon l'expression anglophone de J. Scott) empêche aux femmes de progresser dans leur carrière ou d'atteindre les postes décisionnels.

Au fil de la sociologie du travail, les représentations sociales au sein de l'organisation qui sont à l'origine des clivages à l'exemple des statistiques annuelles sur les inégalités de salaires entre hommes et femmes. L'organisation peut être considérée comme un lieu de socialisation selon R. Sainsaulieu. La socialisation est un processus d'intégration des normes du monde dans lequel nous

---

<sup>128</sup> LIPANSKY E.M. *L'identité française. Représentations, mythes, Idéologies*. La Garenne-Colombes : Editions de l'espace Européen, 1991, p. 9.

<sup>129</sup> MARUANI M. « Travail et genre : les tribulations de la variable sexe » dans BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*. Paris : La Martinière, 2004, p. 171.

vivons et qui produit des représentations sociales. Dans l'organisation où ils sont intégrés, l'individu et les groupes assimilent des croyances sur la façon dont interpréter le réel. Pour exemple, les phénomènes dits culturels au sein de l'entreprise privée qualifiés de « culture d'entreprise » ou encore, ceux se référant au milieu interculturel où l'organisation évolue. A partir de ces éléments théoriques, il convient de revenir sur un outil d'analyse qui rend compte de la diversité des discours et représentation sociales en circulation dans l'organisation.

L'égalité s'érige comme un idéal jamais atteint. L'égalité suppose en effet, la relation égale, l'équivalence parfaite, le fait d'être égal c'est-à-dire, de ne pas présenter de différence quantitative. L'égalité est également relative aux personnes et aux situations. Dans le cadre de l'organisation, l'égalité concerne l'égal accès des hommes et femmes à un emploi, à une carrière, à un poste à responsabilité. Elle suppose une égalité des salaires et une « égalité de chances » pour s'accomplir au sein de l'organisation.

À l'égalité se différencie l'équité qui implique l'appréciation juste. De « aequitas » en latin qui signifie l'esprit de justice, l'équité est une notion judiciaire comme le précise son étymologie. L'équité vise à traiter ceux qui sont semblables de la même manière et ceux qui sont différents, d'une manière différente. L'équité suppose une adaptation de l'action à la personne ciblée par cette dernière. L'équité désigne une pratique juste entre les mêmes catégories de personnes. Les deux termes d'équité et d'égalité sont très proches, ils sont accompagnés d'un cortège de concepts synonymes aux nuances de sens importantes à considérer.

La parité est définie comme l'égalité parfaite, la conformité selon son étymologie « par, paris » qui signifie égale. La parité s'applique à l'égalité de représentation, à la pratique politique notamment, à la représentation égale des femmes et des hommes dans les structures de l'Etat en particulier, les institutions élues. En matière d'organisation paritaire, les hommes et les femmes sont présents dans les organes décisionnels tels les comités de direction ou dans les effectifs de décideurs et de cadres, une égalité encore peu réelle et pratiquée dans le contexte actuel des organisations.

À la parité est souvent ajouté le principe de mixité. La mixité se réfère au caractère d'un groupe ou d'une organisation a intégré des personnes des deux sexes. En conformité avec son origine latine, « mixtio », mêlé, la mixité révèle la variété de la composition d'une structure. Elle implique la présence de personnes de deux sexes et comprend des personnes de races, cultures ou encore, d'âges divers. La mixité part de la représentation des deux sexes dans le groupe, elle ne suppose pas néanmoins, une égalité de leur présence s'attachant à cibler une bigarrure conforme à la composition de la société tel à l'échantillon représentatif d'une enquête.

Proche de mixité, la diversité est un concept récent rattaché au discours de l'égalité. Parler de la diversité d'une organisation, c'est considérer les différences culturelle, ethnique et individuelle dans la constitution de l'organisation. Une politique de diversité prend en compte à l'image de la mixité, les différents groupes formant la société pour s'attacher à obtenir une « diversité » identique au sein de ses équipes.

Le dernier élément, la sexo-spécificité, est un concept récent qui vise à outiller les politiques d'égalité ou de genre. Le sexo-spécifisme suppose d'intégrer la différence de genre dans les données

statistiques établies par l'organisation ou tous types de données. Par exemple, il s'agit de mesurer l'absentéisme chez les hommes et chez les femmes ou encore, le chômage dans l'une et l'autre catégorie. Le regard sur les phénomènes est nécessairement porté en fonction d'information « sexuée » qui fournit des éléments de compréhension en fonction du sexe. Le sexo-spécifisme est utile à l'égalité et au genre, il est une démarche en soi qui intègre systématiquement le genre dans l'analyse des événements.

Les différents termes révèlent une visée commune pour obtenir un égal traitement des hommes et des femmes dans la société, l'organisation en particulier. En partant de ces divers concepts, les thèmes liés à ces notions soulignent la variété des phénomènes et enjeux traités par l'égalité.

La question de la politique et de la représentation, très liée aux objectifs du féminisme, cible la présence politique des femmes au sein de la société. Cette catégorie riche est tant au niveau des mots qu'au niveau des enjeux qu'elle soulève. Elle implique participation des deux sexes, gouvernance, approche participative et prise de parole égale des hommes et des femmes.

Autre thème, celui du renforcement des capacités des hommes et des femmes à intervenir dans le champ politique. À sa suite, se déclinent les mots de renforcement du pouvoir des femmes, autonomisation, empowerment, plaidoyer ou encore, prise de décision et prise de pouvoir par les femmes. Lié à la question de la représentation et du plaidoyer, le lexique de la plainte, de la critique contre l'ordre établi ou la dénonciation de la réalité est à considérer dans le cadre de cette analyse. Il concerne la et les luttes des femmes pour établir une société basée sur l'égalité ; dans cette dynamique, la question du changement est clé. Tous les phénomènes de résistance, de dynamique de changement, de progrès, d'innovation ou encore, d'évolution des idées en faveur d'un changement des perceptions est favorable à la condition féminine... Et masculine.

<b>Politique et représentation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentativité</li> </ul>	Responsabilité – Prise de décision – Renforcement du pouvoir des femmes – Empowerment - Plaidoyer
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche participative</li> </ul>	Gouvernance – Participation – Consultation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critique</li> </ul>	Lutte – Dénonciation – Plainte - Mainstreaming
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement</li> </ul>	Résistance - Dynamique de changement – Innovation - Evolution des idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle des acteurs</li> </ul>	ONG - Institutions - Entreprise – Textes et Conférences Internationale - Société civile

Dans le cadre de cette recherche, il convient d'interroger le lien entre égalité et développement. La conception selon laquelle le développement peut promouvoir l'égalité se rapporte à l'idée de l'évolution sociale qui accompagne la croissance économique. En matière de développement, l'égalité regroupe une série thématique riche pour comprendre les enjeux liés à la condition féminine. Au-delà du lexique classique lié au développement désignant la planification, les actions à

mener ou encore le suivi à réaliser. Les femmes sont souvent perçues comme des « bénéficiaires » des projets économiques. Elles sont comparables à un autre groupe minoritaire qui n'agit pas, mais qui semble une victime ou encore, un groupe inférieur, marginal ou qu'il faut protéger. Cet axe perceptif est révélé par le vocabulaire des programmes IFD qui cantonnent la femme à des activités traditionnelles qui ne lui permettent pas un changement de son statut. Cette image s'oppose à celle d'une gestionnaire indépendante capable de gérer une affaire et de réaliser des profits. À partir de ces éléments, le thème du développement est multiple.

<b>Développement</b>	
• Programme	Planification – Opération – Projet – Mécanisme – Plan d'action
• Suivi et évaluation	Impacts – Indicateurs – Budgétisation – Statistiques
• Bénéficiaires	Acteurs – Minorité – Marginalisation – Harcèlement – Victime – Violence – Infériorité – Condition féminine – Rôle traditionnel
• Gestionnaire	Autonomie – Compétence – Potentiel – Potentiel entrepreneurial - managérial

Le dernier thème à traiter est celui des « thèmes traditionnels » liés à la femme et qui entre en relation indirecte avec la question de l'égalité. Les enjeux liés à l'éducation, la santé, l'alimentation ou encore, l'emploi qui interrogent l'égalité d'accès des hommes et des femmes. Les femmes traditionnellement dévolues au foyer, sont un vecteur de transmission des savoirs et d'éducation, une caractéristique commune à la majorité des sociétés. De par leur statut, elles sont néanmoins exclues le plus souvent de l'accès à l'éducation, l'emploi ou la politique. Ce rôle traditionnel entraîne une inégalité de condition que S. Belghazi estime à l'origine de nombre d'inégalités au sein de la société et de l'entreprise à l'exemple des différences de salaire.

« La discrimination des salaires féminins ne procède pas, principalement, d'une intention de discrimination à l'égard des femmes. Elle prend sa racine dans la déscolarisation précoce des filles et dans leur statut de pourvoyeur de revenu complémentaire dans le foyer »<sup>130</sup>.

L'intérêt est désormais de revenir sur la question de l'égalité au sein de l'organisation et étudier les enjeux qui lui sont liés.

La question du harcèlement soulevée dans les années 90 a contribué à s'interroger plus précisément sur les conditions de travail des femmes au sein d'une entreprise. Le harcèlement au travail a repéré les comportements issus de représentations sociales, de la culture et de l'ordre du symbolique, cet ordre symbolique abordé par P. Bourdieu dans *La domination masculine*. Cet enjeu révèle les pratiques de genre de l'ordre des stéréotypes, préjugés ou encore, d'une discrimination souvent inconsciente et invisible. L'organisation est un lieu où la question de l'égalité et du genre soulève enjeux et changements. Plus récemment dans le cadre des stratégies de Développement Durable et

<sup>130</sup> BELGHAZI S. *Genre et performance économique des entreprises marocaines*. Casablanca : GTZ, CGEM et le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité, p. 20.

de responsabilité sociétale, les entreprises ont multiplié les actions en faveur de la mixité ou l'égalité. Cette démarche répond aux enquêtes récurrentes dénonçant une infériorité des femmes en termes de salaires.

Dans ce cadre, la politique des ressources humaines et ses enjeux les salaires, la mobilité, la carrière cible l'évolution de la femme à la période clé des 30 et 40 ans. Au cours de cette période, elle est amenée à se désengager des activités de l'entreprise de par sa fonction de mère. Cette période charnière des 30-40 ans est qualifiée de « plafond de verre », un obstacle invisible qui empêche les femmes d'accéder au sommet de la hiérarchie ou à des postes de prestige dans les entreprises, institutions, universités... Ce phénomène est observé dans nombre d'organisations, les femmes forment rarement une majorité au sein des comités de direction. Ce plafond de verre ne peut néanmoins être expliqué uniquement par le rôle traditionnel d'une femme plus présente au foyer que l'homme. Le poids des représentations renforce les écarts qui se creusent. Femmes moins disponibles ou encore, l'idée qu'elles ne vont pas s'adapter à un univers masculin, les causes des différences au sein de l'organisation sont de l'ordre du mental.

« La réalisation d'une plus grande égalité dans les relations entre les hommes et les femmes est un processus de longue haleine qui exige de bien comprendre et d'accepter avec résignation les nombreuses formes de résistance qui s'opposent au changement. Cette résistance peut être consciente ou inconsciente, s'exercer à différents niveaux (personnels et administratifs) et être opposée par des femmes aussi bien que par des hommes. »<sup>131</sup>

Les entreprises illustrent leurs discours en faveur de l'égalité à travers différentes actions comme les quotas ou des campagnes sensibilisation sur les stéréotypes.

« La prise en compte de l'approche genre par l'entreprise se traduit par une action en faveur de l'équité selon le genre entre les salariés, la mise en place de procédures neutralisant les comportements mus par des schémas mentaux et des stéréotypes réducteurs pour les femmes, et par un engagement citoyen en faveur d'actions sociales visant à éradiquer les effets sur l'économie résultant de pratiques discriminatoires vis-à-vis des femmes. »<sup>132</sup>

Aussi, l'analyse vise à repérer les éléments discursifs alimentant les actions de l'organisation en faveur de l'égalité selon les modalités suivantes :

- Harcèlement : sexuel – moral – physique - psychologique
- Plafond de verre – Promotion - Discrimination positive – Stéréotypes – Idées reçues.
- Ensemble des représentations Homme et Femme circulant dans l'entreprise.

### **Conclusion sur la grille d'analyse qualitative**

Cette grille d'analyse qualitative permet de cibler l'utilisation de ces termes et concepts qui construisent le discours Femme, Eau et Développement Durable. Placée au cœur de l'activité des organisations étudiées sur ce discours, elle déploie une approche et position de SIC nécessaire pour saisir l'émergence et la construction du discours dans la sphère publique.

---

<sup>131</sup> LONGWE S. H. (1995). "The evaporation of policies for women's advancement" dans Noeleen Heyzer (dir. publ.), *A Commitment to the World's Women. Perspectives on Development for Beijing and Beyond*. New York: UNIFEM, [peut être obtenu auprès de Women, Ink.], p. 70.

<sup>132</sup> BELGHAZI S. *Genre et performance économique des entreprises marocaines*. Casablanca : GTZ, CGEM et le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité, p. 12.

## **2.2. L'approche de l'analyse du discours et force des acteurs**

Il ne s'agit pas de revenir sur les apports de l'analyse du discours, le statut du texte, de l'écrit ou de l'oral, mais de décrire les étapes de l'analyse employée pour la méthodologie de cette recherche. Ces étapes cherchent à saisir l'objet de recherche et de fait, à articuler les objectifs théoriques de la recherche. À partir de la conjonction d'approches d'analyse complémentaires, le but est de pallier aux insuffisances d'une méthode unique et de dégager une unité dans la multitude des corpus et des acteurs étudiés. L'enjeu pour le chercheur est ensuite, de mettre en tension ces méthodes et ses résultats pour saisir, au fil de l'analyse, la particularité et la circulation de l'objet étudié. Au cœur de ces interactions se dessinent la force des organisations en tant qu'ils participent disputer, discuter et constituer le discours qui se construit au sein de la sphère publique.

### **a) L'approche sémio discursive**

L'approche discursive s'intéresse au discours, au texte, aux mots. Si l'analyse du discours est bien une méthode « globale » en sciences sociales et SIC, l'approche discursive est à comprendre comme l'analyse qui vise à dégager le poids des lexiques construits par la grille méthodologique précédemment présentée. L'analyse détermine le poids des mots et la présence comptabilisable que les chiffres traduisent. L'objectif est d'introduire une double logique à la fois qualitative et quantitative.

Le premier mouvement du qualitatif correspond à la posture du chercheur en sciences sociales. La visée de la recherche est de rendre compte de ce discours circulation placé au cœur des représentations sociales et que les SIC ont pour tâche de décrire. Traditionnellement, cette analyse est placée au cœur de l'analyse du discours et de la rhétorique des acteurs. Par rhétorique, il faut comprendre que l'analyse doit percevoir le contexte, la pratique du discours et la forme de l'échange. La rhétorique est traditionnellement définie comme l'art de persuader par le discours, c'est un ensemble de règles et de techniques régulant l'art de s'exprimer, un art que Gorgias ou Protagoras enseignaient au grand agacement de Platon. Pour Quintilien, « la rhétorique est la science du bien dire » ; la rhétorique suppose de maîtriser des techniques et d'un savoir-faire visant au discours et à la persuasion. La rhétorique n'est pas un seul « art », c'est un apprentissage qui peut s'enseigner. S'intéresser à la rhétorique du discours cible les techniques du discours relevant de l'argumentation, l'agencement des idées et de la visée persuasive du discours.

La rhétorique est un art aux exigences complexes ; au-delà des techniques propres à la rhétorique, cet art du discours allie « l'éthos » et « la praxis ». Le premier cible la présentation de soi par l'acteur et le second, le contexte et la forme d'échanges du discours. La rhétorique est bien un art et une science riche qu'il nous faut restreindre dans notre analyse. Nous retenons de la rhétorique et dans le cadre de cette approche discursive la dimension intentionnelle de l'échange discursif. L'analyse qualitative du discours souhaite introduire la prise en compte de l'intention de l'acteur en considérant si l'acteur vise à persuader, vendre, conseiller ou encore, informer le(s) public(s) destinataire(s) du discours.

Le second mouvement relevant du quantitatif suggère de vérifier si l'analyse du discours, plus qualitative, trouve une existence par les chiffres. L'outil quantitatif consiste à utiliser un logiciel informatisé qui traite les données d'un corpus disponible en format numérique. De fait, l'outil informatique peut essentiellement servir à l'analyse de textes disponibles sous un format informatique exploitable. Cet outil connaît des extensions au service de l'image et des reportages visuels. Ces derniers ont préalablement fait l'objet d'une classification manuelle et fonction de classification choisie par l'homme. Ces éléments rappellent que l'analyse quantitative peut être « manuelle » c'est-à-dire que le comptage est effectué par le chercheur. L'avantage d'un logiciel est d'éviter les erreurs liées au « facteur humain » et surtout, d'obtenir des données sur un plus large corpus de textes dans un temps beaucoup plus rapide. Il suppose toutefois, la maîtrise du logiciel et un apprentissage nécessaire au chercheur qui veut recourir à ce type d'outil.

Dans le cadre de cette recherche, l'utilisation du logiciel s'est limitée à celle du comptage des termes listés dans la grille méthodologique et divisés en lexique. L'objectif était de rassembler des données statistiques sur l'importance des thèmes choisis dans le corpus global en mesurant les cooccurrences. Le but visé a été d'introduire une analyse temporelle qui puisse révéler de l'évolution discursive des thèmes dans le temps dans la mesure où l'analyse s'étale sur un corpus de 1972 à 2009. Cet outil, le logiciel *Tropes*, un logiciel qui permet des analyses des textes en étudiant le style, l'univers de référence (termes les plus fréquents et cooccurrences) et enfin des scénarios (répertoire des thèmes et de leurs relations).

Rappelons que cet outil encore récent en sciences sociales et peu utilisé à l'échelle hexagonale fait l'objet de controverses quant à son introduction dans les analyses des sciences sociales traditionnellement construites pour interpréter les phénomènes humains de l'ordre du sensible au contraire des sciences dites dures qui visent des analyses au caractère technique et de progrès. L'apport de l'analyse quantitative aide notre recherche, elle complète un panel de méthodologies propres aux SIC.

L'approche discursive vise à étudier le corpus de référence en tenant compte des caractéristiques à la fois lexicologique et rhétorique des supports, des discours et autres formes discursives orales. Elle est à compléter d'une analyse des images si le support en contient. Dans le corpus étudié, l'image est fortement présente plus particulièrement dans les supports à destination des clients ou encore, des supports institutionnels. Dans ces derniers, l'usage d'images de femmes est très facile à repérer. Aussi, il nous a semblé important d'introduire une analyse rapportant le lien institué par la présence de l'image avec le texte. La sémiologie, en résumant volontairement sa définition, vise à reconstituer le fonctionnement des systèmes de significations. La sémiotique considère que le signe est une référence à un fait qui est de l'ordre de l'humain. Introduire une analyse sémio discursive, c'est instituer que l'image alimente le sens produit par le discours, le complète voire construit le processus de communication. Dans le cadre de cette recherche, l'analyse des images aura pour but de compléter l'analyse discursive constituant l'essentiel de cette étape lexicale et rhétorique.

## b) L'approche communicationnelle

Comme déjà signalé, l'aspect communicationnel interroge le discours et sa mise en visibilité médiatique par les acteurs. Cette analyse cible le potentiel de publicisation de l'objet, les étapes de cette apparition publique et le rôle joué par les acteurs dans cette communication. Cette visibilité est établie selon les trois caractéristiques essentielles définies par N. d'Almeida, le lieu de médiation, les aspects taxinomique et agonistique du discours.

« lieu de médiation, il permet l'échange entre les communautés internationales ou médiatiques. Taxinomique, l'eau suppose et oriente des comportements pour les individus. Agonistique, elle est lieu de conflits et de concurrence des acteurs pour leur existence sur la sphère publique »<sup>133</sup>.

L'eau détient les caractéristiques suffisantes pour apparaître sur l'espace public et devenir un objet médiatique et médiatisé. L'intérêt de l'approche communicationnelle est de revenir sur cette construction de la visibilité du discours.

La question de la visibilité en SIC regroupe plusieurs objets, pour cette recherche, nous nous intéressons à l'organisation, ce qui implique de se concentrer sur la visibilité construite par la communication institutionnelle.

La communication institutionnelle désigne les formes de communication au service de l'image de l'entreprise, de cet espace fictif doué de sens qui dessine les contours, valeurs et objectifs de l'entreprise privée sur la scène publique et aux yeux des différents acteurs. Elle regroupe des éléments matériels et physiques comme les logos, slogans ou charte graphique qui sont autant d'outils concrets déclinant l'identité de l'organisation privée sur la scène publique, économique, sociale ou encore, politique. S'interroger sur les étapes de cette mise en visibilité suppose de revenir sur le concept même de visibilité, une étape déjà réalisée en Chapitre 1 sur le visible et l'invisible.

Les travaux de N. d'Almeida sur la visibilité dressent un portrait des différentes approches de la visibilité. L'approche philosophique s'intéresse à l'apparence et la représentation, l'approche phénoménologique cible les phénomènes d'apparition, l'approche littéraire perçoit l'aspect théâtral de la visibilité et l'approche sociologique souligne la construction de la réalité sociale de la visibilité qui renforce l'aspect spectaculaire des phénomènes<sup>134</sup>. L'approche politique qui cite les travaux de J. Habermas pour qui

« la visibilité est le résultat d'une approche communicationnelle de l'espace public : la visibilité se confond avec le principe de publicité (Offentlichkeit) qui structure la modernité et les échanges politiques intensifiés et déformés par l'activité communicationnelle »<sup>135</sup>.

L'approche communicationnelle rend compte de la construction de la visibilité du discours pour le médiatiser et le publiciser sans considérer l'exercice commun de la raison visé par l'Espace public. Cette approche historique et profondément « interdisciplinaire » de la visibilité souligne le rôle joué par les acteurs dans la production du visible. Ces acteurs contribuent à l'objectivation du discours proche du processus phénoménologique et de la médiatisation. De cette étape communicationnelle,

<sup>133</sup> HERVE-BAZIN C. « L'eau, ingérence internationale impossible face à l'ingérence médiatique », Journée d'étude du GRIPIC, CELSA, « Médias, environnement et Développement Durable », 4 avril 2007.

<sup>134</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 3-4.

<sup>135</sup> Ibid, p. 4.

l'analyse doit cibler l'importance de l'aspect construit de la visibilité, du rôle des acteurs et des phénomènes d'apparition à entendre comme intention stratégique des acteurs et organisations pour exister et faire leur publicité au sein de la sphère publique. La visibilité du discours correspond à cette étape communicationnelle qui rend compte de la « communication » au sens de pratique du discours à construire l'image et le discours institutionnels de ceux qui s'en emparent.

### c) **Circulation et force des acteurs**

La circulation en matière de SIC s'intéresse à l'évolution d'un discours dans une société donnée. Dans le cadre de cette recherche, la logique de circulation interroge le discours en mutation sur l'Espace public et la sphère publique de l'eau où le discours du Développement Durable apparaît comme un discours au service d'un idéal commun. À la suite de la logique de circulation sont convoquées les théories sur les schémas de diffusion d'un message en SIC, la réappropriation par les acteurs, et la constitution – construction d'un nouveau discours, celui qui est modelé par les interactions des acteurs entre eux. Dans cette dynamique, ils s'imposent avec un rôle propre à chacun dans le processus de diffusion.

S'il fallait revenir sur la circulation de l'information en SIC, il faudrait rappeler les schémas de diffusion « classiques » des théories des SIC. Du modèle de Shannon et Wiener de « seringue épidermique » aux théories de la réception, les SIC établissent les relations entre information, message, média, public ou encore, organisation. Dans ce cadre, nous souhaitons rappeler la théorie de l'influence des médias et des acteurs dans le processus de circulation, cette théorie est dite « Two steps flow ».

Proposée par l'Ecole de Columbia, c'est P. Lazarsfeld qui en pose les principes. Selon l'auteur de *Influence personnelle*, ce que les gens font des médias et *The people's choice*<sup>136</sup>, les individus sont peu perméables aux messages des médias ou, peu directement influençables. À partir d'une analyse des pratiques de vote, c'est auteur étatsunien montre que les électeurs choisissent de voter pour un candidat en fonction de leur entourage et de ce qui leur est conseillé de faire. Selon lui, certaines personnes sont plus influentes que d'autres dans les choix faits. Il identifie ici des « leaders d'opinion », des personnes qui sont traditionnellement plus à l'écoute des médias, plus avertis et qui définissent leur position politique en fonction des messages médiatiques. Ces guides partagent leur opinion aux personnes de leur entourage, ces dernières choisissant de voter en fonction du parti pris par le leader qu'elles connaissent. Cette théorie souligne l'importance de l'influence exercée par les élites ou les personnes dominantes au sein d'une société ou d'une communauté. Ce qu'il faut retenir du modèle de P. Lazarsfeld, c'est l'idée d'une transmission du message par influence entre un leader, un personnage qui émet, vers une personne, personnage qui reçoit et qui va se réapproprier cette opinion pour formuler son propre choix, son propre avis voire son propre discours. Cette

---

<sup>136</sup> KATZ E. LAZARFSFELD P. *Personal Influence*. New York: The Free Press, 1955 et LAZARFSFELD P., BERELSON B., GAUDET H. *The people's choice: How the voter makes up his mind in a presidential campaign*. New York: Columbia University Press, 1944.

théorie à deux niveaux rappelle le principe très utilisé en matière de gestion participative et d'implantation d'un projet de développement qui se base sur des « personnes ressources ».

Les personnes ressources en théorie de psychosociologie sont les personnes qui au cours du processus de réadaptation, d'adaptation ou d'intégration sociale vont fournir des avis et des moyens utiles à la réalisation du processus. Ces personnes sont perçues, dans les projets de développement, comme des relais d'information et des moyens de diffuser le message, de persuader les membres de la communauté et d'aider à la bonne réussite du projet. Elles sont essentielles dans le cadre de programme d'adduction d'eau. Comme les leaders d'opinion de P. Lazarsfeld répondent à des caractéristiques, les personnes ressources peuvent être identifiées au sein de la communauté. Plus largement, l'idée d'une diffusion en deux temps de l'information rappelle le schéma vertical de la diffusion de l'information d'un émetteur à un récepteur.

Dans le cadre de cette recherche, nous retenons que la circulation est l'objet des acteurs. Aussi pour fournir l'analyse de cette diffusion, il est important de s'intéresser au statut de l'acteur dans le dispositif discursif en circulation dans la sphère publique.

Nous avons placé notre thèse au cœur de la communication organisationnelle aussi, nous limitons les acteurs à des organisations qui discourent dans la sphère publique de l'eau. Ce secteur de l'eau est un secteur complexe où chaque organisation a un rôle particulier qui varie selon son statut et ses missions. L'UNESCO, l'entreprise SUEZ ou l'association ALMAE joue chacun un rôle que nous tâcherons de déterminer. Par rapport à la notion de force, l'intérêt est de déterminer quels rôles ils peuvent jouer dans la constitution du discours.

Aussi, la force est à définir comme un rôle de l'organisation qui lui accorde un statut particulier et qui participe à la construction du discours. La force en langage politique, est tout d'abord, la capacité à imposer sa puissance et ses intérêts en tant que force militaire. La force a une valeur d'obligation en tant que loi qui dicte une conduite. Pour le discours, la force des acteurs est leur potentiel à agir sur le discours, à régler son évolution et imposer une vision sur le contenu, l'évolution et la concrétisation du discours. La force peut légitimer, argumenter, initier une action.

Notre but sera d'établir les rapports de diffusion des messages et des discours dans la sphère publique pour étudier éventuellement l'influence des acteurs dans la circulation du discours. L'objectif est d'interroger l'évolution, la mutation ou la plasticité du discours pour considérer les étapes de sa construction à partir de ces échanges entre les organisations en interaction sur l'Espace public et sphère internationale de l'eau. Les forces des acteurs sont liées à ces étapes de la visibilité qui rendent publiques des aspects du discours.

**Pour conclure**, les trois niveaux de l'analyse ciblent des aspects différents de la visibilité et mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable. L'objectif est de cerner à partir différentes approches, les processus qui ont construit ce discours sur l'espace public et d'apporter des éléments complémentaires d'analyse dans le but d'établir ces étapes jusqu'à la publicisation. L'analyse et le dispositif méthodologiques souhaitent déterminer en quoi ces étapes correspondent aux hypothèses dans le cadre de la problématique de recherche.

### 3. PRESENTATION DES TERRAINS

Pour répondre aux objectifs du Doctorat, cette recherche a mené une étude de terrain, étape classique qui apporte la particularité et la spécificité au travail. Le terrain, conçu comme un exercice singulier propre à la recherche, est un moyen d'alimenter les propos en déclinant une application concrète de la construction théorique à travers une expérience limitée dans le temps et dans l'espace. Le terrain est à concevoir comme un lieu d'observation empirique à articuler avec la théorie et qui consisterait

« à penser la circulation des savoirs sociaux à l'aide de la notion de *composite* : il faut la tester et la faire vivre dans de nombreux terrains. Cette notion n'a pas pour objet la construction d'une théorie des savoirs sociaux. Elle est un mode d'articulation entre une pratique empirique et une ambition théorique »<sup>137</sup>.

#### 3.1. Spécificité de l'étude

Bâtie à partir d'une étude comparative de l'entreprise SUEZ, ses filiales et les organisations encadrant son discours sur l'espace public dans deux pays, la France et le Maroc, nous souhaitons revenir sur les raisons de ce choix ainsi que sur les choix de l'approche méthodologique.

##### a) Approche comparative et choix des terrains comparés

La démarche comparative suppose d'étudier ce qui est de l'ordre du semblable afin de découvrir des facteurs homogènes à catégoriser un phénomène. Dans le cadre de cette étude, l'objet genre en circulation sur l'espace public est émis par les champs théoriques et réutilisé par les acteurs de la scène internationale vers le local. Le genre est un objet par définition en « circulation » dont l'utilisation varie selon le contexte, il est reconnu comme ayant les acceptions du genre différent dans la mesure où il est largement utilisé et étudié dans les pays dits en voie de développement et moins fréquemment dans les pays dits développés. A cet égard, les pays du Nord préfèrent les termes de « égalité », « parité » ou « mixité » ; et « genre » au Sud.

L'approche comparative semble enrichir l'étude du discours à considérer la transversalité et le caractère international du discours sur l'eau et le Développement Durable. Ces discours appellent à une action globale et touchent des sujets essentiels à l'homme et à son mode d'organisation. L'intérêt est de dégager des éléments d'analyse utiles à la recherche dans les deux terrains choisis en France et au Maroc.

Pourquoi le Maroc et la France ? Ces deux pays offrent des intérêts, points communs et divergences intéressants au niveau de leur politique de gestion de l'eau. La France est le lieu de naissance de la gestion privée de l'or bleu ayant lancé « l'école française de l'eau » où les leaders de la gestion privée de l'eau à l'échelle mondiale sont français (Veolia, SUEZ et la SAUR). Le Maroc quant à lui est un exemple de réussite de gestion de l'eau à l'échelle de l'Afrique érigé comme modèle. Le succès de sa politique de barrages a évité périodes de sécheresse marquées et a renforcé l'économie basée sur l'agriculture, un secteur qui pèse plus de 60% du PIB.

---

<sup>137</sup> LE MAREC J. *Ce que le terrain fait aux concepts, vers une théorie des composites*. Université Paris 7, Cinéma, communication et information, 2001-2002, p. 188.

Ces deux pays offrent un terrain de comparaison fertile en termes de culture au moyen de leurs différences religieuses ; leur divergence enrichit la relation symbolique, les usages et les perceptions du rôle de l'homme et la femme. Ils ont un passé commun uni par l'utilisation de la même langue, des liens économiques et politiques forts et autres échanges culturels issus d'une longue tradition de bonne entente entre les deux pays. A ce titre que les deux filiales marocaine et française portent un nom quasi similaire de Lyonnaise des Eaux et Lyonnaise des Eaux de Casablanca, la seconde étant née des efforts de la première pour exporter son modèle de gestion de l'eau à l'international.

Comparer deux filiales d'un même groupe offre l'opportunité d'étudier la circulation d'un même discours au sein de l'entreprise à différentes échelles :

- SUEZ, entité internationale à plusieurs domaines d'activité.
- SUEZ Environnement qui gère les activités d'eau et déchets jusqu'aux filiales qui sont présentes sur les marchés locaux.
- Lyonnaise des Eaux exerce son activité sur l'ensemble du territoire français à travers 31 centres régionaux.
- LYDEC dispose d'une activité concentrée sur un territoire, celui du Grand Casablanca qui représente plus de 4 millions d'habitants.

Les écueils de l'analyse comparative à éviter sont de comparer des éléments trop hétérogènes et d'établir des outils d'analyse éloignés des objets étudiés, où

« les raisons des catégorisations choisies tiennent aux hypothèses et aux objectifs de la recherche, car eux seuls déterminent le découpage et la délimitation de l'objet considéré »<sup>138</sup>.

S'il est effectivement important d'adapter les outils de l'analyse à l'objet étudié, il faut éviter une construction d'un savoir en fonction de la visée de la recherche. Face à ces deux risques, la cohérence du choix – celui d'une même organisation qui comprend différentes échelles et différents partenaires – ainsi qu'une recherche basée sur l'analyse d'acteurs aux statuts et intentions différents servent à s'écarter de ces deux écueils. La complémentarité d'une approche quantitative et qualitative limite les risques d'une lecture éloignée de la réalité à calquer une analyse sur des faits et discours inexistantes.

## **b) Le choix d'une approche méthodologique qualitative et quantitative**

L'approche qualitative comporte une double approche anthropologique d'immersion et d'observation participante ainsi que la méthode de l'analyse de discours. Dans cette perspective, l'approche qualitative est une étape primordiale pour la construction des outils d'analyse. L'approche qualitative détermine la construction des discours en fonction de leur visibilité et invisibilité sur la scène publique telle qu'elle est envisagée par les acteurs de l'eau. Cette méthodologie qualitative est complétée par une approche quantitative basée sur des questionnaires et exploitation statistique des résultats. Cette dernière est un outil privilégié pour rendre compte de l'importance d'un thème dans les discours, mesurer des impacts et établir les conceptions en

---

<sup>138</sup> TABOADA-LEONETTI I. « Ecueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur sociale des jeunes en France et au Québec. » Cahiers de l'URMIS, n°4, 1998, p. 9.

circulation sur un thème déterminé comme le Développement Durable ou encore la gestion de l'eau. Cette approche quantifie les thèmes en circulation et rend compte de la réalité en fonction des résultats obtenus. À chacune de ces deux approches, différents outils permettent de cerner l'objet étudié afin de décrypter les éléments constituant le corpus.

Ces approches ont été complétées par des enquêtes sur les terrains à travers des questionnaires quantitatifs ciblant à la fois des acteurs à l'origine de la conception des supports analysés et à la fois, des études d'impacts adressées aux clients bénéficiant du service d'eau. Nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les acteurs clés des différentes organisations étudiées pour permettre une analyse plus qualitative. Ces approches sont des moyens pour servir à aborder un terrain dense, riche et divers que nous allons décrire.

### **3.2. Approches du terrain : immersion et observation participante**

Cette recherche a été menée dans le cadre de l'exercice d'une fonction au sein des deux filiales étudiées, elle est une forme d'immersion du chercheur dans son terrain, une participation à l'activité de l'organisation étalée tout au long des années de la thèse. L'immersion : anthropologie, ethnologie et communication.

Si le chercheur exerce une activité dans les terrains qu'il étudie, cela suppose une forme d'études mêlant anthropologie et ethnologie alliée aux théories et pratiques des SIC. Rappelons la distinction définie par C. Lévi-Strauss entre anthropologie, l'analyse comparatiste entre les sociétés ethnographiées ; ethnologie, celle qui établit les descriptions générales d'une société et sa structure ; et ethnographie, la science pratique qui enregistre l'organisation d'une société. Par cette définition, l'approche adoptée semble proche d'une démarche anthropologique qui cherche à comparer les fonctionnements d'une organisation à différentes échelles. Elle correspond à une étude descriptive et analytique issue du terrain, elle ne souhaite néanmoins pas décrire des mœurs ou des coutumes mais l'utilisation d'un discours par les acteurs observés. L'approche relève des SIC qui empruntent des outils issus de l'anthropologie et de l'ethnologie. Elle utilise une posture sociologique qui cherche à comprendre le social, la réutilisation de concepts par la société et la compréhension de ces objets aboutissant à l'observation et l'analyse de représentations sociales. À partir de ce postulat, il nous semble important de décrire la posture comme celle d'une immersion sur le terrain où le chercheur a réalisé une « observation participante ».

#### **a) Observation participante et le biais de la construction par le chercheur**

La participation à la vie de l'entreprise par le chercheur conduit à un biais majeur qu'il est important de souligner. Dans la mesure où le chercheur est entré dans les couloirs de l'entreprise qu'il étudie, il a été amené à travailler directement sur les sujets qu'il analyse. Observer les règles nécessaires constitue les ferments de la méthode d'observation participante.

Issue de l'ethnologie et la sociologie, l'observation participante étudie une société en partageant son mode de vie et en se faisant accepter par ses membres. Le chercheur participe aux activités du groupe et répond aux enjeux auxquels ils sont confrontés.

Trois critères ont été établis par Schwartz et Schwartz quant aux caractéristiques d'une observation participante. Le premier critère dépend de la personnalité de l'observateur, une personnalité qui se doit d'être en retrait et conserver le recul nécessaire face au milieu observé. Il doit correspondre au groupe étudié en matière d'âge, d'origine sociale ou encore, de sexe. Le deuxième critère est l'expérience de l'observateur qui doit être suffisante pour assurer son intégration au même titre qu'un membre de la communauté observée et de conserver la distance nécessaire à l'étude. Le troisième critère est donc la conscience de l'observateur à garder cette distance. D'une manière générale, toute observation participante doit être portée par la rigueur et la rationalité scientifique du chercheur.

### **3.3. Délimitation du corpus et limites de l'étude**

Pour mieux cerner l'objet, la recherche a regroupé plusieurs familles de corpus où le terrain joue un rôle central, nous allons décrire les grands groupes de corpus formant une étude hétérogène répondant au caractère multiple, en évolution et en interaction du discours Femme, Eau et Développement Durable. Notons en guise de préalable que l'analyse est limitée dans le temps prenant en compte les productions discursives des organisations sur la période de 1997 à 2009. Cette décennie de corpus a été établie à partir de la création de SUEZ suite à la fusion avec Lyonnaise des Eaux, en 1997. Elle a été complétée par l'étude d'un contexte global de 1972 (Conférence de l'environnement à Stockholm) à terminé en 2009 (Forum Mondial de l'Eau à Istanbul).

#### **a) Présentation du corpus : l'organisation SUEZ et ses terrains**

Cette étude se base sur l'approche comparative au sein d'un même groupe, SUEZ, à travers l'exercice d'une fonction professionnelles au sein de deux de ses filiales pendant une durée similaire. SUEZ est un groupe international industriel et de services dans l'énergie et l'environnement comme l'eau, l'assainissement et les déchets. Il est composé de deux branches, une branche baptisée SUEZ Energy qui regroupe toutes les activités liées à l'énergie comme le gaz, l'électricité, le nucléaire ou l'éolien. La seconde entité nommée SUEZ Environnement gère les activités liées aux déchets et à l'eau et l'assainissement. C'est cette branche qui nous intéresse dans le cadre de cette étude. De fait, l'étude a porté sur deux échelles internationales SUEZ et SUEZ Environnement. SUEZ Environnement, créée en 2003, est aujourd'hui une organisation indépendante de SUEZ avec la fusion du groupe avec Gaz de France. Dans le modèle de fusion, la branche environnement a été détachée du groupe de G. Mestrallet. SUEZ Environnement voit son rôle renforcé pour assurer les synergies au sein des filiales environnement et pour lancer des politiques globales à l'échelle internationale.

Dans la perspective de l'approche comparative, nous avons choisi deux filiales de SUEZ Environnement, toutes deux étant situées dans les pays choisis, la France et le Maroc. La comparaison part d'une première expérience au siège de Lyonnaise des Eaux à Paris menée au sein de la Direction de la Communication, puis au siège de Lyonnaise des Eaux de Casablanca à la

Direction de la Communication et du Développement Durable. Ces deux immersions ont permis de mener deux études de terrain sur un programme commun au Groupe intitulé « Accès à l'eau pour tous ».

De ce fait, les deux organisations sont placées au niveau national de l'étude ; le programme « Accès à l'eau pour tous » a permis de mener une étude à l'échelle locale à travers deux études de terrain limitées dans le temps et dans l'espace. La première étude française porte sur le terrain de Saint Pol sur Mer relevant du contrat de délégation publique de Dunkerque géré par Lyonnaise des Eaux. Le second terrain marocain cible le quartier de Lamkenssa, un « douar »<sup>139</sup> situé à la limite de la périphérie de Casablanca. Ces deux sites font l'objet d'un dispositif des deux entreprises pour favoriser l'accès à l'eau pour tous. Ils agissent à deux niveaux différents, le premier développe des solutions pour aider au paiement de la facture d'eau et le second déploie un dispositif d'accompagnement clientèle pour faire accepter l'implantation de l'accès à l'eau domiciliaire. Dans les deux cas, nous avons étudié l'articulation entre discours et pratique, la place de la femme dans le dispositif et les perceptions de l'eau et du Développement Durable.

## **b) Le statut du texte**

Dès la définition du sujet en introduction, nous avons fait référence à une batterie multiple de textes et déclarations issus de « méga conférences » internationales (BISWAS, 2004). Ces textes et conférences ont été à l'origine de la définition tant des concepts (notamment du genre), de programmes de développement ou de conception de la gestion de l'eau (GIRE). Elles ont un statut particulier qui font d'elles, des « textes fondateurs » (PASCUAL ESPUNY, 2007) ou encore, des événements clés devenant d'une « référence constante » (AIM, 2004) à créer un univers particulier de citation et méta-citation propre au discours de Femme, Eau et Développement Durable.

Les « textes fondateurs » sont des « textes qui créent des schèmes discursifs, une façon de parler, qui mettent des mots sur des problèmes nouveaux » (PASCUAL ESPUNY, 2007 : 86). Ils stabilisent des phénomènes nouveaux à initier, répéter, imposer et multiplier les événements discursifs sur la scène internationale. En ce sens, les textes des conférences internationales jouent le rôle de référent et de lignes d'actions pour définir des programmes au niveau des pays. Ils ont un caractère de chapeau discursif et d'objet d'obligation ou de norme internationale que le pays va signer par l'intermédiaire d'un de ses représentants.

Dans ce contexte, le texte a un statut particulier qui lui offre un rôle au même titre que celui d'un acteur de la sphère publique. Il agit sur le discours, les actions et les interactions. A partir de ce constat, ces « textes » qui guident voire imposent les axes d'action et de discours des organisations de la sphère de l'eau. Dans cette optique, les textes de lois et de discours nationaux sont à intégrer.

Nous avons constitué un corpus de textes constitué de 23 textes de conférences internationales portant sur l'eau, la femme et le Développement Durable depuis 1972 date de la Conférence de Stockholm à 2009, lieu du cinquième Forum Mondial de l'Eau à Istanbul.

---

<sup>139</sup> Bidonville en arabe dialectal marocain.

Nous avons ajouté 18 textes de lois et discours issus du contexte marocain et français relatif à l'eau, l'environnement et au statut de la femme. Ils ont servi de contexte législatif à l'étude sans faire l'objet d'une étude approfondie au cours de cette thèse (l'analyse est en Annexe 6, p. 32-38)

### c) **Les organisations de la sphère publique de l'eau : différents statuts, différents types**

L'entreprise privée interagit avec une multitude d'acteurs au sein de la sphère publique et afin de comprendre la circulation de l'approche genre dans le cadre du discours Femme, Eau et Développement Durable ; il a paru important d'inclure l'analyse d'organisations **liées à l'activité de SUEZ**. Nous avons retenu trois types d'acteurs caractérisant les acteurs présents sur la sphère publique et les échelles de l'analyse partant de l'international vers le local.

La première est l'UNESCO<sup>140</sup>, une organisation issue du système des Nations Unies, reconnue internationalement et présente dans les deux pays. Pourquoi ce choix dans la variété des acteurs du système des Nations Unies traitant également des trois objets ? Nous pouvons rappeler que d'autres organisations sont liées à ce sujet comme la division « eau » des Nations Unies (UN-Water) ou encore, l'UNIFEM, l'organisation dédiée à la promotion de la femme et l'UNICEF qui agit sur la question de l'eau et la femme, notamment la petite fille. Le choix de l'UNESCO a semblé pertinent à deux titres, celui de son activité transversale qui regroupe à la fois une entité dédiée à l'eau et une entité dédiée au genre. Ces deux secteurs ont créé des synergies notamment à travers l'établissement de Chaires UNESCO sur la femme et l'eau. Le second aspect qui nous a semblé essentiel est le partenariat établi entre l'UNESCO et SUEZ pour la promotion de l'éducation à l'eau.

Autre famille, la sphère associative. Nous avons retenu deux associations à l'envergure nationale agissant à l'échelle internationale et locale. Ces deux associations établies sous forme de réseau, le PSEAU<sup>141</sup> et ALMAE<sup>142</sup>, entretiennent des relations de partenariat avec les deux filiales de SUEZ Environnement. Au niveau local, le Carrefour des Solidarités à Dunkerque a fait l'objet d'entretiens et d'une étude de terrain en tant que regroupement d'associations lié au programme d'accès à l'eau de Lyonnaise des Eaux à Dunkerque. Pour le site de Lamkensa, nous n'avons pas retenu d'associations, le quartier étudié ne bénéficiant pas de l'activité d'une association sauf religieuse.

Dernier acteur, l'acteur public et producteur d'eau avec qui l'entreprise délégataire entretient nécessairement des liens. En France, nous avons choisi Eau de Paris<sup>143</sup> dont le discours et la position contrarient la délégation de service public alimentant des considérations sur le statut de la gestion de l'eau et du droit à l'eau. C'est une structure en lien avec Lyonnaise des Eaux qui a été reconnue pour son activité en faveur de la promotion de la femme tant au sein de l'entreprise que dans les dispositifs de promotion de l'accès à l'eau pour tous dans des cas de coopération décentralisée. Au Maroc, le choix s'est établi de lui-même, l'acteur public de l'eau étant unique et inévitable. Il s'agit

---

<sup>140</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

<sup>141</sup> Le Programme Solidarité Eau créé en 1987.

<sup>142</sup> L'Alliance Maghreb Machrek créée en 1993.

<sup>143</sup> Eau de Paris, Société d'Économie Mixte de production d'eau ex SAGEP créée en 1987.

de l'ONEP<sup>144</sup> avec qui LYDEC travaille. Cette entreprise est intéressante pour les liens qu'elle entretient avec la Chaire de l'UNESCO sur « Eau, femme et prise de décision ».

Le souci d'exhaustivité n'a pas guidé l'établissement d'un corpus déjà riche, dense et varié. Nous avons choisi de nous intéresser à certains acteurs qui interagissent directement avec l'entreprise privée et avec qui elle travaille. Nous n'avons donc pas considéré certains acteurs par souci de limiter le corpus. L'acteur politique comme les municipalités ont été éliminées à cause de leur caractère « temporel » limité changeant à chaque élection. L'acteur médiatique a également été retiré du corpus de référence. Nous ne considérons néanmoins pas que l'activité médiatique ou encore, celle des acteurs politiques sont complètement exclues de la recherche de par l'activité exercée au sein des deux organisations qui ont permis d'interagir au quotidien avec ces acteurs notamment les médias inclus dans l'exercice d'une fonction de communication.

## CONCLUSION SUR CHAPITRE 2

Pour saisir un discours en mouvement et en construction au cœur de la sphère publique et des organisations étudiées, nous avons procédé à deux niveaux d'analyse. Une première grille d'analyse a été établie autour d'un visible et invisible du discours de l'eau pour identifier les aspects liés à Femme, Eau et Développement Durable dans l'ensemble du corpus collecté. Cette étape saisit sa place de ce discours au sein des organisations, son émergence et son évolution éventuelle. Autour d'un resserrement discursif, nous avons procédé à l'analyse spécifique du discours chez les acteurs étudiés. Cette étude révèle le rôle joué par chacune des organisations révélant une **force discursive** qui contribue à la mise en visibilité de certains aspects discursifs au détriment d'autres thèmes du discours. Cette analyse du discours est un outil particulièrement utile pour révéler cette construction de la visibilité et le statut des acteurs dans la sphère publique de l'eau dont il convient de donner la description et l'analyse en deuxième partie de cette thèse.

## BILAN PREMIERE PARTIE

Femme, Eau et Développement Durable, chaque terme est un discours riche, indépendant et interconnecté l'un avec l'autre. Tous les trois s'emboîtent et sont liés par la nature du changement qu'ils ciblent et leur visée à réfléchir l'organisation de la société actuelle. Le discours Femme, Eau et Développement Durable est néanmoins un discours à part entière qui s'est construit progressivement sur la sphère internationale et dans l'Espace public. Cette progression suppose bien un basculement de l'invisible au visible où le discours prend conscience de ses interconnexions et interdépendance. Cette étude veut révéler cette émergence et construction par les organisations qui interagissent dans la sphère publique de l'eau. Nous avons retenus des concepts théoriques une construction d'un discours en étapes progressives **reprenant le mouvement de « nommer, critiquer et revendiquer » pour finalement « prouver ».**

---

<sup>144</sup> ONEP, Office National d'Eau Potable au Maroc, producteur d'eau créé en 1972.

A partir des éléments théoriques posés sur les discours « femme », « eau », « Développement Durable », et encore, « visible », « invisible » et « Espace public », nous avons établi une construction méthodologique pour révéler de ce processus. Une première grille d'analyse permet de **déblayer le corpus global pour situer le discours de chacun des acteurs dans la sphère publique de l'eau**. Elle permet le repérage du discours Femme, Eau et Développement Durable au cœur de la sphère publique. Suite à ce ciblage, nous avons établi une grille d'analyse qualitative **pour étudier le discours dans chacune des organisations choisies**. Le résultat rend compte de l'évolution du discours, du rôle de chacun et de force d'interaction où chaque organisation a une influence particulière dans la sphère publique. Ces forces de discours et d'influence correspondent au statut de chacun et signalent un rituel de l'Espace public où les organisations interviennent selon des modalités de prises de parole propres et répondant à la fois à leur intérêt et à la fois, à ce qui est attendu d'elles sur l'Espace public. Nous souhaitons désormais décrire chacun des discours et rôle joué par chaque acteur étudié pour rendre compte de leur place au cours de l'émergence et construction du discours Femme, Eau et Développement Durable.

Cette étude est basée sur un large corpus complet et complémentaire. Original, il est le fruit d'une expérience de plus de quatre ans d'expérience professionnelle au sein du milieu des organisations de l'eau au cours de stage et de l'exercice d'une fonction. Il est également basé sur des analyses quantitatives, des entretiens et de l'observation participante sur deux terrains. Cette thèse est placée au cœur du milieu étudié et se nourrit à la fois d'un travail sur les théories et à la fois sur une pratique intégrée à l'objet d'étude.



## DEUXIEME PARTIE

### FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA SPHERE PUBLIQUE

---

« Vous trouverez toujours une réponse au son de la mélodie de l'eau. »<sup>145</sup>  
Chuang Tzu

Trouver la réponse sur la place du discours sur Femme, Eau et Développement Durable dans la sphère publique, telle est l'intention de cette deuxième partie dont l'objectif est de proposer les résultats de l'analyse du corpus. Il s'agit de déterminer l'émergence du discours **Femme, Eau et Développement Durable au sein de la sphère publique. Cette dernière est limitée par les organisations étudiées et les résultats de l'analyse du corpus.** Extraire les éléments clés sur Femme, Eau et Développement Durable constitue un vecteur essentiel de compréhension pour déterminer l'utilisation et l'évolution de ce discours au sein des organisations étudiées et en particulier, au sein de l'organisation privée.

Dans cette perspective, rappelons que si l'organisation privée, SUEZ et ses filiales, est placée au centre de notre étude, déterminer les interactions de cette dernière avec les autres organisations est essentiel. En quoi ces organisations influencent-elles l'émergence de Femme, Eau et Développement Durable dans le discours de l'entreprise privée ? Nous postulons que ces acteurs, ces textes ou référents collectifs exercent une influence sur la constitution de l'objet Femme, Eau et Développement Durable au sein de SUEZ. Il s'agit de déterminer en quoi et jusqu'à quel point.

Dans cette perspective, nous présenterons en **Chapitre 3, les éléments symboliques** comme guides à l'action de l'entreprise privée. Ces « acteurs » tels qu'ils ont été désignés sont dans le cas présent, des textes et des réalités sociales qui circulent et agissent sur la société. Ces éléments ont une fonction de cadre en tant qu'ils délimitent les actions et les croyances liées au discours sur Femme, Eau et Développement Durable.

Les forces de l'imaginaire et de l'inconscient jouent un rôle sur les représentations sociales circulant sur la femme et l'eau. Elles ont **une force de pérennité à transmettre des valeurs de l'eau à travers le temps et entre les acteurs de la sphère publique.** A partir d'images de l'eau et la femme s'érige une certaine idée d'un lien naturel et inconscient entre Femme, Eau et Développement Durable. L'objectif est de montrer l'influence qu'exercent les forces symboliques issues de notre patrimoine culturel et religieux sur notre compréhension du rôle de la femme en matière d'eau et de Développement Durable dans notre société contemporaine. Ces représentations sculptent notre compréhension de la réalité et agissent sur l'ordre social d'une telle manière qu'elles règlent nombre de comportements et d'attentes intégrés à la société. Il s'agit de s'attarder sur les figures féminines de l'eau, ces images mentales qui influent la gestion de cette ressource.

---

<sup>145</sup>«You will always find an answer in the sound of water.»

Autre facteur discursif clé, les grands textes législatifs et conférences internationales sont incontournables sur la question de l'eau, la femme et du Développement Durable. Nous déclinerons en **Chapitre 4** les résultats de l'analyse d'une batterie de textes présentant une force légitimante au même titre qu'une loi. Cet ensemble de textes ont une « force de loi » en agissant comme règle formelle à appliquer. Ils agissent **comme une force instituante qui définit, développe et cible les actions à mener par les acteurs.** Ces textes sont des « textes fondateurs » (PASCUAL-ESPUNY, 2007) et des « références constantes » (AIM, 2004) qui guident et légitiment toutes actions prises. Au sein de notre société et de l'Espace Public, ces représentations et ces textes cimentent les usages et les acceptions mentales attribuées au discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Analyser ces éléments révèle des caractéristiques du discours qui sont par essence, invisibles car plongés et mélangés au sens commun et à la pratique.

A la suite de cette étape, nous développerons l'analyse du corpus des acteurs agissant autour de l'entreprise privée ; le **Chapitre 5 présentera les différentes organisations autour de l'entreprise privée incluant l'organisation internationale, les entreprises publiques et les associations.** Tous ces acteurs ont été choisis car ils interagissent avec l'entreprise privée. Dans le cas de l'émergence du discours sur Femme, Eau et Développement Durable, ils ont tous un rôle bien distinct que notre analyse approfondie dévoile.

1/ L'UNESCO, organisation internationale et non gouvernementale exerce **une force d'initiation de proposition d'actions pour la sphère de l'eau.** L'UNESCO est une organisation internationale qui sert de référence et de force d'impulsion en tant qu'organisme international incontournable. Au même titre que l'ONU, l'UNESCO agit comme « initiateur » dont les actions servent d'exemple. L'UNESCO articule grands principes définis par les « textes fondateurs » avec des actions plus concrètes à l'image de la Journée Mondiale de l'Eau. Cette dernière est un rendez-vous international qui se concrétise par des actions locales très différentes. L'UNESCO est un acteur conducteur vers des actions de terrain concrètes. En matière de discours sur Femme, Eau et Développement Durable, l'UNESCO a un discours **initiateur, de guide concret et d'impulsion forte** marqué par des publications, la création de réseaux et l'organisation de conférences sur ce thème dès 1996.

2/ L'ONEP et Eau de Paris sont deux organisations publiques qui produisent, gèrent et distribuent l'eau dans les deux pays de référence, respectivement le Maroc et la France. Dans le cadre du secteur de l'eau, ces organisations entrent en concurrence avec l'organisation privée. Dans cette perspective, ces organisations se définissent et se positionnent différemment pour se distinguer de l'entreprise privée. Une caractéristique du discours des entités publiques est la défense du droit à l'eau et une gestion publique de l'eau. En matière de discours sur Femme, Eau et Développement Durable, le discours est axé sur **un idéal de droit à l'eau caractérisé par la sensibilisation pour la prise de pouvoir des femmes. Leurs discours instituent une force de propositions de valeurs à réfléchir les modalités du contrat social et de la gestion de l'eau.** Concrètement pourtant, les actions des organisations publiques sont les mêmes que celles de l'acteur privé (même type d'opérations axé sur l'éducation, la sensibilisation, l'information). Dans ce cadre, l'ONEP et Eau de

Paris ont une relation de dépendance et interdépendante entre producteur public et gestionnaire privé.

3/ ALMAE et le pS-Eau, deux associations respectivement au Maroc et en France, représentent la sphère civile. En matière d'eau, elles sont les porte-parole attitrés de la population et représentent l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau. Dans le cadre de Femme, Eau et Développement Durable, les associations ont un discours qui fait office d'expert, elles ont **la connaissance du local et du réseau de diffusion de l'information. Elles sont les relais vers les communautés et les femmes en particulier.** Cette connaissance et cette confiance qu'elles ont établies avec les populations leur offrent la possibilité de porter les messages et de faciliter la dynamique du changement si nécessaire. **Les associations sont une force de propositions d'expertise locale et de mise en réseau essentielle au fonctionnement de la sphère de l'eau.**

Les organisations gravitant autour de l'entreprise privée ont toutes une influence sur l'établissement et l'émergence du discours Femme, Eau et Développement Durable au sein de l'entreprise privée. **L'UNESCO initie et guide les actions ; l'ONEP et Eau de Paris portent l'idéal d'un droit à l'eau absolu qui s'intègre et entre en concurrence avec le discours de l'entreprise privée et les associations font office d'acteurs de réseau maîtrisant le contexte local.**

Pour clore cette deuxième partie, nous nous intéresserons à l'organisation privée placée au cœur de la problématique. Le **Chapitre 6 précise la communication et le discours sur Femme, Eau et Développement Durable de l'entreprise privée SUEZ. Ce discours est le lieu de la concrétisation du pilier social du Développement Durable et d'un droit à l'eau réel et pratique, « pour tous » et « pour toutes ».** Nous nous concentrerons sur les deux volets du discours Femme, Eau et Développement Durable. Le premier s'oriente autour d'une « démarche de progrès pour les femmes » en interne et pour le second, autour la « bataille de l'eau » conduisant à l'accès à l'eau pour tous et pour toutes. Pour ce dernier, nous déploierons les deux études de cas sur le programme « Accès à l'eau pour tous » en France et au Maroc.

L'évolution récente du discours de l'acteur privé a montré une utilisation de l'outil genre où l'organisation privée souhaite dépasser les barrières du féminisme au-delà du choix de mots culturellement marqués. Le genre introduit un changement et une comparaison au sein de l'entreprise entre des contextes très différents – la France et le Maroc – qui permettent de comprendre la réalité du discours Femme, Eau et Développement Durable au sein de SUEZ. **Il s'agit d'un discours en faveur d'un changement de la gestion de l'eau pour répondre aux exigences des principes de Développement Durable, de gouvernance et d'intégration des parties prenantes et de la sphère civile. Il correspond à une responsabilité assumée de l'entreprise ; les actions sur Femme, Eau et Développement Durable concrétisent son engagement en faveur de pratiques éthiques et responsables.**

Le discours de SUEZ apparaît comme **une force de propositions d'application concrète à la fois influencée par les acteurs de la sphère publique que l'organisation met en pratique et à la fois une réalisation des objectifs promus à concrétiser le discours à l'échelle de la réalité.**



## CHAPITRE 3

### IMAGINAIRE DE L'EAU, UNE FORCE DE CONSTITUTION PERENNE

« Celui qui ne pourrait œuvrer qu'à partir de la Montagne et non de l'Eau, serait comme englouti au milieu de l'Océan, sans connaître le rivage, ou encore serait comme la rive qui ignore l'existence de l'Océan. »  
C. Brunshwig

Quelle est l'influence des représentations symboliques, sociales et culturelles profondes sur l'image de la femme et les usages de l'eau ? A quel point la définition du « droit à l'eau » par l'ECOSOC régit-elle les actions des entreprises privées et publiques du secteur de l'eau aujourd'hui ? Ces deux questions distinctes ciblent le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. La première question aborde l'influence manifeste des images qui circulent quand est évoquée l'association sur la femme et l'eau. Instinctivement, ce duo rappelle la maternité ou le puits, une référence symbolique innée dont les racines sont inconscientes. La seconde question convie à parler de droit à l'eau selon la définition officielle, référence mentale qui raccroche consciemment l'eau à un droit universel pour tous les hommes. A partir de cette association, nous voulons relever le caractère conscient et inconscient des éléments circulant sur le discours Femme, Eau et Développement Durable.

Fondamentalement porteur d'images, revenir sur la force symbolique des représentations symboliques de l'eau et la femme sur le discours est essentiel. Ces « images » issues d'une batterie de représentations culturelles et religieuses ont le même statut que les « références constantes », les textes ou les lois qui gouvernent les choix des entreprises du secteur de l'eau. Références à un différent niveau du discours, elles influencent les pratiques discursives des acteurs étudiés.

Sur ce postulat, nous reviendrons sur la contemporanéité des représentations culturelles et religieuses sur le discours Femme, Eau et Développement Durable à travers l'étude d'images de l'eau et la femme émises et utilisées par les organisations étudiées. Au même titre que le texte d'une conférence internationale délimite les actions d'un pays, les représentations symboliques de l'eau ont une fonction délimitante, une force de projection et de perception. À partir des liens historiques entre eau et femmes, nous étudierons l'influence visible et invisible de ces représentations pour établir en quoi ces éléments produisent une force inconsciente sur le contenu et la forme des discours des acteurs étudiés.

Cette étude se base sur une double approche élaborée à la fois, à partir de l'analyse approfondie d'éléments culturels et symboliques lié à l'eau et la femme et à la fois, à partir de l'analyse discursive de 38 entretiens sur le lien symbolique entre l'eau et la femme et 11 réponses sur les valeurs liées à la femme, l'eau et le Développement Durable. De ces éléments, nous présenterons tout d'abord les résultats et les premières conclusions sur ces différents entretiens. A la suite de ces entretiens croisés aux recherches sur la symbolique de l'eau proposée dans le Chapitre 1, et afin de

développer les liens étonnants entre symbolique et pratiques actuelles, nous présenterons cinq grandes figures féminines liées aux cinq grandes attributions symboliques de l'eau.

## **1. PERCEPTION DE L'EAU ET LA FEMME CHEZ LES ACTEURS INTERROGES**

Quelles sont les perceptions de l'eau et la femme d'hier à aujourd'hui ? Ont-elles un rôle sur les discours circulant sur la gestion durable et équitable de l'eau ? Comment les acteurs perçoivent-ils le rapport entre l'eau, la femme et le Développement Durable ? Pour répondre à ces défis, nous avons élaboré une étude sur la force symbolique des discours et des pratiques circulant au sein de la sphère publique.

La première étape a été l'analyse des trois textes religieux monothéistes *La Bible*, *Le Coran* et *La Torah* où nous avons réalisé une analyse des passages mentionnant les mots <eau>, <femme> et <eau et femme>. Au total, 23 passages ont été analysés dans *La Bible*, 6 passages dans *Le Coran* et l'épisode de Judith dans *La Torah*. Cette démarche a été complétée par une revue de différents écrits sur la symbolique de l'eau et de la femme dans les religions et les cultures (Cf. Corpus pour la liste complète des ouvrages de référence).

La seconde étape a consisté à extraire les réponses des 38 entretiens menés pour cette thèse, nous avons trouvé des réponses dans 34 entretiens. Selon l'interlocuteur et le temps accordé à l'entretien, il a été possible de poser la question sur le lien fait entre l'eau et la femme puis sur les valeurs du Développement Durable. Pour la première question, il s'agissait de demander à la personne interrogée qu'elle exprime naturellement et instinctivement ce qu'elle associait au duo « femme et eau ». Sur un total de 34 entretiens, 16 des répondants étaient des hommes et 18 étaient des femmes. (Cf. Annexe 21, p. 323-328) pour la liste complète des personnes, leurs réponses et la restitution des résultats). Pour la seconde qui nécessitait du temps supplémentaire, 11 des personnes ont évalué des affirmations portant sur les liens particuliers entre la Femme, l'Eau et Développement Durable. (Cf. Annexe p. 22, p. 329-330 pour la liste complète des personnes, leurs réponses et la restitution des résultats).

### **1.1. Les perceptions sur l'eau et la femme**

La démarche de ce travail de thèse a voulu questionner des responsables des organisations étudiées afin de conjuguer l'analyse de l'opinion de la personne interrogée avec celle des supports officiels de l'organisation. L'objectif est d'obtenir les éléments d'analyse des producteurs du message comme de revoir avec eux, les choix de l'organisation pour produire une communication. Dans cette optique, nous avons réalisé un total de 38 entretiens semi-directifs. Sur 38 entretiens, nous avons questionné 34 personnes sur le lien perçu entre l'eau et la femme.

Les entretiens ont suivi un questionnaire commun adapté à l'acteur interrogé. Au cours de l'entretien, nous avons inclus la question de la <perception spontanée> de l'interrogé sur le duo de l'eau et la femme à travers la formulation suivante : « instinctivement / naturellement, qu'évoque pour vous l'association eau et femme ? ». Dans certains cas, l'interrogé a poursuivi sur la thématique de la symbolique de l'eau. Cette sensibilité à la symbolique de l'eau varie selon la culture et la connaissance de l'interrogé aux valeurs symboliques de l'eau. Dans certains cas, la question n'a pas été abordée par contrainte de temps. Au total, ce sont 18 femmes et 16 hommes soit 34 réponses sur 38 entretiens (89%) qui ont formulé une réponse à cette question. A partir de ces extraits, nous avons réalisé une analyse de contenu. Ces réponses sont restituées en Annexe 21, 323. L'analyse des entretiens a permis d'établir six images sur l'eau et la femme, comme illustré par le tableau suivant.

Image	Réponses	Pourcentage
I1. Gestionnaire et sphère domestique	10	29.5%
I2. Porteur d'eau, femme au puits, corvée	13	38.2%
I3. La vie	4	11.8%
I4. Relation mère - maternité	2	5.9%
I5. Responsabilité – Dialogue - Décision	1	2.9%
I6. Relation Hygiène – propreté	2	5.9%
I7. Impacts perçus (éducation, santé)	1	2.9%
I8. Aucune image, aucun lien direct	1	2.9%
Total	34	100%

Tableau 2 : Réponses sur la symbolique Eau et Femme

Ces six images classées d'I1 à I6 ont été déterminées à partir d'une analyse lexicale et discursive des extraits d'entretiens. Elles ont été établies à partir de la connaissance acquise sur le sujet au cours du travail de thèse et d'une lecture flottante simple du contenu des entretiens soulignant des redondances et valeurs similaires exprimées par les interrogés.

Ces six figures sont communes, elles ne révèlent pas de surprises et contradictions avec les lieux communs circulant sur l'eau et la femme ; elles sont axées sur la gestion de l'eau, l'hygiène, la valeur de la vie... Seule l'image de la décision pourrait paraître surprenante, nous verrons pourtant qu'elle a des origines culturelles souvent méconnues et partant d'un constat issu de la réalité assez flagrant et prometteur à notre étude.

A ces six images, nous avons ajouté deux catégories supplémentaires. La première cible la perception des impacts liés à l'arrivée de l'eau, elle ne renvoie pas à une image féminine, mais à une amélioration de la condition de la femme. La seconde catégorie désigne l'absence de lien entre les deux objets. Une seule personne a consciemment déclaré une inexistence de lien direct, complétant ensuite sa réponse en exprimant une valeur liée à la Femme, l'Eau et le Développement Durable.

*« Celui de la maternité, les femmes portent les enfants, elles vont davantage porter les valeurs du DD que les hommes. Par contre, je ne vois pas de lien direct entre eau et femme (I8). Je dirai que les femmes portent plus les valeurs de préservation de la ressource, de santé et d'esthétisme. » (Entretien Laurent Guillaume, LYDEC)*

Cette perception est particulièrement intéressante, elle révèle l'image d'une femme plus sensible à la protection des ressources du fait de sa nature biologique et la maternité. Nous avons interviewé Dominique Bomstein d'*Environnement magazine* suite à la parution d'un article sur ce sujet. Sa réflexion partage cette idée de valeurs du Développement Durable qui seraient plus féminines.

*« J'ai pu observer qu'il y avait plus de femmes notamment au niveau des Responsable Environnement ou de Développement Durable. (...) Selon moi, il me semble que les femmes ont plus de capacités à travailler en transversal, qu'elles ont plus de volonté et de capacité à mettre en pratique ces questions qui supposent un décloisonnement assez total. » Dominique Bomstein, Environnement Magazine*

Ce sont ces impressions éparses et l'affirmation d'un lien entre eau et femme qui ont poussé les premières pistes de recherches de cette thèse et qui ont confirmé l'intérêt de proposer une analyse des images conscientes et inconscientes liées au duo de la femme et l'eau. A ce stade, toutes les autres personnes interrogées sur l'association symbolique et naturelle entre eau et femme ont formulé une perception au contraire de répondre que cette association ne provoquait aucune image ou réaction. Cela reflète la portée d'un rapport conscient entre les deux éléments ; 97% des interrogés de cette étude ont effectivement exprimé un rapport direct entre l'eau et la femme désignant six images véhiculant des valeurs et perceptions sur l'eau et la femme.

L'objet de notre étude sur les femmes postule d'approfondir les résultats du questionnaire sur les images de l'eau et la femme par sexe c'est-à-dire, selon une approche genre. Le tableau restitue ces chiffres décelant une distance genrée entre le choix des images

	Femme		Homme	
I1. Gestionnaire et sphère domestique	4	22,2%	6	37.5%
I2. Porteur d'eau, femme au puits, corvée	7	38,9%	6	37.5%
I3. La vie	2	11.2%	2	12.5%
I4. Relation mère – maternité	2	11.2%	0	0%
I5. Responsabilité – Dialogue - Décision	1	5.5%	0	0%
I6. Relation Hygiène – propreté	1	5.5%	1	6.25%
I7. Impacts perçus (éducation, santé)	1	5.5%	0	0%
I8. Aucune image, aucun lien direct	0	0%	1	6.25%
Total	18	100%	16	100%

**Tableau 3 : Réponses genrées des images eau et femme**

Les hommes perçoivent très majoritairement le rapport l'eau et la femme comme un rapport de gestion ou de corvée. Ils sont 75% à associer l'eau et la femme soit à une image de gestionnaire de l'eau, soit à une image de la corvée de l'eau. Ces deux images révèlent une différence claire de la perception du quotidien tout en évoquant la même valeur symbolique de l'eau et la femme.

Les femmes proposent quant à elles, des réponses plus variées entre les différentes catégories établies. Si elles sont très majoritaires à répondre que l'eau et les femmes se rapportent à la gestion du foyer ou la corvée de l'eau (61%), elles sont plus nombreuses que les hommes à désigner la corvée de l'eau (39%) au contraire de la gestion (27%). Autres ces deux images, les femmes

proposent des réponses plus diverses sur la responsabilité (1 interrogée), la maternité et la vie (22%), les impacts de l'arrivée de l'eau ciblant une amélioration de son statut au sein de la communauté.

*« En fait, la place des femmes est surtout visible quand on parle d'éducation, de scolarité et de santé. » Pascal Geigner, Hydroplus.*

Cet aspect des bénéfices liés à l'arrivée de l'eau sont abordés par les interrogés au cours de l'entretien sur la gestion de l'eau dans les pays dits en voie de développement et les changements liés à l'arrivée à l'eau. A partir de cette remarque, il est intéressant de développer plus en profondeur les valeurs liées à Femme, Eau et Développement Durable.

## **1.2. Les perceptions de valeurs sur Femme, Eau et Développement Durable**

Pour compléter cette approche, nous avons réalisé dans le cadre d'entretiens plus longs, une évaluation de la perception des valeurs liées au discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Nous avons interrogé les personnes sur les valeurs de la femme dans le Développement Durable à travers les cinq affirmations suivantes :

1. La femme joue un rôle essentiel dans la gestion locale de l'eau dans les pays du Tiers Monde. Cette valeur désigne la gestion traditionnelle de l'eau par la femme.
2. La femme a une vision plus pragmatique que l'homme du Développement Durable. Elle souligne la valeur d'une relation naturelle et quasi biologique de la femme à la protection de l'environnement. Le pragmatisme souligne une différence de conception homme et femme liée au biologique.
3. La femme a une sensibilité plus affirmée que l'homme à la protection des ressources. Cette reformulation de la valeur d'un lien naturel entre femme et environnement désigne la sensibilité de l'être à relever une différence de conception liée à l'habitus et la pratique. Les femmes sont plus sensibles à la protection de l'environnement car elles gèrent quotidiennement les ressources naturelles.
4. Le succès de la gouvernance de l'eau passe par un rôle plus affirmé des femmes. L'affirmation sous-entend le poids politique que l'eau permet d'obtenir car les femmes prennent la parole pour défendre la gestion quotidienne d'un bien synonyme de temps, coût et fatigue physique.
5. La femme joue un rôle essentiel de transmission des valeurs. La formulation cible le rôle d'éducation de la mère.

Pour chacune de ces phrases, les interrogés ont dû noter de 1 à 5 leur degré d'approbation de l'affirmation proposée.

Seules 11 personnes ont répondu à ces questions, cela représente environ 33% du total des personnes interviewées sur la perception de l'eau et la femme. Les réponses sont restituées dans le tableau ci-dessous classées de R1 à R5.

## Sur le rôle de la femme dans le Développement Durable

1. Notez de 1 à 5 selon que vous êtes « pas » à « tout à fait » d'accord avec les affirmations suivantes. (1 = pas d'accord, 2 = peu d'accord, 3 = moyennement d'accord, 4 = d'accord, 5 = tout à fait d'accord).

	0	1	2	3	4	5
R1. La femme joue un rôle essentiel dans la gestion locale de l'eau dans les pays du Tiers Monde					3 27.3%	8 72.8%
R2. La femme a une vision plus pragmatique que l'homme du Développement Durable	1 9.05%		1 9.05%	3 27.3%	3 27.3%	3 27.3%
R3. La femme a une sensibilité plus affirmée que l'homme à la protection des ressources		1 9.05%	1 9.05%	3 27.3%	2 18.2%	4 36.4%
R4. Le succès de la gouvernance de l'eau passe par un rôle plus affirmé des femmes			1 9.1%	1 9.1%	7 63.6%	2 18.2%
R5. La femme joue un rôle essentiel de transmission des valeurs			1 9.1%		3 27.3%	7 63.6%

Tableau 4 : Réponses sur le rôle de la femme et les valeurs dans le Développement Durable

Sur les 11 personnes interrogées, 5 étaient des hommes et 6 des femmes. Le premier constat est un éparpillement équilibré des réponses pour l'affirmation R2 et R3, ce qui révèle une différence d'opinions entre les interrogés au contraire des autres questions qui obtiennent des réponses assez majoritaires. Ce résultat établit une vision du développement partagée, l'analyse par sexe des réponses révèle **une différence genrée des deux questions**.

R2. La femme a une vision plus pragmatique que l'homme du Développement Durable	1 9.05%		1 9.05%	3 27.3%	3 27.3%	3 27.3%
Réponses Hommes	1 20%		1 20%	2 40%	2 40%	
Réponses Femmes				2 33,35%	1 16,65%	3 50%

Tableau 5 : Réponses genrées sur R2 « vision pragmatique du Développement Durable »

Les femmes sont la moitié à considérer que la femme a une vision plus pragmatique du Développement Durable que l'homme, aucun des hommes n'est tout à fait d'accord avec cette affirmation. Ils sont 80% à être d'accord et moyennement d'accord. Les femmes semblent plus divisées dressant une différence de perception entre celles complètement d'accord et celles, au contraire, plus prudentes qui ne souhaitent pas affirmer un tel lien (2 interrogées soit 33,3%).

Les réponses pour la question R3 suivent le schéma inverse où les hommes perçoivent plus naturellement la sensibilité des femmes au Développement Durable au contraire du pragmatisme. Les femmes quant à elles valident peu cette affirmation restant neutres voire la refusant.

R3. La femme a une sensibilité plus affirmée que l'homme à la protection des ressources		1 9.05%	1 9.05%	3 27.3%	2 18.2%	4 36.4%
Réponses Hommes				1 20%	1 20%	3 60%
Réponses Femmes		1 16,65%		3 50%	1 16,65%	1 16,65%

Tableau 6 : Réponses genrées sur R3 « sensibilité à la protection de la ressource »

Cet aspect de la sensibilité est développé par un interrogé, D. Ogeron. Selon lui, cette relation est à étudier au niveau de la psychologie sociale, elle révélerait les différences de conceptions entre les hommes et les femmes sur l'environnement qui les entoure.

*« La femme est comme même le lien entre le passé, le présent et l'avenir de par son rôle qui est de transmettre les générations. Aujourd'hui, on est dans une dynamique de trans-générationnel... C'est elle le truchement de tout ça. » Dominique Ogeron, Lyonnaise des Eaux*

Cette réponse est révélatrice de nombre de croyances et représentations sur le thème de l'environnement et le genre. La femme serait plus sensible à la gestion des ressources naturelles du fait de son statut de mère et de son rôle coutumier dans les sociétés traditionnelles en matière de gestion des ressources. Les organisations internationales ont alimenté cette vision d'une sensibilité plus forte de la femme à la gestion des ressources, elle est en réalité issue d'une plus grande habitude à gérer ces ressources.

*« Les femmes et les hommes à travers le monde jouent des rôles distincts dans la gestion des plantes et des animaux, dans l'utilisation des forêts, des terres, des marécages et de l'agriculture. En plus, les rôles de l'homme et de la femme sont différenciés pour la collecte de l'eau, des combustibles et du fourrage à usage domestique et pour générer des revenus. A cause de leurs engagements distincts vis-à-vis de l'environnement naturel, l'expérience des femmes et leurs connaissances sont très importantes pour la gestion environnementale. »<sup>146</sup>*

Ce constat d'un lien est perçu comme une croyance, un habitus au contraire, elle est le résultat d'observations, études de cas et expériences sur le terrain. Les compétences acquises par les femmes ont abouti à une différence de perceptions sur la préservation des ressources. Ce résultat est un cheminement issu de décennies de travaux sur la relation entre femme et ressources naturelles, nous approfondirons cet aspect dans le cadre de l'étude des conférences sur Femme, Eau et Développement Durable en deuxième partie de ce chapitre. Au-delà de cette connaissance du contexte international, cette affirmation apparaît comme une interprétation hâtive qui gêne au même titre qu'elle suscite la peur de faire des généralités ou de tomber dans la caricature. Plusieurs interrogés signalent leurs prudences quant à l'affirmation de telles croyances et d'un tel lien. Ils signalent un discours trop réducteur qui peut contrarier les objectifs du discours sur le Développement Durable, l'eau et la femme.

*« C'est une question que je me pose et qui revient régulièrement. Elle revient pour le DD mais pas seulement. (...) Quand on voit le discours, notamment celui de Mitterrand, cela reste encore trop la vie. Cela m'ennuie car justement, cela n'est pas lié d'une manière ou d'une autre, de manière consciente ou inconsciente à notre fonction de reproduction et d'attachement à la vie qui fait qu'on est peut-être plus sensible, ça m'ennuie de le reconnaître mais je pense que c'est vrai, je pense que c'est comme même un peu vrai. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

Cette différence de perception des valeurs sur les femmes est retrouvée sur la transmission. Les femmes sont 83,4% à être tout à fait d'accord avec cette affirmation et les hommes sont plus partagés.

---

<sup>146</sup> Gender and Water Alliance et PNUD, *Guide des Ressources. Intégration du Genre dans la gestion de l'eau*, 2006, p. 16.

R5. La femme joue un rôle essentiel de transmission des valeurs			1 9.1%		3 27.3%	7 63.6%
Réponses Hommes			1 20%		2 40%	2 40%
Réponses Femmes					1 16,6%	5 83.4%

Tableau 7 : Réponses générées sur R5 « Transmission des valeurs »

Admettre la fonction d'éducation de la femme, c'est admettre une fonction traditionnelle d'une femme qui aurait le « monopole » d'éduquer et transmettre aux enfants dans un contexte où il est évident que les deux sexes ont un rôle respectif à jouer.

Les autres questions sur « La femme joue un rôle essentiel dans la gestion locale de l'eau dans les pays du Tiers Monde » et « Le succès de la gouvernance de l'eau passe par un rôle plus affirmé des femmes » obtiennent des résultats similaires entre les deux genres. Ce que révèle cette courte étude sur les valeurs liées à la Femme, l'Eau et le Développement Durable est une différence de perception des valeurs et images sur le duo de l'eau et la femme chez les personnes interrogées.

**Pour conclure sur ces premiers résultats**, il semble que les femmes perçoivent **l'aspect physique et de la pratique** sur l'eau et la femme. Elles sont plus sensibles à la dimension de la corvée (I2) et au « pragmatisme » (R2) qui naît de cette gestion quotidienne d'une ressource à la fois rare, lourde et synonyme de vie. Les hommes perçoivent quant à eux **une relation plus traditionnelle liée au foyer (I1) et lien quasi biologique d'une sensibilité de la femme (R3)** à la gestion de la ressource qui serait plus naturelle du fait de son corps et de sa relation au temps.

## 2. EAU ET FEMME : SIX PERCEPTIONS CONTEMPORAINES

A la suite de cette étude, nous souhaitons approfondir les catégories de perceptions proposées par l'analyse des entretiens. Classé les réponses par ordre croissant du plus grand nombre de réponses données, nous retrouvons six images de la femme et eau.

2. Porteur d'eau, femme au puits, corvée	13	38.2%
1. Gestionnaire et sphère domestique	10	29.5%
3. La vie	4	11.8%
4. Relation mère – maternité	2	5.9%
6. Relation Hygiène – propreté	2	5.9%
5. Responsabilité – Dialogue - Décision	1	2.9%
7. Impacts perçus (éducation, santé)	1	2.9%
8. Aucune image, aucun lien direct	1	2.9%
Total	34	100%

Tableau 8 : Résultats questionnaire par ordre d'importance

Ces images révèlent de quatre figures symboliques liées à l'imaginaire de l'eau et la femme. Les deux premières images désignent la fonction traditionnelle de la femme gestionnaire du foyer et porteuse de l'eau pour la maison. Cette image correspond à la figure symbolique de la femme au

puits. Les deux images de la vie et de la maternité assurent la fonction essentielle de reproduction. Les deux autres images de l'hygiène et de la décision correspondent respectivement aux figures symboliques de la femme pure et de la femme responsable du droit de l'eau. Détaillons les résultats de ces entretiens autour de ces quatre images actuelles exprimées au cours des entretiens.

## 2.1. Gestionnaire du foyer et corvée de l'eau

La première image (I1) est celle de la gestionnaire du foyer. A première lecture des entretiens, elle semblait prédominer dans les perceptions sur l'eau et la femme, les résultats montrent une prépondérance de la corvée, figure I2. Au total, 10 personnes ont perçu l'image de la gestionnaire du foyer comme lien direct entre l'eau et la femme soit 29,5% des interrogés.

A travers la figure de la gestionnaire du foyer, c'est l'image d'une femme responsable de la gestion de l'eau pour la famille qui surgit. Cette représentation véhicule les valeurs traditionnelles d'une femme qui reste à la maison pour gérer l'eau et les autres tâches de la maison. En évoquant cette problématique, c'est la valeur du « foyer », du « domestique » ou des « tâches quotidiennes » qui ressurgit.

*« Parce qu'en fait, ce sont les femmes qui sont les premières actrices de tout ce qui attrait à l'eau parce que c'est elles qui vont au puits, elles qui cuisinent... Elles et les fillettes. Ce sont les premières actrices. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

*« Les femmes fonctionnent au cœur de l'univers domestique. » Mathieu Lecorre, Aquasistance, SUEZ Environnement.*

*« Pour moi, je dirai que c'est la gestion de l'eau pour la famille. La femme s'occupe de l'eau pour son foyer. C'est devoir aller chercher l'eau, la stocker, compter les réserves... » Abdelmajid Hilal, LYDEC.*

A travers cette image se détache la valeur essentielle d'une vision traditionnelle du rôle de la femme liée à son foyer et aux tâches de la maison. Les interrogés sont nombreux à souligner que cette association est à ce titre, à appliquer aux sociétés « traditionnelles » ou dans des foyers appliquant des valeurs traditionnelles.

*« Elles sont les usagères, il faut qu'elles soient considérées comme des gestionnaires (I1). Dans le concret, on voit le poids de la culture, le poids de la tradition... » Olivia Dabbous, AFD.*

Nombre des interrogés considèrent à ce titre, les sociétés traditionnelles comme les sociétés des pays dits en voie de développement. Ici surgit une différence de société qui appliquerait la relation de l'eau et la femme aux PED encore sous le joug d'une tradition plus forte qui place la femme au centre du foyer.

*« Dans les PED, la femme est au centre du foyer. » Frédérique Raoult, SUEZ Environnement.*

*« Dans les PED, c'est une base commune, c'est une réalité terrible car il y a un lien très étroit entre femme et eau car il est essentiel à la vie. » Daniel Villessot, Lyonnaise des Eaux.*

Cette image est souvent plus prégnante dans les pays en voie de développement car elle évoque la femme responsable de l'eau pour le foyer et l'image d'une femme encore au foyer. Au contraire, les réponses impliquent que cette attribution de la gestion de l'eau n'est pas révélatrice de l'organisation des sociétés dites développées ou que cette image ne les concerne pas.

*Pour tout ce qui est apport des biens au quotidien, ce sont souvent elles, les femmes dans certaines sociétés traditionnelles (I1). Ce n'est pas le cas en France. » Stéphane Quéré, SUEZ Environnement.*

Il est vrai que la question de l'accès à l'eau en France n'est pas une problématique au sens de l'accès physique à l'eau. La question du rapport entre l'eau et la femme se pose l'angle du foyer et de la relation plus symbolique de l'eau et la femme.

*« C'est une problématique de foyer, de la cellule de base où l'eau joue un rôle révélateur essentiel. » Dominique Sevestre, Lyonnaise des Eaux.*

Ce raccourci oublie la corvée de l'eau dans les sociétés occidentales qui se manifestent sous la forme de la corvée de ménage, de l'assurance d'une eau de qualité jusqu'à l'achat de l'eau minérale en bouteilles.

*« Pour Lyonnaise des Eaux, il faut partir du principe que l'eau n'est pas chère. Que la vraie corvée, c'est d'aller chercher des bouteilles d'eau minérale au supermarché du coin. » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux.*

Cette affirmation omet que la question de l'eau reste le plus souvent, une préoccupation de la femme notamment sur les questions de la qualité.

*« Qui s'intéresse à l'eau dans le foyer aujourd'hui ? C'est la femme et a fortiori la mère de famille qui a besoin d'être rassurée sur l'eau qu'elle donne à son enfant notamment au biberon. » Dominique Ogeron, Lyonnaise des Eaux.*

Elle révèle aussi la présence d'une problématique qui n'est pas nécessairement visible et qui est portant une illustration d'une réalité très concrète et ancrée dans les pratiques actuelles à la fois dans les sociétés dits développées et en voie de développement.

*« C'est vrai que par rapport à l'eau nous n'avons pas approfondi cette thématique qui semble pourtant naturelle. Ce sont les femmes qui gèrent l'eau à la maison et je pense que nous devrions développer cet aspect là. La question du genre ressort de la réalité, l'eau c'est une affaire de femmes. » Thérèse Caullier, Carrefour des associations.*

Ces affirmations soulignent la distinction à faire entre l'image de l'eau et la femme comme tâche du foyer et valeur traditionnelle avec l'image de la femme qui porte l'eau. Cette <corvée de l'eau> désigne un champ tout autre de la gestion de l'eau qui cible effectivement une situation de la vie quotidienne de milliers de femmes qui portent l'eau à la maison sur des kilomètres. Dans les pays à faible revenu, les femmes passeraient 40 milliards d'heures par an à chercher et transporter l'eau jusqu'à chez elles. Cette corvée est nettement supportée par les femmes en milieu rural où la population n'est pas desservie par le service de l'eau. Cette précision du milieu rural est à ce titre, très fréquente chez les interrogés.

*« Pour moi, l'eau et la femme, c'est la corvée et la nécessité de raccorder les communes rurales à l'eau pour faciliter la vie de ces femmes et de leurs petites filles. » Habib Chabadi, ONEP.*

*« Je viens du milieu rural, pour moi, c'est la petite fille qui doit aller chercher l'eau et parcourir des kilomètres. » Tahar Agal, LYDEC.*

*« Je fais un constat néanmoins, 50% de la population est rurale, 25 % sont des femmes qui doivent supporter la corvée d'eau. » Najat Zirari, GTZ.*

La corvée de l'eau a différents impacts sur la vie quotidienne des femmes. Le premier est celui du temps consacré à la corvée de l'eau. Les femmes doivent parcourir des kilomètres, attendre à la borne fontaine, transporter l'eau, la stocker et gérer le stock chez elle. Les enquêtes sur genre et eau s'intéressent le plus souvent à cet aspect sous l'angle du budget temps de la corvée de l'eau. Au Maroc, les femmes consacrent en moyenne 5h17 pour les travaux domestiques liés à l'eau selon

l'Enquête Nationale sur le Budget Temps des Femmes (ENTBF)<sup>147</sup>. La perception du temps passé est plusieurs fois cité par les interrogés.

*« Ce sont les femmes qui attendent à la Borne Fontaine que l'on voit faire la queue dans les quartiers non raccordés de Casablanca. » Bouchra Ghiati, LYDEC.*

*« C'est la petite fille qui doit aller chercher l'eau. Ce sont les femmes qui attendent. » Abdelatif Abderrazak, LYDEC.*

La corvée de l'eau implique également un effort physique, la fatigue et l'absence d'éducation notamment pour les petites filles qui s'occupent de l'eau au lieu d'aller à l'école. L'image de la corvée porte sur un champ différent de celui de la gestion du foyer, elle désigne un devoir lié au statut traditionnel de la femme qui reste au foyer. Cette répartition traditionnelle du rôle de la femme ne devrait néanmoins pas supposer une pénibilité, perte de temps et éloignement de la sphère publique notamment l'école à cause d'une responsabilité difficile à gérer.

La relation évidente entre les deux représentations souligne une confusion naturelle. La femme peut gérer l'eau à la maison par affinité ou tradition, cet héritage l'a amené à s'occuper de l'eau et notamment à la porter. Elle renvoie à l'image populaire des femmes portant leurs bidons en Afrique et qui désigne l'image la plus commune sur ce sujet. Pourtant, cette image est bien l'objet d'une discrimination sociale et d'une problématique de développement des sociétés. Les femmes doivent gérer une corvée au détriment de leur corps, leur temps, leur éducation, leur santé... Au contraire, gérer l'eau pour la maison en allant nettoyer son linge pour discuter avec d'autres femmes ou se retrouver auprès de la fontaine ou gérer l'eau pour la maison relève d'une fonction de gestionnaire du foyer qui relève d'un choix de la personne de consacrer son temps à sa famille, sa maison voire à sa communauté. Ce constat explique la réponse d'une perception du duo « femme et eau » axée sur les impacts de l'arrivée de l'eau dans la vie de la femme.

Les réponses formulées par les acteurs de terrain, la séparation sphère privée et communauté est retrouvée avec une différence géographique des réponses données. L'image de la corvée de l'eau est majoritaire chez les personnes marocaines et celle du foyer est plus présente chez les Français. A Lamkensa, l'image de la corvée et de la communauté prédominent. L'étude révèle que les femmes s'attribuent un rôle au cours de l'installation au raccordement à l'eau. A Saint-Pol-sur-Mer, la relation est perçue sous l'angle de la famille. Il s'agit de gérer le budget eau et de l'eau du foyer. Ces deux caractéristiques distinguent les deux terrains sont restitués dans le Chapitre 5 de cette thèse à valoriser le rôle du contexte tant culturel, social et économique sur la perception de la représentation de l'eau et la femme.

Cette approche symbolique du discours sur l'eau et la femme révèle une relation consciente et inconsciente de l'objet que les acteurs perçoivent plus ou moins clairement. L'image dominante de la femme au puits est révélatrice de la perception d'un enjeu lié à l'accès à l'eau et d'un certain statut traditionnel de la femme dans les sociétés dites en voie de développement. Ce dernier est

---

<sup>147</sup> ZIRARI H. « Développement local, genre et eau », dans le corpus ALMAE, *Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau*, p. 45.

révélateur de la division entre sphère privée et sphère publique où la position de la femme est encore en discussion.

Le lien naturel des deux images rapporte au constat d'un rôle traditionnel de la femme au foyer. Quelle est l'origine de ce rôle ? S'attarder sur l'origine ancestrale de la répartition des tâches au sein de la cellule familiale, la suite de cette étude souhaite néanmoins développer les aspects symboliques, culturels et religieux ancrés dans la perception de l'eau et la femme au puits. La réponse d'une interrogée souligne à ce titre, ce lien particulier.

*« Souvent la référence est religieuse, le puits de Marthes. C'est ancré en termes d'imaginaire et sociologique que la femme porte l'eau. C'est comme Perrette et le pot au lait, la femme elle porte, elle imagine et poum, ça ne marche pas. » Elizabeth Jaskulké, SUEZ.*

Il faut signaler la particularité de la personne interrogée, Elizabeth Jaskulké, qui travaille à SUEZ. Cette dernière a contribué à un des premiers écrits en langue française sur la symbolique de l'eau au cours d'une conférence en 2002 qui a fait suite à une publication sur « Eau, symboles et religions ».

**Concluons sur une image traditionnelle de la femme** où apparaît une différence de genre issue de **la connaissance de la réalité et du quotidien**. Les femmes perçoivent la corvée de l'eau et les hommes, la fonction traditionnelle d'une femme au foyer. Les deux images se rapportent à la figure symbolique de la femme au puits, celle qui porte l'eau et qui symbolise la famille et les valeurs traditionnelles comme nous le verrons dans l'analyse des cinq grandes figures symboliques de l'eau encore très prégnantes dans nos sociétés actuelles.

## 2.2. Eau, la vie et la maternité

Les deux résultats suivants la perception de « eau et femme » comme lieu de « la vie » et lieu d'une « relation de mère et liée à la maternité ».

3. La vie	4	11.8%
4. Relation mère – maternité	2	5.9%

Cette attribution de l'eau synonyme de vie est citée par 11,8% des interrogés signalant que l'association est assez présente et représentative. Cette perception est notamment plus marquée quand il s'agit des pays dits en voie de développement où l'eau est précieuse et vecteur de vie.

*« Dans les PED, c'est une base commune, c'est une réalité terrible car il y a un lien très étroit entre femme et eau car il est essentiel à la vie. » Daniel Villessot, Lyonnaise des Eaux.*

L'eau est un élément indispensable à la vie que rappelle l'intitulé choisi par l'Unesco pour la décennie 2005-2015, « L'eau, source de vie ». Indispensable à l'être humain pour survivre, le corps humain est composé à 70% d'eau. C'est aussi un élément de vie en tant que symbole vital essentiel dans les religions et les civilisations.

*« Pour elles, pour nous, l'eau c'est la vie qui a une forte signification symbolique. » Mina Kirchi, LYDEC.*

Cette portée de l'eau pour la vie semble plus marquée au niveau du discours public. A l'image du choix de l'UNESCO, l'eau comme lieu de la vie est affirmé sur l'espace public comme un lieu

commun à tous, une perception comprise par tous et qui ne peut être réfutée. Le lieu eau, femme et vie quant à lui est moins évident, nombre d'interrogés questionnent cette relation entre eau et vie.

*« Pourquoi ? La réflexion n'est pas aboutie, mais prenez l'exemple de Danielle Mitterrand, il y a un combat pour la vie qui est basé sur des moteurs conscients et inconscients. » Dominique Pin, SUEZ Environnement.*

*« Cela m'ennuie car justement, cela n'est pas lié d'une manière ou d'une autre, de manière consciente ou inconsciente à notre fonction de reproduction et d'attachement à la vie qui fait qu'on est peut-être plus sensible, ça m'ennuie de le reconnaître mais je pense que c'est vrai, je pense que c'est comme même un peu vrai. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

Le moteur d'un discours sur l'eau et la vie est conscient dans la mesure où l'eau est un élément vital, qu'il soit porté majoritairement par des femmes est plus difficile à accepter. En quoi la symbolique de l'eau et la vie est-elle plus féminine ? L'image de l'eau, la femme et la vie se lie à celle de la maternité. L'eau est le lieu de l'origine de tous en tant que l'être humain grandit dans l'eau avant de venir au monde. Objet de confusion pourtant, cette affirmation rappelle le lien établi entre la sensibilité des femmes et l'environnement. Affirmer le lien entre eau, femme et vie relève d'une considération du biologique. Les femmes seraient-elles naturellement plus sensibles à la protection de l'eau à cause de leur instinct de vie ou de reproduction ? La valeur de vie serait transmise aux femmes du fait de leur corps et fonction maternelle première qui donne la vie à un enfant ? Cette acception semble trouver son origine dans un lien historique et symbolique de l'eau féminine.

*« Le lien, il est historique, il est culturel. C'est le liquide amniotique. C'est toute cette thématique là. Evidemment l'eau est élément féminin et c'est étonnant de voir que dans ce pays, l'eau est vendue par des hommes. Comment ça se fait ? » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux.*

Où se trouve ce lien historique et culturel d'une eau féminine et maternelle ? Au-delà des affirmations de Paul Claudel sur l'eau et la mère, « Vos sources ne sont point des sources. L'élément même ! La matière première ! C'est la mère, je dis, qu'il me faut ! »<sup>148</sup> ; l'eau est un élément féminin en tant que préoccupation première de la femme. La femme, de par sa biologie, doit avoir une hygiène plus stricte ; elle a la nécessité de se laver plus souvent, une première relation qui institue un rapport plus coutumier à l'eau. La femme, par son statut de mère qui enfante, assure une fonction d'éducation des enfants plus marquée que les hommes. Sans retourner sur les origines de cette division des tâches, les femmes se préoccupent traditionnellement de nourrir et faire boire les enfants. Cela passe par l'allaitement puis le biberon de lait et d'eau. Cette fonction nourricière première et élémentaire attribuée à la femme un lien particulier et non scientifique au duo « eau et femme ».

*« Nombre de mamans cuisinent avec de l'eau en bouteille... Pourquoi la cuisine ? Encore une relation à l'enfant, à la fonction nourricière de la mère : on donne tout ce qu'on ne peut pas donner à l'enfant par nous-mêmes. » Valérie Tordeur, Lyonnaise des Eaux.*

L'image inconsciente d'une femme porteuse du discours de l'eau et la vie est issue d'une pratique ancestrale qui ne formule pas pour autant le lien inné entre eau, femme et protection de la vie. Cette affirmation révèle l'organisation ancestrale de nos sociétés basée sur la répartition sexuelle des rôles. Que les femmes soient plus aptes à parler d'un sujet qui les touche au premier chef semble le

---

<sup>148</sup> CLAUDEL P. *Cinq Grandes Odes*, p. 48 cité par BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 144.

résultat d'un cheminement naturel et historique. Cette perception ne doit néanmoins pas enlever le statut et le rôle de l'homme et du père dans le cycle de la vie. A ce niveau, le discours de l'eau, la vie et la femme peut en effet contrarier la relation entre les deux sexes, ce qui expliquerait la réticence – compréhensive - d'admettre le raccourci suivant : « l'eau porte la vie d'où la présence publique des femmes sur le sujet... Elles y sont plus sensibles que les hommes ». Ce type d'affirmation contraint le rôle des hommes dans leurs relations à l'eau...

Pour conclure, **cette image de la vie est issue d'un fait de la nature, d'une conception biologique et de la division sexuelle des rôles**. Elle renvoie directement à la différence entre les femmes et les hommes quant à leur rôle dans l'éducation. **Ce lien est profondément symbolique**, de fait, il est plus difficile à admettre et également, moins conscient et moins expliqué que d'autres images sur l'eau et la femme. Il renvoie à la figure maternelle de l'eau en tant que matrice originelle.

### 2.3. L'hygiène et la santé

L'image de l'hygiène ressort plusieurs fois au cours des entretiens soulignant le lien entre eau, femme et hygiène, puis eau, femme et santé.

6. Relation Hygiène – propreté	2	5.9%
--------------------------------	---	------

Si peu d'interrogés évoquent cet aspect, il est évident que le lien eau et santé est un lieu capital notamment en matière de développement. Les chiffres des maladies liées à l'eau sont particulièrement frappants avec 30 000 personnes victimes mortellement victimes des maladies hydriques par jour. Les premières touchées sont les enfants qui succombent aux diarrhées, choléra, dengue, typhoïde et autres maladies. Le thème de l'eau et la santé est à ce titre, un thème largement exploité par les organisations internationales incluant l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF, l'UNESCO, etc. Dans les conférences internationales, il devient particulièrement saillant au niveau de la santé de la mère et des pratiques du foyer. Encore, Najat M'Jid qui travaille avec LYDEC et Aquasistance sur le projet de la Ferme Bayti souligne le lien essentiel entre eau et santé en tant que pédiatre, consultante pour l'UNICEF et membre du comité de la Fondation SUEZ.

*« Il y a beaucoup de liens entre eau et santé. L'eau, c'est des infections, des maladies de peau, des infrastructures dégradées s'il n'y a pas d'assainissement. L'accès à l'eau en matière de santé pose une vraie question d'infrastructure. Le projet permet d'améliorer la santé par l'accès à l'eau, par l'amélioration de l'environnement, mais il n'y a pas de mesure d'impacts, c'est difficile à mesurer. On sait que ça améliore la situation globale. »  
Najat M'jid, Pédiatre*

Dans notre corpus, une des premières actions d'ALMAE au niveau de Casablanca a été un projet sur « Eau, Femme et santé ». Il visait à favoriser la prévention des maladies hydriques par l'éducation, l'information et le dépistage médical, faire état des comportements à risque dans le mode de vie des communautés ciblées, et encore, introduire une dimension « genre » dans les plans d'actions nationaux et locaux en vue d'améliorer le quotidien des communautés. Dans ce cadre, l'accès à la santé fait partie d'un des paramètres pour améliorer les conditions de vie des habitants.

*« Différents paramètres traduisent les conditions de vie précaires des femmes marocaines, notamment dans les milieux défavorisés (bidonvilles, milieux ruraux...): pauvreté, habitat insalubre, forte concentration de*

*population, promiscuité, manque d'hygiène, inégalité des femmes à l'accès à l'eau (desserte en eau potable : 80% en zone urbaine et 30% en zone rurale), analphabétisme (plus de 70% des femmes en milieu rural) et ignorance. »<sup>149</sup>*

Avec le lien hygiène et santé s'inclut en effet une perspective plus globale qui est celle du cadre de vie et de l'environnement de la communauté et de la famille.

*« Il y a un lien clair entre eau et hygiène. L'hygiène garantit une bonne santé, la protection de l'environnement. »  
Michèle Meyzie, Fondation SUEZ.*

Le lien eau et santé cible une perspective plus globale qui se traduit également par l'importance de l'arrivée de l'eau et de ses impacts sur le quotidien de la communauté. L'eau et l'hygiène apparaît ici comme un lieu de responsabilité pour les femmes où elles exercent un rôle clé pour le progrès de la vie de leur village. Le lien entre eau, femme et santé apparaît clairement pour les interrogés comme une conséquence intégrée à l'amélioration générale du niveau de vie.

*« Les autres bénéfices de l'approche genre dans les services d'eau et d'assainissement sont plus connus, il comprend la réduction des maladies hydriques, la meilleure scolarisation des enfants (filles), le gain de temps pour les femmes pour d'autres activités... » Asma El Kasmi, l'ONEP.*

Cette relation à l'hygiène est une nouvelle fois, liée au rôle de la femme en tant que mère, éducatrice et gestionnaire du foyer. Cette notion d'un lien genré de « eau, femme et santé » est une affirmation comprise et acceptée ; l'eau est nécessaire pour l'hygiène et les femmes sont les premières concernées. De ce lien découle une relation entre eau et hygiène qui est garantie par les femmes que ce soit dans les pays dits développés et les pays dits en voie de développement.

*« L'eau est liée à l'hygiène et ce sont les filles et les femmes qui savent comment la gérer, la protéger, la préserver et l'utiliser » Najat Zirari, GTZ.*

*« C'est la femme et à fortiori la mère de famille qui a besoin d'être rassurée sur l'eau qu'elle donne à son enfant notamment au biberon, c'est le côté santé qui ressort davantage que l'aspect eau et hygiène. » Dominique Ogeron, Lyonnaise des Eaux.*

La conséquence de ce constat est l'attention à porter à la sensibilisation et l'éducation des femmes pour assurer le lien entre eau et santé, un lien dont elles n'ont pas toujours conscience.

*« A force de contacts et rencontres, nous nous sommes rendu compte combien il était important de donner des informations à ces femmes car elles ne savent pas nécessairement comment conserver l'eau de façon plus hygiénique, de comprendre les liens entre l'eau et les maladies des enfants... Avec des gestes simples et des supports explicatifs, on peut répondre à leurs questions et nous pouvons enseigner des bonnes pratiques pour limiter les maladies... » Habib Chabadi, l'ONEP.*

L'initiative de l'association ALMAE rappelle ce constat établi par Habib Chabadi, directeur de la communication de l'ONEP. A LYDEC, l'éducation et la sensibilisation des communautés sur l'eau et la santé sont aussi un axe prioritaire des campagnes d'information au cours du projet de raccordement à l'eau comme nous le verrons au cours de l'étude de cas sur le Maroc. Cette approche est appliquée en France au niveau de l'information sur la bonne qualité de l'eau du robinet. Un des grands combats des distributeurs autant Eau de Paris que Lyonnaise des Eaux est d'assurer à ses consommateurs une eau sans danger. Il existe une croyance fortement ancrée que l'eau du robinet en France n'est pas bonne ; sur le terrain de Lyonnaise des Eaux, nous verrons que

---

<sup>149</sup> Brochure : « Projet : Eau, Femmes et Santé », ALMAE, 2005.

ce sont les femmes qui ont besoin d'être rassurée. Une dernière mention très significative à notre étude est la notion de pureté de l'eau liée à l'hygiène et la santé.

*« L'eau est liée à la pureté, à l'hygiène. Elle est au centre de la religion et de la civilisation. » Najat M'jid, Pédiatre*

L'eau et l'hygiène sont liées à la notion de pureté. L'eau aujourd'hui doit être pure et pour assurer cette pureté, elle doit être la plus naturelle possible. La question de la pureté au niveau de l'eau et la femme se situe alors à deux niveaux. Le premier concerne le caractère intact d'une eau pure qui n'a pas été touchée par la femme. Cette notion est d'ailleurs abordée par Elizabeth Jaskulké.

*« Sur les travaux que j'avais fait, j'en avais déduit que la pureté de l'eau est gardée tant qu'elle ne touche pas l'homme et encore pire, si elle ne touche pas la femme. Dès que la femme touche l'eau, elle est impure. » Elizabeth Jaskulké, SUEZ.*

Cette croyance renvoie aux rites médiévaux selon lesquels l'eau reste pure si elle n'a pas été touchée par une femme à l'exception d'une femme vierge. Le second niveau est celui de la pureté de la femme par le lavage de son corps avec de l'eau. Dans les religions monothéistes, le rituel du bain et de la purification est essentiel pour la femme notamment suite à ses règles. Il est obligatoire pour réintégrer la communauté des croyants pour se laver du contact avec le sang de ses menstruations.

En conclusion, **l'image de l'eau et l'hygiène est liée à une responsabilité sociale** essentielle qui est de garantir la bonne santé des enfants et du foyer en général. La fonction de l'hygiène est la garantie d'une condition de vie acceptable pour tous. Dans cette optique, la femme à la fois gestionnaire du foyer et de l'éducation des enfants joue un rôle clé. L'eau et l'hygiène renvoie également à la **vertu du rite** et de l'eau pure qui est restée intacte. En termes symboliques, la figure féminine de l'eau liée à la pureté est celle d'une Ophélie, femme pure, intacte et fraîche symbole d'une eau naturelle et inaltérée.

## 2.4 Responsabilité et prise de décision

La relation entre eau, femme et pouvoir semble surprenante et inattendue. Si une seule personne a mentionné ce lien comme lien direct et spontané entre eau et femmes, plusieurs ont développé cet axe au cours de leurs entretiens sans nécessairement y établir un lieu de perceptions mais soulignant l'existence d'un lien réel.

5. Responsabilité – Dialogue - Décision	1	2.9%
---	---	------

Quel est le lien entre eau et prise de décision ? Observé sur le terrain, il est issu de la réalité et semble s'affirmer comme un constat issu du quotidien et de ce que se passe dans les faits.

*« L'expérience de terrain a montré que ce sont elles qui font bouger les autres, qui font bouger les choses. » Michèle Meyzie, Fondation SUEZ.*

Cette observation est issue du rôle traditionnel de la femme au sein de son foyer qui va influencer au sein du cercle de la famille. Pourtant l'eau obtient un rôle plus important comme celui de donner l'opportunité de s'adresser à la communauté sur un sujet qui est central à leur quotidien.

*« On voit souvent les femmes dans la vie domestique qui est un lieu de décision fort, dans les communautés, l'eau va être un moyen pour les femmes de participer aux décisions. » René Clair, UNESCO.*

Ce n'est par hasard que l'UNESCO a fondé trois chaires sur « Eau, Femme et Pouvoir de Décision ». La Chaire basée au Maroc dont les missions sont l'éducation et la formation des femmes pour gestion durable de l'eau, l'amélioration des conditions de vie des femmes (milieu rural) et l'implication des femmes dans les sphères de décision à tous les niveaux (du village, de la communauté, des institutions).

Cette prise de « pouvoir » au sein de la communauté est liée aux observations précédentes. Les femmes, premières concernées par les affaires liées au foyer et la gestion de l'eau, vont naturellement être les premières à s'impliquer lors de projets de développement de l'arrivée de l'eau dans le cas du Maroc, et les premières intéressées à solliciter les associations et institutions publiques pour payer les factures d'eau.

*« Ce sont elles qui viennent nous voir. C'est vrai que si on ne le dit pas, on ne va pas y penser... Mais une fois qu'on le pointe, ça nous paraît naturel pour nous. Ce sont les femmes qui viennent, ce sont les femmes qui font les démarches, c'est elles qui ouvrent le dialogue. » Delphine Boulogne, CCAS de Saint-Pol-sur-Mer.*

*« Les femmes sont des moteurs pour nous dans les communautés mais selon leur niveau d'éducation, elles vont plus ou moins percevoir les impacts de l'arrivée de l'eau, les liens avec la santé... Ce qui est certain, c'est qu'elles comprennent vite que l'eau va changer leur quotidien... Ce qui explique pourquoi elles s'impliquent rapidement. » Ingrid Pechell, LYDEC.*

Cette implication semble contredire nombre de rapports et observations produites par les conférences internationales qui appellent à une égale gouvernance de la gestion de l'eau où les femmes doivent être intégrées à la prise de décision.

*« Les femmes et les hommes peuvent faire des calculs différents concernant les coûts et les bénéfices de leur implication dans les processus participatifs. Etant donné la grande occupation des femmes par les tâches quotidiennes, elles ne trouvent pas suffisamment de temps pour participer pleinement. »<sup>150</sup>*

Sur le terrain au contraire, ce sont les hommes qui ne sont pas vus. A Saint-Pol-sur-Mer, rares sont les hommes à se présenter aux associations ou au centre d'aide social. A Lamkensa, les hommes sont occupés par le travail et sont plus difficiles à convoquer pour organiser des focus-groupes.

*« Les hommes, c'est plus difficile. La difficulté principale est de réunir les hommes qui travaillent. (...) Elles sont en général plus nombreuses aux réunions car elles ne travaillent pas et restent dans le foyer. » Abdelatif Abderrazak, LYDEC.*

Cette remarque souligne l'intérêt de l'approche genre sur ce type de problématique. Comme le souligne Asma El Kasmi de la Chaire UNESCO sur « Eau, Femmes et pouvoir de décision », pour garantir la prise de parole et la prise de décision par les femmes, il faut s'adresser aux femmes comme aux hommes.

*« Si les femmes jouent un rôle mineur dans la prise de décisions, elles risquent d'être marginalisées. Il est important de reconnaître le rôle central des femmes dans l'approvisionnement, la gestion, et la protection, mais leur implication dans les processus de réformes, régulations... Dans cette perspective, il est inefficace de se concentrer sur les femmes en les isolant des relations sociales. » Asma El Kasmi, Chaire UNESCO et ONEP.*

Les femmes semblent plus présentes dans le domaine de la prise de parole, elles s'érigent comme des symboles du combat pour l'eau et le foyer qu'elles protègent. A ce titre, une piste d'étude future pour continuer le travail de cette thèse serait la comparaison entre les porte-parole féminins et

---

<sup>150</sup> Gender and Water Alliance et PNUD, *Guide des Ressources. Intégration du Genre dans la gestion de l'eau*, 2006, p. 20.

masculins sur le discours de l'eau. Une première impression est partagée avec la remarque d'Anne Le Strat sur une certaine féminité de la prise de parole en matière d'eau. Notons qu'au Maroc, la figure de l'eau est l'avocate Houria Tazi-Sadeq. Au niveau de l'environnement, la Fondation Mohammed VI pour l'environnement est dirigée par la Princesse Hasnaa.

*« Les grandes figures qui symbolisent le combat de l'eau dans le monde sont des figures féminines, Vandana Shiva, Maud Barlo, Aminata Traoré, Amina Pratraoré même si elle ne parle pas que... Y a aussi des hommes évidemment, plus pour l'Europe. Celles qu'on entend plus, ce sont des voix féminines. C'est une question qui m'intéresse, c'est quelles sont d'après vous les personnalités qu'on entend plus sur l'eau ? » Anne Le Strat, Eau de Paris*

De ces figures médiatiques, Anne Le Strat et Danielle Mitterrand sont à ce titre, deux figures emblématiques du combat pour le droit de l'eau en France. Selon la Pédégère d'Eau de Paris qui reste indécise sur la question, le lien se joue au niveau de la valeur de la vie. Leur point commun est surtout celui de la défense d'un droit à l'eau pour tous et pour toutes.

De ces premières observations, nous concluons que l'image de la prise de parole des femmes est similaire à **une prise de conscience plus rapide et un combat qui les touche en premier lieu**. Sur cette perception, la défense du droit à l'eau apparaît comme un moyen de défendre un quotidien et une réalité qui touchent particulièrement les femmes. Au niveau de la symbolique, c'est la figure de Judith qui surgit comme parfait portrait de la femme qui défend l'eau et le droit à l'eau pour les siens et sa communauté.

A partir de ces réponses et de leur analyse, nous souhaitons proposer une analyse croisée de ces images avec une approche symbolique de l'eau qui permettra de valoriser l'actualité et le poids de l'imaginaire exercé sur le discours Femme, eau et Développement Durable. Notre attention se déploiera notamment autour d'éléments du corpus des acteurs étudiés dans le cadre de cette thèse.

### **3. CINQ FIGURES SYMBOLIQUES DE L'EAU ET LA FEMME**

A partir de ces quatre images de la femme, nous établissons un lien direct avec quatre grandes figures symboliques de l'eau auxquelles nous ajoutons une cinquième grande figure qui n'a pas été mentionnée au cours des entretiens et qui pourtant, a été retrouvée dans le corpus. Ces cinq figures restituent un lien direct avec les cinq grandes figures symboliques de l'eau établissant un lien à travers le temps et l'espace. Ces cinq figures sont 1/ l'eau et la femme au puits, lien de transmission ; 2/ l'eau et la maternité, lien origine ; 3/ l'eau et l'hygiène de la femme, lien idéal ; 4/ l'eau et Judith femme de droit, lien loi et 5/ l'eau et la mer, lien image.

Ces cinq portraits de femmes aquatiques correspondent aux cinq liens que l'eau exerce sur l'échelle du temps et des lieux restituant la teneur de la description de Victor Segalant sur son aimée.

*« Mon amante a les vertus de l'eau ; un sourire clair,  
des gestes coulants, une voie pure et chantant goutte à goutte.  
Et quand parfois – malgré moi – du feu passe dans mon regard,  
elle sait comment on l'attise en frémissant : eau jetée sur les charbons rouges.  
Mon eau vive, la voici répandue, toute, sur la terre !*

Elle glisse, elle me fuit ; - et j'ai soif, et je cours après elle. »<sup>151</sup>

Mon amante a les vertus de l'eau, les qualités d'un liquide féminin par excellence. Changeante, remuante, cyclique, abondante, terrifiante, pure, délimitante... L'eau au féminin est un liquide qui évoque la femme par excellence, « l'affinité des femmes avec l'eau est évidente sur le plan symbolique profond » (BACHELARD, 1943 : 43). Que ce soit au fil des mythes, des poésies ou des textes religieux, les figures féminines aquatiques sont multiples ; elles véhiculent la force d'une symbolique partagée entre personnages et fluide.

Des Néréides aux sirènes à Ophélie ou Eve, l'eau est attachée à des figures réelles ou mythologiques qui offrent au liquide vital, une existence symbolique forte. Ces protagonistes cohabitent avec les valeurs liquides de l'eau. Matière à la fois concrète et évocatrice, cette dualité confère à la molécule vitale, les vertus métaphoriques d'un Lien - Femme. Liquide amniotique à l'origine de toute vie et dont tous les êtres vivants sont nés ; liquide menstruel témoin du cycle de fécondité de la femme ; liquide laiteux que le bébé tète du sein de sa mère ; liquide vivant et frais qui évoque les Nymphes ; liquide salé doué d'un caractère impétueux et rythmé par la lune... L'eau est un liquide aux visages féminins autant multiples que révélateurs du lien intrinsèque existant entre la molécule H<sub>2</sub>O et l'imaginaire collectif. A l'instar d'une symbolique de l'eau attribuant à l'or bleu des valeurs retrouvées au fil des cultures et regroupées autour de cinq grandes catégories, l'eau est à l'image de cinq femmes, cinq figures féminines et liquides de l'eau qui se retrouvent dans les discours et les images utilisées par les organisations étudiées.

### **1.1. La femme au puits, la figure traditionnelle à travers... Eve**

Quelle est l'image la plus récurrente de la femme en matière de gestion de l'eau ? Celle d'une femme qui porte un bidon, un récipient d'eau, celle d'une femme près d'un puits ou encore, celle d'une femme qui ouvre un robinet d'eau pour servir de l'eau. Ces images sont omniprésentes dans l'imaginaire collectif et illustre la réalité de la problématique de l'accès à l'eau dans les pays en voie de développement ; elles sont également présentes dans le corpus étudié<sup>152</sup>.

Quel que soit le statut de l'acteur étudié (organisation privée, publique ou associative), le recours à l'image de la femme au puits est un moyen d'illustrer le propos et de rendre compte de la réalité. Absence d'accès, kilomètres parcourus, souffrance physique, temps d'attente ou encore, jeunesse gâchée pour les petites filles ; la représentation de la femme au puits est emblématique de l'enjeu de l'accès à l'eau aujourd'hui.

Ces représentations portent une double signification, elle rappelle le statut traditionnel d'une femme dévolue aux activités domestiques. Le puits ou l'image de la femme cherchant de l'eau est un lieu qui rappelle cette division sexuelle des tâches où les femmes sont dévolues au foyer.

La seconde valeur de cette image est celle de la femme qui transmet la pratique sociale de la corvée d'eau. Le puits, est un lieu de transmission, un lieu public et un lieu de société. Pour Rebecca ou

---

<sup>151</sup> Victor SEGALANT, *Stèles*.

<sup>152</sup> Les femmes au puits, cf. Annexe 20 p. 319.

Sephora, elles y rencontrent leur futur mari ; pour les femmes des pays dits en voie de développement, la corvée de l'eau représente un des rares lieux de rencontres.

Montrer la femme au puits est une réponse à l'imaginaire collectif qui institue les valeurs de transmission, d'éducation et de savoir traditionnel que la femme porte. L'image est celle qui oppose le rôle de la femme qui donne la vie et celle qui est relayée à une activité contraignante, objet d'inégalité. Choisir de montrer la femme au puits a une double force, rappeler le rôle fondamental de la femme et appeler à changer son statut et sa condition. Cette figure symbolique est incarnée par Eve, la mère de tous, symbole de la tentation, mais aussi de la continuité.

Eve, la vivante (Hawwa(h) en hébreu) est, selon la tradition, le premier personnage féminin de *La Torah* et *La Bible*. Seulement mentionnée comme l'épouse d'Adam dans *Le Coran*, Eve est la mère de l'Humanité, la figure rassurante de la continuité, représentation de l'eau féminine, maternelle et désirée. Eve, celle qui tend la pomme de la discorde est le lieu de tous les dangers et menace l'équilibre en apportant le changement. C'est l'ambivalence féminine de la transition du personnage d'Eve à incarner les valeurs de changement et de continuité nécessaires à la société.

Eve, figure de la femme par excellence, a une naissance controversée. Deux moments célèbrent en effet la création de la femme dans l'Ancien Testament soit une naissance simultanée de l'homme et de la femme (La Genèse 1, 27) ou celle née de la côte de l'homme. (La Genèse 1, 27). La femme suit la naissance de l'homme pour l'éloigner de son père et sa mère et l'amener à changer, un statut confirmé par l'épisode de la pomme.

Sous l'influence du serpent, la femme croque le fruit de l'arbre de la connaissance avec Adam (La Genèse 3, 6). Cet acte condamne l'homme et la femme à quitter le jardin d'Eden (La Genèse 3, 21-24). Avec l'acte d'Eve, l'homme perd son innocence, accède à la connaissance et à la condition humaine, punition donnée aux hommes pour avoir désobéi au commandement de Dieu. La femme est coupable d'avoir cédée à la tentation, son salut lui vient de son statut de mère de tous les vivants (Timothée, deuxième livre 2, 13). Cette responsabilité féminine n'est pas présente dans *Le Coran* où les deux êtres, homme et femme, succombent à la tentation (Sourate 2, 19-25). La création des individus vient d'une unique personne, Adam (Sourate 6, 98). La mère de tous est incarnée par Aïcha, l'épouse préférée du prophète ; la première femme n'est pas nommée, elle est « l'épouse d'Adam ».

Au-delà de la responsabilité, c'est la symbolique de l'acte d'Eve qui font d'elle un personnage « Transition ». Donatrice de vie, l'acte d'Eve prend une signification symbolique à travers le jardin d'Eden. Ce jardin paradisiaque représente, dans l'imaginaire collectif, le lieu de résidence parfait dans les trois religions. Dans ce jardin coule un fleuve à quatre bras où se baigne Adam après avoir croqué le fruit défendu (*La Torah*). Il espère retrouver son lien originel avec Dieu. Ce rite explique l'importance des rites dans la religion juive. Dans l'Eden musulman, l'eau pure coule des fontaines associant directement le liquide au paradis,

« le paradis est un Jardin aux milles délices (...) Les sources y sont nombreuses et les eaux vives et pures interprétées comme le don de Dieu »<sup>153</sup>.

---

<sup>153</sup> MASSON D. *L'eau, le feu, la lumière*. Paris : Desclée de Brower, 1985, p. 21.

Cette importance du jardin se retrouve dans les jardins du monde arabe et leur symbolique. L'eau pure des sources de l'Eden est associée à la jeune fille chaste qui attend les justes (Sourate 37, 45-49). L'association de l'eau à la femme pure et vierge est retrouvée « dans le Cantique des Cantiques, la fiancée – la terre d'Israël – est désignée comme la fontaine des jardins »<sup>154</sup>. Le Jardin d'Eden symbolise le retour à la femme vierge, pure, celle qui n'a pas succombé à la tentation et qui relie la femme à l'eau. Eve, avant d'être tentée par le serpent, est bien une vierge pure. Cette forme de nostalgie associe la femme à l'eau dans sa vie quotidienne, « en particulier la femme, donatrice de vie, est sans cesse reliée à l'eau par ses actes quotidiens : puiser, transporter, laver les pieds » (GRITTI 2001 : 47). Eve, mère de tous les vivants, est la figure maternelle, la mère de famille. Dans cette lignée, elle incarne la femme idéale que Rebecca, Rachel et Sephora près de leurs puits représentent. Le puits et l'Eden deviennent lieu des valeurs que la femme protège. A cette symbolique, peut être associée celle des Nymphes grecques, qui

« avaient la charge d'intervenir à toutes les étapes de la vie humaine, dont elles étaient, surgissant toujours à bon escient de l'eau, de véritables horloges symboliques »<sup>155</sup>.

Eve en tant que Lien –Transition s'impose comme la gestionnaire de l'eau du foyer après l'expulsion de l'Eden et assure le changement vers la vie sur Terre. En tant que telle, à la femme incombe la responsabilité de veiller au changement. Eve oblige Adam, « tiré de la terre » (adamah) à y retourner. Pour P. Perrault, l'éveil à la conscience se joue dans ce passage de *La Genèse*. Cet acte représente la rupture avec la mère par la fin de la grossesse qu'Eve incarne.

« Le second récit de création peut faire davantage référence à une grossesse (l'état « paradisiaque » du jardin) et à la naissance (début de la vie comme être humain capable de développer de façon autonome son identité relationnelle). Dans cette optique, le texte de Genèse 2-3 représente davantage un projet d'humanisation pour continuer pleinement l'œuvre de la co-création »<sup>156</sup>.

Eve, figure de la Transition, est à la fois Eve, celle qui a été tirée de la chair de l'Homme et qui représente la femme qui attend l'Homme. Eve s'est rachetée en donnant naissance,

« Ève peut également représenter la vie car elle s'affranchit des règles édictées pour engendrer de nouvelles possibilités et d'autres voies favorisant l'autonomie du sujet »<sup>157</sup>.

L'autonomie de la femme souligne le problème inhérent au personnage d'Eve et à la pomme... La pomme d'Eve pose bien des problèmes. Pomme de la connaissance, ce fruit défendu est à l'origine du changement, de la connaissance et du savoir. Cette pomme apporte la conscience de la nudité et de la sexualité ; elle donne naissance au péché originel. La définition d'originel rappelle que le péché se transmet à tout les Hommes, il est universel. A la pomme s'associe le serpent autre symbole fort de la transmission ;

« dans l'ensemble des traditions symboliques, les nuages comme les fleuves se métamorphosent souvent en reptiles. Le serpent, qui mue, a de fait le pouvoir, à l'instar de l'eau, de changer tout en restant identique »<sup>158</sup>.

---

<sup>154</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboles*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 47.

<sup>155</sup> Ibid., p. 28.

<sup>156</sup> PERRAULT P. « Le Jardin d'Eden comme symbole féminin de la grossesse ». *Interbible*, juin 2005.

<sup>157</sup> Ibid., juin 2005.

<sup>158</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboles*. Paris : C.I.EAU, 2001, p. 28.

Le serpent est la figure maléfique d'Eve, celui qui la tente. Dans de nombreuses traditions, ce serpent est en réalité, Lilith, la première femme d'Adam citée dans *La Torah* et *La Bible* (Psaume 91). Lilith, contrairement à Eve, aurait été formée à partir d'argile comme Adam. Cette figure symbolique ferait de Lilith, une « égale » d'Adam. Ce personnage expliquerait la double création de la femme dans La Genèse. La naissance d'Eve serait liée au départ de Lilith du jardin d'Eden suite à un différent entre Adam et elle. Lilith est devenue un symbole pour le féminisme questionnant la répartition de la domination sociale entre homme et femme. Après s'être enfuie, elle devient une sorte de démon avide de pouvoir et une femme séductrice. Elle incarne la femme maîtresse en contradiction avec les vertus familiales portées par Eve.

Cette figure a largement influencé l'imaginaire gréco-romain et médiéval jusqu'à la Renaissance. Lilith en serpent est peinte par Michel-Ange dans « La Tentation d'Adam et Eve », également présente parmi les statues de la cathédrale Notre-Dame à Paris. Figure maléfique, elle symbolise les démons féminins qui se vengent après avoir été abandonnés. Ses actes sont en effet le résultat d'une position qui lui a été déçue. Lilith représente le matriarcat puissant identifié dans de nombreuses cultures, à travers la Déesse aux serpents des temps minoens à la Déesse mère aux temps paléolithique. A cette époque, la femme est associée à la découverte de l'agriculture, elle joue un rôle essentiel dans la répartition des cultures. Aux temps bibliques, le matriarcat est dépassé par le patriarcat, reléguant Lilith à une figure d'Eve, mère plus terne et moins dangereuse.

Dans la religion juive, Lilith est le visage de la femme qui fait peur et qui séduit l'Homme. Décrite dans l'Alphabet de Ben Sira, elle séduit pendant la nuit, le couple doit se protéger en formulant une prière contre son esprit. La première femme d'Adam, figure de la tentation est représentée comme figure au corps d'animal et à la tête de femme. Dans cet esprit Lilith aurait pour cousine, Mélusine, fée qui protège, selon la légende celtique, la Font de Sé (Fontaine de la soif).

Mélusine est un personnage clef de la mythologie française. Personnage bienfaisant, Mélusine, femme issue du monde des dragons et des fées, veut vivre comme les mortels. Punie par sa mère à devenir un serpent tous les samedis soirs, Mélusine évoque la nymphe des eaux, le succube qui vient du monde diabolique pour s'unir charnellement avec un homme, l'annonciatrice de mort, la vouivre ou encore la sirène. Elle est dite la « bâtisseuse » pour avoir érigé de nombreux de châteaux symboles de continuité.

L'eau est un élément essentiel de la légende de Mélusine. Quand elle rencontre son mari Raymondin, elle se baigne dans un lac. Elle peut-être représentée avec deux queues de sirènes l'affiliant au monde de la mer. Sa queue de serpent quant à elle mue et symbolise le changement. Figure aquatique prédominante, Mélusine représente les peurs liées à l'eau. Elle est un personnage ambivalent doté d'un troisième œil telle à la femme vouivre, ces vouivres qui ressemblent étrangement à Lilith. Liées à la vipère, les vouivres habitent les puits et sont qualifiées de serpents d'eau. Dans cette eau s'opère la magie, le changement de leur état de femme – mère à femme – serpent. Ogresse mythique ou encore, Dame blanche qui annonce la mort, Mélusine est une femme séductrice qui a tous les attributs de la Mère universelle,

« les nymphes et Mélusine (...) concrétisent l'archétype de la Mère. D'une part, on nous les dépeint comme aptes à procréer et ayant des enfants, d'autre part l'eau où elles demeurent est souvent considérée comme symbole de la fécondité »<sup>159</sup>.

Lilith et ses cousines sont l'eau « avalante », la même qui accueille Jonas, baleine et liquide amniotique. A travers ces valeurs se retrouvent celle de la femme en société. Figures maternelles et rassurantes, elles ont des doubles négatifs qui inspirent la peur par leurs attraits séducteurs et changeants. Eve, mère de tous les vivants, devient le symbole de cette double attribution du Lien – Transmission. La « vivante », mère de tous, et la tentatrice, elle symbolise la transition et la continuité autour de lieux comme le fleuve, la fontaine ou le puits.

## **1.2. La femme et la vie, la figure maternelle... La mère**

Qui est la première concernée par l'eau quel que soit l'endroit ? La femme et à fortiori la mère. Cette préoccupation « maternelle » est retrouvée dans le support *L'eau & Vous* édité par Lyonnaise des Eaux qui cible la femme au foyer en général, la mère en particulier. Rappelons que *L'eau & Vous* est un magazine ciblé « client – consommateur ». C'est un support d'information destiné à délivrer des conseils à l'utilisateur du service de l'eau. Pour ce faire, il décline des pages régionales voire locales ainsi qu'un dossier thématique relatif, le plus souvent, à la qualité de l'eau bonne pour la santé. Une page pratique sur les usages de la maison est également présente sous la forme d'un graphique pédagogique et simplifié.

Ce support positionné usagers est néanmoins un magazine qui offre un contrat de lecture basé sur la complicité, la confiance, la proximité avec une cible clairement féminine. *L'eau & Vous* est un magazine qui construit un discours sur l'eau pour enseigner les valeurs de l'eau en cohérence avec l'expertise et les intérêts du distributeur. Au fil de ses éditions, il affirme un mode de vie au cœur d'un dispositif discursif porté par une visée « environnement » et une personnification de l'eau, alliée amie et partenaire du quotidien.

*L'eau & Vous* est présenté comme un support grand public. Lyonnaise des Eaux l'annonce comme un support destiné à ses clients dans son Rapport d'activité 2002 puis comme un support pour les consommateurs en 2005. Le glissement terminologique s'explique par la volonté du distributeur de s'adresser à un public élargi, une nécessaire démarche dans le contexte médiatique actuel. La diffusion de *L'eau & Vous* reste cantonnée au territoire de Lyonnaise des Eaux, le magazine étant distribué dans les communes desservies par Lyonnaise des Eaux, ce qui représente 9 millions d'abonnés indirects.

*L'eau & Vous* est un exemple du genre, le premier magazine consommateurs publié par un distributeur d'eau. Ce magazine sous-titré « le magazine de l'eau au quotidien » est un support qui s'apparente à celui des magazines féminins traditionnels du marché éditorial français. Son traitement tant visuel que stylistique le relie directement à *Femme actuelle* ou *Madame Figaro* dans la limite d'un traitement thématique centré uniquement sur l'eau. Il correspond aux magazines

---

<sup>159</sup> PARIS S. *Le livre des Nymphes, Sylphes, Pygmées, Salamandres et de tous les autres esprits de Théophraste de Hohenheim dit Paracelse*. Nîmes : Lacour – Colporteur, 1998, p. 57.

diffusés par des prestataires de services comme la FNAC ou Décathlon qui envoient à leurs abonnés des supports consacrés à leurs produits.

Pour s'adresser à sa cible, une femme âgée entre 35 et 55 ans habitant en Province, *L'eau & Vous* choisit des thématiques propres à celles d'une gestionnaire de foyer avec un traitement ludique et pratique. Il s'adresse aux centres d'intérêt d'une mère en lui parlant de ses enfants.

*« L'objectif est d'établir une connivence avec la cible... Car si on me parle de mes enfants, ça m'intéresse... »  
Julie CARCAUD, Lyonnaise des Eaux*

Dans cette visée, les thématiques sont liées à la santé et « ma forme et l'eau » insistent sur sa qualité (numéros 1 & 2), ses apports (4, 5, 8 & 10) et ses vertus ludiques (3). Elle est douée de valeurs curatives pour « décongestionner les rhinites bénignes » (numéro 4) ou partenaire des jeux d'été pour les enfants où « les jardins se transforment parfois en théâtres de jeux d'eau » (numéro 5). Dans le registre du plaisir et du bien-être, les plaisirs gustatifs se conjuguent avec « des recettes alléchantes : réglisse, chocolat, gingembre » (numéro 10). « Élément essentiel pour la santé (...) du corps », le magazine prône par exemple, le bien-être dans la salle de bain par « l'alternance entre bains et douches [qui] permet de jouer sur les deux tableaux : relaxation le soir et énergie le matin » (numéro 6). Le traitement visuel alterne entre femmes et enfants. Sur les dix visuels en couverture, sept petites filles, deux femmes et un petit garçon.

*« La couverture doit être complice. On s'adresse aux femmes qu'elles soient célibataires, mamans ou mamies. Les hommes sont également lecteurs, mais en plus petit nombre. On joue donc sur la complicité, la fraîcheur et la gaieté. » Caroline POLLET, Textuel*

À l'intérieur, les photos montrent des enfants, des femmes ou des mères à alterner avec des images prétextes (photographies de sport d'hiver, de cuisine, de jardins, de fruits et légumes). Les photos d'enfants où bébé boit un biberon d'eau sont très fréquentes. Elles véhiculent une image rassurante, mais également l'image de l'eau qui se substitue au lait du nourrisson (pour ces bébés qui sont souvent âgés de plus d'un an). L'enfant, c'est surtout l'avenir.

*« Les enfants sont les adultes de demain et des « sujets » fédérateurs. » Pierre DRILLON, Lyonnaise des Eaux*

Ils sont ceux à protéger et pour qui il faut préserver l'environnement d'aujourd'hui et de demain. Le style visuel induit une valeur d'engagement et de protection dans un support qui cherche à « informer et rassurer les consommateurs, notamment les mères de famille »<sup>160</sup>. Parallèlement à l'univers visuel, le style inclusif appelle à la participation de la cible par l'utilisation du « nous » dans la rubrique « de vous à nous » et la déclinaison des rubriques du magazine à la première personne « ma région et l'eau », « ma forme et l'eau », etc. Le support a aussi recours à l'emploi de la deuxième personne du pluriel, (« simplifiez-vous » ; « votre écoute »), inclusive et s'adressant à un récepteur à la fois collectif (deuxième personne du pluriel) et un récepteur individuel (forme de politesse).

Par le « nous » / « vous » et une conjugaison à l'impératif et au présent, *L'eau & Vous* est écrit dans un style qui immerge le lecteur, s'adresse à lui et l'implique dans les propos tenus. Le discours

---

<sup>160</sup> Guide du rédacteur en chef local de *L'eau & Vous*. 2005.

s'impose comme celui d'un expert, d'une instance émettrice d'un savoir indiscutable étant donné les interviews d'experts reconnus, l'utilisation de chiffres ou la citation des sources d'information utilisées. Il mélange une attitude protectrice qui s'apparente à celle de la mère ou de la grand-mère, et une attitude complice semblable au registre des magazines féminins. C'est par la praticité inclusive que se crée une complicité, une relation de confiance qui fidélise la cible à sa marque à travers un contrat de lecture qui s'installe entre énonciateur et récepteur - destinataire. Ce contrat de lecture est basé sur la confiance, la proximité et l'expertise.

*L'eau & Vous* impose l'eau du robinet avec des valeurs touchant à l'ensemble des préoccupations quotidiennes de la famille : sa région, sa maison, son budget, sa forme, son environnement, son bien-être, sa consommation, etc. Bref, *L'eau & Vous* se positionne comme un support d'information régulier et surtout, comme un mode d'emploi de l'eau, un moyen de consommer l'eau. Une fois le style et contrat de lecture posé, l'enjeu est désormais de rassurer sa cible sur une idée reçue qui semble à l'origine du discours de *L'eau & Vous* : l'eau du robinet est dangereuse pour la santé particulièrement pour les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes.

« L'amour filial est le premier principe actif de la projection des images, c'est la force projetante de l'imagination, force inépuisable qui s'empare de toutes les images pour les mettre dans la perspective humaine la plus sûre : la perspective maternelle. »<sup>161</sup>

La force évocatrice de l'amour maternel est supérieure à toute et dans l'eau, la projection de l'imagination est encore plus forte. *L'eau et Vous* et la perception de l'eau comme lieu de la mère et de la maternité renoue avec le caractère fondamental du liquide laiteux qui classe l'eau comme un liquide maternel par excellence. Ce liquide assure le retour à l'état premier, à la matrice de la vie. Ce Lien – Origine projette sur l'eau, les vertus d'une matrice de vie originelle où l'Homme retrouve la Mère comme la vie et la mort. L'eau maternelle est un lien vers la femme Mère, un lien réconfortant et supérieur. « D'abord tout liquide est une eau ; ensuite toute eau est un lait » (BACHELARD, 1943 : 135). La substance incarne la force de projection et l'imagination à travers le liquide. Derrière le liquide, c'est l'eau et derrière l'eau, c'est le lait. Le liquide transparent déjà blanc est un retour au sein de la mère, il entre « dans l'ordre de l'expression des réalités liquides, le premier substantif, ou, plus précisément, le premier substantif buccal » (BACHELARD, 1943 : 133). Cette substance liquide célèbre la Mer tel à

« l'élément liquide apparaît alors comme un ultralait, le lait de la mère des mères. Paul Claudel dans les Cinq Grandes Odes (p. 48), brutalise en quelque sorte les métaphores pour aller d'une manière fouguese, immédiate, à l'essence. « Vos sources ne sont point des sources. L'élément même ! La matière première ! C'est la mère, je dis, qu'il me faut ! »<sup>162</sup>.

Elément vital nécessaire à la vie, l'eau est le retour à la matière première, à l'origine et au premier amour de l'Homme que la Mère résume. L'eau maternelle englobe une symbolique que d'autres éléments évoquent.

---

<sup>161</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 133.

<sup>162</sup> CLAUDEL P. *Cinq Grandes Odes*, p. 48 cité par BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 144.

« Qu'est-ce qu'un fleuve ? Il est la liquéfaction de la substance de la terre, il est l'éruption de l'eau liquide enracinée au plus secret de ses replis, du lait sous la traction de l'Océan qui le tette »<sup>163</sup>.

Le lait revêt ici la valeur nutritive, réchauffante et reconfortante du lait maternel que le bébé tette. Dans cette matérialisation de la substance, le lait devient l'objet d'une recherche, d'un lien pur idéalisé et jamais atteint. L'eau trouve des vertus évocatrices supérieures dans une couleur blanche que l'homme imagine comme étant le lait de sa mère. La mer, figure mer-mère rassurante détient les vertus d'un lait inexplicable. La mer est un lait inépuisable à travers une coloration blanche perceptible par l'Homme<sup>164</sup> qui nourrit les représentations symboliques du monde marin.

Le lait est intrinsèquement lié à la valeur de la mère, ce qui expliquerait l'interdit de cuisiner le chevreau dans le lait de sa mère dans la religion juive. Lait nourrissant et désaltérant le bébé, l'évocation poétique du liquide blanc est un principe sublimé de la recherche de la mère. Le lait est le réconfort recherché, « l'eau est un lait chanté avec ferveur, dès que le sentiment d'adoration pour la maternité des eaux est passionné et sincère » (BACHELARD, 1943 : 136). Le lait nourrit l'enfant pendant ses premiers mois comme il nourrit l'imaginaire sur l'eau. Ce principe nutritif a une double fonction, il projette et rappelle un élément concret. L'imaginaire collectif est plus fertile, réel et récurrent quand il provient d'une expérience vécue.

« L'imaginaire ne trouve pas ses racines profondes et nourricières dans les images ; il a d'abord besoin d'une présence plus prochaine, plus enveloppante, plus matérielle. La réalité imaginaire s'évoque avant de se décrire »<sup>165</sup>.

Cet inconscient, cette imagination matérielle est un fonctionnement primaire et premier de l'imagination ;

« c'est un principe fondamental de l'imagination matérielle qui oblige à mettre à la racine de toutes les images substantielles un des éléments primitifs (...) pour l'imagination, tout ce qui coule est de l'eau ; tout ce qui coule participe à la nature de l'eau »<sup>166</sup>.

L'eau à travers la symbolique du lait, devient un lien – Origine, un lien inconscient vers un lieu substantiel, matérialisé, vecteur de représentations fortement ancrées dans la logique de transmission sociale. Cet amalgame entre eau et lait réduit la symbolique de l'eau à une vertu maternelle et nutritive où

« parce que l'eau est un lait, pour l'inconscient, elle est prise si souvent, au cours de l'histoire de la pensée scientifique, pour un principe éminemment nutritif »<sup>167</sup>.

L'eau matérialisée en liquide blanc, lait de la mère, devient un vecteur de vie et d'un état originel recherché, celui proche de la matrice de vie. Cette symbolique réduit l'eau et la Mère au sein qui nourrit comme à la fonction de femme féconde, porteuse de vie. A travers le lien – Origine, la

---

<sup>163</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 141.

<sup>164</sup> Cette émission de lumière blanche serait due à la présence, dans la couche de surface de l'océan, d'une bactérie luminescente, *Vibrio harveyi*, vivant en association avec la microalgue *Phaeocystis*.

<sup>165</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 139.

<sup>166</sup> Ibid., p. 134.

<sup>167</sup> Ibid., p. 142.

femme liquide est la mère de la fertilité. Son liquide mystérieux est celui de la vie et par ambivalence, celui de la mort.

« Et il n'y a pas de différence entre l'eau et la matière première même : la Mère » (GRITTI, 2001 : 19). La matière première est l'eau de la Mère. Le liquide amniotique le symbolise en tant que liquide qui protège le bébé des chocs et où grandit l'enfant à naître. Lieu initial de toute vie, il confère à la femme et à l'eau, ses vertus de fécondité. Il établit le lien traditionnel entre eau et féminin où l'eau est

« perçue comme un élément de fertilité : il donne la vie, tout comme la femme. Cette association pourrait venir du fait que la femme donne la vie grâce à l'eau - le liquide amniotique contenu dans l'utérus. L'eau est fluide, changeante, elle guérit et porte la vie - toutes ces caractéristiques étant traditionnellement féminines »<sup>168</sup>.

Cette substance liquide devient le lieu subjectivé de la Mère. Dans le cadre de l'imagination et de la poésie, cette symbolique de l'eau – Mère est la fécondité des souvenirs, du retour à l'enfance, une

« symbiose symbolique entre l'eau et l'enfance qui n'est plus à démontrer, tant la valeur d'eau primordiale du liquide amniotique est connue »<sup>169</sup>.

Cette substance, lieu projeté de la matrice de vie, symbolise le corps et la biologie de la femme. Sujet de représentations, l'eau de la Mer-mère porte cette symbolique où

« le poisson dans l'eau est un embryon au sein de la mère commune. Et dans les eaux nourrissantes de la mer, la vie flotte comme un rêve »<sup>170</sup>.

En termes picturaux, de nombreux objets représentent ce lieu de vie commun à tous les êtres comme le coquillage de *La naissance de Vénus*, symbole du sexe féminin destiné à porter l'enfant à naître. Dans ce tableau, le coquillage, symbole chrétien de la fécondité, est posé sur les eaux qui incarnent la matrice originelle. La symbolique projette la Mère-Nature, « une mère immensément élargie, éternelle et projetée dans l'infini » (BACHELARD, 1942 : 133). Les allégories sont multiples et retrouvées dans le corpus religieux où la matrice mère symbolise cette fertilité essentielle. Dans la religion juive,

« Rabbi Yehouda compare la pluie pénétrant dans la terre à la semence déposée dans la terre à la semence déposée dans la matrice de la femme »<sup>171</sup>.

La matrice de la femme, eau qui porte la vie détient des attributs purement maternels. Derrière la fécondité, « ces images de maternité sont dominantes » (GRITTI, 2001 : 19), elles affirment la fonction maternelle à travers par exemple, l'acte de bercer ;

« des quatre éléments, il n'y a que l'eau qui puisse bercer. C'est elle l'élément berçant. C'est un trait de plus de son caractère féminin : elle berce comme une mère »<sup>172</sup>.

Cette symbolique de l'eau comme « le premier symbole de la Mère nature » (GRITTI, 2001 : 19), l'eau est vecteur de vie, d'une magie, d'un mystère que diverses entités divines incarnent comme

---

<sup>168</sup> UNESCO « Eau et visions du monde : eau et mythologie », Journée Mondiale de l'Eau, Paris : UNESCO, 22 mars 2006.

<sup>169</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 43.

<sup>170</sup> MICHELET J. *La Mer*. Paris : Michel Lévy Frères, 1875.

<sup>171</sup> MASSON D. *L'eau, le feu, la lumière*. Paris : Desclée de Brower, 1985, p. 25

<sup>172</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 150.

Isis, Déesse Mère de l’Egypte Ancienne. Image de l’épouse idéale, Isis est le symbole de la féminité, elle accomplit le mystère de la vie. Selon S. Freud, Isis symbolise la matrice, celle qui reçoit le principe masculin. Elle est représentée comme la mère allaitant son enfant dont l’histoire est parallèle aux mystères chrétiens de la naissance du Christ d’une vierge et de la résurrection. Elle serait à l’origine de la représentation de la Madone à l’enfant. Figure mystérieuse, elle devient dans les croyances populaires, un personnage associé à Lilith notamment dans *La fin de Satan* de Victor Hugo. Déesse mère, c’est son rapport à la mort qui fait d’elle un symbole de la fécondité. Matrice originelle et maternelle, le symbole d’Isis rappelle en quoi l’eau est un vecteur de vie chez la femme. En tant que principe féminin, l’eau se place dans la matrice, la coupe de vie, comme la vie qui y naît a contrario d’une eau, masculine, qui porte la mort en son sein. C’est ainsi que pour G. Bachelard, l’eau est celle qui inspire la mort notamment chez E. Poe. L’eau, vecteur de mort, annihile et menace la vie de la matrice originelle et féminine. Le principe de l’eau au masculin est ce balancement vers la mort, elle enferme, avale et condamne, comme dans ce poème de Paul Eluard.

« J’étais comme un bateau coulant dans l’eau fermée, comme un mort je n’avais qu’un unique élément. »<sup>173</sup>

Derrière cette logique, l’ambivalence de l’eau est rappelée. Elle porte l’espoir d’une vie que la Déesse – Mère de la fécondité ressuscite. L’eau porte la projection du mythe de l’eau, où

« on vit doublement ce mythe de l’ensevelissement par lequel on imagine, nous dit C.G. Jung, que « le mort est remis à la mère pour être ré-enfanté ». La mort dans les eaux sera pour cette rêverie, la plus maternelle des morts »<sup>174</sup>.

Cette symbolique ambivalente où domine le principe féminin d’une eau qui associe, « par tradition, l’eau (...) au féminin, le feu au masculin ». Cette simplification réduit

« l’imagination matérielle de l’eau – élément plus féminin et plus uniforme que le feu, élément plus constant qui symbolise avec des formes humaines plus cachées, plus simples, plus simplifiantes »<sup>175</sup>.

Les caractères symboliques de l’eau se resserrent autour d’un lien matérialisé, une substance rêvée. Source inépuisable, elle se réduit à une « unité d’élément », celle du chant de la rivière qui revient aux chants de l’enfance. Cette rivière que G. Bachelard célèbre instaure l’eau comme liquide fécond pour l’imagination et ancre celui d’un retour à la pureté...

### 1.3. La femme et le droit à l’eau, la figure de la décision... Judith

« Les grandes figures qui symbolisent le combat de l’eau dans le monde, sont des figures féminines, Vandana Shiva, Maud Barlo, Aminata Traoré, même si elle ne parle pas que d’eau... Il y a aussi des hommes évidemment, plus pour l’Europe. Pourtant, celles qu’on entend plus, ce sont des voix féminines. C’est une question qui m’intéresse, qui sont les personnalités qu’on entend plus sur l’eau ? (...) Danielle Mitterrand et moi avons une position politique avec des conséquences. Parmi les autres, on peut citer Jean-Luc Touly de l’ACME pour les hommes, Marc Laimé qui est moins politique. » Entretien Anne Le Strat, *Eau de Paris*

Plus de femmes dans le monde de l’eau ? Le constat est assez édifiant, nombre de personnalités qui s’expriment sur l’eau avec une prise de parti politique sont souvent... Des femmes. Cela est d’autant plus marqué quand il s’agit de la question de la gestion de l’eau. Vandana Shiva est probablement la plus connue. Cette Indienne est particulièrement connue pour ses prises de position contre les

---

<sup>173</sup> Paul ELUARD.

<sup>174</sup> BACHELARD G. *L’eau et les rêves. Essai sur l’imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 87.

<sup>175</sup> Ibid., p. 12.

compagnies industrielles internationales, elle agit en faveur des communautés locales, des paysans pauvres ou pour la cause de la femme. Si elle est plus connue pour la protection des ressources notamment agricoles, elle s'est illustrée pour ses actions à l'encontre de la gestion privée de l'eau. Son ouvrage *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*, retrace l'érosion du droit communautaire de l'eau en faveur de la gestion privée. Pour cette auteure, cette gestion menace les cultures et les relations entre les pays partageant une même ressource hydrique. Elle prend l'exemple du conflit israélo-palestinien qui s'est envenimé depuis l'introduction d'une gestion privatisée de l'eau. Selon elle, les partenariats privés-publics ou encore, la gestion privée ne peut que contribuer à alimenter la crise de l'eau en termes de tensions ; elle est également défavorable aux paysans et milieux agricoles.

Au niveau national, il est intéressant de noter qu'en France, deux figures connues de l'eau sont deux femmes tout en rappelant que les figures masculines ne sont pas inexistantes avec notamment Jean-Luc Touly et Marc Laimé. La première, Anne Le Strat est Pédégère de Eau de Paris, la société qui gère la production de l'eau potable pour l'Île de France. Cette élue du 18<sup>ème</sup> arrondissement pour le parti Les Verts est également Présidente de la 4<sup>ème</sup> commission du Conseil de Paris qui gère les problèmes liés à l'environnement où elle suit particulièrement les questions relatives à l'eau. Cette personnalité qui s'est exprimée en faveur d'un droit à l'eau pour tous, s'est positionnée contre la gestion privée de l'eau. Elle a eu une influence notable dans la décision de la Mairie de Paris de passer d'une gestion privée à une gestion publique à la fin du contrat de délégation fixé en 2010 ; une première dans l'histoire de la ville depuis le début de la gestion privée par les deux entreprises françaises Générale des Eaux et Lyonnaise des Eaux.

L'autre grande figure de la bataille de l'eau pour tous est Danielle Mitterrand, l'initiatrice de la Fondation France Libertés en 1986. Cette fondation est souvent considérée comme une organisation altermondialiste pour prises de position et actions de sensibilisation en faveur des démunis. L'ancienne première dame s'est particulièrement illustrée dans son combat pour la gestion publique de la petite ville de Varages dans le Sud de la France. Ce symbole du récit sur l'eau a été le point de départ de l'Appel de Varages en faveur de la gestion publique de l'eau contre les entreprises privées. Elle se poursuit ses actions en France et dans le monde et plaide en faveur du droit à l'eau, droit fondamental et bien commun de l'humanité qui ne peut dépendre d'une gestion privée et marchande.

Traditionnellement, les ministres de l'environnement sont des femmes. Souvent considéré comme un ministère moins prestigieux, l'environnement aurait été volontiers cédé aux femmes pour remplir les quotas du nombre de femmes au gouvernement. L'effet est une prédominance publique et politique des femmes sur la question de l'environnement et de l'eau. Il s'agit de femmes en majorité, mais comme le rappelle Anne Le Strat, qui n'ont pas nécessairement de prises de position politiques sur le sujet.

*« Quelles sont d'après vous les personnalités qu'on entend plus sur l'eau ? Serge Lepeltier, un petit peu quand il était ministre, Mme Bachelot pas du tout, Dominique Voynet avec la loi sur l'eau. Nelly Olin avec la loi sur l'eau et avec une campagne sur l'eau du robinet. Ce ne sont pas des prises de position. A part eux, il n'y a pas de prises de positions. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

Rappelons que Nelly Olin a été la première ministre à promouvoir l'eau du robinet comme boisson plus « écologique » que les bouteilles minérales, une campagne qui s'est illustrée par des spots publicitaires financés par la Fédération des producteurs de l'eau, la FP2e à laquelle ont participé les distributeurs publics et privés.

Au Maroc, une figure internationale de la question du droit à l'eau est l'avocate Houria Tazi-Sadeq. Experte reconnue sur la question du droit à l'eau, elle travaille avec de nombreuses organisations internationales sur ces questions ainsi que sur l'accès à l'eau pour tous, l'éducation et le rôle de la femme. Elle a créé en 1993, l'Alliance Maghreb Machrek – ALMAE - spécialisée sur les enjeux de l'eau qui depuis le début des années 1995 s'est spécialisée sur le rôle de la femme puis l'approche genre. Au Maroc, H. Tazi-Sadeq est une avocate reconnue en matière de droit de la famille, elle a participé à vulgariser le Code de la famille.

A travers ces exemples, ces femmes publiques sont des figures qui interviennent et prennent la parole sur des questions liées au Droit à l'eau. Le droit à l'eau désigne en terme symbolique, la parole divine et l'expression de l'ordre sur Terre. L'eau agit comme un élément qui ordonne les civilisations et les aide à se construire. Il est intéressant de s'apercevoir qu'en poussant les recherches sur l'eau et la loi, une figure féminine apparaît. Il s'agit de Judith héroïne juive, un personnage étonnant et historique d'Israël. Absente de *La Bible* latine, l'histoire de cette femme courageuse et rusée est décrite dans Le Livre de Judith, un livre deutérocanonique qui retrace cet épisode édifiant d'une veuve dite « avisée ». Femme sollicitée suite au manque d'eau, elle est le symbole des personnages féminins religieux dont le destin décisif est lié à l'eau. Loi sollicitée qui rétablit celle de Dieu par son acte, Judith est une figure qui désigne d' « autres Judith », des femmes cachées et agissantes. Toutes ont un point commun, à travers l'eau, elles aident à la naissance ou à renforcer la nation, la vie collective qui s'établit au fil des civilisations et des pratiques.

« Donne à ma main de veuve la force nécessaire. Par la ruse de mes lèvres, frappe l'esclave avec le chef et le chef avec son serviteur. Brise leur orgueil par la main d'une femme ! »<sup>176</sup>

La ville de Béthulie est encerclée par Holopherne, Général des armées de Nabukodonozor et Roi des Assyriens (Livre de Judith 4, 1). Très vite, l'eau vient à manquer (Livre de Judith 7, 20-22). Les habitants et les chefs de la ville, désespérés, sont prêts à capituler si dans cinq jours, aucune aide de Dieu ne leur est envoyée. Apprenant cette décision, Judith, veuve très pieuse à qui « on ne pouvait rien reprocher » intervient (Livre de Judith 8, 8). Elle reproche aux chefs de douter de Dieu et risquer sa colère. A son discours, le chef Oisas répond par la passivité et la fatalité (Livre de Judith 8, 32). Judith devient alors l'instrument actif de la loi divine.

Après s'être parée de ses bijoux et de ses habits de fête, la veuve s'introduit dans le camp ennemi pendant la nuit. Elle demande à rencontrer Holopherne, le chef de l'armée. Immédiatement séduit par la beauté de Judith, Holopherne organise un banquet. Porté par son désir de s'unir à cette femme, il s'enivre. Judith se retrouve seule avec Holopherne endormi par le vin et le décapite.

« Elle frappa deux fois sur son cou de toute sa vigueur et elle lui ôta la tête. Puis elle fit rouler son corps hors de la couche... Peu après, elle sortit et remit la tête d'Holopherne à sa suivante, qui la mit dans sa besace à provisions. »

---

<sup>176</sup> *Le Livre de Judith*, 9 : 9-10.

Par cet acte violent, Judith offre la victoire au peuple d'Israël. Cette décapitation de leur chef intouchable fait fuir les Assyriens et la veuve pieuse est celle qui a rétabli la paix. A travers cette action, le Seigneur rend la terre promise aux Israéliens, l'acte de Judith pose un problème moral car administré par une femme (Livre de Judith 13, 15). Choix incompréhensible d'une femme qui entre dans le panthéon des figures héroïques juives, Judith est une

« héroïne dans la lignée d'autres personnages comme Yaël ou David, dont la grandeur tient en une formule lapidaire de St Paul : « ce qui est faible dans le monde Dieu l'a choisi pour confondre le fort » (1 Co 1, 27) »<sup>177</sup>.

Femme faible, cette veuve est l'incarnation de la femme belle qui utilise la ruse pour accomplir son destin. Femme droite et fidèle, la seule qui puisse servir l'œuvre de Dieu, ses qualités de femme intelligente et courageuse dominant à un moment où le peuple perd espoir, elle est

« avisée, pleine de décision au milieu d'une cité désespérée, ferme, courageuse, et poussant l'audace jusqu'à la témérité, très à son aise dans l'art de séduire et de mettre en œuvre les artifices de la ruse et du mensonge »<sup>178</sup>.

L'accent est particulièrement mis sur les artefacts de Judith pour atteindre son but. Sa beauté (Livre de Judith 10, 4 ; 10,7 ; 16, 6), sa parure et ses bijoux attirent immédiatement Holopherne qui dès son arrivée dans le camp, souhaite la séduire (Livre de Judith 12, 16). Holopherne et Judith nourrissent la même terrible intention de commettre un assassinat. Tous deux sont « délégués de Dieu et de Satan, Judith et Holopherne sont chargés d'illustrer les caractères profonds de ces deux puissances antagonistes » (STEINMANN, 1953), la femme et sa beauté l'emportent.

« Mourir au milieu de son propre camp, la nuit même qui doit précéder le triomphe, de la main d'une femme et d'un coup de son propre cimetière, n'est-ce pas d'une ironie suprême ? Avoir remué le monde entier pour en arriver à cette inepte rencontre avec la mort la plus infamante. Car il ne faut pas oublier le mépris dans lequel les Orientaux – et à plus forte raison, les guerriers – tenaient les femmes ! »<sup>179</sup>

Encore plus insultant, la tête d'Holopherne termine dans le sac à provision avant d'être exhibée sur les remparts de la ville. La ruse, subterfuge féminin, est la seule explication qui puisse raisonner cette victoire de Judith. Cette fois-ci pourtant, la ruse est acceptée puisqu'elle a servi à d'autres. Judith devient une héroïne agissant pour la justice et s'empare

« des attributs de la sagesse traditionnelle que cette souplesse diplomatique toute orientale, destinait à blouser les barbares. Judith usera de l'entregent dont Dieu a doué ses meilleurs serviteurs. Elle va mettre au service de Dieu l'habileté cauteleuse dont Jacob, son ancêtre vénéré, avait fait preuve en 'Syrie de Mésopotamie' »<sup>180</sup>.

Si Judith a été choisie, c'est aussi pour sa rigueur et sa droiture. Le texte insiste sur sa fidélité et sa force de caractère guidées par la foi en son Seigneur. Avant de commettre son assassinat, Judith est la veuve pieuse. Dans sa tente et avant de pénétrer le camp adverse, elle appelle le Seigneur dans une prière de supplication,

« celle d'une femme qui projette la libération de son peuple. Les ennemis de son peuple sont les ennemis de Dieu. Consciente de sa propre faiblesse et du désespoir de son peuple, elle en appelle au Dieu des pauvres, des petits (v. 11), au Dieu de sa famille »<sup>181</sup>.

---

<sup>177</sup> DORE D. « Le livre de Judith ou la guerre et la foi » dans *Cahier Évangile*, Paris : Éd. du Cerf, n°132, juin 2005.

<sup>178</sup> OSTY E. « Introduction au livre de Judith », *Bible Osty-Trinquet*. Paris : Le Seuil, 1973, p. 949-950.

<sup>179</sup> STEINMANN, J. *Lecture de Judith*. Paris : Gabalda, 1953, p. 131-132.

<sup>180</sup> Ibid, p. 81-82.

<sup>181</sup> DORE D. « Le livre de Judith ou la guerre et la foi », *Cahier Évangile*. Paris : Éd. du Cerf, n°132, juin 2005.

Agissant pour le compte de Dieu, elle garde sa respectabilité près du lit d'Holopherne et jusqu'à sa mort. Cette pureté confirme le choix de Judith comme actrice de la Loi de Dieu. Son acte célèbre la naissance de la Nation Israélienne par le chant d'un cantique nouveau et qui annonce la grandeur d'Israël (Livre de Judith 16, 17). La loi aboutit à la naissance d'une nation forte ; Judith étymologiquement « la juive », est la loi. Les femmes et l'eau, spectre invisible des trois livres saints selon A. Steinsaltz qui les compare à la fiancée du Cantique des Cantiques,

« cette femme abstraite des Proverbes se retrouve en fait, tout au long de *La Bible*, depuis Eve jusqu'à Esther. Les hommes agissent à visage découvert mais derrière leurs actes se cachent des femmes intervenant en secret, à l'intérieur, sous un voile. C'est là la caractéristique essentielle des femmes de *La Bible* : elles sont d'une importance décisive, elles dominent, elles déterminent la face des événements sans être vraiment des personnages publics »<sup>182</sup>.

Cette affirmation s'applique au monde de l'eau. La première femme invisible est Myriam, la sœur de Moïse. Nommée la prophétesse (Exode 15, 20), elle prédit à ses parents, la naissance Moïse. C'est elle qui surveille le panier de Moïse et conseille à la fille du Pharaon de prendre sa mère comme nourrice pour cet enfant. Elle prédit la séparation de la Mer Rouge et la libération du peuple mené par son frère. Quand elle critique Moïse, elle est frappée de la lèpre et contrainte à rester sept jours loin du groupe. Oubliée face aux succès de ses deux frères, Moïse et Aaron, Myriam joue un rôle décisif dans la traversée du désert en fournissant l'eau. Cet attribut essentiel fait de Myriam,

« le porte-parole voire le chantre de la loi divine, et donc l'intermédiaire entre Dieu et son peuple. La mort de Myriam symbolisée par le tarissement du puits, figure la disparition de la source de la compréhension de la loi divine »<sup>183</sup>.

Femme de caractère, « Myriam est boute-en-train »<sup>184</sup>, elle est un personnage unique, peu visible et pourtant indispensable, « durant les 40 ans passés dans le désert, ils avaient en l'usage du puits grâce aux mérites de Myriam » (HIDIROGLU, 1994 : 47). Autre femme qui joue un rôle dans l'établissement des peuples, Axa, la fille de Caleb. Cette dernière, promise à l'homme qui réussirait à s'emparer de la ville Quiriath-Séfer, épouse Otniel, le vainqueur. Elle demande à son père de leur donner un territoire avec de l'eau, elle reçut celui de la Tribu de Juda (*La Bible*, Josué 15, 19-20), l'une des douze tribus d'Israël à l'origine du judaïsme. Elle s'établit au Sud, autour de Jérusalem et dans Jérusalem selon le Livre de Josué (Josué 15, 63). Pour ces femmes qui rencontrent leurs maris près d'un puits comme Rachel, Rebecca et Sephora ou encore, celle qui cache les envoyés de David dans un puits, l'eau est un vecteur de pouvoir notamment dans *La Bible*.

« Le récit biblique donne du rôle de la femme une sorte d'image ambivalente d'un côté, elles ne détiennent pas le pouvoir formel, c'est là le rôle traditionnellement dévolu aux hommes – mais de leur force est telle que ce sont elles qui détiennent la réalité »<sup>185</sup>.

Dans *La Torah*, Yaël et Esther sont des femmes d'action dont le destin est lié à l'eau. Hadassah bat Avigaïl (qui veut dire « myrte » en hébreu) est devenue Esther pour cacher ses origines hébraïques. Epouse d'Assuérus, roi de Perse, elle surprend un complot mené par Haman contre tous les juifs de

<sup>182</sup> STEINSALTZ A. *Hommes et femmes de La Bible*. Paris : Albin Michel, 1990, p. 234-235.

<sup>183</sup> HIDIROGLU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994, p. 47-48.

<sup>184</sup> FROMONT M. *Femmes de La Bible, le dynamisme de la foi*. Paris : Action Catholique Générale Féminine, 1994.

<sup>185</sup> STEINSALTZ A. *Hommes et femmes de La Bible*. Paris : Albin Michel, 1990 ; p. 230-231.

Perse. Esther décide de révéler sa nationalité au roi et déjoue le complot d'Haman. Cet épisode a donné naissance à la fête du Pourim, célébrée pendant l'Adar. L'Adar est symbolisé par « des poissons qui vivent dans l'eau de la même manière que les b'nei Israël vivent dans l'eau qui est le symbole de *La Torah* » (La Fête de Pourim, Rav Atali). En termes symboliques, cet épisode est interprété comme un moment où Assuérus a éloigné les Juifs de *La Torah* en organisant des repas impurs. Haman en profite pour se venger et exterminer les Juifs. Esther symbolise le retour à la foi, elle est comparée à un fleuve, symbole de l'eau qui se répand, « le fleuve, c'est Esther que le roi a épousée et qu'il a faite reine » (Esther 10 : 3).

Autre personnage hébraïque fort, Yaël tue Sisera après que ce dernier lui ait demandé de l'eau (Juges 4, 10). Comme Judith, elle trompe Sisera et agit violemment contre ce chef des armées de Jabin. Cet acte délivre le peuple d'Israël de l'envahisseur. Une nouvelle fois, une femme agit pendant le sommeil de l'ennemi et utilise la ruse pour parvenir à ses fins. Ces héroïnes de la Loi juive illustrent le rôle de la femme dans la religion juive et chrétienne nourrissant les argumentaires des études religieuses en matière de genre. Toutes ont un rôle lié à l'eau à l'image d'Agar, figure d'épouse et d'esclave, dont le destin est lié à l'eau du puits.

Dans *Le Coran*, Agar et Myriam ont destin lié à l'eau quand Allah les sauve près d'un puits. Une autre héroïne de pouvoir, la Reine de Saba voit son destin lié à l'eau, elle est la seule image féminine détenant un pouvoir public et politique dans *Le Coran*. La Reine de Saba, personnage légendaire doué d'une extraordinaire beauté et d'une profonde sagesse, est la Reine d'un peuple infidèle. Invitée par Salomon, elle pénètre son palais somptueux où elle confond le sol à de l'eau.

« On lui dit : "Entre dans le palais". Puis, quand elle le vit, elle le prit pour de l'eau profonde et elle se découvrit les jambes. Alors, [Salomon] lui dit : "Ceci est un palais pavé de cristal". - Elle dit : "Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même : Je me soumetts avec Salomon à Allah, Seigneur de l'univers". »<sup>186</sup>

La Reine de Saba se convertit et se soumet. L'eau la défait de son pouvoir au contraire des héroïnes précédentes. Considérée comme infidèle, l'eau punit et supprime le pouvoir accordé aux femmes. Cette symbolique n'écarter pas le lien femmes et pouvoir lié à l'eau dans la religion musulmane,

« dans l'Islam, le rôle des femmes à titre de fournisseurs et d'utilisatrices d'eau et de gardiennes de l'environnement est bien documenté. (...) un exemple manifeste du rôle des femmes dans l'Islam en ce qui concerne le développement de l'eau ; il démontre comment les femmes peuvent prendre l'initiative et assumer une responsabilité sociale »<sup>187</sup>.

L'épisode de la Reine de Saba restitue toute la valeur du pouvoir invisible de l'eau donné à la femme. Quand la femme est pieuse et fidèle, elle agit de façon décisive. Au contraire, si elle est immorale, elle perd son rôle ; une sentence qui tombe telle l'eau amère. Dans *La Torah* et *La Bible*, « l'offrande de la dénonciation » dite l'eau amère, permet le respect de la Loi contre la femme adultère. Cette eau apporte la malédiction en lui gonflant le ventre et en la rendant stérile. L'homme qui soupçonne sa femme de l'avoir trompé, peut lui donner l'eau amère. Si sa femme l'a

---

<sup>186</sup> *Le Coran*, Sourate 27, 44.

<sup>187</sup> FARUQUI N. I., BISWAS A. K., BINO M. J. *La gestion de l'eau selon l'Islam*. Editions Karthala : Paris, 2003, p. 66-67.

effectivement trompé, son ventre gonflera et elle sera punie en devenant stérile, le contraire de la vertu féconde de l'eau. Ce texte a eu une forte incidence sur la législation de l'adultère féminin.

« Le rite des 'eaux amères' opéré dans *La Bible* pour circonvenir la femme adultère, système d'ordalie qui a eu de nombreux développements dans la juridiction chrétienne médiévale »<sup>188</sup>.

L'eau agit comme un sérum de vérité au service de Dieu et qui se traduit très concrètement dans le monde humain par la punition ou la récompense. Pour les juifs, l'offrande de la dénonciation, « c'est Israël qui est comparé à une femme adultère et qui doit boire la coupe de l'amertume » (HIDIROGLU, 1994 : 49). La femme adultère au contraire d'Esther ou Judith condamne Israël. La femme est l'idéal de Judith, agissant pour l'œuvre de Dieu et que l'eau récompense en donnant naissance à la nation juive.

Telles à des Judith qui s'interposent pour assurer l'accès à l'eau à la communauté, elles représentent ce lien eau et loi avec lequel les femmes entretiennent une relation privilégiée. Leurs actions désignent dans le corps discursif sur l'eau et la femme, l'aspect public et de prise de pouvoir établit entre l'eau et la femme. L'eau apparaît comme un moyen de prise de parole élémentaire pour les femmes, un moyen de légitimer leurs positions au sein de la communauté et d'affirmer leur-s droit-s à participer à sa vie politique et publique. Cet élément discursif se retrouve dans la thématique de l'accès à l'eau pour tous, pour toutes. L'accès à l'eau permet aux femmes d'obtenir plus de temps, d'avoir accès à l'éducation ou encore, de participer aux décisions communautaires dans les dispositifs d'accès.

Nous concluons en mentionnant l'importance de ces figures féminines pour la promotion du rôle de la femme dans la société et dans le discours eau et Développement Durable. Ces figures apparaissent comme les héroïnes du récit sur l'eau. Ces femmes participent au schéma narratif traditionnel du récit sur l'eau où elles s'expriment en faveur d'un grand but, celui d'un droit à l'eau pour tous. Ces héroïnes issues de Judith, figure peu connue, alimentent l'image d'un droit à l'eau porté par les femmes.

#### **1.4. La femme et l'hygiène, la figure de la pureté... Ophélie**

La relation eau et femme est intrinsèquement liée à celle de l'hygiène. Pour des conditions biologiques, les femmes ont un besoin plus important de se laver que les hommes afin de garantir leur bonne santé. La relation à l'eau est néanmoins marquée par une forte imprégnation du duo pureté et hygiène. Le rôle traditionnel des femmes de gestionnaire du foyer pose d'emblée un lien fort entre hygiène et femme dans la mesure où les femmes vont s'occuper de l'hygiène des enfants et du foyer lui-même.

Les tâches ménagères liées à l'eau vont développer des images où les représentations eau et femmes renvoient à cet aspect traditionnel de la fonction de la femme. Nombre d'études montrent en effet, le rôle pour les femmes de s'occuper de l'hygiène de la maison notamment à travers la corvée de linge. L'importance de la blancheur (créneau utilisé par les marques de lessive), de la pureté (pour l'eau

---

<sup>188</sup> HIDIROGLU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994, p. 49.

minérale) ou de la propreté (liquide nettoyant) souligne le lien fort et privilégié entre la relation hygiène et femme, un lieu que les femmes ont traditionnellement plus de mal à confier à d'autres dans le cadre du foyer et de la sphère privée.

Le caractère de la pureté se retrouve dans le statut de l'eau minérale qui vient de la nature, de source pure et intacte. Garantir la pureté de l'eau est essentiel aux yeux de consommateurs convaincus que l'eau à boire doit être préservée de toutes altérations par l'homme. En termes d'activité de traitement de l'eau, cette question de la pureté de l'eau ressurgit dans les métiers des producteurs et distributeurs de l'eau comme le souligne Elizabeth Jaskulké.

*« La pureté est liée à une intervention la plus simple possible. Dans la tête des gens, c'est l'intervention qui consiste à mettre un tamis, une membrane qui retient les impuretés. » Elizabeth Jaskulké, SUEZ.*

Rappelons la remarque de G. Bachelard à ce titre. Comme déjà mentionné, à la lecture de l'écriteau « eau potable », « tous les scrupules sont levés » (BACHELARD, 1942 : 156). Ce besoin d'être rassuré sur la pureté de l'eau est un besoin inconscient sur lequel la communication des eaux en bouteille joue principalement. A quoi est lié ce besoin profond d'une eau pure ?

*« Voici plus de mille ans que la triste Ophélie Passe, fantôme blanc, sur le long fleuve noir. Voici plus de mille ans que sa douce folie Murmure sa romance à la brise du soir. »<sup>189</sup>*

Douce Ophélie, mi-endormie, mi-morte, l'héroïne de William Shakespeare nourrit un imaginaire aquatique fort. Liée à la jeune fille dissoute, l'image de la femme inaccessible, sensuelle et maternelle, Ophélie est aussi l'évocation de la poésie de la mort. Obsession poétique, la fiancée d'Hamlet est un objet poétique riche à qui G. Bachelard consacre un chapitre sur « Le complexe d'Ophélie » et les attributs mythiques de cette vierge noyée. Femme rêvée, Ophélie est la jeune femme associée à l'onde, mythe évocateur de l'eau et de la mort par la noyade. Ici se dessine deux Ophélie, celle qui rappelle la fraîcheur recherchée par l'Homme et celle qui est destinée à la mort et dont la substance est le sang, virginal et terrifiant.

*« ... Doucement, maintenant ! Voici la belle Ophélie. Nymphes, dans tes oraisons, puissent tous mes péchés être rappelés ! »<sup>190</sup>*

Belle, Ophélie est la figure de l'honnêteté et de la pureté. Fille de Polonius, elle tombe amoureuse d'Hamlet lui aussi amoureux de la jeune fille (Acte I, scène III). Fiancée malheureuse, elle essaie de comprendre Hamlet et de le détacher du dessein qu'il veut accomplir. Figure rêvée de W. Shakespeare, elle n'arrive pourtant pas à convaincre Hamlet de son honnêteté (Acte III, scène 1). Elle devient une excuse pour Hamlet. En la refusant pour la garder « idéale », il justifie sa vengeance contre son beau-père et sa mère.

*« Si tu te maries, je te donnerai pour dot cette malédiction ; sois aussi chaste que la glace, aussi pure que la neige, tu n'échapperas pas à la calomnie. »<sup>191</sup>*

Ces deux comparaisons avec l'état solide de l'eau (la neige et la glace) rappellent la virginité de la jeune fille. Vertu essentielle, Ophélie incarne la beauté pure douée de la vertu qui inspire

---

<sup>189</sup> RIMBAUD A. *Ophélie*, mai 1870.

<sup>190</sup> SHAKESPEARE W. *Hamlet*, 1598, Acte III, scène I.

<sup>191</sup> Ibid., Acte III, scène I.

profondément les Hommes. Hamlet la prévient, elle ne peut appartenir à un homme ou elle serait perdue ; un avertissement qui annonce son destin voué à la mort. Elle est la jeune femme intouchable que l'Homme ne peut atteindre. Cette figure s'apparente au mythe de la jeune fille dissoute que G. Bachelard analyse dans son étude sur le mythe d'Ophélie, un mythe nourri de multiples associations symboliques.

L'onde, l'Ondine ou la Nixe est la femme liquide par excellence. Nymphé blanche aux traits séducteurs, elle est une source d'inspiration inépuisable. L'onde, eau dormante qui célèbre la liberté, est égale au mythe du voyage où l'image féminine est recherchée pour sa fraîcheur et sa pureté. Le personnage mythique d'Ondine est révélateur et résonne avec la figure d'Ophélie. L'onde et l'Ondine sont des images qui interrogent

« la relation du masculin à l'eau considérée comme un élément féminin conduisant à l'érotisation de l'élément liquide ou à l'exaltation de sa pureté »<sup>192</sup>.

Ondine, nymphe ou naïade, fréquente les eaux courantes comme les rivières ou les fontaines. Héroïne d'une légende alsacienne, elle est douée de nombreuses qualités offertes par les fées et sa marraine. Elle tombe amoureuse d'un jeune homme et refuse de rentrer auprès de sa mère. Punie, elle est condamnée à rester auprès de son mari qui se lasse d'elle. Il l'oblige à marcher jusqu'à la source du Niddeck avec un énorme vase sur le dos. Epuisée, elle tombe dans l'eau en remplissant son vase. Sa marraine la sauve et la transforme en nymphe protectrice des eaux du Niddeck. Depuis, les jours d'orage, elle apparaît dans les vapeurs des eaux de la cascade. Cette jeune fille de l'eau offre l'image de la seconde femme, celle qui succède à la mère et que le poète projette comme une substance voluptueuse et chantante ;

« dans la vie de toute homme, apparaît la seconde femme : l'amante ou l'épouse. La seconde femme va aussi être projetée sur la nature. A côté de la mère-paysage prendra place la femme paysage »<sup>193</sup>.

A l'image de la jeune fille fraîche, Ophélie chante à plusieurs reprises à tel point que le Roi s'interroge sur son état (Acte IV, scène V). Elle s'apparente à la jeune fille dissoute de Novalis, une expression du désir masculin.

« Novalis qui a beaucoup chanté son désir d'être bercé par les bras d'une rivière-jeune fille, de sentir la substance voluptueuse de l'eau colée au rêveur comme une douce poitrine »<sup>194</sup>.

Ces jeunes filles sont telles à l'eau, des êtres de rêve insaisissable,

« les charmantes jeunes filles ne tardent pas à se redissoudre dans l'élément et le rêveur « enivré de ravissement » continue son voyage sans vivre aucune aventure avec les jeunes filles éphémères »<sup>195</sup>.

Ces jeunes filles éphémères sont la substance liquide par excellence. Elles incarnent la pureté par la blancheur de leur peau\* et leur virginité symbolisées par l'hymen intact. Une fois déchiré, le désir de

---

<sup>192</sup> ROBIE M. *Symbolique de l'eau dans les représentations d'Ophélie chez T. de Banville*, Université de Rennes II.

<sup>193</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 144.

<sup>194</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I.EAU, février 2001, p. 20.

<sup>195</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 146.

\* Voir Annexe, Les divers portraits d'Ophélie représentant les traits d'une jeune femme au teint blanc.

l'homme se concrétise et disparaît avec lui. La jeune Ophélie, Ondine et la nymphe du lac sont de l'eau profonde, matière de l'évocation, une

« page merveilleuse d'une imagination profondément matérialisée, où l'eau (...) apparaît comme de la jeune fille dissoute, comme une essence liquide de jeune fille. Les formes féminines naîtront de la substance même de l'eau, au contact de la poitrine de l'homme, quand, semble-t-il, le désir de l'homme se précisera »<sup>196</sup>.

Avec la concrétisation du désir, la jeune fille dissoute est condamnée à la mort. En perdant son sang virginal, elle perd les attributs évocateurs qui font des jeunes filles de la substance dissoute, des êtres voués à la mort ; un complexe d'Ophélie qui lie intrinsèquement l'eau à la poésie de la mort.

Ophélie est destinée à la mort dès son premier dialogue avec Hamlet qui la compare à une nymphe « en tes oraisons ». Celle qui voit Hamlet tomber dans la folie est la première à mourir sous ses coups. En doutant de sa sincérité, Hamlet scelle le destin de la fille de Polanius. Spectatrice passive de la tragédie avant de devenir, par son acte, l'image de l'eau, la femme et la mort ;

« la douce Ophélie, la sacrifiée d'Hamlet, est alors une figure vouée à flotter dans un long souvenir d'innocente mort. Tout au long de sa pièce, Shakespeare ne cesse de souligner le lien entre femme, la mort... Et l'eau »<sup>197</sup>.

Ce triptyque est moteur d'inspiration tant la mort ramène forcément à l'eau et sa poésie. La nymphe Ophélie revêt cette ambivalence fondamentale de vie et de mort. Sa fraîcheur chantante et naïve accompagne sa mort tel au chant des sirènes d'Ulysse qui condamne le navire à se fracasser contre les rochers. Le liquide où flotte Ophélie est

« l'eau qui est la patrie des nymphes vivantes est aussi la patrie des nymphes mortes. Elle est la vraie matière de la mort féminine »<sup>198</sup>.

Cette association de l'eau à la mort est celle de la poésie des eaux profondes. Chez E. Poe, elle évoque la mère que le poète recherche. Dans cette quête, la beauté fascinante de l'eau qui dort, condamne nécessairement à la fatalité, « chez Edgar Poe la beauté se paie par la mort. Autrement dit, chez Poe, la beauté est une cause de mort. » (BACHELARD, 1943 : 76) Cette relation entre femme, eau et mort est au cœur d'une inspiration poétique qui fait naître le mythe d'Ophélie. Ophélie meurt, sacrifiée injustement et condamnée si elle veut rester intacte. Limitée, réduite à son sort de vierge rêvée mais jamais atteinte.

« Ophélie pourra donc être pour nous le symbole du suicide féminin. Elle est vraiment une créature née pour mourir dans l'eau, elle y retrouve, comme dit Shakespeare, 'son propre élément' »<sup>199</sup>

Ophélie caractérise un mythe doué de caractéristiques retrouvées au fil des siècles. Outre le teint blanc synonyme de la pureté intacte, elle a une chevelure blonde et abondante comparable aux mouvements de l'eau. Ces cheveux longs et fins représentent un attribut féminin et séducteur. Face au reflet, les jeunes filles alimentent le désir masculin en peignant leur chevelure abondante dont les mouvements fluides invitent à l'imagination et qui ondulent telle l'ondine.

---

<sup>196</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 146.

<sup>197</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboles*. Paris : C.I. EAU, 2001, p. 17.

<sup>198</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 96.

<sup>199</sup> Ibid., p. 98.

Ici, le complexe d'Ophélisation se dessine. La chevelure d'Ophélie flotte dans les eaux comme le symbole d'une beauté qui fût brillante et qui provoque la nostalgie du poète car elle fût abandonnée. Délaisée par Hamlet, Ophélie s'est éteinte et survit dans une illusion. Dissoute, elle porte une mort qui cristallise l'image de celle qui est idéalisée. En vie, elle est soumise à rester pure ; morte, son corps inerte est victime du même sort. Cette consécration symbolique flotte avec la jeune fille où

« l'eau est constamment reliée à un réseau métaphorique funèbre rappelant ainsi les circonstances tragiques de la mort de la jeune fille. Ophélie est présentée comme la prisonnière du fleuve, un corps et une âme errants se laissant porter vers l'Hadès par le courant. »<sup>200</sup>.

Encerclé, le personnage d'Ophélie s'incarne en une figure quasi divine célébrée par les poètes. Elle devient ce que

« le poète Théodore de Banville avait coutume de célébrer dans ses poèmes ; l' "Eternel Féminin", incarné dans les déesses de l'antiquité, dans les grandes héroïnes de la littérature et notamment parmi elles les pathétiques héroïnes des tragédies de Shakespeare »<sup>201</sup>.

A ce titre, autour d'Ophélie une batterie de symboles consacre la jeune fille. Les fleurs, sa chevelure, ses vêtements contribuent à dépasser le caractère macabre du corps flottant. Le cadavre d'Ophélie accède à un état supérieur restituant la vertu délimitante de l'eau.

« G. Durand reprend les thèses de Bachelard sur la pureté conductrice de l'eau. Selon lui, lorsqu'on regarde un grand nombre de mythes dans lesquels l'eau intervient de manière active, on s'aperçoit qu'elle crée de la pureté non pas en tant que substance – parce qu'elle serait elle-même très chargée de pureté -, mais en tant que ligne séparatrice »<sup>202</sup>.

L'eau délimite l'image d'Ophélie et lui permet d'accéder au statut de mythe. En termes symboliques, l'eau équivaut au sang qui transforme la fille en femme avec le début des menstruations ou à la perte de l'hymen. Le sang délimite la jeune femme dissoute, objet répulsif et mal compris avec ses pertes malfaisantes. La substance liquide d'Ophélie est bien le sang, celui que redoute les Hommes car coulant du sexe féminin. Ophélie en mourant sans avoir perdu le sang de l'hymen est la vierge qui garantit la pureté de l'eau et ne présente aucun danger pour l'Homme. Ce sang fait peur. « Devant le sang menstruel, l'homme quitte tout état descriptible » (ROUX : 1988, 59).

Que ce soit dans les pratiques populaires ou dans les prescriptions religieuses, l'eau sanguine rend la femme impure ; le sang condamne la femme à la mort symbolique. De la jeune fille rêvée, elle se dissout dans le sang pour devenir la femme, celle qui dépasse le statut d'amante ou mère. Seuls l'eau et les rites purificateurs lui permettent de retrouver temporairement son statut. J.-P. Roux souligne l'importance de l'imaginaire religieux à cet égard en rappelant

« l'horreur qu'inspire la menstruante est reconnue par deux des trois grandes religions révélées et survit au niveau populaire dans la troisième, le christianisme, bien que l'impureté de la femme y ait été abolie par le Christ lui-même »<sup>203</sup>.

Véronique, la femme que Jésus guérit de ses pertes de sang, et Marie, la Vierge qui enfante, sont les deux figures féminines qui donnent à la femme, la possibilité de dépasser un idéal de jeune fille ou

---

<sup>200</sup> ROBIC M. *Symbolique de l'eau dans les représentations d'Ophélie chez T. de Banville*, Université de Rennes II.

<sup>201</sup> Ibid, Université de Rennes II.

<sup>202</sup> GRITTI J. *L'eau. Mythes et symboliques*. Paris : C.I. EAU, février 2001, p. 26.

<sup>203</sup> ROUX J.-P. *Le sang. Mythes, symboles et réalités*. Paris : Fayard, 1988, p. 62.

de mère intouchable. Ophélie est figure rêvée du Lien – Idéal que l’Homme recherche chez la femme. Belle, honnête, son suicide apporte la pureté fondamentale. Elle incarne l’être intouchable que l’Homme voudrait atteindre mais qu’il détruit s’il la touche. Cette jeune fille dissoute est cet état insaisissable que l’eau promet et délimite, celui d’un retour à l’être d’origine et sans pêché.

### **1.5. La femme et le mystère, la figure de la mer... La Sirène**

Oubliée des entretiens, la mer est pourtant une figure féminine incontournable. Son absence des réponses des interrogés peut être expliquée par l’éloignement du public interrogé par rapport à l’objet « mer »... Questionner des marins aurait probablement nourri cette catégorie. Nous avons gardé cette affiliation suite à l’étude du corpus de Lyonnaise des Eaux, très riche en registres symboliques. Le magazine *L’eau & Vous* et les supports clientèle utilise en effet, une figure marine classique et populaire, la sirène (Cf Annexe 20, Les cinq grandes figures féminines de l’eau, p. 312). La finalité de *L’eau & Vous* ? Informer ! 83% des interrogés du questionnaire sur *L’eau & Vous*<sup>204</sup> classent l’information comme la première préoccupation du magazine. Cette information passe par la localité et l’expertise du distributeur. Les informations locales répondent à l’importance de développer une relation de proximité et de confiance avec le consommateur. Elle répond également à une logique de communication « près de vous » qui est le lieu de la visibilité de l’entreprise. L’objectif est d’être connu et reconnu dans une logique où la personne humaine accorde davantage sa confiance à un acteur déjà identifié ;

« La bienveillance avec autrui s’accroît avec la proximité (... Elle vise) peu à peu, par une opération raisonnée du terrain (...) opérer le travail de reconnaissance de l’entreprise »<sup>205</sup>.

Pour accompagner cette démarche, *L’eau & Vous* exploite le registre de l’expertise. L’image du distributeur s’impose comme celle d’un expert, d’une instance émettrice d’un savoir incontestable de par ses interviews d’experts reconnus, l’utilisation de chiffres ou la citation des sources d’information utilisées. Il mélange une attitude protectrice qui s’apparente à celle de la mère ou de la grand-mère, une attitude complice semblable au registre des magazines féminins.

Cette figure de l’expert est associée à la figure chaleureuse d’une sirène qui accompagne de nombreux supports qui ont précédé l’édition de *L’eau & Vous*. Avant la parution du magazine consommateur, la sirène servait de figure visuelle et symbolique des conseils donnés par Lyonnaise des Eaux. Figure aquatique connue, la sirène est associée à la mer dont les vertus sont apaisantes et réconfortantes comme celles que G. Bachelard analyse dans *L’eau et les rêves*.

Souriante, sympathique, des formes fines et rebondies, une chevelure blonde ou brune, la sirène de Lyonnaise des Eaux est déclinée sous les atouts réconfortants et rassurants d’une mère et amie. Elle est tantôt sirène avec son bébé sirène (une petite fille) buvant de l’eau à la paille dans des verres à cocktail, sirène dans son jardin buvant un cocktail sous un chapeau de couleur, sirène longiligne qui pointe sur l’information, une sirène habillée en tenue d’hiver qui fait le geste de protéger le

<sup>204</sup> Résultats du questionnaire *L’eau & Vous*, décembre 2006, Annexe 15, p. 254.

<sup>205</sup> Ibid, Annexe 15, p. 254.

compteur d'eau ou encore, une sirène qui allume une ampoule pour signaler une idée. Elle accompagne le discours tenu dans le support (elle regarde l'eau ou les canalisations à la loupe, elle se rend dans l'agence clientèle, elle incarne la téléopératrice du numéro Azur de Lyonnaise des Eaux). La sirène de Lyonnaise des Eaux accompagne la démarche clientèle vers l'utilisateur – consommateur. Rappelant la figure symbolique de la mer, la sirène rappelle l'ambivalence d'une sirène et d'une mer qui peut être joviale comme menaçante.

« Que la mer est belle avec ses blancs moutons !  
Mais soudain, elle se change en mégère impromptue :  
Fantastique et sublime, semblable à mille démons  
Qui fondent sur les maisons et font trembler les nues ! »<sup>206</sup>

L'imprévisible mer, objet d'un imaginaire marin productif, est telle à l'eau ambivalente et antithétique. Lieu symbolique de la Force Nature ou de la puissance divine, la mer est tantôt chérie, tantôt redoutée. Mer inconnue, lieu de colères et de merveilles, elle inspire le poète, le musicien ou encore le marin. Source inépuisable d'exaltation lyrique, la mer est un espace de fuite où l'esprit humain peut vagabonder. Telle l'eau de Narcisse, la mer offre la possibilité de se trouver face à son identité, d'en changer ou de la conserver. Figure féminine ambiguë, la mer incarne la femme inconnue que l'homme veut conquérir.

La mer, dans les trois religions monothéistes, revêt la même ambivalence que l'eau antithétique à la fois protection et châtement. Lors de la fuite d'Égypte, la mer se divise pour protéger les croyants et affirme la valeur délimitante de l'eau entre Bien et Mal. Encore, la mer manifeste la protection et plus fortement, la foi de l'Homme en sa religion et son Dieu. L'épisode de Jésus marchant sur les eaux est particulièrement révélateur (Mathieu 14, 24-33). Dans cet épisode, Jésus apporte le calme sur les eaux et sauve ses apôtres. La mer, lieu qui teste les croyants, manifeste la bénédiction de Dieu à travers la barque, symbole de protection dans *Le Coran* (Sourate 17, 66).

« Dans la tradition chrétienne, il (le navire) symbolise l'Église. Il est tour à tour véhicule des âmes et des démons, véhicule des dieux et des héros et, comme dans la tradition chrétienne, il symbolise l'Église : le navire est aussi la demeure de Dieu et le Christ, le pilote de la vie des Chrétiens »<sup>207</sup>.

La mer où vogue la barque, symbole de la foi, révèle dans *Le Coran* et *La Bible*, le doute et la trahison des hommes (Sourate 17, 67 & Sourate 29, 65). La mer est l'expression de Dieu à tel point qu'elle est comparée aux livres mêmes, à la parole de Dieu dans *La Torah* et *Le Coran*.

« Parce qu'il est écrit Deutéronome 33 : 23), « et rempli de bénédiction de YHWH, possède la Mer et le Sud. » La Mer n'est rien d'autre que *La Torah*, comme il est écrit (Job 11 : 9), « Elle est plus large que la mer »<sup>208</sup>.  
« Si la mer était une encre [pour écrire] les paroles de mon Seigneur, certes la mer s'épuiserait avant que ne soient épuisées les paroles de mon Seigneur, quand même Nous lui apporterions son équivalent comme renfort »<sup>209</sup>.

Dans l'épisode de Jésus marchant sur les eaux, cette dernière est inquiétante et déchaînée en l'absence du fils de Dieu. Cet attribut de mer négative, contraire de la protection divine, est fortement représentatif de la symbolique religieuse d'une mer fortement ambivalente. Dans *Le*

<sup>206</sup> J.-C. BRINETTE, *Quand la mer se déchaîne*.

<sup>207</sup> « Le navire dans la tempête », Exposition BNF « La mer, terreur et fascination », Paris : 2004.

<sup>208</sup> *La Torah*, Partie 1 : Bereshit, « Les cinq premiers versets de la Genèse », Kabbalah ha-Goyim.

<sup>209</sup> *Le Coran*, Sourate 18, 109.

*Coran*, la mer profonde est associée aux ténèbres, à l'obscurité et au caractère inconnu et redoutable de l'océan (Sourate 24, 40). Ces images de dangers recourent celles de la tempête retrouvée au fil du temps et des croyances. La mer personnifie le mal, un être humain dangereux. Le caractère tempétueux et imprévisible de la mer provoque une symbolique forte notamment au Moyen-âge. La colère de la nature se traduit par la catastrophe naturelle ou la tempête. Manifestation de la Providence, cette force de la Nature dresse les limites des Hommes comme

« les ondes de tempêtes (le Sturmflut, unissant forces du vent et forces de la mer), dont l'Occident garde des souvenirs angoissants et des traces durables. Depuis 709, le Mont-Saint-Michel est « au péril de la mer » – la forêt de Scissy a disparu et les marais de Dol n'ont pu être reconquis qu'après l'établissement de la digue du XI<sup>ème</sup> siècle »<sup>210</sup>.

Elle s'identifie aisément au Diable lui-même comme dans le poème de G. Vicaire, *La mer mauvaise*. Une association au mal retrouvée dans *Le Coran* (Sourate 18, 63). La mer déchaînée est assimilée à l'animal qui braie, crie, hurle<sup>211</sup>. Connue des marins, la tempête se lève par surprise, une force synonyme de la colère universelle,

« est-il un thème plus banal que celui de la colère de l'océan ? Une mer calme est prise d'un soudain courroux. Elle gronde et rugit. Elle reçoit toutes les métaphores de la furie, tous les symboles animaux de la fureur et de la rage [...] La psychologie de la colère est au fond l'une des plus riches et des plus nuancées [...] L'eau violente est un des premiers schèmes de la colère universelle »<sup>212</sup>.

La mer, figure du diable, est la face inconnue de l'eau. Redoutable à l'imagination humaine, elle représente à la fois le Mal et la force impétueuse à laquelle l'Homme ne peut résister, une symbolique incarnée par la sirène. A l'origine, les sirènes étaient des créatures de la mythologie grecque. Leur chant envoûtant attirait les marins dont les navires se fracassaient sur les récifs. Dans l'*Odyssée* d'Homère, Ulysse se fait attacher au mât de son navire pour écouter le chant des sirènes, pendant que son équipage les oreilles bouchées avec de la cire. Dans la mythologie grecque, ces sirènes étaient représentées comme des créatures mi-femme, mi-oiseau. Plus généralement, dans l'Antiquité, la sirène est un être fabuleux à tête et torse de femme et à queue de poisson. Elle passait pour attirer, par la douceur de son chant, les navigateurs sur les écueils. Devenue Petite Sirène pour H.C. Andersen, la sirène est une figure séduisante qui tombe amoureuse d'un être humain. Sujet poétique aimé des poètes comme dans la *Loreley*, cette figure s'étend à Mélusine, fille de la fée Persine qui cherche à s'incarner dans l'humain pour gagner un supplément d'âme et à Ondine, l'héroïne qui chez de J. Giraudoux perd ses attributs surnaturels par amour.

Les attributs de la sirène caractérisent la mer ambivalente, attirante et redoutée, des valeurs liées à l'image de la femme, séduisante mais dangereuse, une personnification de la femme résumée par V. Hugo.

« La mer est une femme imprévisible dont la nature profonde reste secrète pour les humains. Douce et superbe, elle mérite les madrigaux que lui adressent les bourgeois. Gaie, aucun élément ne peut afficher une apparence aussi joyeuse ; lorsqu'elle soupire, pendant que le récif chante, elle est l'image même de la sérénité. Mais c'est aussi un être cruel et hypocrite, un être qui cache son impatience derrière un calme apparent ; elle se dérobe et

<sup>210</sup> « Engloutissements », Exposition BNF « La mer, terreur et fascination », Paris : 2004.

<sup>211</sup> Cf. G. KAHN. « La Mer dans la nuit », *La pluie et le Beau Temps*.

<sup>212</sup> « Le Thème littéraire », Exposition BNF « La mer, terreur et fascination », Paris : 2004 et Bachelard, G. *L'eau et le rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 194.

dissimule ses actions : « la vague est hypocrite, elle tue, elle vole, recèle, ignore et sourit. Elle rugit, puis moutonne ». Mais seule, elle reste inoffensive »<sup>213</sup>.

La mer-mère est la capacité de la mer à évoquer le souvenir maternel, l'amour filial et les vertus protectrices du premier amour de l'enfant. La mer figure réconfortante rassure l'Homme qui la recherche par besoin ou par désir. Elle s'incarne, par exemple, dans le panthéon des Dieux grecs, par Téthys, la mère de la tétée et la mère des fleuves. Derrière cette figure grecque se dessinent les attributs d'une mer maternelle qui rend le contact avec la mère et son lait, possible. Une symbolique retrouvée chez P. Claudel,

« il (le fleuve) est la liquéfaction de la substance de la terre, il est l'éruption de l'eau liquide enracinée au plus secret de ses replis, du lait sous la traction de l'Océan qui tette »<sup>214</sup>.

Liquide blanc et laiteux, « la mer est pour tous les hommes l'un des plus grands, des plus constants symboles maternels » (BACHELARD, 1943 : 133), elle apporte le réconfort à l'homme, elle personnifie la mère et son sein. En tant que lieu de la chaleur recherchée,

« la mer-réalité, à elle seule, ne suffirait pas à fasciner, comme elle le fait, les humains. La mer chante pour eux un « Vienne le temps où la mer – apaise sa fière poitrine – et respire lentement de toutes ses mamelles » (Mireille, Mistral) Tel sera le spectacle d'une mer laiteuse qui doucement s'apaise : elle sera la mère au sein innombrable, au cœur innombrable »<sup>215</sup>.

Cette symbolique de la mer comme liquide maternel, lieu premier de l'évocation de la mère est le moteur de l'imagination selon G. Bachelard. Liquide essentiel dans la naissance des croyances et dans l'enclenchement de l'imagination, la poésie de la mer fascine, suscite et révèle les rêveries les plus profondes en tant que

« chant à deux portées dont la plus haute, la plus superficielle, n'est pas la plus enchanteresse. C'est le chant profond... qui a, de tout temps, attiré les hommes vers la mer. » Ce chant profond est la voix maternelle, la voix de notre mère »<sup>216</sup>.

Une caractéristique retrouvée chez J. Michelet, où « la poésie de la mer est donc une rêverie qui vit dans une zone profonde. La mer est maternelle, l'eau est un lait prodigieux » (BACHELARD, 1943 : 137). La vertu du liquide maternel est d'apaiser l'enfant et le poète qui cherche à se reposer. C'est un liquide qui ressourcit, un liquide mystérieux et mystique qui inspire et qui nourrit. L'eau est une nourriture qui apporte le calme, selon la formule de Saint-John Perse, « les eaux calmes du lait » au contraire de l'eau de la tempête. Cette faculté à nourrir est analysée par G. Durand à travers l'histoire de Jonas. L'eau, celle qui peut avaler, offre une nouvelle vie à Jonas (Ancien Testament et Livre de Jonas dans *La Torah*). Ce

« mythe très puissant, qui nous redonne la possibilité de revenir dans les eaux amniotiques d'origine et de ressortir de la baleine avale-tout, chargé d'une vie nouvelle »<sup>217</sup>.

---

<sup>213</sup> V. HUGO, *Les travailleurs de la mer*.

<sup>214</sup> CLAUDEL P. *Connaissance de l'Est*, p. 251 cité par BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 133.

<sup>215</sup> BACHELARD G. *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942, p. 142.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>217</sup> GRITTI J. *L'eau, mythes et symboliques*. Paris : CIEAU, 2001, p. 29.

Le lien entre la mer et le liquide amniotique est réel pour G. Durand qui rappelle que des

« analogies qui ont de tout temps et dans toutes les cultures, existé entre le ventre maternel et l'Eau primordiale. Le lien mystérieux entre l'océan et les eaux amniotiques s'affirme dans toutes les traditions »<sup>218</sup>.

Ce lien symbolique transforme la mer comme être chéri, figure de la femme recherchée, de l'eau rêvée dans sa substance et l'onde, synonyme de la création matérialisée. Cette confrontation matérielle renvoie l'homme à ses limites. Cet espace retrouve les caractéristiques de l'eau miroir, l'eau qui défie l'Homme, « un espace mythique, un espace des origines qui se soustrait aux lois du temps et de l'espace profane » (ROUX, 1997). Supérieure, mystérieuse, réconfortante et recherchée, la mer-mère est investie par l'être humain comme lieu privilégié de remise en question et d'action ; elle sollicite l'individu dans ses retranchements.

« La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme  
Dans le déroulement infini de sa lame,  
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer. »<sup>219</sup>

La mer pose la question insoluble et inévitable de la puissance de l'Homme. En son sein, liquide maternel inconscient, c'est toute l'histoire de la civilisation qui se joue, elle est

« la mer aimée, la « vraie », « l'éternelle », celle qui est investie au plan affectif et qui est le lieu de toutes les projections émotives ; celle de l'Odyssée et que la Chrétienté a valorisée, celle enfin que les romantiques ont exaltée et qui fait les fleurons des récits d'aventure. C'est la mer-nourricière, la mer-tempête, la mer-purificatrice, la mer-paysage ; une mer irrationnelle, à la fois mystique et mythique, un espace initiatique, hors de la civilisation et qui rappelle aux hommes leurs propres limites »<sup>220</sup>.

Image qui défie l'Homme dans sa puissance, elle est la barrière des réalisations et au cœur de la construction de l'imagination comme de l'identité. C'est au fond de la mer-mère que l'être retrouve ce qu'il cherche et lui échappe le plus, le lien vers l'individu et sa liberté. La mer est cet espace qui projette l'Homme, elle

« apparaît donc dans ces conditions comme le dernier bastion contre les avancées d'une civilisation qui réduit l'autonomie des individus. Plus la société industrielle va étendre son emprise, avec en corollaire tous les traumatismes que l'on sait, plus les hommes ont besoin d'imaginer d'autres mondes, qui échappent à cette évolution irréversible. Le mythe d'une mer éternelle, infinie devient indispensable »<sup>221</sup>.

Liberté de l'imagination, du réconfort qui rassure et contraint l'Homme à dépasser son existence, la mer est une image féminine forte. Elle est à la fois la séduisante et la dangereuse. Derrière cette figure qui attire car elle plaît et donne confiance, elle oblige à la prise de risques pour inciter l'être à accomplir sa fonction d'Homme. Cette femme, cette mer par ses fonctions évocatrices et symboliques d'un lien sur le temps et l'espace, est une image essentielle.

### CONCLUSION CHAPITRE 3

L'influence de la symbolique, de la pratique et du culturel est un élément par essence, diffus et difficile à identifier. L'eau est un sujet sensible dont la subjectivité est souvent oubliée.

---

<sup>218</sup> GRITTI J. *L'eau, mythes et symboliques*. Paris : CIEAU, 2001, p. 30.

<sup>219</sup> BAUDELAIRE C., « L'homme et la mer », *Les Fleurs du Mal*, 1861.

<sup>220</sup> ROUX M. *L'imaginaire marin des Français. Mythe et géographie de la mer*. Paris : Editions L'Harmattan, 1997, p. 15.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 149.

Actuellement, le traitement de l'objet eau est cantonné à celui des défis techniques et d'usages. Derrière la problématique des usages, la question des comportements est fortement liée à cette thématique. Les comportements individuels et collectifs ont souvent une origine historique, sociale et culturelle forte. A travers la question des usages et du changement des habitudes de consommation de l'eau se dresse l'enjeu sensible de l'eau où le parcours symbolique du discours a une place. À travers ces exemples symboliques de figures féminines qui se retrouvent dans les pratiques discursives actuelles, le discours eau et femme est serti par une force inconsciente et invisible que les débats sur le droit à l'eau soulèvent. L'idée d'une eau gratuite qui dévalorise le service de l'eau, elle est placée au cœur du droit communautaire ou encore, l'association de l'eau à un don de la Terre.

La force inconsciente du symbolique est à ce titre, une force de représentations que l'image de l'eau et la femme au puits résume. **Inscrite dans le temps, elle a une force de pérennité essentielle.** Si la question de l'eau et la femme est liée à cette corvée de l'eau, les réalités de l'eau et la femme sont multiples et influencent les différentes perceptions humaines sur l'eau allant d'un produit pur, limpide et naturel à celui d'un objet intime. Il est un lieu de pratiques traditionnelles ou encore, de croyances difficiles à changer tant elles ont imprégné les figures mentales des femmes et des hommes... et des usagers en général.

## CHAPITRE 4 :

### CONFERENCES INTERNATIONALES SUR L'EAU UNE FORCE DE CONSTITUTION INSTITUANTE

« Les rivières sont des chemins qui marchent  
et qui portent où l'on veut aller. »  
Pascal

Les conférences internationales et des lois sont des chemins qui mènent le discours de l'eau vers la visibilité médiatique et le changement sociétal où les acteurs de l'Espace public souhaitent aller. Elles constituent des grandes lignes, des directions et des références essentielles à toutes actions prises par les acteurs présents dans la sphère publique de l'eau. Sur la scène internationale publique, dans le domaine du droit international et des questions géopolitiques qui concernent l'ensemble de la Planète, il est évident que les actions et textes fondateurs émis par la communauté internationale jouent un rôle essentiel sur les actions nationales, régionales et locales. Dans la mesure où l'eau est un bien partagé par tous et surtout, un bien sous l'influence internationale et locale, les textes des conférences et de lois délimitent, régissent et guident les activités et enjeux liés à l'or bleu. **Elles ont une force qui institue et surtout, légitime les actions à prendre / prises.**

Sur le terrain du discours Femme, Eau et Développement Durable, les conférences et lois internationales participent majoritairement à la construction progressive repérée au cours du Chapitre 1. Elles sont des éléments clés de cette émergence progressive des trois termes vers un discours à part entière. Elles sont également capitales pour promouvoir le changement supposé par le discours Femme, Eau et Développement Durable et notamment le recentrage de la gestion autour de la femme à travers la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). La GIRE propose une gestion participative et partagée des ressources à la faveur d'un Développement Durable et d'une égalité de prise de décisions des acteurs du secteur de l'eau. **C'est dans ce contexte de la GIRE que se place le discours Femme, Eau et Développement Durable. Il est un thème du discours de l'eau supposant un resserrement thématique clé à notre étude.** Dans ce texte, les conférences internationales et les lois participent au discours en tant qu'elles l'instituent, le légitiment et le promeuvent ; elles ont **une force instituante du discours.**

Pour évoluer vers ce resserrement thématique, nous présenterons tout d'abord l'historique du discours sur l'eau à travers les conférences internationales et les lois votées en France et au Maroc. A partir de cette étude, nous porterons notre attention sur la force de ces discours à travers une analyse de discours axée sur trois outils des SIC : la force thématique, la force discursive et la force communicationnelle des discours en circulation dans l'Espace public.

Nous avons réalisé cette étude se base sur une analyse quantitative et qualitative de 23 textes de conférences\* ou déclarations internationales telles que les Objectifs du Nouveau Millénaire. Nous

---

\* Exclu la Déclaration de la Conférence de Mar del Plata que nous n'avons pas réussi à obtenir.

avons utilisé le logiciel *Tropes* pour l'analyse quantitative et nous avons réalisé une analyse discursive de ces textes pour l'analyse qualitative. Ces deux analyses nous ont permis d'obtenir des graphiques pertinents et de nourrir la réflexion sur la construction du discours dans l'Espace public.

Nous avons inclus deux chapitres de l'Agenda 21 édité suite à la Conférence de Rio liés à notre sujet. Il s'agit du Chapitre 18 sur « Protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau » et du Chapitre 24 sur « Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable ». Cette démarche a été complétée par l'analyse quantitative de 16 textes de lois et discours français et marocain. L'intention a été d'englober le contexte législatif des deux pays étudiés dans la mesure où le cadre législatif joue un rôle clé en matière de gestion de l'eau. Dans cette perspective, les discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI ont une influence directe sur les actions menées par les acteurs en matière de gestion de l'eau et développement d'accès à l'eau. Les discours comme celui d'Agadir ou encore, le discours lançant l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) agissent directement sur les choix des organisations comme LYDEC et l'ONEP. (Pour l'ensemble des résultats par lexique et conférences, cf. Annexe 7. Conférence Internationale, Résultats d'analyse quantitative, p. 39)

## **1. HISTORIQUE D'UN DISCOURS**

L'intérêt est de décrire les éléments visibles et invisibles dans les textes des conférences et lois. Nous nous intéresserons aux grandes conférences s'étalant de la période de 1972 date de la première conférence sur l'environnement à Stockholm au Forum Mondial de l'Eau à 2009 avec le Forum Mondial de l'Eau à Istanbul. En parallèle, nous utiliserons l'analyse de textes français et marocains émis par les Etats. Ces lois françaises régissent le secteur de l'eau en France et les textes marocains mélangeant lois et quatre discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. A partir de ces deux analyses, nous souhaitons retracer les grandes conférences sur l'eau, le Développement Durable et la Femme qui ont constitué un univers discursif de référence à notre objet d'étude. Nous présenterons tout d'abord les résultats de l'analyse quantitative des textes des conférences qui nous permettent d'établir l'évolution et le rôle des discours dans la construction du discours sur l'Eau, le Développement Durable et la Femme.

### **1.1. Des textes porteurs de visibilité politique progressant vers l'environnement**

En matière de résultats, ces conférences sont marquées par la prédominance du lexique Politique soulignant le rôle joué par ces textes qui ont un rôle instituant qui définit et attribue les fonctions de chacun des acteurs. Le lexique du politique domine représentant 39% du contenu. Cela révèle que les Conférences agissent au niveau de la sphère visible et sont placées au cœur de l'activité politique institutive et légitimante des discours. La présence du lexique « Environnement » à hauteur de 22% montre le rôle de mise en visibilité de ce thème opéré par les Conférences.

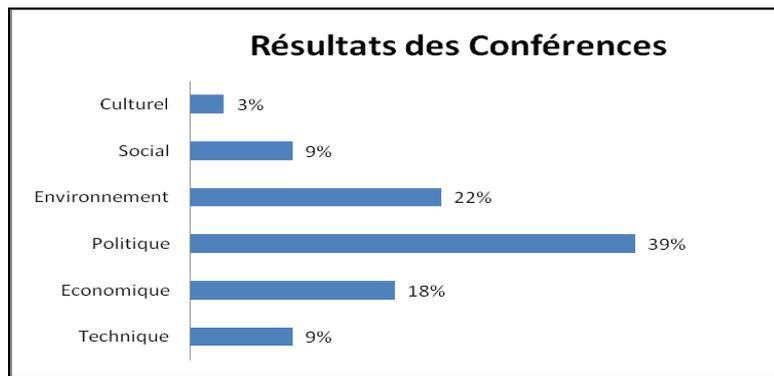


Figure 11 : Nos résultats de l'analyse lexicale des Conférences

Notre comparaison de chacun des lexiques de l'ensemble des conférences sélectionnées montre une évolution quasi similaire au fil des textes et des années, ce qui souligne une cohérence globale dans l'évolution des lexiques : les conférences sont construites sur un vocabulaire et un discours similaires qui ne changent pas globalement. Elles discutent et instituent un discours axé sur le politique et l'environnement. Cela conclut sur le **dispositif textuel** des déclarations de chacune des conférences et **l'absence d'une évolution discursive**. Nos résultats sont résumés dans la figure 12.

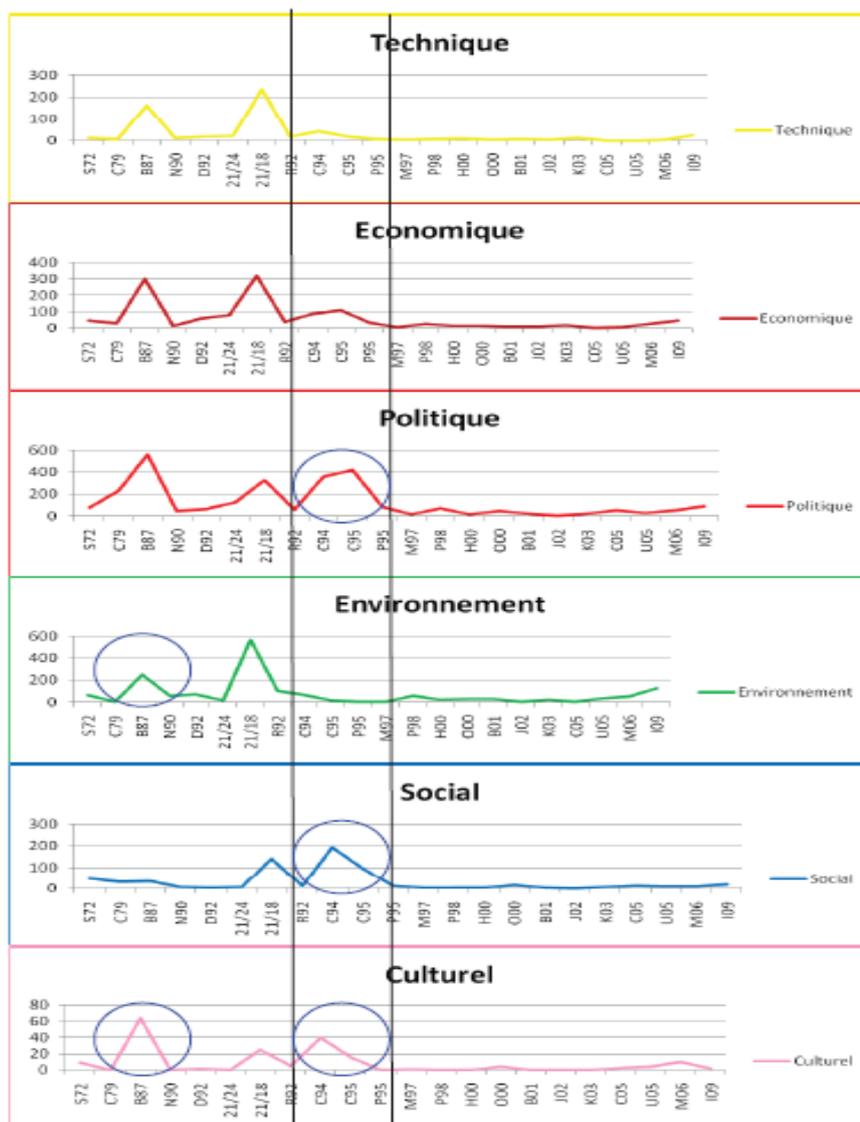


Figure 12 : Une évolution globale homogène où surgissent deux irrégularités

Cette continuité présente néanmoins deux irrégularités notables qui méritent d'être relevées et explicitées. Elles apparaissent clairement sur la Figure 12 récapitulative. En 1987, le lexique est marqué par une prédominance de la politique et du culturel... Il s'agit du *Rapport Brundtland* qui définit un nouveau contrat d'organisation politique et sociale axée sur le respect de l'environnement. La culture est proportionnellement plus présente dans l'intention du Rapport de respecter les identités et les particularités de chaque pays. Nous reviendrons sur cet aspect au cours de l'analyse de ce texte.

La seconde irrégularité est placée entre 1994 et 1995 où trois conférences valorisent le culturel, le social et le politique jouant un rôle de mise en visibilité du discours par rapport au mouvement global des conférences sélectionnées. Il s'agit des Conférences du Caire, Copenhague et Pékin qui traitent toutes les trois de questions sociales. Il est donc logique de trouver une irrégularité dans un ensemble dominé par des conférences sur l'eau, l'environnement et le Développement Durable.

Regarder cette progression (cf. Annexe 7. Conférences Internationales, a) Résultats d'analyse quantitative, p. 39), fait apparaître des mouvements discursifs séparés qui signalent l'existence de périodes discursives particulièrement révélatrices de l'évolution du rôle et du contenu des discours des conférences sur l'eau et le Développement Durable.

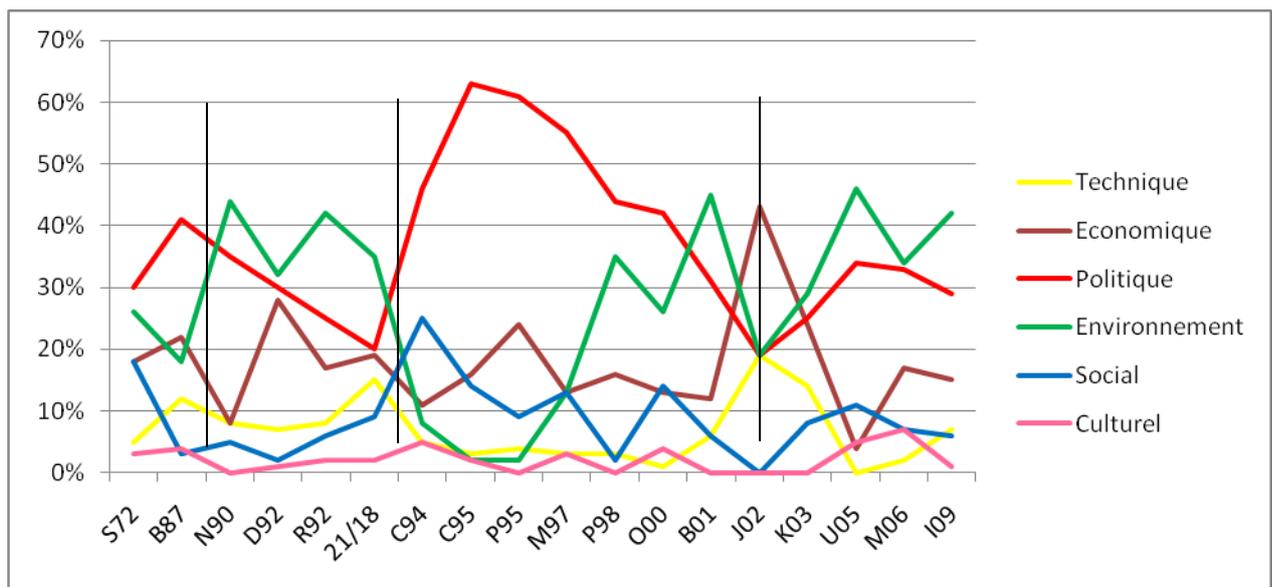


Figure 13 : L'évolution des lexiques, quatre périodes discursives

Les résultats de l'analyse montrent une première période avant 1990 marquée par le poids du lexique politique. La seconde période des années 90 à 1994 est dominée par la problématique de l'environnement. De 1994 à 2001 s'ouvre une période politique très marquée. La dernière période de 2002 à 2009 ouvre à nouveau sur la prédominance de l'environnement avec un moment clé en 2002 où domine le lexique de l'économie, ce qui est particulièrement révélateur puisqu'il s'agit de la Conférence de Johannesburg sur le Développement Durable.

Cette tendance s'observe simultanément en comparant les deux lexiques dominants de l'environnement et de la politique (cf. Annexe 7. Conférence Internationale, Résultats d'analyse

quantitative, p. 39) dessinant ces quatre périodes discursives que nous avons classifiées selon la figure suivante.

**Nous pouvons résumer les étapes du discours en fonction de ces premiers résultats selon la Figure 14 marquant les dates et les glissements du discours.**

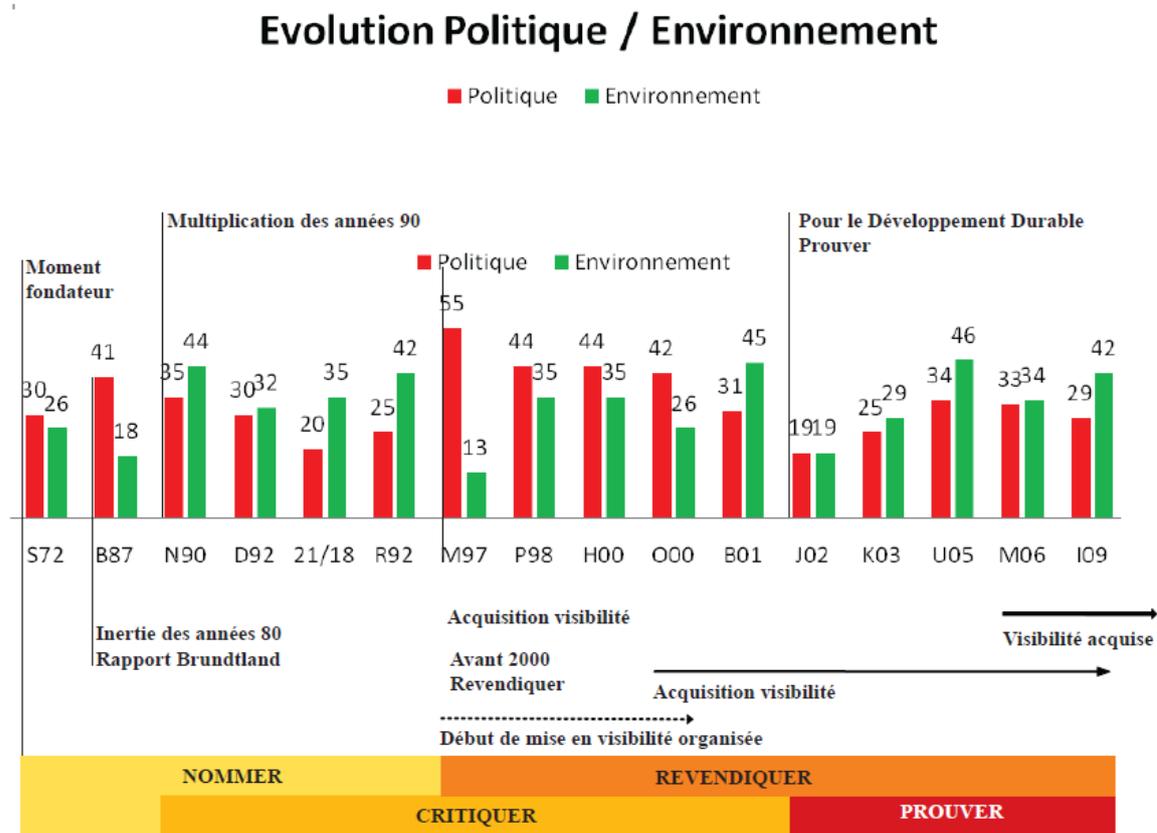


Figure 14 : Notre interprétation des périodes discursives et leur rôle dans la sphère publique

A partir de ces résultats, nous avons établi quatre moments des conférences internationales que nous souhaitons désormais détailler.

## 1.2. Les moments fondateurs des années 70 à 80

La gestion de l'eau a toujours été une question politique de premier plan, et maintes fois l'objet de convoitise, de guerres et d'accords de paix entre les peuples. La question de la gestion intégrée de la ressource émerge au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec une première conférence sur ce thème dès 1926 à Valence en Espagne. A partir de cette date, les conférences nationales ou interrégionales se multiplient et en particulier dans les années 40 et 60. La conférence des Nations Unies de Mar del Plata de 1977 entérine ce principe de gestion intégrée au niveau de la sphère internationale. La conférence de Mar del Plata s'inscrit dans le mouvement général des « méga-conférences » (BISWAS, 2004) organisées par l'ONU autour d'enjeux majeurs initiées et dont le premier exemple est Stockholm en 1972. Jusqu'à la fin des années 80, ces grandes conférences influencent la sphère internationale marquée par un ralentissement des rencontres internationales correspondant à un moment de définition et d'ajustement des enjeux sur la scène publique.

### a) Les années 70, temps des méga-conférences

De 1972 à 1977, plusieurs conférences se succèdent, elles portent sur l'environnement (Stockholm, 1972), la population (Bucarest, 1974), l'alimentation (Rome, 1974), les Femmes (Mexico, 1975) l'habitation (Vancouver, 1976) ou encore la désertification (Nairobi, 1976). Celle de Mar del Plata de 1977 s'intéresse à la problématique de l'eau. Période fondatrice, les années 70 initient les réflexions sur la scène internationale sur les grands enjeux de nos sociétés contemporaines. Les considérations environnementales font suite au choc pétrolier, aux mouvements de mai 68 et encore, au Rapport du Club de Rome signalant une convergence réflexive sur la question de la croissance et du développement. Cette phase des années 70 correspond au **moment fondateur** d'un discours international sur la problématique de l'eau, de la femme et la question du modèle de développement.

- **La Conférence de Stockholm** pose comme pour objectif de « préserver et améliorer l'environnement ». L'analyse du texte de Stockholm montre une prédominance du thème politique avec 79 citations et du lexique « environnement » porté par la citation du thème 67 fois avec une redondance des termes sur les impacts, la responsabilité, le développement ou la préservation. La comparaison avec l'ensemble des conférences indique une importance proportionnellement plus importante de la sphère de l'environnement dans le discours de Stockholm.

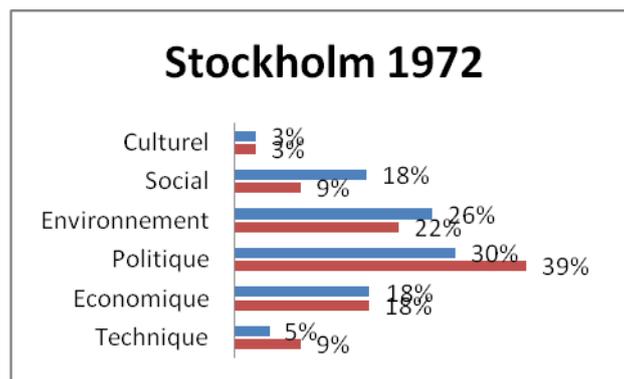


Figure 15 : Lexique de Stockholm : *supériorité de l'Environnement et du Social*

L'appel à la conscience des acteurs présents au cours de cette conférence est très marqué dans un contexte où les menaces sur les ressources naturelles sont de plus en plus prises au sérieux. Le style argumentatif et l'utilisation du « nous », « on » ou de « l'homme » révèlent que le rôle de cette réunion internationale est de dicter les actions nationales, régionales et locales. Le texte de Stockholm traite non seulement de l'environnement, mais aussi des questions de la politique, du droit, du développement et enfin, de la sphère économique. Ce texte se place au cœur de la visibilité où la question du modèle de développement est centrale. Les représentants s'interrogent à un moment charnière pour le futur des sociétés :

« Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier » - « On devra encourager dans tous les pays, notamment dans les pays en voie de développement, la recherche scientifique et l'innovation, dans le contexte des problèmes d'environnement, nationaux et multinationaux. »

Ces deux phrases sont respectivement répétées cinq fois et trois fois dans la déclaration officielle de la conférence notant l'importance de l'argumentation et de la voix collective. Ce texte questionne directement le modèle de développement et les impacts sur l'environnement en proposant et initiant

une juridiction pour l'environnement. Il convoque les impacts du non développement comme une cause essentielle de l'absence de préservation de l'environnement : « dans les pays en voie de développement, la plupart des problèmes de l'environnement sont causés par le sous-développement ». Sur ce thème, le texte déploie les concepts d'amélioration, développement, responsabilité ou encore, de croissance. Il place l'homme et les nations (le mot « nation » est utilisé 34 fois) au centre de ce développement.

« L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. »

**Stockholm est un moment initiateur** de la protection de **l'environnement** et du questionnement sur le modèle **de développement** de nos sociétés où **tous les êtres humains et les Nations sont responsables**. Sur le thème particulier de l'eau, le texte est prolongé par celui de Mar del Plata.

- **La Conférence de Mar del Plata** lance une évaluation systématique des ressources en eau de la planète. Suite aux niveaux de pollution menaçant la ressource, elle initie une dynamique de mobilisation autour de l'eau concrétisée par la DIEPA. L'objectif de cette décennie est d'assurer avant 1990, l'accès à une eau potable pour chacun en quantité et qualité suffisantes ainsi que des structures de base.

Elle pose un principe retrouvé dans l'ensemble des conférences depuis 30 ans : l'accès à l'eau pour tous passe par une gestion intégrée et locale. Elle suppose une redéfinition de la gouvernance de l'eau qui doit intégrer **tous** les acteurs concernés. La conférence de Mar del Plata a eu de nombreux impacts. Elle veut être

« un espoir pour entamer une nouvelle ère du développement du thème de l'eau qui engendrerait une nouvelle dynamique à la fois dédiée à l'amélioration du statut des êtres humains et consciente de l'importance et l'urgence des problèmes liés à l'eau »<sup>222</sup>.

Le texte de la Conférence aborde quatre grands thèmes voulant instaurer, dans la continuité de l'atmosphère internationale créée par Stockholm, un nouvel ordre économique :

1. Garantir à la communauté mondiale l'accès suffisant à une eau saine.
2. Aider les pays dits en voie de développement à atteindre l'autosuffisance alimentaire.
3. Prévenir la pollution et développer des indicateurs efficaces.
4. Promouvoir le partage de l'eau à travers le développement d'un code de conduite.

A travers ces principes, l'aspect de la gestion des données sur l'eau a été reconnu comme essentiel notamment pour les pays à faibles revenus.

« Afin d'améliorer la gestion des ressources en eau, une meilleure connaissance de leur quantité et qualité est nécessaire. Il est important de promouvoir une gestion régulière et systématique des données hydrométéorologiques, hydrologiques et hydrogéologiques. Les pays doivent revoir, renforcer et se coordonner pour la collecte des données basiques sur la gestion de l'eau. »<sup>223</sup>

---

<sup>222</sup> MAGEED Y.A. « The United Nations Water Conference: The Scramble for Resolutions and the Implementation Gap » in *Mazingira*, Vol.6, N° I, p. 4-13.

<sup>223</sup> Traduit de : « To improve the management of water resources, greater knowledge about their quantity and quality is needed. Regular and systematic collection of hydrometeorological, hydrological and hydrogeological data needs to be promoted; thus, countries should review, strengthen, and co-ordinate arrangements for the collection of basic data »

Les aspects de partage de l'eau ont suscité nombre de débats lançant l'application des concepts de gestion intégrée des bassins, insistant sur un code de conduite flexible et l'importance de la négociation pour la garantie des droits de chacun. Le dernier thème essentiel à mentionner est celui de la gestion de la demande basée selon sur le principe de l'efficience. La conférence de Mar del Plata a influencé nombre de conférences organisées dans les pays dits en voie de développement sur la gestion de l'eau comme la Conférence sur la désertification en 1977 à Nairobi, la Conférence sur les réformes agraires et le développement rural à Rome en 1979 ou encore, la Conférence sur les nouvelles sources et énergies renouvelables pour la production d'énergie à Nairobi en 1981.

La Conférence de Mar del Plata est ainsi un moment clé qui **initie et fonde** nombre de principes fondamentaux pour la gestion des ressources en eau axés autour de principes de **gestion partagée de l'eau**. Elle est un **moteur clé** et **une référence pour la communauté internationale de l'eau**. A l'origine de nombre de conférences et de la DIEPA, l'eau est pourtant absente de l'agenda international pendant 15 années marquées par une **absence de progression sur les concepts et questions liées à la gestion de l'eau**. Cette inertie révèle les obstacles liés tels que le financement du plan d'action et l'absence de suivi de la concrétisation des recommandations. Dans ces deux textes, la question de la gestion par la population et les femmes est absente, seule la gestion au niveau général et collectif est évoquée.

- **Au niveau législatif**, c'est en 1964 que la France se dote d'une première loi organisant l'administration du secteur de l'eau hexagonal. A partir de 1964, le secteur de l'eau français s'organise en quatre bassins hydrographiques, une clarification qui jette **les bases d'une gestion décentralisée**. Cette première loi a l'avantage de régir les compétences et prérogatives de chacun. Au Maroc, seule la création de l'ONEP par un Dahir en 1972 signale une volonté étatique de préserver la ressource et d'anticiper les sécheresses avec une politique caractérisée par une campagne de construction de barrages dans les années 70. Le pays repose jusqu'à présent sur une loi de 1914 qui institue l'eau comme relevant du domaine public. Cette loi est complétée par différents textes adaptés aux besoins du moment sans volonté de gestion ou d'organisation du secteur de l'eau (plusieurs de ces textes sont abrogés par le Dahir de 1995).

« Les règles qui régissent le domaine public hydraulique sont de diverses origines. Toutefois, au Maroc, le premier texte se rapportant à l'eau date de 1914. Il s'agit du dahir du 7 chaabane 1332 (1<sup>er</sup> juillet 1914) sur le domaine public qui, complété par les dahirs de 1919 et 1925, intègre toutes les eaux, quelle que soit leur forme, au domaine public hydraulique. Depuis cette date, les ressources en eau ne peuvent faire l'objet d'une appropriation privative, à l'exception des eaux sur lesquelles des droits ont été légalement acquis. D'autres textes ont été élaborés par la suite, afin de faire face aux nouveaux besoins qui se sont fait sentir. »<sup>224</sup>

Ce que nous apprennent ces textes est l'importance du lexique « Politique » et du droit à signaler un intérêt et une volonté d'instituer la gestion de cette ressource vitale dans un contexte international plus actif sur le sujet.

**Pour conclure, ces moments sont fondateurs** en tant qu'ils définissent les enjeux de l'eau : il s'agit de gérer la ressource. Le discours est visible sur le champ de **l'environnement et du politique** où apparaît la nécessité de s'organiser, de partager la ressource, de prévenir les pollutions

---

<sup>224</sup> Dahir n°1-95-154 du 16 août 1995 portant promulgation de la loi 10-95 sur l'eau du 20 septembre 1995.

et de renouveler les prérogatives de chacun en matière de gestion de l'eau. Ils jettent les bases d'un mouvement en ciblant le changement à viser. Dans cette perspective, ils jouent un rôle pour **nommer** les enjeux du débat.

### **b) Une inertie... apparente ?**

Après Mar del Plata, le thème de l'eau devient absent malgré la décennie de l'eau potable et de l'assainissement. De 1977 à 1990, la disparition des conférences portant sur le thème de l'eau est frappante, l'eau semble oubliée de l'arène publique. A l'eau, l'agenda international et médiatique préfèrent la problématique du changement climatique, de la biodiversité ou de la déforestation. Ce phénomène marque encore l'agenda médiatique aujourd'hui qui traite encore l'eau de façon cyclique et non engagée.

- **La DIEPA est organisée par l'UNESCO de 1981 à 1990.** Considérée comme un échec, elle a permis

« d'apprendre bien des choses. Il y a eu une prise de conscience plus profonde de l'importance. Peut-être, avons-nous pris conscience du fait qu'atteindre le but fixé en début de décennie demanderait bien plus de temps et d'argent que prévu »<sup>225</sup>.

La fin de la DIEPA est marquée par la consultation mondiale sur l'approvisionnement en et assainissement pour les années 90 à New Delhi. Cette conférence ne change pas la sphère publique et ne fait que réaffirmer le concept de 1926, c'est-à-dire l'importance d'une gestion intégrée de l'eau. La même inertie est remarquée sur le thème de la femme avec peu de conférences internationales. Il faut noter que la DIEPA voit la naissance du pS-Eau, le Programme Solidarité Eau en 1985, association et réseau international étudié dans ce travail de thèse.

« Sous l'impulsion du Conseil européen des ministres de l'environnement, un programme spécifique sur l'eau est mis en place. Il s'agit de mobiliser des collectivités territoriales, des professionnels de l'eau, des organisations non gouvernementales (ONG) autour de projets spécifiques concrets. Ces projets accordent une large place à la concertation, à la responsabilisation des populations locales ainsi que au rôle social de la femme pour la réussite de ces opérations. »<sup>226</sup>

- Dans ce contexte de stagnation, un texte majeur apparaît à relancer la question du modèle de développement peu discuté depuis Stockholm, **le Rapport Brundtland publié suite à la Commission Brundtland en 1987**. Le célèbre Rapport est un texte incontournable pour la protection de l'environnement et le développement. Marqué par les préoccupations de développement, de planification du changement et de responsabilité pour l'intérêt commun, le *Rapport Brundtland* est rédigé dans un style dynamique à finalité de guide. La définition du Développement Durable illustre la volonté du Rapport d'être ni normatif, ni obligatoire.

« Nous n'avons pas de cadre strict à imposer, nous nous contentons d'indiquer une voie. » (Rapport Brundtland)

Comme souligné dans la présentation des résultats, cette perspective est illustrée par l'importance du terme culturel dans le Rapport Brundtland comparativement aux autres conférences et en proportion

---

<sup>225</sup> CHOQUILL C., FRANCEYS R. & COTTON A. Planning for water and sanitation. A report to the Overseas Development Administration, 1993.

<sup>226</sup> ALBERT O. « Le rôle des conférences internationales », Centre de documentation Tiers Monde, Septembre 2002, site Internet (Janvier 2008) [http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id\\_article=2967](http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=2967)

relative. La visée est d'éviter un texte trop strict qui pourrait empêcher des engagements et des actions, le *Rapport Brundtland* s'établit comme un texte de référence que les pays peuvent adapter selon leur contexte. Cet aspect est souligné par l'importance du vocabulaire lié à la Nation (178 citations). Ce texte est surtout dominé par le thème de la politique avec des termes sur l'administration, le droit, l'organisation, la décision et la responsabilité.

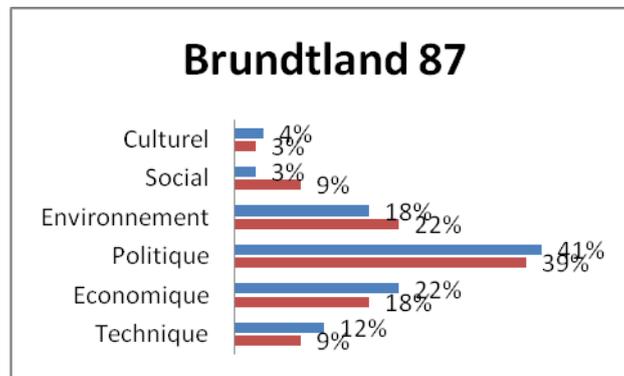


Figure 16 : Lexique de Brundtland : supériorité du politique

Il est intéressant de relever l'importance relative aux autres textes du lexique « Economique ». Il souligne le caractère du Développement Durable qui souhaite développer un modèle intégré d'un développement économique renouvelé. Il rappelle que le Développement Durable critique le modèle de développement économique actuel. Cet aspect est retrouvé dans le texte de Johannesburg sur le Développement Durable. Dans cette perspective de renouvellement, la conjugaison des vocabulaires du politique et de l'environnement se manifeste par l'insistance sur la question du droit de l'environnement.

« La Conférence en 1972 des Nations Unies sur l'environnement humain a réuni les pays industrialisés et ceux en voie de développement dans le but de définir les « droits » de la famille humaine à disposer d'un environnement enrichissant et de qualité. Il en est résulté une série de rencontres portant sur le droit des gens à une saine alimentation, à des logements salubres, à de l'eau potable, à la possibilité pour les parents de choisir le nombre de leurs enfants. »<sup>227</sup>

Le *Rapport Brundtland* participe à nommer un nouveau modèle de développement basé sur la critique du modèle actuel et sur la nécessité de voter un nouveau droit de l'environnement, une autre manière de nommer un phénomène pour l'instant ignoré par la sphère publique. Le Rapport Brundtland est en ce sens, un texte fondateur de l'acte de « nommer ».

Dans ce cadre, si le *Rapport Brundtland* fait peu état de la problématique de l'eau, le rapport a pour vocation d'intégrer l'eau au mouvement global pour le Développement Durable et à lister l'ensemble des problèmes à gérer. Dans cette perspective, il s'agit d'améliorer **la gestion de l'eau**.

Le thème de l'eau tend à apparaître parmi d'autres thèmes comme un sous-chapitre du récit sur l'environnement. Il est abordé sous les thèmes classiques d'une pollution causée par les hommes, les maladies hydriques, la législation et la gestion de la ressource, révélant une inertie sur la thématique

<sup>227</sup> ALBERT O. « Le rôle des conférences internationales », Centre de documentation Tiers Monde, Septembre 2002, site Internet (Janvier 2008) [http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id\\_article=2967](http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=2967)

de l'eau. Le thème est abordé de façon diffuse, intégré à un cadre global qui traite des problèmes d'ensemble liés à l'environnement. L'eau est considérée comme une « ressource », un élément de la nature qui souffre du modèle de développement actuel et qui doit être protégée. Le texte superpose des thèmes profonds tels que la gestion de la ressource, des impacts sur les populations et des liens avec elles... Une sous section lui est consacrée: « 3.2. Améliorer la gestion de l'eau ». Elle cible la rareté de l'eau, la pollution, l'efficacité du système de l'eau, les conséquences d'une mauvaise gestion en eau, l'exploitation intensive des ressources en eaux, les dispositions réglementaires en vigueur, les utilisateurs comme les agricultures...

La multiplicité des exemples donnés et des problématiques abordées pointe les défis dans un argumentaire envisagé comme nouveau modèle de société à travers le concept de Développement Durable. L'eau est assimilée à un discours plus global qui apparaît comme un bien économique au dépend d'un bien public. Sur l'aspect de la pollution de l'eau, une mention des effets de la pollution sur le cycle global des ressources propose une lecture économique de la ressource eau intéressante en traitant l'eau de « bien soi-disant gratuit ».

« Les biens soi-disant gratuits tels l'air et l'eau sont eux aussi des ressources. Les matières premières et l'énergie utilisées dans la production ne sont que partiellement transformées en produits utiles. L'autre partie est faite de déchets. Le développement durable exige donc que les effets nuisibles – sur l'air, l'eau et les autres éléments – soient réduits au minimum, de façon à préserver l'intégrité globale du système. »

Cette notion est proposée à la fin de la première partie définissant la notion de Développement Durable qui insiste sur la notion de cycle continu et de ré-exploitation des ressources. Le choix du mot « soi-disant » est particulièrement révélateur de la position du texte Brundtland. Sous entendre que l'eau est « soi-disant » gratuite suppose en réalité, qu'elle a un coût. Au même titre que l'air, l'eau serait un bien naturel dont la gestion et les pollutions génèreraient un coût d'où ce terme « soi-disant ». Cette perspective contrarie la définition de l'eau comme un bien public et gratuit pour en faire un service lié à la gestion d'une ressource naturelle.

La gestion de l'eau doit ici **faire l'objet d'un renouveau** qui est nommé à travers l'intitulé « Améliorer la gestion ». Cet élément est clé dans l'acte de nommer le changement vers l'affirmation de l'approche participative et la promotion de la GIRE, actions participant à la construction du discours Femme, eau et Développement Durable. Dans cette perspective, si la question de la gestion de l'eau par les acteurs locaux n'est posée qu'au niveau de la réglementation, l'interrogation sur le modèle de Développement Durable lance une réflexion sur la répartition des responsabilités. Abordant la perspective de la réforme agraire, le texte mentionne une division des terres inégalitaires et promeut un rôle plus affirmé des femmes. Il soulève notamment la question de l'accès à la propriété foncière qui, mieux administrée, pourrait influencer sur une meilleure gestion des ressources en eau.

« Dans beaucoup de pays, les femmes n'ont pas directement accès à la propriété foncière, celle-ci étant réservée aux hommes. Il serait dans l'intérêt de la sécurité alimentaire que la réforme agraire reconnaisse le rôle joué par les femmes dans la production vivrière. Les femmes, notamment celles qui sont responsables d'une exploitation, devraient pouvoir posséder la terre en toute propriété. »

Cette sollicitation de la présence des femmes établit le lien entre gestion des ressources, réformes

agraires, propriété foncière et femme. Il est essentiel à notre discours dans la mesure où les femmes sont les premières gestionnaires des propriétés au niveau rural et les gestionnaires des ressources naturelles pour le foyer. Le *Rapport Brundtland* initie un **concept clé pour le modèle de développement des sociétés** au niveau de l'eau. Il cible le modèle de gestion des ressources de l'eau posant **les bases essentielles vers le renouveau de la gestion de cette ressource** dans une période marquée par l'inertie politique et l'absence d'engagements sur la question de l'eau. Ce Rapport constitue les prémices, du fait de nommer le changement vers la gestion partagée des ressources et l'affirmation du rôle de la femme. **Il participe à nommer le discours.**

L'inertie et l'échec de la DIEPA signale un moment d'ajustement des enjeux liés à l'eau. Après Stockholm et Mar del Plata, c'est une étape d'acceptation, définition et discussion sur ce que représentent la GIRE et une meilleure gouvernance de l'eau en vue du Développement Durable.

Elle conduit à poser l'expérience blessante, « nommer » les enjeux et à mener la sphère publique vers la phase pour critiquer.

### 1.3. L'accélération des rendez-vous des années 90

La conférence de Dublin marque le début d'une nouvelle ère de conférences internationales. Ce n'est pas tant en termes de contenu que les conférences évoluent, mais plutôt en nombre. Depuis 1992, il existe une conférence internationale sur l'eau quasiment tous les ans sans compter les multiples événements régionaux et locaux.

- Dublin, 1992 : Conférence internationale sur l'eau et l'environnement.
- Rio de Janeiro, 1992 : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.
- Marrakech, 1997 : 1<sup>er</sup> Forum mondial de l'eau.
- Paris, 1998 : Conférence Internationale sur l'Eau et le Développement Durable.
- La Haye, 2000 : 2<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.
- Bonn, 2001 : Conférence internationale sur l'eau douce.
- Johannesburg, 2002 : Sommet mondial sur le développement durable.
- Kyoto, 2003 : 3<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.
- 2003 : Année de l'eau douce.
- 2005-2015 : Décennie internationale d'action l'eau source de vie.
- Mexico, 2006 : 4<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.
- Istanbul, 2009 : 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau.

En marge de ces événements, nombre de conférences régionales ou ministérielles sont organisées sur le thème de l'eau. De même, nombre de rendez-vous s'organisent sur des thèmes sociaux où le rapport au développement et à l'environnement apparaît. Nous avons retenu trois conférences :

- Conférence internationale des Nations Unies sur la population et le développement, Le Caire, 1994.
- 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, Beijing, 1995.
- Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 1995.

En majorité, l'analyse de ces conférences montre une priorité lexicale donnée au registre politique accordant une importance aux questions d'organisation, de répartition des responsabilités et des décisions sur le thème du développement, du modèle de planification, de gestion ou de croissance des pays afin de répondre aux objectifs sociaux fixés par ce type de rendez-vous.

### a) Dublin, Rio et le rôle des femmes

• La Conférence de Dublin est considérée **comme une antichambre de Rio** sur le thème de l'eau et l'environnement ; **elle est surtout un aboutissement discursif des bases jetées par Mar del Plata et Brundtland pour nommer et critiquer le modèle existant et valoriser un nouveau contrat social et de gestion de l'eau.** Essentielle dans la mesure où quatre grands principes sont approuvés, elle aboutit à la création du Conseil Mondial de l'eau. L'étude de son lexique souligne l'importance de l'environnement où les problèmes de pollutions, risques ou de protection des ressources sont abordés.

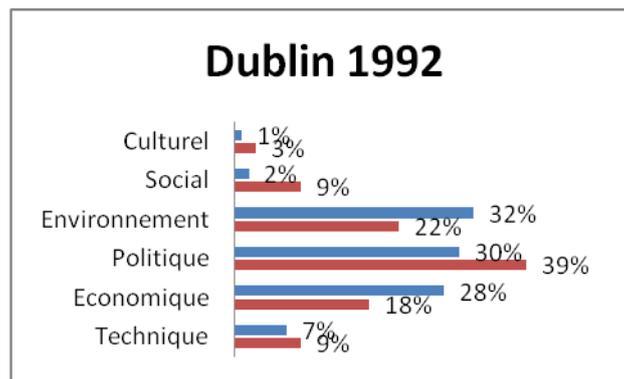


Figure 17 : Lexique de Dublin, Valeur de l'environnement et de l'économique

L'importance du Lexique « économique » souligne à nouveau un rapport aux changements nécessaires pour accomplir les objectifs d'une gestion améliorée de l'eau. Il signale une critique du système actuel dès le début de la Déclaration où les deux lexiques se rejoignent.

« Cet engagement doit s'appuyer sur des investissements importants, sur des campagnes de sensibilisation, sur des changements législatifs et institutionnels et sur un renforcement des capacités. »

Dans cette perspective, la Déclaration de Dublin fournit les éléments discursifs clé pour revoir la gestion de l'eau et évoluer vers le Développement Durable à travers quatre principes. Ces quatre principes posent quatre piliers de répartition des responsabilités pour améliorer la gouvernance de l'eau répondant aux évolutions discursives notées depuis Mar del Plata et la requête formulée par le *Rapport Brundtland* pour une meilleure gestion de l'eau. Ces quatre énoncés posent les éléments suivants :

1. L'eau douce est une ressource fragile et non renouvelable, elle est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement. En tant que telle, la bonne gestion de ces ressources exige une approche globale.
2. La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons.
3. Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.
4. L'eau, utilisée à de multiples fins, a une valeur économique et devrait être reconnue comme bien économique.

Ces principes sont énoncés pour « la mise en valeur et la gestion des ressources en eau dans une perspective radicalement nouvelle ». Suite à l'évolution des usages de l'eau vers le gaspillage et la surconsommation, ce constat appelle à l'action concrète et concertée. Les multiples exemples des conséquences de la mauvaise gestion de l'eau sont éloquentes : misère, santé, élévation du niveau de la mer, gaspillage, pénurie, défi de l'urbanisation, pollution des écosystèmes... Seule une action collective semble pouvoir répondre à ces excès et ces menaces exercés sur la ressource.

« Il faudrait donc privilégier l'élaboration et l'exécution de plans d'aménagement intégrés, agréés par tous les gouvernements concernés et étayés par des accords internationaux. »

« Une démarche fondée sur une participation collective à la gestion des ressources en eau nécessitera un effort de sensibilisation »

Ce parcours du texte confirme la continuité d'un discours ancré dans celui du concept de Développement Durable avec une conclusion qui appuie l'application et la mise en pratique du principe de Brundtland :

« Les participants à la Conférence demandent instamment à tous ceux qui s'occupent de la mise en valeur et de la gestion de nos ressources en eau de faire en sorte que le message de ces enfants dicte leur conduite futur. »

Surtout, le texte de Dublin prolonge les principes énoncés par le *Rapport Brundtland* : **une approche intégrée du cycle de l'eau, une approche participative, le rôle de la femme et la valeur économique de l'eau**. Les deux derniers sont particulièrement importants à noter. La première prolonge et insiste pour la participation de la femme dans le développement local et la gestion de l'or bleu, la seconde précède la reconnaissance officielle de l'eau comme bien économique par l'ECOSOC en 2002. **Le texte identifie et nomme (Principe n°3). Il figure comme une critique de l'existant.**

- **La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement reste une étape clé en matière de protection de l'environnement** à relancer les Etats sur le sujet. Les 27 principes énoncés ont pour objectif d'établir « un pacte mondial » où tous seraient amenés à coopérer et à appliquer une déclaration qui prolonge la Conférence de Stockholm de 1972. La Déclaration ne fait que réaffirmer des principes déjà énoncés au cours de précédents rendez-vous internationaux.

« Aussi dénommée CNUED, la Conférence des Etats et celle des ONG réaffirment le rôle critique de l'eau pour la vie sur terre et l'urgence de tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de l'eau. »<sup>228</sup>

Ce renouveau souligne la volonté de changer et souligne les limites du développement actuel à promouvoir un pacte social renouvelé.

C'est à travers l'Agenda 21 que l'ensemble des réalisations par secteur est détaillé offrant des perspectives et objectifs concrets à cette déclaration qui réveille la communauté internationale. La Déclaration de Rio basée sur des concepts de développement (27 citations), responsabilité et respect des Etats, appartient au lexique du politique (59 citations) avec des termes propres au droit et au politique. La Déclaration de Rio s'inscrit dans la lignée des textes des grandes conférences qui respectent des prérogatives des Etats signataires tout en leur fixant des objectifs à adopter et

---

<sup>228</sup> ALBERT Odile, « Le rôle des conférences internationales », Centre de documentation Tiers Monde, September 2002, website (Janvier 2008) [http://www.alliance21.org/2003/article.php?id\\_article=2967](http://www.alliance21.org/2003/article.php?id_article=2967)

concrétiser. L'Agenda 21 répond à ce titre, à cette démarche en détaillant par chapitre, les actions à mener par secteur.

- **Le Chapitre 18** aborde « La protection des ressources en eau douce et leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau ». Ce chapitre est construit sur le même schéma que les autres chapitres de l'Agenda 21 : description du secteur d'activité, principes d'action et objectifs avec des échéances (1995, 2000 et 2025). Il propose des programmes et exemples d'action, les structures internationales pouvant aider dans la réalisation des objectifs et les moyens de financement. Le lexique sur l'économie est également important représentant 19% du contenu, une part supérieure à la moyenne globale des conférences étudiées.

En termes discursifs, la CNUCED reste un moment relativement décevant pour le secteur de l'eau. L'influence relative de Dublin a limité l'impact des principes définis pour la gouvernance du secteur et son échec relatif a été souligné au cours de la Conférence de Rio et l'Agenda 21. Elle est néanmoins un moment clé entre critique et revendication à travers l'appel à un nouveau pacte mondial. En matière d'eau, ce n'est qu'en 1997 que cette portée de plaidoirie se concrétise.. Ces cinq années 1992-1997, marquée par une diminution des activités sur l'eau et l'environnement, correspondent à une redondance régionale des principes énoncés par Dublin et Rio, à la confirmation de leurs principes au niveau régional et surtout, à la **répétition des messages clés** à différentes échelles. Derrière le bandeau de conférence internationale, **c'est un exercice de dissémination et de communication qui s'impose au fil des textes pour appeler au changement**. Cette diffusion de la critique s'illustre plus particulièrement dans des conférences aux thèmes sociaux notamment sur l'habitat, la population et enfin, les femmes. Elle est également présente dans l'Agenda 21 qui aborde des thèmes sociaux comme la problématique de la femme traitée au Chapitre 24.

#### **b) Des conférences liées à Femme, Eau et Développement Durable**

Les événements liés à l'eau nourrissent le discours sur Femme, Eau et Développement Durable en développant les domaines d'application de ce nouveau modèle de développement. Ces Conférences plaident pour l'intégration des aspects sociaux à travers des moments discursifs qui définissent, ciblent et nourrissent la critique de l'organisation sociale actuelle. Ils ont une double fonction de pointer où les changements doivent avoir lieu et de participer à la construction et l'affirmation du discours Femme, Eau et Développement Durable.

- Aussi, la Conférence du Caire place l'importance du changement dans le lexique de la politique et du droit en particulier.

Principe 2 (Principe 1 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »)

« Les individus ont droit a un niveau de vie suffisant pour eux-mêmes et leurs familles, y compris une alimentation, des vêtements, un logement, un approvisionnement en eau et un système d'assainissement adéquats. »

Cette réunion est ainsi fortement dominée par le lexique Politique au même titre que la Conférence de Copenhague et celle de Pékin.

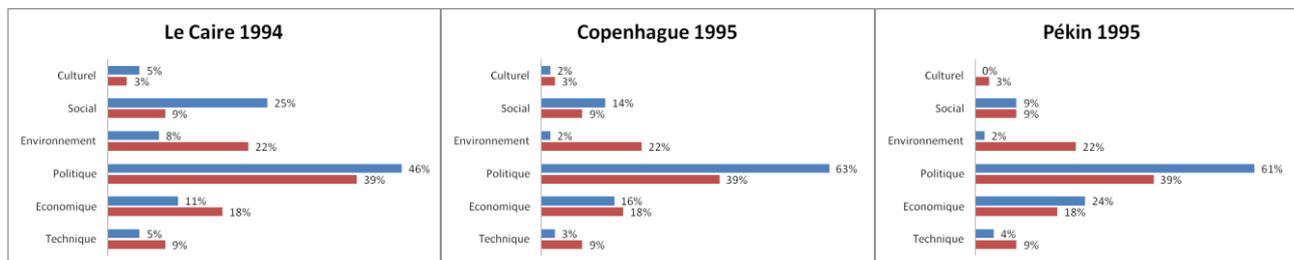


Figure 18 : Le Caire, 46%- Copenhague, 63% - Pékin, 61%... Politique

Dans la lignée du Caire, le rendez-vous de Copenhague pour le Développement Social identifie l'eau comme un moyen de promouvoir le développement et de changer la situation actuelle, la pauvreté en priorité.

« Nous axerons nos efforts et nos politiques sur l'élimination des causes profondes de la pauvreté et la satisfaction des besoins fondamentaux de tous. Il s'agira notamment d'assurer un logement adéquat, l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires ainsi que la participation de tous à la vie sociale et culturelle. »

- C'est surtout la **Conférence de Pékin** qui joue un rôle déterminant dans l'affirmation du discours sur la Femme au niveau international. Cette quatrième Conférence mondiale pour les Femmes établit officiellement l'approche genre et la nécessité que le développement économique bénéficie aux femmes et aux hommes.

Grand rendez-vous pour la femme, Pékin aborde des thématiques variées telles que la croissance économique, l'éducation, le droit international, la paix ou encore, des sujets plus spécifiques comme la violence, les libertés fondamentales, l'analphabétisme. La Conférence souligne que tous ces éléments doivent progresser pour participer aux objectifs de Développement Durable et développement social équitable. Ce discours institue la nécessité de la participation de la femme pour réussir un développement social équitable à travers l'accès aux ressources naturelles.

« Un développement social équitable, qui permette aux pauvres, en particulier aux femmes vivant dans la pauvreté, d'utiliser de manière viable les ressources naturelles, est une assise nécessaire pour le développement durable. »

Le Développement Durable doit passer par la participation des femmes <**principe de répartition des pouvoirs et gouvernance**>, la croissance économique basée sur <l'éducation> et l'égal accès aux ressources naturelles pour un « **développement social équitable** ». **Il sert à promouvoir l'égalité dans sa valeur absolue.**

« Un engagement en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des responsabilités, de l'égalité des chances et de la participation égale des femmes et des hommes à tous les organismes et à tous les processus de prise de décisions nationaux, régionaux et internationaux. »

Le contexte de Développement Durable est **un moyen d'assurer les objectifs et programmes d'action** votés à Pékin. Destinée à faire progresser l'égalité, la Déclaration de Pékin signale à

nouveau, une affirmation du discours sur les femmes et le Développement Durable ». Elle contribue à la critique circulant dans les discours des conférences et nourrit le mouvement global initié.

La Plateforme d'action de Pékin (1995) a mis en exergue les questions environnementales comme secteur d'intérêt critique: « les inégalités entre les deux sexes dans la gestion et la sauvegarde des ressources naturelles et dans la sauvegarde de l'environnement ». Trois objectifs stratégiques ont été approuvés: (1) impliquer activement les femmes dans la prise de décision environnementale à tous les niveaux,,(2) intégrer les aspects et les perspectives genre dans les politiques et les programmes de développement durable et (3) renforcer ou établir des mécanismes d'évaluation de l'impact du développement et des politiques environnementales sur les femmes. »<sup>229</sup>

**Pékin est un texte fort en matière d'égalité, il propose un modèle de Développement Durable garant de l'amélioration de la situation de la femme à travers une révision de la gouvernance et la promotion de programmes favorables au développement social équitable.**

Les années 90 sont marquées par l'accélération du nombre de conférences qui culmine avec le Premier Forum de l'Eau organisé à Marrakech qui représente un aboutissement autant en termes de définition et diffusion du discours qu'en termes d'affirmation. Avec ce premier forum mondial s'affirme le discours pour promouvoir un droit à l'eau pour tous.

#### **1.4. Revendiquer le droit à l'eau, tournant du visible**

Le tournant du visible correspond à la fois à un moment de revendication où le discours pour la gestion partagée s'affirme à travers les textes des conférences et à la fois pour l'effort de mise en visibilité des enjeux liés à l'eau par les acteurs de l'eau eux-mêmes. C'est à travers l'organisation des Forums Mondiaux de l'Eau que cette construction de la visibilité débute. Cette dernière est complétée par des conférences en faveur de l'affirmation du droit à l'eau et d'un développement basé sur la promotion de l'eau au cœur du développement et Développement Durable. Il est intéressant de noter que ces événements sont précédés par des initiatives nationales en faveur du droit à l'environnement et de l'établissement de lois dans le secteur de l'eau.

##### **a) Le poids des lois nationales**

- Issues des objectifs de Rio, deux lois sont votées en 1995 sur l'environnement et l'eau à la fois en France et au Maroc. Ces cadres nationaux sont une première application des principes du *Rapport Brundtland*. Ils conçoivent la loi sur l'eau comme un moyen d'anticiper le droit et le discours émis par la scène internationale. Ces deux lois veulent promouvoir une gestion intégrée des ressources qui ouvrent le spectre du plaidoyer des conférences internationales pour que les gouvernements garantissent ce droit à l'eau qui n'est pas intégré à l'échelle nationale.

Incontournable texte voté en février 1995, **la Loi Barnier** est un moment clé en France dans la protection de l'environnement. Postulant l'application d'un principe de précaution, cette loi serait à qualifier d'englobante voir totalisante par l'ensemble des domaines qu'elle inclut à savoir l'air, l'énergie, les déchets, les risques naturels et évidemment, l'eau. Cette loi souhaite agir pour la

---

<sup>229</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 19.

prévention des risques (Prévention : 29 citations) dans l'intérêt général. Elle modifie l'ensemble des codes précédents comme le code rural, de l'urbanisme, s'instituant texte fondateur en matière de législation environnementale. Sa volonté de tout traiter se retrouve dans la complémentarité des cadres où domine le cadre du visible sans négliger les autres thèmes sociaux et environnementaux.

Dans ce cadre, l'eau est perçue comme un élément intégré à d'autres domaines comme l'air ou les sols. La loi insiste sur le littoral, peu abordé dans les précédentes lois où la protection et sa sauvegarde sont mises en avant, et la gestion des risques notamment naturels comme les crues torrentielles dont la France a été victime au début des années 90 (Nîmes, Pyrénées, Vaison-la-Romaine...). Ce texte propose des dispositions à différents niveaux (commune, sphère civile, secteur privé, etc.) dans une volonté qui vise l'intérêt général. L'environnement est traité comme un patrimoine commun à préserver autour des trois principes énoncés en introduction qui caractérisent la Loi Barnier : le principe de précaution, le principe pollueur-payeur et le principe d'action préventive et de correction.

Au Maroc, **moment fort en matière de gestion de l'eau, la loi de 1995 dresse un portrait très complet du secteur de l'eau** à partir d'un inventaire des ressources nationales. Cette loi, toujours d'actualité, a été complétée en 1999 par des modifications mineures portant sur les amendes et condamnations en cas de non-respect des principes de la loi de 1995. A l'image de la Loi Barnier sur l'environnement, la loi sur l'eau aborde les trois thèmes de la technique, de l'économie et du politique. Cette disposition sur l'eau est caractérisée par l'importance de légiférer les usages, la ressource, la propriété, la gestion et l'implication des acteurs qu'ils soient publics, associatifs ou encore, les usagers. Le lexique du politique est omnipotent (667) avec les termes du droit (296) et l'organisation du secteur (74). Les termes de plan, partage, répartition, gestion abondent. Ce texte cherche à prévenir la pénurie, la surexploitation ou encore les risques naturels. Surtout, cette loi ouvre la voie à la gestion privée en autorisant le recours à un concessionnaire pour administrer la gestion du domaine hydraulique public. Cependant, les contrats de gestion déléguée sont placés sous le contrôle des autorités. C'est à partir de cette loi que le premier contrat de gestion déléguée est signé au Maroc en 1997, il concerne le périmètre de la ville de Casablanca cédé pour une durée de 30 ans à LYDEC.

## **b) Le rôle des Forums Mondiaux de l'Eau**

**Les rendez-vous des Forums Mondiaux de l'Eau** se différencient des conférences thématiques et ministérielles qui s'organisent entre 1992 et 2009. Les conférences internationales se dressent davantage comme des lieux de constat sur les défis liés à l'eau considérant les conséquences de la mauvaise gestion de l'eau et des défis lancés à la gouvernance de l'eau appelant à une réorganisation pourtant difficile et peu ou pas appliquée et effective. Elles mettent en place une recommandation déjà formulée en 1992 par Dublin à la CNUED.

« En outre, pour associer institutions privées, organisations régionales et non gouvernementales et pouvoirs publics à l'effort d'évaluation et de suivi, la Conférence propose à la CNUED la création d'un Forum mondial de l'eau auquel tous ces organismes pourraient participer. » *Déclaration de Dublin, 1992*

Les conférences de Noordwijk, Caire, Paris, Bonn ou encore Johannesburg sont rythmées par des « principes » et des « actions » pour le futur de l'eau. Ils plaident pour **la concertation et l'action**. En parallèle, les forums mondiaux de l'eau se structurent progressivement comme des lieux englobant et des lieux de communication forts.

En 1997 se tient à Marrakech le premier forum mondial de l'eau. S'il réunit des ministres et semble correspondre à un nouveau rendez-vous de gouvernements sur la problématique de l'eau, il s'ouvre à des organisations non-gouvernementales et autres associations liées au monde de l'eau. Il contribue à ce titre, au lancement de la Chaire UNESCO pour « la gestion durable de l'eau au Maroc » en partenariat avec ALMAE. A sa suite, le Forum de La Haye réunit des ministres et plus de 15.000 personnes contribuant à la réalisation de 40 rapports issus à la suite de ce sommet, en parallèle de la réunion de 140 ministres. Le schéma de cette organisation se répète à Kyoto en 2003, Mexico en 2006 et Istanbul en 2009. Ce dernier forum en Turquie a réuni plus de 28 000 participants. Une dynamique crescendo **qui vise à tout réunir, tout englober pour plus de visibilité, de globalité et d'approche intégrée avec tous les acteurs de chaque pays réunis autour d'un même thème, d'un même événement**.

- **Le Premier Forum Mondial de l'Eau à Marrakech** fait entrer le discours dans l'ère de la visibilité à travers ce premier grand rendez-vous international organisé par le Conseil Mondial de l'Eau. A la différence des rendez-vous mondiaux qui lui succèdent, il reste un rendez-vous politique qui contribue à plaider **pour un droit de l'eau pour tous**. Dans la continuité de la Conférence du Caire et celle de Paris pour la cause de la gestion intégrée des ressources en eau, il appelle à La Révolution Bleue réalisant le Pacte Mondial défini par Rio.

« Le Forum appelle les gouvernements, organisations internationales, ONG les peuples du monde à renouveler le partenariat mondial pour appliquer les principes de Mar del Plata, Dublin et le Chapitre 18 de Rio afin d'initier une « Révolution Bleue » et garantir la durabilité des ressources en eau. »<sup>230</sup>

La conférence de Marrakech lance l'ère de la revendication à travers la double perspective du secteur de l'eau d'acquiescer de la visibilité pour porter le discours dans la sphère publique et à travers le plaidoyer d'affirmer un droit à l'eau pour tous.

« En particulier, le Forum recommande des actions pour reconnaître les besoins d'avoir accès à une eau de qualité et à l'assainissement, d'établir un mécanisme de gestion partagée de l'eau, de préserver les écosystèmes, d'encourager des usages efficaces de l'eau, de répondre aux enjeux de l'égalité de genre dans l'utilisation de l'eau et d'encourager le partenariat entre les membres de la société civile et les gouvernements. » *Marrakech, 1997*

Le texte de Marrakech est clé pour le discours Femme, Eau et Développement Durable à travers les concepts de <**gestion partagée de l'eau**> et de <**enjeux de l'égalité de genre**>. Ces deux principes posés dans une déclaration très courte (elle ne fait qu'une page) soulignent le tournant du visible et de la revendication. Elle est le résultat de l'affirmation du genre après

---

<sup>230</sup> Déclaration ministérielle de Marrakech, 1997. Traduit de : "The Forum calls on governments, international organizations, NGOs and the peoples of the World to work together in a renewed partnership to put into practice the Mar del Plata and Dublin Principles and Chapter 18 of the Rio Summit to initiate a "Blue Revolution" to ensure sustainability of the Earth's water resources."

Pékin et l'intégration complète des principes dictés par Dublin et Rio de Janeiro. Dans cette dynamique, le texte de Marrakech initie une phase d'argumentation politique qui consiste à convaincre et diffuser ces principes pour les revendiquer, ce qui est à la base du discours Femme, Eau et Développement Durable. Aussi, il est logique que le lexique politique domine largement la déclaration de Marrakech.

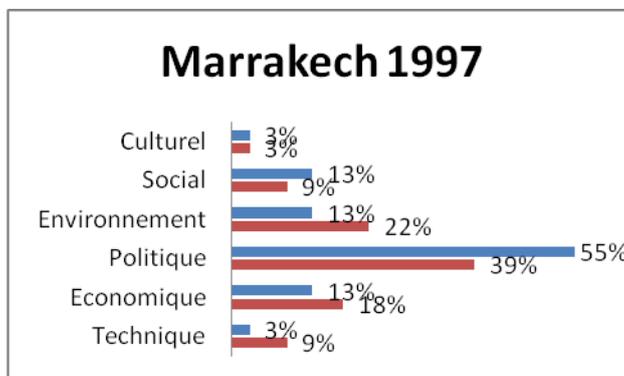


Figure 19 : Répartition du discours de Marrakech, le poids politique

À la suite de Marrakech, les Conférences servent à répéter le discours en faveur d'une gestion partagée de l'eau et du droit à l'eau où le discours Femme, Eau et Développement Durable s'impose comme un lieu discursif intégré et sujet aux revendications.

- Les trois conférences de Paris, La Haye et Bonn sont des moments où la revendication apparaît dans le corps des déclarations à travers un choix de termes révélateurs. Elles sont toutes les trois dominées par le lexique politique, ce qui souligne la visée de ces textes de s'adresser aux institutions et aux gouvernements. Ces trois conférences sont complétées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui sont logiquement des objectifs politiques et qui font entrer dans la rhétorique de la preuve et de l'indicateur.

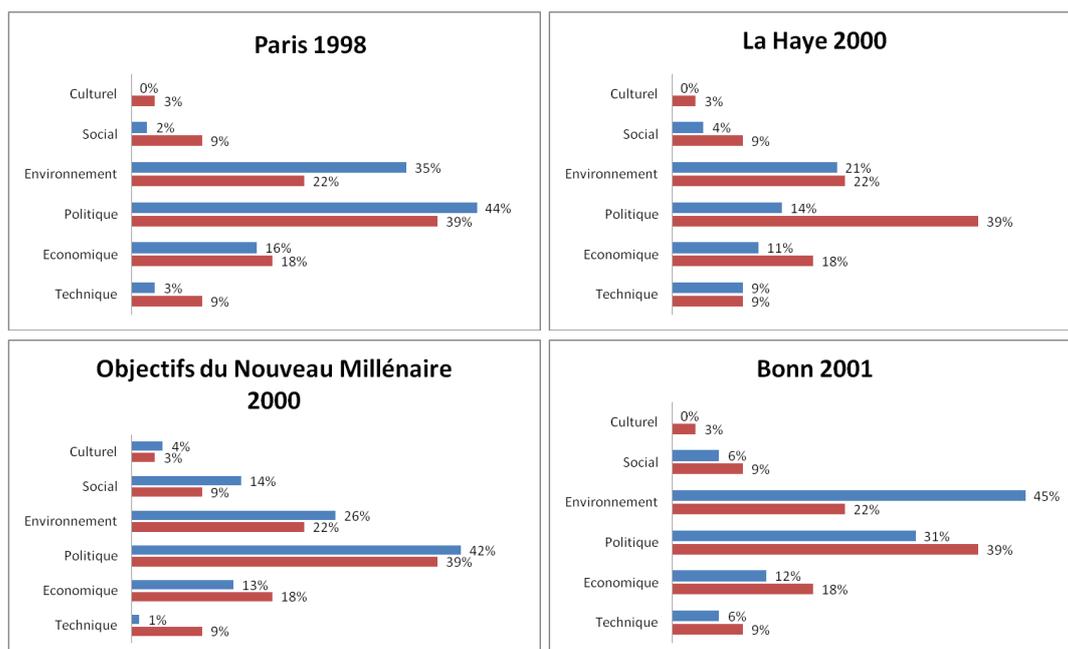


Figure 20 : Figure du plaidoyer, le poids politique

L'action en faveur de la revendication est axée sur la reconnaissance du droit à l'eau comme besoin fondamental et la volonté de changer le système actuel. L'officialisation du droit à l'eau est ainsi perçue comme un moyen d'atteindre le développement et préserver l'environnement dans une logique de Développement Durable.

<**Développement économique et social**> pour Paris

« Les ressources en eau sont primordiales pour la satisfaction des besoins essentiels, la santé, la production d'énergie, la production alimentaire et la préservation des écosystèmes ainsi que pour le développement économique et social. »

<**Le bien-être**> pour La Haye

« Reconnaître que l'accès à l'eau salubre, en quantité suffisante, et l'assainissement, sont des besoins humains élémentaires et sont essentiels pour la santé et le bien-être de tous. »

<**Le cadre de vie**> pour Bonn

« Un approvisionnement suffisant en eau salubre et de bonnes conditions d'hygiène sont des besoins fondamentaux de la personne humaine. Il faut, dans le cadre de la lutte engagée à l'échelle mondiale pour atténuer la pauvreté, assurer à ceux qui en sont privés des conditions de vie correctes et salubres. »

<**Préserver la ressource**> pour Les OMD pour limiter le gaspillage

« Mettre fin à l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, en formulant des stratégies de gestion de l'eau aux niveaux régional, national et local, permettant notamment d'assurer aussi bien un accès équitable qu'un approvisionnement adéquat. »

Ces éléments sont répétés pour arguer, insister et renforcer le discours. À ce titre La Haye vise à accomplir la « Vision mondiale de l'eau » dans une perspective globale et à assurer la « sécurité hydrique de l'eau », ce qui poursuit la démarche de Marrakech et de Rio. Pour persuader, un vocabulaire de l'engagement est employé.

« Résolus à se saisir de la possibilité **de s'attaquer** à ces problèmes en favorisant la mise en place de systèmes locaux et nationaux de gestion durable des ressources en eau. » *Paris, 1998*

« Il faut, dans le cadre de **la lutte engagée** à l'échelle mondiale pour atténuer la pauvreté, assurer à ceux qui en sont privés des conditions de vie correctes et salubres. » *Bonn, 2001*

Dans ce contexte, ces moments proposent une lecture intégrée du développement qui confirme et légitime les principes du Développement Durable. La reconnaissance comprend les aspects de Développement Durable et de gestion intégrée valorisant le discours Femme, Eau et Développement Durable en tant qu'il est fondé

« sur une approche intégrée liant développement et protection de l'environnement naturel, sur la participation de tous les acteurs et parties concernées, sur l'implication des hommes et des femmes et sur la reconnaissance de la valeur économique et sociale de l'eau. » *Paris, 1998*

Dans ce cadre, le rôle des femmes est affirmé et dépasse les simples modalités économiques : l'enjeu est politique et social. Selon le Forum de la Haye, ce changement peut être favorable

« pour émanciper l'individu, en particulier les femmes, par une gestion de l'eau fondée sur la participation. » La Haye, 2000

C'est toute une rhétorique de la participation qui est valorisée et qui complète le droit à l'eau et le Développement Durable. La valeur politique de la participation suppose une modification profonde des sociétés et la répétition de ces principes souligne la difficulté à appliquer cette revendication. Cette participation est pourtant essentielle à obtenir pour atteindre les objectifs visés.

« La gestion des ressources en eau devrait reposer sur une approche participative. Tant les hommes que les femmes devraient être associés sur un pied d'égalité à la gestion de l'utilisation durable des ressources en eau et au partage des bénéfices. Il est nécessaire de renforcer le rôle des femmes dans les domaines

relatifs à l'eau et d'assurer une plus large participation de celles-ci. » Bonn, 2001. « De promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie, et de promouvoir un développement réellement durable. » Objectifs, 2000.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement font figure de transition. La Déclaration du Millénaire votée par l'Assemblée Générale de l'ONU apparaît comme un discours engagé qui souhaite convaincre de la légitimité du changement demandé. En parallèle, la forme la plus connue des OMD résume la visée de cette initiative. C'est une feuille de route qui a été publiée en 2001 pour concrétiser la Déclaration du Millénaire en chiffrant et en instituant des échéances pour mener au changement.

Cette phase de la revendication poursuit et complète la phase de critique. Elle est signalée par la présence du lexique politique et la répétition des principes érigés dès 1992. Elle fait entrer le discours dans une démarche de mise en visibilité qui **signale l'intégration du discours Femme, Eau et Développement Durable dans la sphère internationale**. Le discours apparaît comme un **élément fondateur** pour atteindre les objectifs du Développement Durable.

### 1.5. L'ère de la visibilité dès 2002

À partir de 2001, les conférences entrent dans une logique intégrée pour le Développement Durable et pour l'accomplissement des OMD. Cet élan lancé par l'ONU motive une visibilité internationale, politique et médiatique du discours sur l'eau et sur Femme, Eau et Développement Durable. Le grand texte fondateur dans cette logique est la déclaration du Sommet de Johannesburg en 2002 qui se consacre au Développement Durable. Il suit le récent vote de l'ECOSOC la même année. Il est complété par les trois Forums Mondiaux de l'Eau et les deux Décennies de l'UNESCO qui ont une vraie force communicationnelle et de mise en visibilité qui sera étudiée à la suite de cette présentation (Partie 2, 2.3. Force Communicationnelle). Il sera intéressant de noter leur rhétorique de l'indicateur.

#### a) La force des OMD

**La Déclaration dresse un bilan sur la problématique de l'environnement et s'inscrit dans une visée de Développement Durable.** Le texte marqué par le thème politique insiste sur la conception d'un développement inscrit dans le temps en abordant plus précisément que Rio, la question de l'eau. Johannesburg renouvelle les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pose le principe d'un développement lié à l'eau.

« L'eau, outre d'être le plus fondamental des besoins, est au cœur du Développement Durable et essentielle pour l'élimination de la pauvreté. Elle est étroitement liée à la santé, à l'agriculture, à l'énergie et à la biodiversité. En l'absence de progrès dans ce secteur, il sera difficile, voire impossible, d'atteindre les autres objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. »<sup>231</sup>

---

<sup>231</sup> Déclaration de Johannesburg sur le Développement Durable, 2002.

Johannesburg est particulièrement intéressant par la convergence lexicale unique qu'il présente.

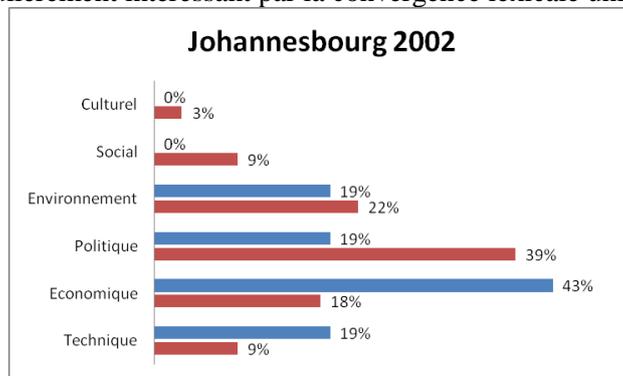


Figure 21 : Convergence lexicale *Technique, Politique et Environnement*

Cette convergence signale l'intégration des concepts du Développement Durable où les trois piliers participent à un développement complet et pour tous. Le discours se différencie surtout au niveau du dispositif des objectifs qu'il déploie. Il propose une série de programmes et listes d'actions qui ouvrent sur un vocabulaire très concret et illustrent la volonté politique de mesurer le progrès et le développement qui a été promu. Prenons par exemple, les actions proposées pour le domaine de l'eau. Il s'agit de

« c) Encourager de meilleures pratiques d'hygiène ; d) Encourager une action éducative et une sensibilisation à l'intention des enfants, qui sont à cet égard des agents de changement des comportements; g) Intégrer les moyens d'assainissement dans la stratégie de gestion des ressources en eau. »

Le texte propose un objectif chiffré ambitieux qui reprend l'Objectif 7 des OMD :

« À cet égard, nous convenons de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer (comme énoncé dans les grandes lignes dans la Déclaration du Millénaire) et la proportion de personnes qui n'ont pas accès à des services d'assainissement de base »

L'autre facteur de concrétisation de ce texte particulièrement riche est la reprise des éléments discursifs énoncés par les conférences précédentes. Dans cette perspective, la Déclaration de Stockholm intègre les arguments et prises de parole pour le droit à l'eau à un moment où ce droit est reconnu officiellement par la sphère internationale (ECOSOC).

Elle resitue l'aspect transversal de l'eau en citant le <facteur de développement : pauvreté> ; l'importance de la technique « énergie », <préservation de l'environnement : biodiversité ; <social et bien être : santé> et enfin, <l'aspect vital : le plus fondamental des besoins>. Il reprend les principes du droit à l'eau où la femme apparaît comme une minorité / bénéficiaire / population vulnérable...

« L'accès à l'eau est un droit fondamental. La plupart des pays en conviennent mais s'accordent moins quant aux moyens d'y parvenir; • Les femmes, les enfants et les populations vulnérables sont ceux qui pâtissent le plus de l'absence de mesures en matière d'eau et d'assainissement – lorsque l'eau et l'assainissement font défaut dans un pays ou dans une région, ce ne sont pas les riches mais les pauvres qui en souffrent. »

... et un acteur de décision essentiel en reprenant le concept de la <participation>.

« Accroître la participation des femmes, à tous les niveaux, à tous les aspects de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire. »

Le discours articule l'aspect d'inégalité du développement et la prise de pouvoir ainsi que le changement nécessaire pour atteindre le Développement Durable, la GIRE et l'égalité. Cette perspective est marquée dès le début du texte de Stockholm à travers une mise en contexte rare. Ce qui est particulièrement révélateur dans le texte de Stockholm est son inscription dans la lignée de Stockholm et Rio que le texte explique. Il présente en effet un récapitulatif des mouvements internationaux en quatre temps :

« Il y a 30 ans, à Stockholm, nous sommes convenus qu'il était urgent de répondre au problème de la détérioration de l'environnement.

Il y a 10 ans, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, nous sommes convenus que la protection de l'environnement et le développement social et économique étaient fondamentaux pour le développement (...)

Entre Rio et Johannesburg, les nations du monde se sont réunies dans le cadre de plusieurs grandes conférences placées sous les auspices des Nations Unies, (...) Ces conférences ont défini une vision d'ensemble pour l'avenir de l'humanité.

Au Sommet de Johannesburg, des populations très diverses ont pu exprimer leurs points de vue de manière constructive, à la recherche de la meilleure route à suivre pour que les principes du développement durable soient respectés et se traduisent par des résultats concrets. »

Cette rétrospective est intéressante dans la mesure où elle situe quatre temps. A Stockholm, le problème est identifié... Il s'agit de **nommer le problème environnemental**, ce processus prend 20 ans, il aboutit avec le *Rapport Brundtland* que la Conférence de Stockholm ne cite pas. En 1992, le modèle de Développement est proposé, il est basé sur **la remise en question** du modèle actuel de développement. Entre 1992 et 2002, les « conférences ont défini une vision d'ensemble », il semble qu'il a été question de s'ajuster pour ce modèle de Développement Durable. Il correspond à une redéfinition par un processus de consultation qui laisse **le temps aux revendications** de chacun. Ce qui signale cette mention est le processus progressif de l'établissement du discours du Développement Durable. Enfin, 2002 est clairement **le moment de l'application et du concret** à travers des résultats concrets.

#### **b) Après les OMD...**

**Les Forums Mondiaux de l'Eau de Kyoto, Mexico et Istanbul** sont marqués par la transversalité des thèmes, la variété de domaines abordés ainsi que l'action qui poussent désormais les Etats à dépasser le registre de l'intention pour agir. Ils se situent clairement dans la lignée des OMD et dès Kyoto apparaissent les Rapports du Forum qui sont des bilans des réunions des Conférences autant qu'un état des lieux sur l'eau. La discursivité de chacun des forums évolue soulignant la progression des enjeux.

- Kyoto souhaite poursuivre pour mettre en pratique et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'ONU publie le report à l'origine de la Décennie de l'UNESCO 2005-2015, *L'eau pour tous, l'eau pour la vie*.

- Mexico réaffirme les principes du GIRE tout en rappelant les objectifs des OMD et de Johannesburg. Le forum est placé sous le thème de l'accès et du droit à l'eau avec une publication sur *L'eau, une responsabilité commune*.
- Istanbul cible les actions pour les OMD et pour la gestion de l'eau. L'ONU propose cette fois-ci une publication sur *L'eau dans un monde en mutation*. Ce rapport pour le développement mondial de l'eau lie directement l'eau aux décisions de tous pour atteindre un Développement Durable.

Ces trois derniers rendez-vous dégagent une volonté de **tout englober pour atteindre l'idéal du développement en faveur de la protection de l'eau**. Ils se heurtent à une permanence des chiffres dramatiques de l'accès à l'eau, des maladies hydriques et des défis futurs à la fois techniques, économiques et sociaux. La question de la politique dirige un discours sur l'eau qui se veut volontariste, prometteur de grands idéaux et de droits. Dans cette globalité discursive, l'eau s'octroie une place de vecteur du Développement Durable pour réussir cette « Révolution Bleue » et le modèle de développement mondial accorde à l'eau, un rôle moteur pour l'égalité et le Développement Durable.

**En conclusion...** Au fil des conférences et d'un foisonnement d'activités, le discours sur l'eau se construit et se répète autour de principes clés : **la gestion intégrée, durable et participative d'une ressource à valeur économique qui touche à tous les aspects de la vie à commencer par la dynamique d'un développement durable, équitable et vecteur de croissance**.

**La discursivité sur l'eau** montre une évolution marquée par les termes **gouvernance, gestion locale, approche participative, valeur économique de l'eau** et surtout, **rôle des femmes dans la gestion de l'eau**.

Ces textes entrent **dans une logique de mise en visibilité qui nomme et définit**. Ils font basculer le discours de l'invisible au visible à **<Nommer>** :

- Gestion intégrée de l'eau / GIRE
- Approche participative / Gouvernance
- Participation de tous / Participation des Femmes.

Ils signalent **l'invisibilité de l'intégration de la donnée « environnement »** à relever les pollutions invisibles sur l'environnement. Ces textes fournissent **des éléments de critique** du modèle de développement actuel et signalent les impacts négatifs tels que la pollution et encore, l'absence d'intégration des acteurs au développement, la nécessité de sensibiliser et éduquer et de **promouvoir un Développement Durable**, nouveau paradigme pour la gestion de l'eau.

De Mar del Plata à Istanbul, la perspective du discours de l'eau continue sur **une visée globale** fondamentalement liée à tous les moments et niveaux de la vie. Cette perspective globalisante enrichit autant qu'elle complexifie un **discours éparpillé, multiple et protéiforme**. Cette bigarrure compliquée est souvent citée pour expliquer pourquoi l'eau est moins présente que d'autres thèmes du Développement Durable. Son caractère multiple rend l'eau difficile, insaisissable et mouvante. Elle s'impose comme un chapitre essentiel au Développement Durable à la force d'une construction

discursive progressive à travers ses **thèmes clés, sa particularité discursive et son potentiel communicationnel** qui s'organise au fil des conférences et rendez-vous internationaux.

## 2. LA FORCE INSTITUANTE DU RESSERREMENT THEMATIQUE

A partir de cette analyse des textes fondateurs et textes législatifs, il convient de revenir sur cette logique de « référence constante » (AIM, 2004). La référence aux conférences précédentes est devenue un automatisme suite à la conférence de Dublin, accusée de ne pas s'être intégrée dans la suite des propositions de Mar del Plata (BISWAS, 2004). Dublin qui préparait Rio de Janeiro explique, pour partie la quasi-absence du thème de l'eau dans le rapport final de Rio, elle est néanmoins présente dans les Agenda 21. Ce travail de citation et méta-citation instaure une esthétique propre au discours de l'eau qui l'assimile au cadre du Développement Durable tout en dessinant un discours visible pour et par lui-même. Cette construction d'un récit, légitimant les actions, devient force de coercition en plus de devenir force de loi.

### 2.1. La force thématique du discours

Le premier volet de cette force du récit est la redondance thématique qui influence les directives et orientations d'une conférence à l'autre, d'un groupe de décideurs à l'autre. La force thématique désigne l'ensemble des thèmes qui vont se retrouver au fil des conférences et textes. Ces derniers vont orienter les actions menées dans une logique de reprise de ce que les acteurs décident au fur et à mesure des rencontres. De fait, cette construction thématique redondante institue clairement ce que chacun doit faire, elle oriente voire pré-formate la vision des enjeux. Aussi, que ce soit dans les conférences ou la loi, la répétition des thèmes s'érige comme une clé de compréhension des problématiques qui peuvent être fortement divergentes avec la réalité à l'échelle locale. En matière d'eau, cette influence est observable. Les thèmes des conférences évoluent en fonction du contexte extérieur et s'enrichissent progressivement en se construisant de l'un à l'autre. Cet effet « grappe » voit s'affirmer les questions environnementales puis sociales à mesure que la notion de Développement Durable est comprise et citée au cours des grandes réunions de la scène internationale. A partir de ce constat, il convient de présenter dans l'ordre d'apparition les thèmes majeurs discutés au cours de ces rencontres internationales s'ouvrant peu à peu à l'enjeu du Développement Durable et de fait, de la gestion participative et du rôle de la femme.

- Le premier thème est **la pollution et les dégradations dues à l'homme**. L'action de l'homme entraîne des dégâts sur la ressource en eau qui ne sont pas nécessairement irréversibles, mais qui menacent la quantité d'eau disponible sur notre planète. Ce thème alimente un discours prônant une certaine rareté de l'eau. Si la rareté de l'eau n'existe pas en tant que telle, elle devient un enjeu majeur dans la mesure où les inégalités de répartition de la ressource, les usages et la pollution contrarient sa disponibilité et augmente le coût de son service. Le second thème lié est naturellement celui de l'accès à l'eau.

- Vrai défi actuel, la question de la **garantie d'un accès à l'eau potable, de bonne qualité et en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins**, est redondant dans les textes

internationaux. Les chiffres sont éloquentes, les conférences et les Journées Mondiales de l'Eau les répètent : 1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2 milliards n'ont pas accès à l'assainissement. Au niveau national, la question de l'accès est clairement problématique au Maroc comme le rappelle le discours de S.M. le Roi à Agadir. En France, la question se pose au niveau de la capacité des ménages à payer une facture d'eau dont le coût ne cesse d'augmenter. Elle pose la question de la gestion de l'eau, troisième thème clé.

- Si **l'enjeu de la gestion de l'eau** est à l'origine des premières rencontres entre différents pays d'une même région et si la conférence de Mar del Plata institue la GIRE comme un principe essentiel, elle suppose une redéfinition des prérogatives et du système de la gouvernance de l'eau. Présent dès le début, ce thème de la gestion intégrée s'impose progressivement comme un concept clé pour réfléchir sur la planification, l'organisation et la répartition des rôles du secteur de l'eau. La GIRE interroge sur :

- le choix de la privatisation de la gestion, production et / ou distribution de l'eau ;
- la valeur économique de l'eau en tant que service marchand ;
- la gestion des bassins et rivières transfrontalières confrontant les pays partageant la ressource ;
- l'intégration des usagers dans les projets supposant une consultation des parties présentes ;
- la responsabilité et les décisions de chacun sur les ressources disponibles ;
- la valeur culturelle voire spirituelle de l'eau.

La problématique fondamentale de la GIRE est la gouvernance et la responsabilité de la sphère internationale à agir au nom de la protection de l'eau et d'une gestion participative, un champ d'action dont les prérogatives sont limitées par les pouvoirs nationaux, régionaux ou locaux. Cet enjeu explique la montée en puissance et la reconnaissance d'un droit à l'eau. Au niveau national, la gestion intégrée de l'eau s'est traduite par les grandes lois de 1964 et 1992 en France et celle de 1995 au Maroc.

- Le quatrième thème qui émerge avec l'intégration de l'eau dans le spectre de la protection de l'environnement puis du Développement Durable est **le cadre de vie**. Si « l'eau est indispensable à tous les aspects de la vie »<sup>232</sup>, elle est indispensable a fortiori, pour garantir un cadre de vie agréable. Le cadre de vie désigne l'ensemble des thèmes liés aux conditions de vie d'un être humain. L'eau recoupe tout : la santé (maladies hydriques, alimentation saine), l'habitat (accès à l'eau domiciliaire évite la promiscuité et l'insalubrité comme la construction anarchique d'habitations en périphérie des villes), l'éducation (suppression de la corvée d'eau), la sécurité et la préservation de la ressource (une eau accessible est mieux gérée et protégée). Elle s'impose logiquement comme une condition au Développement Durable. C'est à partir de la Conférence de Johannesburg en 2002 que l'eau devient un chapitre du discours de Développement Durable, elle s'impose comme un moyen indispensable pour atteindre ses objectifs.

---

<sup>232</sup> Déclaration ministérielle, Conférence internationale sur l'eau douce, Bonn 2001.

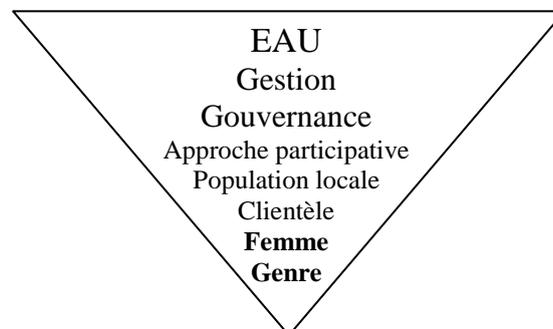
« L'eau, outre d'être le plus fondamental des besoins, est au cœur du Développement Durable et essentielle pour l'élimination de la pauvreté. Elle est étroitement liée à la santé, à l'agriculture, à l'énergie et à la biodiversité. En l'absence de progrès dans ce secteur, il sera difficile, voire impossible, d'atteindre les autres objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. »<sup>233</sup>

Au Maroc, l'INDH et le Discours d'Agadir alimentent l'idée de l'eau comme moteur de développement.

- Le cinquième thème est celui de **la réalité locale, de la participation des acteurs, des parties prenantes**. Au fur et à mesure des conférences, la consultation des acteurs à tous les niveaux se traduit par des forums nationaux et régionaux précédant la « méga conférence » comme les réunions préparatoires qui ont précédé Beijing en 1995 ou Mexico en 2006. L'importance d'intégrer tous les acteurs, une démarche liée aux principes de démocratie, de Développement Durable et de gestion intégrée, appelle à faire participer, à partager les responsabilités et les prises de décision. Au niveau du législateur, cela demande une intégration de tous au processus. Dans ce contexte, la participation des femmes à la gestion de l'eau est un moteur essentiel de la réussite de l'accès à l'eau pour tous.

« Nous insistons encore sur l'importance de la participation des parties prenantes concernées, en particulier les femmes et les jeunes, dans la planification et la gestion des services liés à l'eau et, s'il y a lieu, dans les processus de prise de décision. »<sup>234</sup>

Dans cette perspective, le discours sur l'eau opère un **resserrement thématique capital** qui est la première étape de la constitution du discours Femme, Eau et Développement Durable. Comme l'illustre la figure 8 sur le glissement discursif et thématique du discours de l'eau, parler de la gestion de l'eau, c'est évoquer la répartition des responsabilités et de la prise de décision pour gérer cette ressource vitale.



**Fig. 10 : D'Eau à Femme : Resserrement discursif**

La redondance du thème de la gestion ouvre le spectre du discours sur la participation de la femme et la prise en compte du consommateur. Cette perspective et cette logique de changement de la gestion pour atteindre le Développement Durable permettent de critiquer et plaider en faveur de la participation des femmes. L'étape suivante est d'intégrer la question de la femme et du genre dans les éléments discursifs

<sup>233</sup> Rapport final, Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg 2002.

<sup>234</sup> Déclaration ministérielle, 4<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, Mexico 2006.

## 2.2. La force discursive

A cette force thématique, s'ajoute alors celle de la force discursive qui octroie la particularité des textes internationaux et législatifs au service de la construction d'un discours sur l'eau. L'analyse discursive s'intéresse aux éléments de discours qui construisent la particularité des textes internationaux ou textes de loi, ces éléments contribuent à bâtir le discours en répétant les enjeux redondants du thème traité et en renouvelant ces enjeux à cibler des défis nouveaux. « Textes fondateurs » (PASCUAL ESPUNY, 2007), quels sont les éléments répétés qui leur attribuent leur particularité discursive et leur capacité à influencer les acteurs en présence ? Notre étude se base sur une analyse lexicologique et rhétorique.

Dans le cadre de ces textes, l'eau est traitée comme un discours particulier dont l'éparpillement lexicologique des titres de conférences est témoin. A la fois politique, culturel ou économique, le choix des termes révèle une priorité accordée à l'un ou l'autre aspect de l'eau. Le choix du seul mot eau utilisé à Mar del Plata et pour les quatre forums mondiaux de l'eau révèle une volonté d'aborder tous les aspects de l'eau. Le choix historique de Mar del Plata s'explique par le caractère chronologique, elle est la première réunion internationale dédiée à l'eau. Les forums mondiaux sur l'eau ont la volonté de tout réunir, tout englober. Ces rendez-vous mondiaux sont incontournables pour le secteur. Après Marrakech, le « premier forum de l'eau », les rendez-vous de La Haye, Kyoto et Mexico sont complétés de sous-titre orientant les débats et les déclarations signées par les participants. Le Forum de la Haye est placé sous le signe de la « sécurité de l'eau », celui de Kyoto s'inscrit dans la lignée des Objectifs du Millénaire auxquels il souhaite répondre, celui de Mexico est sous titré « des actions locales pour un défi mondial » et le dernier vise à « dépasser les divisions pour l'eau » (en anglais « bridging divides for water » rappelant la symbolique du pont qui réunissait les deux lieux de la conférence de part et d'autre de la corne d'or à Istanbul).

L'objet eau n'est plus unique. Cette nuance discursive rappelle sa complexité dont il est difficile d'aborder tous les aspects. De fait, le choix des titres des conférences se précise au fur et à mesure des réunions internationales. Entre 1980 et la moitié des années 90, l'attention est portée sur l'eau et l'assainissement (DIEPA, New Delhi, Noordwijck). Le développement de l'accès à l'eau ne peut être efficace sans assainissement. À partir des années 90, le choix se dirige vers l'intégration de l'eau aux grands enjeux de l'environnement, du Développement Durable jusqu'à la « vie » avec la Décennie 2005-2015. Cette tendance est comparable dans les textes législatifs français et marocain. Les lois de 1964 et 1992 en France sont complétées par la Loi Barnier qui porte sur l'environnement et s'inscrit dans le cadre d'un Développement Durable. Au Maroc, l'INDH et l'effort politique national mené pour le Développement Humain signalent une tendance à une intégration de l'eau à tous les caractères du développement.

Le contenu quant à lui, s'oriente vers l'organisation du secteur et la gestion de l'eau. La volonté d'intégrer l'eau au modèle de développement se traduit par un message promouvant une meilleure répartition et responsabilisation des acteurs dans les différents domaines transversaux que ce secteur recoupe. Dans ce cadre, la rhétorique particulière des textes apparaît comme une construction en faveur d'un récit de l'eau. Sur la forme, les déclarations, les lois répondent à une construction

caractéristique. Les textes des conférences internationales répondent à un dispositif rhétorique propre avec des interventions d'experts, des recommandations et plans d'actions érigés au nom de grandes causes.

Le rappel du contexte est proche de la « référence constante » (AIM, 2004) où citer les textes précédents est obligatoire. Chaque conférence est une héritière de la précédente, afin d'évoluer vers de nouveaux défis. Cette démarche répond à une volonté de partir du passé, de ce qui a été appris pour poursuivre vers le progrès et éviter de tomber dans le piège de l'inertie à l'image de la DIEPA. C'est d'ailleurs un reproche qui a été formulé contre Dublin, l'absence de « contextualisation » en citant les textes fondateurs comme Mar del Plata, Stockholm ou New Dehli a limité sa pertinence et son impact.

Le dispositif rhétorique semblable à toutes les réunions internationales répond à un style particulier et est caractérisé par une construction similaire d'énumération de principes selon le modèle suivant :

« Nous, Ministres et Chefs de délégation réunis à Paris (...)  
Convaincus que (...)  
S'inspirant des conclusions de la Conférence (...)  
Appellent également (...)  
S'engagent à appuyer la mise en œuvre (...) »<sup>235</sup>

Les déclarations concernent toujours un groupe défini (des experts, des ministres, des représentants d'Etat puis des associations, entreprises) qui s'engage à travers le « nous » à la responsabilité et au respect des recommandations proposées. Ces textes se présentent comme des résumés consensuels et des compromis réalisés entre des acteurs de pays très différents. Il est intéressant de noter que le vocabulaire évolue vers une obligation de plus en plus visible dans les textes partant du *Rapport Brundtland* caractérisé par la volonté absolue de respecter la volonté des Etats (« nous nous contentons d'indiquer une voie ») à une logique de plus en plus incisive et de l'ordre du pragmatique.

Bonn 2001 : « Nous **demandons** à la communauté internationale de s'engager et de s'employer plus résolument à permettre aux pays en développement de gérer l'eau de façon durable. »  
Johannesburg 2002 : « La **présentation d'indicateurs** relatifs à la santé des enfants, à l'eau et à l'assainissement. »  
Mexico 2006 : « Nous **insistons** sur le fait qu'il est nécessaire d'inclure l'eau et l'assainissement dans les priorités nationales, en particulier dans les stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté. »

L'autre élément propre à la rhétorique de ces rendez-vous est la figure de l'expert. Ces derniers interviennent dans les déclarations officielles comme les président(e)s d'ateliers, des représentant(e)s reconnus pour leur savoir sur la situation. Leurs interventions conduisent ou supportent les recommandations, traditionnels moments de clôture des discours. Ces recommandations se veulent concrètes alternant conditionnel (forme de politesse) et un vocabulaire plus directif (mesure à prendre, verbe de devoir, responsabilisation des acteurs). Dans une formulation assez courte, elles s'adressent aux signataires qui doivent effectivement mettre en application les actions décrites. Ces dernières sont justifiées au nom de grandes causes justifiant cette forme d'ingérence. Ces causes sont la réduction de la pauvreté, la lutte contre les maladies,

---

<sup>235</sup> Déclaration finale, Conférence internationale sur l'eau et le Développement Durable de Paris, 1998.

l'amélioration des conditions de vie, la défense des minorités comme les femmes et enfants. Au cœur de la notion de Développement Durable, garantir un avenir meilleur est le but visé.

Dans le cadre des lois, les textes respectent le modèle des textes des lois à travers des articles, des sections et un vocabulaire de l'ordre de l'obligation. Ces textes, souvent descriptifs et argumentatifs, s'articulent autour d'un préambule justifiant la nouvelle loi, le contenu de la loi, les sanctions liées à son non respect et la signature des représentants officiels qui entérine les principes énoncés.

### **2.3. La force communicationnelle**

Terminons par la force communicationnelle de ce discours qui s'institue. Ces rendez-vous réguliers de la scène internationale construisent-ils une visibilité des enjeux de l'eau ? Vers qui ? Dans ce foisonnement de rendez-vous international sur l'eau, quelle est la visibilité réelle de l'eau et surtout, en quoi fédère-t-elle des actions et une prise de conscience de ses défis ? Autour de cette question, il s'agit de s'intéresser à la croissance du nombre de ce rendez-vous comme des moments d'actions et de sensibilisation aux enjeux liés à l'eau pour cibler l'émergence progressive d'une gestion basée sur l'approche participative impliquant un rôle affirmé des femmes.

Les années 70 et 80 sont marquées par une relative absence d'activités autour des conférences sur la problématique de l'eau. Ces conférences sont des moments de consultation d'experts et de représentants officiels réunis dans un contexte général de réflexion pour réviser le modèle de développement sous l'effet du Rapport de Rome et des pressions exercées sur l'environnement. Ces premiers moments sont des signaux d'alertes qui établissent le thème sur la scène internationale lançant la prise de conscience par les décideurs de l'intérêt du sujet de l'eau.

Le sujet reste intégré à un contexte global où d'autres problématiques mobilisent davantage l'intérêt des acteurs. À ce titre, la DIEPA est un échec dans les actions comme un échec de communication ; la création de programme comme le pS-Eau souligne le besoin de déléguer et d'étendre les efforts sur l'eau au-delà des réunions entre experts. En parallèle, les années 70 – 80 sont plus préoccupées par d'autres menaces qui semblent plus concrètes et plus pesantes comme l'effet de serre, les pressions sur l'environnement, l'explosion de Three Miles Island en 1979 puis celle de Tchernobyl en 1986.

À partir de Dublin, le foisonnement des conférences impose l'eau dans l'agenda international et surtout, le cœur de cette mise en circulation semble se jouer dans l'institution de la Journée Mondiale de l'Eau décidée à l'issue de la Conférence de Rio.

Evènement qui s'ingère dans l'agenda médiatique comme la Journée Mondiale de l'Environnement depuis 1972, la Journée Mondiale de l'Eau a une genèse internationale à l'instar de la Semaine du Développement Durable, « dont la dynamique (...) a été *importée* de l'arène internationale vers le champ interne »<sup>236</sup>. Elle est portée par l'UNESCO et l'ONU autour d'un thème différent chaque année. Ces grandes organisations tentent de cibler des enjeux clés et globaux pour mobiliser les

---

<sup>236</sup>GODART C. « Le Développement Durable, objet d'une semaine spécifique », Journée d'études du GRIPIC, 2004, p. 15.

acteurs au cours d'une journée, le 21 mars. Revenons sur les cinq dernières années en partant de 2009.

- 2009 : Les eaux transfrontalières

Ce thème rappelle celui choisi par le Forum mondial de l'eau d'Istanbul qui cherche à joindre les zones transfrontalières. À l'occasion de la journée mondiale de l'eau 2009, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) appelle les gouvernements à garantir un approvisionnement en eau potable et des systèmes d'assainissement décents aux civils qui vivent dans des zones de conflit. Dans de nombreux conflits armés, les maladies tuent davantage de civils que les balles.

- 2008 : L'assainissement

C'est l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a déclaré **2008, année internationale de l'assainissement** pour sensibiliser un public ignorant sur son fonctionnement et ses avantages. En témoigne le choix du spot publicitaire diffusé à cette occasion qui résume l'assainissement comme « la machine à laver les eaux usées ». La situation de l'assainissement est alarmante dans le monde avec 2,6 milliards de personnes, parmi lesquelles près d'un milliard d'enfants, vivant sans système sanitaire de base.

- 2007 : Faire face à la pénurie d'eau

Le thème fait ressortir l'importance croissante de la pénurie d'eau et des vagues de sécheresse qui se multiplient à l'échelle planétaire (En Europe, l'été 2003 reste gravé dans les mémoires). Ce thème a été choisi par tous les membres d'ONU-Eau à la Semaine mondiale de l'eau, qui s'est tenue à Stockholm en août 2006.

- 2006 : Eau et culture

Le thème retenu revêt une importance particulière pour l'UNESCO, qui anime les activités liées aux manifestations de 2006. Le thème « Eau et culture » est en phase avec la conception de l'UNESCO de la gestion et de la gouvernance dans le domaine de l'eau basée sur la diversité culturelle et biologique des sociétés. Le titre du Forum Mondial de Mexico fait écho à cette vision à travers « des actions locales pour un défi mondial ».

- 2005 : L'eau, source de vie.

Le thème reprend celui de la décennie de l'UNESCO qui commence en 2005.

- 2004 : L'eau et les désastres.

Ce thème est choisi à la suite des événements en Honduras (1998) et des inondations en 2000 au Botswana, Mozambique, Swaziland et Zimbabwe. Ironiquement, le 26 décembre 2004, un tremblement de terre au large de l'île de Sumatra provoque un tsunami qui frappe l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde et la Thaïlande.

Les autres années fonctionnent sur le même schéma, le thème est choisi en fonction d'un agenda politique ou d'événements d'actualité qui permettent de mobiliser les efforts autour de la thématique de l'eau. Ainsi, en 1995, **la Journée Mondiale de l'Eau est consacrée à « Les femmes et l'eau »** s'alignant sur l'agenda global de la Conférence mondiale des femmes qui se déroule à Pékin et qui

reste un moment clé en matière de couverture médiatique sur le thème du genre et de la promotion du statut de femme. C'est un moment fondateur du discours sur Eau, Femme et Développement Durable approfondi à la suite de ce panorama sur la discoursivité de l'eau.

Ces thèmes génériques liés à l'actualité sont un moment privilégié d'actions concrètes menées localement qui sont souvent en décalage avec le thème choisi. Cette journée est une opportunité prise par des acteurs souvent peu visibles ou traditionnellement peu médiatisés sur ce type d'actions comme l'entreprise privée et l'association.

Moment prétexte, la diversité des manifestations souligne le flou théorique du discours de l'eau. La variété multiple des pratiques et des intérêts révèle la complexité de l'enjeu de l'eau. Surtout, cette Journée Mondiale de l'Eau a progressivement détaché le discours de l'environnement et du Développement Durable pour lui offrir une personnalité et une visibilité propre. Cette identité d'un objet « multiple », fondamentalement « local », « vital » et « commun » à l'humanité dresse les particularités communicationnelles du discours « eau » qui, comme « la dimension communicationnelle de l'environnement engage de nouvelles modalités de la parole et du débat public renvoie à un nouvel objet médiatique »<sup>237</sup>. L'arsenal de communication autour de la journée s'étoffe à ce titre pour s'associer à d'autres événements médiatiques qui offre la visibilité visée (logo, site Internet, kit de communication, brochure, film, etc.). Toujours à la suite de Dublin et Rio germe l'idée de créer un Conseil Mondial de l'Eau. C'est finalement en 1996 que le Conseil Mondial de l'Eau est légalement créé à Marseille en France. Son objectif est

« la sensibilisation, au développement d'une mobilisation politique et à la mise en place de stratégies efficaces sur les problématiques de l'eau, à tous les niveaux, incluant les plus hautes sphères du processus décisionnel, ainsi qu'à encourager la conservation, la protection, le développement, la planification, la gestion et l'utilisation de l'eau dans tous ses aspects dans un contexte de développement durable basé sur le bien-être de tous les êtres vivants sur la terre »<sup>238</sup>.

Le Conseil Mondial de l'Eau organise le Forum Mondial de l'Eau, vecteur essentiel de visibilité sur l'eau tous les trois ans. Initialement rendez-vous essentiellement ministériel, dès 1997, date du premier forum à Marrakech, le Conseil lance l'exercice de la Vision mondiale de l'eau conformément aux conclusions de cette première réunion internationale. Le but du projet « Vision mondiale de l'eau » est de développer une vision partagée sur les actions nécessaires pour réaliser un ensemble d'objectifs communs. Soutenu par toutes les agences des Nations Unies qui travaillent dans ce domaine - UNESCO, PNUE, UNIFEM, FAO, UNICEF, OMM, PNUD, UNU - ainsi que par la Banque mondiale, le projet Vision mondiale de l'eau réunit les contributions de plus de 15. 000 personnes. Notons que dans les 40 rapports publiés à la suite de ce travail collectif, la problématique hommes/femmes (genre) est « omniprésente dans tous les aspects de la Vision » (Rapport produit par la France à la suite du deuxième forum organisé à La Haye).

---

<sup>237</sup> Almeida N. (d') « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », Journée d'études GRIPIC : « Dire le développement durable » 2004, p. 7.

<sup>238</sup> Conseil Mondial de l'Eau, « Qui sommes-nous ? », site Internet, Mars 2009.  
<http://www.worldwatercouncil.org/index.php?id=92&L=1>.

Ces rendez-vous deviennent des moments mobilisateurs de foules au nombre croissant augmentant de fait, la couverture médiatique de l'événement. Ils sont d'autant plus présents dans l'agenda qu'ils sont organisés tous les trois ans au moment de la Journée Mondiale de l'Eau. Aussi, les quatre forums suivants réunissent progressivement 5 700 personnes (La Haye), 24 000 personnes (Kyoto), 20 000 (Mexico) et 25 000 personnes en 2009 à Istanbul. A chaque conférence, les activités se multiplient et se démultiplient entre les délégations officielles, les panels de haut niveau, les processus régionaux, les différents dispositifs pour accorder la parole à tous avec différents formats comme « les voix du forum », « les programmes thématiques » ou encore les activités pour les Enfants et pour la Jeunesse, des expositions culturelles et artistiques, etc. Notons l'importance des processus régionaux qui visent à réunir les experts de pays par continent avant la date du forum. Ces réunions locales et moments de consultation locale suivent le modèle de conférence internationale déjà installée comme la conférence mondiale sur la femme qui est organisée de la même manière notamment en 1995 avant la grande messe de Pékin.

Le nombre de publications et supports édités à la suite de ces réunions sont évidemment des moteurs d'information et communication qui se disséminent, apportant la visibilité d'une problématique qui s'impose sur la scène internationale. En 2009, ce sont 1.027 journalistes du monde entier qui couvrent l'événement. En plus de la publication officielle du Conseil Mondial de l'Eau, l'ONU produit aussi un rapport à la fin de chaque forum qui constitue une référence politique de la communauté de l'eau avec outils méthodologiques et études de cas qui nourrissent le travail des experts sur ce thème. L'ensemble de ces actions participe à guider le discours vers des actions concrètes que les acteurs ne peuvent plus refuser du fait du volume de travaux, rapports et expertises produites.

L'émergence médiatique de la problématique de l'eau est clairement menée par une volonté politique qui s'organise à travers **un nombre accéléré et grandissant de conférences associée à la création d'organisations sur l'eau**. Au cours des années 90 et 2000, nombre d'organisations sur l'eau apparaissent et favorisent la thématique de l'eau qui aujourd'hui est évidente sur la scène internationale. La complexité et le foisonnement du nombre d'organisations liées à l'eau compliquent l'action et la cohérence d'un discours fondamentalement multiple et difficile à saisir. La leçon d'Istanbul a été une absence de décision et un échec relatif de la réunion de la délégation ministérielle. La visibilité a existé, cependant le discours et les actions concrètes pour apporter des solutions à l'enjeu de l'eau semblent toujours se faire attendre pour un secteur et une ressource vitale qui appelle à des actions rapides. Le cadre communicationnel d'une visibilité trop nombreuse semble pouvoir bloquer les actions dans un contexte où l'action politique domine sur les aspects de la gestion et d'une meilleure gouvernance de l'eau...

Si la DIEPA a échoué sur la communication, la Décennie de l'UNESCO et les ODM seront-ils un échec des actions pour assurer l'accès à l'eau pour tous ? Cette problématique ramène à la question plus globale de la place de la protection de l'environnement et du Développement Durable dans l'agenda mondial à un moment où le changement climatique et l'enjeu de transformer l'économie en « économie verte » prédominent... Si l'eau se détache comme un enjeu à part entière, l'objet

reste inscrit dans une visibilité encore liée à celle du Développement Durable, au modèle de développement de nos sociétés et à des décisions prises par les Etats.

- **La Déclaration des Objectifs du Nouveau Millénaire** ne mentionne pas directement un lien entre eau et femme. Le texte pose les deux principes d'égalité des droits en matière d'autonomie des femmes par l'application de la CEDAW et d'élimination de la pauvreté pour les « hommes, femmes et enfants » pour réaliser le développement. Ces deux piliers du texte soulignent à nouveau les deux volets discursifs préalablement repérés par la grille d'analyse choisie dans notre étude (Chapitre 2, 2.2).

Ces deux concepts affirmés par le texte sont repris sous forme de huit objectifs communiqués au grand public et aux acteurs liés au développement pour faciliter la compréhension et a fortiori, l'évaluation des progrès accomplis. Rappelons que l'objectif 3 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » et l'objectif 7 « Assurer un environnement durable » correspondent à notre objet d'étude. Il est intéressant de noter la description choisie par l'UNESCO pour expliquer les enjeux de l'objectif 3.

« Deux tiers des illettrés du monde sont des femmes, et le taux d'emploi des femmes est inférieur d'un tiers à celui des hommes. Pourtant, lorsque les femmes sont impliquées dans les initiatives liées à l'eau - comme les projets de développement agricoles - le taux de réussite est nettement supérieur à celui constaté lorsqu'elles en sont exclues. »<sup>239</sup>

Cette mention souligne l'intégration complète de la participation des femmes dans la gestion de l'eau pour assurer le développement économique et le Développement Durable. L'UNESCO est un exemple parmi d'autres de la concrétisation et réappropriation de cette déclaration par les acteurs de la sphère publique liés aux questions de développement et programmes de gestion de l'eau. Comme le montre la vision de l'Alliance Genre et Eau sur ce texte, les objectifs du Nouveau Millénaire confirment dans les faits, l'intérêt et la valeur de l'approche genre pour atteindre le développement promu par l'ONU.

« Les objectifs de développement du Millénaire qui entrent dans le même cadre que la décennie « l'eau pour la vie » comprennent 2015 objectifs portant sur l'égalité homme/femme et le renforcement du rôle de la femme ainsi que l'eau saine et les installations sanitaires. »

À ce titre, en anglais, l'objectif 3 cible la promotion de l'égalité genre et le renforcement des capacités pour les femmes : « Promouvoir l'égalité de genre et renforcer le pouvoir des femmes »<sup>240</sup>. Dans cette perspective, il faut prolonger l'analyse par l'étude de la Déclaration de l'UNESCO pour la Décennie de « l'eau, source de vie ».

- **La décennie de l'UNESCO 2005-2015** est un autre élément important pour le discours du fait de **la visibilité** suscitée par l'action de l'UNESCO qui entre dans un dispositif plus global que nous étudierons avec cette organisation (Chapitre 4). Le texte qui vise à apporter plus « d'attention » aux enjeux liés à l'eau, est un moyen d'augmenter la conscience publique vis-à-vis des problématiques de l'eau. L'appel pour garantir la participation des femmes dans la gestion de l'eau

---

<sup>239</sup> Site Internet, [http://www.unesco.org/water/wwap/facts\\_figures/mdgs\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/facts_figures/mdgs_fr.shtml), Juin 2009.

<sup>240</sup> En anglais, "Promote gender equality and empower women".

est un nouveau moment pour confirmer, entériner et promouvoir l'importance du rôle des ces dernières.

« En décembre 2003, l'Assemblée Générale a proclamé (résolution 58/217), la période 2005 -2015 décade internationale pour l'action « Eau pour la vie » et a appelé à mettre l'accent sur la mise en œuvre des programmes et projets relatifs à l'eau, « tout en œuvrant pour la participation et l'implication des femmes dans les efforts de développement portant sur l'eau... »<sup>241</sup>.

Cette déclaration se place à nouveau sur le thème de **<la gouvernance>** de l'eau en voulant garantir la **<participation>** et la **<prise de décision>** par les femmes. Ce texte assez court (3 pages) s'inscrit dans la continuité de Rio, l'Agenda 21, la Déclaration du Millénaire et Johannesburg. L'affiliation à ces textes et la mention des femmes dans un dispositif textuel succinct soulignent l'importance accordée aux femmes qui sont valorisées par l'engagement et la volonté de cette déclaration. La non-mention du genre ne permet pas l'effet de répétition, légitimation et dissémination des éléments discursifs précédents. Cette absence peut être expliquée par la globalité de cette déclaration qui met en avant la participation des femmes. Le genre est préféré à travers les actions des acteurs ciblés par la Décennie de l'UNESCO, cet aspect sera développé au cours de l'étude de l'UNESCO (Chapitre 5). Les deux actions très institutionnelles et globales de l'ONU et l'UNESCO confirment l'importance des femmes dans la gestion de l'eau en vue du Développement Durable. Sans mentionner le genre, **ces deux étapes confirment l'importance de l'intégration des femmes dans les programmes de développement.** Ces deux textes valorisent **une nouvelle gouvernance et répartition des pouvoirs où le genre apparaît comme un outil au service du local et des acteurs qui n'est pas rendu visible dans les déclarations officielles.**

#### CONCLUSION CHAPITRE 4

**Pour conclure,** connue et reconnue, la question des femmes est abordée sous l'angle de l'amélioration de la gestion des ressources environnementales et surtout, d'une meilleure gouvernance de l'eau, d'un principe d'égalité et d'un développement social équitable en vue de concrétiser les objectifs du concept de Développement Durable. La construction progressive du discours se base sur un mouvement convergent du discours de l'eau, du Développement Durable et pour le statut des femmes afin de renouveler l'organisation et les fondements des modèles de développement de nos sociétés contemporaines. De Mar del Plata à Istanbul, le discours Femme, Eau et Développement Durable se construit sur les principes de

**<la gestion partagée des ressources en eau>,**

**<le renouvellement de la répartition des pouvoirs, des décisions, de la participation et consultation>,**

**<un développement social et humain basé sur l'éducation de tous et toutes.>**

Le modèle de Développement Durable et discursif de l'objet appelle nécessairement à une révision du contrat social, de la place de chacun et chacune **vers une gouvernance renouvelée qui obligatoirement, constitue des changements profonds et longs à appliquer.**

---

<sup>241</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *Guide des ressources, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 19.

Ces **éléments dispersés** ont une **cohérence progressive** qui construit un univers lexical, discursif, thématique et argumentatif à nourrir le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Ils opèrent un resserrement discursif pour promouvoir une **meilleure gestion de l'eau à travers l'égalité afin de garantir la concrétisation des objectifs du Développement Durable**.

Nous déterminons que ces discours évoluent selon notre classification des textes en fonction de notre analyse quantitative et qualitative. Notre étude aboutit à établir une évolution comme suit :

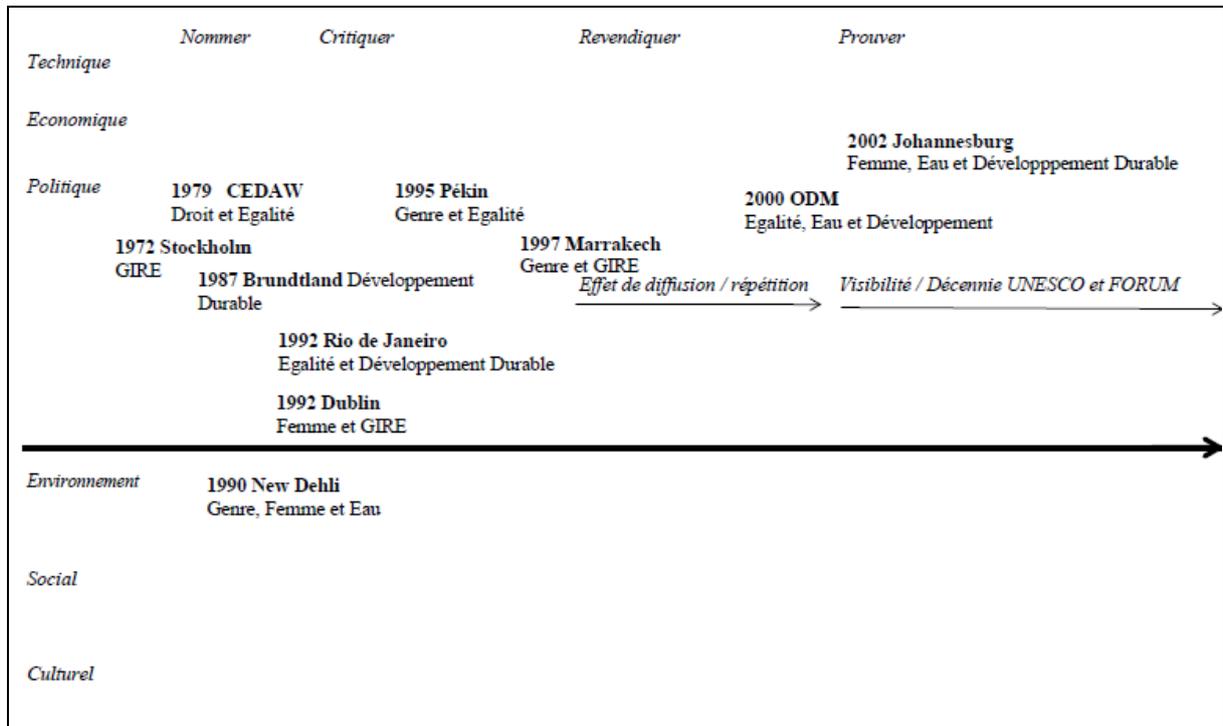


Figure 22 : Rôle des conférences dans les étapes du discours Femme, Eau et Développement Durable

Ces éléments suivent quatre étapes discursives qui correspondent à :

- 1/ nommer le changement demandé,
- 2/ fournir des éléments pour argumenter le changement qui passent par la critique du modèle actuel,
- 3/ insister et répéter le message pour revendiquer le changement et enfin,
- 4/ mesurer le changement pour prouver la nécessité d'un progrès renouvelé.

L'étude des conférences a abouti au resserrement discursif recherché. Il a confirmé un resserrement thématique qui a abouti à déterminer la place de Femme, Eau et Développement Durable dans l'arsenal discursif de l'eau. **Les déclarations des experts réunis au cours des conférences internationales ont une force instituante sur Femme, Eau et Développement Durable**. Dans cette perspective, l'approche genre se place comme **un outil, un moyen au service des acteurs locaux qui ont un rôle au niveau de la réalité locale et des communautés**. Dans cette perspective, il est désormais essentiel de nous attarder sur le discours des acteurs de l'Espace public afin de déterminer leur rôle et force sur le discours et les interactions de la sphère publique.



## CHAPITRE 5 :

### FORCE DES ACTEURS DE L'EAU SUR LE DISCOURS FORCE DE PROPOSITIONS

« L'eau que vous buvez a été pissée six fois  
par un diplodocus. »  
Paul-Emile Victor

Complexe, l'eau est un secteur où une multitude d'acteurs interviennent et dont la principale fonction est de gérer et protéger un bien vital pour l'humanité. La notion d'échelle et le statut des organisations étudiées sont une clé pour l'analyse. Comme précisé lors de la présentation du corpus, les organisations internationales sur l'eau sont multiples. Nous avons choisi quelques organisations qui nous semblent représentatives par rapport à l'organisation privée placée au centre de ce travail de thèse.

Ces organisations ont été sélectionnées **en fonction de l'organisation SUEZ**, nous avons choisi des entreprises qui collaborent avec ce groupe. Nombre d'autres organisations travaillent en particulier sur le genre et l'eau, nous les avons écartées du corpus final malgré l'intérêt de leur discours placé au cœur de la problématique sur l'eau, la femme, le genre et le développement. Nous pensons à l'Alliance Genre et Eau, aux bailleurs de fonds comme l'AFD, l'ACDI. Il y a également les associations locales et nationales ou aux réseaux travaillant sur cette thématique. Nous avons limité notre choix à cinq organisations pour éviter un corpus trop conséquent et une dispersion difficile à gérer dans le cadre d'un travail de thèse. Notre sélection a dépendu des critères suivants : l'échelle géographique (internationale et locale), le statut de l'organisation et son lien avec SUEZ.

A l'échelle internationale, nous avons choisi une structure internationale dépendante du système des Nations Unies pour son activité à la fois liée à l'eau et la femme. Il s'agit de **l'UNESCO, acteur reconnu au niveau international pour son programme et ses actions pour l'eau comme pour les femmes.** Ce double attribut désigne l'UNESCO comme une organisation clé dans le domaine de la gestion de l'eau par les femmes. Partenaire de SUEZ, l'UNESCO est une organisation qui initie **des actions visibles dans la sphère publique** au sujet de l'eau et la femme à travers des événements clés caractérisés par des activités variées et dispersées tant au niveau des thèmes choisis que des lieux où se déroulent ces actions. **Elle a une force de propositions d'actions.**

Au niveau de la sphère publique, deux structures nationales de France et du Maroc ont retenu notre attention. Dans un secteur où le caractère public est essentiel, ces deux structures représentent l'Etat tout en ayant une activité marchande de production d'eau potable. **L'ONEP et Eau de Paris interviennent comme des acteurs inévitables dans la gestion de l'eau dans leur pays.** L'ONEP est un acteur national incontournable et Eau de Paris si son périmètre est limité à l'Ile-de-France reste un acteur connu et reconnu pour ses positions politiques sur la gestion de l'eau et ses actions en faveur de la parité. Ces deux organisations travaillent avec Lyonnaise des Eaux, en France et LYDEC, au Maroc. L'ONEP et Eau de Paris sont **deux organisations publiques qui**

**communiquent sur des concepts forts quasi idéologiques.** En tant que telles, **elles sont des forces de proposition de valeurs.** En interaction constante avec l'acteur privé, elles entretiennent **une relation de dépendance et concurrence** intéressante à analyser au niveau du terrain et de la réalité concrète.

Le dernier type regroupe les acteurs dits de la sphère civile. Les associations se retrouvent aux trois échelles de l'international au local. Leur diversité et nombre obligent à choisir les associations en lien direct avec l'entreprise privée. Nous avons choisi **deux associations nationales PSEAU et ALMAE, deux réseaux internationaux avec des programmes d'actions locales.** Elles entretiennent avec SUEZ des relations intéressantes à analyser et exercent une influence notable au niveau de la sphère internationale en termes de réflexion et de savoir sur l'accès à l'eau pour tous.

**Elles sont des forces de propositions d'expertise locale.**

A travers cette analyse discursive, nous souhaitons montrer en quoi ces organisations participent à **l'émergence et la visibilité** du discours Femme, Eau et Développement Durable. Il s'agit de souligner en quoi elles se réapproprient le discours pour en le **construire et le faire évoluer afin de concrétiser les objectifs visés** de Développement Durable, d'égalité et de meilleure gestion de la ressource eau. Nous intégrerons une analyse sur comment **ces organisations travaillent et interagissent avec l'acteur privé.** Leur discours et leur statut influencent les activités de l'entreprise privée, dans un cadre qui englobe plusieurs niveaux mêlant nécessité de collaboration, volonté de partenariat, force d'initiation et de concurrence aboutissant à une interdépendance caractéristique du modèle de coopération du secteur de l'eau.

## **1. L'UNESCO, FORCE DE PROPOSITION D' ACTIONS INTERNATIONALES**

L'UNESCO, organisme international incontournable, est issu du système des Nations Unies. Créée le 4 novembre 1946 suite à la réunion des représentants des 44 pays dans le but de

« contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion que la charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples » *Site Internet, UNESCO 2008*

L'UNESCO joue un rôle important dans la coopération internationale en faveur de l'Education pour tous, elle est au premier rang des défenseurs de la diversité culturelle et de la liberté d'expression. Elle cherche à faire face aux défis éthiques découlant du progrès des sciences et des technologies dans un monde de plus en plus globalisé et qui ouvre de larges perspectives à l'avènement des sociétés du savoir. Elle a placé la gestion des ressources marines et d'eau douce au centre du Développement Durable. L'objectif est de présenter cet acteur, à travers l'analyse de plusieurs productions discursives et ses partenariats en vue de construire la visibilité du discours sur Femme, Eau et Développement Durable.

Pour élaborer cette étude, nous avons procédé à une analyse du corpus de l'UNESCO à partir de la grille méthodologique de référence axée sur les principes de visibilité et invisibilité, une analyse qualitative de certains textes sélectionnés dans ce corpus en ciblant particulièrement, les guides sur

le genre et enfin, nous avons pris part au travail du réseau de Chaires UNESCO sur « Femme, science, technologie et développement », les réunions de ce réseau axées sur « Femme, science et eau » et le travail de la Chaire UNESCO « Eau, Femme et pouvoir de décision » basé à Ifrane au Maroc et de la Chaire UNESCO interdisciplinaire « Pour la gestion durable de l'eau ». Ce travail a été accompli dans le cadre de stages en 2005 au sein du Réseau Méditerranéen UNITWIN et Chaires UNESCO sur les ressources en eau et l'exercice d'une fonction professionnelle au sein de LYDEC en 2007 et 2008 qui incluaient de gérer le partenariat avec ALMAE. (Cf. Annexe 10, p. 85)

### 1.1. Un discours de « Elles » au « guide » de l'outil genre

Avant de procéder à l'étude de l'UNESCO, rappelons que cette analyse commence en 1997 et dure jusqu'à 2007. Si elle a conscience des éléments existants avant cette date, elle se limite à rendre compte des activités et discours produits par l'UNESCO à partir de 1997. Il convient également de signaler que la comparaison de l'activité discursive est réalisée par rapport aux autres acteurs choisis et ne rend pas compte d'une activité plus globale sur ce thème qui est également riche et dense. Nous rappelons que nous avons obtenu ces résultats grâce à l'analyse quantitative réalisée au moyen du logiciel *Tropes*. La figure suivante présente nos résultats pour le corpus de l'UNESCO (Cf. Annexe 8, p. 56)

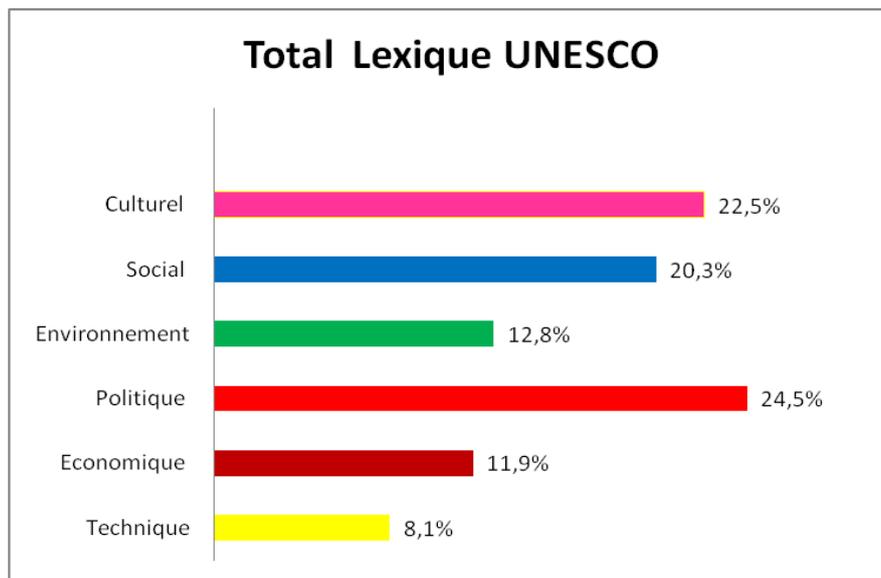


Figure 23 : Répartition des Lexiques de l'UNESCO

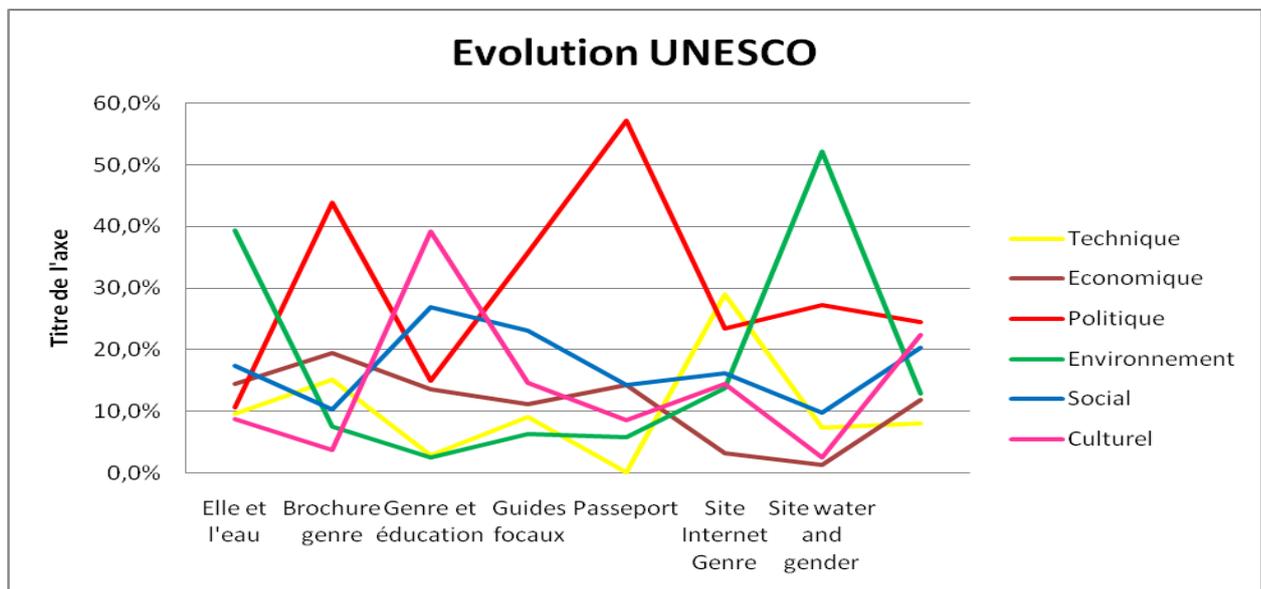
L'ensemble des textes de l'UNESCO relève du lexique Politique avec une répartition assez homogène des lexiques comparativement aux résultats précédents sur les Conférences internationales. Que la majorité des supports soit placée dans le registre de la « politique » souligne l'importance de la question de la répartition du pouvoir et du modèle de gouvernance des ressources en eau.

Le détail de l'analyse souligne une forte présence du lexique de l'éducation, du territoire (géographie, localité, etc.) et du concept de développement. Le lexique « culturel » est

exceptionnellement élevé comparativement aux autres acteurs, cet aspect souligne la volonté de l'UNESCO de prêter attention aux différences entre communautés, les croyances et pratiques des communautés. Elle rappelle également son statut d'organisme qui tend à promouvoir la protection du patrimoine, de la diversité culturelle et des particularités des sociétés.

L'équilibre global du poids de chaque lexique met en valeur la volonté d'équilibrer entre les discours et les intérêts de chacun. En tant qu'organisme international issu du système des Nations Unies, l'UNESCO cherche à promouvoir un discours qui corresponde aux attentes de l'ensemble des acteurs de la sphère internationale de l'eau. Cette démarche **d'intégration** souligne également sa capacité à initier sur l'ensemble des domaines liés à la gestion des ressources en eau. Le caractère social et culturel du lexique appuie l'approche basée sur les sciences sociales autant que sur les aspects technologiques et techniques de l'eau. Ce poids des deux lexiques argumente en faveur d'un discours axé sur la société, l'approche participative et le genre. L'approche genre est directement traitée par l'UNESCO qui déploie nombre de supports consacrés à ce thème, notamment sur le genre et les ressources en eau à travers des conférences, Chaires UNESCO et un site Internet sur l'eau consacrant une rubrique sur « genre et eau ».

Notons enfin que la disparité des résultats est liée à la variété des éditions analysées entre les éditions sur le genre et celle sur l'eau et le genre. Tous cherchent à promouvoir le rôle de la femme dans le développement et à promouvoir l'égalité ; ils ont des perspectives différentes selon leur cible et le thème traité. Les brochures sur le genre sont plus globales et intègrent une partie sur eau et genres, les parutions sur l'eau, la femme et le genre dans le développement ciblent plus directement le sujet. Elles font figure d'initiatrices et se concrétisent à travers des actions variées qui influencent les acteurs étudiés dans cette thèse.



**Figure 24 : Evolution des Lexiques de l'UNESCO, une disparité dominée par le politique**

D'une manière générale, le discours UNESCO est placé dans une dynamique pour le développement, le Développement Durable et l'égalité en particulier sur le thème Femme, eau et Développement Durable. Il se manifeste à travers des éditions mais surtout à travers des actions

concrètes telles que des conférences, réseaux et site Internet. Le discours de **l'UNESCO appelle à un changement du modèle de développement actuel en faveur d'un développement plus équitable et basé sur l'égalité**. Revenons sur les éléments clés du corpus de cette organisation internationale.

#### **a) Le programme Eau et Femmes, un programme initiateur**

**En 1996, l'UNESCO a lancé un programme sur « Eau et Femmes : les ressources en eau et leurs utilisations »**<sup>242</sup>, il place la femme au centre du développement de l'accès à l'eau. Ce programme cible l'Afrique Sub-saharienne où la condition de la femme et l'accès à l'eau potable restent problématiques. Lancé avec l'IHP, le Programme Hydrologique International, il succède aux programmes d'actions et déclarations de Beijing. Il se concrétise par la réunion d'experts et de représentants officiels à Nouakchott au cours d'une conférence intitulée « Elles et l'eau ».

Les thèmes abordés par cette conférence nourrissent le discours sur Femme, Eau et Développement Durable en insistant sur les rôles classiques des hommes et femmes dans la gestion de l'eau, l'éducation, l'égale participation et le renforcement de la prise de paroles des femmes. **Il se place au niveau de la gouvernance de l'eau et des éléments jouant dans cette répartition des pouvoirs en soulignant les aspects socioculturels.**

- **Le thème du rôle des hommes et des femmes est placé sur le registre de la question de la répartition du travail au sein du foyer.** Les observations de cette conférence rappellent la répartition du travail agricole où en cas de crise, les hommes sont intéressés par l'approvisionnement du bétail et les femmes, par les usages domestiques. L'handicap pour les femmes est leur absence d'intervention dans les prises de décision, ce qui a des conséquences directes sur la gestion du foyer.

« Les différences d'intérêts, de tâches et de pouvoir des hommes et des femmes se ressentent aussi dans l'usage domestique de l'eau. Souvent plus motivées pour établir et maintenir un approvisionnement en eau amélioré, les femmes ne participent pas pour autant à la prise de décision, et à la gestion de l'approvisionnement en eau. »<sup>243</sup>

La conséquence directe est l'installation d'un point d'eau à un endroit choisi au détriment des femmes. Le processus de consultation des deux sexes supposerait la recherche d'un compromis entre les intérêts des hommes et des femmes, un processus plus long et compliqué à appliquer.

- **La question de l'éducation est abordée sous l'angle des usages de l'eau et du progrès lié à l'arrivée de l'approvisionnement en eau et assainissement.** Cette absence d'éducation a des conséquences sur la pollution des ressources et également sur la priorité ressentie par les populations cibles. **La différence de genre souligne la sensibilité des femmes aux questions de l'assainissement.**

« Une des raisons qui explique ce progrès relativement lent, est peut-être le fait que l'approvisionnement en eau potable est un besoin ressenti par les hommes et par les femmes, ce qui représente un enjeu politique, alors que le besoin en assainissement ressenti plus directement par les femmes n'est pas une priorité politique. »<sup>244</sup>

---

<sup>242</sup> Women and Water: Resources Supply and Use Program.

<sup>243</sup> Actes : « Elles et l'eau ». Programme Hydrologique International et Réseau UNESCO Inter Rives, Nouakchott, Mauritanie, 3-5 novembre 1996, p. 14

<sup>244</sup> Ibid., p. 15

L'éducation à ce titre serait à appliquer aux hommes qui n'ont pas conscience des impacts de l'assainissement sur leur environnement et quotidien.

- L'enjeu de la participation est abordé à la fois sous le thème de la planification et de la prise de parole. Le premier aspect souligne l'importance d'intégrer la participation des femmes pour réussir les programmes de développement et planification de l'eau au niveau local. Cet élément est motivé par la prise de décision et la participation des femmes au processus.

« Associer les femmes, tout comme les hommes, aux processus de réflexion, de décision et d'organisation de projets, en tenant compte des particularités, des rôles propres à chacun et des situations de chaque lieu, garantit une meilleure efficacité des programmes, un développement harmonieux et surtout durable. »<sup>245</sup>

Le texte souligne la différence entre participation au projet et prise de décision des femmes qui ne peuvent simplement être consultées ou intégrées comme bénéficiaires du projet. Pour réussir le processus, il s'agit de leur permettre de décider au même titre que les autres représentants de la communauté. L'absence de définition du « cadre et des modalités de ce travail » rappelle que le changement voulu est encore difficilement concevable au niveau de la communauté locale.

Avant de conclure sur cette conférence, soulignons sa visée. A partir d'interventions d'experts, elle déploie des cas concrets très révélateurs des problématiques socioculturelles, économiques et politiques qui alimentent et arguent en faveur de la participation des femmes. Par exemple, le cas de Ras Djebel (NE de Tunisie) détaille l'échec de la mise en place d'une borne fontaine par l'Etat. L'ancien modèle d'approvisionnement permettait aux femmes d'être à l'abri de la communauté contrairement à la nouvelle. Elles ont rejeté cette installation. Ce cas concret est un exemple connu, il est d'ailleurs cité par une personne travaillant pour SUEZ au moment de son entretien.

*« Par exemple, je me souviens d'un cas en Tunisie où le gouvernement avait (...) des BF et au bout de quelques années, ils se sont aperçus que personne ne les utilisaient et nous a demandé d'étudier pourquoi. (...) Cela était un prolongement des propriétés privées qui permettaient aux femmes de se dévoiler et donc les BF nécessitaient une utilisation collective que les femmes ont refusée. » Malia Belkacem, SUEZ*

Le texte de la conférence écrit dans un style argumentatif dynamique soulève nombre d'aspects constitutifs du discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Il érige les principes de <éducation>, <rôle traditionnel> avec des conséquences sur la perception de l'environnement et la gestion des ressources et la <prise de décision>. La recommandation clé de cette conférence est l'élaboration de programmes de formation pour les professionnels de l'eau sur la dimension socio culturelle et sur l'approche genre.

Ce rendez-vous lance **une série d'actions au niveau des Etats, mais aussi au niveau de l'UNESCO**. Pendant quatre ans, les objectifs du programme ont ciblé le développement de formations au niveau national et régional, la publication de matériaux pédagogiques et d'information, le financement de recherches sur le sujet et surtout, le lobby pour que les politiques nationales et régionales sur l'eau incluent la participation des femmes dans les programmes de développement et d'accès à l'eau.

---

<sup>245</sup> Actes : « Elles et l'eau ». Programme Hydrologique International et Réseau UNESCO Inter Rives, Nouakchott, Mauritanie, 3-5 novembre 1996, p. 19

Entre 1997 et 2002, les actions sont caractérisées par une démarche de constat et de recherche de synergie entre les acteurs à travers la création de réseaux ou l'utilisation d'études de cas pour montrer les bonnes pratiques afin d'inspirer de nouveaux projets. Dans cette démarche, les éléments du constat relèvent d'une batterie classique des thèmes de l'eau et du genre. Les discours soulignent la question de la répartition du travail, du pouvoir de décision et de la conscience de l'intérêt d'un progrès par l'accès à l'eau et l'assainissement.

« Les différences d'intérêts, de tâches et de pouvoir des hommes et des femmes se ressentent aussi dans l'usage domestique de l'eau. Souvent plus motivées pour établir et maintenir un approvisionnement en eau amélioré, les femmes ne participent pas pour autant à la prise de décision, et à la gestion de l'approvisionnement en eau. »<sup>246</sup>

Les questions de la participation et de la planification sont donc centrales dans les projets de développement où le contexte socioculturel influence le processus. Au niveau de l'application des recommandations de cette conférence, il convient de revenir sur une action de l'UNESCO pour favoriser le travail en coopération et l'établissement de programmes de formation à travers un réseau d'universités implantées localement. Dans cette dynamique, les recommandations de cette conférence s'inscrivent dans les missions du programme UNITWIN.

#### **b) Les Chaires UNESCO, actions locales et internationales**

**Le Programme UNITWIN et Chaires UNESCO** a été créé en 1992 pour stimuler la coopération internationale au sein des universités et renforcer les capacités de celles-ci, notamment dans les pays en développement. Les Chaires faisant partie de ce programme travaillent plus spécifiquement sur des thèmes prioritaires de l'organisation et fonctionnent en réseaux.

Ce programme de l'UNESCO est l'un des instruments privilégiés du renforcement des capacités par la mise en commun et le transfert des connaissances dans un esprit de solidarité. Il promeut la coopération Nord-Sud et Sud-Sud comme stratégie d'enrichissement des institutions. Les participants sont principalement des universités et des instituts de recherche, agissant en partenariat avec de nombreuses ONG, fondations et organisations des secteurs public et privé. UNITWIN offre à la communauté de l'enseignement supérieur la possibilité de s'associer à l'action de l'UNESCO pour réaliser les objectifs de l'agenda mondial.

**Plusieurs Chaires UNESCO travaillent sur des thèmes liés l'eau** comme la Chaire « Pour une gestion durable de l'eau » au Maroc lancée suite au Forum de Marrakech en 1997. D'autres sont spécialisées sur la problématique de la femme comme les Chaires UNESCO sur « Femmes, science et technologie » regroupant des Chaires en Argentine, Pakistan et Soudan, la Chaire « Femmes, science et développement en Afrique » du Burkina Faso. Ces dernières ont contribué à la création de Chaires sur « Eau et Femmes ».

**La première Chaire « Pour une gestion durable de l'eau »** est basée à Casablanca, elle est gérée par Houria Tazi-Sadeq, Présidente d'ALMAE. Cette Chaire a pour objectifs de promouvoir un système d'information et de documentation dans le domaine de l'eau ; de faciliter la collaboration

---

<sup>246</sup> Actes : « Elles et l'eau ». Programme Hydrologique International et Réseau UNESCO Inter Rives, Nouakchott, Mauritanie, 3-5 novembre 1996, p. 14 & 15.

entre chercheurs pour la promotion d'une approche interdisciplinaire pour une gestion durable de l'eau ou encore, de faire prendre conscience du poids des actions menées à l'échelle locale, nationale et internationale sur le patrimoine légué aux générations futures. Nous étudierons plus particulièrement les actions de cette Chaire dans le corpus sur ALMAE (partie 3.1 & 3.2)

**Les Chaires UNESCO « Femmes, science et technologie »** ont été lancées pour mettre en œuvre les recommandations de la Conférence mondiale sur la science (Budapest, 1999), concernant la place des femmes dans le développement scientifique et technologique (éducation, carrières, politiques scientifiques et réseaux).

Face à l'importance de l'eau et des écosystèmes dans les enjeux internationaux et compte tenu du rôle essentiel des femmes dans la gestion de l'eau, un réseau informel « Eau, femmes et pouvoir de décisions » a été constitué à Cannes en 2003, lors du 5<sup>e</sup> Symposium de l'eau.

En 2005, un réseau de Chaires est créé sur « Eau, femme et pouvoir de décision », il regroupe des Chaires du Brésil, de Côte d'Ivoire et du Maroc. La Chaire du Maroc travaille en partenariat avec l'ONEP sur la thématique de la femme et la petite fille en milieu rural. Surtout, les débats ont donné lieu à la création d'un réseau de chaires UNESCO « Femmes, Science, Technologie et Développement » qui vise à établir un programme de recherche et de formation en science et technologie, dans l'optique d'une égalité des chances entre les hommes et les femmes. Il vise également à former les femmes et les jeunes filles à une gestion rationnelle et participative des ressources, grâce aux sciences et à la technologie.

*« La création de ce réseau contribue à la mise en œuvre des priorités de l'UNESCO en ce qu'elle étaiera la mission de l'Organisation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et de promotion de la science et de la technologie au service du développement durable et en faveur de la paix. » Renée Clair, UNESCO.*

L'attention est portée sur l'action de la Chaire UNESCO sur « Eau, Femme et pouvoir de décision » au Maroc. Il est intéressant de détailler les actions concrètes menées par cette entité en parallèle avec le discours tenu par sa responsable, Asma El Kasmi. Cette dernière est à la fois responsable de la Chaire UNESCO et responsable de la Coopération internationale à l'ONEP. Nombre des activités de la Chaire UNESCO sont organisées en partenariat avec l'ONEP notamment au niveau des programmes de sensibilisation dans les communes rurales sur le périmètre d'Ifrane où est localisée la Chaire UNESCO (intégrée à l'Université Al Akhawayn).

Au niveau du concret, les objectifs de la Chaire UNESCO sont décrits ainsi :

*« Les missions sont l'éducation et la formation des femmes pour la gestion durable de l'eau, l'amélioration des conditions de vie des femmes (milieu rural) et l'implication des femmes dans les sphères de décision à tous les niveaux (du village, de la communauté, des institutions). Il y a aussi l'amélioration de la qualité de l'eau et la protection de l'environnement, l'intervention auprès des décideurs pour qu'ils prennent en compte la perspective d'égalité entre hommes et femmes dans les politiques et les programmes relatifs à l'eau, et enfin la sensibilisation du grand public au rôle des femmes (Eau). Nous avons des projets de recherche, des programmes de formation ou encore des projets intégrés dans les douars. » Asma El Kasmi, Chaire UNESCO et ONEP.*

Ces objectifs entrent en cohérence avec les principes de l'approche genre en matière de gestion de l'eau. Ils ciblent <l'éducation>, <la prise de décision> et <l'égalité>. Ce choix part du constat que les femmes sont marginalisées dans les prises de décision et des principes de l'approche genre qui est intégrée à la démarche de la Chaire pour promouvoir ses actions. Au cours de son entretien,

Asma El Kasmi cite également les conséquences de l'arrivée de l'eau et de l'assainissement au sein de la communauté signalant des enjeux variés et transversaux. Le choix de la « prise de décision » dans l'intitulé de la Chaire souligne toute la volonté à vouloir influencer le niveau du renforcement des capacités locales pour les femmes au niveau institutionnel et politique. Ce postulat de la sensibilisation au niveau institutionnel et politique nécessite du temps, de « sensibiliser les hommes » et de garantir le respect de la diversité des genres au sens large du concept.

*« Une deuxième limite est un progrès surtout dans les domaines perçus comme naturellement associés aux femmes (eau domestique). Une aporie liée à cette limite est de stéréotyper les rôles des femmes, ce qui conduit à généraliser les caractéristiques des femmes et qui ignorent les différences entre les femmes. » Asma El Kasmi, Chaire UNESCO et ONEP.*

Asma El Kasmi relève ici la contrainte de l'approche genre qui conduit à stéréotyper les compétences des femmes. Si une aporie est de limiter la compréhension de la situation de la femme, elle rappelle aussi le risque de résumer le discours à celui de femmes « plus sensibles » à la gestion des ressources du fait de leur statut de femmes quand il est important de souligner la valeur de l'héritage historique de cet apprentissage. La répartition des tâches et l'organisation ancestrale expliquent la situation où le poids du socioculturel peut entraîner des réticences au changement autant chez les femmes que chez les hommes.

**La Chaire UNESCO souhaite renforcer le pouvoir des femmes à travers le genre comme un outil de compréhension et met en application des actions initiées par l'UNESCO.**

Les Chaires UNESCO jouent **un rôle d'organisation, de coopération et de communication** des thèmes, des expériences et intérêts de différents acteurs impliqués dans différents pays. Elle est un partage en faveur d'une gestion de l'eau basée sur **<l'intégration géographique>** et la **<communauté des expériences>** qui permet de légitimer un discours d'autant plus fort car il est issu de différentes expériences. Le tronc commun de ces initiatives reste **<la répartition des pouvoirs au sein de la communauté>**, la question des **<bénéfices>** pour les populations cibles et la concrétisation à la fois d'une meilleure gouvernance de l'eau, du Développement Durable et de l'égalité.

### **c) Les éditions UNESCO, des guides concrets**

**A noter pour terminer, les actions menées par l'UNESCO en matière de genre.** Depuis 2002, l'UNESCO a lancé une stratégie en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007. Cette dernière s'est concrétisée à travers la publication de plusieurs guides et brochures pour aider à la mise en œuvre de l'approche genre au niveau local et un site Internet de l'UNESCO dédié à l'approche genre. Il permet de comprendre les différents domaines sur lesquels travaille cette section de l'UNESCO comme le droit, la communication et l'information à travers le développement de ressources en sciences de l'ingénierie et de la technique, l'éducation et des dossiers spéciaux comme le VIH, la formation, etc.

La lente évolution constatée pendant plusieurs années est bousculée par les Objectifs du Nouveau Millénaire et une tendance dans les discours internationaux à agir, à concrétiser, à enfin atteindre ces

objectifs de développement. Cette volonté se traduit à partir de 2002 par la publication de guides et matériels pédagogiques accompagnant les grandes « stratégies ». C'est ainsi que l'UNESCO publie le *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007* en 2003, puis le *Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO* en 2005 et encore, le *Passeport pour l'Égalité* en 2006.

L'introduction du *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007* souligne cet aspect d'une activité placée sous le signe d'un idéal, celui de l'équité.

« L'équité entre les genres ne devrait pas être considérée de façon restrictive comme un problème "de femme" car il s'agit d'un problème qui soulève des questions fondamentales sur la nature de nos relations sociales. C'est un problème qui exige des hommes et des femmes un travail en commun, à la recherche de solutions à la fois pratiques et fondées sur le plan théorique. De plus en plus, ces solutions ne seront ni acceptables ni durables si les droits égaux, la dignité et la valeur des hommes et des femmes ne sont pas respectés. »<sup>247</sup>

Le choix des termes est particulièrement intéressant. La publication sur le *Cadre* renvoie au cadre de référence et offre des éléments d'argumentation pour défendre leurs causes. A ce titre, le document propose une réponse au « pourquoi » et des éléments pour mettre en exécution. Le guide s'inscrit dans une démarche du faire, il vise à « apporter des idées et des suggestions susceptibles de les aider à renforcer l'impact de leur action ». Ce guide cible les associations, les réseaux, les institutions publiques afin de fournir des éléments pour mettre en place cette démarche de genre. Il offre un descriptif du projet basé sur des objectifs, résultats, indicateurs de performance, études d'impact ou des évaluations. Cette brochure s'inscrit dans une volonté de coaching, de management du changement et de lobby politique dans la mesure où il vise à soutenir les acteurs pour disséminer la notion de genre dans d'autres secteurs. Les trois guides sont marqués par le vocabulaire de l'organisation (38 pour le *Cadre*, 37 pour le *Guide* et 12 pour le *Passeport*). L'importance du concret est manifestée par le suivi, l'évaluation à travers des indicateurs qui traduisent cette volonté de mesurer les résultats et les progrès accomplis.

« Le suivi de l'exécution d'une activité ou d'un programme selon des indicateurs de performance préétablis aide à garantir l'obtention des résultats escomptés. Un suivi constant et cohérent des performances aide aussi à ajuster le projet à ses débuts — et notamment à réviser ses indicateurs — si nécessaire. Cette tâche est donc un élément crucial de l'exécution du projet. »<sup>248</sup>

Les ressources bibliographiques aident l'UNESCO à apparaître comme un conseiller, un suppléant en faveur du discours et de l'argumentation. Cette position s'appuie sur des textes internationaux et des objectifs communs qui concernent la scène internationale dans sa totalité. C'est ainsi que certains supports rappellent en annexe les textes clés dans le domaine comme les déclarations des conférences internationales ou les lois votées dans certains pays. Ces derniers sont qualifiés par exemple, « d'instruments normatifs universels clés concernant l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité entre les genres ». L'autre outil est le tableau statistique qui regroupe l'ensemble des

<sup>247</sup> Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, Brochure *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007*, p. 2.

<sup>248</sup> UNESCO, *Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO*, p. 40.

données de plusieurs continents. Chaque pays peut se situer et se comparer, un élément qui peut aider au discours.

L'autre aspect de ces guides concrets est d'accompagner les organisations de la sphère publique dans leurs actions. Cela regroupe des brochures généralistes comme les documents édités pour présenter les Décennies ou des outils beaucoup plus pragmatiques destinés à indiquer concrètement les étapes à suivre par les acteurs. L'aspect concret des guides comme le *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007* articule des éléments théoriques (la référence aux conférences, aux textes législatifs), des cas pratiques et des évaluations, études d'impacts qui fournissent des indicateurs de suivi essentiels à la réussite d'un programme. Ce type de démonstration par l'action mesurée par l'indicateur se retrouve dans les discours des Rapports Annuels des organisations publiques comme l'ONEP ou Eau de Paris, et les organisations privées comme SUEZ. Ils présentent leurs résultats par rapport aux objectifs fixés.

Cette démarche permet de vérifier par l'exercice de la preuve. Elle est particulièrement essentielle dans les discours liés au Développement Durable (logique de la RSE qui permet de prouver) et dans les discours liés à l'égalité. À ce titre, l'approche genre se transforme souvent en « outil », « méthodologie » ou encore, « analyse », ce qui a tendance à questionner l'objet théorique genre<sup>249</sup>.

Les guides de l'UNESCO sont **des outils concrets qui proposent un bilan théorique comme une série d'outils très pratiques et techniques pour l'application des principes de genre**. Ils sont une réponse claire au comment assurer une meilleure gestion de l'eau et assurer la concrétisation de l'égalité au niveau de la communauté locale. Ces guides sont **des moyens d'information, dissémination et éducation au genre pour permettre une application généralisée de l'approche genre**. Ils contribuent directement à légitimer le discours sur Femme, Eau et Développement Durable à travers **cette articulation utile et remarquable de principes et concepts avec les besoins de la réalité locale**. La question reste celle de la formation des acteurs ciblés, l'impact réel de ces supports pédagogiques et notamment, leur réappropriation par les populations cibles à la fois associations, populations...

**Pour conclure**, le discours de l'UNESCO passe de « elles » vers « genre » suivant l'évolution conceptuelle des théories de développement sur le genre. Le discours s'articule autour des principes et démarches clés pour la prise de décision des femmes, la dissémination de l'information, le développement d'outils concrets de genre, et surtout, une information et une pédagogie diffusée à plusieurs niveaux. Les actions de l'organisation ciblent à la fois des programmes de formation et des universités à travers le programme UNITWIN et les chaires UNESCO. Ces actions visent les associations locales, le public et les décideurs.

---

<sup>249</sup> En tant qu'outil, le genre n'est plus un concept mais seulement une analyse à calquer sur la société analysée. Le genre perd alors de son efficacité théorique.

L'articulation entre les différents niveaux et statuts des cibles montrent **une volonté d'application de concepts clés comme la <gouvernance>, <l'égalité>, le <Développement Durable>**... Cette caractéristique du discours se retrouve dans la démarche de mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable opérée par l'UNESCO ainsi que ses démarches de partenariats avec des organisations comme SUEZ.

## **1.2. Un rôle de mise en visibilité entre « grands principes » et « éparpillement thématique »**

L'UNESCO, organisme international regroupe des activités axées sur Femme, eau et Développement Durable qui ont poussé les acteurs de la sphère publique à agir en sa faveur. Les grands principes émis au cours de conférences internationales guident le choix de partenariats locaux, régionaux ou nationaux.

L'UNESCO représente des Etats signataires et le Système des Nations Unies. En tant que tel il est placé à la croisée de grands textes, de grandes conférences et de consensus entre Etats membres, diplomatie et actions pour atteindre des objectifs globaux et généraux. L'UNESCO, au même titre que des organisations publiques, sert une mission d'intérêt général, voire une mission pour l'Humanité. De fait, son discours est guidé par un grand but qui se décline par le choix d'un thème fort. L'UNESCO centre ainsi ses actions sur l'idéal d'éducation. Les multiples guides, ressources Internet ou encore conférences, lieux d'échanges entre experts travaillant pour l'Université ou un centre de recherche, confirment cette démarche.

De plus près, les grands principes inspirent la démarche au même titre que les grandes conférences ou traités liés à l'égalité, le Développement Durable et l'eau. Ces textes dirigent les actions prises pour concrétiser ces idéaux et renvoient au statut de « texte fondateur » ou encore de « méga conférence ». Ces événements, ces discours s'inscrivent dans la lignée d'un récit où le grand but est un principe théorique, une idée, un objectif suprême à atteindre que l'UNESCO souhaite réaliser. C'est notamment à travers des moments clés comme les événements médiatiques comme la Journée Mondiale de l'Eau ou encore la Décennie de l'Eau source de vie que l'UNESCO participe à l'émergence des enjeux liés à la gestion de l'eau.

Les actions concrètes de cet acteur se déclinent de deux sortes, les événements internationaux et les événements locaux que les structures nationales et les partenariats thématiques de l'UNESCO concrétisent. Les trois événements internationaux liés à l'UNESCO à aborder sont la Journée Mondiale de l'Eau, la Décennie de l'eau source de vie et la Décennie pour l'éducation au Développement Durable, toutes deux s'étalant de 2005 à 2015. Le dernier volet de cette visibilité est la démarche de partenariats avec des organisations privées connues.

### **a) La mise en visibilité : La Journée Mondiale de l'eau et Décennie de l'Eau**

- Evènement qui s'ingère dans l'agenda médiatique à l'instar de la Journée Mondiale de l'Environnement depuis 1972, **la Journée Mondiale de l'Eau** a une genèse internationale à l'instar de la Semaine du Développement Durable « dont la dynamique (...) a été *importée* de l'arène

internationale vers le champ interne » (GODART, 2004 : 15). Portée par l'UNESCO autour d'un thème différent chaque année, la Journée Mondiale de l'Eau est un moment privilégié d'actions concrètes menées localement. C'est une opportunité pour les acteurs peu visibles ou traditionnellement peu médiatisés de s'affirmer au cours sur ce type d'évènements. Moment prétexte, la diversité des manifestations souligne le flou théorique du discours de l'eau. La variété multiple des pratiques et des intérêts révèle la complexité de l'enjeu de l'eau.

L'émergence médiatique de la Journée Mondiale de l'Eau a progressivement détaché l'objet eau du discours de l'environnement et du Développement Durable pour lui offrir une personnalité et une visibilité propres. Cette identité d'un objet « multiple », fondamentalement « local », « vital » et « commun » à l'humanité dresse les particularités communicationnelles du discours eau qui, comme « la dimension communicationnelle de l'environnement engage de nouvelles modalités de la parole et du débat public renvoie à un nouvel objet médiatique » (D'ALMEIDA, 2004 : 7). Très concrètement, la Journée Mondiale de l'Eau se décline à travers une multiplicité d'actions locales portées par différents acteurs comme les associations, les structures publiques ou encore, les entreprises. Il peut s'agir de conférences, journées d'information, d'animation, d'exposition, de concerts... L'ensemble étant lié à l'eau.

L'activité de l'UNESCO est caractérisée par une abondance de nombre d'acteurs impliqués qui a tendance à diluer les conséquences et résultats des actions menées localement. Si les actions au cours d'évènements sont visibles comme la Journée Mondiale de l'Eau, le reste des actions sur l'année semble moins visible, elles sont pourtant tout aussi nombreuses. Une étude des statistiques des événements référencés par le site de l'UNESCO pour la Décennie de l'eau source de vie montre que depuis 2001, la majorité des actions sont organisées en septembre, au mois de mai, juin et mars (la Journée Mondiale se déroule le 22 mars).

Ces événements sont en général, des conférences organisées par les multiples organismes affiliés à l'UNESCO. Les organisations privées, publiques et associatives comme l'ONEP, Eau de Paris, Action contre la faim ou SUEZ s'intègrent dans ces démarches d'actions concrètes au niveau local en favorisant des actions visibles auprès de leurs clients directs et indirects. Il est fréquent de voir ces entités proposer des événements au cours des Journées Mondiales de l'Eau, lieu médiatique privilégié pour sensibiliser sur cette ressource. Les autres acteurs comme les universités ou les centres de recherche vont logiquement se réunir à d'autres périodes de l'année en fonction d'un agenda plus éloigné des sphères médiatiques.

Que ce soit au niveau d'Eau de Paris, l'ONEP, SUEZ ou même ALMAE, tous ces acteurs suivent cette journée organisée par l'UNESCO. Ateliers de sensibilisation, conférence, nouveaux rapports... La Journée Mondiale de l'Eau est un moment stratégique pour communiquer malgré l'affluence de communication à cette date. L'organisation actions permet d'organiser **localement** une activité qui valorise l'organisation. La Journée Mondiale de l'Eau est un moment choisi pour communiquer son **engagement en faveur du Développement Durable** ou d'une **meilleure gestion de l'eau**.

Nous ne détaillerons pas les actions prises par chacun des acteurs dans la mesure où elles sont fortement similaires, elles participent à la visibilité de la thématique de l'eau à la fois sur la scène médiatique et au niveau local où chacun des acteurs souhaitent se rendre visible. Notons seulement que cette Journée Mondiale de l'Eau est un phénomène croissant et que les acteurs étudiés se sont fortement mobilisés autour de cette journée **depuis 2005, date du début de la Décennie mondiale pour l'eau, autre moment clé de mise en visibilité de la problématique de l'eau au grand public.**

- **Dans le même registre, les deux Décennies pour « L'eau source de vie » et « L'éducation au Développement Durable »** ressemblent à la Journée Mondiale de l'eau. Au lieu de se concentrer sur une seule journée annuelle, ces décennies doivent rassembler les efforts des acteurs sur 10 ans. Elles doivent répondre à des objectifs de long terme et se concrétisent par l'existence de partenariats portés par de nombreux particuliers, organisations et réseaux de la communauté éducative. Ces derniers travaillent en réseau autour de thèmes clés comme l'égalité des sexes, l'environnement, la consommation durable, le développement rural.

La Décennie pour l'éducation au Développement Durable s'inscrit dans la lignée de la Conférence de Rio, de l'Agenda 21 (Chapitre 38) et de Johannesburg, elle est portée et organisée par l'UNESCO, organisme désigné par l'ONU pour réaliser ce programme. La Décennie pour l'éducation au Développement Durable permet aux acteurs comme les écoles, les ministères nationaux pour l'éducation ou les associations de se mobiliser autour de la notion de Développement Durable. Elle a un **effet légitimant** qui permet aux acteurs d'obtenir un label pour agir. La Décennie pour l'éducation au Développement Durable en plus d'être fédératrice, est un moment qui mobilise avec une batterie classique d'outils de mise en visibilité : guides de sensibilisation, conférences, manifestations diverses...

La Décennie de l'eau source de vie s'inscrit dans une démarche liée aux textes internationaux partant de l'Agenda 21, la Déclaration pour le Nouveau Millénaire et la Déclaration de Johannesburg. Elle est concrètement portée par la « famille » de l'eau de l'UNESCO regroupant des organismes de recherche et d'éducation sur l'eau comme le PHI (Programme Hydrologique International), l'IHE (l'Institut pour l'Éducation à l'Eau), WWAP (le Programme Mondial pour l'évaluation de ressources en eau) et les Chaires universitaires de l'UNESCO liées à l'eau. Il s'agit d'un programme intrinsèquement lié à la technique, l'innovation et également, à une démarche de partenariats et d'événements autour de thèmes ciblés comme l'eau et la femme, la formation, la santé, la prévention des risques, etc. La décennie cible plus particulièrement l'accès à l'eau dans les pays d'Afrique élue région prioritaire. La Décennie de l'eau a un **effet renforçant** des actions de plus en plus globales sur la thématique de l'eau. Elle permet de diffuser et cibler certains aspects de la gestion de l'eau pour le Développement Durable. **Le discours Femme, Eau et Développement Durable est à ce titre, très présent dans les discours de cette Décennie.**

Comme la Journée Mondiale de l'Eau, **ces deux décennies sont des moments privilégiés de mise en visibilité à la fois des enjeux de l'eau et du concept de Développement Durable.** Dans cette

perspective, la question de la gestion de l'eau par la femme reste quant à elle dépendante de l'action des acteurs étudiés. Ces trois facteurs de visibilité sont en effet, des effets de visibilité sur les enjeux globaux de l'eau et du Développement Durable. En fonction du thème, la femme peut avoir une place plus ou moins importante dans le discours officiel lié à l'événement. **Sur Femme, Eau et Développement Durable**, nous avons repéré les éléments suivants :

- L'eau et la femme est **un thème constant** de la Décennie de « l'eau, source de vie » ; c'est un **pilier du discours**. Il apparaît en effet sur le Site Internet officiel de la Décennie. Il faut remarquer la présence visuelle de l'objet à travers des images très présentes à la fois sur le site (page d'accueil, différentes pages de navigation) que sur les supports de communication officielle de la Décennie. La couverture de la brochure représente trois petites filles portant de l'eau, tous les clichés avec des humains sont des femmes travaillant et portant soit de l'eau soit des outils agricoles. Au niveau du texte, la Décennie a érigé « l'eau pour les femmes » comme un chapitre à part entière. Elle reconnaît des principes clés du discours « Femme, Eau et Développement Durable ».

#### <Le rôle traditionnel de la femme>

« Dans la plupart des sociétés, c'est aux femmes qu'il incombe au premier chef de s'occuper de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et des soins de santé au niveau du ménage. »

« Les femmes ont une connaissance approfondie des ressources en eau, y compris l'emplacement, la qualité et les méthodes de stockage, et elles sont souvent les personnes les plus désireuses de faire en sorte que les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement fonctionnent. »

#### <L'inégalité d'une situation et ses conséquences>

« Les femmes pâtissent aussi, de façon disproportionnée, des conséquences des catastrophes liées à l'eau, telles que les inondations, car elles ne reçoivent souvent pas les alertes ou les autres informations sur les dangers et les risques. »

« Améliorer l'accès de tous à l'eau. Améliorer cet accès permet aux femmes et aux filles de tirer parti du temps consacré jusque-là à aller chercher de l'eau pour d'autres activités, par exemple aller à l'école, apporter des soins aux enfants, gagner un revenu ou produire des cultures vivrières pour la famille. »

#### <Le renforcement des capacités>

« Accorder aux femmes un accès équitable à la terre et aux autres ressources. »

« Cibler également les femmes et les hommes dans les programmes d'éducation et de formation sur l'eau et de l'assainissement. »

#### <La participation et la prise de décision>

« Les femmes n'ont souvent pas la possibilité de participer à la prise de décisions concernant les types de services qu'elles reçoivent. »

« Prendre en considération les besoins des femmes et des filles en matière d'intimité et de sécurité, s'agissant de l'emplacement et de la conception des installations sanitaires. »<sup>250</sup>

Certains thèmes de la Journée Mondiale de l'Eau ont nourri les exemples et argumentaires proposés par la Décennie de l'eau comme 2001, l'eau pour la santé ; 2002, l'eau pour le développement et particulièrement, 1995, les femmes et l'eau. Depuis 2005, les thèmes de 2007, faire face à la pénurie d'eau et de 2008, l'assainissement ont permis une répétition, dissémination et légitimation des principes postulés par une meilleure gestion de l'eau au nom du Développement Durable et de l'égalité.

---

<sup>250</sup> Décennie de L'eau pour la vie, ONU et UN Water. Brochure : *L'eau, source de vie. 2005-2015*. New York : Département de l'information de l'ONU, mars 2005.

- Le thème de la Décennie pour l'éducation en vue du Développement Durable est un thème propice à la promotion de l'égalité. A ce titre, l'égalité des sexes est un des thèmes clé de la décennie. Dans ce contexte, l'approche genre est valorisée et utilisée comme référence et cadre aux actions à entreprendre pour atteindre l'égalité des sexes.

« Dans le Plan de mise en œuvre du SMDD (Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable), l'égalité des genres apparaît comme un objectif et une condition préalable du développement durable. » SOURCE ?

Au niveau du lien avec la gestion de l'eau, l'absence de lien direct entre dans la logique d'une initiative accès sur la promotion du concept de Développement Durable, discours global et récit où l'eau n'est qu'un chapitre parmi d'autres. L'affiliation avec les textes fondateurs comme le *Rapport Brundtland*, l'Agenda 21, la Déclaration de Johannesburg renforce cette dimension plus générale et globale en faveur de l'éducation, la pédagogie et la formation aux principes du Développement Durable. L'eau apparaît alors dans le chapitre sur l'environnement où le lien avec les autres actions sur l'eau comme celles du Conseil Mondial de l'Eau, le Programme PHI ou le portail UNESCO sur l'eau est explicité.

#### **b) Les partenariats, aspect concret de visibilité et d'actions bilatérales**

**Le dernier aspect « concret » des activités de l'UNESCO est la logique de partenariats.**

En matière de partenariat avec le secteur privé, la démarche est relativement récente à l'UNESCO, elle est de plus en plus fréquente. Le partenariat le plus connu dans le domaine de la femme est le partenariat l'UNESCO et l'Oréal pour la recherche féminine dans le domaine des sciences. Ce partenariat cherche à promouvoir la recherche menée par des femmes par l'attribution de bourses à des doctorants, de post-doctorants ou des chercheurs travaillant dans le domaine des sciences techniques.

Ces accords aident à progresser sur des activités ciblées dans une dynamique où le nombre d'acteurs réduits permet d'éviter l'immobilisme des grandes structures inter-Etats marquées par la recherche du consensus entre les acteurs et la multiplicité des intérêts souvent divergents. Ces accords « bilatéraux » fonctionnent comme des actions de coopération décentralisée, des contrats « one-to-one » où la finalité est d'obtenir la visibilité et les résultats fixés lors de la signature du contrat de partenaire.

Comme déjà signalé, l'organisation a signé un partenariat avec SUEZ pour l'éducation. Ce type de partenariat « thématique » ponctuel est caractéristique de l'UNESCO. En matière d'eau, SUEZ et l'UNESCO ont signé un partenariat en 2002 pour un programme de gestion interdisciplinaire pour la Volga. Un autre partenariat a été signé pour l'éducation et se concrétise par la collaboration de SUEZ Environnement avec l'Institut pour l'éducation à l'eau (IHE) aux Pays-Bas. Il bénéficie aux jeunes professionnels inscrits en Mastère de gestion de l'eau.

Dans la logique de partenariats, l'UNESCO fait figure d'incitateur, une position légitimée par le caractère normatif des déclarations internationales sans pour autant, pouvoir imposer réellement. La logique de la persuasion par l'exemple et la volonté au nom de grandes causes est une nouvelle fois

la construction discursive d'un visible axé et la responsabilité des acteurs pour poursuivre les actions nécessaires.

Pour conclure sur l'UNESCO et SUEZ, l'organisation internationale entretient des relations indirectes avec l'organisation privée SUEZ. Le rôle de cette organisation internationale pourrait se rapporter à celui des grandes conférences et grands textes. C'est dans une démarche de partenariat où elle interagit avec SUEZ sur un thème particulier et délimité voire ponctuel. En matière de visibilité, cela permet à SUEZ de s'insérer comme acteur engagé pour l'éducation à l'eau. L'autre aspect du rôle de l'UNESCO est la mise en visibilité des enjeux internationaux, des idéaux de la Déclaration du Nouveau Millénaire à travers des actions concrètes, locales et identifiées. Les événements comme la Journée Mondiale de l'Eau ou encore la Décennie pour l'éducation au Développement Durable ont permis de rendre visible des enjeux sur la scène médiatique et de fait, au grand public.

## CONCLUSION SUR L'UNESCO

**L'UNESCO initie et propose des actions multiples à tous les niveaux sur Femme, Eau et Développement Durable. Elle est une force de proposition d'actions sur la sphère internationale.**

Dans sa démarche de sensibilisation, information et visibilité, le discours de l'UNESCO est articulé par une logique fondée sur les textes fondateurs et grands principes théoriques qui constatent une situation à changer. Pour évoluer vers un discours axé sur le concret, le discours évolue vers un enrichissement des arguments. Le discours sur Femme, Eau et Développement Durable est fondé sur l'évolution théorique de « femme » vers « genre » et « méthodes genres ». Il justifie également ses actions par des exemples concrets, des expériences et études de cas signées par des experts de l'eau qui confirment la nécessité d'agir. Cette volonté d'agir bascule vers une nécessaire visibilité que **l'UNESCO orchestre au niveau international permettant à différents acteurs de la sphère publique de construire une visibilité locale à cette occasion.** L'UNESCO a largement influencé la sphère internationale et diffusé le discours par la force de son statut aux yeux de la communauté internationale, la répétition du thème sous différentes formes de communication et la mobilisation des acteurs autour de ce thème. Elle a une force d'initiation qui participe à **nommer les enjeux évoluant de femmes vers le genre et l'égalité absolue afin de garantir l'accès à l'eau pour tous.** En termes de discours, l'UNESCO confirme les aspects de <rôle traditionnel>, <bénéfices> au niveau de l'éducation, du développement économique et développement local, <**prise de pouvoir et prise de décision**>. Le discours confirme l'appel vers un changement de modèle de Développement Durable à travers une gestion partagée des ressources en eau garantissant l'égalité de tous et toutes. C'est un discours qui souhaite concrétiser pour éviter les apories politiques et changements sociétaux profonds qu'il suppose où **le genre apparaît comme un outil au service de la mise en œuvre du discours.**

## 2. L'ONEP et EAU DE PARIS : FORCE DE PROPOSITION DE VALEURS

En matière de gestion de l'eau, le cycle de l'eau et l'organisation du secteur ont contribué à distinguer dans certains pays, certaines régions, le producteur d'eau potable du distributeur d'eau potable. Selon la localisation, l'organisation publique peut être en charge de la production d'eau et l'organisation privée en charge de sa distribution. C'est le cas au Maroc où l'eau est produite par l'ONEP à l'échelle nationale, mais distribuée par des entités privées dans certaines villes. En France, la configuration varie selon la municipalité. Nous avons choisi d'étudier en France, l'entreprise productrice de l'eau parisienne, EAU DE PARIS (EdP).

En deux paragraphes et par souci de concision que sont l'ONEP et EdP. Ces deux organisations sont détaillées en Annexe 9, p. 63-84.

**L'Office National de l'Eau Potable** a été créé en 1972. L'ONEP est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. L'ONEP représente l'étude de cas la plus appropriée en tant que structure publique marocaine dédiée à la production, gestion et distribution de l'eau au Maroc. Pour étudier l'ONEP stage et analyse de contenu. Notons d'emblée que la thématique femme est absente des axes prioritaires de l'ONEP, elle reste traitée sur le terrain à travers des campagnes d'information et de communication qui ciblent souvent les femmes dans les milieux ruraux, sur le thème de la santé en particulier. L'ONEP est également partenaire de la Chaire UNESCO « Eau, femme et pouvoir de décision » de l'Université Al Akhawayn qui mène des activités de sensibilisation des femmes et des petites filles responsables de la corvée d'eau. Ses activités ciblent en priorité le milieu rural à la fois par la localisation de la Chaire à Ifrane et par l'activité de l'ONEP en charge de raccorder les milieux ruraux.

**Eau de Paris (EdP)** est une société d'économie mixte de la ville de Paris qui produit chaque année environ 200 millions de mètres cubes d'eau potable. Cette société est l'ancienne SAGEP, Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris, elle a changé de statut en 2005 et devrait en 2009, être en charge de l'ensemble du cycle de l'eau dont la distribution de l'eau aujourd'hui assurée par SUEZ et Veolia. Ce choix de la Mairie de Paris est de faire redevenir l'eau 100% publique. Terminons ce portrait d'Eau de Paris qui compte 550 employés, un effectif qui tend à se féminiser depuis l'arrivée d'Anne Le Strat au poste de PDG. Eau de Paris a été une des cinq premières entreprises françaises à obtenir le Label Egalité, un sujet qui tient à cœur à la Pédégère de l'entreprise.

L'étude de ces deux organisations publiques révèle **une forte influence de concepts fondateurs sur le discours de ces acteurs**. L'ONEP s'affilie directement au « droit à l'eau » dont il souhaite être le garant et le promoteur au niveau du Maroc. EdP privilégie le concept de « développement soutenable » et est particulièrement impliqué pour l'égalité au travail. À partir de ce constat, leurs communications militent en faveur de grands principes fondateurs où se place le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. **Dans cette perspective, l'ONEP et EdP sont des forces de propositions de valeurs qui interrogent et visent à renouveler le contrat social**. Ces deux organisations interagissent également avec l'organisation privée ; l'étude révèle des similitudes dans

les actions ainsi **qu'une relation d'interdépendance** soulignée par l'imbrication de l'activité et des discours des deux types d'acteurs.

Cette étude a été réalisée à partir de l'analyse quantitative des supports de l'ONEP, de l'analyse qualitative ciblée des supports d'EdP, d'un stage réalisé à l'ONEP en septembre 2005, du travail réalisé avec la Chaire UNESCO sur « Eau, Femme et Pouvoir de décision » de janvier à juin 2005 et des entretiens passés avec trois décideurs de ces organisations : Habib Chabadi, Directeur de la Communication de l'ONEP, Asma El Kasmi, Responsable de la Coopération internationale de l'ONEP et Présidente de la Chaire UNESCO sur « Eau, Femme et Pouvoir de décision » et Anne Le Strat, Pédagogue d'Eau de Paris.

## 2.1. Un registre de communication autour de concepts quasi idéologiques

L'ONEP et EAU DE PARIS ont tous deux, des discours fondés sur des idéaux affirmés. Ce parti pris conceptuel est fondé pour le premier sur une affiliation directe avec le « droit à l'eau » et pour le second, sur le « développement soutenable ». Il s'agit de revenir sur les éléments du discours à la fois écrit et oral de ces deux institutions publiques qui souhaitent affirmer des valeurs axées sur le bien commun, la gestion d'une ressource partagée par tous et une gouvernance respectueuse des parties en présence. A ce titre, les discours de l'ONEP et EDP sont majoritairement politiques. Le discours de l'ONEP est clairement très politique et technique au contraire de celui d'EdP plus équilibré. La distinction majeure avec les acteurs comme l'UNESCO ou le pS-Eau et ALMAE est l'importance du lexique technique. Ce lexique place les deux acteurs dans une dynamique où les aspects liés au métier de l'eau sont dominants pour délivrer un service de qualité et informer sur la production de l'eau.

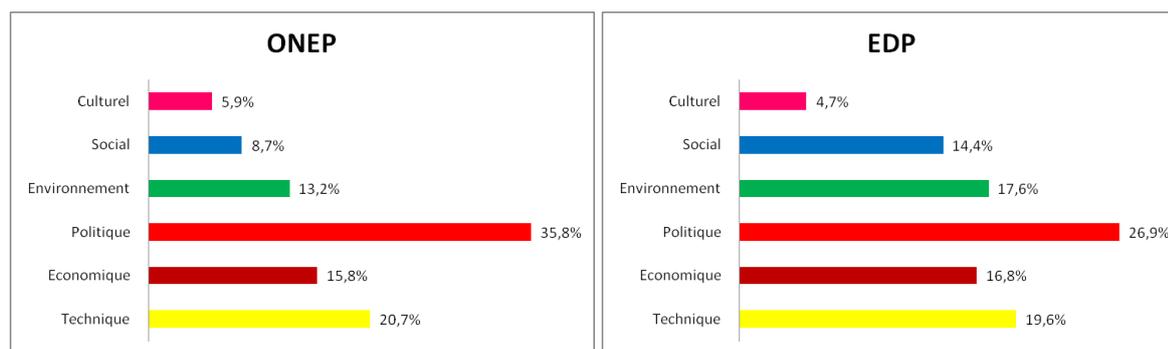


Figure 25 : Dominance politique des discours des acteurs publics

La répartition des lexiques confirme l'idée d'une domination des valeurs politiques dans les discours des acteurs publics, une lecture confirmée par l'analyse des discours des deux acteurs.

### a. Le concept de droit à l'eau chez L'ONEP

L'ONEP et Eau de Paris sont marqués par cette préoccupation d'un objectif théorique à réaliser. Comme analysé au cours du repérage des éléments visibles et invisibles du discours, Eau de Paris

quant à elle, préfère le Développement soutenable, parti pris fort comparativement au choix de Développement Durable. Son discours et parti pris théorique voire politique est porté par la figure de sa Pédégère Anne Le Strat, figure féminine qui défend le droit à l'eau et la gestion publique à l'eau comme Judith, la figure de loi analysée dans le Chapitre 3. Dans cette idée, EdP a un positionnement fort tiré d'un concept que l'organisation choisit de défendre. L'ONEP quant à elle, inscrit sa démarche dans la lignée du concept de droit à l'eau pour tous.

- **La devise de l'ONEP** permet de comprendre la démarche de l'ONEP en tant qu'organisme valorisant son action au service de l'intérêt général. *L'eau, un droit pour tous... Notre devise* est le rappel direct du concept issu du droit international de droit de l'eau. Il s'agit d'accomplir un idéal promu par la sphère internationale et auquel l'ONEP souhaite se conformer à la fois pour répondre aux enjeux du développement et pour défendre la position du Maroc en matière de programmes de développement.

*« Le droit à l'eau, c'est un idéal. Il a été défini par la communauté internationale, pour nous, s'y référer, c'est montrer à ceux qui lisent cette brochure que nous respectons ce droit et que nous souhaitons inscrire notre activité. Aujourd'hui, au Maroc, l'accès à l'eau est presque généralisé dans les villes et en cours de forte progression dans les communes rurales. Assurer l'accès à l'eau pour tous au Maroc, c'est un vrai objectif qui est réalisable grâce aux efforts de l'ONEP. » Habib Chabadi, ONEP*

La comparaison avec les missions stratégiques de l'ONEP résonne avec la définition du droit à l'eau pour tous. Sa première cible est la « généralisation de l'accès à l'eau potable », principe qui implique l'accessibilité et la disponibilité des ressources en eau. Le respect des principes dictés par la communauté internationale est souligné en affirmant que

« cet important axe est fondé sur le principe du droit à l'eau. Il a conduit l'ONEP à développer un programme ambitieux pour accélérer l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural en particulier »<sup>251</sup>.

L'Office cerne ici les efforts supposés par l'engagement du droit à l'eau : investir prioritairement pour garantir l'accès à l'eau potable en milieu rural où le taux d'accès dépasse 60% de la population marocaine. Le deuxième but de l'Office est d'assainir ou garantir l'accès à une eau de bonne qualité. L'ONEP veut

« assurer la protection des ressources en eau et (d') améliorer les conditions sanitaires des populations dans le cadre d'une vision de gestion intégrée du cycle de l'eau »<sup>252</sup>.

L'accès à l'eau potable pour tous suppose un discours global sur une action intégrée, c'est-à-dire, couvrant le cycle d'eau en amont et en aval. L'assainissement, étape délaissée face à la priorité des acteurs de l'eau de fournir de l'eau, fait aujourd'hui partie des impératifs de réussite des entreprises du monde de l'eau.

Cet aspect du discours est retrouvé, par exemple, chez Lyonnaise des Eaux dont la stratégie 2010 mène « action volontariste »<sup>253</sup> pour rattraper un retard d'investissements sur l'Hexagone en matière

---

<sup>251</sup> ONEP, plaquette institutionnelle, « Le Droit à l'eau pour tous... Notre devise », dans Notre stratégie.

<sup>252</sup> Ibid.

<sup>253</sup> Lyonnaise des Eaux, rapport annuel 2004, « Objectif 2010. Assainissement : une action volontariste », p. 14-15. « En assainissement, la France a du retard ce qui lui a valu d'être condamnée en 2003 par la Cour de Justice européenne. Pour se mettre à niveau, elle doit investir 2,5 milliards d'euros par an pendant 10 ans » (...) « En 2004, un peu plus de 40 % des stations d'assainissement en France étaient conformes aux normes européennes »

d'assainissement. Le droit à l'eau pour tous appelle à une vision globale sur le cycle de l'eau pour garantir une eau « salubre et de qualité », une politique qui implique, pour ces acteurs, des efforts d'investissements, une adaptabilité technique et un discours affirmé, planifié et responsable.

La dernière mission de l'ONEP est le renforcement et la maintenance. L'Office veut « pérenniser et sécuriser des infrastructures existantes ». Cet objectif correspond à une politique de continuité de l'Office, à une politique stratégique répondant à un besoin technique et de gestion assumée par l'organisme dans un souci de veiller à la qualité durable du service rendu. Cet axe stratégique correspond à une politique de gestion pour l'intérêt général du produit que l'ONEP propose. Il semble répondre aux attentes de normalisation (accréditation ISO et critères de sécurité internationale) et du public (partenaires et grand public) en matière de pérennisation de la qualité de l'eau distribuée, un moyen de garantir l'accès à l'eau potable pour tous.

La mention de « pour tous » est liée au droit international à l'eau. La déclaration de l'ONU suppose la globalité. Ce principe est développé dans la déclaration de l'ECOSOC qui souligne que « toutes les personnes dont le droit à l'eau a été enfreint sont fondées à recevoir une réparation adéquate ».

Plus loin est rappelé que

« même si chacun a droit à l'eau, les Etats parties devraient prêter une attention spéciale aux particuliers et aux groupes qui ont traditionnellement des difficultés à exercer ce droit, notamment les femmes, les enfants, les groupes minoritaires... »<sup>254</sup>.

L'ONEP veut assurer la garantie fondamentale du niveau de vie et de la non-discrimination de l'accès à l'eau dans une perspective de l'eau « pour tous » et une « approche tournée vers le client ». C'est toute l'ambivalence du discours de l'eau qui répond à des obligations de service public sans pouvoir oublier la dimension marchande de l'eau. L'eau est un droit pour tous, elle n'est pas un droit gratuit et suppose des investissements et « une organisation moderne, décentralisée et adaptée aux contextes local et régional ». Le discours sur l'eau par les acteurs privés ou publics oblige à mêler ces deux registres d'où l'affirmation du choix de l'ONEP : « notre devise ».

L'ONEP a choisi un discours en cohérence avec celui de la communauté internationale pour marquer son attachement à appliquer ce droit et à répondre aux nouveaux objectifs du Millénaire, c'est un choix assumé par une organisation publique douée de son indépendance financière et juridique qui vend un service.

La devise, littéralement, correspond à une brève formule qui caractérise le sens symbolique de quelque chose, ou qui exprime une pensée, un sentiment, une règle de vie ou de conduite. Le droit à l'eau pour tous régit les modalités de fonctionnement de l'ONEP. La notion de devise répond à cette modalité d'un discours qui doit diriger l'esprit de l'ONEP. Le choix de ce vocable correspond à une volonté du vivre, du construire, du diriger de l'Office qui n'est pas un impératif universel kantien mais une règle de conduite. La devise de l'ONEP veut dépasser le discours généraliste et moraliste

---

<sup>254</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), lors de sa 29<sup>ème</sup> session à Genève, du 11 au 29 novembre 2002, paragraphe 16 cité dans CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I. & TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*. Paris : éditions Robert Laffont, 2004, p. 271.

traditionnellement attribué aux ONG, elle doit réaliser le droit à l'eau pour tous. Elle ne dépend pas néanmoins, du registre de l'action.

La devise est une phrase pour guider ses choix et actions, elle n'est pas un acte à proprement parler. La devise célèbre des Mousquetaires d'Alexandre Dumas, « tous pour un, un pour tous » (souvent citée à l'envers) dirige les décisions des Mousquetaires dans les moments difficiles privilégiant la solidarité comme solution aux problèmes. Elle est un principe incitatif fort, elle se détache des termes utilisés par les différents discours aujourd'hui. A devise, les alternatives sont credo, passion, mission, slogan ou encore, les thèmes traditionnels de l'agir du Développement Durable : éthique, responsabilité, engagement. Le choix de devise est à interroger dans le contexte marocain où ce vocable n'a pas le même impact qu'en France où le terme est peu utilisé en termes communicationnel aujourd'hui.

Dernier aspect, le discours du Développement Durable de l'ONEP n'insiste pas et n'utilise pas la batterie classique du discours de Développement Durable, mais intègre ses principes dans ses axes stratégiques. L'ONEP favorise un accès pour tous à l'eau et une gestion intégrée du cycle de l'eau, deux axes propres à sa mission de service public. L'Office veut aussi un maintien des acquis et une pérennisation de ses activités dans une optique d'investissement de long terme. Les termes de « entreprise citoyenne », de protection, préservation ou de recherche (l'innovation au service du Développement Durable) se rapprochent du concept de Développement Durable tel qu'il est compris dans les pays occidentalisés.

Le discours de l'ONEP a ici, l'attitude de préférer une perspective de développement et de « développement humain » sur celle de la croissance durable. Les termes de « développement économique et social », les actions de développement social ou la promotion du microcrédit soulignent l'optique dans laquelle l'Office va envisager la problématique environnementale : développer, gérer la ressource, investir avant de véritablement miser sur la donnée environnementale. L'ONEP « se positionne comme l'un des principaux acteurs du développement économique et social du Maroc »<sup>255</sup>. Il s'intègre à un tissu économique et social en transition pour développer un discours de développement sous-entendu, durable.

- **Sur Femme, Eau et Développement Durable**, comment se manifeste l'engagement de l'ONEP pour le droit à l'eau pour tous et pour toutes ? L'organisme privilégie des actions de sensibilisation à travers deux types d'action : la sensibilisation par l'organisation d'événements et campagnes d'information par l'ONEP et à travers les actions de la Chaire UNESCO « Eau, Femme et pouvoir de décision » avec qui l'Office travaille en partenariat (cf. précédent sur les Chaires UNESCO, Chapitre 4, partie 1.1).

Sur le chapitre de la sensibilisation, les actions sont classiques en comparaison avec les actions menées par les acteurs de l'eau. Il s'agit de manifestations d'information notamment dans les communes rurales sur des thèmes clés comme la santé, l'hygiène, les bonnes pratiques de l'eau ou encore, la participation des femmes.

---

<sup>255</sup> ONEP, plaquette institutionnelle, « Le Droit à l'eau pour tous... Notre devise », dans Programme d'action ONEP 2004-2007.

*« Nous au niveau de la communication, nous avons également conscience de l'importance de communiquer avec les femmes. Nous avons une unité mobile qui sillonne le Maroc dans les régions rurales et les campagnes. A chaque fois que nous allons dans les campagnes et les petites villes, nous organisons des réunions. Souvent, ce sont les femmes qui viennent et elles nous posent des questions... Sur la qualité de l'eau, comment l'eau est traitée... Nous avons l'occasion d'expliquer le cycle de l'eau, les liens entre l'eau et la santé de leurs enfants. »  
Habib Chabadi, ONEP*

Cette démarche reste une démarche clientèle, *« c'est une forme de communication qui construit plus de confiance avec nos clients. » (Habib Chabadi)*. Elle manifeste un engagement pour le développement de l'Office et une réponse à ses missions et ses obligations en tant que gestionnaire public de l'eau.

L'ONEP organise également nombre d'ateliers pour les enfants à l'occasion d'événements internationaux où les petites filles sont ciblées pour favoriser leur éducation ou encore, sensibiliser le grand public à la problématique de la gestion de l'eau par la petite fille. Cette représentation est logiquement fortement présente dans le discours de l'Office dans un contexte où les petites filles sont souvent dédiées à la corvée de l'eau dans les communes rurales.

L'autre volet de l'engagement de l'ONEP est le partenariat avec la Chaire UNESCO sur « Eau, Femme et pouvoir de décision ». Ses missions sont l'éducation et la formation des femmes pour la gestion durable de l'eau, l'amélioration des conditions de vie des femmes (milieu rural) et l'implication des femmes dans les sphères de décision à tous les niveaux (du village, de la communauté, des institutions). Il y a aussi l'amélioration de la qualité de l'eau et protection de l'environnement, l'intervention auprès des décideurs pour prise en compte de la perspective d'égalité entre hommes et femmes dans les politiques et les programmes relatifs à l'eau, et enfin la sensibilisation du grand public au rôle des femmes. L'action de cette Chaire est directement inspirée de l'approche genre qui guide ces actions.

*« Il est important de reconnaître le rôle central des femmes dans l'approvisionnement, la gestion, et la protection des ressources, leur implication dans les processus de réformes, régulations. Dans cette perspective, il est inefficace de se concentrer sur les femmes en les isolant des relations sociales. Dans ce cadre, l'approche genre se base sur les rôles et responsabilités spécifiques Homme et Femme dans la société. » Asma El Kasmi, ONEP et Chaire UNESCO*

Les activités de la Chaire UNESCO soulignent l'importance des différents aspects du discours Femme, Eau et Développement Durable. Ce discours formulé par Asma El Kasmi au cours de notre entretien s'appuie sur :

- **<La prise de décision>**

*« Il faut renforcer les décisions institutionnelles comme la promotion des femmes dans des domaines où elles sont minoritaires. »*

- **<Le sexo-spécifisme et outils genre>**

*« Concrètement, cela doit se traduire par des engagements budgétaires, le fait d'introduire une distinction de sexes dans le type de données collectées, de définir des méthodologies de planification et d'évaluation, d'adopter une approche flexible d'apprentissage. »*

- <Les conséquences de l'inégalité>  
« Si les femmes jouent un rôle mineur dans la prise de décisions, elles risquent d'être marginalisées. »
- <Les bénéfices de l'approche genre et eau>  
« Les autres bénéfices de l'approche genre dans les services d'eau et d'assainissement sont plus connus, ils comprennent la réduction des maladies hydriques, la meilleure scolarisation des enfants (filles), le gain de temps pour les femmes pour d'autres activités... »
- <L'éducation>  
« Il faut aussi promouvoir de la formation et la sensibilisation en ciblant les hommes. »

La Chaire UNESCO « Eau, Femme et prise de décision » est donc un moyen concret pour l'ONEP de réaliser des objectifs de droit à l'eau et de développement à travers un partenariat avec un organisme reconnu de la scène internationale. Il valorise l'approche genre au nom d'un organisme international, ce qui en termes discursifs et de choix de communication permet de promouvoir un modèle de développement issu de la sphère internationale sur une problématique politique et sensible au niveau des changements suscités.

Le discours sur Femme, Eau et Développement Durable est placé au niveau du <renforcement des capacités> à travers l'éducation, la sensibilisation et la formation. Il s'agit d'augmenter la conscience des femmes en particulier. Le public est quant à lui, sensibilisé sur les enjeux de l'eau et le droit à l'eau dans un dispositif où l'équitable gouvernance de l'eau par les femmes et les hommes est moins présent dans le discours de l'ONEP. Cet engagement est présent au niveau du partenariat avec la Chaire UNESCO qui manifeste un engagement à travers le choix d'une organisation internationale reconnue qui influence les activités de l'ONEP et à travers des actions locales où l'approche genre est clairement utilisée comme concept et méthodologie de travail au service du changement social et sociétal.

## **b. Le choix du développement soutenable chez EAU DE PARIS**

- **A EdP, le choix d'un Développement soutenable** est un choix fort dans une tendance générale où les entreprises préfèrent le Développement Durable. Ce choix est d'autant plus intéressant que les Rapports Annuels d'EdP se déclinent autour de quatre grands thèmes en incluant celui de la gouvernance. EdP valorise son activité comme celle d'une activité de service public et au service de la Ville de Paris et à travers des engagements forts par les termes choisis qui relèvent d'une volonté politique marquée, d'un choix conceptuel et théorique très différencié des supports classiques d'autres entités s'engageant pour le Développement Durable ou l'environnement. La définition du Développement soutenable par l'entreprise varie dans ses formulations, elle reste néanmoins proche de celle du *Rapport Brundtland*.

« Entreprise publique, nous défendons les valeurs d'un développement soutenable, c'est-à-dire un développement économiquement, socialement et environnementalement responsable, un développement conçu pour et avec les générations actuelles, qui intègre les besoins des générations futures. »<sup>256</sup>

<sup>256</sup> Rapport Annuel Eau de Paris, 2005, Editorial, p. 2.

C'est l'introduction de la relation de service public qui semble caractériser la communication d'EdP. Elle permet l'utilisation de la notion de gouvernance et une relation plus directe avec l'utilisateur alors que EdP n'a aucun lien avec l'utilisateur si ce n'est assurer la production ininterrompue de l'eau parisienne. Au moment du changement de nom de SAGEP à EdP, la Présidente souligne ce double statut.

« Des changements qui, au sein de la SAGEP renommée Eau de Paris en janvier 2005, concourent à la réalisation de notre mission de service public dans une démarche qui se veut écologique, économiquement et socialement plus responsable, toujours plus transparente dans nos relations avec les usagers. »<sup>257</sup>

Cette différence se traduit donc par une partie sur la gouvernance, un axe qui se décline à travers la description de l'organisation de l'entreprise. La démarche Environnement est placée dans cette partie « Gouvernance » avec une description de cette dernière illustrée en 2004, 2005 et 2007 par un schéma « d'amélioration continue ». Cette volonté descriptive de montrer les étapes de « planifier », « mettre en œuvre », « vérifier » et enfin « agir et améliorer » correspondent à une démarche de management classique qu'il est pourtant rare de voir exposer dans un Rapport Annuel. Il montre la politique volontariste de l'entreprise et la volonté pédagogique d'expliquer ses décisions et d'être transparent vis-à-vis de ses clients. Ce schéma est également un élément de concrétisation qui souhaite articuler une démarche théorique, des objectifs à atteindre avec des éléments pratiques. Cette volonté se traduit par une forte présence d'indicateurs dans l'ensemble des supports de communication d'EdP.

Les indicateurs sont des éléments caractéristiques des Rapports Annuels qui sont édités pour établir la progression d'une entreprise en termes économiques et sociaux. Il est intéressant de remarquer que le Rapport Annuel 2007 d'EdP présente l'ensemble de ses indicateurs dans un tableau récapitulatif avec un renvoi aux pages concernées. Cette perspective « résumée » englobe l'ensemble des éléments qui peuvent se décliner en matière de développement intégré de l'entreprise, ce tableau offre une dynamique concrète d'un parti pris politique et des actions que les indicateurs révèlent (*Rapport de développement soutenable 2007*, p. 18).

Les deux derniers thèmes d'action du pilier de la gouvernance sont des actions pour développer des liens avec le public et des actions de coopération décentralisée. La prise en compte des usagers se traduit par des campagnes de communication sur la qualité de l'eau et la boisson de l'eau du robinet, un lieu de bataille particulièrement présent dans le Rapport 2007. Il rappelle la mise en concurrence directe de l'image de l'eau du robinet par la marque d'eau minérale Cristalline. EdP et la Ville de Paris ont engagé un procès contre cette campagne de publicité qui portait atteinte à la qualité de l'eau du robinet, un moyen indirect de remettre en cause les représentations et idées reçues sur l'eau du robinet.

La question de la coopération décentralisée répond à une possibilité offerte par la loi Oudin Santini votée en 2005. Cette loi permet aux collectivités d'allouer 1% de leur budget eau à des projets de coopération décentralisée. De fait, EdP mène des actions de coopération décentralisée pour répondre à l'engagement de la solidarité et de l'accès à l'eau pour tous en France et dans le Monde.

---

<sup>257</sup> Rapport Annuel Eau de Paris 2004, Editorial, p. 3.

L'axe de la gouvernance et les trois autres piliers du développement soutenable d'EdP établissent un lien entre un concept moins utilisé et des actions concrètes que l'entreprise mène depuis 2003 date du premier Rapport de Développement soutenable d'EdP. A ce sujet, Anne Le Strat confirme que ce choix correspond à une visée de viabilité qui différencie le Développement Durable du Développement Soutenable.

*« En quelques mots, pour moi, le concept soutenable, dans ses trois piliers doit se décliner dans le soutenable ou viable. Je ne crois pas qu'ils doivent s'inscrire dans la durée mais soutenable, viable... C'est vrai que c'est plus facile à comprendre en anglais mais plus viable pour son environnement. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

A partir de ces éléments, il convient de souligner que le registre d'EdP relève de la Politique et Responsabilité avec une valeur de l'engagement, de la gestion d'un patrimoine et la responsabilité d'un service public, d'une mission d'intérêt général qui place sa communication dans la lignée d'une communication au service d'un idéal, d'une position conceptuelle forte.

- **Le dernier aspect à aborder est la politique de féminisation et de parité** menée par EdP. C'est cet engagement pour la parité qui a retenu notre attention pour cette entreprise. Elle a été une des premières entreprises en France à obtenir le Label Egalité en mars 2005 et il est intéressant de noter que ce choix a été fait dans un milieu majoritairement masculin.

*« C'est aussi pour cela (majorité d'ingénieurs et technicité de l'eau) que j'ai voulu qu'on féminise mon entreprise en venant d'un milieu différent, subissant entre guillemet ou plutôt connaissant ce regard que l'on peut porter parce que l'on n'est pas de ce monde. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

EdP a lancé la politique d'égalité en 2004 en signant la Charte de diversité avec 40 autres entreprises dont SUEZ fait partie. Cette charte vise à promouvoir la diversité au sein des organisations et à assurer la non-discrimination. Elle a reçu le Label 2005 en réponse aux différentes actions qu'elle a pu mener comme la formation et la sensibilisation en interne, la réflexion sur l'équilibre entre vie professionnelle / vie privée et l'organisation de conférences sur l'égalité dans le service public. L'axe en faveur de l'égalité s'est également décliné par l'établissement et le suivi d'indicateurs intégrant la sexo-spécificité au niveau de la promotion, des avantages et des salaires. EdP poursuit son action en multipliant les partenariats avec des associations, des universités et écoles d'ingénieurs pour encourager l'intégration des jeunes femmes dans les filières scientifiques ou encore, des partenariats sociaux pour garantir la lutte contre toutes formes de discrimination. Dans la continuité d'une politique en faveur de la diversité, l'engagement d'EdP se traduit également par l'intégration des travailleurs handicapés ou la promotion du travail des seniors.

En matière de discours sur Femme, Eau et Développement Durable, EdP adopte une démarche globale qui cible à la fois le volet interne pour la promotion de l'égalité au sein de son organisation et de la société ; et le volet externe en faveur d'un Développement soutenable où l'engagement pour l'accès à l'eau est un pilier social du discours. Les actions de coopération décentralisée attestent d'un intérêt pour la situation de la femme et la gestion de l'eau comme le discours traduit la sensibilité de la Présidente d'EdP. Ses actions restent ponctuelles, inscrites dans la durée et limitée à de la coopération qui ne signale pas une action ciblée sur Femme, Eau et Développement Durable.

Ce fait est à expliquer par la taille de l'entreprise et son périmètre. Limitée à Paris, EdP est réduite dans ses actions vers l'extérieur et vers les PED.

Avant l'arrivée d'Anne Le Strat à la direction et le changement de la société en Eau de Paris, la SAGEP avait organisé une exposition sur le thème de « Femme, Eau et Développement » en partenariat avec le pS-Eau et Eau Vive en 2003. Cette dernière a résulté en la publication d'une brochure reprenant les panneaux exposés sur cette thématique. Il présente des arguments et photos sur les thèmes de « L'accès à l'eau en Afrique », « La journée d'une femme africaine », « le développement : Nom féminin ? », « Eau et santé », « Eau et éducation », « Eau et citoyenneté », « Eau et production », etc. Ces thèmes reprennent des éléments classiques déployés par l'approche genre sur les impacts de l'arrivée de l'eau pour les femmes au niveau social, politique et économique. L'entreprise défend ses projets de coopération vers les populations du sud en cohérence avec son engagement de développement soutenable.

« La SAGEP est particulièrement sensible à l'importance de l'accès à l'eau pour les femmes. Une adduction peut signifier un temps donné à d'autres activités que la corvée d'eau et le droit à l'école pour les filles. "Femmes, Eau et Développement" **constitue l'un des axes de la politique de développement soutenable promue par la SAGEP.** » *Panneau SAGEP, 2003*

Cette exposition ne mentionne pas l'approche genre, elle propose une lecture pédagogique de la problématique de la participation de la femme à l'accès à l'eau en Afrique. Elle présente un résumé de la théorie de C. Moser sur le triple rôle des femmes.

**Les multiples rôles de la femme :**  
En Afrique, les femmes doivent assumer un TRIPLE  
ROLE :  
**REPRODUCTIF** : tâches domestiques, corvée d'eau et de  
bois, maternité, soins et éducation des enfants  
**PRODUCTIF** : agriculture, commerce, artisanat  
**SOCIAL** : mariages, baptêmes, décès, fêtes  
De ce fait, elles travaillent généralement plus que les  
hommes et à travail équivalent, elles ont aussi des reve-  
nus inférieurs. Pourtant, on les reconnaît avant tout  
comme des mères et épouses, et non comme des actrices  
économiques à part entière.

**Figure 26 : Résumé sur le triple rôle de la femme. Panneau Le Développement : Nom Féminin ?**

L'aspect le plus intéressant de ces panneaux, est la valorisation de l'invisibilité de la contribution des femmes à travers les exemples :

- de la journée de la femme (approche temps et genre qui consiste à évaluer la répartition du temps entre homme et femme),
- des éléments de pénibilité à la fois physique (multiples images de la femme portant l'eau) et à la fois technique (panneau sur les différents types de puits)
- les différents impacts pour la femme de l'accès à l'eau (santé, citoyenneté, développement d'activités économiques, éducation)
- le résumé des conceptions théoriques sur l'approche femme et développement particulièrement révélateur sur le concept de visibilité.

**L'invisibilité de la contribution des femmes :**

Pourtant, leur contribution à l'économie est rarement valorisée et les tâches domestiques ne sont pas reconnues comme un travail. En Afrique rurale, les femmes travaillent dans les champs familiaux, et parfois sur de petites parcelles personnelles, lorsqu'elles en ont le temps. Leur apport dans l'agriculture est crucial, au même titre que leur participation au dépenses de la famille (dans les ménages africains, les budgets des maris et des femmes sont séparés). Malgré cela, les femmes sont perçues avant tout comme des mères et des épouses, et non comme des actrices économiques à part entière.

Mais en réalité, la contribution des femmes à l'économie des Pays du Sud peut représenter 1/3 du PIB national et en Afrique, les femmes contribuent à la production alimentaire agricole à hauteur de 60 à 80%. (Selon les estimations de la FAO).

**Figure 27 : Invisibilité de la contribution des Femmes. Panneau Le Développement : Nom Féminin ?**

Dans cette perspective, l'aspect femme et développement est compris et mis en visibilité par Eau de Paris à travers ses projets de coopération. Il reste un discours moins présent à partir de 2004 où le processus de l'égalité au sein de l'entreprise est mis en valeur suite à l'obtention du Label Egalité.

**En conclusion,** les deux acteurs l'ONEP et Eau de Paris ont une activité caractérisée par un slogan de communication, un discours de développement soutenable ou pour le droit à l'eau pour tous, ce qui les distinguent des discours plus classiques émis par les entreprises privées incluant SUEZ. L'ONEP et EDP sont reconnus pour des positionnements politiques forts, ils sont des fervents défenseurs de la gestion publique de l'eau. Cette position rappelle et place le discours de l'eau sur le champ de l'idéologie, du choix politique et de la gouvernance partagée de l'eau. Logiquement, la place de la femme est un lieu discursif clé pour promouvoir une gestion partagée des ressources.

**2.2. La réalité du terrain : actions concrètes, concurrence et interdépendance**

Quels sont les liens entre les discours de ces deux acteurs ? Tous les deux liés à l'institution publique ont un discours de mission d'intérêt général. Dans le cadre de la protection de l'eau, ces trois acteurs répondent à de « grands objectifs », des quasi idéaux qu'ils vont tenter de concrétiser à travers différentes actions et indicateurs. Ces structures, temple de la sphère publique, entretiennent des relations d'interdépendance avec les différents acteurs de l'Espace public afin d'atteindre les objectifs fixés et accomplir leurs missions. Leurs discours articulent des notions théoriques avec un concret que ces structures déclinent au sein de leur propre organisation et par une démarche de partenaire, économique ou engagé sur une même mission avec l'entreprise privée. L'ONEP et Eau de Paris en tant que producteur d'eau et structure publique officient comme fournisseur d'eau de l'entreprise privée et de fait, s'inscrivent dans un double statut de partenaire économique inévitable et de concurrent plus ou moins direct. Ce statut modifie les actions concrètes et les relations d'interdépendance entre ces deux structures publiques et l'entreprise privée. En termes de discours, ces trois structures se caractérisent par une empreinte de grands principes concrétisés par des actions ancrées localement.

Ces acteurs ont une activité marquée par la nécessité de travailler en interdépendance avec à la fois les municipalités et les pouvoirs publics, les syndicats, le public et l'entreprise distributrice du service de l'eau. Leur structure et leur organisation les obligent à concilier des intérêts divers et qui va contraindre à la négociation et à l'accomplissement d'une mission. Cette configuration oblige à la

concrétisation des objectifs par des programmes, des projets, des démarches en « partenariat » afin de garantir des résultats.

Le premier type de partenariat est celui relevant d'une interdépendance économique obligatoire. En effet, l'ONEP et Eau de Paris sont obligés de traiter avec l'entreprise privée. Au niveau local, l'ONEP vend l'eau à LYDEC, ces deux dernières coopèrent pour la distribution du service à Casablanca. Eau de Paris fournit l'eau à Lyonnaise des Eaux (Eau et Force) ainsi qu'à Veolia-Parisienne des Eaux. Elle doit coopérer avec l'acteur privé. Société d'économie mixte, son conseil d'administration a compté la participation des acteurs privés Générale des Eaux et Lyonnaise des Eaux de 1997 à 2007. En 2007, les deux sociétés détenant 25% du capital d'Eau de Paris ont dû céder leur part à la Caisse des dépôts.

« Ces deux sociétés ayant des filiales chargées d'assurer la distribution de l'eau dans la capitale, leur présence au conseil d'administration d'EAU DE PARIS était de nature à créer des conflits d'intérêt. A la demande de la municipalité, les deux groupes ont cédé leurs parts à la Caisse des Dépôts et Consignations en 2007. »<sup>258</sup>

La reconnaissance de l'existence de « conflits d'intérêt » souligne la nature des relations entre producteur et distributeur de service. Les deux acteurs sont obligés de coopérer sur le terrain, ils représentent des conceptions de gestion du service de l'eau différentes. L'interdépendance des acteurs est liée à la configuration du cycle de l'eau qui oblige une relation commerciale entre les acteurs quand il y a délégation de service public. Ces acteurs restent en concurrence et ne coopèrent pas en dehors de cette relation commerciale obligatoire, ils sont à ce titre, plus ou moins en opposition.

L'ONEP et EdP se ressemblent sur leur conception de la gestion du service public étant logiquement tous les deux favorables à une gestion publique de l'eau. Ils représentent l'Etat, l'intérêt général plus directement que l'organisation SUEZ qui souhaite à la fois répondre aux obligations de service public et à des obligations économiques de rentabilité. Rappelons que SUEZ, SUEZ Environnement et LYDEC sont des entreprises cotées en bourse ; Lyonnaise des Eaux est cotée indirectement en tant que filiale de SUEZ Environnement.

En tant que structures publiques défendant une même gestion de l'eau, ils se reconnaissent mutuellement leur qualité.

*« Le Maroc est plus avancé sur la question de la gestion de l'eau à travers l'ONEP, une belle entreprise nationale. » Anne Le Strat, Eau de Paris.*

*« Nous travaillons avec Eau de Paris pour des actions de coopération décentralisée et des campagnes d'information au public, ils sont très efficaces. » El Habib Chabadi, ONEP.*

Les relations entre les acteurs ont pour conséquence une certaine similitude dans les opérations de communication d'éducation et sensibilisation à l'environnement et au Développement Durable. Tous deux s'inscrivent dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau initiée par l'UNESCO et à travers des manifestations très variées. L'ONEP et EdP ciblent les scolaires et le grand public afin d'affirmer leur visibilité au cours de rendez-vous internationaux ou nationaux. Ils ont tous les deux

---

<sup>258</sup> Rapport de Développement soutenable, Eau de Paris, 2007, p. 13.

développé de 2005 à 2008, de nouveaux moyens d'information comme la modernisation et l'enrichissement de leur site Internet. Le site de l'ONEP a été rénové en 2006 avec plus d'informations sur le cycle de l'eau, une visibilité sur leur agenda médiatique et les événements que l'entité a organisés. Le site d'Eau de Paris s'est enrichi d'une partie sur le cycle de l'eau destiné aux scolaires en 2007. Ce moyen de communication a montré la multiplication des rendez-vous du grand public d'EdP comme des conférences, des ateliers pédagogiques pour enfants, etc.

Les sociétés distributrices d'eau comme l'ONEP et Eau de Paris entretiennent **une relation nécessaire et contractuelle avec les sociétés privées** comme SUEZ. Elles sont amenées à collaborer de fait avec ces acteurs. Dans cette optique, la relation entre acteur privé et acteur public est placée sous une interdépendance obligatoire et une concurrence certaine qui se manifeste au niveau conceptuel par une différente approche de la gestion de l'eau. En matière de discours, cette opposition – composition amène ces acteurs à redessiner les éléments du récit de l'eau où les deux camps s'opposent sur une question de valeurs et de perception de la gestion d'un bien commun à tous.

## **CONCLUSION SUR LES STRUCTURES PUBLIQUES**

**Pour conclure**, l'ONEP et Eau de Paris exercent toutes les deux une activité de producteur de l'eau établissant une relation commerciale avec SUEZ. Ces deux organisations en tant que structure publique se caractérisent par un discours proche d'un idéal, d'un grand but à atteindre au nom du droit à l'eau pour l'entité marocaine et au nom du Développement soutenable pour l'entreprise française. Ils sont **forces de propositions de valeurs** dans la mesure où ils privilégient une vision et des concepts à travers un engagement politique rare. Dans cette perspective, la promotion discursive d'une gestion de l'eau favorise l'engagement des deux acteurs. Chez EDP, il se manifeste à travers l'intérêt et l'engagement signalés par Anne Le Strat au cours de son entretien pour EdP. L'ONEP concrétise son engagement à travers son partenariat avec l'UNESCO. Les deux organisations agissent au niveau global du discours de l'eau où la femme fait partie intégrante d'un mouvement de remise en question du modèle actuel de gestion de l'eau. Le discours Femme, Eau et Développement Durable favorise la position idéologique et la voie politique pour le renouvellement de la gouvernance de l'eau prônée par ces deux acteurs. A travers ces éléments, l'ONEP et Eau de Paris se positionnent comme critique du système pour **revendiquer un changement de valeurs au développement et à la gestion de l'eau**

### **3. PSEAU et ALMAE : FORCE DE PROPOSITION D'EXPERTISE LOCALE**

Représentant la sphère civile et souvent intégrées à elle, les associations ne dépendent ni d'une organisation étatique ni d'un réseau d'acteurs à visée économique. La sphère civile est souvent qualifiée comme un lieu qui permet l'expression du public. En ce sens, nous avons sélectionné deux associations nationales en lien avec l'organisation. Au niveau international, de multiples réseaux

dédiés au genre existent, et plus particulièrement sur genre et eau comme l'Alliance Genre et eau créée en 2003 suite au Forum sur l'eau tenu à La Haye. Ce réseau, s'il aurait pu faire l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de ce travail de Doctorat, n'entretient aucun lien avec l'organisation privée, aussi il semble inutile de s'attarder sur ce dernier. Les deux associations, le pS-Eau en France et ALMAE au Maroc, réalisent des actions ponctuelles avec l'organisation privée SUEZ.

En deux paragraphes, ces deux organisations sont présentées en Annexe 10, p. 85-94.

**Le Programme Solidarité Eau** est né en 1984, dans le contexte de la Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DIEPA), d'une volonté des ministres européens de l'Environnement d'accroître la coopération européenne dans le domaine de l'eau. C'est un réseau d'organismes français et étrangers basé à Paris dont la mission est de favoriser la mise en relation des acteurs de l'eau pour rendre plus efficaces les actions de solidarité dans le domaine de l'eau entre la France et les pays du Sud.

Déclarée ONG étrangère en 1995, l'**ALMAE** se définit comme « un lieu de rencontre, de partage et de communication ». Son objectif est de participer aux réflexions sur la problématique de l'eau et du Développement Durable en visant en particulier les communautés traditionnelles, les femmes, les jeunes et les enfants. Elle souhaite développer une approche de l'eau transversale, interdisciplinaire et multisectorielle. Elle a pour mission de créer des synergies entre la société civile et les actions des ONG, des chercheurs et des groupes communautaires. Elle souhaite dynamiser un réseau pour faire aboutir des projets locaux dans le domaine de la gestion de l'eau. Elle vise à faire prendre conscience des enjeux liés à l'eau et au Développement Durable aux citoyens, aux institutions à différentes échelles du local à l'international et au secteur privé.

L'ALMAE et le pS-Eau, deux associations et réseaux, représentent une **force d'expertise grâce à leurs actions locales auprès de la société civile**. Ces dernières mettent en visibilité des réalités locales à travers des actions à plusieurs niveaux. L'ALMAE et le pS-Eau développent toutes deux des publications **sur des concepts théoriques qu'elles nourrissent et des témoignages issues de leurs expériences sur le terrain** en tant qu'organisations intégrées à la société civile. Ce statut leur permet également d'être une force de concrétisation. L'implication des associations ciblent à améliorer le cadre de vie des populations locales et à atteindre les objectifs du développement. Pour réaliser leurs objectifs, **elles signent des partenariats** avec l'entreprise privée, un moyen de financer et de garantir une interaction avec les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau.

Cette étude a été réalisée à partir de l'analyse quantitative des supports de l'ALMAE et du pS-Eau, de l'analyse qualitative ciblée des supports de l'ALMAE et du pS-Eau, d'une collaboration réalisée avec ALMAE sur le sujet de « Eau, Genre et Santé » et « Eau, Genre et Gouvernance » dans le cadre d'un partenariat signé avec LYDEC. Ces deux collaborations nous ont permis d'encadrer deux étudiants sur « les aspects et impacts socio-économiques » et les « aspects et impacts sur la santé » liés à l'arrivée de l'eau à Lamkensa. Ils nous ont permis d'organiser un atelier sur « Eau, Genre et Gouvernance » réunissant des acteurs politiques, associatifs et entreprises sur la question de la gestion de l'eau au Maroc. Cet atelier a été l'occasion de mener des enquêtes genre à

Lamkensa avec les équipes de LYDEC dont les résultats sont décrits dans l'étude de cas sur Lamkensa en Chapitre 6. Nous avons réalisé deux entretiens avec Denis Désille, du pS-Eau et Olivia Dabbous de l'AFD qui travaille régulièrement avec le pS-Eau.

### 3.1. Réseaux et associations impliqués à plusieurs niveaux

L'ALMAE et le pS-Eau ont toutes les deux le statut d'association et travaillent comme des réseaux regroupant des experts issus de la sphère internationale. Ce fonctionnement permet aux deux associations d'articuler les concepts théoriques circulant sur la scène internationale avec leurs expériences de terrain. Leur plus-value et contribution majeure sur le discours Femme, Eau et Développement Durable se trouvent dans leur vision locale et proche des communautés. Cette expérience est essentielle pour nourrir le discours et avancer vers de nouvelles actions.

Elles ont toutes les deux un discours logiquement dominé par le politique en tant qu'associations qui cherchent à représenter tous les acteurs de la sphère publique. Il faut néanmoins noter l'équilibre assez homogène des deux discours qui tentent de représenter l'ensemble des intérêts des acteurs. Dans cette perspective, il faut signaler une certaine similitude avec le discours de l'UNESCO.

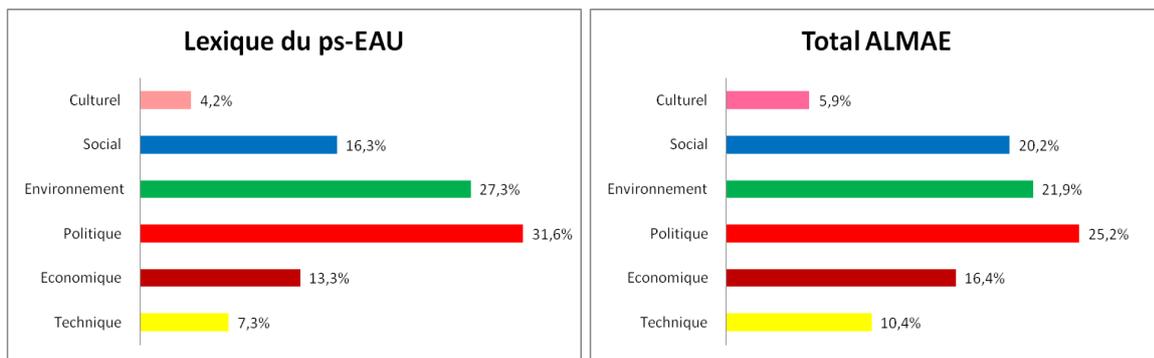


Figure 28 : Evolution des Lexiques du pS-Eau et ALMAE, un équilibre relatif

L'étude du discours d'ALMAE argue en faveur d'une intégration plus aboutie que celle du pS-Eau avec une répartition homogène entre quatre piliers environnement, politique, social et économique. Cette tendance s'inscrit complètement dans une logique de représentation de tous les aspects du développement et Développement Durable. Les travaux du pS-Eau sont à ce titre, plus « politique » renvoyant à la dimension du réseau très lié au Ministère des Affaires Etrangères et l'AFD. Ce poids du politique confirme également leurs interventions dans la sphère publique où les deux associations sensibilisent sur des problématiques de terrain des publics institutionnels et politiques. Cela traduit le mouvement très visible de leurs activités articulant actions locales et internationales.

#### a) Des actions de l'échelle internationale au local

Fonctionnant en réseau, le pS-Eau et ALMAE visent toutes deux à développer le partage de l'information et l'échange d'expériences. Leurs missions visent au dialogue et à créer des synergies entre les acteurs sur la problématique de l'accès à l'eau. Cette fonction peut être le résultat de la complexité du secteur de l'eau où nombre d'intérêts sont en tension. Les deux structures ont pour

rôle de créer des passerelles entre les différents acteurs agissant au niveau international et les communautés locales, d'articuler les divers enjeux de chacun, d'être un lieu d'échanges qui puisse faire aboutir tant la réflexion que les actions en matière de gestion de l'eau. Cette dimension partenariale permet une circulation du discours et des thématiques essentielles à la construction des programmes et des savoirs.

Le pS-Eau et ALMAE sont moteurs pour intégrer le social dans les méthodologies de raccordement à l'eau. Leur statut de représentant de la société civile explique naturellement leur intérêt pour cet enjeu et le fait qu'ils ont lancé leurs réflexions sur la participation des femmes et sur le genre en amont de l'entreprise privée. Ces actions succèdent aux grandes conférences internationales ; le pS-Eau est né d'une décision internationale au cours de la DIEPA et ALMAE, suite au premier Forum Mondial de l'eau. Ces deux organisations ont donc un lien fort avec la sphère internationale dont ils vont suivre les principes.

- Les deux associations sont intégrées au niveau international à travers **la participation à nombre de rencontres internationales** où elles jouent un rôle d'experts et porte-parole du local. Elles sont toutes **les deux liées à une initiative internationale**.

Depuis 1997, ALMAE travaille en collaboration avec la Chaire de l'UNESCO pour une gestion interdisciplinaire de l'eau créée à la suite du premier **Forum Mondial de l'eau à Marrakech**. Cette chaire dépend de l'Université Hassan II à Casablanca et les relations de ces deux acteurs sont très proches afin de dynamiser et élargir leur capacité d'action. Cette Chaire UNESCO propose de promouvoir un système d'action intégré entre formation et information sur l'eau, renforcer le rôle de l'université dans les questions liées à l'eau, sensibiliser sur l'importance d'agir en partenariat afin d'améliorer la gestion de l'eau.

Membre de nombreuses institutions internationales de l'eau comme le Conseil Mondial de l'Eau ou nationales comme le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat au Maroc, ALMAE a contribué à la rédaction de nombreux rapports internationaux sur l'eau ou le droit à l'eau. A travers ses membres marocains comme Houria Tazi-Sadeq ou Ibtissam Elamrani, ALMAE participe à des évaluations internationales comme celle du pS-Eau réalisée en 2004.

ALMAE participe régulièrement à des rencontres internationales, elle a réalisé des présentations et rapports au cours des Forums Mondiaux de Mexico et Istanbul. Elle insiste sur le besoin de renforcer les capacités des ONG locales, de prôner une approche sociale face à l'approche techniciste, de promouvoir le droit à l'eau et la participation des populations sociales notamment des femmes.

**Né en 1984 suite à une décision de la DIEPA**, le pS-Eau exerce un rôle clé dans les conférences internationales. Il participe aux grands rendez-vous internationaux comme dernièrement, le Forum d'Istanbul en 2009, l'Exposition de Zaragoza sur l'eau et le Développement Durable en 2008, etc. L'association propose également des conseils techniques dans nombre de pays, les pays à faibles revenus en particulier. Son rôle est de fournir des retours d'expériences sur ses actions menées localement qui lui permettent d'obtenir son statut d'expert.

Le pS-Eau a participé et participe toujours actuellement à de nombreux programmes en association

avec des Ministères, organisations étatiques et bailleurs de fonds. Le réseau a en particulier fortement collaboré avec le Ministère des Affaires Etrangères français (MAE), l'Agence Française pour le Développement (AFD), le Comité Interministériel pour la Coopération internationale et le Développement (CICID) ou encore l'Union Européenne (UE).

• Les deux associations s'affirment comme des **lieux de liens, d'information et communication et de dialogue** entre les acteurs du secteur de l'eau. Dans leur présentation, elles prônent toutes les deux cette faculté à mettre en réseau et promouvoir l'échange, la dissémination de l'information et la communication. ALMAE souhaite :

« Faciliter par l'approche transversale, la **mise en synergie** des actions de la société civile / Participer au **dialogue des savoirs** / Favoriser la prise de conscience des **citoyens, des institutions locales, nationales et internationales, ainsi que le secteur privé** sur les questions liées à l'eau et au développement durable. »  
*Document ALMAE Alliance Maghreb Machrek pour l'Eau, 2005*

Dans un discours très similaire, le pS-Eau cherche à promouvoir cet échange entre les acteurs de l'eau.

« L'association pS-Eau **facilite les initiatives locales de coopération internationale et les échanges Nord/Sud, et encourage la cohérence des actions**. Pour atteindre ces objectifs, elle développe des activités d'échange et de concertation, de capitalisation, de diffusion d'information (site web, cahiers techniques, bulletin trimestriel, etc.), d'appui aux porteurs de projet et d'animation de groupes de travail. »  
*Site Internet : [www.pseau.org](http://www.pseau.org)*

En faveur de cette intention, elles privilégient le caractère transversal de leur approche en menant des activités sur des thèmes touchant à tous les aspects de la gestion de l'eau. Ce choix se manifeste à travers la problématique du genre où elles mènent toutes les deux des programmes similaires à partir de publications sur « Genre et Eau », des programmes auprès de communautés locales et à travers des partenariats avec différents types d'acteur de l'eau de l'organisation internationale, publique à l'organisation privée.

Le programme « Genre et Eau » du pS-Eau est né d'une collaboration entre le pS-Eau, l'AFD et le Ministère des Affaires Etrangères. Il est qualifié de « programme thématique » à l'instar de deux autres programmes du même type menés par le réseau sur « Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres » et « Migration, développement et initiatives économiques ». Née du constat du manque d'intégration du genre dans les projets de coopération décentralisée, la démarche du programme genre se doit d'être « intégrée » et est sensée aboutir à :

« La mise en pratique des bonnes intentions »  
« Répondre à ces difficultés opérationnelles »  
« Tirer les enseignements d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre de l'approche genre »  
*Site Internet : [www.pseau.org](http://www.pseau.org)*

Le pS-Eau détient un rôle essentiel d'articulation. Il est porteur avec l'AFD d'une approche genre forte marquée par la réflexion théorique et d'une expertise issue de la mise en pratique des projets d'adduction d'eau. Le réseau participe à la diffusion et dissémination du concept, de sa mise en pratique et concrétisation auprès des différents acteurs de l'eau.

L'ALMAE quant à elle s'intéresse dès sa création au rôle des femmes dans les projets de gestion de l'eau, le genre apparaît à partir de 2006. Le choix de ce terme suit à l'implication du gouvernement

sur les problématiques de genre marquée par la parution du premier *Rapport sur la dimension genre en annexe du rapport économique et social* accompagnant la loi de finance annuelle du Ministère des Finances. Ce rapport fait office de point de départ dans la concrétisation de projet lié au genre au niveau national en pointant directement les apports d'une méthodologie sexo-spécifique. La prise en compte du genre au Maroc a véritablement émergé à la suite de Pékin grâce au travail des associations de femmes et de droit qui ont permis le vote de la nouvelle Moudawana en 2004.

L'ALMAE lance son action sur le genre à partir du *Rapport sur le droit à l'eau pour « l'effectivité du droit à l'eau »* où le genre apparaît comme un moyen de garantir le « développement local ». Ce rapport est le fruit d'un « travail de diagnostic et d'enquête ». Il déploie des éléments sexo-spécifiques sur l'accessibilité de l'eau en milieu rural, l'évaluation du Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau en milieu Rural, le PAGER et des clés pour « l'approche genre dans la mise en œuvre des politiques de l'eau. Dans cette dynamique, l'ALMAE fait **figure d'initiatrice sur genre et eau** au Maroc. Elle poursuit ses activités à travers des actions locales qui lui permettent de conserver son rôle d'expert local et d'initiateur d'actions locales.

- Les deux associations souhaitent assurer **un lien avec le local** à travers des actions ciblées sur le terrain. Dans une logique d'actions locales, la Chaire UNESCO et ALMAE ont concentré leurs efforts sur un site pilote, le Douar Bin Abid qui se trouve à 25 km de Casablanca. Ce douar vieux de cinquante ans est représentatif de nombreux douars sans accès à l'eau, localisés dans la région rurale de Casablanca. A travers cette action ciblée, ALMAE capitalise une expérience de terrain qui lui permet d'obtenir la légitimité nécessaire en tant qu'association locale et internationale. Notons que si ALMAE a commencé ses activités en ciblant la région de Casablanca, elle a agrandi son territoire en organisant des journées d'actions et d'information autour d'un nouveau lieu d'actions à Rabat Salé sur le thème de la femme et de la santé depuis 2007.

Des « limites de l'approche techniciste » à l'accent sur les formations et les modules thématiques, ALMAE a déployé un argumentaire en faveur des méthodologies sociales, de l'implication des communautés et de populations ciblées comme les jeunes et surtout, les femmes. L'association s'empare très vite de la question de la participation de la femme à la gestion de l'eau comme moteur essentiel de développement. L'expérience de terrain d'ALMAE nourrit l'argumentation de l'association. La question du temps, de la corvée d'eau ou encore, les statistiques attestent que la réalité appelle à agir. Un des axes d'entrée pour faire prendre conscience de la situation est l'hygiène et la santé. Aussi, le discours et les premières actions d'ALMAE sont orientés sur « femme et santé ». Bilan de santé, visites gratuites de médecin, études des maladies et impacts de l'arrivée de l'eau alimentent un discours selon lequel l'accès à l'eau permet une amélioration des conditions de vie et de l'état de santé des communautés.

Le pS-Eau mène des actions locales sur le thème de l'intégration du genre dans les projets d'eau et d'assainissement en Afrique sub-saharienne avec l'AFD dont témoignent deux publications en partenariat et une multitude d'études de cas publiées en ligne sur le site Internet du Réseau. Ces expériences nourrissent les présentations réalisées au cours des différentes conférences internationales auxquelles participe le pS-Eau ; ces expériences locales lui offrent ce statut d'expert

qui lui permet d'intervenir au cours de ces conférences et d'enrichir les concepts et théories formulées sur genre et eau.

#### b) **Des publications basées sur l'expérience locale**

Les publications de l'ALMAE et le pS-Eau ont un double statut, elles participent **au témoignage du local** et alimentent **les réflexions théoriques sur le genre et l'eau**. Comme les deux associations souhaitent être des liens entre les acteurs de l'eau, les publications des deux associations établissent **un lien entre réalité concrète et réflexion théorique**. Ces discours permettent la circulation des idées et des témoignages parmi les représentants des organisations internationales notamment au moment des grandes conférences internationales. Au niveau du concept du genre, il permet de faire évoluer les théories en fonction des difficultés rencontrées sur le terrain et de la réalité du quotidien. Le but est de faire dialoguer l'idéal d'un concept théorique qui vise des valeurs absolues comme l'égalité, l'accès à l'eau pour tous ou la gouvernance avec les besoins des communautés, des villages et des cultures dans leurs diversités et complexité. Cette circulation est particulièrement intéressante car elle montre l'influence réciproque des discours entre deux des principaux intervenants. D'une part, les conférences et organisations internationales comme l'UNESCO émettent **des concepts et modalités d'actions** appliquées par les associations locales. D'autre part, les associations locales **émettent des témoignages et études de cas sur la réalité du quotidien** qui changent les discours des organisations internationales et conférences politiques. Les premières sont force de proposition d'actions internationales et les secondes forces de proposition d'expertise locale.

- A ce titre, les publications du pS-Eau correspondent à **une démarche progressive** qui mûrit, **de la théorie vers la pratique, le suivi et l'évaluation pour une meilleure dissémination**. Ses parutions sont le fruit d'expériences de terrain déployant plusieurs études de cas localisées pour appuyer l'argumentation et les conseils énoncés pour garantir le succès des projets d'adduction d'eau. Le projet « Genre et Eau » mené en partenariat avec l'AFD est rythmé en trois périodes autour de trois publication clé :

**2002 : phase théorique**, elle correspond à une phase de bilan qui donne lieu à une publication *Genre, eau et développement durable*, un ouvrage collectif et bilan sur la Coopération française en matière de « Genre et Eau »

**2007 : phase pratique**, il s'agit de déployer un guide de mise en œuvre, d'outils de suivi et d'évaluation du programme « Genre et Eau »

**En cours : phase bilan**, qui souhaite tirer les enseignements des deux premières phases avant d'améliorer et ajuster l'approche afin de la diffuser dans d'autres pays d'Afrique. C'est une phase également de dissémination.

Cette démarche consiste à chercher

*« l'idéal d'un fonctionnement avec l'approche genre. Elle part d'un référencement et l'obtention de l'information sur la diversité des usagers. Ensuite, elle doit cibler les usagers vulnérables : femmes, vieux, handicapés... Cette approche permet une compréhension sociale de la société pour mieux dessiner l'apport de l'eau. Enfin, elle doit permettre de dialoguer pour obtenir les demandes hommes et femmes. C'est un moment d'accompagnement qui normalement, permet « l'empowerment » des femmes. L'approche genre a pour objectif d'intégrer les femmes dans l'arène décisionnelle » Entretien Denis Désille, pS-Eau*

Le pS-Eau s'inscrit à ce titre dans une démarche pour le développement, une approche marquée « genre et développement » où le genre doit permettre à une communauté d'évoluer sur le plan économique et social. A coopérer avec l'AFD, il s'inscrit dans une logique proche de celle d'une coopération décentralisée et d'influence sur les objectifs des projets de développement liés à l'eau. A travers le genre, le pS-Eau souligne l'importance du social, de la participation des populations et de l'échelle locale. Il déconstruit plusieurs croyances populaires sur la relation eau et genre pour établir les enjeux fondamentaux de cette méthodologie sur la perception traditionnelle de la relation entre santé et femme (les femmes en savent plus que communément accepté) ou encore, sur l'activité de la corvée perçue comme un lieu de discussion (il est un lieu de conflits), etc. Ce type de discours puisé d'observations sur le terrain justifie et amplifie son rôle de relais qui étudie et analyse l'approche sur genre et eau.

Le discours du pS-Eau est caractérisé par l'articulation de la réflexion sur le concret, sur le terrain avec un concept plus global, un idéal comme l'égalité de genre, l'accès à l'eau pour tous. Son discours tente de mettre en avant l'importance de prendre en considération les problématiques techniques de l'eau et les problématiques sociales de l'eau. L'approche genre est à ce titre, un outil privilégié pour intégrer les aspects sociaux dans un programme d'accès à l'eau et l'assainissement. Cette réflexion sur le genre est très riche, les acteurs du pS-Eau nourrissent une réflexion théorique sur ce concept qui octroie au discours, une certaine maturité et expertise sur la problématique du genre en particulier, de l'accès à l'eau en général.

*« Il y a plusieurs niveaux dans le genre.*

- *Aujourd'hui, le genre est plus comme un outil qui permet d'obtenir des informations sur les groupes dits vulnérables et de cibler tous les segments de la communauté.*
- *Le genre est également un plaidoyer, un genre politique qui a un potentiel conflictuel. La différence entre homme / femme est donc restrictive sur le genre, néanmoins, il pose une question très concrète : comment fait-on ? Le genre pose la question de la mise en œuvre sur le terrain. » Entretien Denis Désille, pS-Eau*

Le discours du pS-Eau a pour rôle de développer un argumentaire qui aide à convaincre les différents acteurs pour adopter une approche sociale et genre. L'un des objectifs est de convaincre du rôle de la femme en matière de gestion de l'eau au niveau de la communauté locale.

*« Elles sont les usagères, il faut qu'elles soient considérées comme des gestionnaires. Dans le concret, on voit le poids de la culture, le poids de la tradition... Dans n'importe quel projet, cette question des femmes interroge le politique, la répartition des pouvoirs... » Entretien Olivia Dabbous, AFD*

- Les publications d'ALMAE partent de **programmes thématiques** englobant le **cadre de référence** international avec le contexte national et local, **les principes théoriques** avec **des enquêtes et témoignages** issus de l'expérience locale. Les deux publications majeures sur *Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau* et sur *Eau, genre et gouvernance* sont issues de son expérience et d'enquêtes menées à Bin Abid en périphérie de Casablanca. Elle travaille très concrètement sur « Eau, Genre et Habitat insalubre » ou encore, « Eau, Genre et Santé ». A travers cette démarche, l'association marocaine a souhaité lier sa réflexion sur la gestion de l'eau et le droit à l'eau où l'enjeu principal est celui de la gouvernance et la participation des populations, des femmes en particulier. Son travail souligne les efforts à fournir pour atteindre les objectifs liés à l'approche genre.

« En matière d'accès à l'eau, l'approche genre révèle les efforts à fournir pour atteindre les Objectifs du Nouveau Millénaire. Au Maroc, les femmes, particulièrement les femmes rurales, sont les premières touchées par la pauvreté, l'analphabétisme et par les insuffisances des services de base et liés à la santé. Elles sont en même temps responsables de la corvée d'eau qui les obligent à transporter, gérer ou stocker l'eau pour le foyer consacrant jusqu'à deux heures par jour pour garantir l'approvisionnement en eau de leur famille. » *Rapport sur « Eau, Genre et Gouvernance », Annexe 10, p. 90*

L'apparition du thème et la mise en place de programmes sur « Genre et Eau » dans les activités des deux associations sont directement liées à un contexte international montrant la circulation du concept genre. L'expérience des associations abonde dans le sens des principes énoncés et émis par la sphère internationale. Ce nouvel outil de développement émerge à travers une double influence partant du local et de l'international. Ce que révèle l'étude de ces activités, est la nécessité et la volonté de travailler en partenariat tant avec les organisations internationales qu'avec l'entreprise privée, un partenaire financier non négligeable.

### **3.2. Des partenariats nécessaires pour agir**

Leur statut et expertise en tant qu'organisation représentant les différents intérêts du monde de l'eau et du citoyen, instaure une relation de partenariat nécessaire avec tous les acteurs de la sphère de l'eau. Ces partenariats permettent d'agir et réaliser les objectifs promus par ALMAE et le pS-Eau sur « genre et eau ». Ils correspondent à la volonté **d'être représentatif des parties prenantes et de réaliser concrètement** les programmes et objectifs visés.

#### **a) La logique de réseau ou la représentativité des partenariats**

Le rôle des associations est de développer des outils, d'obtenir des résultats et d'assurer le suivi en faisant échanger les différents acteurs du secteur de l'eau pour promouvoir l'approche genre et promouvoir la concrétisation des objectifs visés. La fonction de réseau se manifeste à travers des stratégies thématiques comme des partenariats avec des acteurs liés à la santé ou l'éducation ou des stratégies politiques comme des partenariats avec des entités représentant l'autorité de l'Etat.

La démarche d'ALMAE et du pS-Eau correspond à celle d'un acteur assurant la jonction entre les différents types d'acteurs afin d'apporter son expertise acquise à partir des échanges et des partenariats que les deux associations développent. Cette dynamique enrichit une réflexion théorique et conceptuelle utile pour conserver, un apport qualitatif en tant qu'acteur indépendant issu de la sphère civile et spécialisé sur une thématique comme la gestion de l'eau, le genre et l'eau.

La coopération avec l'AFD interroge sur le rôle des bailleurs de fonds très présents dans les pays en voie de développement. Au Maroc, il a été observé une forte présence des bailleurs de fonds tant physiquement que par le biais de soutien dans les projets d'adduction d'eau et de développement en général. L'AFD est par exemple, présente au Maroc avec une implantation régionale à Rabat et Casablanca. Elle n'est pas le seul organisme de coopération au développement présente, les organismes d'autres pays sont particulièrement actifs comme l'USAID étatsunienne, l'ACDI du Canada ou la GTZ allemande. Sur le terrain, ces bailleurs de fonds participent à différents projets. Par exemple, la GTZ finance des programmes d'adduction d'eau de l'ONEP. LYDEC a coopéré

avec l'AFD pour établir un diagnostic social des bidonvilles de Casablanca. L'entreprise de distribution d'eau de Casablanca a également reçu un prêt de la Banque Mondiale, un élément qui sera développé dans la présentation de l'étude de cas marocaine à Lamkensa.

Dans la mesure où les bailleurs de fonds apportent le soutien financier aux projets, ils ont une force d'incitation sur la nature de la méthodologie, des ressources techniques à mettre en place et du rôle de la communauté dans le programme qui va favoriser la diffusion de l'approche genre. Il est vrai que les différentes rencontres que nous avons pu effectuer avec les bailleurs de fonds et les associations montrent que le genre gagne en légitimité si les bailleurs de fonds requièrent son utilisation dans les programmes d'adduction d'eau. Dans le discours du pS-Eau est soulignée cette force d'impulsion de la part du réseau.

*« Aujourd'hui, l'approche est davantage technique que sociale. L'objectif est alors de déterminer des critères et des méthodes pour permettre l'intégration de ces éléments dans la limite des projets techniques. C'est l'objectif du livre publié par l'AFD et le pS-Eau : donner des orientations très concrètes aux ingénieurs pour intégrer la dimension genre dans leur méthodologie. La préoccupation sociale est vraiment très importante à prendre en compte notamment dans les pays du Sud où le poids de la tradition, le poids de la survie, le poids du fonctionnement de la société est très fort. Le genre est alors un outil d'émancipation. » Entretien Denis Désille, pS-Eau*

Le pS-Eau détient un rôle de conseiller et de représentant d'un groupement d'intérêt qui tente d'obliger les organisations à agir en fonction de leurs recommandations. Le statut du pS-Eau en tant que réseau et association incite les organisations privées à vouloir coopérer avec lui à la fois pour une question d'image et dans l'intérêt des projets menés. Le caractère associatif et de regroupement d'acteurs du pS-Eau ne lui offre pas un poids politique ou économique fort qui lui permette d'imposer des méthodologies, il offre son expertise aux organisations et souhaite convaincre par la force de ses arguments et de son expérience.

*« L'objectif est de s'imposer dans ce qu'elles font par rapport à ce qu'elles devraient faire. Il faut alors faire comprendre les objectifs du genre, donner des objectifs et à travers ce plaidoyer, montrer les avantages de l'approche genre. » Entretien Denis Désille, pS-Eau*

Le discours du pS-Eau sur le genre a une véritable fonction de mise en visibilité. Sa démarche de travail axée sur la réalisation d'un bilan puis d'un guide et enfin, d'outils de suivi montre l'intérêt de l'organisation pour rendre concrète l'approche genre et eau. Son expérience issue du terrain détient une légitimité forte dans la mesure où l'organisation articule des concepts théoriques et des grands principes énoncés par les conférences mondiales avec une réalité portée par de multiples exemples locaux et concrets. Le partenariat avec l'AFD et le Ministère des Affaires Etrangères fait émerger une véritable prise de conscience et intégration de cette problématique aux démarches de développement. Si les outils déployés visent en priorité les organisations de développement, l'objectif est aussi de toucher les organisations privées. Ce mode de discours s'opère par le plaidoyer pour un projet réussi davantage que par l'imposition et l'obligation.

Le pS-Eau a une fonction d'aide à la concrétisation à travers un discours argumentatif et persuasif, légitimé par la coopération avec d'autres acteurs experts du monde de l'eau et une force de réalisation soutenue par les synergies que cette organisation est capable de créer. Remarquons qu'en tant qu'association, le pS-Eau bénéficie d'une plus grande liberté sur les thèmes choisis et sa

méthodologie de travail et son statut lui permet de diversifier ses expériences et de nourrir une réflexion sur le genre que des organisations publiques ou privées n'ont ni le temps ni la vocation de réaliser.

Quel que soit le thème, ALMAE opère avec différents types de partenaires. Les partenaires publics donnent la légitimité à ses projets comme c'est le cas, par exemple, pour le projet Bin Abid, avec l'appui de la Province de Nouaceur et de la commune de Bouskoura. Les partenaires locaux sont souvent des aides pour relayer l'action auprès de la société civile. Certains partenariats revêtent un aspect plus thématique comme la participation de la Délégation provinciale de la Santé, de l'Alliance nationale de santé libérale ou des Laboratoires pharmaceutiques pour le projet « Eau, femme et santé ». Ces partenariats permettent de réunir des experts, des acteurs directement impliqués par la mission et les objectifs du programme lancé par ALMAE. Le dernier type de partenaire est l'organisation privée, une relation caractérisée par une dépendance et interdépendance intéressante.

#### **b) Les privés comme partenaires financiers ou la logique de mise en pratique**

Dans ce dispositif de mise en réseau, l'acteur privé apporte les soutiens financier et logistique pour les compétences techniques. Dans une dynamique de Développement Durable et de RSE, l'organisation privée souhaite nouer des liens plus complexes et profonds avec l'association. Si elle reconnaît son expertise du terrain, elle détient elle aussi ce statut d'acteur local. Que ce soit au niveau de l'ALMAE ou du pS-Eau, le partenaire privé issu du secteur de l'eau n'est pas seulement un partenaire financier, il participe très concrètement à la mise en pratique des discours promus. L'objectif de la dynamique partenariale est de répartir les actions de chacun. Dans ce cadre, l'association a pour mission de représenter la société, l'entreprise quant à elle doit la comprendre tout en communiquant à l'association, ses obligations notamment techniques et économiques. Le rôle et l'enjeu pour ALMAE et le pS-Eau sont de conserver un statut d'expert afin de conseiller l'entreprise sur l'organisation, la méthode et la théorie.

- ALMAE travaille avec différents types de partenaires privés, **ceux financiers et ceux de collaboration**. Certains lui apportent une aide financière ou matérielle comme ACIMA, chaîne de supermarchés au Maroc. Les partenaires distributeurs du service de l'eau comme LYDEC et REDAL ont un statut particulier dans ses activités ; ils offrent un cadre de collaboration où chacun apporte son expertise afin de se compléter et atteindre les objectifs d'amélioration des conditions de vie des personnes non raccordées à l'eau.

Dans le cas du projet Bin Abid, ALMAE a travaillé avec LYDEC, l'organisation étant le délégataire du service sur ce douar. Bin Abid, bidonville de la région rurale de Casablanca, est un site éloigné qui doit être raccordé à horizon 2009. A terme, ce douar devrait être desservi et l'activité d'ALMAE devrait logiquement se déplacer. Pour l'instant, le rôle d'ALMAE est de renforcer le rôle de la société civile dans le processus d'implantation du service de l'eau et de l'aider dans une situation économique, sociale et sanitaire encore très défavorisée. De fait, le travail avec LYDEC est nécessaire afin de garantir le succès du programme. Pour des questions financières, ALMAE reste

dépendante des capitaux apportés par LYDEC ou REDAL. ALMAE entretient une relation d'association rappelant le distributeur à l'ordre ou l'alertant sur la réalité, tout en veillant à maintenir de bonnes relations pour obtenir son appui financier et logistique.

En portant attention aux partenariats signés entre ALMAE et LYDEC sur les deux thèmes de « eau, genre et santé » et « eau, genre et gouvernance », la coopération souligne un travail en collaboration où chacun bénéficie des expertises de l'un et de l'autre. Sur la santé, le partenariat stipule que

« Le but est de trouver une action qui permette à ALMAE d'avancer sur son terrain de recherche, à LYDEC et à SUEZ Environnement de bénéficier de cette expertise en lien avec son activité d'accompagnement social et de raccordement aux services fondamentaux de l'eau, l'électricité et l'assainissement. » *Rapport sur « Eau, Genre et Gouvernance », Annexe 10, p. 90*

Le partenariat s'est concrètement manifesté par la mise à disposition par LYDEC d'animateurs sociaux pour mener des enquêtes quantitatives et qualitatives sur le terrain. Le bénéfice est double : ALMAE assure un lien en tant qu'association moins institutionnelle et commerciale ; LYDEC utilise sa connaissance fine de l'organisation du quartier et de ses habitants pour accompagner l'ALMAE dans ses démarches d'information et sensibilisation. La collaboration a également mené à la réalisation d'enquêtes sur la santé des habitants menées en binôme par des étudiants en stage combiné pour ALMAE et LYDEC. Ces derniers ont mené des enquêtes sur le douar Lamkenssa qui ont souligné l'importance de sensibiliser aux différentes maladies liées à l'eau et aux bonnes pratiques. Ils ont accompagné leurs travaux d'analyse biologiques et chimiques de l'eau avant, pendant et après raccordement soulignant l'amélioration de la qualité de l'eau, un facteur d'amélioration de la santé des populations du quartier.

Le partenariat sur « Eau, Genre et Gouvernance » a permis de fournir des résultats intéressants sur les aspects liés à l'habitat et l'organisation de la communauté. La description sexo-spécifique réalisée par LYDEC et ALMAE sert à décrire la communauté et de cerner les bénéfices et changements perçus. La contribution d'ALMAE a été l'organisation d'un atelier réunissant des acteurs clés comme la Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, du Ministère des Finances sur le « budget genre », de la GTZ, du Centre d'écoute des Femmes de Casablanca, des associations locales de Bin Abid, etc. Cet atelier a permis d'échanger sur les aspects de gouvernance afin de

« assurer une répartition équitable des responsabilités, charges et bénéfices entre les hommes et les femmes, ainsi que leur égale participation au dialogue et à la prise de décision en matière de développement et de gestion durable des ressources en eau.

- travailler de manière stratégique et concertée en vue d'améliorer le travail des organisations du secteur de l'eau sur la question du genre et ce, au niveau local, puis étendre la réflexion au niveau global et régional.
- identifier les modalités de renforcement des capacités et du rôle des organisations existantes sur la question du genre. » *Brochure pour l'atelier « Eau, Genre et Gouvernance »*

Pour LYDEC, cet atelier a été l'occasion de pousser des actions sur les thèmes de l'habitat, l'organisation de la communauté et les perceptions sexo-spécifiques au niveau de son programme « accès à l'eau pour tous » / INMAE à Casablanca. Elle a permis de nourrir l'expérience d'ALMAE de son point de vue d'entreprise et ALMAE a fourni des éléments de réflexion théorique à LYDEC. Ce partenariat se présente comme un lieu où ALMAE guide les actions que LYDEC met en

pratique par la force de son implication locale dans le cadre de l'INDH. Cette collaboration souligne l'imbrication des deux acteurs au niveau local où chacun exerce une compétence particulière. **Il montre la circularité des savoirs sur le genre** et un partenariat où l'association est force de proposition sur la théorie, les actions locales et d'expertise ; où l'entreprise privée bénéficie de ces expertises et théorie tout en proposant sa contribution et sa connaissance du terrain.

- La collaboration du pS-Eau avec les privés est marquée par les aspects **d'échanges d'information et réflexions** pour alimenter la volonté du réseau de représenter les points de vue et expertise des acteurs du secteur de l'eau. Le pS-Eau a ainsi travaillé avec Veolia et SUEZ Environnement sur plusieurs actions ponctuelles en partenariat.

La coopération avec Veolia s'est concrétisée par une publication du pS-Eau sur *L'eau, un avenir pour tous* parue en 2001. Cette publication conjointe est un moyen pour Veolia de montrer ses réalisations en matière d'accès à l'eau pour tous ; le pS-Eau défend ici la participation et la contribution des entreprises privées aux Objectifs de Développement pour le Millénaire.

Au niveau de SUEZ Environnement, les équipes ont communiqué sur le programme d'accès à l'eau pour tous autour des concepts d'ingénierie sociale et approche participative. Au cours des entretiens menés, nous avons constaté que les représentants se connaissaient et collaboraient sur ces sujets. Pour le pS-Eau, Denis Désille ; l'AFD, Janique Etienne, Olivia Dabbous ; pour SUEZ Environnement, Alain Mathys, Mathieu Lecorre, Alexandre Braïlowski, Pascale Guiffant ont cité respectivement les noms des uns et des autres. Cela illustre une collaboration dans les faits d'acteurs qui se connaissent et se rencontrent au cours de conférences internationales, comités thématiques ou de collaborations ponctuelles. Ces collaborations soulignent à nouveau l'aspect circulant des savoirs où l'association pousse à l'action par son expertise locale l'entreprise également bénéficiaire d'une connaissance qui alimente le travail de l'association.

## CONCLUSION SUR LES ASSOCIATIONS

Les deux associations sont des experts des concepts appliqués à la sphère civile et au local. Leur expérience de terrain leur permet de prendre la parole sur la scène internationale, d'interagir avec les acteurs de l'eau qu'elles souhaitent sensibiliser et écouter par souci de dialogue et représentativité. Elles initient des actions très concrètes et pragmatiques qui font d'elles des forces d'actions essentielles tant au niveau de la théorie que du quotidien des communautés. **Elles sont force de propositions par leur expertise locale complétée par leur expertise de mise en réseau et leur réflexion sur les théories du « genre et eau ».** Cette connaissance les impose dans l'acte de **nommer et critiquer** pour faire évoluer les actions.

## CONCLUSION CHAPITRE 5

Le dialogue instauré entre les différents acteurs de la sphère publique montre **une relation de dépendance, indépendance et interdépendance riche**. Ces relations caractérisent un secteur de l'eau complexe où différents intérêts s'opposent sur la question du social, la participation de la communauté et l'intégration de l'utilisateur en particulier.

Au cœur de la sphère publique de l'eau, la question de la visibilité des populations et de la femme pose une question de conception de la gestion de l'eau où les acteurs publics, privés et associatifs vont coopérer. Ces interactions participent à la construction et l'évolution du discours sur Femme, Eau et Développement Durable où chacun a un rôle défini :

- Les organisations non gouvernementales internationales lancent les actions à partir des grandes conférences internationales et des rencontres entre experts pour concrétiser les objectifs donnés. Elles ont une **force de mise en visibilité pour des actions à mener à l'échelle internationale et dans chaque pays.**

L'UNESCO est un initiateur. Elle fonde par son envergure internationale, son positionnement théorique, les actions menées (conférences, réseaux...) et une forte activité de communication et mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable. Elle a **une force qui initie, <nomme>, légitime et pousse à l'action** en tant que force de propositions d'actions pour l'ensemble de la sphère internationale publique de l'eau.

- Les associations insufflent une dynamique discursive partant du terrain vers les autres organisations qu'elles souhaitent voir dialoguer. **Elles sont force de propositions à travers leur expertise locale.**

Le pS-Eau et ALMAE sont les experts du local et les agents de liaison. Ils nourrissent le discours par leur position théorique née à la fois d'une réflexion conceptuelle et de leur expérience de terrain. Ils exercent une double fonction de <nommer> et <concrétiser>. **Ces acteurs ont un rôle de <nommer>, <critiquer> et <revendiquer> sur une situation qui provoque des inégalités. Enfin**, en partenariat, ils ont un rôle de concrétisation et jouent un rôle transversal essentiel pour la transmission de l'expertise.

- L'acteur public quant à lui, représentant de l'intérêt général, développe un discours axé sur de grands concepts qu'il rend concret à travers différentes actions concrètes. Il **est force de proposition de valeurs** pour réfléchir sur l'organisation sociale.

L'ONEP et l'EdP sont des producteurs nationaux limités dans leurs prérogatives qui symbolisent la force publique. En tant que tels, ils agissent à travers des discours politiques engagés, des positions idéologiques qui véhiculent des valeurs nouvelles pour la gestion de l'eau, la femme et le Développement Durable. Ils sont **forces de propositions de valeurs** à plaider pour une gouvernance partagée basée sur le droit à l'eau et le développement soutenable.

Cette dynamique d'acteurs, cette dynamique discursive joue un rôle de dialogue, de construction et de débat caractéristique d'un phénomène de communication où le discours se rend visible à force de circulation. L'élément fondateur de cette circulation et construction du visible est la réalité concrète que chacun des acteurs souhaite à la fois défendre et comprendre pour gagner en légitimité sur la sphère de la gestion de l'eau.



## CHAPITRE 6 :

### L'ACTEUR PRIVE UNE FORCE DE PROPOSITION D'APPLICATION PRATIQUE

« Whisky if for drinking,  
Water is for fighting over. »<sup>259</sup>  
Mark Twain

L'eau est pour tous, le genre est pour toutes... Dans une dynamique d'analyse du discours sur Femme, Eau et Développement Durable, il peut paraître étonnant qu'un discours sur l'eau et la femme soit présent dans le discours de SUEZ. Groupe international connu et reconnu, SUEZ est un délégataire de service public tourné vers une logique économique de profits, la problématique du genre semble éloignée de ses priorités. De plus en plus fréquentes, les études sur les entreprises privées dans le secteur de l'eau portent l'exemple d'actions d'un acteur qui a diversifié ses actions dans la dynamique du Développement Durable et d'un discours engagé répondant aux attaques sur la gestion privée de l'eau. SUEZ est à ce titre, une entreprise particulièrement intéressante à étudier à la fois pour son engagement pour l'eau, le Développement Durable et... les femmes.

Organisation privée engagée sur le thème du Développement Durable, SUEZ fait figure de précurseur sur le sujet comparativement à d'autres industriels ou entreprises de service. La raison ? L'engagement visible et médiatique de Gérard Mestrallet pour l'accès à l'eau pour tous et la reconnaissance du droit universel à l'eau en 2001 et un discours de Développement Durable précurseur et engagé. Ce dernier est le résultat du profil d'activité de SUEZ et de la volonté et sensibilité de la direction sur ce sujet.

SUEZ est une entreprise qui gère des services issus de ressources comme l'eau ou l'électricité. Elle est gestionnaire des déchets, une activité fortement liée à la protection de l'environnement. Cette activité dresse un lien direct entre les enjeux de Développement Durable et les activités de SUEZ. Cette dernière promeut ce discours comme un engagement fort de l'entreprise dans la lignée de l'intervention de Gérard Mestrallet au cœur de la sphère publique. Le groupe est considéré comme un acteur de référence en la matière, elle est

« une des premières entreprises françaises qui a pris l'engagement de concilier les perspectives de long terme du Développement Durable avec les impératifs de rentabilité de court terme »<sup>260</sup>.

SUEZ décline un Développement Durable qui soit « le langage des actes » (Rapport 2002). L'engagement de SUEZ s'est concrétisé à travers une série de chartes signées, à commencer par la Charte Sociale Internationale signée en 1998, la Charte de l'environnement datant de 2000, la Charte Ethique, les règles d'Organisation et de conduite des sociétés et la Charte Sociale

---

<sup>259</sup> « Le whisky, c'est pour boire ; l'eau, c'est pour combattre. »

<sup>260</sup> Dossier : « SUEZ, concilier la responsabilité environnementale avec les responsabilités sociales et économiques », p. 12-19.

Internationale, toutes trois signées en 2001 et enfin, la Charte de la diversité datant de 2004. Elle décline également cette politique de Développement Durable à travers priorités thématiques liées aux métiers du Groupe et une feuille de route qui procède au suivi des actions menées. Cette dernière est axée sur le reporting annuel aux actionnaires et une déclinaison concrète à travers les actions des filiales qui doivent s'y conformer. La variété des profils et implantations du groupe créent une bigarrure des actions menées portée sur la valeur de l'engagement et du concret. (Voir Annexe 11 p. 112, pour analyse de communication de Développement Durable de SUEZ, Lyonnaise des Eaux et LYDEC)

Sur Femme, Eau et Développement Durable, le discours de SUEZ **est axé sur les deux discours** présenté en Chapitre 2 : **la promotion de l'égalité en interne et l'accès à l'eau pour tous** où **l'approche genre apparaît comme outil et approche participative** sur le terrain. Dans les deux cas, l'entreprise SUEZ est **très engagée** dans la sphère publique et participe au débat sur le sujet. En matière d'égalité pour l'organisation, elle a institué l'égalité comme un axe majeur de son pilier social. Dans le registre de l'accès à l'eau, le discours a été porté par l'inévitable appel de Gérard Mestrallet pour l'eau pour tous. Concrètement, ce positionnement est mis en pratique à travers un programme intitulé « Accès à l'eau pour tous » qui existe en France et au Maroc. Il est un dispositif privilégié pour observer l'évolution et l'application du discours Femme, Eau et Développement Durable à SUEZ. Le résultat des analyses souligne un discours qui est force d'application des discours circulant sur la scène internationale. Cette force d'application est à la fois le fruit de la mise en application des demandes de la sphère publique de l'eau et à la fois, la concrétisation des objectifs promus par le discours Femme, Eau et Développement Durable. L'entreprise participe **très concrètement à la mise en pratique de l'accès à l'eau** où plusieurs types de barrières se dressent de l'ordre de l'économique et du politique.

L'objectif est de restituer l'engagement fort et la revendication pour l'accès à l'eau de SUEZ. Ce discours fait entrer SUEZ dans la dynamique de la **revendication** peu avant le vote par l'ECOSOC du droit à l'eau en 2002. A la suite de cet événement médiatique et dans la lignée de la politique du Développement Durable, nous présenterons les deux perspectives discursives de SUEZ sur Femme, Eau et Développement Durable. Elles couvrent la promotion de l'égalité ; puis, l'accès à l'eau pour tous et toutes. A travers la promotion de programmes, l'organisation aide à réaliser les objectifs internationaux, nationaux ou locaux. Elle est **force d'application** à la fois pour appliquer les principes dictés par le contexte international et pour mettre en pratique. Forte de son expertise, SUEZ apparaît comme une organisation qui rend concret. Elle s'impose par le lexique technique et une dynamique économique qui poussent aux résultats. Nous déploierons pour terminer, l'intégration et le statut de l'approche genre dans les activités de SUEZ qui s'impose **comme un outil pratique** de promotion du discours Femme, Eau et Développement Durable essentiellement de comprendre des enjeux liés à l'organisation et à l'accès à l'eau pour tous.

Ces éléments d'analyse sont issus de l'analyse quantitative et qualitative du corpus qui regroupe des publications de 1997 à 2007 des quatre entités SUEZ, SUEZ Environnement, LYDEC et LYONNAISE DES EAUX. Ce chapitre et la constitution du corpus sont basés **sur trois ans**

**d'expérience professionnelle** réalisée pendant 16 mois à Lyonnaise des Eaux à Paris et 18 mois à LYDEC à Casablanca. Au cours de ces trois années, nous avons exercé une activité professionnelle au sein des départements de Communication. Cette fonction a permis de collecter l'information relative au secteur de l'eau, de créer des contacts avec différents acteurs de l'eau travaillant avec Lyonnaise des Eaux et LYDEC et de collecter le corpus. Nous avons surtout pu réaliser deux études de terrain pour observer la mise en pratique des discours et programmes présentés dans les différents supports de communication de l'entreprise et par les différents dirigeants de l'organisation. (Cf. Annexe 11, p. 96 pour plus de détails.)

#### *Note de préambule*

*Cette thèse a été menée et écrite dans un contexte particulier pour l'entreprise SUEZ. En 2008, SUEZ et GDF ont fusionné créant le premier pôle producteur et distributeur d'énergie dans le monde. A la demande de Nicolas Sarkozy et de la Commission Européenne, le nouveau groupe GDF SUEZ a fait cession avec la branche « Environnement ». SUEZ Environnement est devenue une entité à part entière en septembre 2008 en entrant dans les entreprises cotées au CAC 40. Ce changement de statut s'est réalisé à la fin de la période de la thèse, aussi nous nous intéressons à la logique du Groupe avant la fusion avec GDF et où SUEZ exerce encore une influence sur les activités et décisions stratégiques de SUEZ Environnement, une relation d'interdépendance qui doit aujourd'hui se terminer avec la fusion GDF SUEZ. Cette thèse s'intéresse uniquement à SUEZ avant cette fusion et en particulier à SUEZ Environnement et sa branche d'activités liées à l'eau.*

## **1. LA BATAILLE DE L'EAU, L'ENGAGEMENT DE SUEZ SUR LA SPHERE INTERNATIONALE**

En 2007, SUEZ est l'un des acteurs majeurs de l'énergie et de l'environnement en Europe. Cette multinationale compte 140 000 hommes et femmes dans plus de 100 pays dont 90% en Europe et 10% répartis sur les cinq continents. La branche « environnement » appelée SUEZ Environnement a été créée en 2003, elle regroupe l'ensemble des filiales dédiées aux services de l'eau, à l'assainissement et au traitement des déchets. En France, la filiale de SUEZ Environnement dans la branche eau, Lyonnaise des Eaux (LDE), est le deuxième distributeur d'eau desservant 14 millions de consommateurs. Présente dans le paysage français depuis 1880, elle a été achetée par SUEZ en 1997 et fait désormais partie de SUEZ Environnement, la branche eau et déchet du Groupe multinational français. LYDEC est née suite aux prospections internationales de Lyonnaise des Eaux au Maroc. Lyonnaise des Eaux de Casablanca, LYDEC, est une filiale de SUEZ dont le contrat a été signé en 1997 en tant que Délégation de service public pour une durée de 30 ans et pour trois services : l'eau, l'assainissement et l'électricité. C'est la première fois qu'une entité du Groupe a la responsabilité de ces trois métiers, cette combinaison est unique, LYDEC est un cas unique au Maroc et pour SUEZ Environnement.

Le Groupe SUEZ s'affirme comme un acteur dont les métiers sont placés au cœur des défis du Développement Durable. Groupe industriel à considérer comme un pollueur par les divers impacts que son activité produit sur l'environnement, son activité est directement liée à la gestion de ressources comme l'eau, la propreté, l'électricité ou la biodiversité. Dans un contexte où le concept

de Développement Durable s'impose au fil des conférences internationales, des lois et des programmes gouvernementaux, le Groupe SUEZ s'approprié les principes d'une gestion durable des ressources naturelles. Il s'illustre particulièrement à travers la bataille de l'eau, un lieu discursif riche. A travers cette bataille, le Groupe SUEZ se construit une visibilité médiatique qui l'impose comme entreprise favorable à l'accès à l'eau pour tous dans le monde. Ces engagements discursifs déploient une visibilité du Groupe où l'eau et le Développement Durable se mêlent d'une échelle à une autre. L'eau pour tous est un combat qui se décline à toutes les échelles et s'intègre petit à petit à la démarche globale du Développement Durable.

La question de fond et de conception de la gestion de l'eau a un impact fort sur le discours des entreprises privées qui défendent leur modèle fortement minoritaire à l'échelle mondiale. Cette lutte conceptuelle est liée au droit à l'eau et à la perception de l'eau comme un bien marchand, un service qui doit être payant. Au niveau de SUEZ, l'appel de Gérard Mestrallet est le point de départ d'un Programme intitulé « Eau pour tous » décliné par les filiales, à l'échelle de la planète, de la France à l'Indonésie ou encore, en Argentine et au Maroc. Il s'agit d'étudier ce programme et la place de la femme dans ce dispositif.

L'engagement de SUEZ pour l'accès à l'eau pour tous a été marqué par l'engagement de Gérard Mestrallet dans une tribune libre du journal *Le Monde* en octobre 2001. Cette « bataille de l'eau » est la réponse à une guerre médiatique sur la question de la gestion de l'eau ouverte contre la privatisation de l'eau, une guerre relayée par des figures clés comme Danielle Mitterrand, Jean-Marc Touly, l'association ACME, etc.

### 1.1. L'article du *Monde*, « La vraie bataille de l'eau »

Le 26 octobre 2001, un mois et demi après l'effondrement des tours jumelles de New York, Gérard Mestrallet lance un appel symbolique, un acte politique et discursif fort pour promouvoir l'accès à l'eau pour tous. Il place l'eau comme un objet vital et surtout, un objet de développement durable qui permet de lutter contre les exclusions, les extrêmes qui ont abouti à l'explosion d'un des symboles de la Big Apple et des Etats-Unis.

« Pour tous, la tragédie du 11 septembre a marqué un basculement du monde. C'est, entre autres, celui de la dérive économique des continents : le fossé qui s'accroît entre pays riches et pauvres, favorise, sans les excuser, tous les extrémismes. Or, l'accès à l'eau est peut être l'un des premiers enjeux. C'est pourquoi, plus que jamais, il nous faut inventer **des réponses** et des solidarités nouvelles, mais aussi chasser les vieilles lunes. Il y a deux ans, j'ai créé un comité de vingt experts mondiaux, personnalités indépendantes, venant de dix-sept pays différents et reconnues internationalement dans les domaines de l'eau et du Développement Durable. Pour un groupe privé, c'était une **démarche nouvelle**. »<sup>261</sup>

« Inventer des réponses et des solidarités nouvelles », pour le Groupe SUEZ, cela passe par un engagement fort en faveur du de l'accès l'eau et le Développement Durable inscrivant le discours dans l'ère de la revendication déjà repérée au cours des analyses des Conférences (cf. Chapitre 4). Cette revendication signale cette « démarche nouvelle » qui fait table rase du modèle passé pour promouvoir un nouveau contrat social. Cela suppose notamment de destituer les croyances

---

<sup>261</sup> MESTRALLET, G. « La vraie bataille de l'eau » paru dans *Le Monde*, 26 octobre 2001, dans SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.

existantes. Gérard Mestrallet souligne l'engagement novateur de son Groupe, un engagement lié à ses métiers et son lien avec une ressource naturelle précieuse, objet de conflits et de développement. Pourtant, le directeur du Groupe SUEZ rappelle que l'eau est un moyen d'établir la paix entre les peuples, d'apprendre à gérer un bien précieux et à développer des actions intégrées favorables au bien être des populations.

« C'est en m'appuyant d'une part sur les recommandations de ce comité et, d'autre part, sur l'expérience des équipes de SUEZ dans 130 pays, que je lance cet appel : « L'eau pour tous, vite ! » L'eau est bien sûr un enjeu géopolitique qui peut être porteur de risque de conflits. Mais, contrairement aux idées reçues, l'eau est avant tout un facteur de rapprochement des peuples. Au cours des quatre dernières décennies, neuf conflits armés seulement ont eu pour origine l'accès à l'eau ; mais 141 traités ont été signés sur la gestion concertée de ressources frontalières. »<sup>262</sup>

Ces propos sont défendus par de nombreux spécialistes de l'eau comme Bernard Barraqué pour qui l'eau est un facteur de paix. La vraie bataille de l'eau est celle de l'accès à l'eau qui permettrait d'éradiquer nombre de maladies hydriques, première cause de mortalité dans le monde. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie, la santé, l'hygiène et la promotion de l'éducation à travers la disponibilité de l'eau dans le foyer qui décharge les enfants et les femmes.

« Ne fantasmons pas sur les guerres de l'eau. Attachons-nous plutôt à mener la vraie bataille de l'eau, celle qui tue insidieusement 30 000 enfants tous les jours, celle que livre chaque jour un milliard d'hommes et de femmes qui n'ont pas aisément accès à cette ressource. Cette guerre se situe sur **le terrain sanitaire et social**. Battons-nous pour l'accès à l'eau pour tous, le plus vite possible. »<sup>263</sup>

Le choix des mots « terrain sanitaire et santé » est révélateur. Le premier cible la possibilité technique qui est traditionnellement le fait de l'organisation privée et le second pointe une problématique sociale. Cette dernière est néanmoins liée à l'amélioration de la qualité sanitaire de l'eau fournie. Dans ce cadre, cette formulation sous-entend l'importance de l'intervention de l'organisation pour garantir l'accès à l'eau sanitaire, un défi technique qu'elle peut aider à relever. La vraie bataille de l'eau est celle de l'investissement, des infrastructures pour permettre l'accès à l'eau et le Développement Durable. Ce parti pris se positionne sur la constante insuffisance de gestion de l'eau depuis 10 ans...

Au sujet de cette véritable inertie, Gérard Mestrallet cite les années 90 ; c'est oublier que la question de l'accès à l'eau a été lancée en 1977 avec la conférence de Mar del Plata et que la décennie de l'eau et de l'assainissement des années 80 a été un échec vers le progrès de l'accès à l'eau pour tous. Le PDG place le combat sur une chronologie proche des activités de son Groupe né en 1997. Depuis sa création, le Groupe a multiplié ses activités de service de l'eau en signant nombre de contrats dans de nombreux capitales du Monde comme Casablanca, Buenos Aires, Mexico, Santiago de Chili, etc. Ce modèle du PPP lui permet de défendre les actions du Groupe SUEZ pour promouvoir l'accès à l'eau pour tous dans chacun de ses contrats et en développant des dispositifs pour apporter l'eau aux quartiers défavorisés de ces villes. Il défend une pratique concrète qui a permis d'augmenter très visiblement le nombre de personnes connectées.

---

<sup>262</sup> MESTRALLET, G. « La vraie bataille de l'eau » paru dans *Le Monde*, 26 octobre 2001, dans SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.

<sup>263</sup> Ibid, février 2003.

« Nous avons **multiplié par cinq le nombre de nos clients** et notre filiale Ondeo dessert aujourd'hui 115 millions de personnes dans le monde, à Buenos Aires, Santiago du Chili, La Paz, Casablanca, Atlanta, Budapest, Mexico, Djakarta, Manille, Amman, Barcelone, Indianapolis, New Delhi, Gaza... Ce modèle donne **des résultats concrets**. De nombreux gouvernements engagent des **réformes** pour le promouvoir, dans le cadre d'une **concertation étroite** entre les gouvernements, les autorités locales et les institutions internationales. Cette politique modèle suscite pourtant des débats à caractère dogmatique. »<sup>264</sup>

Cette promotion des chiffres et des résultats témoigne de la force discursive de l'acteur privé qui met en application, rend concret à travers le branchement à l'eau des foyers. Extrait du lexique politique, le discours critique la politique actuelle signale la nécessité de la réformer en faveur d'un nouveau modèle de gestion de l'eau où il défend logiquement le partenariat privé-public et la délégation de service public. A travers ces éléments, le dirigeant cite un autre lieu de bataille de l'eau, celui du dogme de la gestion de l'eau. Aux attaques des médias et des alter-mondialistes, il défend le modèle de l'école de l'eau française pour une gestion privatisée d'un service. Il contrecarre l'idée d'une privatisation d'un bien commun de tous et d'une vision dite « capitaliste » de l'activité de son Groupe.

« Certains invoquent les risques d'une privatisation de l'eau, de sa transformation en bien marchand ou de la mondialisation de l'industrie de l'eau. Soulignons tout d'abord que le terme de mondialisation n'a pas de sens appliqué aux services de l'eau. Nous assurons **des services de proximité**, gérons **une ressource locale** qui se transporte peu, sous contrat avec des collectivités locales, en utilisant des infrastructures fixes : pas question de délocalisation dans notre métier ! »<sup>265</sup>

Le discours de SUEZ agit comme celui d'un acteur intégré à la sphère civile et locale. L'entreprise agit en partenariat avec la collectivité et la population locale conformément à des principes de GIRE et de gestion participative. Le discours de Gérard Mestrallet se place au cœur du débat des idées sur l'eau et son rôle est de montrer que les activités du Groupe s'insèrent dans la lignée des Objectifs du Nouveau Millénaire. Le métier de SUEZ participe à l'accomplissement des missions de la sphère internationale publique et à régler les questions de développement économique, social et environnement à l'échelle de la planète tout en respectant l'échelle locale. A ce titre, les filiales de SUEZ valorisent cette position locale qu'elles cultivent dans leurs communications et à travers leurs actions. Aussi, LYDEC s'affirme comme partenaire de la ville en tant que citoyen et entreprise placée au cœur de la ville et de la « vie ». En France, Lyonnaise des Eaux valorise son ancrage local et une communication de proximité et le discours de SUEZ est celui d'un partenaire de la planète. (Cf. Annexe 11, p. 96-156) Le discours agit en faveur du développement de la sphère internationale publique en répondant à ses enjeux les plus urgents à toutes les échelles locales, régionales et internationales. Dans cette lignée, l'articulation locale et internationale est retrouvée en s'alignant sur les grands concepts et principes guidant l'action comme le droit à l'eau.

« Le droit universel de l'accès à l'eau **<doit être reconnu>**. **Notre métier consiste** à faire chaque jour de ce droit une réalité. Parmi nos clients dans le monde, 9 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Desservir ces populations est un des principaux objectifs auxquels nous nous **engageons par contrat**. Une de nos plus grandes fiertés est d'avoir pu ainsi connecter en huit ans, à Buenos Aires, 1,6 million d'habitants au réseau d'eau potable et

---

<sup>264</sup> MESTRALLET, G. « La vraie bataille de l'eau » paru dans *Le Monde*, 26 octobre 2001, dans SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.

<sup>265</sup> MESTRALLET, G. « La vraie bataille de l'eau » paru dans *Le Monde*, 26 octobre 2001, dans SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.

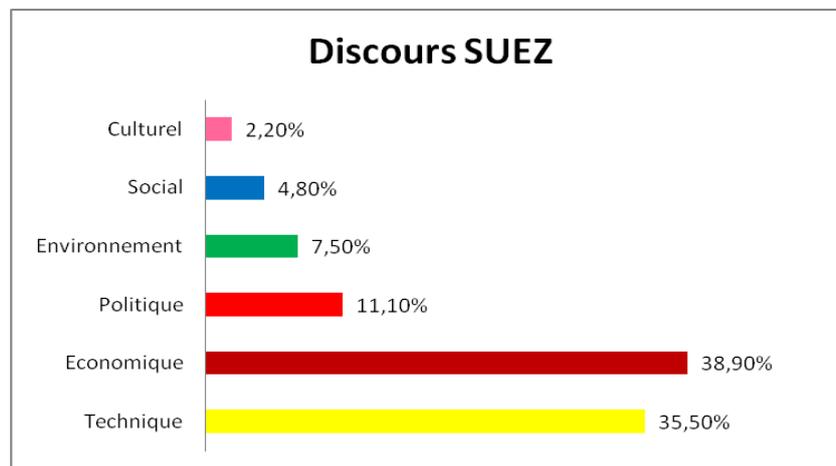
près d'un million à l'assainissement, sans augmenter le prix de l'eau. De même, à La Paz, en Bolivie, tous les habitants auront accès à l'eau potable avant fin 2001 alors qu'ils n'étaient que 60 % en 1997. »<sup>266</sup>

**<L'engagement pour le droit universel de l'eau> confirme un discours de revendication chez l'entreprise aligné sur le mouvement international en faveur du vote du droit à l'eau.**

L'engagement se traduit par des exemples que le PDG défend, ils offrent une légitimité aux propos tenus soutenant, chiffres à l'appui, que le modèle de gestion privatisée fonctionne. C'est à travers la participation au Global Compact, l'engagement auprès de l'UNESCO et le programme *Eau pour tous* que SUEZ décline sa responsabilité pour participer aux objectifs de la sphère internationale. Sur la question de la gestion de service public, elle défend ses positions par le concret en montrant que les débats de chapelles sont inutiles et font perdre du temps en plus de coûter au développement et au bien être des populations.

« Les populations défavorisées attendent des **solutions immédiates**. Le monde a besoin des efforts des uns et des autres. **Opposer le politique et l'économique** dans le domaine de l'eau se fait aujourd'hui au détriment des plus démunis. Le combat pour l'eau a besoin de toutes les énergies. Or, si rien n'est fait, en 2025, 4 milliards d'hommes et de femmes n'auront pas un accès satisfaisant à l'eau potable. Tel est le sens de notre engagement « l'eau pour tous, vite ! ». Tout **cela ne sera réalisable que si** les responsables politiques de tous les pays se mobilisent rapidement pour mettre en place les conditions d'une **action plus ambitieuse et plus efficace**. »<sup>267</sup>

La formulation « opposer le politique et l'économique » est particulièrement intéressante par rapport à l'étude des lexiques du visible et de l'invisible. Conformément à la lecture flottante effectuée avant l'utilisation de l'étude avec le logiciel, SUEZ utilise bien un discours majoritairement axé sur les lexiques de la technique, de l'économique et de la politique. L'environnement, le social et le culturel sont beaucoup moins important dans un ratio où le discours visible représente 85,5% du contenu au contraire de l'invisible qui constitue 14,5% du total.



**Figure 29 : Répartition globale des lexiques du discours SUEZ**

Le discours de SUEZ est dominé par la perspective économique, ce qui contredit l'hypothèse que le lexique technique est le plus visible pour l'organisation. Il reste néanmoins très présent représentant 35,5% du contenu. Dans l'ensemble, SUEZ est le seul des acteurs étudiés avec une dominante si

<sup>266</sup> MESTRALLET, G. « La vraie bataille de l'eau » paru dans *Le Monde*, 26 octobre 2001, dans SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.

<sup>267</sup> Ibid, février 2003.

présente des deux lexiques économique et technique. Ce résultat confirme son statut particulier sur la scène publique et celles de ses relations avec les acteurs présents.

Rappelons qu'en matière de lexiques utilisés par les conférences internationales, le politique domine avec l'environnement. Le lexique économique est révélé dans les conférences traitant du Développement Durable comme le *Rapport Brundtland* ou la Conférence de Johannesburg. L'économique est perçu comme éloigné de l'activité pour promouvoir le droit à l'eau qui cible la gestion et la gouvernance. Ce choix lexical de l'article de G. Mestrallet souligne la volonté des organisations privées d'intervenir sur la sphère internationale et de favoriser la visibilité de leurs activités axées sur l'économique et la technique. **Le discours revendique le droit de l'eau que sa conception de la gestion de l'eau par l'organisation privée correspond à un modèle axé sur le local, l'économique, la technique et le contrat avec les villes pour une gestion du service public.** L'autre valeur forte de ce discours est le <caractère réalisable> du modèle de développement proposé et le bilan de l'action de SUEZ démontrée par des chiffres. A quelques mois de la Conférence de Johannesburg et à quelques mois du vote des ODM, SUEZ déploie un discours de l'indicateur, de la preuve et du concret qui souligne la transition vers l'ère du <prouver>. L'entreprise ne peut que promouvoir cette dynamique dans la mesure où son discours se construit sur les résultats obtenus et le compte rendu annuel de la croissance économique. **L'organisation privée joue un rôle clé dans l'émergence et le déploiement de la logique du concret et de la preuve dans le discours sur l'eau et le Développement Durable.**

Saisir l'opportunité du 11 septembre pour défendre la conception privatisée de l'eau et promouvoir l'accès à l'eau place le débat au cœur d'une problématique sociale et culturelle. L'accès à l'eau éviterait les conséquences de l'extrémisme. Placer l'eau au cœur du débat du développement et des enjeux sociétaux de la sphère publique révèle la teneur géopolitique de l'objet, son caractère extrêmement sensible et son aspect vital aux hommes tant pour des raisons biologiques, physiques que sociétales.

Cette visibilité médiatique est un moteur fort du discours en faveur du Développement Durable et de la responsabilité du Groupe au niveau local, national et international. Il offre du sens à la vie de l'entreprise que certains vont défendre et citer en référence aux actions menées par le délégataire.

*« L'implication de LYDEC est importante pour la réflexion, ce n'est pas de l'ingérence mais bien une participation au débat. C'est tout le sens de l'appel de G. Mestrallet, la bataille de l'eau. Cela donne une certaine <légitimité> à l'entreprise et favorise à la préservation de l'environnement. » Najat M'Jid, Pédiatre*

L'article de Gérard Mestrallet a lancé un engagement fort pour le Groupe. Au fil du temps, l'objet eau s'intègre aux autres ressources naturelles et enjeux que le Groupe gère par ses activités liées à l'énergie et la propreté. Aujourd'hui, SUEZ Environnement gère le programme « Eau pour tous » qui a glissé vers « Eau et assainissement pour tous ». Ce programme se heurte à la guerre des conceptions de la gestion de l'eau marquée par la fin des contrats de La Paz, Buenos Aires et de Philippines. Ces événements vont contrarier le discours et vont déplacer le discours vers le Développement Durable, vision intégrée de la protection de l'environnement en faveur d'un meilleur cadre de vie.

## 1.2. L'accès à l'eau pour tous, discours international à l'épreuve du local

Suite à l'engagement de Gérard Mestrallet en faveur de l'accès à l'eau pour tous, SUEZ publie une édition consacrée à *La bataille de l'eau*. Cette brochure publiée en novembre 2001 succède à la parution de l'article dans *Le Monde* afin de développer et concrétiser l'argumentaire du PDG. Elle s'inscrit dans la continuité du lancement de la marque ONDEO dont l'objectif d'englober les filiales du Groupe créées en 1997 autour d'un nouveau mot et de différencier SUEZ de Lyonnaise des Eaux France.

Cette publication s'articule autour d'une série d'exemples de contrats locaux où le Groupe contribue à l'accès à l'eau pour tous. Il rappelle le principe d'un contrat de gestion de délégation de service public et son fonctionnement économique. Il détaille le modèle économique en termes de financements, d'investissements et d'impacts pour les populations en dénombrant le nombre de branchements réalisés. Cette édition, vitrine des actions du Groupe, sert les propos tenus et inscrit celui-ci dans la démarche internationale pour l'accès à l'eau pour tous dès 2001, un an après la définition des Objectifs du Nouveau Millénaire.

En 2002, cette affiliation internationale du Groupe est rappelée par la citation de la Déclaration de Rio de Janeiro et du Forum de Kyoto de 2003.

« DE RIO A KYOTO : LES DEFIS DE L'EAU POUR DEMAIN

Au sommet de Johannesburg en août 2002, SUEZ a été l'un des principaux artisans de la résolution qui a consacré l'assainissement des eaux usées comme une priorité, au même titre que **l'accès à l'eau potable**. »<sup>268</sup>

L'influence des grands principes internationaux est particulièrement importante dans la communication de SUEZ Environnement à souligner la contribution aux enjeux de développement de la sphère internationale. Cités dans nombre de discours et éditions, ils jouent le même rôle de cadre que les obligations contractuelles ou législatives qui guident les investissements du Groupe. Les Objectifs du Nouveau Millénaire offrent un sens à l'engagement dans un dispositif où apporter l'eau aux populations défavorisées est une obligation de contrat.

L'influence de la sphère internationale sur les activités de SUEZ est à souligner à ce titre. Dès 2000, SUEZ a rejoint le Global Compact qui cible les enjeux liés à la gouvernance, l'éthique et l'environnement. Lancé par Kofi Annan, l'ancien secrétaire de l'ONU, SUEZ manifeste sa volonté de répondre à des objectifs de la sphère internationale notamment sur les questions du Développement Durable et de l'eau. L'appel de Gérard Mestrallet, discours médiatique fort, a renforcé l'engagement international de SUEZ. Il s'est concrétisé à travers l'engagement de SUEZ dans le combat à l'accès à l'eau pour tous, la signature de partenariats avec des associations comme ALMAE au Maroc, l'UNESCO, le Comité 21, le Conseil Mondial du Développement Durable (World Business Council of Sustainable Development) ou encore, la politique de Développement Durable qui entend répondre à des enjeux planétaires comme le réchauffement climatique, la préservation du patrimoine, etc. Au niveau discursif, le cadre international donne du sens à la responsabilité de l'entreprise et une visibilité favorable à son image. L'organisation s'impose comme un partenaire indispensable, un acteur du développement à l'échelle internationale.

---

<sup>268</sup> Rapport d'activité et de Développement Durable, SUEZ, 2002.

« Nous sommes fiers de cette contribution, aussi modeste qu'elle soit, aux objectifs de développement des Nations Unies pour le Millénaire. Réduire le nombre de personnes qui n'ont ni accès à l'eau, ni à l'assainissement, est une préoccupation que nous partageons tous et qui doit mobiliser toute notre énergie. »<sup>269</sup>

Cette participation aux ODM est précédée par l'activité de l'organisation qui est déjà active sur le terrain pour favoriser l'accès à l'eau. C'est depuis 1997 en effet que SUEZ a déployé ses activités internationales en obtenant des contrats de délégation à l'échelle de la planète. L'entreprise souligne sa contribution à travers les chiffres qui anticipent les objectifs proposés par les ODM à valoriser la mise en pratique et la force d'application de l'accès à l'eau par l'organisation.

« **Depuis douze ans** que SUEZ Environnement est implanté dans des pays qui relèvent ce défi, son rôle a toujours été d'aider ses clients, les collectivités locales, à atteindre leurs objectifs. Au cours de cette période de développement international de SUEZ Environnement, l'entreprise **a apporté l'eau potable à près de 10 millions** d'habitants dans les pays émergents, dont 8 millions en accès individuel et 1,8 million en points d'eau collectifs. »<sup>270</sup>

Cette capacité à anticiper des objectifs devenus visibles avec les Forums internationaux et les ODM apportent une expertise unique à l'entreprise notamment au niveau local. Aussi, LYDEC dont le contrat a été signé en 1997 a devancé les ODM en lançant un programme de Branchements Bleus dès 1999 pour le raccordement de foyers situés dans des quartiers défavorisés. LYDEC a devancé à la fois les ODM et l'INDH lancé par Sa Majesté le Roi en 2005.

« **Depuis 1998**, LYDEC a fait de l'accès à l'électricité, l'eau et l'assainissement, une priorité tant en réponse aux attentes des clients qu'en réponse au Contrat de Gestion Délégée. **Plus de 42.000 foyers** ont bénéficié du travail des équipes de LYDEC pour accéder aux services. »<sup>271</sup>

Cette activité souligne à nouveau la **force d'application locale que défend SUEZ**. Elle lui permet de défendre une expertise unique acquise en matière de promotion d'accès à l'eau. Cette dernière lui offre la légitimité d'intervenir au sein de la sphère publique et justifie son engagement discursif fort qui articule revendication mais surtout, son rôle de développer l'accès à l'eau.

« Parce que SUEZ Environnement a développé **une expertise internationalement reconnue**, nous intervenons dans des pays émergents à la demande des gouvernements. Depuis plus de dix ans, dans le cadre de partenariats public-privé, nous avons accéléré l'accès aux services de populations marginalisées vivant en-dessous du seuil de pauvreté. Forts de cette expérience acquise un peu partout dans le monde, **nous sommes conscients de l'importance du rôle que l'on nous confie.** »<sup>272</sup>

Si le contexte offre des éléments discursifs fondamentaux pour promouvoir l'image de l'entreprise, la sphère internationale publique a joué un rôle pour aider le distributeur privé à diffuser son modèle de Délégation Publique. À la suite de la DIEPA et jusqu'au milieu des années 2000, le modèle de la gestion privée a le vent en poupe, il répond concrètement aux chiffres alarmants de l'accès à l'eau dans le monde après l'inertie des années 80. Dans ce cadre, SUEZ s'implante rapidement à l'étranger : Argentine, Bolivie, Afrique du Sud, Chine, etc.

---

<sup>269</sup> Brochure « Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents », message Jean-Louis Chaussade, SUEZ Environnement, 2005.

<sup>270</sup> Brochure « Grands savoirs environnementaux : eau pour tous », SUEZ Environnement, 2006.

<sup>271</sup> « L'accès à l'eau et aux services pour elles, pour tous, à travers le programme INDH-INMAE. » Intervention de C. CLUZEAU, Directeur Projet INMAE, Avril 2008, Conférence ALMAE sur « Eau, Genre et Gouvernance »

<sup>272</sup> Brochure « Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents », SUEZ Environnement, 2005.

En 2005, à la suite de la crise financière de 2001-2002, l'émergence médiatique des altermondialistes et les conflits politiques, SUEZ Environnement se retire d'Argentine et de Bolivie, deux contrats emblématiques. Ces deux contrats sont valorisés dans le discours du distributeur jusqu'en 2006. À la fin du contrat, le Groupe a mis en ligne un site Internet et édité des brochures dédiés pour expliquer leurs réalisations sur cette expérience difficile.

Témoignages des particuliers ou de porte-parole de quartiers, partenariats avec les associations locales, chiffres de raccordements et d'investissements réalisés... les efforts fournis par l'entreprise notamment en Argentine, sont l'objet d'une fierté visible par sa mise en valeur et la diversité des actions menées : le dispositif « eau et travail », le développement du « diagnostic social », du Modèle de Gestion Participatif qui intègre la communauté afin qu'elle participe aux étapes du projet. À partir de ces expériences, SUEZ Environnement développe un concept d'ingénierie sociale qui allie les aspects classiques du métier qui consistent à gérer les modalités techniques du projet de raccordement avec la prise en considération des populations. Cette méthodologie est favorable à une gouvernance intégrée qui fait participer l'ensemble des parties prenantes dans l'accès à l'eau. L'objectif est d'assurer la participation de la société, un reproche souvent adressé au distributeur privé.

*« On a développé à partir d'enquêtes, une approche que l'on appelle <l'ingénierie sociale>, qui se fait sur le terrain. C'est une approche locale avec <des enquêtes, des groupes focaux, un travail avec des groupes sur le terrain >comme les Universités, les associations, les ONG ou encore des consultants. C'est la méthodologie, c'est l'ingénierie sociale. » Alain Mathys, SUEZ Environnement.*

L'échec du contrat d'Argentine conduit le Groupe à ralentir ses engagements à l'international sur les contrats d'eau et s'investit différemment à l'échelle internationale. Certains contrats restent en cours comme Casablanca ou Jakarta, le distributeur a également signé un contrat incluant l'accès à l'eau pour tous à Alger. Dans sa globalité, le programme connaît une phase marquée par le ralentissement.

*« La poussée vers les pays en développement à l'étranger a été ralentie par l'épisode d'Argentine qui a créé un traumatisme car nous avons été traités comme des gangsters sans être indemnisés alors qu'on avait réalisé de nombreux investissements... Les seules possibilités restent en Chine, Chili ou le Brésil. Au Maroc, on sent une ouverture avec le marché de Tanger et Tétouan, mais elle reste encore limitée. » Alain Mathys, SUEZ Environnement.*

Les démarches pour l'eau pour tous aujourd'hui s'intègrent à un dispositif plus global de l'entreprise affiliée au Développement Durable et à une démarche clientèle. Si l'accès à l'eau promeut l'image de l'entreprise, cette attitude reste liée à un contrat, un moyen d'obtenir plus de clients et de réaliser des investissements rentables à terme. L'ambiguïté de la position du distributeur pousse l'organisation à développer une méthodologie qui corresponde à ses responsabilités en tant qu'entreprise et qui renvoie chaque acteur à ses responsabilités.

*« C'est une démarche « hypocrite » car fournir de l'eau aux pauvres, c'est perdre de l'argent. De fait, la communication sur ces actions va forcément être ambiguë. On va communiquer des bonnes pratiques qui vont diminuer nos ventes et notre chiffre d'affaire, ce qui est contradictoire. Néanmoins, on se doit de le faire pour les collectivités, on doit instaurer une tranche sociale pour limiter les coûts pour ces personnes. C'est selon moi, un <engagement> courageux de la part de l'entreprise qui va contre ce qui est productif au sens économique mais par contre, cela répond à un engagement citoyen, à une <responsabilité> qui nous permet de fidéliser des clients, de faire du marketing auprès des clients. » Laurent Guillaume, LYDEC*

Derrière le traumatisme de Buenos Aires se pose la question des responsabilités et des limites de l'action de l'entreprise. Son engagement responsable, pour le Développement Durable et pour le développement local des territoires où elle est engagée, est limité par le contexte et son statut. Vouloir participer aux objectifs internationaux de développement donne du sens à l'entreprise tant en interne qu'en externe, cette volonté est néanmoins limitée par les pouvoirs publics et le contexte économique. Si les pouvoirs publics lui demandent de promouvoir l'accès à l'eau pour tous et des principes liés au service public (l'égalité, la disponibilité de la ressource pour tous, le droit à l'eau), le rôle de l'organisation est de mieux définir les rôles et responsabilités de chacun pour contrer les critiques et renvoyer chacun face à ses responsabilités pour effectivement réussir les ODM. Dans ce contexte, les modèles actuels d'accès à l'eau pour tous correspondent à des démarches clientèle qui s'intègrent plus logiquement aux activités de l'entreprise et à son discours. Dans ce cadre, le discours Femme, Eau et Développement Durable trouve sa place en faveur de l'amélioration de la gestion de l'eau.

### **1.3. Eau pour tous, pour toutes : Application de Femme, Eau et Développement Durable**

Dans ce contexte, le discours sur Femme, Eau et Développement Durable s'insère dans la continuité des principes promus au cours des conférences internationales. La vision de la femme est axée sur une perception de cette dernière comme bénéficiaire rappelant les théories sur Genre et Développement.

L'étude sémio-discursive du site Internet dédié au programme « Eau pour tous » ainsi que les brochures sur ce dispositif montre une communication très axée sur les femmes avec des témoignages, des photos et la valorisation des impacts de l'accès pour la condition des femmes. Elles sont perçues comme des bénéficiaires du changement au même titre que les enfants, apparaissant comme une minorité non agissante.

« C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les Nations Unies ont fait de l'accessibilité à l'eau l'un des objectifs de développement du « Millénaire ». C'est aussi pour cette raison que, depuis une dizaine d'années, SUEZ Environnement inclut dans ses contrats des programmes de raccordement des quartiers défavorisés dans les pays émergents. Il est impossible d'entrevoir le Développement Durable d'une société en laissant une partie de sa population sans eau et sans assainissement. L'absence d'accès à l'eau a des conséquences importantes sur la vie quotidienne des gens : marcher des kilomètres pour en trouver, passer plusieurs heures par jour à remplir des seaux – donc ne pas travailler pour les femmes et ne pas aller à l'école pour les enfants – ou encore devoir faire le choix de son utilisation (boire, cuisiner ou se laver), sans compter les risques sanitaires encourus. »<sup>273</sup>

La valeur de l'exemple est particulièrement importante dans le dispositif discursif où les témoignages des femmes permettent de légitimer l'activité. Le gain de temps, de nouvelles activités professionnelles, l'éducation, le temps pour profiter de ses enfants, tous les impacts sont faciles à mesurer et à valoriser pour l'image de l'entreprise. Cette représentation de la femme comme bénéficiaire pose une limite au discours. Si la méthode comprend bien qu'il faut différencier les femmes et les hommes au moment de lancer le projet d'accès à l'eau pour tous, la représentation de la femme dans les discours comme bénéficiaire conduit à maintenir la femme dans une situation de minorité, elle n'a pas un statut de bénéficiaire.

---

<sup>273</sup> Brochure Grands savoirs environnementaux, Eau pour tous, SUEZ Environnement, 2006.

*« C'est une vision biaisée du projet au sein de l'entreprise qui conduit à la reproduction du rôle traditionnel des femmes au niveau local. » Entretien Frédérique Raoult, SUEZ Environnement*

À l'échelle de SUEZ et SUEZ Environnement, la communication sur les projets de développement et l'accès à l'eau est particulièrement marquée par la présence des femmes où nous avons identifié les témoignages de femmes, les impacts positifs sur leurs quotidiens, la présence de visuels de femmes... Cet ensemble d'éléments sémio-discursifs fait circuler l'image d'une femme bénéficiaire mais néanmoins fortement présente et fortement impliquée par le projet d'adduction d'eau. La différence de traitement avec l'homme montre une prise en compte des différences de genre. La perception de la femme comme bénéficiaire est réductrice, elle est issue d'une certaine idée de la réalité qui ne correspond pas nécessairement à ce qui se passe sur le terrain. La superposition des deux visions est l'effet d'une différence d'échelle.

La communication de SUEZ et SUEZ Environnement correspond aux attentes de la sphère internationale, elle évolue sous l'influence du contexte théorique du genre. A titre d'exemple, les témoignages utilisés dans les communications de SUEZ et SUEZ Environnement légitiment les actions prises. Ces conséquences visibles correspondent au discours Genre et développement et plus particulièrement, aux trois rôles de la femme analysés par C. Moser. Le distributeur met en avant le gain de temps pour libérer pour l'éducation, des activités professionnelles etc, il valorise l'implication de la femme dans la communauté soulignant ce rôle de la femme comme actrice de la vie communautaire. Enfin, l'arrivée de l'eau permet à la femme de s'occuper de ses enfants, une fonction de femme au foyer et de responsable de l'éducation des enfants.

Cette vision « biaisée » (F. Raoult) et réductrice est issue d'une vision de la réalité genrée calquant une certaine idée des impacts de l'arrivée de l'eau sur les femmes, les hommes et les enfants. Ce discours est néanmoins issu de la réalité, en tant que tel, il correspond à des faits concrets, il est le fruit d'une expérience que le distributeur a acquis au fil des années.

Cette remarque questionne la compréhension du genre au sein de l'entreprise qui apparaît progressivement dans les éditions du Groupe. L'association eau et femme est tout d'abord préférée. La publication d'Aquafed<sup>274</sup> souligne la contribution des opérateurs privés pour améliorer la condition des femmes. Les aspects concrets de l'apport de l'eau sont particulièrement mis en avant dans un dispositif discursif qui articule des objectifs internationaux comme l'année 2008 pour l'assainissement et les résultats sur le quotidien comme la diminution de la mortalité infantile, le gain de temps, l'amélioration de l'hygiène, etc. La question de la réappropriation et de l'utilisation du terme et de l'outil est un enjeu capital dans la dynamique de genre.

*« La problématique principale du genre est sa réappropriation. Le genre est une vision, des lunettes qui permettent d'analyser le social. Dans les années 70-80, il existait des analyses sociologiques pour mettre en œuvre les projets de développement. Il y a eu un retour en arrière centré sur l'économique et le financier en partant du principe que le développement économique allait forcément impliquer un développement social. Depuis l'arrivée du Développement Durable, on voit une reprise du mouvement vers le social, on s'aperçoit qu'il y a des manques, que la composante sociale n'est pas assez développée. (...) Au niveau local, la réappropriation du genre dépend du contexte, la présence de bailleurs de fonds ou d'associations, ou de projets de financement pour le développement aide souvent à sa diffusion. » Entretien Olivia Dabbous, AFD.*

---

<sup>274</sup> Fédération internationale des opérateurs privés de l'eau.

Rappelons sa collaboration avec des associations expertes en matière de genre comme le pS-Eau et ALMAE déjà mentionnée au cours de l'étude sur ces deux acteurs. À nouveau, SUEZ est influencée par les organisations de la sphère internationale et sa capacité à intégrer ces principes dans ses activités. L'intérêt est d'étudier sur le terrain notamment au niveau des filiales, l'application de ces discours qui lui permettent de traduire ses engagements en acte et de concrétiser l'appel de Gérard Mestrallet pour le droit à l'eau.

**Pour conclure**, l'engagement médiatique de Gérard Mestrallet positionne l'organisation sur la sphère publique dans un cadre où elle était jusqu'ici peu présente. Il revendique au même titre que les textes des conférences ou les acteurs de la sphère publique, la reconnaissance d'un droit à l'eau. De fait, l'entreprise participe au **revendiquer** du discours. Cette intervention dans la sphère publique met en visibilité l'activité internationale de SUEZ pour l'accès à l'eau et entre en cohérence avec sa politique de Développement Durable. C'est dans ce contexte que se déploie le discours Femme, Eau et Développement Durable. L'engagement de Gérard Mestrallet et SUEZ en général pour le développement place le discours sur ce sujet sur un niveau qui articule un discours et surtout, une mise en pratique pour instaurer la rhétorique des faits sur laquelle SUEZ bâtit son discours.

## 2. LA DEMARCHE D'EGALITE CHEZ SUEZ

En matière de Développement Durable, un des axes particulièrement intéressants du Groupe est son engagement sur la question de la femme, une impulsion donnée par la Direction de SUEZ. Cette dynamique en faveur de la diversité correspond à la concrétisation du pilier social. Il est le résultat **d'une impulsion forte de la direction** où le genre apparaît récemment. En tant que politique sociale qui se heurte aux pratiques, cette stratégie est menée différemment selon le pays et l'activité de la filiale soulignant que **cette démarche est adaptée au local**. L'adaptation de l'approche pour l'égalité est le fruit d'un travail pour appliquer les principes d'égalité, elle souligne néanmoins que promouvoir l'égalité au sein de l'entreprise **peut soulever certaines réticences**.

### 2.1. Une impulsion forte de la direction pour « l'égalité »

- L'engagement sur la problématique des femmes est décidé et porté **par la Directrice adjointe en charge des Communications et du Développement Durable de SUEZ**, Valérie Bernis. Personnalité du Groupe en tant que femme membre du Comité exécutif, Valérie Bernis a participé à la mise en visibilité de la thématique au sein du Groupe et en externe. Cet engagement s'est concrétisé par la signature de la Charte de la Diversité de l'Institut Montaigne en 2004. À partir de cette première action, l'entreprise a multiplié les initiatives pour concrétiser un engagement discursif de plus en plus fort.

L'engagement est reconnu en interne, « la manière dont SUEZ a pris le sujet à bras le corps » (Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux) et se concrétise en externe à travers le partenariat et sponsoring depuis 2004 du Forum pour les Femmes à Deauville sur l'économie et les questions

sociétales. Ce forum a pour objectif de promouvoir et renforcer le rôle des femmes dans le monde de l'entreprise.

En 2005, à partir d'un diagnostic et d'une enquête menée auprès de 250 employées du Groupe, des groupes de travail ont été constitués autour de cinq axes de réflexion prioritaires.

**5 commissions pour partager, agir et progresser :**

- Commission 1 : Encourager l'accèsion des femmes à des postes de direction.
- Commission 2 : Accompagner la période charnière de 30-40 ans.
- Commission 3 : Diversifier les postes ouverts aux femmes.
- Commission 4 : Développer les réseaux de femmes et mettre en place un système de mentoring.
- Commission 5 : Faire évoluer les mentalités et les modes de fonctionnement.

Concrètement, chaque commission est pilotée par un rapporteur qui a pour mission d'approfondir le thème, de réfléchir sur des solutions et actions à mener pour participer à améliorer la situation des femmes dans le Groupe.

*« Tout d'abord, il faut faire un diagnostic car comme on l'a dit tout à l'heure, tout est piégeant. C'est-à-dire, on ne sait pas si la femme à un moment dans sa carrière donne le choix tout d'abord à sa vie familiale ou si c'est l'inverse c'est-à-dire que l'entreprise ne lui donne pas les moyens de faire ce choix là. » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux*

L'exemple de la commission 3 pour la « diversification des postes ouverts aux femmes » vise à comprendre pourquoi les femmes sont exclues de certains métiers et sur quels critères afin d'augmenter le nombre de postes proposés aux femmes et ainsi augmenter la possibilité de recruter des femmes et féminiser les effectifs.

Constat : Les femmes sont sous-représentées dans les métiers dits techniques, mais également dans les fonctions commerciales et managériales.

Objectif : Développer la mixité des métiers, les faire connaître en interne et en externe, et les ouvrir aux femmes en facilitant les passerelles entre les postes fonctionnels et opérationnels au sein du Groupe. La commission souhaite ainsi faire tomber certains préjugés pesant sur les femmes et les a priori qu'ont parfois les femmes elles-mêmes.

La réflexion porte sur les regards et idées préconçues pouvant exister au sein de l'entreprise et trouver les raisons et motivations qui peuvent amener les femmes à s'éloigner de l'organisation.

*« Et c'est très compliqué, mais l'analyse de la situation n'est pas aisée à faire surtout dans la période 30 et 40 ans. On peut imaginer que quelle que soit la politique d'entreprise décide que ce soit mieux pour elle qu'elle se consacre à sa vie familiale. Ce qui est plus ennuyeux, c'est qu'elle fasse l'inverse c'est-à-dire, qu'elle fasse ça parce que on est incapable dans une entreprise de concilier les deux. » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux*

Les représentations ont des conséquences sur l'entreprise SUEZ au même titre que dans la société en général. Cet aspect cible en effet, le plafond de verre et l'ensemble des barrières invisibles qui empêchent les femmes d'évoluer. Le choix des stratégies est guidé par l'analyse des représentations en circulation dans la société et l'organisation en particulier.

*« Et on se rend bien compte que – en ce qui concerne SUEZ et pas seulement en France, il y a un vrai impact de l'absence de politique managériale de l'entreprise qui permette aux femmes de concilier vie privée et vie professionnelle qui fait qu'une partie d'entre elles choisissent de se désengager un peu. » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux*

Le groupe travaille sur des aspects propres à l'activité de SUEZ. Certains critères de la fonction exercée dans le cadre d'un métier lié à l'ingénierie, la gestion d'usines ou encore, la relève de compteurs d'eau peut bloquer les femmes pour des raisons de pénibilité ou de flexibilité. À l'inverse, les pratiques et les attentes des clients peuvent influencer la féminisation des métiers si le poste est considéré comme un métier masculin aux yeux du public. Les femmes ne pourraient exercer le métier de releveur ; les élus et le public ne souhaiteraient pas voir une femme exercer ce métier. La question des préjugés et stéréotypes est un des éléments limitant l'ouverture des postes en interne.

*« Tous les postes qui demandent un effort physique. Ceux qui vont vérifier le réseau pluvial, tout ce qui est amené à faire des travaux dans la rue. Il y a également les fonctions en représentation comme en clientèle. Un autre type, ce sont les fonctions commerciales. Et là je ne sais pas si c'est parce que les femmes n'y viennent pas. Je parle du pur commercial. Et c'est très étrange et il faut que je creuse et comprenne pourquoi. Il y a toute une batterie de critères qui vont de la pénibilité, de la fonction de représentation, à la nature du job et enfin, la problématique de la hiérarchie. Sur un plan plus personnel, on a tellement accumulé le règne masculin dans une entreprise que les hommes ne savent pas se comporter avec les femmes. » Hélène VALADE, Lyonnaise des Eaux*

L'engagement de ces commissions et groupes de réflexion a abouti à la création de l'Observatoire sur la place des femmes dans le Groupe. Chaque commission a pour rôle d'avancer sur sa thématique au fil de réunions régulières et en collaborant avec les ressources humaines de SUEZ. D'autres initiatives comme le lancement d'un site Vie Pro / Vie Privée destiné à aider les jeunes parents en proposant des services pour mieux gérer vie professionnelle et vie privée comme des gardes pour enfants, des conseils pour les jeunes parents, les services de proximité, etc. Les ressources humaines du Groupe ont pour objectifs d'intégrer la féminisation des effectifs, la promotion des carrières féminines et l'évaluation du management sur l'intégration des femmes dans la vie de l'entreprise. Ces missions correspondent à une démarche de mixité en adéquation avec les objectifs sociaux du Développement Durable, il concrétise le discours de l'entreprise sur une politique de diversité concrète.

En terme de communication, le Groupe a déployé plusieurs outils d'information pour disséminer la réflexion et mener aux changements des mentalités. En décembre 2006, le magazine interne *Terre Bleue* consacre un dossier sur les femmes, « Où sont les femmes ? » qui établit la présence de 15,7% de femmes dans le Groupe. L'engagement du Groupe prend corps par la création des cinq commissions thématiques, d'un groupe de travail et de la création de l'Observatoire en 2007. En mars 2007, SUEZ organise une exposition à l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme qui est l'occasion d'organiser une conférence débat sur la place de la femme dans les métiers du Groupe.

L'ensemble de ces initiatives offre une visibilité sur la question de la femme, elles permettent de sensibiliser et de lancer des actions pour augmenter la présence de femmes au sein du Groupe comme de valoriser leurs compétences pour limiter les effets du plafond de verre et mieux accompagner leur carrière au sein de l'organisation. Ce discours se place sur la question de la diversité et de l'égalité en interne du Groupe tout en questionnant des pratiques sociales. La faible présence des femmes de SUEZ, si elle est comparativement inférieure à d'autres groupes industriels, reflète les chiffres de la société où les filles sont moins présentes dans les filières scientifiques. Cette différence d'orientation au niveau des lycées et des études supérieures se répercute logiquement au

niveau de l'entreprise. Cet obstacle n'est néanmoins pas le seul facteur explicatif de la faible présence des femmes dans les métiers de l'eau et de l'environnement.

- Dans ce contexte, l'entreprise valorise l'égalité pour promouvoir un changement culturel profond. Le genre est mentionné très récemment dans les publications de SUEZ. La newsletter de SUEZ de janvier 2008 mentionne en effet, une étude genre sans traduire le terme utilisé en anglais.

#### **Global Gender Gap, World Economic Forum**

Dans son rapport 2007, le Forum économique mondial établit un classement des pays en fonction de l'égalité entre les sexes, en s'appuyant sur quatre critères : l'économie, la politique, l'éducation et la santé. Si la France se situe en première position sur l'éducation et la santé, elle se classe en revanche assez mal sur les critères liés à l'économie et à la vie politique (respectivement en 61<sup>ème</sup> et 67<sup>ème</sup> positions sur 128). Pour les auteurs du rapport, il y a un lien incontestable entre les inégalités entre hommes et femmes et les performances économiques des pays.

SUEZ Environnement publie une fiche interne sur le genre en 2008 qui diffuse la notion en interne, le genre est perçu comme une méthode et un outil au service des activités de l'entreprise.

« Le genre est une grille d'analyse qui permet de comprendre les valeurs ou attitudes que la société (ou une communauté) attribue à un sexe ou à l'autre. La dimension genre est particulièrement présente dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement où la corvée d'eau et les tâches liées à l'hygiène incombent aux femmes et aux petites filles dans la plupart des pays en voie de développement. » *Fiche argumentaire générale n°7 : SUEZ Environnement et le genre*

Le terme pointe en priorité les activités d'ingénierie sociale pour le développement de l'accès à l'eau. Il souligne les apports du genre pour la méthodologie sociale en interne et externe. Cette fiche rappelle les activités promues au sein du groupe pour les employées de SUEZ Environnement

« SITA France, dont les métiers sont traditionnellement occupés par des hommes, s'efforce de mettre en place des dispositifs techniques qui diminuent la pénibilité du travail et de faciliter l'accès des femmes à certaines formations, par exemple celle de poids lourds ou d'équipier de collecte.

- LYDEC a réalisé un diagnostic genre en 2008 afin d'établir des données sexo-spécifiques sur l'ensemble des sujets liés aux ressources humaines comme la formation, la rémunération, les postes à responsabilité, la mobilité... Un programme de formation à la question de l'égalité sera développé sur cette base.

- En 2007, SE Corporate a initié le programme « les carrières des femmes dans l'entreprise », sous la forme de 45 interviews à tous les niveaux hiérarchiques suivies d'un premier bilan avec la commission égalité professionnelle. L'opération se poursuit. » *Fiche argumentaire générale n°7*

Il est perçu comme un « outil efficace » notamment pour les politiques de gestion des ressources humaines soulignant son aspect concret et pratique.

« L'approche genre suppose une formation sur les discours. Aujourd'hui, ces questions sont plus réglementées, cela vient des problèmes de harcèlement. C'est un débat récent qui relevait de tabous et qui n'était pas encore complètement clarifié. Les outils de réglementation ont été forts utiles pour les RH notamment, ils ont permis d'être intégrés dans les objectifs de RH et de devenir concrets. » *Laurent Guillaume, LYDEC*

Si le terme n'est pas utilisé en tant que tel, les objectifs de la *Road Map* préfèrent les termes de parité, égalité ou encore diversité. Il est intéressant de voir que les personnes interrogées aux différents niveaux de l'entreprise connaissent l'approche genre même si elle n'est pas utilisée dans le discours.

« Il y a beaucoup d'entreprises comme nous qui s'en préoccupent mais sous d'autres termes. Un groupe de travail vient de publier *Les Golden rules sur l'intégration de la femme dans l'entreprise. C'est au niveau interne comment faire pour encourager les femmes à faire des études d'ingénieurs, comment les aider, les coacher...* » *Malia Belkacem, SUEZ.*

La superposition des deux aspects du discours Eau, Femme et Développement est bien identifiée soulignant la compréhension de cet outil qui reste une pratique et un objectif pour mieux comprendre le rôle de la femme dans l'activité de l'entreprise.

*« On la connaît surtout dans les PED car c'est là qu'on voit la répartition des tâches. En Europe, dans les pays industrialisés, le genre se voit également même si c'est n'est pas le même niveau : différence de salaires, différence de pratiques à la maison... Je pense que chez les gens éduqués, il y a une répartition des tâches. » Alain Mathys, SUEZ Environnement.*

Plus que le terme lui-même, c'est une pratique, un objectif et une conception qui prévalent dans les actions menées en interne et au profit des employés du Groupe. Le genre s'adapte plus ou moins au contexte local. Au Maroc, le terme est plus facile à utiliser.

*« Un processus en faveur de l'égalité grâce à un changement progressif des mentalités et des représentations liées au sexe, notamment les pratiques discriminatoires envers les femmes. Le genre apparaît comme une méthode qui favorise la promotion du rôle de la femme sans être un objet politique (au contraire du féminisme) qui puisse contrarier l'ordre établi. Dans les pays en voie de développement, parler d'égalité peut bousculer les traditions et être mal perçu par les acteurs en présence. » Fiche argumentaire générale n°7.*

L'approche genre apparaît dans les pratiques vers le public notamment dans les programmes liés au développement comme celui de l'accès à l'eau pour tous.

## **2.2. Une démarche adaptée au contexte local**

Le Développement Durable appelle à une gouvernance partagée et pousse à promouvoir la démarche de l'égalité au sein de l'entreprise. Suite à l'engagement marqué de SUEZ pour la promotion de la place de la femme au sein du Groupe et une démarche d'égalité, les filiales multiplient les actions et s'alignent sur ce discours de fond qui interroge les pratiques et les idées reçues. Concrètement, la démarche est intégrée à l'entité en fonction du contexte local où il est question d'adapter son discours à l'environnement social sur des questions qui peuvent bousculer fortement les croyances et les pratiques tant en France qu'au Maroc.

Lyonnaise des Eaux a lancé en 2005, une étude pilote sur les salaires des cadres de l'entreprise afin d'étudier à quel niveau les différences s'établissaient. Le diagnostic a montré qu'il n'existe pas de différence à l'embauche entre les hommes et les femmes, les écarts se creusent à mesure que les niveaux hiérarchiques augmentent.

*« Nous avons constaté que ces écarts sont le fait d'inégalités structurelles liées à la fonction et à l'âge. Aujourd'hui, 78% des hommes sont sur des fonctions « terrain » (intervention sur réseaux, maintenance, usine...) qui génèrent des contraintes et sont donc mieux rémunérés quand les femmes sont plus présentes sur des fonctions support. »<sup>275</sup>*

Cette démarche a permis d'établir une photographie précise des écarts de salaires entre les hommes et les femmes et de comprendre les raisons de ces écarts. Le choix d'un diagnostic est un préalable obligatoire à toutes les actions à lancer au sein de l'entreprise. À Lyonnaise des Eaux, la question des salaires des cadres est une question sensible, objet de pudeur voire de secret dans une tradition culturelle où aborder la question des salaires est difficile et socialement peu admis. Sur ce thème, LDE choisit d'afficher une certaine transparence sur la raison des écarts sans pour autant s'attaquer

---

<sup>275</sup> Interview Hélène Grignon-Boulon, Newsletter de l'Observatoire sur la place des Femmes, n°1, 8 mars 2008.

à la différence des grilles de salaires et aux raisons liées à ces écarts. Cette première étape est un moyen de diagnostiquer et de sensibiliser sur une thématique particulièrement difficile.

À LYDEC, les actions sont lancées à partir d'un diagnostic établi en 2007 que nous avons mené en collaboration avec la direction des Ressources humaines (cf. Annexes 18 et 19 sur l'étude genrée à LYDEC, p. 300-309) Cette étude des effectifs vise à dresser un portrait Hommes et Femmes de l'entreprise. L'objectif était de disposer d'un panorama complet et détaillé qui permette à l'entreprise de cibler de nouvelles actions à mener en faveur du bien-être des employées. À l'image du bilan de LDE, les différences salariales s'expliquent par l'ancienneté et les permanences de terrain, l'écart est de 12,7% entre les hommes et les femmes.

Le portrait sexo-spécifique de LYDEC a permis d'établir que les femmes représentaient 13% des employés, un chiffre inférieur au niveau du Groupe SUEZ qui compte 15,7% de femmes. LYDEC affiche un chiffre supérieur à la moyenne au niveau des postes de direction avec 26% de femmes occupant un poste de direction et 18% de femmes membres du Comité d'Orientation sont des femmes. Pour comparaison, 16,8% des cadres sont des femmes au niveau du Groupe SUEZ et 23,7% à Lyonnaise des Eaux. Cette bonne performance semble étonnante dans le contexte du Maroc caractérisé par une domination masculine sur le marché du travail et une tradition culturelle forte où la femme a acquis un statut d'égal de l'homme en 2004 avec la révision du Code de la Famille. Elle est le résultat de la culture marocaine.

*« La place est différente au niveau de la hiérarchie et il y a plus de respect. Cela se voit par une présence plus importante des femmes au niveau supérieur de la hiérarchie par rapport aux autres entités du groupe. Nous sommes dans une entreprise marquée par la **culture religieuse**, ce qui fait qu'il y a des difficultés au niveau des **positions intermédiaires**. L'équilibre femme et homme est complètement intégré, les femmes sont reconnues pour leurs qualités professionnelles, ce qui a permis de dépasser certains débats. La culture dominante reste celle de l'ingénieur néanmoins. Dans les niveaux inférieurs où il y a moins d'éducation, on perçoit clairement des **<comportements de « petits chefs »>** qui peut poser problème. » Laurent GUILLAUME, LYDEC.*

La mention du comportement « petit chef » fait partie de ces représentations invisibles et comportements traditionnels qui limitent l'évolution de la femme. Pour pousser la réflexion sur le rapport à la hiérarchie et la présence des femmes notamment dans les postes de décision, nous avons animé une étude auprès des femmes au cours de focus groupes et à partir d'enquêtes anonymes pour cerner les attentes des femmes et leurs relations au travail. Les femmes interrogées sont satisfaites et ne perçoivent pas de discriminations au sein de leur milieu de travail. Elles sont satisfaites de leur encadrement, de leur travail et de l'entreprise. Leurs demandes s'orientent vers des besoins de flexibilité : horaires, départ anticipé, aménagements pour mieux gérer leur vie privée comme des centres aérés, des gardes d'enfants, les congés de maternité... Cette démarche a été intitulée, « démarche d'égalité » ; les termes d'approche genre et de diagnostic sexo-spécifique ont été utilisés tant en interne qu'en externe. Au Maroc, la démarche genre est plus facile à utiliser que celle d'égalité qui peut contrarier les mentalités.

*« Le genre va **< dans le sens >** du développement au Maroc, dans le sens d'un épanouissement féminin total, dans le sens d'un développement total. Cette approche plaît aux jeunes, à une génération qui prend du recul par rapport aux valeurs de la génération précédente. Sur ce sujet, c'est vrai que les entreprises peuvent être **< le relais de ce changement >**. SUEZ est une entreprise sécuritaire, qui aime le portrait du bon père de famille, des valeurs qui restent et qui sont portées par le Groupe. C'est du moins ce que je ressens et cela contribue à apporter des*

*valeurs, l'équité à ce titre, est un mélange harmonieux favorable qui permet de mettre en valeur les compétences des hommes et des femmes. » Laurent Guillaume, LYDEC.*

Ces deux démarches lancées par les organisations nationales montrent des similitudes dans les actions à mener et les attentes des femmes au travail. Dans un cadre où le rapport au travail est largement bien perçu, la démarche pour l'égalité est un moyen pour les femmes de valoriser leurs conceptions du travail. Les résultats montrent qu'elles cherchent un équilibre entre vie privée et vie professionnelle appelant à plus de flexibilité et d'organisation de la part de leur entreprise.

### **2.3. De la peur de stigmatiser à la promotion de l'égalité**

Dans une logique de Développement Durable, de dialogue et de meilleure gouvernance d'entreprise, la problématique genre et femme est envisagée comme un moyen pour améliorer la productivité de l'entreprise. Le discours sur la femme est un lieu de fortes représentations politiques où il est important de faire attention aux actions menées. Au-delà des caractéristiques discursives, la précaution dans les termes et la peur de stigmatiser est fortement présente dans le discours des personnes interrogées sur ce sujet.

La question du genre au sein de l'entreprise est un sujet politique, un sujet qui pose la question des pratiques afin de les juger, les évaluer. Promouvoir l'égalité au sein d'une entreprise suppose qu'elle n'existe pas, ce qui remet en question les pratiques actuelles de l'organisation et questionne les directeurs, responsables qui exercent au sein de l'organisation au moment de l'émission du discours. Parler d'égalité et de genre suppose donc une communication adaptée pour éviter de contrarier, provoquer des blocages et réussir le changement.

Là où la réflexion pourrait s'arrêter sur le culturel dans un Groupe industriel comme SUEZ, le discours souhaite aborder les problèmes de fond qui ont conduit à l'existence d'un « plafond de verre » et à la quasi-absence de femmes au sein des organes décisionnels. La faible présence de femmes au sein du Groupe est effectivement liée au métier de l'organisation, un métier technique où domine le profil de l'ingénieur. Dans cette optique, SUEZ ne fait que reproduire les chiffres nationaux où les filles inscrites en filière scientifique ont longtemps été peu nombreuses.

*« C'est que l'on appartient au secteur industriel donc on en a tous les travers et l'on reproduit le système des écoles d'ingénieurs où les femmes sont très peu présentes. Et encore, je pense qu'aujourd'hui, ça commence à évoluer un petit peu et ça ce sont des statistiques qu'il faut regarder de près car c'est intéressant de voir que les origines vont se diversifier car les écoles d'ingénieurs sont plus fréquentées par les femmes. Mais on <reproduit systématiquement ça>, c'est clair et net. » Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux.*

À partir de ce constat, l'action ne peut se cantonner à promouvoir les carrières scientifiques chez les filles ou à développer des partenariats avec les écoles d'ingénieurs pour recruter les jeunes femmes qui en sortent. L'enjeu est d'approfondir la réflexion au sein de l'entreprise et de provoquer la réflexion, un sujet qui suscite des inquiétudes, des hésitations ou des réticences sur la manière de procéder. À la suite de la publication *Où sont les femmes ?*, nous avons questionné plusieurs personnes sur leurs sentiments par rapport à cette initiative, beaucoup réagissent par la frilosité.

*« Il ne faut pas en faire une <minorité remarquable>. Il ne faut pas que le fait d'avoir <une minorité soit visible>. Il ne faut pas mettre en avant. Mon mari travaille chez Total, le fait d'être une femme est un moyen d'avoir une promotion et du coup, cela dévalorise les femmes car le fait d'être promue n'est pas du tout la*

*marque d'une compétence. Disons qu'il ne faut pas tomber dans ce travers, il faut un juste milieu entre les deux. Il faut trouver le juste équilibre en nommant des gens compétents sans privilégier le fait que l'on soit homme ou femme. Je trouve que l'on a des aprioris, surtout à la Lyonnaise, qui mériteraient justement un peu de recul. » Elizabeth Jaskulké, SUEZ*

*« Je considère que c'est bien de parler des femmes. Mais on parle des femmes avec une première comme ça. Ça frôle la <discrimination>. Je ne suis pas chaud. Je préférerais que ce soit plus régulièrement en associant les hommes et les femmes de nos métiers et de nos entreprises sans qu'on se sente obligé de faire quelque chose de définitif sur le sujet. » Daniel Villessot, Lyonnaise des Eaux*

La question est la valeur de cet engagement discursif. Pour nombre des interviewés, l'enjeu est de poursuivre par des actions concrètes sans rendre visibles des différences qui pourraient aller dans le sens contraire des objectifs visés.

*« Il n'y a pas d'actions spécifiques car serait-ce une bonne chose ? Il y a une peur de provoquer quelque chose en lançant des actions dans un climat qui pour l'instant reste positif. En plus, il y a une limite à ne pas franchir entre la culture et la religion. Sur ce sujet, on peut agir sans le vouloir sur le religieux. Je suis d'ailleurs assez surpris de voir que ce sujet n'est pas diabolisé, que la différence homme et femme ne soit pas si forte, on aurait pu penser voir des pressions plus fortes s'exercer. Il faut donc dans tous les cas, prendre en compte les principes religieux. » Laurent Guillaume, LYDEC.*

À ce titre, le Développement Durable offre une opportunité pour rendre concret l'engagement en faveur de l'égalité entre homme et femme. Les termes préférés sont la mixité ou la diversité. La problématique de la situation de la femme est abordée comme un lieu d'évolution sociale englobée à un mouvement général à mener au sein de l'entreprise.

*« Ce genre d'initiative est liée à <la tradition de notre métier> déchet et eau qui est plus masculin. La réflexion a été engagée très tôt dans notre Groupe notamment je pense au travail de C. Moronin Postel. C'est un problème réel avec une volonté globale aujourd'hui, de la dépasser notamment à travers la Road Map. Il y a une démarche inscrite en faveur des minorités avec <des indicateurs pour le mesurer>. »*

Il est néanmoins plus inquiétant que la diversité soit envisagée au même titre que la diversité culturelle et la promotion du travail des handicapés, des chômeurs de longue durée ou encore, des seniors. Dans ce cadre, la femme est toujours perçue comme une minorité et la traiter comme telle ne propose pas de solution pour combler les différences de genre. Elle questionne le management par les femmes, la prise de responsabilité ou l'impact de la vie privée sur la carrière des femmes. Cet aspect pose la question de la pratique et de comment combattre les différences liées aux idées reçues et dépasser les inégalités. La question du quota est souvent mal perçue dans un contexte où la compétence doit être privilégiée.

*« Une chose que les Français détestent c'est de la <discrimination positive> comme il faut le faire pour les handicapés, il faut le faire pour les femmes. Il faut obliger à avoir tel pourcentage sinon on va continuer à dire sans faire. » Lisette Provencher, SUEZ Environnement*

Pour répondre à cet enjeu de diversité, l'égalité a été inscrite dans la Feuille de route du Développement Durable des différentes filiales du Groupe. Cette démarche répond aux attentes sur le besoin de mesurer, de quantifier et de désigner où les problèmes se posent.

*« Déjà on sait <mesurer>. Il y a une injustice qui saute aux yeux. Je veux dire le discours qui consiste à dire que les femmes ne sont pas capables de diriger, ça ne passe pas très bien. On doit être capable de montrer que la diversité des points de vue et des expériences permet d'être meilleurs. » Stéphane Quéré, SUEZ.*

*« Est-ce qu'il y a vraiment besoin ? Est-ce qu'il y a vraiment un déficit sur le sujet ? J'aimerais que l'on puisse pointer du doigt les déficits que l'on peut avoir sur ces sujets là et s'il y a des difficultés, sachons les <identifier>. Il faut les régler au cas par cas plutôt que faire des grandes déclarations qui ne vont résoudre aucun problème. Je trouve que ce n'est pas la bonne solution. » Daniel Villessot, Lyonnaise des Eaux.*

Fixer des objectifs RH suppose des formations, le changement de pratiques des dirigeants ou la sensibilisation des effectifs à ces sujets. Ces actions sont un moyen d'accompagner un changement sans heurter les pratiques et les mentalités. À ce titre, il est intéressant de noter que le mot genre est utilisé dans la démarche de LYDEC pour s'adapter au contexte où l'idée d'égalité peut bloquer à l'image du Code de la Famille qui a permis une progression pour le statut de la femme, mais se heurte également aux pratiques et résistances culturelles.

*« Le genre va dans le sens du développement au Maroc, dans le sens d'un épanouissement féminin total, dans le sens d'un développement total. Cette approche plaît aux jeunes, à une génération qui prend du recul par rapport aux valeurs de la génération précédente. Sur ce sujet, c'est vrai que les entreprises peuvent être le relais de ce changement. » Laurent Guillaume, LYDEC.*

En interne, l'approche genre est liée aux objectifs d'égalité et de diversité de l'organisation. La peur de stigmatiser correspond à une image des discours sur les femmes encore liés au féminisme. Le féminisme est mal perçu, il suppose un engagement politique favorable aux femmes au détriment des hommes, ce qui empêche un dialogue, la mise en valeur de la compétence et surtout, un changement des mentalités, des idées reçues et des pratiques au sein de l'organisation. Cette préoccupation est le signal à la fois d'une maturité qui a compris les limites d'une politique uniquement axée sur les femmes ; elle signale que le discours n'est pas libre et qu'il existe des barrières que seul le temps et une politique au sein de l'organisation peuvent dépasser. Cette peur de stigmatiser est dépassée dans la dynamique des projets de développement où le genre est perçu comme un outil pour améliorer les relations avec le client, la sphère publique et les autres acteurs pouvant interagir dans le cadre de ce programme.

**Pour conclure**, l'approche pour l'égalité en interne à SUEZ montre surtout une **cohérence de la politique de Développement Durable**. L'entreprise promeut des principes de Développement Durable et gestion partagée pour assurer que ces principes soient appliqués au sein de ses équipes. C'est une logique discursive qui contribue à valoriser cet aspect, c'est aussi un parti pris fort de l'organisation qui communique particulièrement sur ce thème. Ce choix est une orientation stratégique de l'entreprise et l'effet d'un contexte global favorable à l'égalité et la mixité en France. Il reste que la mise en pratique de ses principes est encore limitée par nombre de représentations, comportements et la peur de stigmatiser sur un discours fortement politique et facteur de changement mental au sein tant de l'entreprise que de la société.

### **3. L'APPROCHE PARTICIPATIVE POUR L'ACCES A L'EAU POUR TOUS... ET TOUTES**

Comment concrétiser la démarche d'accès à l'eau pour tous sur le terrain ? Au Maroc et en France, la perspective n'est pas la même dans la mesure où le niveau de développement du territoire diverge fortement. Il s'agit pourtant de cibler des populations défavorisées faisant face à des difficultés économiques et sociales qui sont limitées dans leur possibilité d'accéder à l'eau. Pour répondre aux obligations nées du terrain, le distributeur a développé des dispositifs d'accès à l'eau pour tous axés sur une démarche clientèle en développant des modalités de communication particulières avec les

populations ciblées. Ces actions sont axées sur deux éléments clés : 1/ le partenariat avec la sphère civile et les institutions publiques et 2/ l'approche participative qui suppose d'impliquer en particulier, la population locale / le client et citoyen. Cette double perspective confirme l'inscription du discours de SUEZ dans la problématique de la gestion participative de l'eau où les femmes ont un statut particulier confirmant la réalité d'application d'un discours Femme, Eau et Développement Durable.

### **3.1. L'initiative Lyonnaise des Eaux pour l'accès à l'eau pour tous**

Avant de présenter la relation Femme, Eau et Développement Durable dans l'initiative de Lyonnaise des Eaux, retracer la naissance, les objectifs et le fonctionnement de ce dispositif.

#### **a) Une démarche en partenariat pour le dialogue**

Le Centre Régional Nord Littoral de Lyonnaise des Eaux a mis en place une **démarche participative et de dialogue** pour la prise en charge et de suivi des personnes en difficultés financières. Cette initiative a été lancée en 1992 à Dunkerque, c'est la première fois qu'en France existe une telle démarche.

Précurseur en 1992, la politique s'est diffusée depuis comme le montre l'ouvrage d'Henri Smets publié en 2008 sur *La prise en charge des dettes des usagers démunis en France*. Ce dispositif a pour objectif de gérer des dossiers de recouvrement, de baisser le nombre de coupures d'eau et les impayés autour d'un partenariat efficace entre les différents partenaires locaux.

L'objectif de ce dispositif est de limiter les coupures d'eau pour non-paiement de facture et de traiter socialement et humainement les clients en difficulté. Elle répond à une préoccupation sociale et aussi économique pour limiter les dossiers de recouvrement et impayés. Elle est aussi issue d'une demande contractuelle et politique.

« La réflexion pour mieux cibler les coupures d'eau pour impayés est née de la volonté de **mettre en cohérence** la préoccupation des **différents acteurs locaux**.

Comment répondre à la volonté des élus d'inscrire l'accès à l'eau pour tous dans une politique de Développement Durable ? Comment répondre à des actions **de lobbying** menées par des associations militant contre les coupures d'eau pour impayés ? Comment préserver **l'équilibre économique** des services d'eau et d'assainissement et **le principe d'égalité** devant le service public ? Comment valoriser **l'image du service public** rendu par Lyonnaise des Eaux ? »

Ces questions issues d'une note interne pour présenter l'initiative signalent les aspects multiples liés à ce programme. Ces questions révèlent des éléments déjà identifiés au cours de l'analyse ; le dispositif d'accès à l'eau pour tous **plaide en faveur du droit à l'eau** pour répondre « lobby des associations » et au contexte global sur le droit à l'eau et démontre une démarche intégrée entre « **équilibre économique** » (logique de l'entreprise) et « **le principe d'égalité** » (logique sociale). Il souligne un aspect clé de cette initiative qui est de « **mettre en cohérence** ». Cette volonté illustre la visée d'une GIRE où les parties prenantes participent au montage des dossiers et à la promotion du développement de l'accès à l'eau.

Face au nombre croissant de dossiers d'impayés et de surendettement, cette réflexion a été menée pour mieux cibler les coupures d'eau pour impayés et les gérer en collaboration avec les différents acteurs locaux. Il s'agissait également de répondre à une volonté stratégique d'inscrire un programme d'accès à l'eau pour tous en France qui puisse s'intégrer à une démarche de Développement Durable. Cette démarche répond à une expérience locale et des observations de terrain qui octroie au distributeur une expertise particulière propre à son métier et son implication locale. Ce constat a poussé à une action du distributeur pour améliorer la gestion de son service, de sa clientèle et des dossiers d'impayés.

*« On a constaté que derrière les nombreux cas de difficulté pour régler une facture d'eau se cache toujours une raison objective à ce non paiement et personne ne s'intéresse particulièrement à ces raisons. Derrière les difficultés se cachent des personnes qui ont des vraies **difficultés sociales** souvent de l'ordre de la rupture familiale, de travail... On se sert du prétexte de la coupure d'eau pour consulter les services sociaux et leur renvoyer le dossier. » Entretien Dominique Sevestre, Lyonnaise des Eaux*

Pour répondre à ces objectifs, le Centre Nord Littoral a nommé deux « agents solidarité eau » dédiés à identifier la situation des clients n'ayant pas réglé leur facture d'eau. Ils ont pour rôle de se concerter avec les services sociaux et les associations pour déterminer si ces personnes sont déjà connues et bénéficient d'aides financières. Ces deux agents sont formés pour mener ce programme, ils assurent le succès de la démarche dans un contexte très particulier qui s'adresse à un public spécifique. Pour s'adresser à des familles défavorisées en marge de la société, il est clé d'avoir la compétence sociale requise pour les aborder. Cette formation est à ce titre exceptionnel dans le cadre de l'entreprise LDE où l'ingénierie est le métier classique.

*« La formation spécifique de nos agents et leurs capacités relationnelles permettent d'utiliser la démarche chez le client non comme une sanction mais comme le point de départ d'une prise en charge sociale. » Fiche « Initiative accès à l'eau pour tous, Centre Nord Littoral*

Cela permet de proposer un service personnalisé et un suivi basé sur **la confiance, le dialogue et l'écoute**.

*« Notre rôle n'est pas de savoir ce qui se passe ou qui sont vraiment ces personnes car nous devons établir une **<relation de confiance>** qui se base sur le respect de la vie privée. Les services sociaux peuvent donner un profil type de client. Nous fonctionnons comme EDF où le profil du client n'est pas précisé dans le dossier, on ne qualifie pas le client. Par contre, nous avons une **<obligation de procédures>**, notre rôle est la vigilance sur les cas, les aides sociales disponibles... Des informations dépendantes des services sociaux, ce sont donc eux qui nous aident à identifier les personnes qui sont dans ces situations. » Dominique Sevestre, Lyonnaise des Eaux*

Chaque client en situation de coupure d'eau bénéficie d'une aide personnalisée et d'une prise en charge de ses difficultés sociales. La formation spécifique des agents et leurs capacités relationnelles permettent d'utiliser la démarche chez le client non comme une sanction mais comme le point de départ d'une prise en charge sociale.

*« Cette démarche, nous l'avons **<construite progressivement>**, il a fallu beaucoup de temps car elle était nouvelle, elle venait du concessionnaire d'eau et cela paraissait étrange surtout vis-à-vis des alters. Il a fallu trouver les bons interlocuteurs pour que **<le dispositif fasse boule de neige>**. » Jean-Luc De Zoomer, Lyonnaise des Eaux*

Le dispositif s'est déployé dans le cadre du Fonds Solidarité Logement (FSL) qui a créé un système financier pour aider les ménages à payer leurs factures d'eau et d'électricité. Créé en 2001, Lyonnaise des Eaux a adhéré à ce fonds pour améliorer la gestion des impayés. Ce dernier est une

solution sociale à un problème de personnes et de conditions de vie pour les foyers concernés. Pour ceux qui refuseraient tout échange, la procédure de coupure d'eau peut être un moyen de restaurer un dialogue.

*« Quand on regarde la plaquette du CIEAU sur le FSL, le FSL n'est pas uniquement financier, il s'agit de trouver <une réponse sociale> à un problème car tant qu'il n'y a pas de solution cherchée, le problème est récurrent et va forcément ressurgir. Souvent la coupure d'eau est un moyen de rétablir <un dialogue>, de rétablir un lien avec les personnes en situation sociale difficile. » Valérie Tordeur, Lyonnaise des Eaux*

**Le rôle des partenaires** est à nouveau confirmé. Ces partenariats sont essentiels dans ce dispositif réalisé en coopération avec les services sociaux et les associations. Au cours de nos entretiens, Jean-Luc de Zoomer, agent solidarité eau, a montré que sans la mairie et son accord, le schéma ne peut pas fonctionner. Cette remarque dessine la répartition des rôles de chacun où chaque acteur a une fonction précise et délimitée pour assurer le succès du programme. Cela propose un fonctionnement où chaque partenaire tire un bénéfice de l'action menée.

*« L'action concertée avec les services sociaux et les associations vise à **resocialiser des familles** en marge de la société et à donner la priorité au traitement des difficultés sociales qui se cachent derrière un retard de paiement.*

*Les associations participent à **l'identification** des familles relevant de l'aide sociale et à l'effort de resocialisation des personnes en précarité. En particulier, elles permettent aux services sociaux de rétablir un dialogue avec des personnes qui se sont installées dans une certaine marginalité. » Fiche interne sur le partenariat, Lyonnaise des Eaux*

## **b) Le dispositif sur le terrain de Saint-Pol-sur-Mer**

Nous avons choisi une municipalité intégrée à la communauté de Dunkerque afin de cibler l'étude de cas. **La commune de Saint-Pol-sur-Mer était** l'exemple le plus intéressant en termes d'historique et de collaboration entre les acteurs locaux.

Commune intégrée à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer compte 23 000 habitants et 10000 clients Lyonnaise des Eaux. Cette commune est caractérisée par un fort chômage pouvant atteindre 50% sur certaines CSP et tranches d'âges, les plus touchés restant les jeunes. Pour Lyonnaise des Eaux, Saint-Pol-sur-Mer présente le pourcentage le plus élevé en termes de difficultés sociales sur le territoire. Cette situation explique une forte implication de la mairie sur les sujets sociaux et le développement de dispositifs d'aides de financement pour accompagner les ménages en difficulté.

Dans le cadre du programme « Eau pour tous », Lyonnaise des Eaux collabore avec le Centre Communal d'Action Social (CCAS) que les différents acteurs de l'entreprise qualifient volontiers de « très actif » comparativement à d'autres CCAS et services sociaux. Comme toute démarche liée à un centre administratif public, le dispositif suit une procédure très précise.

*« Pour le programme « eau », nous travaillons en partenariat avec Lyonnaise des Eaux.*

*<1 : Absence d'accès> Lyonnaise des Eaux envoie une liste des personnes ayant deux mois d'impayés au moment du règlement de la facture qui est biannuelle.*

*<2 : Processus d'accès – relation contractuelle> Nous avons une procédure qui consiste à envoyer une lettre. Cette fois-ci, nous avons instauré un délai court de 10 jours, on s'est aperçu que les personnes s'étaient mobilisées pour venir car la rapidité du délai a donné un caractère d'urgence à la procédure. Nous avons envoyé environ 350 courriers. Sur ces 350 courriers, beaucoup ont payé ou soit, les personnes sont venues ici.*

*<3 : Processus d'accès – approche participative> Quand ils viennent ici, c'est pour faire appel à des aides que nous pouvons proposer comme le FSL « eau », les aides municipales. Surtout, ce dispositif nous a permis de créer*

des échéanciers. Lyonnaise des Eaux accepte d'échelonner les paiements si la personne accepte un suivi social avec nous.

<Partenariat> C'est pour ça que c'est important pour nous d'être partenaires, nous avons instauré une relation de confiance avec Lyonnaise et nous pouvons discuter pour trouver des solutions. » Entretien Delphine Boulogne, Assistante sociale en charge du dossier Facture Eau et Electricité, CCAS de Saint-Pol-sur-Mer

Derrière cette procédure, un véritable processus social se met en place où l'objet eau semble jouer un rôle. L'eau apparaît en effet comme un moteur de visibilité. L'eau, premier élément vital à l'homme, est essentielle à la vie de famille et couper l'eau peut permettre de révéler des problèmes sociaux que les services sociaux ignorent ou qu'ils cherchent à résoudre.

« Il arrive que le CCAS nous demande de couper l'eau pour faire réagir la famille. L'eau est perçue comme un moyen de reprise de contacts. » (...) « Couper l'eau, c'est un moyen d'établir <le dialogue>. Je sais qu'on peut me trouver fou quand je dis ça, mais c'est le résultat de 10 ans d'expérience et de la réalité que j'ai observée. » Dominique Sevestre, Lyonnaise Des Eaux

Dans ce processus mêlant social et clientèle, le bon fonctionnement est basé sur la confiance entre les deux acteurs Lyonnaise des Eaux et le CCAS.

« Le <partenariat> est très fort entre LDE et les CCAS. Il nous arrive d'interpeller le CCAS sur la situation d'une famille. LDE partage des informations souvent très confidentielles avec les CCAS pour mieux cerner les problématiques vécues par la famille, cela peut-être des informations comme le cas de violences conjugales ou d'inceste. L'eau n'est qu'un vecteur visible de situation sociale parfois extrême et alarmante. » Dominique Sevestre, Lyonnaise Des Eaux

Dans cette dynamique, l'action concertée avec les services sociaux et les associations vise à resocialiser des familles en marge de la société et à donner la priorité au traitement des difficultés sociales qui se cachent derrière un retard de paiement. Les associations participent à l'identification des familles relevant de l'aide sociale et à l'effort de resocialisation des personnes en précarité ; elles ouvrent le dialogue avec ces personnes marginalisées. À ce titre, Lyonnaise des Eaux a été amenée à collaborer avec une multitude d'acteurs associatifs.

« À Dunkerque aujourd'hui, il y a une multiplicité d'interlocuteurs avec un réseau social dense difficile à gérer. Il est <difficile de repérer> les personnes ressources dans le tissu urbain. On a déjà travaillé avec Resto du Cœur, le Secours Catholique, des associations d'aide aux femmes en difficulté, des associations de quartier. » Dominique Sevestre, Lyonnaise Des Eaux

Pour limiter le nombre d'interlocuteurs, l'organisation a été amenée à travailler avec le Carrefour des solidarités qui réunit les 25 associations de la Communauté Urbaine de Dunkerque. L'unité du réseau est axée sur la thématique, toutes les associations réunies travaillent sur la thématique de la grande difficulté sociale. Créé en 1996, une partie de leur action rentre dans le cadre du dispositif national Solidarité Eau. Dans le cadre de ses missions, le Carrefour des solidarités a été amené à collaborer avec EDF, Lyonnaise des Eaux et leurs responsables ont pu remarquer la différence de manière de procéder entre les deux opérateurs.

« Il faudrait d'abord observer une chose qui est importante à dire, c'est qu'il existe deux démarches en parallèle et qu'en fonction de l'interlocuteur, la relation et les résultats ne sont pas les mêmes. EDF et LDE ont le même objectif : diminuer leur nombre d'impayés. EDF applique une démarche strictement clientèle alors que LDE applique une démarche clientèle et d'**action collective**. » Thérèse Caullier et Jean-Marie Gueuret, Responsables Carrefour des solidarités

Le rôle de Carrefour des Solidarités est d'assurer un maillage du tissu social pour obtenir les informations nécessaires sur les personnes en difficulté, elle a pour rôle d'informer sur les moyens

existants à la disposition des ménages. Pour Lyonnaise des Eaux, son objectif est de communiquer vers ce type d'association. Elle souhaite lui fournir un ensemble de l'information plus institutionnelle, de les sensibiliser sur la facture et la consommation d'eau, etc. L'objectif est de promouvoir ses messages auprès de la société civile afin de donner des moyens concrets de limiter les situations sociales de détresse. Pour le Carrefour des Solidarités, son rôle en tant qu'acteur associatif est le relais d'information, elle agit comme acteur social que certaines personnes préfèrent contacter au lieu d'un service social dépendant d'une mairie représentant l'autorité publique.

*« Notre rôle dans ce dispositif, c'est essentiellement de réaliser un maillage du collectif afin de détenir un maillage très fin de la société, ce qui suppose un travail de fond. On procède par le repérage individuel ou l'éducation populaire qui nous permet d'échanger. (...) En contre partie, Lyonnaise des Eaux nous assure de ne pas couper l'eau pour des raisons sociales, on lui demande de comprendre les situations que vivent les foyers. Ensemble, à nous de trouver des solutions. » Thérèse Caullier et Jean-Marie Gueuret, Responsables Carrefour des solidarités*

Le recoupement d'information de l'un et l'autre acteur permet de trouver des solutions pour éviter des coupures d'eau souvent difficiles à supporter pour les ménages. A chaque facture, tous les six mois, Lyonnaise des Eaux et le CCAS font régulièrement face à 2 ou 3 cas où trouver l'information sur les ménages a été impossible. Cette absence d'information a diminué au fur et à mesure de l'avancée du partenariat et le nombre de dossiers sans solutions est de plus en plus rare. Dans le cas d'une méconnaissance des acteurs sur un foyer, le CCAS se déplace sur le terrain pour mener des enquêtes de voisinage. LDE ou une association peut se déplacer pour tenter de trouver qui « se cache derrière la porte ».

*« Si on n'arrive pas à avoir accès à ces foyers, on est limité dans notre action. Avant de couper, on essaie au moins de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une famille avec des enfants. » Entretien Delphine Boulogne, Assistante sociale en charge du dossier Facture Eau et Electricité, CCAS de Saint-Pol-sur-Mer*

Pour LDE, ce dispositif reste du domaine de la gestion clientèle car elle répond à des objectifs économiques limitant le nombre d'impayés. Elle lui permet à terme, d'améliorer la gestion de la facturation de son service. Action tournée vers l'utilisateur en lui proposant des solutions financières adéquates, c'est un moyen positif de communiquer au cours de forums, de bars à eaux ou auprès des acteurs locaux comme les écoles, les associations et surtout, les services municipaux. Ce dispositif a été cité comme un exemple de réussite et de bonnes pratiques, il a été l'un des trois arguments cités pour le renouvellement du contrat de Lyonnaise des Eaux à Dunkerque et à Calais.

*« Et cette démarche a fait ses preuves elle a été citée dans les avantages lorsque nous avons dû résigner avec la ville de Calais, un contrat que nous avons renouvelé pour 15 ans. » Dominique Sévestre, Lyonnaise des Eaux*

### c) **La place des femmes**

Il a été intéressant d'observer que les interlocuteurs ont tous cité un lien entre le dispositif et les femmes de manière naturelle ou au cours de l'entretien en reconnaissant un lien invisible mais évident. En termes de statistiques, la plupart des dossiers concernent des situations de famille monoparentale, en particulier avec une mère avec des enfants.

*« On est souvent dans le cas de familles monoparentales qui sont en difficulté. Ce n'est pas forcément visible, surtout qu'il n'y a pas eu de recherches sur le sujet et il faudrait s'appuyer sur les services sociaux pour identifier et révéler le problème. (...) C'est une problématique de foyer, de cellule de base où l'eau joue un rôle révélateur essentiel. » Entretien Dominique Sévestre, Responsable Agence Clientèle Dunkerque, Lyonnaise des Eaux*

Dans ce cadre, l'idée d'un lien invisible entre le dispositif et la femme est plusieurs fois admise, il est souvent culturel et sociétal.

*« Ce sont elles qui viennent nous voir. C'est vrai que si on ne le dit pas, on ne va pas y penser... Mais une fois qu'on le pointe, ça nous paraît naturel pour nous. Ce sont les femmes qui viennent, ce sont les femmes qui font les démarches, c'est elles qui ouvrent le dialogue. » Entretien Delphine Boulogne, Assistante sociale en charge du dossier Facture Eau et Electricité, CCAS de Saint-Pol-sur-Mer*

Le travail avec les femmes est souvent inconscient, non-révéilé, il est le fait de la réalité et de la relation de la femme avec l'eau ou de l'organisation traditionnelle de la société où la femme est dévolue à la gestion du foyer.

*« Nous ne travaillons pas directement avec des associations de femmes. C'est vrai que par rapport à l'eau nous n'avons pas approfondi cette thématique qui semble pourtant naturelle. Ce sont les femmes qui gèrent l'eau à la maison et je pense que nous devrions développer cet aspect là. » Entretien Thérèse Caullier et Jean-Marie Gueuret, Responsables Carrefour des solidarités*

Un autre facteur sociologique entre en compte dans le dispositif, il s'inscrit davantage dans un fait de société lié au métier de l'assistance sociale et le rôle traditionnel de la femme. Il correspond à une pratique inscrite dans les habitudes et normes qui conduisent les femmes à s'adresser aux services sociaux davantage que les hommes. Cette logique correspond à celle de l'honneur et de la pratique qui conduit en général, les femmes à s'adresser aux services sociaux ou à demander de l'aide pour le couple.

*« Il faut noter que ce sont les femmes qui vont voir l'assistante sociale en cas de problèmes, rarement les hommes pour des questions de société et parce qu'elles sont les premières concernées par le foyer. Nous travaillons avec 75% de femmes. Depuis 92, le métier s'est masculinisé. Cela est bien car dans certaines situations, c'est beaucoup mieux que ce soit un homme qui est plus dur, plus ferme. Au contraire dans certaines situations, c'est mieux si c'est une femme. » Entretien Dominique Sevestre, Responsable Agence Clientèle Dunkerque, Lyonnaise des Eaux*

Dans ce cadre, l'apprentissage et l'expérience de LDE dans ce dispositif a montré que les impayés des factures d'eau sont révélateurs de situations familiales graves où faire la distinction de genre est essentiel pour mieux s'adresser au client et instaurer une relation de confiance.

*« L'eau est un révélateur de la situation sociale qui se cache derrière la porte. C'est un moyen de pousser la famille à venir dialoguer avec nous et de chercher des solutions. Avec l'expérience, nous avons appris à distinguer notre communication avec les hommes et les femmes ou encore, de faire attention au parcours des personnes, à comment ils en sont arrivés là. » Rodolphe Agez, Agent solidarité eau, Lyonnaise des Eaux*

La femme devient une cible en termes de communication, d'information et de discours. A ce niveau, l'aspect culturel et la pratique influencent indirectement le dispositif clientèle où le sexospécifisme apporte des informations clés sur les moyens de s'adresser aux clients et mieux comprendre leurs attentes. Les difficultés financières rencontrées par les familles supposent une gestion plus attentive, la répartition des rôles du dispositif renvoie chacun à ses tâches. Les services sociaux prennent en charge les aspects sensibles liés au foyer avec l'appui et la confiance du distributeur, l'entreprise a pour rôle de diffuser les conseils appropriés pour aider le foyer à améliorer la gestion de sa facture d'eau. Dans ce cadre, l'information et les conseils d'utilisation de l'eau sont explicitement et inconsciemment liés à la femme.

Il est très fréquent que les femmes en situation monoparentale se mettent en situation financière difficile à cause de l'achat d'eau minérale au lieu de consommer de l'eau du robinet. La force des idées reçues, des perceptions mentales et des croyances sur l'eau ont un impact direct sur les usages et les pratiques de l'eau que les dispositifs d'aides à la facture révèlent en se confrontant directement aux usages des foyers.

*« Pour moi, c'est vraiment important de sensibiliser les gens sur leur consommation d'eau pour qu'ils maîtrisent leur budget et puissent s'en sortir car ces factures peuvent vraiment être maîtrisées. Je trouve qu'il y a beaucoup d'idées préconçues sur l'eau comme devoir prendre un bain une fois par jour voire un bain et une douche pour assurer la propreté de son enfant. J'ai une mère qui est venue suite à la coupure d'eau. En fait, elle avait arrêté de consommer de l'eau suite aux pénalités de retard et comme elle n'arrivait pas à payer la facture et les pénalités, elle a arrêté de prendre de l'eau du robinet... Mais qu'est-ce qu'elle a fait ? Elle a acheté des bouteilles d'eau minérale pour se laver ainsi que son enfant... Quand je lui ai expliqué que ce qu'elle avait acheté en bouteilles valait plus que le montant de sa facture, elle a dû mal à me croire. » Entretien Delphine Boulogne CCAS Saint-Pol-sur-Mer*

À Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer, le lien eau et femme est évident. Pour promouvoir des bonnes pratiques de l'eau dans le cadre de son engagement pour la préservation de cette ressource, LDE anime des bars à eau, des forums ou encore rencontres dans les municipalités où elle est déléguataire du service. Ces événements ciblent en priorité les foyers, les associations et les élus. Les responsables de communication ou animateurs remarquent que le plus souvent, les femmes posent des questions sur la qualité de l'eau et vont préférer acheter de l'eau en bouteille pour garantir le confort de leurs enfants.

*« Le but de la mère est d'offrir le meilleur à son enfant surtout dans le cadre d'une vie active, la mère compense en achetant de l'eau en bouteille à ses enfants, le produit à une valeur ajoutée. Ce type de comportement est de l'ordre irrationnel, il coûte plus cher mais le packaging offre un aspect rassurant qui conforte la mère dans son choix de donner le meilleur. » Entretien Valérie Tordeur, Lyonnaise des Eaux*

Dans la lignée du magazine *L'Eau & Vous*, les conseils et les informations sur la qualité de l'eau sont souvent sollicités par les femmes. Il a été intéressant d'observer qu'il existe des croyances fortement ancrées sur l'utilisation de l'eau dans les ménages notamment les classes moyennes et défavorisées.

*« Le budget d'un bébé coûte très cher à une mère, le but de la mère est d'offrir le meilleur à son enfant surtout dans le cadre d'une vie active, la mère compense en achetant de l'eau en bouteille à ses enfants, le produit a une valeur ajoutée. Ce type de comportement est de l'ordre de l'irrationnel, il coûte plus cher mais le packaging offre un aspect rassurant qui conforte la mère dans son choix de donner le meilleur. Nombre de mamans cuisinent avec de l'eau en bouteille... Pourquoi la cuisine ? Encore une relation à l'enfant, à la fonction nourricière de la mère : on donne tout ce qu'on ne peut pas donner à l'enfant par nous-même. Dans les bars à eau que nous organisons, de nombreuses fois nous sommes amenés à sensibiliser sur le coût de l'eau en bouteille et la différence avec de l'eau du robinet. » Entretien Valérie Tordeur, Lyonnaise des Eaux*

L'image de l'eau du robinet est issue d'un héritage culturel où l'eau minérale est considérée comme meilleure pour la santé notamment pour celle des enfants car elle ne présenterait aucun risque sanitaire en comparaison avec l'eau du robinet. Dans le cadre du programme Accès à l'eau pour tous, l'objectif est de communiquer vers un public en situation difficile. La communication vers les femmes est indirecte, liée à l'organisation du foyer ; le rapport entre l'eau et la femme s'inscrit dans l'invisibilité, un rapport inconscient mis en valeur lors des entretiens comme étudié en Chapitre 3.

À partir de la grille d'analyse sur Femme, Eau et Développement Durable, il existe un processus dont le point de départ est la coupure d'eau. Cette coupure provoque une difficulté qui révèle une

détresse sociale et la situation d'une famille à faibles revenus. Les conséquences de cette coupure ont un impact sur le mode de vie de la famille. L'expérience de LDE sur le terrain a montré que les foyers dont l'eau a été coupée, achètent des bouteilles d'eau n'ayant pas confiance en l'eau du robinet. L'achat de bouteilles d'eau est un facteur aggravant de la situation financière étant donné le coût de l'eau minérale. La coupure enclenche un processus qui consiste à contacter les familles et à travailler en partenariat entre les acteurs de l'eau (distributeur, associations, institutions publiques). Le programme aboutit au rétablissement de l'eau qui a des conséquences pour chacune des parties : paiement et rétablissement d'une relation clientèle pour LDE ; maîtrise du budget eau et reprise de contacts avec la société pour le foyer ; sensibilisation aux bonnes pratiques de l'eau et action sociale pour l'association ; création de lien social et accomplissement de la mission de service public pour les institutions locales. Dans ce contexte, la femme apparaît comme la cible privilégiée au cours de la démarche pour des raisons culturelles et socio-économiques (famille monoparentale).

<i>Visible</i>	Avant: Difficultés de paiement	Pendant: Processus	Après: Conséquences
<i>Technique</i>	Pénibilité de Corvée Bouteille eau		Métier classique
	Temps		
	Stockage / Gestion		
<i>Economique</i>	Coût	Echéancier	Meilleure gestion du budget eau
		Dossier de recouvrement	Relation clientèle
		Aides sociales	
<i>Politique</i>	Minorités à faibles revenus	Dialogue	Sentiment de citoyenneté
	ou exclusion	Partenariats entre acteurs de l'eau	
		Participation	
<i>Environnement</i>	Pollution (bouteille)		Bonnes pratiques de consommation
<i>Social</i>	Santé Physique et Hygiène	Consultation assistance sociale	Usages et consommation modifiés
	Détresse sociale	Démarche personnalisée	
	Isolation	Sensibilisation sur l'eau	
<i>Culturel</i>	Perceptions	----->	
	Eau mauvaise qualité	Changements sur la perception de l'eau	
	Eau chère		Service public / Droit
<i>Invisible</i>			

**Figure 30 : Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de Lyonnaise des Eaux**

Le processus apparaît comme un moyen de changer les perceptions sur l'eau notamment en matière de consommation et de coût. Il révèle également un lien invisible et inconscient entre eau et femme que tous les acteurs reconnaissent néanmoins dès que le sujet est abordé. Le dispositif correspond alors à une mise en pratique du droit à l'eau pour tous à la faveur des pratiques de foyer et d'un lien traditionnel entre eau et femme.

**Pour conclure sur l'initiative de Dunkerque**, elle est axée sur une démarche sociale forte et **très engagée** au niveau local. La connaissance du local, le travail en concertation avec les partenariats et **la répartition claire du rôle** de chacun signale un dispositif d'accès à l'eau **pratique et concret**.

### **3.2. Un foyer, un branchement, le programme INMAE**

Comme pour le programme de Dunkerque, nous présenterons tout d'abord, le Projet INMAE à travers son historique et ses objectifs. Nous ciblerons sur le Département d'Accompagnement Social qui déploie une approche pratique du discours Femme, Eau et Développement Durable.

#### **a) Le projet INMAE et le DAC**

- **L'initiative INMAE** suit le lancement, le 18 mai 2005, de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) par Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc. Cette initiative vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce discours est un exemple d'un engagement national qui témoigne d'une volonté politique forte pour développer une approche intégrée et globale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'INDH fixe une feuille de route très concrète d'objectifs à atteindre dans le contexte national en réponse à la Conférence de Johannesburg, des ODM etc. **Cette initiative abonde dans le sens d'une dynamique de concrétiser le développement et le prouver à travers des indicateurs qui mesurent les progrès accomplis.**

L'INDH vise à conjuguer, sur des quartiers ciblés du territoire marocain, des objectifs de développement économique, social et environnemental. Cette initiative change le contexte institutionnel et politique, il est désormais favorable à l'intervention dans les quartiers d'habitats informels. C'est d'un point de vue de la gestion urbaine, c'est un grand bouleversement, il ne s'agit plus de recaser les populations, mais de les maintenir sur place afin de faire disparaître, à terme, les bidonvilles. Avec le lancement de l'INDH, les prérogatives du délégataire sont étendues, LYDEC est devenue directement impliquée et responsable dans la lutte contre l'habitat informel.

Pour répondre aux nouvelles exigences portées par l'INDH, LYDEC créé en septembre 2005 le projet INMAE, le « développement » en arabe. Ce projet s'inscrit dans une démarche historique menée par LYDEC depuis le début de son contrat de gestion déléguée comme nous l'avons souligné précédemment.

Dès 1998, LYDEC lance un partenariat innovant avec les autorités locales et la population afin de mettre en place un programme spécifique d'électrification adapté aux bidonvilles. Cette campagne d'électrification doit connecter les habitants de ces quartiers dans des conditions techniques et financières adaptées, en impliquant les représentants des communautés dans la gestion quotidienne du service. L'année suivante, elle accompagne ce partenariat par un programme similaire pour raccorder les habitants des bidonvilles en eau potable, les Branchements Bleus. Entre 1998 et 2005, ces deux programmes ont permis de raccorder 30 650 foyers à l'électricité et 11 931 foyers à l'eau potable soit environ 260 000 habitants. Avec l'INDH, ces deux programmes ont été intégrés au projet national lancé par Sa Majesté le Roi Mohamed VI en mars 2005.

Les objectifs d'INMAE sont de fournir dans le cadre du contrat avec l'autorité délégante, les services d'eau, d'électricité et d'assainissement aux habitants des quartiers informels et de trouver des solutions financières à la mise en œuvre des opérations. Avec la création d'INMAE, LYDEC affirme sa volonté de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de la politique nationale autour d'un axe fort pour son action : « un foyer, un branchement ». À l'horizon 2009, la direction INMAE doit raccorder 149 000 foyers en eau, électricité et assainissement ce qui représente plus de 750 000 habitants pour un coût total de 937 millions de dirhams. Les objectifs d'INMAE sont donc définis à partir de chiffres **à atteindre pour concrétiser le progrès et mesurer l'engagement** de LYDEC pour contribuer à l'INDH. Dans ce cadre, INMAE a développé un dispositif pour s'adresser aux personnes à raccorder, des populations vivant dans des quartiers défavorisés qui nécessitent à l'image de Dunkerque, d'une attention et compétence particulières.

- Pour réaliser les objectifs d'INMAE 2005, LYDEC a développé une méthodologie pour s'adresser aux populations défavorisées. Dans le cadre du projet INMAE, la création du **Département d'Accompagnement Clientèle (DAC)** a visé à élaborer une méthode pour intégrer les habitants dans le programme d'accès à l'eau.

La mission du DAC est d'accompagner les changements liés à l'arrivée de l'eau par l'implication égale des femmes, des hommes et des enfants au cours des différentes étapes du projet. Il s'agit de sensibiliser avant l'arrivée de l'eau pour obtenir l'adhésion des communautés au projet et aussi les intégrer en tant que futurs clients d'un service. À travers des réunions de quartiers, de focus-groupes sexo-spécifiques ou par le porte-à-porte, une nouvelle dynamique sociale est insufflée au sein du quartier. Les campagnes de sensibilisation sur l'hygiène ou sur les services de LYDEC sont ainsi, l'occasion de responsabiliser l'habitant. Du statut de clandestin au statut de client, l'arrivée des services de base change durablement le comportement social des habitants. Ces impacts, plus difficiles à mesurer, contribuent au développement souhaité par l'INDH.

Missions du DAC :

- Recensement des quartiers pré-qualifiés.
- Validations des listes de bénéficiaires auprès des autorités.
- Si non-adhésion, analyse de la problématique (diagnostic social) interface avec les DAS préfecture.
- Distribution des engagements clientèle, accompagnement à la constitution du dossier.
- Accompagnement des travaux et aux bons usages des ouvrages et réseaux.
- Récupération des engagements clientèle à la réception des travaux.
- Interface Délégation Préfectorale / Travaux pour saisie des dossiers, paiement des frais d'abonnement et d'accès au service et pose-compteurs.
- Sensibilisation aux métiers de LYDEC.
- Enquêtes de satisfaction et études d'impacts.

L'enjeu principal pour le DAC est d'**identifier** les besoins, d'**impliquer** et de **responsabiliser** les populations défavorisées dans le processus de programme d'accès à l'eau. Comme pour Dunkerque,

le processus suit des étapes progressives pour instaurer le dialogue, la confiance et réaliser le raccordement à l'eau.

**La première étape a été le diagnostic social** des bidonvilles afin d'établir un portrait socio-économique des zones à raccorder.

*« Les outils comme une image satellitaire, repérage et numérotation des maisons, la création de bases de données permet de jeter les bases pour travailler en même temps que le lancement de l'explication de la démarche. »  
Ingrid Pechell, Responsable DAC, LYDEC*

Cette approche s'est basée sur une démarche qui vise à collecter des données et rassembler des informations sur un ensemble inconnu. Les zones à raccorder sont pour le plus souvent des zones illégales sur lesquelles n'existe aucune donnée. Cette classification est un premier moyen **de donner des chiffres au processus.**

**La deuxième étape est de consulter les autorités locales**, établir une relation **de confiance**, **impliquer les acteurs clé** du quartier constituée en communauté d'habitants afin d'obtenir de l'information sur les habitants. Il s'agit tout d'abord d'identifier et impliquer les personnes ressources. Une personne ressource est considérée comme une personne dont l'influence et l'implication permettent de toucher les habitants. Quand une personne est considérée comme ressource, il faut déterminer son degré d'implication et d'influence dans la communauté.

*« Les personnes ressources sont celles qui ont l'influence et qui vont **transmettre le message**, détecter les attentes des populations, déterminer le message pour **persuader** les autres membres de la communauté. » Ingrid PEHELL, Responsable DAC, LYDEC*

Les personnes ressources permettent de convaincre et de plaider pour le raccordement à l'eau. Dans un contexte où l'eau a un coût et où ses populations vivent dans la clandestinité, le service de l'eau peut paraître inaccessible. La démarche de LYDEC est de reposer sur des personnes clés pour faciliter le processus soulignant l'intégration de la population locale pour un **modèle d'approche basé sur la participation de tous.**

Il est intéressant d'observer les portraits types des personnes ressources. Les hommes ciblés sont les caïds (représentant de l'autorité locale et politique), maîtres d'école, médecins, commerçants, « fqih » (autorité religieuse), personnes âgées (autorité traditionnelle), militants associatif et politique etc. Au niveau des femmes, les épouses de ces hommes sont ciblées. A ces catégories sont ajoutées les personnes âgées représentantes de l'autorité traditionnelle, l'accoucheuse traditionnelle et les jeunes filles pouvant insuffler une nouvelle dynamique en portant une image modernisée du rôle de la femme. Si le profil des personnes ressources varie selon la communauté concernée afin de s'adapter au contexte local, les femmes ciblées sont perçues comme des « répéteurs » en tant qu'épouses des hommes ressources.

L'expérience a montré que les femmes n'ont pas la même vision de l'eau que les hommes, elles sont directement concernées par l'arrivée de l'eau alors que les hommes ne voient pas nécessairement les avantages immédiats. S'adresser à la femme est un moyen de viser l'homme à travers la diffusion de l'information et la communication à l'intérieur du foyer grâce à son statut d'épouse que l'homme peut comprendre et accepter. Cibler les femmes comme « répéteurs » du message montre qu'elles n'ont pas un pouvoir au sein de la communauté à l'exception de quelques unes comme les vieilles

femmes représentantes de l'autorité traditionnelle. Aussi, l'arrivée de l'eau leur permet de prendre la parole et d'affirmer l'intérêt de l'eau domiciliaire en argumentant et en persuadant leurs maris, personnes ressources qui agissent au niveau de la communauté publique. À terme, l'eau est un moyen pour les femmes **de prendre la parole en public** car leurs rôles de gestionnaire de l'eau du foyer leur permettent d'obtenir cette prise de parole. L'arrivée de l'eau est **un moyen de transformer** les rapports au sein de la communauté.

Au niveau du dispositif, il s'agit d'impliquer les femmes dans le processus du paiement de la facture et des démarches administratives pour garantir la pérennité du paiement. Organiser des réunions pour elles permet de les faire adhérer et de percevoir ce qu'elles apportent au programme.

*« Au cours des animations et des focus groupes, on s'aperçoit que les femmes veulent des précisions sur les pratiques et les usages au quotidien. Elles sont en général plus nombreuses aux réunions car elles ne travaillent pas et restent dans le foyer. Elles sont souvent heureuses du service, ce qui les intéresse, c'est d'avoir le service à la maison, chez elles car cela les décharge de la difficulté de porter l'eau et elles n'ont plus à attendre. »*  
Entretien Abdelatif Abdarrazak, Responsable Projet Lamkensa, LYDEC

Cette étape signale la volonté de cibler les personnes clés pour transmettre le message et procéder à une première phase d'information et sensibilisation au coût du service de l'eau, son impact et les nécessités techniques liés au raccordement.

La troisième étape **est d'organiser des focus groupe pour définir ensemble** le niveau des besoins de la communauté en fonction du revenu (relatif à la pauvreté) et plus particulièrement du niveau de service désiré. Cette consultation aboutit à faire un bilan participatif pour déterminer les sources d'obstacles et les solutions envisagées dans le processus clientèle. L'objectif est d'obtenir un engagement des membres de la communauté à l'arrivée du service.

*« Dans les focus groupes, il faut faire participer, impliquer le client dans le projet, l'amener à s'exprimer sur le projet. Notre but est d'obtenir l'adhésion avant d'installer le service. »* Entretien Abdelmajid Hilal, Responsable Projet Rmel, LYDEC

Ce processus est long, il prend en moyenne six mois pour les projets où aucun problème n'est rencontré notamment au niveau du foncier. L'INDH pousse à fournir les services de base aux populations vivant dans des zones d'habitats précaires et bidonvilles. En général, les habitants des zones où LYDEC doit apporter le service ne disposent pas de titre foncier, titre de propriété attestant qu'elles ont bien le droit de résider dans leur foyer et de bénéficier du service.

*« Obtenir l'adhésion, c'est faire du porte à porte pour obtenir l'engagement légalisé, ce qui pose souvent un problème de légalisation de la propriété. »* Entretien Ingrid Pechell, Responsable DAC, LYDEC

L'adhésion est nécessaire pour des raisons économiques et politiques. S'il s'agit bien d'intégrer une approche sociale au dispositif, la réalité des zones défavorisées pousse le distributeur à appliquer cette pratique. Malgré la dimension de l'INDH et la forte volonté politique pour résoudre le problème de la pauvreté et de l'accès à l'eau, la problématique foncière reste un enjeu non réglé dans la pratique. Sur le terrain des quartiers défavorisés, LYDEC doit installer des branchements coûteux sur des zones où les titres de propriété sont inexistantes ou incertains.

Dans cette perspective, LYDEC doit interagir avec les autorités locales pour résoudre les problèmes de foncier et s'assurer que les personnes pourront rester dans leurs foyers. C'est tout l'enjeu du

raccordement aux services qui est posé à travers la problématique du foncier. Avant d'engager des investissements, l'entreprise doit garantir que l'installation des branchements sera durable pour la ville et les autorités. Apporter l'eau nécessite un coût et des investissements conséquents tant pour le distributeur qui doit engager les dépenses d'ingénierie et les foyers qui s'endettent pour payer leur compteur et leur branchement. Leur apporter les services, c'est les pérenniser sur des zones qui jusqu'en 2005, étaient des zones d'habitat illégal. Avec l'INDH et la volonté de l'éradication de la pauvreté, l'objectif est de sortir ces zones de l'illégalité et leur offrir un statut que l'arrivée de l'eau permet renvoyant au cœur de la problématique foncière.

Plus qu'un nouveau service, l'arrivée de l'eau est **un changement du quotidien**. Les impacts liés à l'arrivée des services essentiels sont multiples et durables pour la vie des habitants nouvellement raccordés. Gain de temps, confort, amélioration de la santé, réduction du budget affecté à l'eau, etc. Les bénéficiaires des services essentiels touchent de façon concrète et visible le foyer et la communauté des habitants. Les femmes et les petites filles sont souvent les premières concernées en tant que gestionnaires des tâches de la maison. Les mères de maison libèrent leur temps pour se consacrer davantage à leur famille ou pour développer des activités rémunérées. Libérées de la corvée d'eau, les petites filles peuvent se rendre à l'école et accéder à l'éducation.

*« Les femmes ressentent la fatigue de l'eau. Souvent elles savent que l'eau est sale. Elles doivent se déplacer d'un point d'eau à un autre. » Mina Kirchi, Animatrice Projet Rmar, LYDEC*

Il est évident que le raccordement à l'eau a permis de **développer des liens forts entre les usagers, la communauté des habitants et le distributeur**. Tout au long du processus, les animateurs et responsables du projet sont présents au quotidien dans ces quartiers qui étaient autrefois ignorés. Cette démarche valorise les habitants qui échangent et ont confiance dans le distributeur. Intégrer une démarche genre où des animateurs et des animatrices s'adressent aux hommes comme aux femmes a permis de développer une cohérence dans les discours et une vision élargie des enjeux auxquels la communauté doit faire face. Les animateurs et animatrices jouent **les médiateurs** en créant un échange entre les hommes et les femmes ou les différentes composantes de la population constituant la communauté d'habitants du projet.

#### **b) Sur le terrain, un quartier en zone périurbaine de Casablanca, Lamkenssa**

Pour mieux cibler les changements induits et le lien entre l'eau et la femme, nous avons choisi d'étudier un douar, **le douar Lamkenssa**. Situé en périphérie du Sud de Casablanca sur la route de Médiouna, Lamkenssa est un grand bidonville de la capitale économique comptant 7 996 foyers soit plus 40 000 habitants. Divisé en bloc par le découpage socio-économique qu'a élaboré LYDEC pour procéder au raccordement progressif de cette zone, nous avons choisi une zone délimitée, le bloc B comptant 77 foyers.

Ce « bloc structuré » (A. Abderrazak) est bénéficiaire d'un prêt de la Banque Mondiale en tant que site pilote pour le raccordement aux services dans le cadre de l'INDH. A travers ce prêt, la Banque

Mondiale souhaite développer des méthodes pour améliorer la gestion intégrée de l'implantation du service d'eau en comparant les procédures utilisées par LYDEC à Casablanca avec deux autres sites pilotes situés à Tanger (Amendis de Veolia) et Meknès (Régie publique de Meknès). Cette participation de la Banque Mondiale dans le projet de Lamkenssa a poussé LYDEC à conduire des enquêtes de satisfaction et d'impacts que le distributeur n'aurait pas nécessairement développées après le raccordement aux services. Dans ce cadre, plusieurs enquêtes avant, pendant et après le raccordement ont été menées à Lamkenssa sur divers thèmes comme la santé, le quartier ou encore, sur les changements perçus à partir d'une approche sexo-spécifique.

Les impacts au niveau de l'habitat par exemple, sont intéressants à développer. La typologie des constructions a subi des mutations importantes. Le pourcentage des constructions de Type 4 est passé de 17,65% avant l'arrivée des services à 28,24%. De même pour la Type 3 qui a évolué de 29,41% à 35,41%. La Type 2 a diminué de 47,06% pour atteindre 30,59%. Mentionnons que la typologie de l'habitat est élaborée selon des critères visuels, elle permet de classer les habitations et de recenser les foyers à partir d'un critère objectif. Ce critère intègre un indicateur de vulnérabilité économique, les habitants résidant dans un habitat type 0, 1 et 2 étant souvent des foyers très pauvres.

T0 : Tôle, éléments préfabriqués. (RDC)

T1 : Tôle, murs peu ou pas traités. (RDC)

T2 : Tôle, murs traités. (RDC)

T3 : Dalle béton, murs peu ou pas traités. (R+1)

T4 : Dalle béton, murs traités. (R+1)

La connexion au service impacte la consommation de l'eau qui augmente logiquement. Avant l'arrivée des services, 90% des clients dépensaient moins de 50 DH et seulement 10% dépensaient plus de 50 DH. Après le raccordement aux services, ce taux a progressé pour atteindre 27%. D'une manière générale le montant de la facture dépend de la typologie de la construction : plus la typologie est élevée, plus le montant de la facture est élevé.

Sur la perception générale de la communauté des habitants de l'arrivée du service, plus de 92,90% considèrent qu'il y a des impacts positifs sur la santé depuis l'arrivée des services, 99% des interviewés établissent une relation automatique entre l'amélioration de l'hygiène et l'arrivée des services et plus de 62% des enquêtés estiment que le quartier a changé de visage après le raccordement en eau et assainissement.

Ce changement se traduit par la disparition des égouts, la propreté des rues, l'amélioration de l'hygiène... L'autre conséquence essentielle est la stabilisation des personnes habitant dans ces zones. Dans cette perspective, 78,80% des clients n'ont pas l'intention de déménager contre 21,20% qui déclarent avoir l'intention de partir.

Dans cette périphérie de Casablanca, l'accès à l'eau a permis de responsabiliser les femmes. Elles ont gagné de l'influence au sein de la communauté et se sont impliquées dans le suivi du projet et/ou la gestion du budget de la famille. Cette implication a été rendue visible par leurs intérêts marqués

pour les démarches administratives à réaliser pour obtenir le raccordement et le coût futur de l'eau domiciliaire. L'intégration des femmes au projet leur a donné la parole, une parole qu'elles ont conservée après la fin des travaux.

### c) Une perspective genre très présente

Dans cette perspective, le **discours Femme, Eau et Développement Durable** est particulièrement développé dans les pratiques du projet INMAE comme nous l'avons déjà mentionné au cours de la présentation de cette initiative. Dans ce contexte, l'approche genre fournit des informations et analyses révélatrices pour le douar de Lamkensa. Le genre suppose que les hommes et les femmes participent au développement. Il questionne directement l'organisation d'une société donnée. En faisant appel aux femmes pour comprendre les usages de l'eau, il est un moyen de promouvoir leur statut au sein de la communauté, un élément particulièrement visible et pertinent à Lamkensa.

Si le regard est porté sur les impacts selon une approche genre et selon les indicateurs liés aux problématiques eau et femme comme la distance, le temps d'attente, le coût, l'hygiène et la santé, il est important de rappeler que Lamkensa est un douar situé en zone périurbaine. La particularité des zones périurbaines est d'être fournie en eau par des porteurs d'eau ou par une borne fontaine à proximité et dans un rayon de moins de 3 km, au contraire des zones rurales où la distance parcourue est en moyenne, de 5 km. Dans le douar de Lamkensa, l'indicateur de la distance n'est pas révélateur étant donné la taille du quartier et l'emplacement de la borne fontaine. Aussi avant le raccordement, le problème majeur rencontré est la perte de temps pour 44,7% de la population, une source de conflits au sein de la communauté.

*« Cette étape de **faisabilité sociale** suppose de glaner les informations au niveau des populations. Par exemple, on s'est aperçu qu'il y a beaucoup de conflits liés à l'attente à la Borne Fontaine surtout pendant le mois de ramadan. L'attente et ces conflits amènent les femmes à solliciter leurs enfants. Elle suggère aussi des tensions au sein de la vie de la communauté que l'eau chez soi va faire disparaître. » Entretien Ingrid Pechell, Responsable DAC, LYDEC*

À ce titre, 85,9% des ménages citent le temps gagné comme changement lié à l'apport de l'eau, contre 50,6% qui citent la suppression de la corvée d'eau. Le temps gagné est investi dans le temps passé en famille, les tâches ménagères. Seulement 10,6% des femmes ont développé une activité professionnelle, 2,4% seulement se sont tournées vers des cours d'alphabétisation. Ce résultat s'explique par la cessation de l'offre de cours à proximité qui handicape les femmes qui souhaitent s'éduquer et sont limitées dans leurs possibilités de recourir à une formation extérieure. Ce constat révèle un aspect important du lien entre corvée d'eau et éducation qui est très lié à la proximité et ne peut être résolu par la seule suppression de la charge de l'eau comme nombre de discours le postulent (discours des associations ou des conférences internationales).

Au niveau des résultats sexo-spécifiques de la perception des impacts liés à l'eau, les femmes perçoivent moins les impacts que les hommes notamment sur la santé, l'hygiène et les changements du quartier. Sur la santé, 69% des femmes voient une amélioration contre 94% des hommes et en matière d'hygiène, 54% des femmes déclarent prendre plus de douche contre 82% des hommes. Sur les changements du quartier, 37% des hommes pensent que le quartier a beaucoup changé contre

29% de femmes. Les hommes pensent également que les rues sont devenues plus propres, 64% contre 53%. Ces résultats ont interrogé les responsables du projet sur ce bilan, ils s'attendaient à une perception de la part de la femme plus élevée que celle de l'homme. Ce résultat contraire pourrait être interprété par la sensibilité des femmes aux impacts futurs de l'arrivée de l'eau. Les femmes sont beaucoup plus conscientes des conséquences liées à l'arrivée de l'eau avant le projet que les hommes. Il semblerait que les changements apportés leur semblent moins visibles que les hommes qui ont moins conscience de ce qu'apporte une adduction d'eau domiciliaire.

Notons que pour les deux sexes, la volonté de déménager est égale, 86% des hommes comme des femmes ne souhaitent pas déménager montrant le succès du projet de l'accès à l'eau dans la stabilisation des habitants sur les zones d'habitat. Ce résultat correspond aux missions du DAC dont le rôle est de créer du lien, d'instaurer la confiance et de changer ces habitants en citoyens de la ville.

*« L'objectif de la phase de diagnostic est de créer un lien avec la population. » Ingrid Pechell, LYDEC*

*« Il est important d'établir un lien au cours des réunions, d'être transparent, de savoir qu'il est un client et qu'il a des droits et des devoirs, d'être logique et clair dans notre discours et nos relations. La personne attend le discours, il faut être cohérent et le traiter comme un client. » Abdelatif Abderrazak, LYDEC*

*« Lorsque l'on doit mettre le service et les placards, c'est à nous de faire la médiation. Les animateurs font le lien entre la communauté et le chef du projet. Dans ce processus, on instaure du lien entre nous et la communauté et au sein de la communauté en les faisant dialoguer sur le projet d'eau. » Abdelmajid Hillal, LYDEC*

Une enquête de satisfaction menée après le raccordement a montré le changement de perception par les habitants du statut de leur zone d'habitation. Avant le raccordement, les habitants de Lamkensa déclaraient habiter pour la majorité dans un bidonville ou un quartier défavorisé. Après le raccordement, 0% des habitants considère résider dans un bidonville, 45,9% habitent dans un quartier défavorisé et 52,9% dans un quartier populaire. Seul 1,2% pense habiter dans un quartier comme un autre montrant la perception de ces habitants d'être à un niveau socio-économique fragile, proche de la pauvreté. Les termes utilisés en arabe sont intéressants à rappeler car ils restituent bien la distinction mentale perçue par les habitants.

*Chaâbi : un quartier de solidarité, un quartier populaire.*

*Mouhamech : un quartier sans travail stable, défavorisé, où l'on ne mange pas tous les jours.*

*Douar (rural) – Karian (urbain) : un bidonville.*

L'évolution positive de la perception de l'habitat montre une progression de la confiance de ces habitants, leur conscience d'être citoyen et d'être client d'un service à l'image des autres habitants de Casablanca. Le projet d'eau permet une progression du statut des habitants et l'affirmation du rôle de la femme au sein de la communauté.

À LYDEC, le terme « genre » n'est pas utilisé mais la conscience des rôles distincts des hommes et des femmes est très prégnante dans les pratiques professionnelles et méthodes de travail. Pour Abdelmajid Hilal, responsable du Projet Rmel, un douar situé en zone rurale, la différence entre les utilisateurs homme et femme est bien réelle.

*« Pendant la phase préliminaire de diagnostic social, on voit clairement les différences de perception de l'eau et ses usages. Les femmes ont beaucoup d'attentes et nous devons leur répondre en adaptant nos réponses à leurs besoins. Et malgré que les hommes ne veulent pas les femmes participer visiblement à la vie de la communauté, elles nous posent des questions, elles s'impliquent. Notre rôle à nous c'est de leur parler, les informer mais pas de montrer au regard des autres. » Entretien Abdelmajid Hilal, Responsable Projet Rmar, LYDEC*

L'approche genre pratiquée au cours des focus groupes et dans les réunions communautaires est liée à l'expérience et la volonté du DAC de s'adapter à la société. Il semblait évident de faire participer tous les membres de la communauté au projet. À ce titre, la communication des animateurs et responsables différencie clairement les utilisateurs entre homme, femme et enfant. Les enfants, par exemple, sont à sensibiliser sur les pratiques d'assainissement et les déchets. Dans ce dispositif, les aspects liés aux bonnes pratiques de l'hygiène, la relation entre eau, santé et assainissement sont soulignés dans les focus-groupes pour femmes. Les animateurs sont amenés à enseigner les gestes à adopter et quoi dire aux enfants, ils jouent sur le statut des femmes, responsables de l'éducation des enfants au sein du foyer. Il est intéressant à remarquer que les femmes sont très demandeuses d'information sur le coût, la facture, les démarches administratives au même titre que les hommes.

*« En général, elles posent des questions beaucoup plus précises que les hommes notamment sur les usages et le coût de l'eau, elles se sentent concernées car elles doivent gérer la corvée de l'eau. Si les deux, les hommes et les femmes, sont intéressés par le projet, ce sont les femmes qui vont clairement percevoir les changements et elles vont s'impliquer beaucoup plus. Elles sont les premières affectées par le changement. » Entretien Morad BELMINE, Animateur Projet Lamkenssa, LYDEC*

Les femmes ont en général une sensibilité plus forte à la gestion des déchets et au gaspillage que les hommes. Dans ce cadre, les animateurs insistent pour faire prendre conscience aux femmes de leur rôle à jouer dans la communauté des habitants pour promouvoir de bonnes pratiques de l'eau. Tous observent une implication des femmes qui peut dépasser leur statut initial, elles trouvent un moyen de prendre la parole du fait de leurs relations avec l'eau. Cette relation est marquée par la force symbolique et religieuse de l'eau, très importante au Maroc.

*« Pour elles, pour nous, l'eau c'est la vie qui a une **forte signification symbolique**. » Entretien Mina Kirchi, Animatrice Projet Rmel, LYDEC*

Surtout, l'eau est un objet avec lequel les femmes entretiennent une relation particulière dans ces zones défavorisées où elles doivent attendre, porter, stocker, gérer. Avec l'arrivée d'un projet d'eau, elles jouent un rôle clé de diffuseur de l'information et aider à argumenter en faveur du service.

*« Les femmes en général, **s'impliquent plus** que les hommes car elles perçoivent davantage les impacts. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles s'en occupent tous les jours, elles savent tout ce que ça veut dire et pour elles, ce sont des changements considérables qui arrivent avec l'eau... C'est pour ça qu'elles **s'impliquent avec plus de force** et que nous devons les intégrer pour qu'elles parlent avec les hommes. En plus, ce n'est pas facile d'atteindre les hommes car ils sont souvent absents, ils sont au travail. **Les femmes, elles sont notre relais**. » Entretien Abdelatif Abderrazak, Responsable Projet Lamkenssa, LYDEC*

S'adresser aux femmes correspond à une démarche que le distributeur met en place pour mieux cibler l'utilisateur du service, le faire adhérer, instaurer un climat de confiance et responsabiliser chacun. Le projet INMAE constitue une méthodologie sociale pour promouvoir l'accès à l'eau pour tous où l'objectif est de transformer chaque habitant en client pour assurer le paiement du service et la continuité de la bonne marche de la vie communautaire. Dans ce dispositif, les femmes jouent un rôle clé, invisible au premier abord et mis en visibilité par le projet d'accès à l'eau. Ce processus permet aux acteurs d'être responsables et d'insuffler une dynamique partenariale forte.

« Cela reste de l'accompagnement clientèle car notre but est de faire que tous les acteurs concernés, les autorités, les associations locales ou centres sociaux prennent ses responsabilités pour atteindre les objectifs de l'INDH. »  
Ingrid Pechell, Responsable DAC, LYDEC.

Le projet INMAE correspond à une démarche clientèle au même titre que le projet de facture « eau pour tous » de Dunkerque. Ces deux projets offrent une même compréhension du contexte social, de l'utilisateur et des modalités pour s'adresser à lui. Comprendre les différences sexo-spécifiques et s'adapter au contexte socio-économique est d'autant plus capital que de comprendre le statut de l'eau dans ce procédé. Facteur de lien social, l'eau est le lieu de l'invisible où se révèle la répartition des rôles dans le foyer marqué par la tradition et les pratiques. Les différences s'établissent au niveau du contexte et l'intervention de LYDEC à Casablanca est beaucoup plus poussée qu'à Dunkerque dans la mesure où le branchement doit être réalisé. Ce processus peut être résumé selon la grille d'analyse sur Femme, Eau et Développement Durable où apparaissent les différents niveaux d'intervention à toutes les échelles du technique au culturel.

Visible	Avant: Difficultés	Pendant: Processus	Après: Conséquences
Technique	Pénibilité / Accès / Corvée	Travaux de raccordement	Métier classique
	Temps	Technologies adaptée	Eau domiciliaire
	Stockage / Gestion		
Economique	Coût	Contrat	Relation clientèle
	Fournisseur privé de l'eau	Coût du raccordement	Nouvelles activités
		Financement	
Politique	Minorités de quartiers défavorisés	Consultation	Sentiment de Citoyenneté
		Prise de décision	Gouvernance partagée
		Propriété foncière	
Environnement	Pollution	Bruit /Inconvénients travaux	Eau de qualité
	Odeurs / Goût	Perturbation de l'environnement	Cadre de vie / Habitat
			Bonnes pratiques de l'eau
Social	Santé Physique	Information et sensibilisation	Consommation changée
	Maladies hydriques	Focus groupe	Hygiène
	Tâches ménagères	Sexo-spécificité	
Culturel	Perceptions		
	Eau chère	Changements sur rôle de la femme, accès à l'eau, citoyenneté	
	Croyances: don, symbole de vie		Service / Bien économique
Invisible			

Figure 31 : Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de LYDEC

Dans cette initiative, la modification est profonde tant elle suppose un renouvellement de l'organisation sociale où le rôle de la femme est affirmé.

**Pour conclure**, l'INDH est un cadre politique exceptionnel et unique pour favoriser le développement de l'accès à l'eau à un niveau national. Cette politique favorise et pousse l'activité de LYDEC à procéder aux branchements à l'eau. Elle suppose également une forte collaboration entre les acteurs de la sphère publique au niveau politique pour la légalisation des titres de

propriétés, au niveau économique pour l'investissement demandé ou encore, au niveau social pour obtenir l'adhésion des populations pour l'installation du service. Plus particulièrement, INMAE est une approche intégrée et une approche clientèle particulière qui suppose **dialogue et confiance**. En matière de Femme, Eau et Développement Durable, cette approche participative a développé plusieurs outils pour accéder aux habitants, dont l'approche genre. Cette dernière apparaît comme un outil pour mesurer et comprendre les populations des quartiers défavorisés.

**En conclusion sur ces deux études**, nous observons **la force d'application** des deux filiales au service du discours promu sur la scène internationale par SUEZ. L'organisation déploie des programmes pratiques et en partenariat avec les acteurs locaux dans une logique de **gestion intégrée respectant les principes de la GIRE**. Ces deux initiatives déploient une intervention sociale basée sur une compétence particulière que l'entreprise a développé pour répondre à des besoins spécifiques à la fois d'ordre contractuel et à la fois, par souci politique. Ces deux programmes répondent à un contexte politique qui oblige l'entreprise à agir et à s'engager. Il s'agit du contexte international, de la revendication du droit à l'eau et de la demande des élus et des communautés locales elles-mêmes. Ces deux initiatives sont des projets originaux, uniques et reconnus pour mettre en pratique, la force concrète de l'entreprise.

La comparaison de deux sites et l'articulation de discours émis par différentes entités situées à différentes échelles d'un groupe international a permis de souligner l'importance de s'adapter au local et l'influence de ce dernier sur les actions prises. Dans le cas du programme Eau pour tous, il a été intéressant de remarquer que les deux dispositifs visaient une meilleure relation clientèle afin d'augmenter la compétitivité de l'entreprise et assurer ses revenus. L'objectif commun est de développer une relation de confiance avec les habitants – clients et l'organisation. Cette relation dépasse une simple relation contractuelle dans la mesure où elle implique un suivi, une compréhension des intérêts et obligations de chacun, une dynamique en partenariats et des outils sociologiques liés à l'assistance sociale et une démarche participative.

Dans ce cadre, **l'approche genre apparaît comme un outil, une méthode et une réalité** qui pousse l'organisation à développer des compétences particulières. L'objectif est de viser à la compréhension des usages à partir du dialogue et d'une gouvernance basée sur la participation de tous. Cette approche est un élément intégré à un dispositif plus global qui doit gérer des aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux. À travers une méthode participative et la collecte d'information qui inclut la distinction sexo-spécifique, cet outil permet à l'organisation de mieux comprendre les usages, les attitudes et les pratiques. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle est facile à mettre en place, il suffit d'inclure une colonne « sexe » et de veiller à interroger des femmes et des hommes au cours des enquêtes. Cette approche est un moyen efficace pour la compagnie de photographier la communauté et de mieux s'adapter aux besoins locaux.

C'est dans cette logique que le genre est révélé par des indicateurs de progrès, des études et enquêtes menées avant, pendant et après le projet. Il révèle la différence de perception du service de l'eau et

offre une méthode complète pour détailler les pratiques de consommation de ce service. L'approche genre est un moyen d'intégrer l'ensemble des composantes d'une communauté ciblée par le service de l'eau, il crée un lien en s'intéressant à des pratiques quotidiennes que les usagers et usagères peuvent partager à partir de la confiance qu'ils ont pu établir avec le distributeur. L'outil genre peut être un moyen de développer les liens avec l'utilisateur.

L'outil genre offre des aspects concrets, des informations précises sur la répartition de rôles, les usages, les pratiques, les impacts... Le genre n'apparaît pas comme un seul moyen de promouvoir l'égalité, il apparaît comme un moyen de concrétiser ces pratiques observées au fil de l'expérience et des projets de développement que l'organisation SUEZ a pu mener dans différents pays. La méthode genre **appelle au partage des responsabilités, à l'intégration des parties prenantes comme des habitants, en ce sens, elle répond à nombre des objectifs du Développement Durable**. Cet outil concourt à la réalisation des objectifs d'accès à l'eau pour tous et répond aux impératifs de l'organisation de dépasser le discours, la stigmatisation et une méthodologie sociale éloignée de ses obligations de rentabilité.

## CONCLUSION CHAPITRE 6

SUEZ est une entreprise engagée dans la sphère publique à travers une prise de parole clé et remarquée en 2001. L'appel à l'eau de Gérard Mestrallet est une référence dans le secteur de l'eau, elle souligne l'opposition dogmatique sur la gestion de l'eau entre privé et public qui a positionné l'entreprise au niveau politique. Ce discours engagé est un élément rare et original qui a contribué à développer une stratégie de Développement Durable pour améliorer la gestion de l'eau. Il est un vecteur de visibilité de la position de l'entreprise privée dans un contexte marqué par un débat pour revendiquer l'accès à l'eau pour tous. Le discours traditionnellement techniciste de l'entreprise s'interpose sur un sujet politique dans une dynamique où la perspective de Développement Durable impose responsabilité et éthique.

Dans ce cadre se déploie le discours sur Femme, Eau et Développement Durable où se place l'approche genre pour rendre concret l'accès à l'eau aux communautés locales. Le discours est influencé par la sphère internationale et les organisations présentes dans la sphère publique où circule une représentation assez traditionnelle de la femme. Sur le terrain au contraire, l'approche participative dévoile l'intégration de la femme au programme. A Dunkerque, elle cible les femmes en tant que premières concernées par la coupure d'eau dans le foyer et celles à sensibiliser sur les bonnes pratiques de l'eau. À Casablanca, les femmes sont des répétiteurs du message et prennent part au processus de raccordement. Elles sont également les premières à sensibiliser et les premières concernées par les changements nés de l'arrivée de l'eau. Dans cette dynamique, le genre est un outil de compréhension et mise en pratique qui révèle la dynamique de la preuve. C'est un moyen d'obtenir des informations et d'introduire du changement dans la situation

L'autre aspect lié au croisement entre Développement Durable et femme est la promotion de l'égalité. Si cette politique est liée à une stratégie interne, elle révèle de la difficulté d'apporter du changement sur un thème social telle que l'égalité.

Le discours de SUEZ s'impose comme celui d'un acteur qui suit le mouvement de la sphère internationale au niveau politique tout en affirmant un discours engagé. SUEZ développe un discours qui se concrétise et fait force d'actions pour mettre en application. Si cette logique est économique, une réponse à la demande politique et une relation contractuelle, elle est néanmoins mise en pratique par des initiatives originales et reconnues. **SUEZ s'affirme comme un acteur qui est force d'application.**

## **CONCLUSION DEUXIEME PARTIE**

À la suite de cette analyse, le rôle et la place des discours de chacun des acteurs se dessinent. Chacun participe à la construction du discours sur Femme, Eau et Développement Durable dans une dynamique de mise en visibilité qui est le fruit d'interactions entre les acteurs et qui suit une évolution chronologique révélée par les conférences internationales.

L'évolution chronologique des conférences internationales est une suite de discours qui marque les étapes sur Femme, Eau et Développement Durable. Ils participent à des moments de discours qui construisent l'émergence et la construction du discours dans la sphère publique. Nous avons pu repérer des étapes du Nommer, Critiquer, Revendiquer et Prouver qui donnent des éléments pour répondre à notre problématique et aux hypothèses proposées en introduction. Ces conférences croisées à l'étude sur l'imaginaire révèlent que le lien entre Femme, Eau et Développement est issu des pratiques, de l'expérience et d'études de cas qui contredisent l'idée d'une conception seulement naturelle entre femme et eau ; ce lien est aussi le produit de l'expérience. Ce rôle de la femme est reconnu comme un moyen de garantir une meilleure gouvernance de l'eau et de contribuer aux objectifs du Développement Durable.

La permanence de l'imaginaire sur les représentations liées à l'eau et la femme montrent une persistance symbolique sur l'eau. Elles influencent le discours politique et les pratiques des acteurs. Ces derniers suivent cet imaginaire qui a **une force pérenne au sein de la sphère publique pour construire des valeurs de l'eau**. Les attributions sur l'eau nourrissent les discours sur la gratuité de l'eau, les prises de parole sur ce sujet ou encore, le lien maternel et lié à la santé existant entre eau et femme.

Les acteurs étudiés participent à la construction du discours, une contribution qui dépend de leur statut et de leur visée. Ils élaborent un mouvement global du discours qui œuvre pour la visibilité d'un enjeu reconnu comme capital sur l'axe de la gestion intégrée des ressources en eau. Surtout, leurs interactions répartissent les rôles de chacun initiant un modèle de

collaboration, de rituel de la parole et de l'action particulièrement intéressant pour le discours... En plus d'être instructif pour réfléchir sur ce modèle de gouvernance de l'eau qui reste encore aujourd'hui, non appliqué voire flou.

- L'UNESCO participe en tant qu'organisme des Nations Unies à diffuser le discours et surtout, à articuler entre théories, principes internationaux et guides pour appliquer le discours. Elle a un **rôle d'initiateur**, de mise en visibilité et de force **de proposition d'actions pour la sphère publique**.
- L'ONEP et EAU DE PARIS portent des discours de valeurs axées sur le dogme du droit à l'eau ou développement soutenable. Ces prises de positions nourrissent le débat idéologique sur la gestion de l'eau. Ils sont **des forces de propositions de valeurs** quasi politiques.
- L'ALMAE et le pS-Eau sont des experts du fait de leurs expériences en tant que réseau qui travaillent avec tous les acteurs de la sphère de l'eau. Ils proposent également une réflexion sur la théorie et les concepts à partir d'expériences de terrain et divers programmes qui leur octroient cette capacité à intervenir au sein de la sphère publique. Elles interviennent pour témoigner de la réalité et la changer, les exemples de leurs activités à l'appui. **Elles ont une force d'expertise locale capitale pour participer au débat sur l'eau**.
- SUEZ s'est engagée pour le Développement Durable et l'accès à l'eau en 2001. Pour concrétiser cet engagement, la force d'application du discours est inscrite dans une logique de Développement Durable traduite en acte. Les initiatives de SUEZ sont des programmes d'actions qui signalent le caractère très concret de l'activité de l'entreprise privée.

L'analyse dévoile des fragments du rôle de chacun dans la sphère publique et de la dynamique de visibilité du discours. Ces éléments sont autant d'exemples que nos réponses à la problématique posée. L'objectif est de répondre à la problématique à travers les hypothèses posées en introduction et construire une réflexion sur les étapes de la visibilité d'un discours.

## TROISIEME PARTIE

### FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE UN DISCOURS POUR L'ACTION CONCRETE

---

« L'eau seule est éternelle. »  
Yun Son-Do

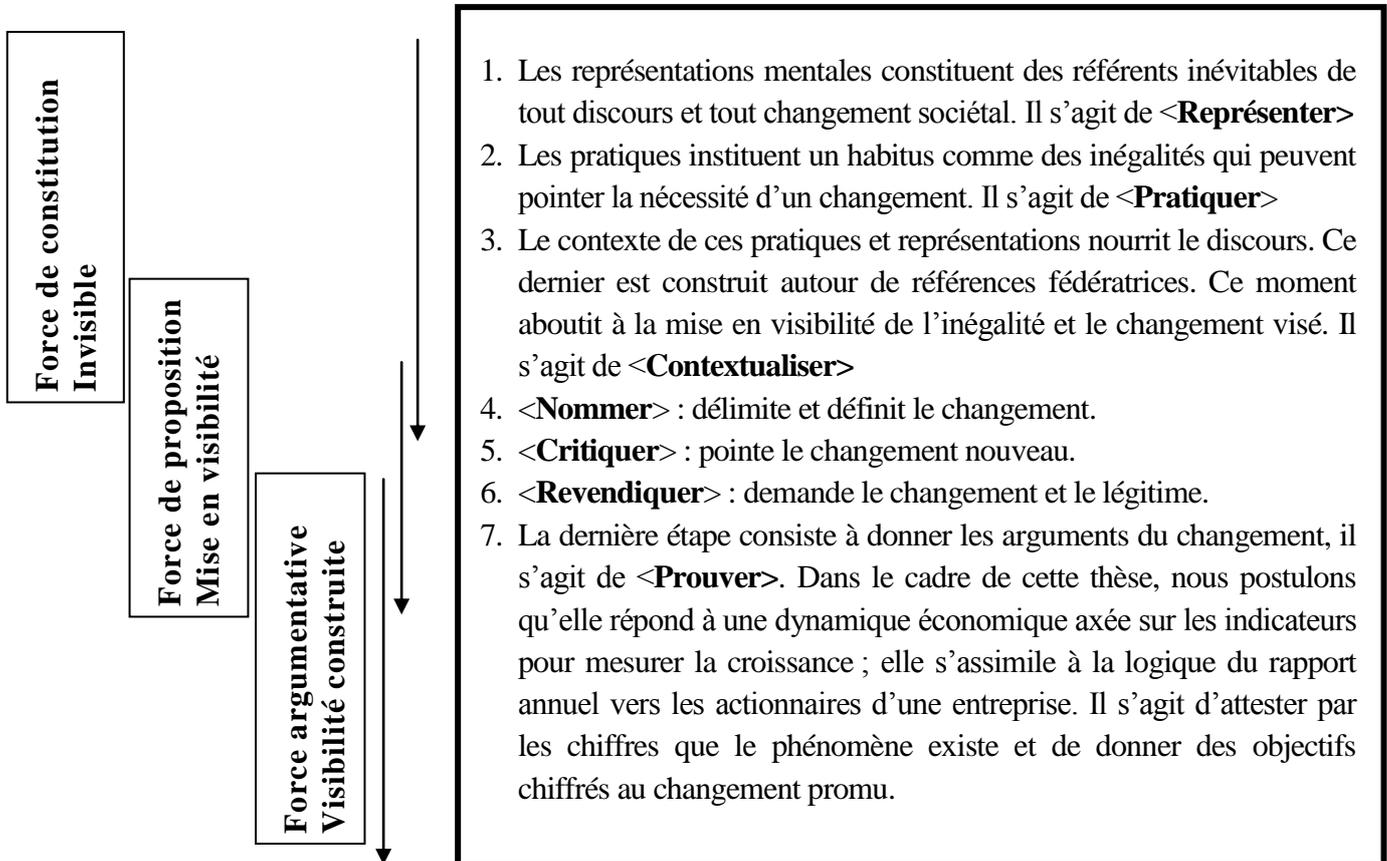
L'eau seule est visibilité, mise en visibilité et lien transversal... Au cœur discursif de notre étude, elle est le facteur qui conduit au Développement Durable. Les organisations poussent le changement autour de la problématique de gouvernement dans le discours Femme, Eau et Développement Durable. Ce dernier axé sur un glissement thématique et discursif cible l'amélioration de la gestion des ressources en eau à privilégier l'approche participative et notamment la participation des femmes dans une dynamique qui répond aux exigences du Développement Durable. L'objet de notre étude a visé, rappelons-le, **à déterminer les modalités de construction, d'affirmation et de légitimation du discours Femme, Eau et Développement Durable dans la sphère publique à travers le genre à la fois discours, théorie et outil de concrétisation.** Nous avons sondé le rôle joué par les acteurs de cette mise en visibilité.

En réponse à la problématique, le travail sur les concepts de visibilité et Espace public a permis d'intégrer des éléments de compréhension pour cerner l'objet discursif en circulation sur la sphère public. L'objectif est de répondre à la problématique et aux hypothèses de départ afin de conclure sur les étapes de visibilité d'un discours dans la sphère publique à partir de l'étude du discours Femme, Eau et Développement Durable.

**En quoi le resserrement discursif sur les thèmes Femme, Eau et Développement Durable et la force des acteurs ont-ils conduit à la mise en visibilité de ce discours au sein de la sphère publique internationale ?**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable se construit à partir des actions des organisations dont le discours s'établit autour de la visée commune des trois discours sur Eau, Développement Durable et Femme. Le contexte général pour le changement de l'ordre social appelle à modifier la gestion des ressources en eau selon les principes de la GIRE où le Développement Durable et la garantie de l'égalité suppose la participation des femmes. Dans la sphère publique, différents éléments influent sur la constitution, l'émergence visible et la mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable. A partir de nos observations sur les

concepts de visibilité et invisibilité croisées aux particularités du discours Femme, Eau et Développement Durable, nous avons proposé des étapes de mise en visibilité guidées par le postulat de W. Felstiner sur Nommer, Critiquer et Revendiquer. Cet aboutissement peut être résumé selon les principes suivants :



Selon ces éléments, nous avons conclu que

Le discours construit répond à une mise en visibilité, une construction volontaire qui établit ce qui est blessant et demande un changement visible et invisible. Cette construction répond à des étapes qui confirment le « nommer, critiquer, revendiquer ». Elle répond également à un processus invisible de « représenter, pratiquer et contextualiser » puis à l'acquisition de la visibilité par le « prouver ». (Chapitre 1, 2. c)

Nous soulignons

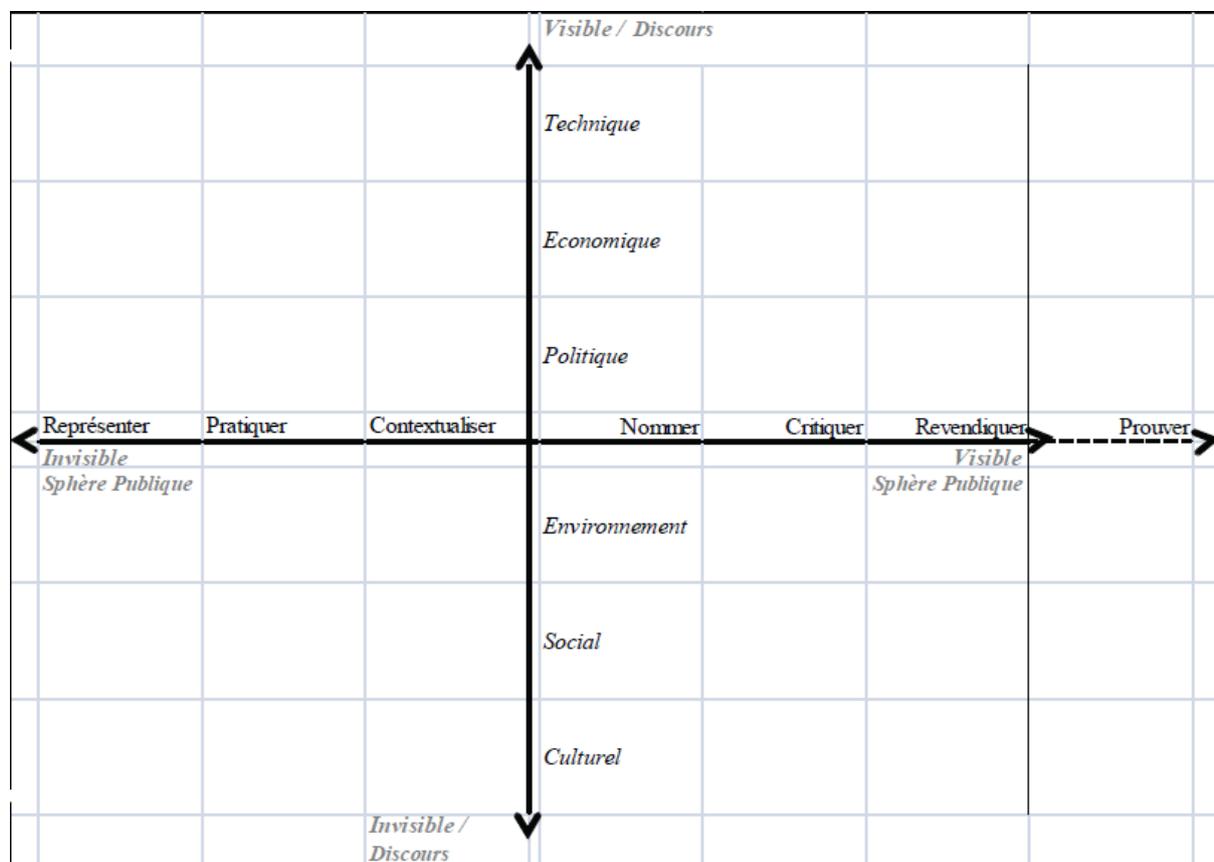
Le rôle des organisations que ce soient les entreprises privées, les associations représentant la sphère civile ou les institutions publiques que les décisions politiques comme les déclarations internationales et les lois.

Les trois étapes préliminaires ciblent la constitution invisible du discours, elles sont proches d'un phénomène identitaire. Les acteurs de la sphère publique prennent conscience progressivement de cette communauté de discours, ce qui contribue à la **force de constitution du discours**.

Ces étapes sont suivies par le début de la visibilité du discours. Les acteurs défendent leurs discours sur Femme, Eau et Développement Durable, ce qui contribue à construire les éléments propres du

discours. **Les forces de propositions des discours des acteurs** participent à nommer, critiquer, revendiquer et promouvoir la mise en visibilité du discours pour enfin, obtenir une visibilité reconnue. Cette dernière se bâtit sur une communication de preuves et d'exemples confirmant la légitimité de l'objet à circuler dans la sphère publique. Elle se déploie comme **une force argumentative** qui révèle un consensus né de la revendication commune du groupe des acteurs présents dans la sphère publique. Pour Femme, Eau et Développement Durable, il s'agit de défendre la gestion participative, durable et équitable des ressources en eau définie par une répartition claire des responsabilités de chacun au niveau politique, économique et financier, social, culturel, environnemental et technique.

À partir de ces observations, du principe de circulation et d'interactions des discours entre les acteurs et afin d'établir une grille d'analyse adaptée, nous avons traduit et résumé ces éléments dans une grille d'analyse à la base de l'étude menée du corpus de référence de cette thèse.



**Fig. 4 : Discours dans la sphère publique : étapes de l'invisible au visible**

L'étude des conférences internationales a mis en avant le travail de contextualisation autour de notre objet d'étude ainsi que la progression temporelle de nommer, critiquer, revendiquer et prouver.

Avant de répondre aux hypothèses posées, il nous semble important de déterminer les éléments caractéristiques d'une visibilité au cœur de la sphère publique selon que les discours sont basés sur la circulation, l'interaction et le dispositif de la mise en visibilité au service des organisations. Selon nous, **l'objet théorique est un discours né de la circulation entre les acteurs de l'espace public**

**répondant à une logique de diffusion d'un acteur initiateur vers un acteur cible qui évolue au fur et à mesure de la construction du visible de l'objet.** L'évolution du discours des acteurs et du rôle de chacun conclut sur la vision globale d'un Espace public lieu où chacun détient une force à faire évoluer le discours et les interactions entre les acteurs. A partir des résultats du corpus et de l'étude des étapes de la visibilité se détachent des éléments propres et les défis de la visibilité d'un discours en SIC.

Nous tâcherons ensuite de répondre en à l'hypothèse 1 sur la construction du discours : **l'affirmation et l'émergence visible du rôle de la femme dans l'accès à l'eau et la participation au Développement Durable a présenté les mêmes étapes que celle de la construction d'un litige passant par le Nommer / « Naming », Critiquer / « Blaming » et Revendiquer / « Claiming » (hypothèse 1).** Au fil du Chapitre 8, nous présenterons en quoi les acteurs étudiés ont participé à la construction d'un discours en cherchant à le nommer, critiquer puis à revendiquer aux yeux de tous le changement nécessaire, la cause plaidée. Cette démarche fait entrer logiquement, le discours dans l'ère du visible.

En Chapitre 9 se destine à répondre au cœur du postulat de cette thèse à partir de l'hypothèse 2, **le discours sur Femme, Eau et Développement Durable entre dans la sphère de la preuve, un « Proving ». Le but est de donner une existence concrète à partir de l'approche genre pour faire avancer la situation de la femme et de ne plus subir de « dispute » (hypothèse 2).** Les actions et discours des acteurs étudiés participent à cette dynamique de la preuve qui lie une logique économique propre à l'entreprise et une dynamique pour le Développement Durable. Le discours se déploie autour des outils de l'approche genre qui manifeste une concrétisation du discours dans le contexte des programmes pour le développement et l'accès à l'eau.

## CHAPITRE 7 :

### FEMME, EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE EMERGENCE, CONSTRUCTION ET CIRCULATION SUR LA SPHERE PUBLIQUE

« Toute représentation montre plus que la réalité,  
mais aussi ce que l'œil perçoit ou veut voir. »  
Yann Arthus-Bertrand

Montrer la réalité, percevoir ce que l'œil veut voir ; la visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable est le fruit de la circulation du discours et des interactions entre les acteurs de la sphère publique. Elle est une représentation de la réalité à la fois de ce qui existe et à la fois de ce qui en est montré, vu et perçu. Ce discours qui cible une pratique très concrète, est perçu comme un vecteur de changement que les acteurs construisent et projettent à travers des représentations, discours et arguments issus de l'expérience. A l'épreuve du terrain, nombre d'éléments et acteurs participent à la mise en visibilité de ce discours.

Le discours a été construit progressivement et est devenu visible au fur à mesure des années et des acteurs de l'Espace Public. Les acteurs ont fait évoluer le discours en tant qu'initiateurs du discours vers des récepteurs ou destinataires. Les acteurs ont fait évoluer le discours tel un argumentaire d'un groupe minoritaire victime d'une expérience blessante qui selon nous, a suivi les étapes de Nommer, Critiquer, Revendiquer. Les organisations se sont réapproprié le discours pour acquérir une visibilité par la preuve. **Avant d'établir si le discours a suivi ces étapes, il est essentiel de revenir sur les éléments jouant sur sa construction au sein de la sphère publique et de dresser le bilan des forces et rôles des organisations dans le discours construit sur Femme, Eau et Développement Durable.**

Dans la lignée de la plaidoirie et de la dispute, le dispositif de la cour de justice et le déroulé du procès répondent à une circulation des discours selon un rituel défini pour mettre en visibilité les arguments à travers les échanges de conclusions et de pièces à convictions entre les deux partis. La plaidoirie désigne l'exposé verbal des prétentions et arguments de chacun où l'avocat joue le rôle de mettre en avant les intérêts qu'il défend. En comparaison, les acteurs des conférences internationales, des institutions publiques, des associations ou encore, des entreprises publiques interagissent pour l'exercice de la justice et du bien commun. Ils discutent sur une agora revisitée, un Espace public où les prises de paroles participent à la modélisation même de la réalité sociale. A ce titre, le travail de thèse produit lui-même la visibilité de l'objet en soulignant son processus et les obstacles auxquels se heurte le discours de l'accès à l'eau pour tous. La foi et l'espoir placés en l'accès à l'eau par la promotion du statut de la femme sont bloqués par d'autres ingrédients politiques, économiques, sociaux et même, techniques qui inquiètent cette dynamique de la preuve, de l'indicateur. Le travail de cette étude est force constituante d'un discours dont l'objet, la mission, les objectifs ne sont pas encore atteints.

Au regard de l'aboutissement de cette étude et de ses résultats, quels sont les ingrédients et les défis liés à la visibilité ainsi que le rôle et la fonction de chacun des acteurs dans ce processus de visibilité.

« Même à un niveau ordinaire, la dispute est un processus compliqué qui implique des attitudes ambiguës, de la culpabilité, des normes incertaines, des conflits d'intérêts, des valeurs creuses et des institutions complexes. »<sup>276</sup>

Complexe, duplexe, multiple... le processus de mise en visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable est long. Il correspond à une revendication identitaire au sens d'un individu ou d'un groupe qui porte ses caractéristiques propres vers l'extérieur pour les faire reconnaître. Cette volonté suit une absence dans la sphère publique existante et entraîne une dispute au sens que cette absence a causé une injure. La dynamique de la mise en visibilité obéit à la volonté de l'acteur d'être vu et discuté par tous. L'enjeu principal peut dépasser la seule visibilité, il s'agit d'obtenir un statut suffisant pour influencer décisions et opinions de l'Espace public. Le discours de la visibilité lié à l'identité entraîne un changement de valeurs qui modifie les activités discursives de la sphère publique.

L'enjeu est de déterminer tout d'abord, le rôle de chaque acteur et quelle est son influence. Sur ces conclusions, il faut viser ensuite, à montrer les composantes qui caractérisent un processus de mise en visibilité. Cette tentative de définition participe à conclure le processus de circulation des pratiques discursives et sociales placées au cœur d'une étude et d'un rituel des SIC. Ces éléments soulèvent des défis qui interrogent les valeurs et pratiques de notre société signalant que le discours Femme, Eau et Développement Durable révèle un processus discursif caractéristique d'un récit porté sur l'idéologie et l'exercice de notre citoyenneté.

## **1. LE RÔLE ET LA FORCE DE CHACUN DES ACTEURS DU DISCOURS ET DE LA SPHERE PUBLIQUE**

Au cœur de la sphère internationale de l'eau, différents types d'acteurs interagissent. Pour cette thèse, seuls quelques uns ont été étudiés, ils ne révèlent pas de la totalité de la circulation de notre objet. L'objectif est de dévoiler partiellement les jeux d'acteurs et leurs interactions dans la sphère publique. Dans une optique de SIC, l'intention est de révéler des modalités d'émission, diffusion et réappropriation du discours par les acteurs. Cette étude souligne combien chaque acteur propose ses propres modalités discursives à partir d'un discours commun afin de faire « sa publicité » et défendre ses intérêts dans l'Espace public. Nous avons élaboré cette analyse à partir des résultats quantitatifs du corpus et l'étude des discours et des acteurs décrite depuis le début de cette thèse.

---

<sup>276</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 638. Traduit de l'anglais: "Even in ordinary understanding, disputing is a complicated process involving ambiguous behavior, faulty recall, uncertain norms, conflicting objectives, inconsistent values, and complex institutions."

## 1.1. Force de discours de chaque acteur

Chaque acteur a un statut particulier sur la scène publique. Dans cette perspective, chacun a une intention discursive qui varie selon la visée poursuivie par son organisation. L'étude à partir de lexiques a souhaité répondre à cette volonté de montrer à quel niveau chaque acteur intervient au sein de la sphère publique à construire un monde particulier et cohérent qui assoit et légitime les arguments défendus. Les débats et les prises de parole conduisent à l'exercice de la raison au sens de J. Habermas. Ces échanges interrogent sur la visée de chacun et le caractère de publicité de ces activités.

### a) Le discours de chacun, la visée de chacun dans la sphère publique

Pour déterminer le rôle de chacun au sein de la sphère publique, nous avons élaboré nos résultats sur l'analyse des lexiques et sur l'étude de chacune des organisations étudiées. Le bilan des activités lexicales reflète en partie le rôle de chacun. Nos observations sont résumées dans le graphique suivant qui est l'aboutissement de notre analyse quantitative de notre corpus.

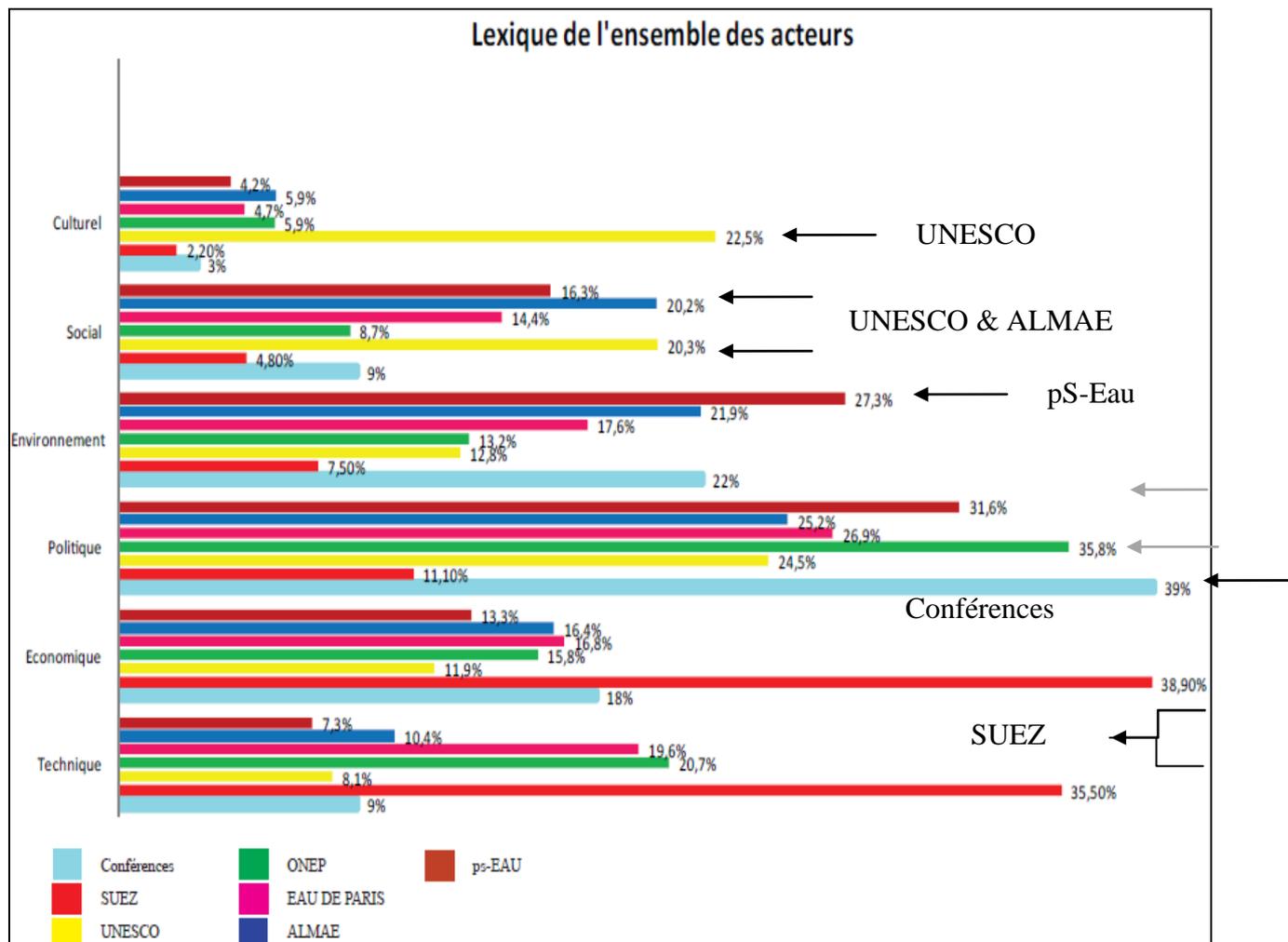
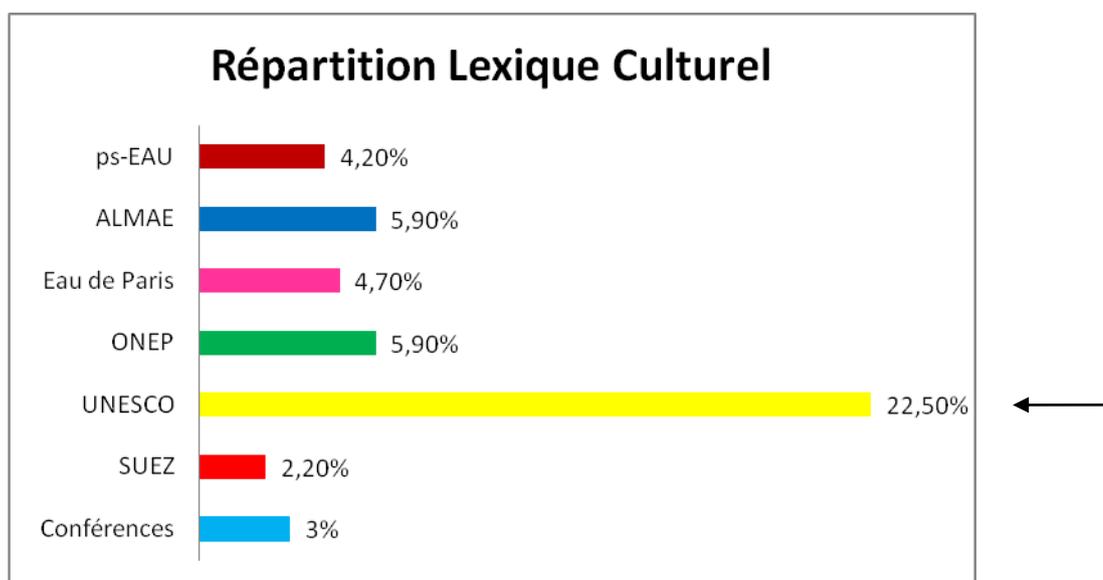


Figure 32 : Comparaison des lexiques par organisation

Le premier constat est que chaque lexique est dominé par l'une ou l'autre des organisations à l'exception du social où l'UNESCO et ALMAE qui ont une part équivalente. Deuxième constat,

chaque organisation a une dominante à l'exception d'Eau de Paris qui ne s'impose pas dans une catégorie. Si l'ONEP n'apparaît pas dans une catégorie en particulier, son lexique politique reste très marqué juste derrière les Conférences internationales avec un score de 35,8%.

**Pour le lexique culturel**, l'UNESCO se distingue nettement de la tendance générale sur un sujet peu investi par l'ensemble des autres organisations étudiées. Cette tendance peut être expliquée par le statut de l'UNESCO qui vise à protéger la culture de chacun notamment les traditions et coutumes d'une société.



**Figure 33 : Lexique Culturel par organisation, domination de l'UNESCO**

À agir sur la diversité culturelle, l'UNESCO se place logiquement des <us et coutumes> incluant les pratiques, les traditions et les usages d'une société donnée et sur les <représentations et perceptions> en particulier sur la <vie>, la question de sa <rareté> ou encore, les <qualités de l'eau>. Plus généralement, rappelons que le discours de l'UNESCO est très homogène (cf. Chapitre 5, figure 23) avec une répartition par lexique assez équilibrée imposant l'aspect culturel au même titre que les aspects politiques et sociaux en particulier.

À travers le culturel, l'organisme pointe des éléments invisibles qui agissent dans les pratiques et obstruent les changements. Ces facteurs contraignent l'application des principes liés à l'égalité des genres comme par exemple, le poids de la tradition sur la place de la petite fille qui peut l'empêcher d'aller à l'école.

« Les pratiques traditionnelles qui entourent l'adolescence et les rites de passage risquent souvent d'être préjudiciables à l'éducation, surtout dans le cas des filles. Dans certaines sociétés, les filles peuvent être réduites en esclavage pour payer les fautes d'un parent mâle ou pour fournir une autre garantie à leur famille. Les pressions sociales qui s'exercent sur les filles et les garçons sont particulièrement fortes au moment de leur puberté. »<sup>277</sup>

La corvée de l'eau, l'absence de latrine et le passage à la puberté sont des éléments décourageants son accès futur à la gestion des ressources en eau. Sans éducation et sans la suppression de ces barrières mentales, elles ne peuvent affirmer leur place au sein de la sphère publique. La

<sup>277</sup> UNESCO, Rapport : « Genre et éducation pour tous, le pari de l'égalité », 2003.

problématique culturelle sur l'ordre des pratiques collectives et des croyances appelle à une question plus générale pour le secteur de l'eau. L'insuffisance de sa prise en question apparaît en filigrane sur les enjeux de la gestion de l'eau tant au niveau de la problématique de la gratuité de l'eau et au niveau de l'adaptation des projets d'accès d'eau à l'échelle locale. Le travail à partir des organisations locales est reconnu comme un moyen efficace de répondre à ce défi. L'approche genre confirme sa légitimité à dérouler une grille compréhensive par sexe des habitudes de l'eau, elle reste un outil complémentaire à un programme qui doit intégrer les dimensions spécifiquement culturelles incluant sociologique et psychologique au même titre que les piliers politiques, économiques, techniques et environnementaux.

En relation avec son rôle d'initiateur, l'UNESCO participe **à nommer** des éléments qui étaient invisibles poussant au mouvement de basculement de <elles>, <femmes> vers <genre> et <égalité> dans les domaines des traditions, des représentations et pratiques de la société.

**Pour le lexique social**, ALMAE et l'UNESCO s'imposent dans un ensemble plus équilibré dans la mesure où le pS-Eau et Eau de Paris utilisent ce lexique au dessus de la moyenne générale.

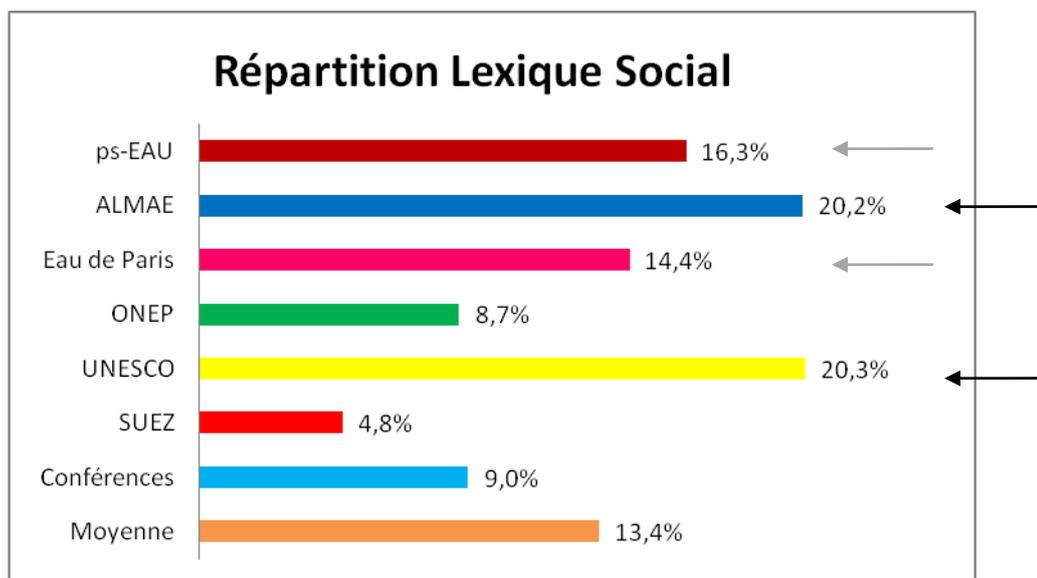


Figure 34 : Lexique Social par organisation

Le thème de l'éducation est particulièrement important dans l'activité de l'UNESCO, ce qui explique le résultat et la force du lexique du social pour cet acteur. Dans la visée de l'UNESCO, l'éducation favorise un développement social basé sur l'égalité, elle est un pré-requis au changement et encourage la paix selon la vision de l'organisation des Nations Unies.

« Les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) ont pour souci central l'égalité. Priver les enfants d'accès à l'éducation, c'est nier leurs droits humains et les empêcher de développer leurs talents et leurs intérêts selon les modalités les plus élémentaires. » *Genre et éducation pour tous, le pari de l'égalité*, UNESCO, 2003

En matière de genre, l'UNESCO joue un rôle clé sur l'éducation des femmes et du public à la thématique du genre. Cette approche révèle l'inégalité flagrante entre l'accès des filles et des garçons à l'éducation ou encore de l'analphabétisme. Cette absence pointe des effets tels que la discrimination pour l'accès au travail, à l'information (augmente la vulnérabilité notamment à la

transmission de maladies) ou renforcer l'autonomie des femmes. L'UNESCO a joué un rôle pour diffuser les bonnes pratiques, les guides et passeports pour donner des outils concrets à la réalisation des objectifs de l'égalité incluant l'accès aux ressources, l'eau et le Développement Durable.

En parallèle, ALMAE agit comme association membre de la <sphère civile>. Elle a développé et a dédié des <actions sociales> basées sur le dialogue, la participation ou encore, la citoyenneté.

« D'appuyer les actions des ONG, des groupes communautaires et des chercheurs engagés dans la construction de la démocratie participative afin de les soutenir collectivement leur vocation au sein de la société civile. » *Document ALMAE, 2007*

Sur la sphère civile, elle exerce son expertise locale qu'elle légitime à travers nombre de ses actions sociales et de <sensibilisation> en particulier. Ce sont les actions qu'elle mène qui lui permettent de plaider en faveur de l'intervention des associations pour appliquer l'égalité et promouvoir une gestion durable des ressources en eau. ALMAE participe **à nommer et critiquer** sur le thème du social en lien avec l'environnement, un domaine où elle domine en duo avec le pS-Eau.

**Pour le lexique environnement**, les deux organisations jouent un rôle clé en matière de discours sur l'environnement et le Développement Durable en lien avec les conférences internationales participant au contexte global sur le thème.

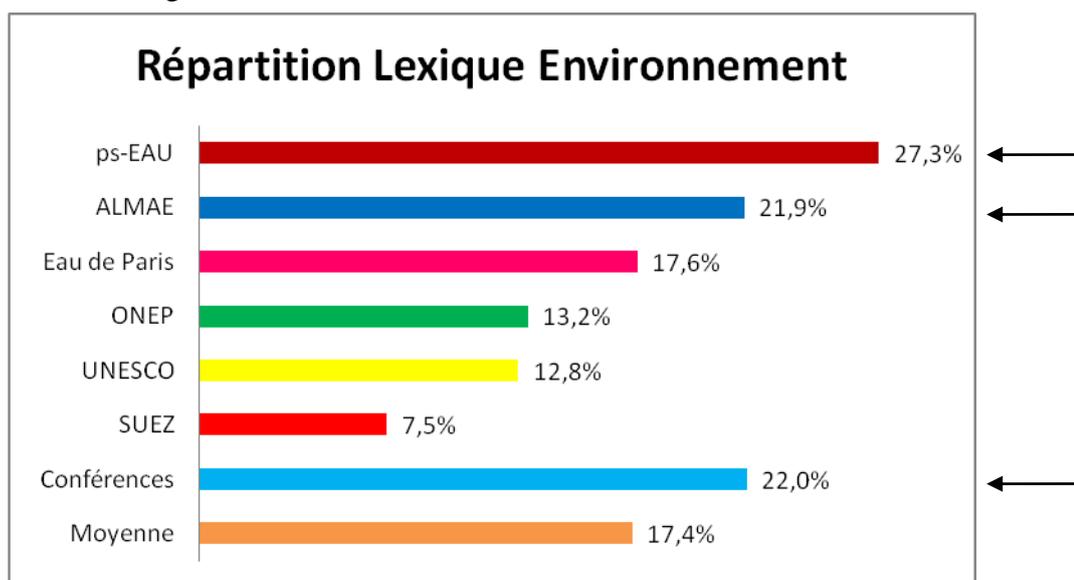


Figure 35 : Lexique Environnement par organisation

Les conférences de 1972 à 2009 aident particulièrement à mettre en contexte et faire progresser la visibilité du thème de l'environnement, Développement Durable et de l'eau. Comme déjà souligné, elles ont un rôle avant l'action de nommer l'objet et sur les phases couvrant les étapes de mise en visibilité à guider la visibilité du discours de Femme, Eau et Développement Durable. Leur action est plus globale, elle est néanmoins révélatrice des étapes du discours et joue un rôle particulier sur le champ politique, un aspect traité ci-après.

Le pS-Eau et ALMAE investissent particulièrement le thème du <cadre de vie>. Ce principe est très lié au Développement Durable comme nous l'avons posé en Première partie, Chapitre 2. Il offre une vision intégrée où les communautés bénéficient d'un lieu de vie agréable alliant les piliers économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Il faut retenir que les deux associations

positionnent leur discours sur l'axe d'une meilleure gestion des ressources en eau qui inclut la <protection> et la <pollution> du milieu où vivent les individus. L'approche genre est un moyen de garantir la protection de l'environnement et les objectifs d'une gestion intégrée favorable à une dynamique de développement sociale, équitable et durable. À observer ces deux acteurs, il faut conclure que leur implication environnementale est orientée vers l'accomplissement d'une meilleure gouvernance locale et vise fondamentalement, le politique. Ce constat explique l'importance du lexique politique dans leurs discours. Ces deux associations favorisent à travers cette position intégrée bâtie sur leur expérience locale et leur approche théorique, **à nommer**. Surtout, elles contribuent à argumenter en faveur des inégalités visibles que le modèle de gouvernance et de Développement Durable peut réparer.

**Pour le lexique politique**, s'impose une visée essentielle à la démarche de Femme, Eau et Développement Durable. L'ensemble défend l'amélioration du cadre de vie par la promotion de l'égalité et d'une gouvernance partagée favorable au développement économique, à l'environnement et le bien-être. S'il est dominé par le discours des conférences, il est très intéressant de noter que les acteurs sont globalement tous très actifs en matière politique à l'exception de SUEZ qui est en retrait par rapport à la moyenne et la tendance générale située entre 25% et 35%.

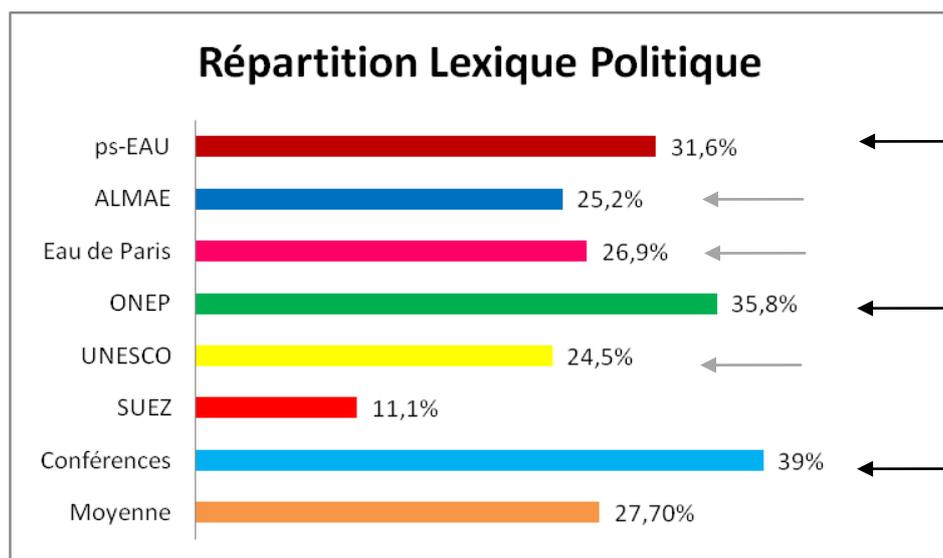


Figure 36 : Lexique Politique par organisation

Les conférences ont un rôle clé en termes politiques, elles sont particulièrement attentives aux questions liées à la <participation> et la <décision>. Les mots de <gouvernance>, <participation>, <parties prenantes> et <intégration des acteurs> ont été plusieurs fois relevés et analysés au cours de ce travail. L'aspect de <loi>, <droit>, <contrat> ou encore <autorités> a souligné l'importance des relations entre les différentes <institutions> (ou leurs représentants) et les organisations de la sphère publique en général. Les conférences guident l'évolution d'un discours qui s'oriente de plus en plus vers les questions de <responsabilité>. La logique de <l'engagement> est concrétisée par les objectifs à atteindre et la dynamique d'une <volonté> de remplir cette mission. Ce terme est peu utilisé, les acteurs utilisent les <principes>, de <résolution> ou <proclamation>. Ces mots qui

conviennent à la rhétorique des conférences, offrent un cadre officiel et affichent une volonté affirmée. L'enjeu des conférences est d'évoluer vers la mise en pratique du discours qui pose des questions sur l'organisation de la sphère publique, du secteur de l'eau et de l'attribution claire de chacun. Le résultat de ces conférences appelle à questionner fondamentalement la construction commune du contrat social, de l'Espace public et l'Espace international. Il appelle à l'égalité, un fondamental pour assurer une répartition partagée des pouvoirs. Cette simple affirmation entraîne néanmoins nombre de considérations à tous les niveaux comme abordé au cours de l'analyse des conférences et du corpus global.

Pour les organisations, l'ONEP et Eau de Paris défendent un discours politique en tant qu'organisation de distribution publique et forces de proposition de valeurs comme nous l'avons analysé au cours du Chapitre 5. La dominance politique célèbre un engagement pour renouveler le modèle de gestion de l'eau où l'égalité est un pilier essentiel à garantir. Ces deux discours produisent **une forme de critique** pointant les inégalités et revendiquent une place pour la femme au sein de la sphère publique. En parallèle, la volonté politique des associations pS-Eau et l'ALMAE pousse sur la définition des enjeux du discours. En travaillant sur les aspects théoriques en lien avec le terrain, le pS-Eau et l'ALMAE jouent un rôle politique qui influence pour **nommer le discours** ou renommer le discours. Elles introduisent des éléments sur le genre issus de leur expérience de terrain, une expérience qui alimente la critique sur les inégalités. Leur position participe aux débats au cœur des défis sur la gouvernance, l'égalité et la gestion durable de l'eau.

**Pour le lexique économique et le lexique technique, SUEZ s'impose sur ces deux thèmes.** Une tendance globale se dessine pour chaque lexique. Ce résultat confirme le postulat d'origine sur lequel nous avons construit notre étude, « l'acteur privé construit son discours sous une double influence : l'économique et la ressource » (Chapitre 2). Sur le lexique économique, une claire homogénéité se dégage. À part SUEZ, tous ont des résultats quasi équivalents entre 12% et 18%, ce qui représente une fourchette restreinte. Pour le lexique technique, Eau de Paris et ONEP suivent SUEZ au-dessus de la moyenne, un élément intéressant à relever et à analyser.

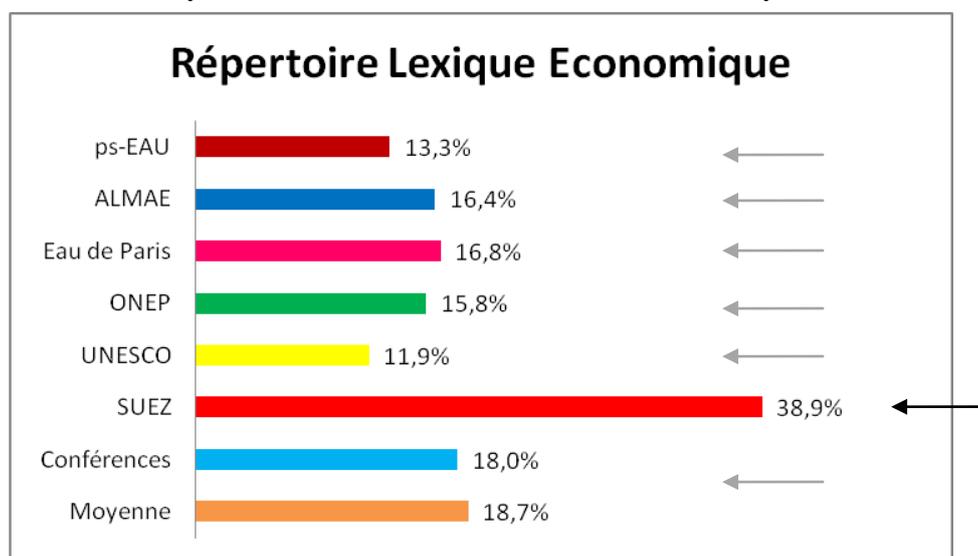


Figure 37 : Lexique Economique par organisation

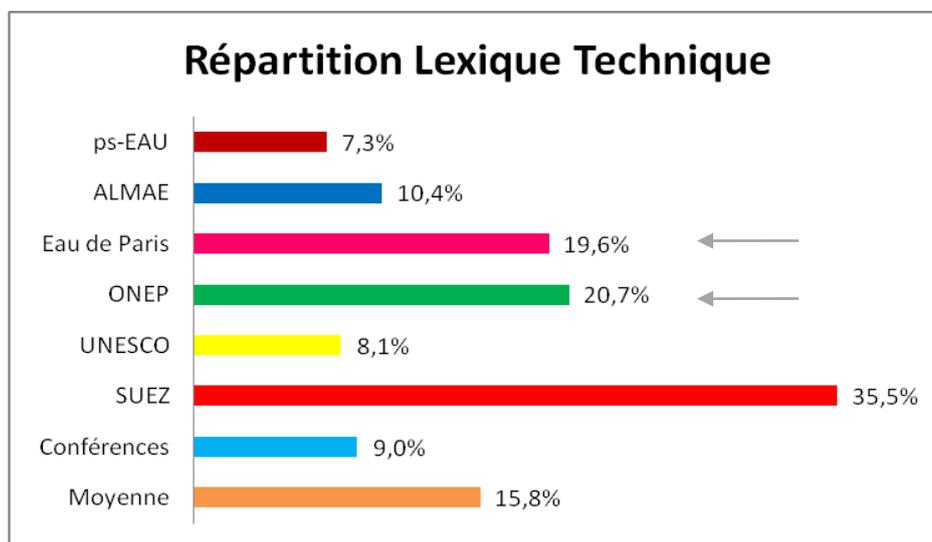
Le statut de SUEZ explique l'importance de l'économique dans son discours. En tant qu'entreprise, elle est orientée par des impératifs de <croissance>, de <compétitivité> et de résultats de <production>. Il faut noter que ce résultat est lié à la nature d'une partie importante du corpus de SUEZ constitué de rapports annuels. Ces supports qui exposent la stratégie globale de l'entreprise servent à justifier de son activité auprès des actionnaires. L'exercice est dominé par les <indicateurs>, <budget> ou encore <d'investissement>. C'est la cohérence des discours des autres acteurs qui est plus intéressante à analyser.

Cette dernière semble liée au statut de la logique du Développement Durable. Rappelons la force du lexique économique dans le *Rapport Brundtland* et dans la Déclaration de la Conférence de Johannesburg. Ces deux textes présentent un univers économique sur la problématique du <financement> et du <développement> au sens de développement économique et de croissance. Elle participe à nommer le nouveau modèle de développement, un <Développement Durable> basé sur la dénonciation des <inégalités>, terme plus utilisé que celui d'égalité dans le texte. L'enjeu économique est de proposer des solutions pour dynamiser la croissance économique. En matière de gestion de l'eau, cela interroge sur les modalités pour financer les projets de développement. Nous avons peu abordé la question de l'investissement et de la responsabilité économique de chacun des acteurs, un vrai débat au sein de la sphère publique.

Au-delà de la nécessité de chaque acteur de financer ses activités, l'enjeu économique en matière d'accès à l'eau est essentiel. Il est très présent dans les liens partenariaux entre associations, bailleurs de fonds, entreprise privée et distribution publique. Il recouvre les aspects liés à la coopération décentralisée, de la participation aux ODM et à la concrétisation du droit à l'eau. En France, le débat est orienté par la loi Oudin-Santini relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Au Maroc, c'est l'INDH qui projette la nécessité de mieux financer la réalisation du Développement Humain. La dynamique de prouver correspond tout à fait à cette logique du résultat comme le signale la rhétorique et le contenu des décisions du Sommet pour la Terre de Johannesburg.

Le défi économique suppose une coordination entre les acteurs, une concertation et une prise de responsabilité qui pousse à une répartition du rôle de chacun et à une meilleure gouvernance de l'eau. La question de qui doit financer l'accès à l'eau pour tous dans le cadre du droit à l'eau est un lieu de division entre les acteurs et notamment, sur le partenariat privé-public ou du choix de la distribution et production par une entité publique. Dans cette dynamique, le discours Femme, Eau et Développement Durable questionne les impacts de genre, privatisation et de l'intégration de la femme dans les décisions économiques. Ce dernier aspect impose aux décisions politiques, de créer des budgets genre et favoriser une émancipation économique des femmes. Cette problématique résume à nouveau l'enjeu essentiel de Femme, Eau et Développement Durable, il s'agit de **revendiquer** un changement profond pour obtenir réparation et atteindre un idéal de société basé sur l'égalité dans la gestion durable des ressources en eau.

**Pour le lexique technique**, il est logique que le discours de SUEZ soit dominant. L'entreprise en tant que délégataire de service public valorise <son savoir-faire>, sa <compétence> son <métier> ou encore, son <expertise>. SUEZ distille un discours de spécialiste des métiers de l'eau axé sur sa culture <d'ingénieurs>, son <professionnalisme> et sa <valeur ajoutée> qu'elle met au service de ses clients et du Développement Durable.



**Figure 38 : Lexique Technique par organisation**

Dans le même registre, le discours d'Eau de Paris et de l'ONEP valorisent tout autant leur <compétence> et <savoir faire>. Eau de Paris insiste sur la <qualité> et la protection de l'environnement à travers des actions de <gestion citoyenne>. Cette notion valorise à la fois le savoir technologique et à la fois, l'implication dans la cité. Cette double compétence rappelle l'implication d'EdP pour gérer l'eau de Paris et son discours engagé et politique. L'ONEP développe des actions en tant que premier producteur national du Maroc pour appliquer le droit à l'eau à travers des <programmes d'actions>. L'Office ne défend pas une compétence particulière mais une capacité à gérer des <infrastructures>. ou à travers sa politique de <recherche>.

L'approche technique est très révélatrice d'un concret que les organisations manifestent en soulignant à déployer leurs compétences pour améliorer la gestion des ressources, leur capacité à trouver des solutions et leur spécificité dans le schéma de l'accès à l'eau pour tous. Les aspects techniques les éloignent de la revendication politique pour insister sur le **Prouver**. L'ONEP et Eau de Paris en tant que délégataire défendent des valeurs liées au service public et SUEZ apparaît dans l'arène publique suite à l'intervention de Gérard Mestrallet pour l'accès à l'eau pour tous. A nouveau, cette disparité des intérêts converge vers la problématique de la gouvernance juste et équitable des ressources en eau.

**Pour conclure**, chaque lexique confirme le rôle repéré au cours de l'analyse de chaque acteur au cours de la deuxième partie. L'enjeu est de résumer la place des discours de chacun dans la sphère publique et leur contribution à la visibilité de Femme, Eau et Développement Durable.

## b) La place des discours dans la sphère publique

La place des discours des acteurs dans la sphère publique de l'eau dans la construction du discours Femme, Eau et Développement Durable peut être résumée par la figure suivante.

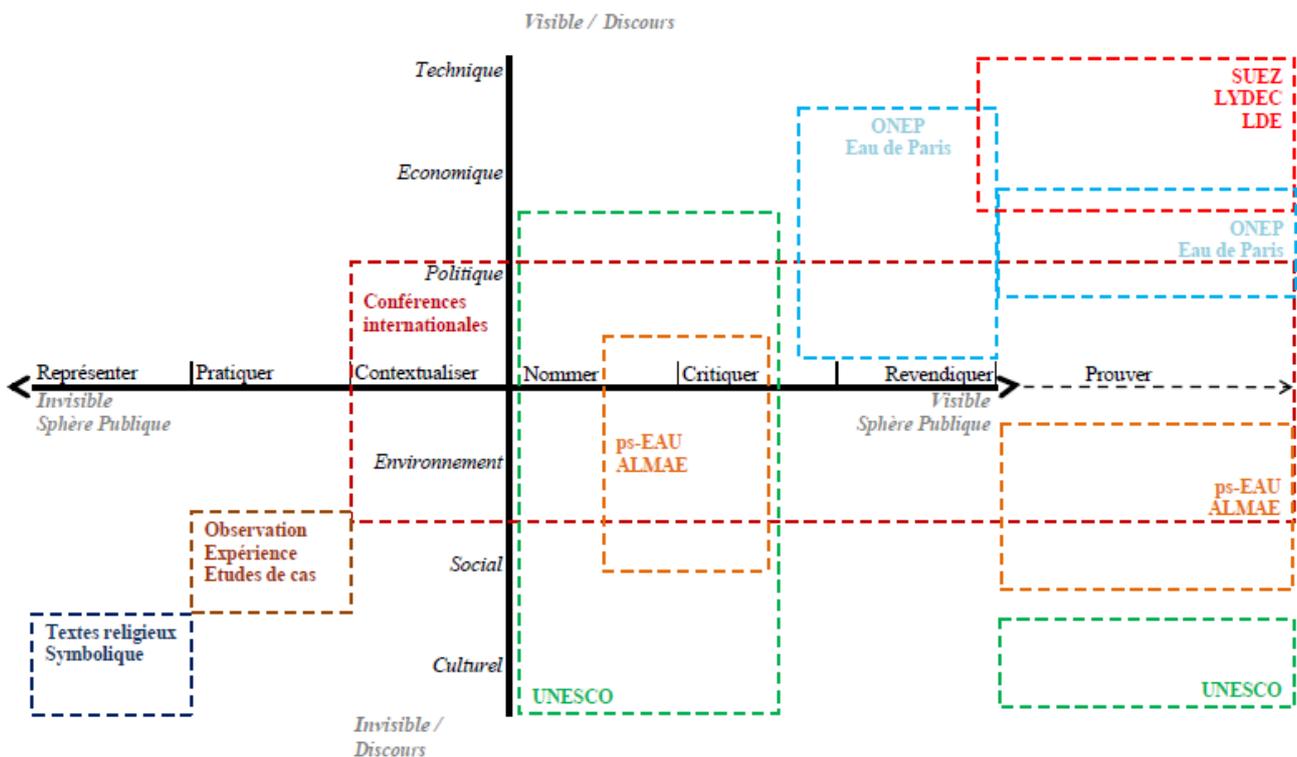


Figure 39 : La sphère publique de l'eau, place du discours des acteurs sur le visible et invisible

Ces résultats soulignent plusieurs points essentiels.

- 1/ Chaque acteur a une place particulière dans la logique des étapes de la mise en visibilité.
- 2/ Chaque acteur a une dominante lexicale à l'exception de l'UNESCO dont le discours est le plus homogène.
- 3/ Chaque acteur joue un rôle pour <Prouver> le discours.
- 4/ Les conférences suivent l'évolution de <Nommer, Critiquer, Revendiquer ; Prouver>.
- 5/ Les étapes glissent progressivement à se chevaucher et à ne pas marquer une chronologie stricte.

Cette remarque pose la question du temps. Ces marques temporelles repérées au cours du Chapitre 4 signalent une action internationale qui ouvre un glissement progressif. Les conférences servent de références dans la logique de textes fondateurs qui se diffusent progressivement. À partir de la figure 22, il établit une idée des mouvements du discours autour duquel les acteurs ont évolué et qui nous servira à bâtir les étapes de mise en visibilité que nous souhaitons étudier en Chapitre 8 et 9. À partir de ces éléments, l'enjeu est de plus particulièrement s'intéresser à la place des acteurs en croisant avec leur force discursive analysée au cours de la deuxième partie.

## 1.2. Force et rôles des acteurs

À discourir et promouvoir leurs valeurs et perceptions du discours, les acteurs vont valoriser une certaine compréhension des enjeux sur Femme, Eau et Développement Durable. Dans une dynamique de dispute et de revendication pour le changement, la capacité de chaque est valorisée. Selon leur position, prise de parole et moment d'intervention, chaque acteur poursuit un rituel discursif qui constitue l'espace de notre objet d'étude. Il s'agit de restituer ce modèle de dispute pour montrer le rôle de ces forces au niveau de la mise en visibilité de l'objet dans l'Espace public.

### a) Force du discours à travers les actions des acteurs

À l'image de la figure présentée sur la place du discours des acteurs dans la sphère publique, voici notre bilan issu de croisement de ce schéma avec celui des forces des organisations analysées.

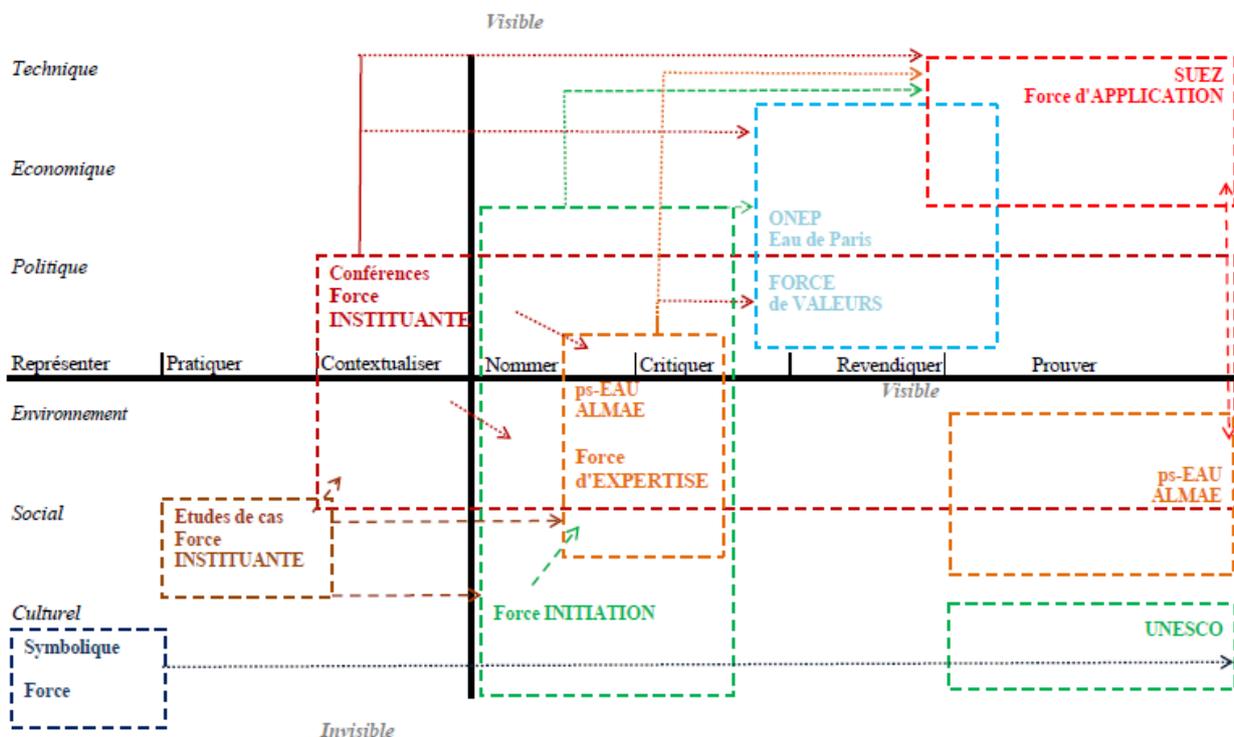


Figure 40 : La sphère publique de l'eau, force des acteurs sur le visible et invisible

En croisant ces éléments, les forces des acteurs s'insèrent dans la logique du Nommer, Critiquer, Revendiquer et Prouver à agir sur la malléabilité du discours, sa construction continue et son affirmation dans la sphère du visible. Maintenant que les hypothèses ont été confirmées, le rôle des acteurs sont tels à des medias qui font circuler l'information. Ils participent à diffuser, disputer, établir, questionner le discours sur Femme, Eau et Développement Durable témoignant de l'activité de la sphère publique en matière de visibilité et invisibilité.

Sur le discours Femme, Eau et Développement Durable, la force des acteurs délivrent une influence à désigner des acteurs émetteurs vers des récepteurs ou destinataires. La circulation forme l'activité de la Raison, de la Publicité et de l'Espace Public selon le modèle de J. Habermas.

- **La force instituante : la constitution invisible**

Les conférences de Valence en 1926 sur la GIRE au Rapport Brundtland identifient ces caractéristiques issues d'une réalité et d'une pratique sociale qui provoque des inégalités. La force pérenne de la symbolique constitue cette force invisible qui continue à influencer toute l'évolution du discours faisant surgir des éléments culturels, sociaux ou encore, inconscients qui influencent les perceptions et la propension au changement. Les études de cas nourrissent continuellement ce discours à instituer des pratiques inégalitaires qui appuient la plaidoirie à prouver l'expérience blessante par des expériences très concrètes et universelles.

L'UNESCO joue un rôle dans la mise en visibilité des aspects culturels et sociaux s'instituant comme un initiateur sur ce thème autant que pour initier des actions sur les thèmes liés à Femme, Eau et Développement Durable. ALMAE et le pS-Eau présentent quelques aspects culturels et invisibles en tant qu'association locale impliquée dans un pays où les perceptions liées à la religion sont très présentes. Sur le terrain, les acteurs locaux de Lamkensa et Saint-Pol-sur-Mer ont souligné la prégnance des représentations culturelles et symboliques dans les images de l'eau. L'actualité de ces images issues de portraits ancestraux comme étudié au cours du Chapitre 3 influence le discours sur le droit de l'eau, la gratuité de l'eau et les réappropriations des techniques d'accès à l'eau au cours des programmes d'accès à l'eau (intimité, dialogue versus conflit autour du puits, représentation sur le lien eau et santé, etc.)

**Elles constituent au niveau du discours, une force de constitution qui agit comme une fonction organisationnelle qui aide à faire émerger le discours, à l'ordonner et donner la cohésion à un ensemble flou. Cette étape est le premier moment où les acteurs s'organisent cherchant à désigner l'épreuve blessante. Selon nous, elle correspond aux étapes représenter, pratiquer et contextualiser.**

- **Force de propositions du discours, désigner le phénomène**

De Stockholm à Dublin (1972-1992) s'opère un ajustement pour identifier les origines de la blessure vécue. Il s'agit de désigner les inégalités dont les Conférences sur l'égalité sont les porte-parole (1979-1995). Le discours évolue autour des dates clés de 1972-1987 où s'établissent les inégalités (notamment le *Rapport Brundtland*) et une certaine inertie qui consiste à faire évoluer les perceptions, à diffuser l'information au cours de la DIEPA.

Les associations participent à ce travail d'identification à travers leur expérience de terrain mené en partenariat avec les bailleurs internationaux, les organisations non gouvernementales dont l'UNESCO ou encore, l'entreprise privée. L'UNESCO a participé à nommer l'inégalité sur le thème de l'éducation au genre (2003) et à travers nombre de programmes pédagogiques sur l'eau puis l'égalité et enfin, l'eau et les femmes (1997). Le guide du pS-Eau a été un vrai pilier de cette thèse à travers le thème précurseur et retour d'expériences sur *Eau, Genre et Développement* en 2002 puis l'approche méthodologique de leur guide pratique de 2007. ALMAE a joué un rôle clé pour nommer le lien entre droit à l'eau et égalité (2005).

Les étapes de Dublin et Rio préparées par les conclusions de la DIEPA à New Delhi actent et nomment le principe de l'accès aux ressources pour les femmes au nom de la GIRE pour Dublin et du Développement Durable pour Rio. Il s'agit de promouvoir le rôle de la femme au sein de la sphère publique. Le Principe n°3 de la Déclaration de Dublin et le Chapitre 18 de Rio confirment le rôle de la femme dans la gestion des ressources environnementales. Le Principe n°3 fait figure de nom officiel « Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau ». Ce principe s'inscrit dans continuité du principe n°3 de la conférence de New Delhi pour la gestion par les communautés. Cette dernière place l'importance du genre pour favoriser la participation des communautés et garantir une meilleure pérennité et meilleure gestion des ressources en eau. Autour du choix du rôle des femmes dans la gestion de l'eau, le Principe n°3 de Dublin replace l'enjeu des inégalités que les femmes subissent. Il promeut un rôle de femme pour pallier à leur absence. Cet acte évolue vers le genre nourri par une réflexion sur le droit, l'égalité et le concept de genre. Le glissement vers le genre est un moyen de défendre l'égalité, le mot femme désigne les inégalités et les « victimes » blessées.

Les organisations suivent avec précaution ce basculement où le genre est un moyen de défendre la participation et l'égalité dans la gestion des ressources en eau. Comme repéré précédemment, à la suite de Pékin, l'UNESCO lance des actions sur les femmes et le genre signalant la circulation du concept. L'UNESCO choisit les femmes, « Elles et l'eau » en 1996 avant d'affirmer la « généralisation du genre » en 2002. Le pS-Eau démarre son programme sur Genre et Eau en 1998 s'inscrivant directement dans une perspective genre. ALMAE lance tout d'abord des programmes axés sur la femme dès 1997 avant de s'orienter sur le genre en 2005. L'ONEP et EdP préfèrent également le mot « femme ». L'ONEP se réapproprie le terme de genre à travers son partenariat avec la Chaire UNESCO d'Ifrane signé en 2005. SUEZ enfin, promeut l'approche participative et l'ingénierie sociale où la femme est intégrée. Elle propose une réelle position sur le genre à partir de 2005, cette dimension est surtout utilisée en interne et dans les méthodologies d'accompagnement clientèle du programme Accès à l'eau pour tous.

Le choix des termes et l'affirmation dans ses discours signalent que les acteurs s'approprient et nomment les enjeux de Femme, Eau et Développement Durable à partir de leurs intérêts. L'évolution des termes signale une convergence vers les mêmes concepts, ces mêmes termes témoignent une conscience partagée sur les enjeux de gouvernance et de participation des acteurs pour améliorer la GIRE. Les propositions et discours de chacun des acteurs illustrent un choix lexical révélateur de la richesse du discours qui se construit sur Femme, Eau et Développement Durable. Ce changement s'axe sur la critique de la gestion actuelle qui favorise la cohésion du groupe.

**L'évolution des discours des organisations progressent autour de la même idée, la gestion participative et équitable pour garantir la GIRE et le Développement Durable. Le choix lexical autour du discours signale une première force de proposition pour définir les inégalités de la gestion des ressources en eau. Elle sert à nommer le discours.**

- **Force de propositions pour le groupe, la critique**

Le constat des inégalités suite à l'absence d'intégration des femmes dans la gestion de l'eau réunit le groupe pour valoriser la participation des femmes et de tous les acteurs de l'eau dans la gestion des ressources en eau. Cette unité qui naît investit une critique claire à l'égard du modèle actuel : il faut intégrer les communautés locales, s'assurer du suivi des opérations de développement et prendre en compte les différences de perceptions basées sur la distinction de sexes. L'approche genre est reconnue comme un moyen efficace d'obtenir des données sur ces différences et de systématiser l'intégration de tous au programme d'accès à l'eau. Ces principes supposent des investissements et une répartition claire des responsabilités et rôles de chacun qui appellent à s'unir pour plaider en faveur de l'accès à l'eau pour tous.

La critique a été alimentée au cours des conférences internationales liées aux aspects sociaux et politiques incluant l'eau (cf. Chapitre 4). Le rôle de la critique nous semble particulièrement assuré par les associations qui témoignent sur les inégalités inexistantes au niveau local. ALMAE dresse le portrait des inégalités à travers l'exemple de Bin Abid. Le pS-Eau et l'UNESCO pointent les inégalités à travers la promotion du changement, ils n'ont pas un discours virulent à l'image d'associations plus engagées notamment les associations féministes.

**La conscience partagée d'une inégalité et la critique qu'elle provoque constitue une force de proposition des acteurs pour intégrer les parties prenantes à la gestion de l'eau, les femmes en priorité. Elle permet de construire un groupe aux intérêts divergents pour un même but commun : l'égalité d'accès aux ressources naturelles. C'est l'étape qui critique.**

- **Force de propositions pour le visible, affirmer le groupe**

L'organisation de la sphère publique de l'eau à travers les Forums Mondiaux, la création de réseaux et associations spécialisées sur l'eau ou encore, l'abondance des études sur les concepts de gestion de cette ressources ordonnent et fédèrent un ensemble d'acteurs variés et multiples. La complexité du secteur de l'eau ne favorise pas la naissance d'un groupe homogène qui puisse défendre une vision commune. Cette particularité du domaine de l'eau se répercutent sur la naissance d'un groupe agissant et reconnaissant un discours sur Femme, Eau et Développement Durable. C'est le lancement de l'Alliance Genre et Eau au cours du Forum Mondial de l'Eau de la Haye qui révèle cette nécessité et existence d'un groupe qui souhaite s'exprimer au sein de la sphère internationale de l'eau.

Le rôle des organisations est clé à nouveau, dans l'établissement d'un groupe et son harmonisation pour fonder cette identité de groupe nécessaire pour argumenter dans l'Espace public.

L'UNESCO impulse la création de réseaux universitaires sur le thème de la place des femmes dans la gestion des ressources en eau autour de la gestion durable des ressources en eau ou encore, du genre et du pouvoir de décision. Les Chaires UNESCO et le réseau UNITWIN aide à constituer un ensemble d'acteurs convaincus par le rôle de la femme en gestion des ressources. Une valeur ajoutée de ce réseau est l'échange d'expérience qui confirme le besoin de s'imposer sur la scène

publique. Le constat des inégalités criantes issues des expériences des acteurs intégrés au programme UNITWIN combat en faveur d'une évolution rapide pour l'implication de la femme et d'une GIRE.

Le pS-Eau adopte la stratégie de réunir une même échelle géographique autour de ce thème en se consacrant à l'Afrique. Son programme aide à comprendre les impératifs liés à Femme, Eau et Développement Durable dans son continent prioritaire en matière d'accès à l'eau. L'Afrique est en effet, une priorité pour l'ONU étant donné les chiffres alarmants tant au niveau d'accès à l'eau que d'impacts sur la santé, l'économie, l'éducation... ALMAE joue un rôle local qui fait poids au Maroc. A placer la question du discours Femme, Eau et Développement Durable, elle aide à intégrer le discours à celui de l'égalité et des droits humains.

Les organisations comme EdP, l'ONEP et SUEZ travaillent en partenariat avec des organisations spécialisées sur les aspects liés à l'Eau, la Femme et le Développement Durable. Elles intègrent la critique des inégalités liés à l'accès à l'eau, elles s'opposent clairement sur les modalités de gestion de l'eau. Le consensus de ces partis opposés se posent sur la participation des femmes et parties prenantes. Elles reconnaissent le besoin d'intégrer ces dernières au niveau de la prise de décisions et dans la gestion sur le terrain (problématique du suivi). Elles restent opposées sur le concept d'un droit à l'eau comme service public et bien économique. Elles surgissent dans la sphère publique pour revendiquer leur conception du droit à l'eau où ressort l'importance de la participation de tous et toutes.

**Ces actions, forces de propositions, aboutissent à l'affirmation du groupe dans la sphère publique. De nommer, critiquer et revendiquer, les organisations construisent une force de propositions qui surgissent et s'intègrent à la sphère publique. L'enjeu est d'obtenir gain de cause et de revendiquer.**

#### - **La force argumentative**

Le changement apporté par l'Agenda 21, les ODM et Johannesburg est l'établissement d'indicateurs pour évaluer effectivement les efforts accomplis pour la réalisation d'objectifs concrets. Cette logique de l'indicateur est utilisée par les acteurs pour montrer leur engagement à répondre à des obligations légales et à contribuer aux demandes internationales. La démarche de la preuve répond aux critiques contre des engagements qui sont de l'ordre du discours au lieu d'être concrets. L'ensemble des acteurs s'unissent autour de ces objectifs fixés par la scène internationale et le cadre législatif développent des arguments pour prouver à l'image de la plaidoirie. **Ces discours dressent une homogénéité du discours sur Femme, Eau et Développement Durable qui devrait constituer le cœur de notre postulat sur « Prouver » en Chapitre 9.**

**Ces actions établissent des relations entre les organisations de la sphère internationale de l'eau. Cette circulation rend compte d'un rituel de discours caractéristique d'un processus de SIC.**

**b) Un modèle de rituel discursif au service du visible d'une gouvernance renouvelée**

L'aboutissement de l'étude est le rituel instauré par les échanges discursifs dans la sphère publique. Chaque acteur a un rôle dans un dispositif où chacun trouve progressivement sa place et quel discours défendre sur Femme, Eau et Développement Durable. Les organisations de la scène internationale établissent leurs rôles en fonction de leur statut, de leurs finalités, de leurs intérêts et tentent de viser un même idéal commun pour aboutir à réparer l'expérience blessante du groupe de Femme, Eau et Développement Durable.

Les représentants officiels des conférences se réunissent pour exercer leur expertise, engager le processus politique, lancer les débats et approuver officiellement des principes en circulation dans la sphère publique. Les **conférences ont un rôle fondateur, d'éclaireur et de marqueur** du récit sur l'eau et du discours Femme, Eau et Développement Durable. Elles ont la volonté d'englober, appliquer et initier. Elles restent marquées par une inertie liée au politique. L'évolution des mots et des lexiques, de leur rhétorique participe à signaler un engagement renforcé... Au moins dans les termes.

L'UNESCO joue le rôle de la mise en application de grands principes issus de conférences internationales et favorise **la mise en visibilité** de par son statut d'organisation des Nations Unies dotées de la légitimité et les moyens nécessaires pour accomplir cette mission.

L'ONEP et Eau de Paris défendent des concepts en faveur d'une notion de bien public et bien commun. Elles défendent des intérêts économiques et commerciaux qui s'effacent derrière leur portée politique valorisée par les médias. **Ce statut de diffuseur de débats et de valeurs participant à interroger, remettre en question et disputer les principes et applications** de Femme, Eau et Développement Durable au sein de la sphère publique.

Le pS-Eau et ALMAE sont des forces d'expertise et d'actions locales. Elles apportent du recul et surtout de la volonté d'agir. Cette mission est limitée par le statut politique de réseau qui défend les intérêts de tous et par leur statut économique qui les contraint à des partenariats. **Elles représentent la sphère civile, porte parole et miroir essentiel de la réalité locale** souvent ignorées par les acteurs plus internationaux.

SUEZ est une force de concret. Son discours engagé est orienté par une logique économique pour convaincre ses actionnaires et la sphère publique de sa légitimité. En matière d'accès à l'eau, elle se donne les moyens de répondre à des objectifs globaux. Son statut l'éloigne a priori d'un parti pris politique, elle est néanmoins engagée étant donnée l'enjeu de l'eau. Elle participe **à mettre en application et à la dynamique de la sphère publique** à travers une démarche partenariale avec les organisations présentes à différentes échelles.

Chaque position des acteurs soulignent une volonté politique et économique sur un discours social qui appelle à des changements profonds. Ce rituel évolue vers des engagements, des plans d'actions et des programmes qui se heurtent à la réalité depuis la fin des années 80. Si les changements mentaux sont longs, les perceptions et croyances difficiles à changer, l'enjeu de la responsabilité et

répartition claire des rôles est encore en question. Les acteurs sont encore en dispute sur le discours de la revendication à prouver leurs discours au détriment d'un discours cohérent pour Femme, Eau et Développement Durable.

**Pour conclure**, chaque acteur contribue au processus de communication du discours en fonction de ses intérêts et de sa visée dans le discours Femme, Eau et Développement Durable. Il présente une « face » qui l'adapte au contexte tout en défendant ses convictions sur un discours foncièrement politique et porté vers le changement profond. Dans ce rituel, les acteurs élaborent la construction d'une visibilité dont il est désormais essentiel de désigner les caractéristiques et les défis pour conclure sur les quelques pistes théoriques visées par ce travail de thèse.

## **2. LES ELEMENTS DE LA VISIBILITE**

La construction d'un discours dans la sphère publique est un élan complexe, un processus long, un effort stratégique à calculer et considérer. Dans cette dynamique, la question de visibilité et invisibilité révèle les caractéristiques du processus de révélation ou apparition d'un discours sur la scène publique. Soumis aux phénomènes, aux rites ou encore à la trivialité envisagée comme lieu de propagation selon la définition de Y. Jeannerêt ; le concept visible et invisible correspond au propre du champ discursif de l'activité des médias et des objets de SIC. Ce principe régit les modalités, les buts et le déroulement même de tout processus d'émission, diffusion, construction, discussion, constitution et pérennisation des messages, discours, récits actuels.

Au cœur de l'Espace public, les discours circulent, se forment, se déforment, se modulent. Cette activité publique souligne la création d'une sphère de prise de parole, d'expression discursive constituant l'opinion publique. Pour apparaître, être entendu et discuté, le discours qui se construit dans la sphère publique débat et se débat avec une série d'éléments en interaction participant ou inquiétant la construction et la circulation du discours émis par l'acteur. Divers, multiple, inattendu et régulé par la sphère publique, il convient de rappeler l'ensemble de ces ingrédients internes et externes à la construction du discours dans l'Espace public.

### **2.1. La gestion du temps**

En SIC et particulièrement pour les études, la question du temps est un ingrédient essentiel des réflexions sur la construction des discours et des savoirs. Les organisations sont elles aussi sous le joug de ce rythme imposé par les médias et l'activité de la sphère publique. Il s'agit d'apparaître au bon moment pour plaider ses arguments, le plus difficile est donc de gérer ce temps, ces événements et l'inattendu.

#### **a) Le temps**

La sphère médiatique est fondamentalement soumise aux imprévus comme à la planification, la prévision, la construction. Cette double tension caractérise l'activité médiatique où surgit constamment des événements inédits correspondant toute fois à une rubrique, un thème connu et intégré par tous. L'évolution et la malléabilité de ces rubriques que l'étude de l'évolution des

journaux souligne, alimentent une temporalité maîtrisée où l'imprévu correspond au format et aux attentes acteurs. La prolifération des événements inhumains, incompréhensibles et inédits comme l'effondrement des Tours de New York et surtout, les faits divers liés aux pratiques sociales continuent de soumettre le discours, l'actualité au rite de la temporalité et de l'événement. Cette soumission alimente un cadre de l'imprévu où les acteurs s'autorisent à faire surgir l'inédit pour désorienter la propagation des objets autrement soumise à la démocratie et la lutte des pouvoirs.

Dans cette dynamique, les événements et les discours obéissent à une logique sociale qui réduit la temporalité à des happenings régis et prédéterminés. La maîtrise de l'événement est tout aussi factice que sa non maîtrise, cette « population d'événements dans l'espace du discours en général » (FOUCAULT, 1969 : 38) construit l'espace public conduisant la production même des idées attestant de l'analyse de H. Arendt sur l'existence d'un domaine public où « ce ne sont pas les idées, ce sont les événements qui changent le monde » (ARENDR, 1961, 307).

La temporalité a une fonction essentielle, à la fois non maîtrisable et rituelle, elle évite une construction trop visible des faits, des événements, des objets discursifs. Elle soumet les acteurs aux règles d'un temps externe, hors de tout contrôle permettant d'éviter des prises de parole spontanées, trop fréquentes et désordonnées. La temporalité désengage tout en régissant la mise en visibilité des discours. Elle témoigne d'un ordre social, un ordre médiatique auquel les acteurs obéissent.

Dans *Femme, Eau et Développement Durable*, la période temporelle choisie s'étend de 1972 à la date de la fin de la thèse 2007. Le choix de 1972 répond à la fois à l'émergence théorique du genre et le lancement des conférences internationales sur les grands thèmes sociétaux à l'échelle internationale. Elle correspond plus particulièrement à la prise de conscience des limites du modèle de développement des Trente Glorieuses. Dans le cadre du discours *Femme, Eau et Développement Durable*, le temps est une construction longue caractérisée par l'inertie jusqu'aux années 90. L'accélération et la visibilité du discours sont portées par l'affirmation du thème de l'environnement et du Développement Durable à l'échelle de la scène publique. Les éléments de cristallisation font basculer le discours dans un récit qui s'institue, prône un changement et s'inscrit dans l'activité de l'Espace public. Ces éléments ont été portés par les discours sur l'eau à l'exemple de *La guerre de l'eau* de R. Cans ou *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit* de V. Shiva. Ce type de publications révèlent des positions marquent d'une joute discursive opposant entreprises privées et institutions publiques autour d'individus emblématiques comme Gérard Mestrallet, Vandana Shiva ou Danielle Mitterrand nourrissent ce discours. Hors du discursif, les événements naturels ont propulsé l'eau au rang des sujets incontournables et des défis de demain. Enfin, la multiplication des conférences internationales rythmées par les Forum Mondiaux de l'Eau ont permis l'affirmation du discours pour la gouvernance participative et l'égalité dans la gestion de la molécule H<sub>2</sub>O.

Sur le terrain, rappelons l'importance de la donnée temps pour apporter le changement. Au niveau de l'entreprise SUEZ par exemple, il s'agit d'insérer une dynamique plus longue au dispositif de clientèle. Le métier social du programme « Eau pour tous » y correspond.

« Pour nous, nous faisons de la gestion clientèle mais elle est plus longue. On fonctionne comme le centre d'appels sauf que nous traitons des dossiers qui ont besoin d'un suivi plus personnalisé, ce suivi plus long car

cela prend plus de temps de trouver des solutions pour ces familles... Mais cela reste une gestion clientèle, plus longue dans le temps, c'est tout. » *Dominique SEVESTRE, Lyonnaise des Eaux*

Dans cette perspective, **l'Agenda setting ou la planification médiatique** est un concept lancé par les études étatsuniennes qui considèrent que les médias exercent une influence directe sur la constitution de l'opinion publique. Dans l'idée que les médias sont le « quatrième pouvoir », ils ordonnent l'actualité en définissant ses priorités, ses urgences, ses sujets. L'idée a été développée par M. McCombs et D. Shaw autour de la notion de « agenda setting » à traduire comme planification de l'agenda voire des événements. Les auteurs utilisent l'exemple de l'affaire du Watergate pour illustrer leurs propos. La corruption orchestrée par le gouvernement puis sa découverte par deux journalistes, soulignent le rôle et l'influence des médias dans la hiérarchisation des faits. Les médias soulignent à l'opinion publique ce qu'il est important de regarder, ils attirent leur attention vers un fait pour mieux les détourner d'une autre actualité. Les médias exercent donc une fonction directe de constitution des modes de pensée et des discours sociaux. Ils introduisent néanmoins une nuance en montrant que la presse ne dit pas « quoi » penser, mais ce « à quoi » il faut penser. Le modèle perceptif de l'actualité, des discours et des faits est donc fonction de la place accordée par les médias à l'événement... De sa visibilité et de la continuité de la visibilité accordée par les médias aux événements, aux acteurs, aux discours.

Cette hiérarchisation des faits médiatiques et faits « à penser » souligne la mise en visibilité, la construction du « miroir social » (CHARAUDEAU, 1997) par l'organe médiatique et par les TIC. Elle illustre le potentiel considérable du pouvoir médiatique à la fois pour faire « circuler » l'information et la rendre visible et à la fois, pour simuler la pensée, l'orienter et influencer sur l'ordre des choses, l'ordre du discours. Cette force des médias est également quasi mythique. Nombre de films, livres illustrent cette potentialité de rendre visible depuis F. Capra dans *M. Smith goes to Washington* où les médias sont une véritable machine qui écrase à comparer la presse à un organe de pouvoir quasi totalitaire jusqu'à plus récemment, *Wag the dog* où une guerre construite par les médias permet d'éviter le scandale de l'infidélité du Président des Etats-Unis. Cette force des médias rappelle la force d'un dispositif tout autant vecteur de visibilité que d'une certaine norme et d'une norme de pouvoir.

La planification des événements discursifs renforce l'idée de la construction du discours Femme, Eau et Développement Durable au sein de l'Espace public et par la médiation des acteurs. Le découpage de la sphère visible en catégorie « économique », « politique » ou « technique » révèle les intérêts de chacun et la particularité du discours dans les phénomènes dominants de la société. Prévoir l'apparition est logiquement le résultat d'un calcul propre aux acteurs quel que soit leur statut.

Les organisations internationales de l'eau portent la visée d'un idéal qui renvoie au droit et aux principes fondamentaux à l'origine du fonctionnement de la société. Les associations représentent la sphère civile et assurent la fonction de l'exercice démocratique de l'Espace public en portant les discours des individus au contraire des organisations étatiques ou entreprises privées. L'Etat et les institutions publiques ont la fonction d'assurer la cohésion sociale et en matière d'eau et de garantir

l'accès à l'eau. Ces derniers interviennent comme les administrateurs d'un bien public dont ils tentent de réguler les caractéristiques discursives. L'entreprise privée comme SUEZ défend la production d'un service technique et coûteux. Le discours Femme, Eau et Développement Durable s'intègre à la visée de l'organisation de garantir le droit à l'eau dans le cadre de ses contrats tout en fournissant une expertise rémunératrice.

## **b) L'inattendu**

Dans ce cadre, quel statut donner aux inattendus et aux retournements de situation ? Dans la sphère publique, les prises de paroles et les défections se multiplient. La condamnation des discours, des propos tenus sont de plus en plus fréquent et dans l'Espace public s'exerce une activité accrue de revendications, discours dits « alter » ou militants malgré une certaine érosion du terme actuellement. Dans le contexte mondialisé, le surgissement de point de vue différent au majoritaire ouvre un espace inattendu d'expression de nouveaux discours qui peu à peu s'intègrent aux règles de la sphère publique. Le terrorisme et l'irruption d'Al Qaeda comme nouveau canal d'information illustre cette dimension dans un contexte où les chaînes arabes, l'identité arabe et musulmane est désormais de plus en plus intégrée au modèle médiatique à l'image des divers programmes, chaînes et publicités qui vendent l'identité arabe. Dans cette dynamique est retrouvé le processus d'autolégitimation des médias et de leurs productions proposé par Y. Jeannerêt.

L'événement imprévu nourrit le récit comme il inaugure une visibilité nouvelle de l'objet. Ces phénomènes existants mais souterrains qui surgissent pourraient signaler un dysfonctionnement des interactions médiatiques et de l'espace public, en réalité, ils en légitiment le récit. L'inattendu souligne un exercice démocratique de la communication et de l'information. Au cœur de la sphère publique, la visibilité de l'inhabituel construit la diversité des voies et de l'hyper concurrence discursive. Tout surgissement est donc accompagné, imprégné du temps et d'éléments textuels et discursifs alimentant les raisons de son intervention abrupte pour se banaliser, s'intégrer, se mouder et installer une visibilité normée et normalisée. À cet égard, la volonté d'être visible montre à nouveau la difficulté de construire cette mise en visibilité et de jouer de l'inédit pour apparaître et se pérenniser.

Les inattendus dans Femme, Eau et Développement Durable relèvent davantage des événements naturels qui surgissent sur la palette discursive de l'eau.

En matière d'accès à l'eau, ce sont les prises de position politiques de figures emblématiques à nouveau qui bouleversent également l'ordre des choses. Les activités de ces figures entrent dans l'ordre d'un inattendu au niveau du récit sur la gestion et les projets de développement en introduisant de la valeur politique et idéologique au discours. Ces intrusions sont par ailleurs nourries par la figure anonyme confirmant l'analyse de B. Jalenques-Viguouroux sur les héros anonymes du Développement Durable. En matière de discours sur Femme, Eau et Développement durable, les interventions inattendues d'une foule de figures féminines anonymes abondent.

Nous pouvons citer les actions des associations qui ont pour fonction de porter les attentes de la sphère civile et qui vont appuyer les discours intervenant sur la scène publique de l'eau. Ce sont

encore, les images des révoltes de femmes des collectives rurales d'Amérique latine en opposition aux entreprises privées représentent des inattendus apparaissant sur la scène publique et connus par le public suite à leur médiatisation. Encore, l'image des mécontentements des femmes suite à l'arrivée de l'eau dans les contrées rurales sont en circulation dans les croyances populaires. Nombre de personnes nous ont cité cet exemple à chaque fois que nous évoquions notre thèse. Il y a une conviction que l'arrivée de l'eau empêche les femmes africaines de trouver un moment hors de leur foyer pour se retrouver autour du puits et socialiser avec les autres femmes. Cette image est contredite dans les zones périurbaines plus anonymes (constat sur le terrain de Lamkensa et constat du pS-Eau abordé au cours du Chapitre 5). Elle nourrit l'idée d'une conception de la femme au foyer oubliant la pénibilité de la corvée de l'eau.

À Mexico, ce sont plusieurs associations des femmes qui lancent un appel officiel pour être officiellement intégrées aux décisions politiques et publiques créant une visibilité attendue depuis longtemps par les femmes et défenseurs des droits humains. Istanbul témoigne de l'écoute apportée à cette requête, les femmes sont présentes et représentées en tant que groupe intégré à la société civile et groupe de travail issu de l'Agenda 21. Elles ne sont pourtant pas organisatrices des sessions sur la gouvernance, le financement ou la gestion des ressources et sur représentées sur le thème de l'éducation. Cette visibilité permet de repérer des porte-parole dans un contexte où c'est la valeur des arguments qui doit désormais s'imposer. L'enjeu du groupe est d'imposer son discours et ses valeurs au-delà de la visibilité seule.

## **2.2. La gestion du lieu**

Si l'apparition au bon moment est essentielle au discours, l'apparition au bon endroit est tout autant capitale. Le lieu d'apparition est à entendre au sens d'un endroit fictif manifesté par un choix du média le plus approprié pour intervenir et se faire voir. Le lieu peut être entendu comme le lieu dans les colonnes d'un journal, l'agenda d'une grille de programme télévisé, un lieu physique comme la conférence de presse ou l'organisation d'un événement dans un lieu symbolique. Il s'agit de planifier le lieu dans la sphère publique et dans le dispositif de communication pour s'assurer le maximum de visibilité et d'effets de l'apparition programmée.

### **a) La sphère publique**

Le lieu est tout d'abord, à envisager comme « sphère » et « d'espace » en reprenant le concept de J. Habermas. Revoir le concept de lieu à partir du concept de J. Habermas renvoie à s'interroger sur la place de la communication dans notre société et notamment sur ses techniques. Le « lieu 'virtuel' des sciences de la communication » (G. Tremblay) restitue l'importance des moyens de communication et des discours. La sphère publique et médiatique est comprise comme un ensemble de contenu et de techniques normatives créant cet espace public où s'exerce la démocratie, l'ordre de l'idée et du discours. Le lieu détermine une société où la place de la communication est « mythifiée » selon E. Neveu, cité dans La relecture du concept d'espace public à l'heure d'Internet. Cette étude d'E. George souligne l'aspect technique et normatif de ce nouveau media dans les

pratiques de la citoyenneté et de l'exercice même de l'espace public. Il existe un décalage entre l'idéal de l'Espace public et les promesses des technologies de l'information ; Internet est annoncé comme l'ère de la démocratisation de l'information. Si la toile a permis l'expansion de l'information et des usages des médias, les inégalités d'accès et d'usages limitent l'impact escompté par l'arrivée du réseau virtuel. Surtout, l'Internet, au même titre que les autres moyens de communication, produit une norme sociale d'échanges sociaux que J. Habermas avait appliquée dès 1972 et qu'il confirme 30 ans après.

« Jürgen Habermas avait lui-même appliqué cette démarche dès les années soixante en écrivant que l'espace public né avec la démocratie dans la Grèce antique avait été préservé à travers les siècles non pas comme une « *formation sociale* » mais comme un « *modèle idéologique [...] qui possède sa propre continuité, préservée à travers les siècles, précisément sur le plan de l'histoire des idées* » (1978, p. 16). On est bien ici dans le registre de l'établissement de normes, d'une norme idéale en l'occurrence liée à une conception idéologique 1 de la société, de la démocratie que Jürgen Habermas qualifiera par la suite de délibérative lorsqu'il reviendra sur « *l'espace public trente ans après* » (1992, [1990]). Jürgen Habermas nous propose une lecture de l'espace public avant tout comme relevant d'échanges discursifs entre égaux fondés sur la raison. Une fois cette position normative adoptée, et une fois « descendu » sur le terrain, comment pourrait-il faire autrement que constater un certain fossé, voire un fossé certain entre son idéal et ce qu'il observe ? »<sup>278</sup>

Le lieu de la visibilité revient aux principes observés quant à la temporalité de la visibilité. Essentiel, apparaît au bon endroit dépend d'un rite social, d'une acceptation du groupe pour se « montrer » sur la sphère médiatique et l'espace public en fonction de ses codes et obligations. Ces impératifs de mise en visibilité renvoient au pouvoir exercé par les médias et la « machine médiatique ».

Les lieux de Femme, Eau et Développement Durable sont logiquement multiples. Ils se regroupent néanmoins autour du concept d'une sphère internationale de l'eau décrite au cours de cette thèse. L'idée d'une scène de l'eau initie la possibilité d'étudier l'émergence d'un discours au sein de cette sphère. Cette dernière doit considérer cet événement discursif pour lui attribuer un statut ou au contraire le rejeter. La caractéristique fondamentale du lieu du discours est la multiplicité des acteurs intervenant sur ce lieu et la diversité de leurs intérêts pour s'appropriier et apparaître sur ce lieu. Concrètement, les Forums, les réseaux virtuels, les associations, les débats sur l'eau ou encore, les formations et focus groupes à destination des communautés d'habitants, sont autant de lieux où se retrouve le discours Femme, Eau et Développement Durable.

## **b) L'univers... d'un grand récit**

L'eau, élément riche est un objet particulièrement fécond en matière de références collectives connues de tous. Ressource rare, religieuse, politique, l'eau est un objet qu'il est facile de contextualiser selon la portée du discours défendu. L'objet s'inscrit ainsi parfaitement dans une dynamique de récit créant un environnement discursif propre axé sur les principes fondateurs d'un « grand récit » voire d'un « méta-récit » en tant que principe conceptuel plus précis comme le montre B. Jalenques-Vigouroux. À partir de l'étude des travaux de M. Serres, J.-F. Lyotard et N. d'Almeida sur les concepts de grand récit et méta récit, l'auteure conclut sur

---

<sup>278</sup> GEORGES E. « Relecture de l'espace public à l'heure d'Internet », p. 23-30, Actes du XII<sup>e</sup> Congrès des sciences de l'information et de la communication, UNESCO : Paris, 10-13 janvier 2001, SFSIC, 2001, p. 29.

« les différents éléments particuliers articulés entre eux. Il s'agit de l'incitation à l'action humaine (action au sens de H. Arendt, c'est-à-dire l'action politique), de grands héros, d'un grand but, d'un grand péril et d'une valeur suprême ». <sup>279</sup>

La symbolique dans le cadre de cette étude a été soulignée à plusieurs titres. La dimension symbolique de l'eau et la femme n'a pas été véritablement approfondie au niveau du discours. L'évidence par l'empirique d'une femme nécessairement plus sensible à la préservation de l'eau à cause de son rôle de gestionnaire du quotidien et de mère met en exergue une croyance, une image mentale forte liée à plusieurs imaginaires. Ces imaginaires et projections mentales sont, comme il a été démontré, plus ou moins conscientes et fortes selon la culture étudiée.

Sans revenir sur les éléments discursifs de l'eau approfondis dès l'ouverture de ce travail, l'eau correspond tout à fait à un récit porté par des valeurs, des acteurs, des univers. Ces éléments de l'histoire propre à l'eau alimentent la richesse et la variété des messages, des outils de communication. Cette diversité complexifie l'analyse mais favorise la visibilité d'un objet facilement compréhensible par tous. La valeur suprême de l'eau attachée à la vie, ouvre le potentiel de sa défense, de sa protection et permet à chacun et à tous d'agir pour la « bonne cause » voire « la grande cause », la cause ultime. Le récit qui s'installe autour de l'eau est porteur d'une valeur suprême quasi politique et idéologique étant donné la particularité de l'objet eau. Ce n'est pas tant que l'eau soit une ressource naturelle, une ressource environnementale qui la classe dans le spectre du récit du Développement Durable qui lui attribue la discursivité d'un grand récit, c'est aussi son aspect fondamentalement vital, commun et à partager qui la distingue.

L'eau est un sujet géopolitique par excellence et à ce titre, les études de géographie sont référence en matière d'eau au même titre que les études en vue d'innover la technologie de l'eau. L'eau est de ce fait, un objet politique porteur de valeurs et d'idéologie. Liant entre le temps et les civilisations, il est un discours liant au niveau du dogme, cette richesse envahit le sujet même, l'objet discursif lui-même à subjuguier les prises de parole sur l'eau en lui attribuant consciemment ou inconsciemment une portée idéologique, une visée et vision politique qui attribue à l'eau, sa particularité dans le cadre du Développement Durable. L'eau plus que des valeurs, une idéologie, un pouvoir qui peut susciter des réactions d'adhésion ou d'opposition fortes voire des réactions épidermiques rappelant la valeur culturelle, symbolique et religieuse de cette substance essentielle à tous. Sur le discours Femme, Eau et Développement Durable, l'univers se construit autour de la valeur de la vie et surtout, celui de l'égalité représentant une solidarité entre les sexes, entre les sociétés et entre les sociétés dits développées et les sociétés dites en voie de développement remplaçant la division Nord et Sud quant au partage des richesses, à l'application des droits humains et l'accès à l'eau.

### c) **Le dispositif**

Le principe du dispositif suppose une pratique « médiatée », une forme physique et pratique de la médiation qui implique l'utilisation d'un format, d'un objet défini. En tant que technique, le

---

<sup>279</sup> JALENQUES-VIGOUROUX B. « Dire l'environnement : le métarécit environnemental en question », Thèse en Sciences de l'Information et Communication, CELSA, 2006, p. 377.

message passe à travers un objet de communication qui façonne la réappropriation du message et de l'objet même par les usagers. Le dispositif revêt à ce titre, trois attributs essentiels comprenant le media, le formatage du processus de communication et la façon dont les usagers s'approprient l'objet. En tant que tel, le dispositif suppose une certaine idéologie dans l'usage, la diffusion et la circulation du discours. Cette perspective replace le statut du discours matérialisé comme un texte, matériel, singulier et socialement construit.

Le rappel de la textualité souligne la relation entre la matérialité et les représentations construites de l'usage, du passage entre forme et concept. Le dispositif discursif comprend nécessairement une double trajectoire à la fois de l'ordre de la matérialité du média et de la compétence culturelle à la suite de ce support.

Le dispositif discursif est vecteur d'une idéologie abrogeant la conviction de la neutralité médiatique. Les travaux de J. Martin-Barbero valorisent cette conception d'un dispositif culturellement, socialement voir politiquement significatif. Il particularise néanmoins le cas de la presse où il existe une certaine idée de neutralité contrairement à la télévision ou la radio. La presse est « éloignée, à l'écart de la masse et de ses mystifications, mais à un prix bien élevé, ne pas comprendre la vérité politique, élaborée par le peuple et traduite dans le code de l'espace » (MARTIN BARBERO, 1997 : 205). Le rapport à l'écrit suppose une visibilité que le dispositif textuel seul permet comparativement à l'image, le son ou le multi média. À prolonger la forme du texte comme celle de l'espace, le dispositif textuel s'assimile à un dispositif « spatial de triage de l'information » qui selon J. Goody permet à l'écriture de cristalliser un contenu, de l'extérioriser. Cette dynamique met bien en visibilité un contenu discursif à travers le support.

« La représentation graphique de la parole (...) est un outil, un amplificateur, un auxiliaire d'une extrême importance. »<sup>280</sup>

Le dispositif est un acte qui intègre le cadre de la communication à la fois dans une demande de la masse, du commun, dans les pratiques et à la fois, qui permet aux acteurs de se différencier à travers la spécificité des usages attendus du discours. La double fonctionnalité d'un dispositif commun et extérieur réalise une visibilité construite qui s'insère et se différencie simultanément. La réappropriation d'un dispositif par les usages et l'adaptation de ce dernier aux usages et à la culture insinue une singularisation propre aux acteurs et à l'acteur. Dans une dynamique d'influence et de pouvoir du média et des médias, le concept de dispositif rappelle le principe fondateur de la réception du message par l'utilisateur et la dimension fondamentalement créative de cette notion. Dans le cadre du visible et invisible, cette notion ramène à l'intentionnalité des acteurs où ces derniers doivent s'insérer dans une sphère publique bruyante, chargée en visibilité et discursivité à nombre de différents niveaux. Il convient de restituer les enjeux liés aux acteurs dans le visible et invisible.

Au sein de l'espace Femme, Eau et Développement Durable, le dispositif de chaque acteur contient et rappelle ce contexte plus global du récit de l'Eau, de la Femme et du Développement Durable. Il est fondamentalement axé sur des échelles entre les acteurs agissant à différents.

---

<sup>280</sup> GOODY J. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les Editions de Minuit, 1979 (1977), p. 193.

L'UNESCO s'inscrit dans la continuité d'une sphère internationale à rappeler les droits humains fondamentaux et l'idéal de paix et d'égalité. Elle déploie ses actions sur le terrain à travers des réseaux nationaux et locaux. SUEZ diffuse un discours institutionnel vecteur de son image d'entreprise à plusieurs niveaux tant à l'international qu'au niveau de ses filiales en France, au Maroc et ailleurs. ALMAE agit au niveau local pour puiser la valeur de l'exemple et le transmettre aux autorités nationales, aux acteurs économiques comme SUEZ ou encore, témoigner au cours des conférences internationales. Ces niveaux plus localisés s'adaptent au contexte et dialoguent avec l'entité globale créant une interaction entre les acteurs de la sphère publique de l'eau. Ces échanges amènent à l'évolution du discours à la fois permanent, à la fois progressif.

Cette modulation du discours est basée sur l'égalité et l'amélioration de la gestion durable de l'eau et sur l'interaction entre les forces des acteurs. Ce balancement soumet la plasticité du discours au sein d'un dispositif qui progresse plus lentement catégorisé par un chapeau discursif dominant, d'un récit et d'ingrédients discursifs élémentaires et fondamentaux au discours même. Le discours Femme, Eau et Développement Durable reste soumis aux prérogatives de l'objet eau, objet politique, intégré au social, fondamentalement multiple et placé au cœur de la vie et de ses interactions dont la gestion est un des grands enjeux actuels.

### **2.3. La gestion des intervenants**

Le dernier élément de la construction de la visibilité est de gérer les acteurs présents dans la sphère publique. Les acteurs sont tous très différents et surtout portés par des intérêts divergents qu'ils portent vers un but commun illustré par Femme, Eau et Développement Durable. La demande de réparation uniformise le discours qui doit néanmoins distribuer des forces entre les acteurs, le regroupement identitaire qui se profile à travers l'idéologie défendue pour l'égalité, le Développement Durable et la préservation de la ressource eau.

#### **a) Des acteurs, des groupes d'intérêt**

Au cœur de l'Espace public, la sphère médiatique, la multiplicité des acteurs intervenant accentue la difficulté d'être visible. L'hyper concurrence déjà soulignée, les prises de paroles régulées ou au contraire, celles qui surgissent compliquent le travail de la visibilité des acteurs. Dans le cadre de cette étude, le choix de s'intéresser à l'organisation privée amène à s'interroger sur les possibilités de cet acteur d'intervenir et d'être visible au sein de la sphère publique.

Selon le média, l'organisation privée aura un statut plus ou moins privilégié dans les pages des récits médiatiques. La couleur éditoriale du média comme son contrat de lecture oblige l'organisation à se conformer aux attentes des cercles de l'information pour pouvoir produire de la communication et du message vers leurs cibles. Les fonctions de la relation presse, conseil en image et stratégie de communication appuient l'idée d'une visibilité difficile à construire. Et pourtant, la multiplication des communiqués de presse et dossiers de presse produit pour les journalistes soutenus par une dynamique de restriction des coûts dans les médias et la disparition progressive du journalisme

d'investigation, soutient l'argument d'opportunités multiples à la portée de toute entreprise communicante.

Si l'accent est porté sur l'entreprise délivrant un service public, les canaux de la visibilité sont ouverts sur plusieurs thèmes : l'environnement, le Développement Durable, l'éthique, l'énergie, la responsabilité sociale, les politiques salariales, l'eau en tant que ressource, bien géopolitique, service ou encore, droit pour tous. Sur la sphère de l'eau, l'irruption de l'appel de Gérard Mestrallet au contraire de celle de Danielle Mitterrand a révélé les camps, les arguments discursifs de chacun et l'opposition conceptuelle sur la gestion de l'eau.

Pour Femme, Eau et Développement Durable, le dialogue d'acteurs est caractérisé par un échange entre individus et organisations. Il est intéressant de noter à ce titre, que la visibilité reprochée aux organisations omet la nature même de l'organisation. Si l'organisation est l'expression d'un groupe avec un objectif, elle est aussi constituée d'individus qui contribuent à son fonctionnement. L'opposition entre discours individuel et discours d'organisation renvoie à l'opposition entre individus et collectif, mais plus fondamentalement, à une opposition entre valeurs. Ces dernières qu'elles soient portées par l'individu et le collectif en parallèle d'un collectif d'individu et d'un individu représentant un collectif soulignent l'aspect de discours placé au cœur de l'exercice de la citoyenneté et des pratiques de l'Espace public.

Les acteurs du discours Femme, Eau et Développement Durable aussi multiples et différents soient-ils, sont tous unis autour d'une valeur de l'eau comme bien équitable, comme moteur de développement et objet vecteur de croyances et sensibilités propres à chaque civilisation, société et organisation. Le débat de l'eau est une joute discursive nécessaire, créée par les acteurs mêmes et créatrice d'un idéal et d'un contrat visant fondamentalement à assurer que l'eau soit un bien commun à tous, un droit et un lieu de vie. Pour Femme, Eau et Développement Durable, le discours sert à affirmer l'identité d'un groupe minoritaire souffrant d'une même expérience blessante.

#### **b) Le regroupement identitaire des acteurs**

Dans le rapport entre visibilité et sciences de la communication, il apparaît essentiel de souligner la densité conceptuelle de visibilité et concept identitaire. Dans la dynamique de la construction de la personnalité, l'acquisition de l'identité correspond à la mise en visibilité du soi. Cette affirmation passe par étapes successives qui construisent l'individu de l'âge d'enfant à celui d'adulte. Dans une dynamique comparative, la visibilité se construit comme un processus identitaire qui aboutit petit à petit. Dans la sphère publique, le phénomène se reproduit. Toute identité qu'elle soit individuelle ou collective correspond à un processus d'affirmation qui se mêle aux critères et contraintes de l'Espace public. La modélisation discursive est médiatisée, soumise à l'ordre social, ritualisé et de l'ordre du récit. Cette construit de l'objet aboutit sur des identités du visible de différents types s'entre mêlant et interagissant. La mise en visibilité met en lumière une série d'identité du visible intéressante à explorer qui relève d'une identité médiatique, d'une identité communicante, une identité discursive propre au contexte de l'espace public.

La construction de l'identité du groupe versus celle de l'individu correspond à l'expression de sa différence, l'identité médiatique équivaut quant à elle à l'identité attendue par le dispositif et le processus d'interaction. Cette identité normée par les médiations, leur matérialité et discursivité révèle une identité destinée uniquement à un format. Elle rappelle l'ambivalence fondamentale du principe de visible et invisible.

L'acteur, le discours se révèlent dans la sphère publique en jouant d'une visibilité qui se rend partiellement visible, jouant de cette identité invisible, la version cachée et complémentaire de l'objet diffusé. Le vu, le perçu, l'attendu aux yeux des autres naviguent entre les concepts de « rituels », « face », « miroir déformant », « prise de parole », « événement construit » détachant un processus du visible autant maîtrisé qu'aléatoire. L'analogie avec la construction identitaire permet de détacher des caractéristiques qui correspondent à des étapes de mise en visibilité.

Ces étapes servent à comprendre, à théoriser un processus qui est par essence, complexe et multiple. Aussi la proposition d'une construction du visible comme une identité qui se dessine sur l'espace public pour apparaître, être vu ou pour cacher des ingrédients de personnalité est limitée. Elle présente un choix théorique et conceptuel pour lancer la description du long chemin de construction sans pour autant pouvoir révéler sa totalité et sans prétendre répondre à cette tâche au cœur d'un parcours de recherche de long terme et agitant des réflexions sur l'objet propices à la poursuite de recherches sur cette notion particulièrement riche et féconde. Notre objectif a été de décrire une certaine modélisation d'un discours qui s'est construit comme un discours identitaire sur Femme, Eau et Développement Durable. Selon nous, le ciment de cette conjonction est l'idéologie et le partage de valeurs communes

### **c) Des valeurs communes... A l'idéologie**

Toute visibilité a un but, une intention. Cette finalité est à la fois discursive et absolue. Dans le cadre du discours de l'eau, la finalité ultime est une grande cause au sens le plus noble du terme, il s'agit de combattre pour un élément vital à tous, un bien commun précieux qui lie l'humanité à la fois à l'échelle temporelle et à l'échelle géographique. L'essence même de l'objet « eau » suppose un certain nombre de valeurs nobles intrinsèque à ses qualités :

- L'eau est un bien vital, il est « vie ».
- L'eau est un bien commun, il est « partage ». Cette valeur aboutit au concept qu'il doit être « à tous », il est alors « droit ».
- L'eau est un bien naturel, il est « protection », « environnement ». Dans le cadre actuel du discours sur la préservation des ressources, il s'intègre logiquement au « Développement Durable » à la fois modèle, principe, concept et valeur.
- L'eau est un bien à gérer et dans la configuration des sociétés, il oblige à une démarche « intégrée ». Cette notion vaste et globale de la GIRE suppose « dialogue », « partage », « accord ». Autour de l'entente demandée au nom de la gestion commune de l'eau se bouscule l'idée d'une intégration territoriale d'un bien extrêmement local, transnational et transversal. En tant que tel, l'eau suscite, oblige ou soumet le dialogue des parties prenantes à l'entente comme à la dispute...

- L'eau est-elle une valeur de « paix » ou « guerre » ?

La guerre de l'eau avant d'être une guerre des faits est aujourd'hui, une guerre dogmatique, une guerre discursive. Elle oppose des principes de gestion à une problématique de financement des infrastructures de l'eau qui se manifeste par des inégalités d'accès à l'eau à l'échelle mondiale. Ces inégalités accroissent des disparités essentiellement géographiques à l'origine. Face aux menaces sur la ressource entre pollution, gaspillage, événements extrêmes et changement climatique, augmentation de la population et croissance des coûts liés à l'eau, la guerre de dogmatique de l'eau va-t-elle se concrétiser par une guerre pas les armes ? La question soulève fondamentalement l'irrévocable et perpétuel problème de la gestion de l'eau. Dans ce cadre, la gestion de l'eau ouverte à la participation des femmes dans le cadre du Développement Durable sous entend une révision de la gouvernance de l'eau en partant du local.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable s'impose non pas comme une solution. Il propose une vision issue du locale et de la réalité locale. Les femmes s'occupent de la ressource en eau et des ressources naturelles en général. Elles s'occupent de gérer la terre et les campagnes suite au départ des hommes vers les villes. Elles ont une compétence qui n'est pas entendue au niveau des sphères de décision dont elles sont absentes. Cette réalité signale une inégalité de représentation et un danger pour améliorer la gestion de l'eau qui peut tirer des bénéfices économiques en appliquant l'égalité et en capitalisant sur cette expérience. Le discours Femme, Eau et Développement Durable propose également des améliorations concrètes du cadre de vie quand les femmes participent aux décisions (santé, éducation, cadre de vie, etc.) Ce discours propose une solution portant des espoirs multiples aux valeurs fondamentales :

- égalité des droits des hommes et de femmes tant dans les faits que dans la représentation politique et la prise de décision ;
- l'accès à l'eau pour tous et de ce fait, une meilleure santé, l'hygiène et un cadre de vie agréable ;
- une gestion de l'eau favorable à la protection de la ressource et « plus environnementale ».

Le discours aboutit au but ultime d'un développement éthique, durable et complet où la valeur suprême affirmée est celle d'un contrat social renouvelé.

**En conclusion**, le visible et l'invisible de Femme, Eau et Développement Durable supposent un rapport à la domination, à la société qui replace parfaitement le contenu et les motivations des discours « eau et femme » puis « eau et genre ». Cet ingrédient rappelle la dimension de pouvoir, d'influence intrinsèque aux acteurs, aux discours, aux objets qui se rendent visibles.

Dans une perspective de SIC, le visible et l'invisible se rapportent à une logique basique et fondamentale à notre champ d'étude. De l'émission, la diffusion à la réception, la visibilité suppose un rapport aux médiations, à la circulation, à la « trivialité », à l'opinion publique ou la construction du jugement, des perceptions, des valeurs... De l'idéologique. L'eau, objet géopolitique, objet vital,

objet commun à tous dessine une visibilité qui ne peut être innocente. Elle s'inscrit nécessairement dans un récit du Développement Durable qui affirme des valeurs, but et grands héros.

Les organisations participent fondamentalement à cette construction dont les discours sont **forces de constitution et force de proposition d'un discours porteur de renouveau**. L'enjeu est de dépasser l'inertie discursive et aboutir au changement fondamental pour nos sociétés. Au sein de la sphère publique de l'eau, plusieurs défis s'opposent à la construction du discours par les acteurs.

### 3. LES DEFIS DE LA VISIBILITE

Face à la multiplicité de la sphère publique, comment le discours peut-il devenir visible sur l'Espace public ? Il s'agit de déterminer les éléments caractéristiques qui valoriseraient un discours pour influencer l'ordre établi et la circulation des idées. La trivialité des échanges, l'irruption d'un événement discursif, la construction progressive du discours dans la sphère publique ; le but est d'être écouté et d'aboutir à changer l'organisation de la sphère publique et de la gestion de l'eau. La visibilité favorise l'argumentation, elle comporte des défis à relever qui suppose que les acteurs établissent un discours suffisamment efficace, cohérent et construit. La mise en visibilité s'opère dans le cadre prescrit de la sphère publique comme il constitue lui-même un nouveau cadre de compréhension où mêler les référents est essentiel. La construction du visible s'établit sur les éléments connus du discours en jouant sur l'ambivalence d'un visible et moins visible.

Les composantes du discours de Femme, Eau et Développement Durable reprennent les éléments du discours de l'eau en s'alliant et prolongeant les trois discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Les composantes et les défis sont donc constitués à partir des critères visibles et invisibles repérés au cours de l'analyse et utilisés pour l'analyse des corpus étudiés. La visibilité se fonde sur une répartition des fondamentaux de la sphère construite pour cette étude basée sur le discours de l'entreprise encadrée par une variété d'organisations impliquées dans le secteur de l'eau.

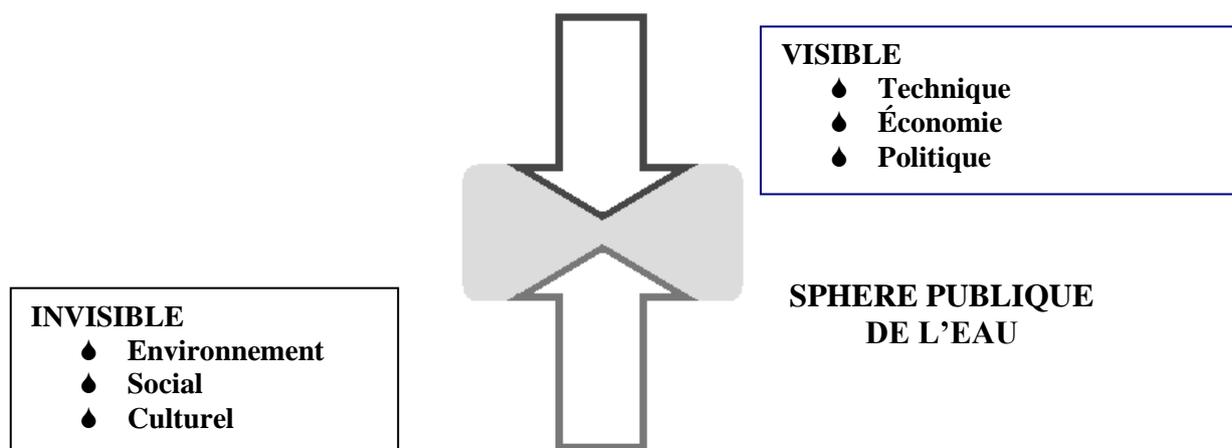


Fig. 1 : Présentation de la sphère publique, discours visible et invisible

Pour terminer sur l'élaboration du discours Femme, Eau et Développement Durable, il est important de s'attarder sur les défis auxquels ils répondent. L'objet construit sur l'Espace public se détache à partir d'une évolution progressive portée par les valeurs défendues. Le récit développe une visibilité qui progresse vers le changement pour affirmer une valeur suprême et une idéologie à la hauteur de l'objet discursif porté.

### **3.1. Environnement et Technique : enjeu du temps**

#### **a) Les liens entre Technique et Environnement**

La philosophie grecque a longtemps opposé Technique et Nature. Dans l'ordre antique, la Nature est supérieure à la Technique, elle renvoie à la contingence de la condition humaine qui le pousse à agir et à se dépasser. La Nature renvoie l'homme aux limites de sa vie et au temps limité qu'il a sur Terre pour prouver son existence et construire un désir de pérennité. Au fil du temps et des civilisations, les aménagements et découvertes de l'homme lui ont permis de dompter cette extraordinaire Nature qui lui semblait insaisissable. La Technique devient le symbole de l'aboutissement de l'homme et l'homme est désormais placé à l'échelle du créateur.

« L'affirmation biblique d'une création de l'homme à l'image et à la ressemblance d'un Dieu étranger et transcendant à la nature. »<sup>281</sup>

L'homme devenu puissant a relégué la Nature au second plan jusqu'au réveil récent qui a pris conscience que les ressources environnementales étaient limitées. La Nature devient le discours de l'Environnement, du Développement Durable et de la protection de l'ensemble des ressources naturelles face à l'épuisement annoncé de leur quantité sur Terre. Ce modèle de fonctionnement de la société dénonce le potentiel porté par la technique et la confiance aveugle en un progrès technique pouvant répondre à tous les problèmes et réparer les erreurs de l'être humain. Les alarmes actuelles remettent en question cette croyance et l'homme est testé dans une mise à l'épreuve qui semble capitale à sa survie.

« La promesse de la technique moderne s'est inversée en menace, ou bien que celle-ci s'est indissolublement alliée à celle-là. »<sup>282</sup>

Dans son ouvrage, H. Jonas revient sur cette idée fondamentale de l'extension de l'action humaine vers la technique. Les hommes ont besoin de changer, de faire évoluer le monde autour d'eux. Cette condition humaine oblige l'homme à agir avec responsabilité s'il veut garantir le sens qui incombe à sa vie et de penser au futur à préserver.

« (Si l'on) se demande pourquoi des hommes doivent exister au monde : donc parce que vaut l'impératif inconditionnel de préserver leur existence pour l'avenir. »<sup>283</sup>

L'idée de l'avenir appelle à reconsidérer la logique de l'homme dans son rapport à la technique et l'environnement. Dans les deux cas, l'homme est face à la problématique de la réalisation. Plus

---

<sup>281</sup> BOURG D. *Le Nouvel âge de l'écologie*. Paris : Charles Léopold Mayer / Descartes et Cie, 2003, p. 14.

<sup>282</sup> JONAS H. *Le principe de responsabilité*. Paris : Editions du Cerf, 1990 (1979), p. 13.

<sup>283</sup> Ibid, p. 14.

fondamentalement, la technique et la nature interrogent l'homme dans sa relation au temps et à l'ordre des choses naturelles et humaines. Préserver l'avenir suppose une éthique de l'avenir qui révèle une relation temporelle différente, la Nature est lente en comparaison à l'espèce humaine qui s'adapte, agit, construit perpétuellement. La question de l'environnement et de la technique interroge fondamentalement le défi du temps et de l'existence face à une contrainte qui s'érige de plus en plus inquiétante de nos jours.

« L'enjeu du Développement Durable ne l'oublions pas n'est autre que la survie de l'humanité. »<sup>284</sup>

Question de survie, la mise en visibilité l'intrication entre technique et nature révèlent les menaces sur l'environnement qui construisent le discours de Développement Durable et de l'environnement.

« Le développement durable pointe du doigt la société du jetable, invite à l'ère de la douceur plutôt qu'à celle des affrontements, pousse à apprivoiser un progrès qui nous met en face de nos contradictions quand tout va plus vite, que tout est plus complexe mais où l'homme reste ce qu'il est. Enfin, le développement durable prend en compte un bien commun qui n'apparaissait pas dans les comptabilités publiques antérieures : la Terre. »<sup>285</sup>

Le rapport à l'environnement oblige un rapport nouveau au temps qui contredit la logique consumériste de nos sociétés actuelles. L'évolution actuelle qui intègre cette donnée de l'environnement à la société aboutit à la réconciliation entre technique et nature à l'image des techniques actuelles qui s'adaptent à la nature et essaient de plus en plus de l'imiter. Aujourd'hui, l'enjeu est d'intégrer un développement technique respectueux et harmonieux avec le cycle naturel à l'image du « Natural Step ».

« Les techniques cherchent moins aujourd'hui à dominer qu'à simuler la nature, voire à se fondre en elle. »<sup>286</sup>

En prolongeant la logique H. Jonas, le principe de précaution appelle à reconsidérer la relation au temps et aux réalisations de l'homme. Il interroge les valeurs et les éléments qui vont le pousser à agir. L'enjeu pour H. Jonas est alors de respecter un impératif basé sur le respect du bien de l'homme. Dans tous les cas, l'homme doit augmenter sa sensibilité et son aptitude à gérer l'avenir et le futur. Comment l'homme peut-il effectivement inscrire une temporalité respectueuse dans ses actes du présent et du futur ? Sur « quelle intuition et quel savoir des valeurs doivent représenter l'avenir dans le présent ? » (JONAS, 1990 : 44)

Dans une société dominée par les logiques commerçantes, les logiques de visibilité au nom de la « publicité » économique qui a contraint l'exercice de la citoyenneté, l'inertie actuelle questionne sur le futur des discours et leur efficacité à changer face au temps limité de la Nature qui se dégrade. Dans cette dynamique du temps, l'inertie mentale est fondamentale. Elle dépasse la simple opposition entre technique et environnement où le temps des idées est placé au centre du débat.

« Viscéralement, je suis maintenant sensible à l'inertie mentale sur ces sujets, une inertie qui permet de garder une confiance naïve dans le progrès qui interprète le passé en fonction du passé. »<sup>287</sup>

---

<sup>284</sup> Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ONU, *Notre avenir à tous*, Montréal : Editions du Fleuve, 1988, p. 2

<sup>285</sup> NOCHER D. « Des hommes et des femmes d'avenir » dans DUCROUX A.-M. *Les nouveaux utopistes du développement durable*. Paris : Editions Autrement, 2002. p. 231.

<sup>286</sup> BOURG D. *Le Nouvel âge de l'écologie*. Paris : Charles Léopold Mayer / Descartes et Cie, 2003, p. 18

<sup>287</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 164.

## **b) Les défis pour Femme, Eau et Développement Durable**

À l'heure actuelle, la double inertie des hommes et de la nature souligne en quoi l'objet d'étude est placé au cœur d'un défi de temporalité et composer d'éléments de discours s'articulant entre logique environnementale et technique. Le caractère normatif de la société interroge sur les possibles évolutions et la complexité même de l'objet porté par le discours. Au centre de la sphère publique, l'exemple de Femme, Eau et Développement Durable a montré une construction historique d'un objet visible depuis 30 ans d'un embryon lancé par le renouvellement théorique de l'approche féministe qui s'est nourrit de représentation et référents anciens et symboliques. Le discours s'est déployé par l'agrément des études de cas et d'une réalité existante par tradition culturelle pour prendre son extension dans un ordre idéal promis par le Développement Durable et attesté par les outils de genre. À cette lumière, la temporalité de l'objet a montré une évolution lente de ses paroles accélérée seulement par l'intervention de l'organisation privée intéressée par la portée du discours et contrainte par les lois. L'étude du discours questionne alors fondamentalement sur l'aptitude à gérer ce temps qui semble immobile qui se contente de répéter le passé.

« Nous sommes entraînés à perpétuer cette situation en aveugle et ainsi à nous diriger vers un avenir dont le dessein ou la qualité nous échappe, pour lequel nous n'avons pas réussi à ramener les incertitudes à une structure rationnelle d'idées et où rien en nous permet de croire que nous pouvons en contrôler la complexité. »<sup>288</sup>

L'exemple de la DIEPA, de la répétition des grands principes dans les Conférences internationales, la logique des indicateurs démontrent le même principe d'une inertie de la visibilité de l'objet qui n'évolue pas concrètement. Le discours de Femme, Eau et Développement Durable souligne cette lenteur des actions malgré la visibilité grandissant des enjeux de ce discours. Les discours ne semblent pas suffisants pour construire une nouvelle perception des idées du rôle de la femme et de la communauté dans la gestion de l'eau. Au sein de la sphère publique, une stratégie est de s'associer aux référents existants pour accélérer la prise en compte d'un discours ce qui explique l'intégration du discours au Développement Durable et à la GIRE.

Dans cette logique, le cadre de l'environnement et de technique révèle la force de réalisation des hommes qui construisent un discours sur son action. L'agir de l'homme appelle à la responsabilité et les discours sur les ressources naturelles sont aujourd'hui confrontés à l'irréversible interrogation sur l'adaptation de l'homme à ce paradigme nouveau. Dans ce contexte, l'environnement et la technique font entrer le discours dans l'ordre d'un visible qui réalise, qui signale des menaces, qui montre qu'il faut agir. Il souligne instantanément le décalage de l'homme à cette demande et met en lumière une inertie face à un problème existant révélé par l'activité de mise en visibilité.

Le fondement du discours sur l'environnement et la technique dans le discours Femme, Eau et Développement Durable souligne la question du rapport au temps. Le défi lancé à l'Espace public est d'activer les changements sur plusieurs objets de lenteur. Le temps contraint les acteurs de l'Espace public à s'adapter à plusieurs niveaux :

- Temps pour le changement mental des hommes et des femmes
- Temps de l'éducation et de la formation des hommes et des femmes

---

<sup>288</sup> H. OZBEKAN cité par DELAUNAY J. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972, p. 32.

- Temps de l'affirmation des femmes
- Temps de la prise de responsabilité, temps de la politique
- Temps de la technique : recherche, innovation, implémentation, mise en œuvre, suivi, durabilité
- Temps du financement
- Temps de l'environnement
- Temps de la santé publique (maladie à éradiquer)

L'enjeu principal de Femme, Eau et Développement Durable est celui de la gouvernance durable et équitable. Il vise la répartition des responsabilités et les perceptions des rôles de chacun. Ces aspects ciblent la question de la représentation du groupe et de l'individu par rapport à la gestion de l'eau. Le discours visible questionne fondamentalement des représentations en circulation qui questionnent les valeurs de chacun.

### **3.2. Economique et social: enjeu des valeurs**

#### **a) Valeur de l'eau : économique ou sociale ?**

Dans le discours sur l'eau, le cadre économique relève de l'objectif marchand de l'eau dans la société de consommation et le cadre social traite des questions d'utilisation et d'accès où domine la question de l'égalité. Dans cette perspective, le discours est principalement construit sur la conception d'une ressource « eau » opposant « bien commercial » à « bien pour tous » sous entendant une gratuité ou garantie de bas prix. Cette difficulté caractérise l'opposition dogmatique du discours dans un contexte où il y a transition.

« La difficulté de passer d'une représentation de l'eau sacrée à l'eau marchandise, d'où la coexistence de deux représentations à certaines périodes, leur métissage à d'autres, et enfin, la volonté de voir la domination de l'une sur l'autre. »<sup>289</sup>

La question du dogme entre économie et bien commun part du constat de la marchandisation grandissante de l'eau au cours des dernières années portées par le mouvement de la privatisation du service de l'eau. Au cours des années 80, les organismes internationaux comme l'ONU ou la Banque Mondiale en préconisant le recours au privé pour gérer l'eau, entérine une conception que la société n'est pas prête et / ou ne souhaite pas admettre.

« Un dogme s'affirme avec force au tournant des années 80-90 du XX<sup>ème</sup> siècle. Le recours au secteur privé est indispensable. »<sup>290</sup>

Ce caractère indispensable d'une économie du service en l'eau contrarie fondamentalement l'ordre social et le contexte local où les acteurs et la société portent des conceptions d'une eau qui ne peut être privatisée. Le résumé mental d'une eau gérée par les privés est le suivant : privatiser l'eau, c'est privatiser un bien commun et vital à tous. L'eau devient un bien marchand, ce qui contredit des habitudes et croyances notamment religieuses sur le don et la gratuité de l'eau. Avec cette

<sup>289</sup> AUBRY H. *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 109-110.

<sup>290</sup> LAIME M. « L'eau publique/privée : mondialisation et alternatives », dans *Le Monde diplomatique*, 2 mars 2007.

privatisation, l'ordre de la tradition, de la religion et de la culture sont remis en question. Cette vision présente un danger suscite une réaction de la part de la société civile ou de porte parole en faveur d'un ordre social à préserver face aux exigences du monde économique.

« Le principe n°4 de la déclaration de Dublin stipule que "l'eau a une valeur économique dans ses utilisations concurrentielles, et elle devrait être reconnue comme bien économique". Dans le même sens, le prophète Mohammed déclara que l'eau devait être, avec le pâturage et le feu, un droit pour tous les musulmans. C'est pourquoi dans plusieurs pays musulmans modernes, la législation sur l'eau prévoit que les ressources en eau appartiennent à l'ensemble de la collectivité. (...) Selon cette notion, l'eau publique, dans son état naturel, ne peut être vendue. L'accès à l'eau un droit de la collectivité. »<sup>291</sup>

La question soulevée par ce commentaire est celle de l'organisation sociale autour de l'eau. L'eau perçue et instituée comme bien commercial suppose un changement de l'ordre établi et des bénéficiaires des actes engagés. Le premier niveau se joue au niveau de la valeur donnée à l'eau au sein de la société. Tout le caractère symbolique de la ressource se déploie dans un argumentaire qui insiste sur la valeur supérieure de l'eau qui lie et relie sur l'échelle du temps. Le discours d'un service de l'eau se bâtit sur un éloignement avec ces croyances qui ordonnent fondamentalement la société et la répartition des richesses liées à l'eau.

« Mettre l'accent sur les différents modes de gouvernance de l'eau choisis au cours du temps permet de montrer comment ils ont progressivement évacué le caractère sacré de l'eau, face à la nécessité de rationaliser ces modes de gestion, mais aussi de rationaliser l'espace urbain afin de mieux le contrôler, via les infrastructures, en privilégiant une vision assez technicistes de l'aménagement de l'espace... et redisons-le, pour ce faire, il a fallu épurer l'eau de sa part d'irrationnel. »<sup>292</sup>

## **b) Valeur de l'eau, valeurs pour Femme, Eau et Développement Durable**

La réorganisation de la société autour d'une nouvelle valeur de l'eau est d'autant plus prégnante au sujet de Femme, Eau et Développement Durable. L'eau comme bien féminin rappelle une division de la société où la femme est reléguée à la maison. Garantir un accès limité est un moyen de conserver une organisation sociale où elle est ramenée à gérer l'eau pour le foyer tant dans la société dite industrialisée et la société dite en voie de développement. La question profonde posée par cet ordre économique et social de l'eau est dans le contexte de l'objet d'étude, celle de l'équité des hommes et des femmes face au développement. Le discours révèle des attributions et des bénéficiaires qui ne correspondent pas au discours nouvellement promu.

*« Elles (les femmes) sont les usagères, il faut qu'elles soient considérées comme des gestionnaires. Dans le concret, on voit le poids de la culture, le poids de la tradition... Dans n'importe quel projet, cette question des femmes interrogent le politique, la répartition des pouvoirs... Qui est souvent ramenée à une problématique de gouvernance, dans un objectif d'équité, d'efficacité, de pérennité car c'est elles qui sont les premières utilisatrices et qui sont les premières concernées par les infrastructures. Les arguments pour le genre dans les programmes d'accès à l'eau sont l'équité, la pérennité et l'efficacité. Le droit à l'eau est essentiel, il faut donc ouvrir le dialogue pour mieux gérer et garantir l'accès de chacun. » Olivia Dabbous, Agence Française de Développement.*

La problématique de l'économie qui se base sur les indicateurs de genre et qui vont permettre de concrétiser le discours postulé ne vont pas dépasser la difficulté intrinsèque liée aux valeurs. L'eau en tant que bien marchand interroge les valeurs au cœur du fonctionnement de notre société. Il en est

<sup>291</sup> FARUQUIN I. BISWAS A. K. & BINO M. J. *La gestion de l'eau selon l'Islam*. Paris : Editions Karthala, p. 68.

<sup>292</sup> AUBRY H. *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 111.

de même au niveau du social qui interroge la question de la représentation des femmes et des pratiques de l'eau au sein du groupe. Dans cette dynamique, les deux cadres véhiculent des représentations en circulation dans la sphère publique, ils contribuent au dialogue sur les valeurs portées par le discours même. Ils construisent sa visibilité, mais renvoient à un critère fondamental qui interroge l'activité même de la visibilité. Quelle est sa finalité ? Que souhaite-t-elle apporter à la sphère publique en émergeant et s'instituant ?

Le discours sur la gestion de l'eau dévoile une préoccupation plus profonde qui a des conséquences à tous les niveaux de la société. Les cadres économique et social ne peuvent se réduire à être contenus à la prérogative du changement économique et social qu'ils provoquent et impliquent.

« Ce que revient à dire la problématique des 3 E, c'est que le seul critère de l'efficacité économique des services est insuffisant pour juger de services publics qui gardent une forte dimension sanitaire et sociale, et qui ont une grande importance vis à vis de l'environnement. C'est pourquoi, les évaluer seulement dans le cadre restreint d'un service industriel et commercial comme un autre est trop limité. Même les groupes privés en sont bien conscients. »<sup>293</sup>

Pour B. Barraqué, la question de l'eau comme bien économique et social suscite un débat plus fondamental qui interroge la politique de l'eau.

« Au delà donc du débat sur la privatisation, et en prenant en compte celui sur la centralisation et la décentralisation, puis celui sur la transversalisation ou la gestion intégrée, on découvre donc de nombreux enjeux associés à la transformation des politiques publiques de l'eau : mais le plus fondamental n'est-il pas celui de la "modernisation de la démocratie" (Zillessen, 1993) ? L'enjeu est plus substantiel que la simple efficacité comparée de modes de gestion et de régulation. »<sup>294</sup>

La teneur économique et sociale de l'objet favorise sa mise en visibilité et de fait, entraîne des réactions des acteurs qui signalent sa richesse. Le cadre économique et social souligne la force de l'objet « eau » qui apporte des changements profonds comme cette ressource l'a toujours réalisé. Instituer l'eau au plan économique et social à travers la reconnaissance d'un service marchand et d'un accès à l'eau pour tous et pour toutes, porte des conséquences qui impactent l'ordre des valeurs. Plus que l'aspect symbolique et la valeur que la ressource revêt, il s'agit de questionner l'organisation actuelle du secteur de l'eau. Cette idée suscite débats qui placent la visibilité de l'objet au cœur de principes moins visibles et plus complexes à gérer, ceux de la représentation portée sur un objet et la réalité de l'objet même. L'écart entre ce qui est prôné et l'état concret soulève la question du comment, par qui et pourquoi.

« Avant d'être un problème de ressources financières, le problème de l'eau est d'abord une question de bonne gouvernance, de coordination et de mobilisation de tous les acteurs au sein d'une chaîne complexe d'intervenants. »<sup>295</sup>

L'eau est un objet pour tous, en tant que tel, sa gestion doit être partagée, égalitaire, transparente. La marchandisation de l'eau suppose de revenir sur la répartition des responsabilités de chacun pour accomplir cet idéal porté dans l'Espace public. Le discours est contraint à questionner le statut de la

---

<sup>293</sup> BARRAQUE, B. « Les services publics d'eau et d'assainissement face au développement durable », *Annales des Ponts et Chaussées*, nouvelle série n°87, août 1998, p. 11.

<sup>294</sup> Ibid., p. 11-12.

<sup>295</sup> CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I. & TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*, Paris : éditions Robert Laffont, 2004, p. 9.

femme, de la répartition du rôle de chacun et des valeurs pour un Développement Durable. Les valeurs liées à l'économique et au social suppose des changements profonds à la fois culturels et politiques.

### **3.3. Culturel et politique : enjeu du changement**

#### **a) L'apparition du discours**

L'aboutissement de la construction de la visibilité contribue à une question essentielle, quel est l'objectif de cette intention d'apparition ? Au sein de la sphère publique, le discours sur Femme, Eau et Développement Durable postule un changement fondamental du statut de la femme dans la sphère publique de l'eau. Le discours exige une représentation, une présence et un pouvoir. Il demande une modification de l'organisation présente pour garantir des principes clés tels que l'égalité, le développement, le droit à l'eau et autres bienfaits en faveur du bien être de la société comme l'amélioration de la santé, du cadre de vie, de l'éducation... Le caractère idéologique du discours se base sur un concept clé construit récemment et qui fait office de base et de pivot au discours sur Femme, Eau et Développement Durable : la gouvernance de l'eau.

La gestion de l'eau est un principe qui contient le concept de la participation des acteurs, l'échelle locale ou encore, le caractère politique de la ressource gérée. Le principe émis de « bonne gouvernance » demande la prise en compte des parties prenantes afin de réaliser les idéaux du Développement Durable basé sur la participation de tous, un autre pendant du droit à l'eau. Le discours général s'est donc mué en évoluant de plus en plus vers cette gestion participative pour le bien commun qui s'impose depuis la fin des années 90.

« il s'agit d'intégrer un volet social pour promouvoir un « ajustement à visage humain » et une « bonne gouvernance » (...) qui suppose une articulation entre les acteurs internationaux, l'Etat, auxquels vont s'adjoindre les collectivités locales dans le contexte de la décentralisation, des groupes privés et des acteurs de la société civile. »<sup>296</sup>

Vouloir intégrer les acteurs à toutes les échelles, des deux sexes ou encore, de chaque partie prenante nécessite de revoir l'ordre actuel dans une situation contemporaine éloignée de l'idéal prôné. Il renvoie aux concepts fondateurs de cette gouvernance pour tous et pour toutes.

« Mais comment penser alors la participation ? Comment mettre en place des processus participatifs compris comme processus de négociation, comme la participation des acteurs à la définition, en amont, de règles d'accès et de gestion de l'eau qui seraient véritablement négociées entre les parties prenantes »<sup>297</sup>

La question est évidemment une question politique et de droit. Le difficile accouchement d'un droit international de l'eau donne un aperçu de ce que cachent ses principes. Accepter et promulguer un droit à l'eau oblige les Etats à garantir un droit à l'eau à tous, ce qui est concrètement et actuellement, non réalisé. Dans l'alternative où un droit à l'eau élargi est adopté, il reste encore aujourd'hui, plus d'un milliard d'habitants sans accès à l'eau.

---

<sup>296</sup>BARON C. « De l'eau sacrée à l'eau marchandise. Représentations de l'eau en Afrique » dans AUBRY H. (Dir) *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 109-137, p. 128.

<sup>297</sup> Ibid, p. 136.

Nous précisons le concept « élargi » d'un droit à l'eau afin de souligner la demande sous jacente liée au droit à l'eau. Voter le droit à l'eau dans la définition actuelle ne précise pas à quelle proximité l'eau serait disponible ni à quel coût. Selon le contexte culturel ou économique, il est évident que la compréhension du principe peut fortement diverger. Dans certains pays, apporter l'eau à moins de 5 Kms suffit, dans d'autres, l'eau à 1 dollar est convenable tandis que pour d'autres, le prix est tout simplement inadapté au pouvoir d'achat de la société. Par cette simple précision, la fracture économique entre les pays se dessine très clairement ; le droit à l'eau révèle les inégalités criantes entre le « monde du Sud » et « monde du Nord ».

La question de l'accès à l'eau et de la gouvernance de l'eau fédère une problématique politique clairement visible qui renvoie à la question de la répartition des responsabilités de l'administration de ce bien précieux. L'eau est un objet géopolitique par nature, le gérer est le fait de multiples convoitises que l'organisation complexe des secteurs de l'eau dans la plupart des pays du monde atteste. L'eau, tout le monde souhaite y participer. Son caractère transversal et transfrontalier complique d'autant la cohérence d'un secteur caractérisé par la multiplicité du nombre et du type d'acteurs engagés. Le cadre de la visibilité politique de l'objet souligne de prime abord, une complexité de jeux politiques et d'intérêts qui fédèrent une image publique d'un objet au statut multiple.

« Ici ou ailleurs et maintenant, l'eau a besoin d'une politique claire, d'une stratégie définie et d'une action dans la proximité, de préférence. La réussite dépendra de la volonté politique et de la capacité des citoyens à contribuer au débat puis au processus décisionnel et à la mise en œuvre des décisions adoptées mais aussi à la participation aux processus électoraux et notamment au choix des élus locaux dont le rôle est important »<sup>298</sup>

Le poids de la structure politique de l'eau montre à quel point le discours Femme, Eau et Développement Durable peut difficilement s'imposer. Il cible un changement politique profond qui se joue au niveau culturel et social. L'accès à l'eau pour tous et toutes, une meilleure gouvernance instituent le discours genre comme une approche forte remettant en question la société. Il érige le genre comme un vecteur de changement profond qui contrarie fondamentalement l'ordre existant. Le discours sur le genre révèle bien ces différents niveaux qui s'opèrent à travers le dispositif discursif qui s'étend dans l'Espace public.

« Il y a plusieurs obstacles.

1. *Culturel et comportemental qui sont liés à l'Histoire de l'humanité. Il faut trouver dans les sociétés les origines de la répartition des sphères de pouvoir. Tout changement de comportements appelle à un changement de représentations des paradigmes très profonds. C'est un obstacle majeur.*
2. *La représentation traditionnelle qui est liée au précédent. Souvent, cela s'alimente de manière continue par les discours officiels, les médias, les livres scolaires, l'ensemble des processus de socialisation. Des nouveaux discours peuvent émerger mais cela prend du temps.*
3. *Le niveau étatique. Si l'on veut diminuer les inégalités entre les hommes et les femmes, cela passe par les personnes qui sont chargées de mettre en place cette politique et cela pose une question de gouvernance. Il faut promouvoir la transparence et éliminer la corruption.*

*La volonté existe au Maroc, mais la tradition des pratiques liées à des fondements structurels, des organisations... » Najat Zirari, GTZ*

---

<sup>298</sup> TAZI-SADEQ H. *Du droit de l'eau au droit à l'eau au Maroc et ailleurs*. Casablanca : Editions La croisée des Chemins, 2006, p. 29.

La révélation de l'apparence portée par les associations internationales pour imposer le genre dans les projets de développement souligne combien la volonté politique est davantage discursive que réelle.

« L'importance du genre dans le développement est initialement défendue par des réseaux de chercheuses des universités anglo-saxonnes et d'ONG. La notion de genre telle qu'elle est évoquée par des chercheuses comme Ann Oakley - à qui on attribue la première utilisation du terme - subit un glissement de sens dans l'enceinte des institutions internationales et agences de développement. Si le genre a pour grande différence d'avec les syntagmes "femmes et développement" et/ou "femmes dans le développement" d'être une "structure qui relie" hommes et femmes (BISILLIAT, 2003, p. 155), il a tendance à être réduit, dans son application par les organisations du développement, à cette prise en compte conjointe des hommes et des femmes, sans plus se référer à la notion de subordination qui fonde les relations hommes- femmes. Ce terme devient à la mode ; il est adopté par la majorité des bailleurs de fonds - avec en tête les agences spécialisées des Nations unies et la Banque mondiale - mais en étant "blanchi", entrant dans les textes officiels sous cette forme normalisée (BISILLIAT, 2003). De plus, il semble que les divers mécanismes et outils mis en place pour diffuser la notion de genre ne parviennent pas à imposer le genre comme une priorité d'action, au delà d'un affichage réel. »<sup>299</sup>

Dans le cas de l'eau, cette inertie se perçoit particulièrement par la répétition de grands principes qui animent les conférences internationales depuis la fin des années 70 jusqu'au dernier forum d'Istanbul. Quel est désormais l'intérêt de ce type de réunions étant donné leur inefficacité ?

« The question that must be asked at present is, are these mega-meetings worth their costs and the efforts needed to organise them, especially when their final and overall impacts are considered? »<sup>300</sup>

La visibilité de la question ne suffit plus à justifier aujourd'hui un discours compris par le grand public et conscient des problèmes liés. L'eau appelle à davantage.

## **b) Au-delà du visible**

L'apparence, le discours, la publicité au détriment du changement... la visibilité n'aurait donc aucune valeur si ce n'est d'intégrer une revendication à l'ordre du social et à la sphère médiatique pour la superposer aux discours déjà en circulation et ne jamais bousculer l'ordre dominant. Ces remarques et l'étude montrent toutes les relations qui s'instituent au fil du temps entre les principes théoriques, leurs institutions en droit et référents internationaux puis critères, indicateurs et images. Jetés sur la sphère de la visibilité, ils sont dépouillés de leur valeur à raison des échanges de l'Espace public. L'inertie sur le discours de l'eau, du Développement Durable, de la femme et du discours Femme, Eau et Développement Durable questionne fondamentalement sur le caractère fécond de la visibilité construite du discours qui s'institue. Elle rappelle la difficile évolution des mentalités et des croyances.

Toute dynamique de changement est longue. Pour nombre d'auteurs, plusieurs étapes précèdent le changement effectif des pensées d'un individu. Les changements mentaux sont lents à l'image de l'évolution des stéréotypes qui s'inscrivent fondamentalement dans une durée, un contexte et d'interactions. Cette lenteur explique les réactions face à l'urgence environnementale actuellement.

---

<sup>299</sup> DAMAMME A. « Le genre à l'épreuve du développement au Maroc Discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets », Thèse de Géographie, Aménagement et Territoire, Orléans : Université d'Orléans, 2005, p. 183-184

<sup>300</sup> BISWAS A. K. "From Mar del Plata to Kyoto: an analysis of global water policy dialogues" in *Global Environmental Change Part A*, 14: 81-88, 2004, p. 10.

« Nous sommes entraînés à perpétuer cette situation en aveugles et ainsi à nous diriger vers un avenir dont le dessein ou la qualité nous échappe et pour lequel nous n'avons pas réussi à ramener les incertitudes à une structure rationnelle d'idées et où rien ne nous permet de croire que nous pourrions en contrôler la complexité. »<sup>301</sup>

L'homme ne réagit et n'agit que sous l'effet de l'urgence, condamné à improviser et tenter au dernier moment en espérant réussir l'épreuve malgré tout. Cette inconscience peut s'expliquer par plusieurs phénomènes, le premier est le temps de l'éducation et de l'apprentissage de l'homme. Le bébé qui naît met entre 18 et 30 à devenir adulte (voire plus longtemps dans certains cas !).

« L'éducation évolue très lentement le temps de réponse est long. Entre le temps où une difficulté est identifiée, et celui où une réforme peut agir, en comptant le temps d'étude de ces réformes doivent s'écouler 20 à 30 ans. A moins que nous y atteler immédiatement, ce laps de temps rend les efforts caducs. »<sup>302</sup>

La compréhension des phénomènes environnants est pour partie responsable de cette lenteur. Dans la problématique de la femme, il s'agit de faire réaliser aux femmes qu'elles peuvent parler dans des contextes où la prise de parole leur avait toujours été refusée. Ce bouleversement total semble plus ou moins envisageable selon le contexte culturel, social et éducatif du groupe ciblé.

*« Comment faire prendre conscience à la femme qu'elle peut parler et intervenir ? C'est un travail de longue haleine. On commence souvent par des lieux de discussion qui ne sont pas mixtes. Il y a une méfiance chez la femme qui beaucoup plus élevée. Ce sont les focus groupes qui vont permettre la parole, l'échange... Evidemment, cela va dépendre des cultures. »* Olivia Dabbous, Agence Française de Développement

L'autre argument est le caractère symbolique de l'objet discuté. La symbolique peut porter sur le pouvoir, le social, le coût... Ce pouvoir symbolique discuté crée des lieux de discussion où la remise en question proposée par le discours joue sur la compréhension des uns et des autres de ce qu'il implique.

« Les valeurs symboliques et sacrées des ressources sont ici prises en considération à part entière, sans minimiser les conflits de représentations entre les différents acteurs qui s'expriment au sein d'« arènes », véritables espaces publics de proximité et de négociation. »<sup>303</sup>

La question du changement porté par le discours Femme, Eau et Développement Durable porte intrinsèquement sur l'organisation de la société. Dans un contexte où c'est une ressource qui est en jeu, le récit sur le Développement Durable revient à interroger l'homme sur sa capacité à prévoir et à s'adapter au contexte. Loin des préoccupations darwinistes, il s'agit toutefois d'accepter un discours porté par un groupe au nom de grands principes et d'une valeur suprême. L'incapacité à intégrer ce discours pour orchestrer un changement de fait qui a calé à la rencontre d'une réalité toute autre, celle de la nature humaine, de la différence de génération, de la différence de perceptions d'un même problème, etc. Le discours et les actions restent bloqués, évoluant doucement.

« Ce sont les dilemmes de l'humanité : nous ne pouvons percevoir les symptômes du profond malaise de la société qu'un à un. Nous restons inaptes à comprendre leurs significations et les interrelations de leurs myriades de

---

<sup>301</sup> H. OZKEKHAN dans MEADOWS D. H., MEADOWS D. H., RANDERS J., BEHRENS W.W. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972. *The Limits of growth*. MIT Press, 1972, p. 32.

<sup>302</sup> A. KING dans MEADOWS D. H., MEADOWS D. H., RANDERS J., BEHRENS W.W. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972. *The Limits of growth*. MIT Press, 1972, p. 69.

<sup>303</sup> BARON C. « De l'eau sacrée à l'eau marchandise. Représentations de l'eau en Afrique » dans AUBRY H. (Dir) *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007, p. 109-137, p. 137.

composantes. Nous sommes impuissantes à diagnostiquer leurs causes fondamentales. Et donc nous sommes incapables d'imaginer les réponses appropriées »<sup>304</sup>

La conclusion d'A. Biswas en ce qui concerne l'eau est intéressante à ce titre.

« La gestion de l'eau doit faire face un problème dont la magnitude, la complexité et l'importance n'a jamais pas de précédents pour nos générations. Au cours du 21<sup>ème</sup> siècle, notre profession a deux choix : poursuivre sur le mode actuel de gestion qui cherche à continuer à faire son profit et ses affaires comme d'habitude en se basant sur l'expérience acquise ou au contraire, de se confronter avec honnêteté au problème en accélérant notre effort pour identifier les vrais problèmes pour notre futur et en se saisissant de ces défis pour trouver des solutions rapidement. Du passé, nous devons retenir que le temps de la rhétorique et des discours est fini. Nous devons urgemment développer de nouvelles solutions opérationnelles pour les pays en voie de développement et qui soient adaptées au terrain. Qu'importe l'intérêt des considérations conceptuelles, elles ne répondent plus aux besoins de la situation actuelle. »<sup>305</sup>

Le discours porté au sein de la sphère publique ne peut plus se contenter de revoir des changements conceptuels ou paradigmatiques qui cherchent à s'ajuster pour porter le changement. S'il s'agit bien de construire à discours qui fait évoluer les esprits par sa capacité à circuler entre les acteurs, l'exigence actuelle du discours sur l'eau et sur Femme, Eau et Développement Durable appelle selon les plus pessimistes, à de l'actions immédiates. Face au difficile changement, la volonté de changer qui apparaît construit un discours porteur mais qui n'est pas suffisamment contraignant. Autre la considération pour motiver un changement immédiat est la place d'un discours qui porte un récit et des valeurs communes qui valorisent l'exercice de la raison dans l'Espace public.

Le processus de visibilité du discours Femme, Eau et Développement Durable se construit à partir de représentations sociales et discours déjà existant qui motive une mise en visibilité d'un discours porteur de projection et nouvelles valeurs. Ce processus qui demande le changement de l'ordre établi correspond à une dynamique comparable à une réaction individuelle d'acquisition de son identité ou de la reconnaissance d'un affront à réparer. Le discours se place au niveau d'un discours de « minorité » qui s'inscrit dans la continuité et le monde textuel et discursif d'un récit plus global et déjà connu de l'Espace public. Son insertion est ainsi plus facile en se basant sur les différents cadres existants qui régissent la société ciblée.

La particularité du discours Femme, Eau et Développement Durable est son ferment pratique, sa force d'expérience, son imbrication avec le quotidien lié au statut de l'usage de l'eau dans le foyer. Cet aspect fondamentalement personnel qui s'associe au caractère sensible de l'objet eau et aux projections portées par le Développement Durable ont conduit le discours à entrer dans la logique de la preuve. Il s'agit de montrer l'existence de la minorité « femme » dans la gestion de l'eau et la

---

<sup>304</sup> MEADOWS D. H., MEADOWS D. H., RANDERS J., BEHRENS W.W. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972. *The Limits of growth*. MIT Press, 1972, p. 139.

<sup>305</sup> «The water management profession is now facing a problem, the magnitude, complexity and importance of which no earlier generation has had to face. In the run-up to the 21<sup>st</sup> century, our profession really has two choices: to carry on as before with a "business as usual" attitude that attempts to solve future complex problems on the basis of experiences from simpler problems of the past, or continue in earnest an accelerated and truly genuine effort to identify the real problems of the future and face the overwhelming challenges collectively and squarely by implementing workable solutions within the short timetable available to us. One of the main lessons of the past has to be that the time for rhetorics and using one minute sound-bites are over. We must develop urgently new and cogent solutions which could be operationalized in developing countries and in the fields. Conceptual attractiveness alone is no longer adequate". BISWAS A. K. "From Mar del Plata to Kyoto: an analysis of global water policy dialogues" in *Global Environmental Change Part A*, 14: 81-88, 2004, p. 11

pertinence d'une administration du secteur de l'eau basée sur l'égalité. Cette valeur fondamentale permet de déployer un discours fort qui appelle à une idéologie nouvelle, une gouvernance partagée et une égalité de statuts des acteurs impliqués. Ce caractère politique et géopolitique lié à la nature de la ressource « eau » conduit à conclure sur un processus de mise en visibilité dont la visée dépasse la teneur même du discours. Il s'agit de défendre des intérêts généraux et un but suprême que la visibilité en complémentarité avec l'invisibilité établit au sein de l'Espace public. Cette construction de la visibilité de l'objet aboutit à solliciter un changement difficile à aboutir qui se heurte aux images mentales, aux convictions personnelles et collectives.

« L'être humain est pétri de représentations inculquées dès sa naissance : c'est sur l'existence de ce déterminisme que s'édifient les recherches en sciences sociales »<sup>306</sup>

L'intérêt du discours Femme, Eau et Développement Durable entre visibilité et invisibilité est de révéler des étapes d'un processus de construction d'un discours dans l'Espace public.

## CONCLUSION CHAPITRE 7

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est une modalité au sein du discours sur l'eau pour la gestion participative de cette ressource, un ingrédient du Développement Durable pour la préservation de cette ressource et un moteur d'égalité pour la reconnaissance de la participation de la femme au sein de la société. Il cible plus particulièrement et précisément le changement de l'organisation du secteur de l'eau pour réaliser un accès à l'eau pour tous conforme au droit de l'eau, une visée qui se heurte profondément à la réalité des responsabilités politiques, des coûts et de l'organisation de la répartition des pouvoirs au sein de la sphère publique internationale de l'eau. Les organisations en interaction participent à son élaboration et l'enjeu est de déterminer ces étapes progressives illustrant à la fois le resserrement discursif et à la fois la force de chacun dans la construction de la mise en visibilité d'un discours fondamentalement idéologique.

Les défis du discours dévoilent la visée des discours en circulation dans la sphère publique. La visibilité reste motivée par la « publicité » et la « prise de parole » dans un rituel social à la dimension politique et idéologique. L'étude de la visibilité permet de noter le caractère essentiel de la visée de la visibilité d'un objet discursif qui souhaite construire la position d'un acteur ou d'un récit pour défendre des intérêts de ce même acteur ou d'une organisation. La création de ce discours qui se transforme en récit et s'intègre à la sphère civile contribue à la création des idées en circulation au cœur de l'Espace public. Cette mise en visibilité qui obéit à des étapes motive également des objectifs et croyances à l'origine de la société, ses caractéristiques et ses convictions. La visibilité aboutit à introduire la nouveauté d'un phénomène qui fédère progressivement l'adhésion ou la réjection. Le caractère fondamental de rendre visible est de créer et initier un changement qui peut être plus ou moins long, plus ou moins stable. La construction en étapes de la visibilité et encadrée par les fondamentaux d'une société et motivée par ses acteurs participe aux idées, au collectif et au contrat social.

---

<sup>306</sup> JONKERS D., CARRE R, DUPRE M.-C. Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites. Paris : Edition de la Maison des sciences de l'homme, 1999, p. 292.

## CHAPITRE 8

### NOMMER, CRITIQUER ET REVENDIQUER LA FORCE DE PROPOSITIONS

*Diffusion et resserrement des discours des acteurs*

« Si j'essaie d'imaginer quelque lieu du monde qui n'ait jamais été visité,  
le fait même que je l'imagine, me rend présent à ce lieu »  
M. Merleau Ponty

Si nous essayons de nous imaginer le discours sur Femme, Eau et Développement Durable, il se rend présent dans l'Espace public et à travers la construction du discours. Dans le cadre de notre travail de thèse, le discours s'est construit autour de trois discours aux fortes personnalités et riches par eux-mêmes. L'Eau, la Femme et le Développement Durable sont chacun trois terrains discursifs passionnants ; leur combinaison révèle la profondeur et la consistance d'un enjeu de développement actuel, l'accès à l'eau pour tous et la garantie du droit à l'eau. Placé sous les auspices d'un objectif fondamentalement politique car relevant de la gouvernance et de la répartition des pouvoirs de décisions, le trio a dévoilé un discours à plusieurs niveaux.

- La force des symboles, des textes et des actions de chaque organisation. Ces activités contribuent à constituer les éléments de références du discours où circulent des représentations, des pratiques et un contexte propres au discours. Ils ont une force de constitution à établir les fondements du discours. Cet ensemble fournit des codes et des lexiques à former le discours sur Femme, Eau et Développement Durable ainsi que dans la sphère internationale de l'eau.

- Une visée de changement pour revoir les modalités du vivre ensemble et du contrat social dans le mouvement global pour un Développement Durable et une éthique renouvelée. La promotion de l'égalité, d'une gestion partagée d'un bien commun à l'humanité et la préservation de l'environnement sollicite un modèle de développement à contrario de l'accumulation des biens et de la consommation dictant le système économique actuel.

- Un caractère transversal et normatif qui émerge progressivement forgeant ses qualités personnelles avec le temps et au fur et à mesure de l'expérience. Il a rassemblé un groupe opérant un phénomène d'identification autour d'un accès à l'eau favorisé par la promotion du statut de la femme. Il se distingue aujourd'hui, par des caractéristiques propres. Pour faire face néanmoins à une dispersion intrinsèque à la transversalité des thèmes de ce discours et à la multitude des acteurs qui s'approprient peu à peu cet objet. Leurs interactions sont forces de proposition pour la mise en visibilité du discours. Il opère aujourd'hui une rhétorique intégrée au Développement Durable, à la GIRE et au genre. Il cherche à se libérer de l'inévitable inertie de l'accès à l'eau pour tous depuis 30 ans. L'absence de gestion efficace de l'eau a été bloquée par la multitude et la complexité même de

l'objet eau et la difficulté à changer de modèle de développement. La dynamique de la preuve et du résultat dessert l'intention d'entrer dans l'ère des actes. Cette force apparaît comme argumentative.

Selon W. Felstiner, R.L. Abel. et A. Sarat, l'expression du litige obéit à trois temps ; « Naming », le temps de « Nommer », « Blaming », le temps de « Reprocher » que nous avons qualifié de « Critiquer » en tant que moment qui dénonce les limites et les dérives du modèle existant de développement et « Claiming », le temps de « revendiquer » qui pourrait aussi être aussi identifié comme le moment pour « s'affirmer ». De ce fait, à partir de la problématique et de l'analyse proposée par W. Felstiner, R.L. Abel et A. Sarat, nous émettons une première hypothèse : **l'affirmation et l'émergence visible du rôle de la Femme dans l'accessibilité à l'eau et la participation au Développement Durable a présenté les mêmes étapes que celle de la construction d'un litige passant par le Nommer / « Naming », Critiquer / « Blaming » et Revendiquer / « Claiming » (hypothèse 1).**

En résumant les principes de la visibilité et invisibilité dans l'Espace public, les observations et conclusions théoriques ont permis d'élaborer des étapes suivantes, elles suivent une évolution chronologique plus ou moins linéaire autour de dates que nous proposons :

- **La thèse révèle une étape précédant l'acte de nommer constitue le travail invisible. Ce dernier précède le processus de dire et donner un nom. Ces éléments définissent le phénomène et le caractérisent ; ils donnent corps à un processus que l'acte de nommer rend visible. Ces éléments construisent des références propres et un contexte. Ils sont *force de constitution*.**
- **Nommer.** Cette étape est un processus de 1972 à 1992. Le nommer est ponctué par le Principe 3 de la Conférence de Dublin et intégré au Développement Durable par la Conférence de Rio. Dans cette phase du nommer l'expérience blessante, nous avons inclus les éléments qui consistent à préparer l'acte de nommer. Ils sont le résultats de l'observation des représentations et des pratiques qui ont poussé à établir ce contexte global et qui participent à l'acte de nommer.
- **Critiquer :** Ce moment correspond au mouvement de 1992 à 1997. Le discours identifie et se positionne par rapport aux discours existants. Il déploie les arguments à l'origine de l'expérience blessante qui motive la future demande de changement.
- **Revendiquer :** Cette étape vise à demander la réparation pour acquérir la légitimité aux yeux de tous. Ce moment s'étend de 1997 à 2002, il cherche à obtenir une visibilité pour favoriser le changement demandé ; il s'agit d'organiser la plaidoirie.  
*Ces trois étapes sont force de propositions.*
- **Prouver selon le postulat de notre travail qui complète la proposition de W. Felstiner à déployer la perspective économique et la logique de l'indicateur valorisée pour garantir les résultats et le changement visé par le discours. Cette dynamique démarre en 2002 jusqu'à la fin de cette étude.**  
*Cette dernière étape constitue une force argumentative.*

Le discours suit un glissement thématique, discursif et communicationnel qui fait évoluer le discours et les acteurs, d'une étape à l'autre de façon plus ou moins linéaire. Par exemple, les moments de critiques se superposent avec la revendication à souligner la progression lente des changements et des postulats des acteurs. En tant que résultats de l'activité des acteurs et du temps, le discours surgit peu à peu pour émerger et devenir visible. Nous nous attacherons à présenter les étapes de Nommer, Critiquer et Revendiquer du discours Femme, Eau et Développement Durable dans le corpus de référence.

## 1. NOMMER : UN ACTE QUI CIBLE LA CRITIQUE

Tout phénomène identitaire ou de revendication passe par la reconnaissance par le nom. Comme l'enfant prononce pour la première fois son nom, le langage extériorise et permet de pointer le phénomène. Chez W. Felstiner, l'acte de nommer désigne plus particulièrement, l'acte de reconnaître le tort causé, l'expérience blessante. Nommer le tort permet de prendre conscience de l'injure, de la blessure ou encore, de l'affront subi. L'individu victime d'une agression prend du temps pour mettre des mots sur ce qui est arrivé ; une fois nommé, il peut critiquer ceux qui l'ont blessé. L'acte de nommer, de désigner par le mot permet de porter la peine à l'extérieur comme l'accusé prononce ce qu'il plaidera au moment de la première comparution. Nommer est logiquement le premier pas pour identifier la plaidoirie, le litige ou encore, l'affront subi.

« La première étape – dire à autrui qu'une expérience vous a causé du tort – nous l'appelons nommer. »<sup>307</sup>

Au niveau du discours Femme, Eau et Développement Durable, la prise de conscience progressive de cette sensation correspond au moment historique de conjonction des trois objets apparaissant et étant nommé dans la sphère publique. La conjonction finale de cet acte de désigner l'objet blessant est l'absence de l'intégration des femmes à la gestion des ressources. Cette absence est révélée par les théories sur Genre et développement, les observations issues des programmes internationaux de l'eau (bailleurs internationaux) et associations internationales (UNESCO) et locales qui s'expriment au fil des conférences internationales de 1972 à 1992. Ce constat est pour la première fois admis en 1992 avec la Déclaration de Dublin et de Rio de Janeiro.

« Principe N° 3 - Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. » Déclaration de Dublin.

« Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un Développement Durable. » *Déclaration de Rio de Janeiro, 1992*

Chacun des discours est nommé de façon indépendante pour aboutir à une reconnaissance par la scène internationale de l'eau pointant la longueur du processus. L'acte de nommer extrait du flou, une catégorie qui existait et qui entre en cohésion par le nom. Nommer l'objet, c'est reconnaître qu'il y a eu « injure », c'est reconnaître l'existence d'un phénomène inédit qui n'a pas encore été

---

<sup>307</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981. Traduit de l'anglais: "The first transformation – saying to oneself that a particular experience has been injurious – we call naming."

disputé, discuté, échangé dans la sphère publique. Nommer, c'est reconnaître un invisible pour le faire apparaître.

Cette étape révèle de la difficulté de nommer le phénomène qui apparaît et de trouver une formulation qui recoupe tout ce que l'objet désigné peut inclure. Par cette reconnaissance lexicale, s'accompagne la reconnaissance discursive et celle d'un récit englobant. L'acte désigne un phénomène à faire entrer un mot chargé de significations, de concepts et de réalité dans la sphère publique. Il contribue à l'intégrer, le rendre « public » au sens de J. Habermas et risquer une remise en question de l'ordre existant. Nommer n'est pas le seul acte d'extérioriser par le mot, une réalité et un concept, c'est aussi reconnaître et voir, percevoir et accepté de laisser percevoir.

L'acte de Nommer se place sur un temps de 1972 à 1992. La première étape cible la reconnaissance de la blessure qui est l'inégalité au niveau du discours Genre et eau. Elle évolue ensuite vers l'intégration du Développement Durable qui permet de déployer le discours de l'inégalité dans un contexte global. L'année 1992, moment de Dublin et Rio cristallise ce nom qui dicté par le Principe n°3 énoncé au cours de Dublin et le Chapitre 24 de l'Agenda 21.

Selon notre étude, cette étape s'étend de 1972 à 1992, une chronologie qui exclut le corpus des acteurs étudiés, le travail sur leurs éditions étant limité de 1997 à 2007. L'étude du corpus révèle pourtant une progression des représentations et termes choisis pour désigner la gestion des ressources par les femmes basculant du terme « femme » vers « genre ». A partir de cette limite, certains éléments des discours de acteurs du corpus signalent cette transformation du nommer, elle est le résultat de l'influence des conférences et débats de la scène internationale de l'eau.

### **1.1. Nommer l'inégalité : le glissement vers genre et eau (1972-1987)**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est le résultat d'un mouvement global de réflexion sur la gestion de la ressource eau. L'eau est une ressource de « vie » dont la plasticité discursive actuelle tend à se resserrer autour de simplement « eau » comme l'a montré l'étude des conférences depuis 1970. Ce centrage sur la ressource montre une intention de nommer le débat sur l'objet même et écarter un éparpillement à un moment où cet or bleu devient de plus en plus précieux. L'acte essentiel de nommer « eau » axe les enjeux sur ceux des principes de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dont découle les acceptions de « patrimoine », « droit à l'eau » et aujourd'hui « accès pour tous ». Dans cette perspective, la Conférence de Mar del Plata **initie et fonde** pour les experts et la scène internationale de l'eau (souvenons-nous que les principes de GIRE ont été définis dans les années 20). Cette conférence définit les principes clés pour la gestion des ressources en eau axés autour de principes de **<gestion partagée de l'eau>**. La prise en compte des femmes dans les programmes de développement est progressive,

« ce n'est qu'avec la conférence des Nations unies de Mexico, en 1975, que la France, comme la plupart des autres bailleurs de fonds, a commencé de prendre en compte les femmes dans le développement. »<sup>308</sup>

---

<sup>308</sup> pS-Eau, « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 9.

Dans le contexte global d'un intérêt croissant pour l'eau et les enjeux liés à la gestion de cette ressource vitale conjuguée au questionnement lié au concept de Développement Durable, la problématique spécifique de la femme s'impose comme un lieu fort de discours. Issu de la poussée des discours féministes et de la place croissante des femmes dans les sphères publiques de la société, le discours sur la femme est l'objet de méga-conférences au cours des années aux rendez-vous internationaux entre 1970 et 1980.

« Avant les années 1970, aucune attention spécifique n'est portée à la contribution potentielle des femmes au développement. C'est sous l'impulsion de mouvements féministes que l'ONU initie, à travers un cycle de conférences axé sur cette question, un processus de prise de conscience de la situation des femmes et de leur nécessaire implication dans les actions de développement, processus alimenté par un foisonnement sans précédent de programmes de recherches. »<sup>309</sup>

C'est à partir de 1975 que ce mouvement se cristallise avec la Conférence de Mexico sur les femmes ; cette année est désignée Année Internationale de la Femme et lance la Décennie Internationale de la Femme jusqu'en 1985. Le texte fondateur qui révèle un mouvement global pour intégrer les droits de la femme à tous les niveaux de la société, est la CEDAW, la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle est le fruit d'un travail mené par les organisations des Nations Unies comme l'édition de l'UNESCO sur le genre.

« Lorsqu'elle a adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 18 décembre 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a apporté une contribution décisive à l'atteinte de l'objectif d'égalité des droits entre les femmes et les hommes. L'adoption de ce texte a constitué l'aboutissement de consultations menées pendant cinq ans dans divers groupes de travail, à la Commission de la condition de la femme et à l'Assemblée générale. »<sup>310</sup>

La CEDAW a été ratifiée en 1979, c'est la première convention portant sur les droits des femmes dans des domaines où la femme n'était pas un sujet des normes internationales. Le traité n'est rentré en vigueur qu'en 1981 après la signature par un vingtième Etat. Aujourd'hui, 154 Etats sont signataires, chacun d'entre eux doit rendre un rapport sur les mesures adoptées et progrès réalisés tous les quatre ans. L'analyse du texte de la CEDAW montre une prépondérance du registre politique avec une majorité du vocabulaire lié au droit en tant qu'ensemble de mesures à programmer pour les pays signataires.

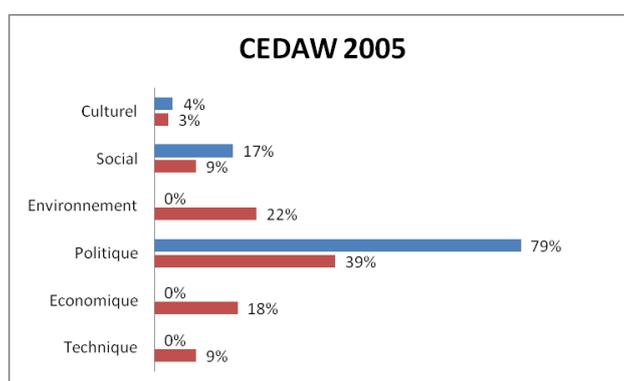


Figure 41: Lexique de la CEDAW, domination du politique

<sup>309</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 11.

<sup>310</sup> UNESCO, Brochure : « Passeport pour l'égalité », 2006, p. 4.

La CEDAW aborde les questions de l'organisation, de la représentation, de la responsabilité, de l'éducation ou encore des modèles de comportements des hommes et des femmes.

« D'une manière générale, les schémas culturels qui définissent le domaine public comme celui de l'homme et le foyer comme celui de la femme sont énergiquement remis en cause dans toutes les clauses de la Convention, qui affirment l'égalité des responsabilités des deux parents dans la vie de la famille et l'égalité de leurs droits en ce qui concerne l'éducation et l'emploi. » (...) « Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes. » *Convention CEDAW, 1979*

Ce texte est particulièrement important en matière d'institution des droits fondamentaux afin de favoriser le vote de lois ou des mesures et programmes favorables à l'amélioration de la situation de la femme dans la société. L'intérêt de mentionner ce texte fondateur en matière d'acquis pour les femmes est de percevoir sa force d'initiation pour aborder la question de la femme sur la scène internationale. Il n'est néanmoins pas notre intention de revenir sur l'ensemble des textes sur la femme et son rôle dans la société. À partir de la CEDAW, la question du rôle de la femme est clairement intégrée dans les problématiques de développement. La CEDAW **nomme en tant qu'elle pointe la nécessité d'intégrer l'égalité à la gestion des ressources au niveau des zones rurales où elles exercent leur rôle traditionnel de gestionnaire des ressources naturelles.**

« Les États parties tiennent compte des problèmes particuliers qui se posent aux femmes rurales et du rôle important que ces femmes jouent dans la survie économique de leurs familles, notamment par leur travail dans les secteurs non monétaires de l'économie, et prennent toutes les mesures appropriées pour assurer l'application des dispositions de la présente Convention aux femmes des zones rurales. »<sup>311</sup>

Le texte signale à nouveau l'invisibilité de ce travail « non monétaire ». Cette invisibilité cible la blessure et le lieu des inégalités ; elle est ponctuée par les théories du développement et programmes pour le développement en faveur de l'intégration de la femme dans les programmes internationaux (cf. Chapitre 1. 3. b et c)

Pour nommer sa blessure, le discours du genre s'est développé sur des axes nouveaux de désignation de l'injustice. Plus que s'attarder sur les inégalités politiques portées par le féminisme et les questions d'identité entraînant une dénonciation des pratiques sociales. Pour dépasser un objet voué à l'échec par la construction discursive d'une catégorie « femme » condamnée à perpétuer le système actuel, l'éloignement de l'objet femme, sexe et identité a déployé une teneur conceptuelle et théorique déliée de la binarité du discours féministe. De fait, le genre a acquis sa légitimité sur les axes liés aux projets de développement et en particulier, son lien avec la sphère économique.

C'est à partir du constat de l'invisibilité et de l'absence de l'intégration reconnue de la femme dans la sphère économique que le discours genre se déroule. Ce dernier se fonde sur la théorie des rôles qui postule la reconnaissance de l'insertion du travail de la femme à l'économie globale. Penser cette participation féminine pose néanmoins un problème fondamental, la femme est majoritairement retirée de la sphère commerciale et des échanges de production. Il s'agit alors de pointer l'apport à son nouveau ce qui a entraîné une réflexion sur le rôle de la femme dans la sphère domestique.

---

<sup>311</sup> CEDAW, Article 14 : Femme des zones rurales.

Traditionnellement, la femme est dévolue à l'espace du foyer. Mère en charge de l'éducation des enfants, dans nombre de cultures, la femme ne travaille. Elle ne produit pas et ne rapporte pas de revenus financiers à la cellule familiale. Considérer l'apport des femmes suppose de penser le rapport au travail domestique, le travail dans la sphère privée, sphère non marchande de la reproduction. Ces dernières sont toujours analysées en fonction de leur place à la maison.

« Etant admis que la fonction socialement prioritaire des femmes est d'assurer les charges domestiques, on s'interroge sur les conséquences que cela entraîne quant à leur mode d'insertion sur le marché du travail, et corollairement sur les effets éventuels de cette insertion sur la définition de la place sociale des femmes »<sup>312</sup>

Cette transmission et tradition conduit à un double écueil, les femmes ne sont définies que par le mariage et les femmes ne « produisent » pas au sens qu'elles ne rapportent ni au foyer, ni à la société en général. Les recherches et premiers travaux des années 70 dévoilent cette inexistence pourtant inégalitaire. Les différents chercheurs et porte parole de ce discours condamnent les limites de cette approche. Les femmes en restant à la maison, contribue à la richesse de la société. Une contribution qui devrait se traduire par la représentativité et le pouvoir politique.

« Une contradiction majeure reste à souligner, particulièrement sensible à une mentalité occidentale : la disproportion croissante entre le rôle économique croissant des femmes dans la sphère domestique et dans la société globale et leur subordination aux hommes, seuls détenteurs de l'autorité légitime. »<sup>313</sup>

Certains travaux plus récents chiffrent cet apport en comparant le nombre d'heures de travail fourni par les femmes et en comptabilisant le coût des tâches accomplies en utilisant les prix des services équivalents (prix d'une nourrice, des frais de ménage, de la préparation des repas, etc.) L'invisibilité de la femme sur la sphère économique est injuste et une erreur des grilles traditionnelles comptables qui évaluent le PIB d'un pays.

Les années 80 voient l'affirmation que le travail féminin n'est pas marginal, il fait parti du travail et ces affirmations permettent d'ouvrir de nouveaux champs de recherche. En matière de développement se déploie les premières approche de « femmes dans le développement » et « femmes et développement ». Ces deux catégories référencées majoritairement en anglais sous les acronymes WID, « Women in Development » et WAD « Women and Development » sont comme précédemment étudiées, des conceptions du rôle de la femme dans la sphère publique en général, économique en particulier. La première (WID) est directement liée aux travaux d'E. Boserup qui se basent sur le constat de l'absence de l'intégration de la femme à la sphère économique. En postulant la marginalisation de la femme suite au développement économique, E. Boserup pointe l'inégalité liée au progrès économique de la société. Les politiques de développement liées à ses travaux comme l'approche contre la pauvreté, « anti-poverty approach » et l'approche de la productivité, « efficiency approach » soulignent toutes deux, la particularité de l'apport du travail des femmes à la sphère dominante. Cette particularisation conduit toutefois à la marginalisation à nouveau. En

---

<sup>312</sup> COMBES D., DEVREUX A.-M. « Travail des femmes et rapports sociaux de sex », dans BISSILLIAT J. *Relations de Genre et Développement, Femmes et Société*. Paris : ORSTOM (Coll. Colloques et Séminaires), 1992, p. 156.

<sup>313</sup> POITOU D., LAMBERT DE FRONDEVILLE A., TOULABOR C.M. « Femmes, commerce, état : un analyse en termes de genre à partir de trois cas ouest africains », p. 319.

pointant, cette version du « genre et développement » poursuit la dénonciation du féminisme et reste perçu comme un danger politique.

L'autre catégorie « Femme et développement » souligne que le développement améliore nécessairement les conditions des femmes. Plus positif, il valorise la contribution des femmes et met en valeur leurs compétences qui restent néanmoins limitées aux travaux artisanaux et traditionnels, à la créativité des femmes notamment pour le développement de petits commerces, etc. En matière de projets de développement, cette conception apporte des outils et des aides aux femmes pour avancer dans des projets qui vont lui offrir des revenus supplémentaires. En termes discursif, le parti pris s'éloigne des considérations politiques pour s'immiscer dans la sphère économique et faire progresser la contribution des femmes à la sphère publique. Elle se place sur une demande d'égalité qui est légitime par les efforts portés par les femmes ; elle réduit néanmoins des impacts à une sphère réduite où les femmes restent éloignées de la sphère politique.

Rappelons que le mot « femme » est un mot fondamentalement lié au féminisme. Il porte les revendications portées depuis les suffragettes aux groupes plus modernes contre la violence faite aux femmes ou pour l'égalité des salaires et de la représentativité en politique. Le débat lié au choix du terme restitue les enjeux liés aux termes, aux mots, à la reconnaissance linguistique du féminin.

« Irigaray dirait plutôt que le 'sexe' féminin est un point d'absence linguistique, l'impossibilité grammaticale de dénoter une substance et donc le point de vue qui expose cette substance comme une illusion durable et fondatrice du discours masculiniste. »<sup>314</sup>

Ce que postule J. Butler est toute l'importance du nom du discours dans la sphère publique et en particulier, la sphère politique. L'invisibilité du groupe et l'absence de nom et discours a porté son retrait de l'espace de dialogue social. Son surgissement en opposition au discours masculin, ses critiques contre les valeurs d'une société masculine a contraint les objectifs mêmes des discours féministes notamment de la fin des années 70. Après l'acquisition du droit de vote, le tournant pris par les groupes féministes a défait sa crédibilité. Le discours s'est trouvé bloqué entre des inégalités encore criantes et des arguments trop exigeants pour la sphère publique. L'étape de nommer le « genre » a pointé l'existence de faits issus de la réalité et d'une injustice qui a pu se traduire au-delà des considérations du politique liées aux différences de sexe. Le genre institue les arguments portés par les discours féministes sans en véhiculer les critiques acerbes contre l'organisation du pouvoir en place. C'est une nouvelle fois, l'acte de nommer qui questionne la répartition du pouvoir au sein de la sphère publique. Le féminisme trop connoté pour être intégré aux valeurs de l'égalité des sexes est remplacé par le « genre » qui perçu comme plus neutre.

« The meta discursive or epistemological turn is the notion of 'gender' as a foundation stone of feminist theory »<sup>315</sup>

À ce titre, les études de genre ont pour but de « retracer le processus de la production du discours et de la diffusion des idées sur les hommes et sur les femmes » (LEE DOWNS, 20095 : 359). En

---

<sup>314</sup> BUTLER J. *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte, 2005 (1990), p.74.

<sup>315</sup> LEE DOWNS L. « Les gender studies américaines », p. 356 – 363, dans MARUANI M. *Femmes, Genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2005, p. 361.

matière de genre et développement et en particulier, sur le genre, l'eau et le Développement Durable, l'acte de nommer « genre et eau » a constitué une étape d'institution d'une réalité criante.

« Comme le bourgeois gentilhomme de Molière s'étonne en s'apercevant qu'il a fait de la prose toute sa vie, toutes les femmes du monde quelles que soient leur couleur, leur classe sociale et leur culture ont été en interaction avec l'environnement et les processus de développement toute leur vie sans même le réaliser. Pour nombre d'entre elles, elles sont des acteurs clé pour le futur de notre planète. »<sup>316</sup>

Ces deux moments théoriques ont pour fonctions essentielles d'ouvrir le débat. Elles contribuent à la mise en visibilité d'un travail jusqu'à présent invisible et en permet sa reconnaissance. Ces deux efforts aboutissent à la progression des droits des femmes. Le premier texte est la CEDAW, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes votée en 1979. L'ensemble des textes et conférences qui se développent sur la question des droits jusqu'aux années 90 avec la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme aboutissent à l'officialisation du statut de la femme et son droit légitime à intégrer la sphère publique. La prolifération des discours sur la femme et l'amplification des projets sur cette thématique a aussi comme conséquence, le développement d'une littérature sur des cas concrets et études pratiques appuyant l'idée d'une inégalité de genre dans le processus de croissance économique.

Cette combinaison d'éléments illustre une amélioration du discours et une progression de sa visibilité. Sur le ton de la critique qui désigne une réalité oubliée, la profusion des intentions souligne une double difficulté, le discours se cantonne à celui d'un discours de minorité. En tant que tel, il contient la femme et le genre dans un cadre limité de bénéficiaires sans progresser vers la prise de parole véritable et la représentativité. Cette contrainte se heurte à une « inflation des discours de bonnes intentions » (S. Bessis). Dans cette logique, le genre progresse lentement, s'infiltrant progressivement sur la sphère publique qui lui laisse difficilement une place étant donné ce que le concept évoque et recoupe. Les travaux de thèse d'A. Damamme soulignent à l'échelle du Maroc, la lente progression du genre dans la société à tous les niveaux à l'exemple de ce témoignage d'un représentant du FAO qui porte à l'image de nombre d'organisation internationale, ce discours vers à l'échelle locale du Maroc.

« Le représentant de la FAO au Maroc explique ainsi la lenteur de diffusion du genre dans les programmes menés avec le ministère de l'agriculture : "dans les années 1980, le terme de genre est tombé au Maroc par le biais des Nations unies et autres. Ce n'est ni stérile, ni fertile" (Entretien réalisé en mai 2002). Ce discours illustre l'arrivée d'un concept auprès des acteurs du développement qui ne savent pas s'en saisir d'emblée, ce qui neutralise ses effets, comme en témoigne la réponse sous la forme "ni" "ni", utilisée par le représentant de la FAO. Le représentant explique ainsi que l'"affaire de genre a été posée avec un peu de dilemme : oui pour le genre, mais non pour relever le niveau de la femme au Maroc : augmenter la participation aux décisions, le taux d'alphabétisation". La notion a ainsi pu être détournée de son sens premier au cours de sa diffusion par une lecture du genre prenant en compte les hommes et les femmes sans autre mention des inégalités et des relations de pouvoir. (...) Certaines féministes ont également fait part de leurs craintes que le concept de genre ne nuise à la prise en compte des femmes. Ensuite, le représentant de la FAO explique le mode de diffusion de la notion dans l'institution. "La FAO a avancé par bribes et séquences : maintenant, on arrive à une vision cohérente. Il y a une

---

<sup>316</sup> BRAIDOTTI R., CHARKIEWICZ E., HAUSLER S., WIERINGA S. *Women, the environment and sustainable development. Toward a theoretical synthesis*. London: Zed Books Ltd, 1994, B. Abzug p. VIII. Traduit de l'anglais : "Like Molière's bourgeois gentilhomme, who was astounded to find that he had been speaking prose all his life without knowing it, women around the of every colour, class and culture have been interacting with environment and the development process every day of their lives without yet realizing, in large enough members, that they are key players in determining the future of our planet."

réflexion avec le gouvernement depuis trois ans sur la façon de réfléchir à la stratégie de genre. »<sup>317</sup>

Ce contexte des conférences pointent les lieux où progresser et où s'exercent des inégalités ; elles font prendre conscience du discours sur Femme et Eau. Dans cette logique, les actions de l'UNESCO sur « Femme et l'eau » inscrit le choix politique de l'organisation de se consacrer à la « femme ». Ce programme comprend l'approche genre, il souhaite accentuer par le choix du terme un discours pour l'égalité. Le basculement du genre est identifié après le bilan par l'Assemblée générale de l'ONU sur les progrès de Pékin qui signale un choix des termes pour désigner les inégalités. Dans cette dynamique, le Développement Durable émerge comme une réponse pour nommer l'expérience blessante.

## **1.2. Nommer les valeurs : Eau et Femme dans le Développement Durable (1987-1992)**

Nomme le Développement Durable a été le résultat d'un long processus et de débats. Terme ambigu par excellence tant il a suscité d'encre et de réactions, le Développement Durable a été longtemps un caméléon inconstant. Développement soutenable, Développement viable, Eco développement, la notion de « Développement Durable » a été difficile à imposer du fait du débat qu'elle soulève intrinsèquement.

Le Développement Durable « représente une vraie bonne idée à condition de revenir aux origines de la notion » (BOURG, LIBAERT, 2006 : 8), cette origine est problématique. Le Développement Durable suppose un questionnement sur le modèle de développement de notre société qui a été effacé par le succès communicationnel du terme. La « rhétorique creuse » (GODARD dans DUCROUX, 2002 : 187) a desservi sa mise en visibilité ainsi que l'intention « totémique » (JOLLIVET, 2001) du concept. Cet espace de la notion est lié au *Rapport Brundtland* qui institue la notion sur la sphère internationale. La formulation choisie par ce texte est effectivement non normative comme nous l'avons observé au cours du Chapitre 4 (partie 1.2.b). A vouloir intégrée et laisser les pays libres de leur action, le *Rapport Brundtland* a ouvert la page aux dérives discursives dont nombre d'organisations notamment les entreprises, se sont emparées. Il a suscité des réactions sur ce qu'il ne parvenait pas à atteindre.

« Le Développement Durable est recherché davantage à travers des voies et des processus que par l'utilisation de modèles préétablis. Il est « opérationnalité » et « proximité » il s'appuie sur le triptyque « économie, environnement, social » dans le cadre d'une gouvernance effective respectueuse de l'état de droit et des droits de la personne humaine y compris la reconnaissance d'un droit au savoir aux communautés, l'identification des besoins et des attentes et la référence aux contextes locaux en respect de leurs différences. Mais, comment prendre en compte la dimension culturelle du développement ? »<sup>318</sup>

L'acte de nommer et d'instituer a ouvert un champ de critique dès le choix de l'expression. Pourtant, plus que contester un « nom », les acteurs de l'Espace public ont critiqué un concept qui suppose « une nouvelle manière de pensée les relations sociales » (BOURG LIBAERT, 2006 : 8).

---

<sup>317</sup> DAMAMME A. « Le genre à l'épreuve du développement au Maroc Discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets », Thèse de Géographie, Aménagement et Territoire, Orléans : Université d'Orléans, 2005, p. 185-186.

<sup>318</sup> TAZI-SADEQ H. *Du droit de l'eau au droit à l'eau au Maroc et ailleurs*. Casablanca : Editions La croisée des Chemins, 2006, p. 447.

Nommer le Développement Durable a été équivalent de reconnaître une faille dans le processus de développement et le modèle de valeurs existantes. L'acte de nommer le Développement Durable a questionné la définition de ce terme et la désignation précise de ce qu'il supposait. Par cette étape de désignation peut se libérer la suite de l'activité discursive qui consiste à critiquer l'ordre existant. En ce sens, s'arrêter sur la définition du Développement Durable a été longtemps en question. Derrière les définitions du Développement Durable se pose le lieu des valeurs et de la force de la remise en question autorisée de la sphère publique. Née en réaction aux alarmes écologiques liées à la dégradation de l'environnement depuis les années 70. Elle suppose intrinsèquement une remise en cause suivie par, si ce n'est une redéfinition du modèle actuel, une adaptation minimum de ce dernier aux enjeux environnementaux.

De fait, la notion de Développement Durable s'articule autour de définitions différentes qui vont varier en fonction de l'exigence de changement sous-tendu par la définition que choisit l'individu. Ce choix s'équilibre entre les deux extrêmes d'un Développement Durable porteur d'une « conception minimum » qui veut adapter la donnée « environnement » au modèle de croissance actuel à une « conception idéalisée » qui limite le Développement Durable à n'être qu'un discours qui s'affiche sans se concrétiser ou apporter le changement attendu et nécessaire.

L'acte international du *Rapport Brundtland* a eu ce statut de fixer les contours de la notion du nom même pour répondre aux limites portées par une acceptation trop poussée du terme notamment pour la sphère publique. L'acte de nommer le Développement Durable est donc le fruit d'une réflexion et le *Rapport Brundtland* a bien cette intention de fixer une notion, un mot et un concept en gardant une marge de manœuvre qui évite une cristallisation trop visible et trop engagée des rouages et valeurs des modes de vie actuels.

Ce texte participe au mouvement global de remise en question du modèle de développement et le *Rapport Brundtland* jette des bases à la définition d'un rôle plus affirmé des femmes dans les problématiques de développement (cf. précédent sur les réformes agraires et l'influence du Rapport pour l'affirmation du rôle de la femme, Chapitre 4, 1.2.b). Le *Rapport Brundtland* jette les bases du lien Femme, Eau et Développement Durable dans la continuité de Mar del Plata et de la DIEPA. La même dynamique du reproche s'institue dans le discours du Développement Durable et de l'accès à l'eau.

Cette demande du Développement Durable appuie la construction d'une visibilité sur le blâme attribuée à la sphère dominante. Il se retrouve dans l'eau où les principes d'un accès à l'eau pour tous ne peuvent se réaliser que par l'accès à l'eau pour tous et pour *toutes*. L'établissement des principes de GIRE dès les années 20 appelle à un idéal jamais atteint de gestion intégrée de la ressource. Ce concept repose selon la définition officielle sur un

« développement coordonné de la gestion de l'eau, des terres et ressources liées afin de garantir la meilleure croissance économique et sociale de façon équitable et sans compromettre la durabilité des écosystèmes »<sup>319</sup>.

---

<sup>319</sup> Traduction : « Integrated Water Resources Management is a process promoting the coordinated development and management of water, land and related resources in order to maximize the resultant economic and social welfare in an equitable manner without compromising the sustainability of vital eco-systems » dans Global Water Partnership. Towards Water Security: A framework for Action. Stockholm: GWP, 2000.

L'équité induite par le principe de gestion intégrée à l'eau est à la base des conférences internationales et au cours des années 70 et 80, le discours sur l'eau se déploie sur le constat des inégalités que cette absence de gestion provoque. Les chiffres clés, les études de cas, les travaux scientifiques se multiplient pour désigner ces écarts. Le discours se construit néanmoins sur une sphère limitée, la sphère internationale de l'eau sans introduire la visibilité médiatique aboutissant à l'inertie et l'échec de la Décennie mondiale de l'eau et l'assainissement de 1981-1990. Elle a néanmoins le mérite d'associer définitivement Femme, Eau et Développement Durable.

« Ceci est particulièrement flagrant pour les rencontres sur l'eau, l'environnement, qui, depuis la Décennie des Nations Unies pour la femme, abordent cette thématique. »<sup>320</sup>

Conjugué, le trio des discours est bâti sur la critique et les reproches à l'ordre existant. Les condamnations s'imbriquent les unes avec les autres conjuguant logiquement les propos du discours qui se construit. L'absence d'intégration de la femme à la sphère économique empêche son intégration à la gestion de la ressource « eau » et dans cette dynamique, seul un Développement Durable basé sur une révision de la gouvernance pourrait permettre au discours comme à la réalité du discours Femme, Eau et Développement Durable pour réaliser les idéaux d'égalité, de participation et représentation partagée, d'amélioration de cadre de vie et surtout, de réparation des dommages causés à la population en question, les femmes.

Le progrès lent du discours sur l'égalité, le genre et du Développement Durable pour l'accès à l'eau pour tous souligne la difficulté de rendre visible, faire accepter et arguer en faveur de Femme, Eau et Développement Durable. Le positionnement théorique et la construction des reproches contribuent fondamentalement à faire avancer le corps et caractéristique du discours. Dans le contexte que nous venons de décrire, l'émergence du concept de Développement Durable apporte des questions sur la répartition des responsabilités et les objectifs visés par le modèle de développement de nos sociétés.

Dans cette tendance, la thématique de l'eau s'impose comme un lieu d'enjeux clé étant au fondement du développement des civilisations. Simultanément, le Développement Durable appelle à une révision de la gouvernance de l'eau. Dans cette double perspective, le rôle de la femme est valorisé. L'aboutissement est l'acte de nommer ce trio englobe ce que les trois concepts désignent et la particularité de ce que ces trois concepts combinés proposent : une gestion révisée des ressources en eau où le respect de l'égalité des sexes assure développement harmonieux à pour nos sociétés.

### **1.3. L'acte de nommer : le Principe n°3 et le Chapitre 24 (1992)**

L'acte de **Nommer** la blessure et les enjeux s'initie dès 1990 avec la fin de la DIEPA qui marque la prise de conscience de l'insuffisance de l'action et des liens entre Femme, Eau et Développement Durable. Dès New Delhi, étape qui conclut la DIEPA, s'érige une volonté de considérer cet

---

<sup>320</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 23.

aboutissement théorique, pratique et discursif issus du travail et des interactions des acteurs pour officialiser le discours Femme, Eau et Développement Durable.

**La Conférence de New Delhi qui suit la DIEPA en 1990** appelle à la participation des communautés dans la gestion de l'eau et cible indirectement, un renforcement de l'intervention et consultation des femmes. Elle est une première pierre fondatrice dans la construction de l'argumentaire du discours en insistant sur le caractère de la prise de décision par les femmes selon l'Alliance Genre et Eau.

« Les résultats et le suivi de la Décennie Internationale de l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires (1981-1990) ont été discutés dans les consultations de New Delhi à 1990. Bien que ces consultations soient limitées à la discussion des questions relatives au genre, il y a eu un appel clair pour rehausser la prise de décision par les femmes et la gestion des ressources en eau. »<sup>321</sup>

Cet appel pour promouvoir le rôle de la femme se situe à plusieurs niveaux. Cette déclaration est guidée par quatre principes clés en faveur d'une meilleure gestion de l'eau. Le troisième de ces principes est la gestion des services de l'eau par les communautés à partir de lois et les actions d'institutions locales à renforcer l'implantation d'un pouvoir localisé. En assurant la promotion d'une gestion locale de l'eau qui suppose une réorganisation de la gouvernance de l'eau, le rôle de la femme est indirectement réaffirmé. Ce renforcement justifie la présence grandissante des femmes dans les décisions de la communauté.

La déclaration de New Delhi énonce deux principes en faveur des femmes. 1/ Le rôle renforcé des femmes au niveau de « personnes et des institutions » pour garantir une équitable formation et le développement des ressources humaines. 2/ L'organisation et la gestion de l'eau de la communauté doivent être assuré équitablement pour assurer un rôle renforcé des femmes pour l'éducation à l'hygiène, la gestion des ressources et la vie de la communauté.

« Dans ces stratégies (de développement), les problématiques de genre sont toutes importante. Les femmes devraient être encouragées à jouer un rôle décisif à la fois dans la gestion de l'eau et l'éducation à l'hygiène. Le renforcement des capacités doit rendre la gestion par la communauté effective tout en permettant aux femmes de jouer un rôle de décideurs. »<sup>322</sup>

La déclaration insiste sur le rôle au sein de la communauté, la décision et l'éducation. Le discours mélange les aspects liés à l'absence d'un accès sécurisé à une eau de qualité de l'eau (thématique de l'hygiène), le rôle éducatif de la femme et la participation à la vie publique. C'est effectivement un appel pour renforcer le pouvoir de décision des femmes, il est placé comme **un discours politique au nom d'un principe de gestion participative**. La Conférence de New Delhi conclut la DIEPA et initie le discours sur Femme, Eau et Développement Durable **au nom de l'égalité de prise de décision et la participation de tous et toutes les communautés**.

---

<sup>321</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 18.

<sup>322</sup> "Within these strategies, gender issues will be all important. Women should be encouraged to play influential roles in both water management and hygiene education. Capacity building is necessary to make community management effective and enable women to play leading roles." Traduction de la Déclaration de New Delhi, 1990.

La déclaration de Dublin est un **moment clé de la constitution du discours sur l'eau et la femme**, elle entérine l'importance de cette dernière dans la gestion de l'eau en précisant que les femmes « jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau ». Le message principal adressé par la Déclaration de Dublin est de préparer la Conférence de Rio en vue de répondre aux urgences liées à la dégradation de l'environnement. Dublin propose des recommandations pour « traduire en programmes à appliquer d'urgence concernant l'eau dans la perspective d'un Développement Durable ». Dublin institue un lien clair entre **gestion de l'eau, processus de Développement Durable et rôle de la femme**.

« La déclaration de *Dublin* (1992) approuvée par plus 100 pays, reconnaît que les femmes jouent un rôle central dans la prestation, la gestion et la sauvegarde des ressources en eau. Elle reconnaît le rôle crucial des femmes en tant que pourvoyeurs et utilisateurs de l'eau et gardiennes de l'environnement vital et que cette réalité doit être traduite en dispositions institutionnelles pour le développement et la gestion des ressources en eau. »<sup>323</sup>

Cet intitulé du principe est poursuivi par un texte définissant les prérogatives des femmes en matière de gestion et de prise de pouvoir comme de compréhension de leurs besoins. Cet aspect souligne l'intégration du genre qui suppose de considérer les besoins sexo-spécifiques de la communauté.

« Les arrangements institutionnels relatifs à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau tiennent rarement compte du rôle primordial des femmes comme utilisatrices d'eau et gardiennes du milieu vivant. L'adoption et l'application de ce principe exigent que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise de décisions et la mise en œuvre, selon les modalités qu'elles définiront elles-mêmes. »  
*Déclaration de Dublin, 1992.*

Ce texte reconnaît :

- L'absence de législation intégrant la femme et de fait, l'approche genre dans la gestion de l'eau. <**rôle du droit**>
- La prise en compte des besoins des femmes et de fait, des différentes parties intégrantes d'une population locale et / ou niveau communautaire. <**rôle des outils sexo-spécifique**>
- La participation des femmes dans les prises de décision et les programmes de développement liés à l'eau. <**rôle de la répartition du pouvoir et prise de décision**>

Ce texte souligne l'importance de **l'organisation structurelle de la communauté et des outils d'analyse et méthodes utilisées pour travailler avec les communautés**. La répartition des pouvoirs, la gouvernance et l'organisation des programmes jouent un rôle essentiel en matière de développement et d'accès à l'eau.

Il reconnaît le « rôle primordial des femmes comme utilisatrices d'eau et gardiennes du milieu vivant ». Cette phrase postule la connaissance traditionnelle des femmes en matière de gestion des ressources en eau. Elle rappelle le lien longtemps considéré comme lien naturel des femmes avec les ressources naturelles et l'environnement. La formulation souligne qu'elles sont < utilisatrices >, ce qui pourrait les limiter à des < bénéficiaires >. L'ajout du terme < gardienne > désigne leur rôle dans la gestion et préservation des ressources ; les femmes ne sont pas seulement des utilisatrices, elles ont une connaissance particulière de la gestion de l'eau. Cette particularité est à nouveau attestée et

---

<sup>323</sup> ALBERT O. « Le rôle des conférences internationales », Centre de documentation Tiers Monde, Septembre 2002, site Internet (Janvier 2008) [http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id\\_article=2967](http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=2967)

officialisée à travers la reconnaissance de <besoins spécifiques> et finalement, <les modalités qu'elles définiront elles-mêmes>.

Cette déclaration fait l'état d'un manque réel de l'implication et de la consultation des femmes. Cette lacune érigée comme un principe à part entière d'une gestion de l'eau révisée pointe à la fois l'espoir d'un renouveau et d'une solution comme une situation inégalitaire qu'il convient de réparer à travers ces recommandations. Cette insuffisance révèle aussi l'existence d'une situation différente dans la réalité par rapport aux discours et textes circulant avant l'institution de ce principe. Elle signale un phénomène invisible qui apparaît visible et qui est désormais reconnu et institué par un texte et une déclaration officielle.

La Déclaration de Dublin place des éléments du discours clé de Femme, Eau et Développement Durable :

- Une situation actuellement inégalitaire et insuffisante pour les femmes.
- Une connaissance et un lien particulier des femmes avec l'eau favorable au Développement Durable qu'il faut promouvoir.
- L'importance de la révision de la gouvernance et de l'égalité répartition du pouvoir entre homme et femme.

**La Déclaration de Dublin souligne l'invisibilité d'une réalité désormais apparente qu'il faut changer à la fois car elle révèle une inégalité et car elle est une promesse d'une gouvernance de l'eau renouvelée favorable aux principes de Développement Durable.** La Déclaration de Rio poursuit le texte de Dublin mais s'étend à la question globale de l'environnement. La Déclaration en tant que telle établit le lien entre les femmes, l'environnement et le Développement Durable.

« **Principe 20** : Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable. » *Déclaration de Rio, 1992*

En mentionnant le <rôle vital>, le texte semble vouloir désigner la nécessaire implication des femmes en ciblant un double aspect, celui de l'égalité et celui de la relation particulière des femmes avec les ressources naturelles. Une nouvelle fois, affirmer le rôle vital des femmes dans la gestion environnementale est fondé sur l'expérience acquise par les femmes du fait de l'organisation de la communauté et de son rôle traditionnel au sein de la société. De telle phrase privilégie une formulation directe qui supposerait un lien autre que celui de l'histoire et de la tradition. Ce type d'affirmation questionne la perception du discours par les acteurs et le public.

« Le principe 20 de la Déclaration de Rio (1992) stipule ce qui suit, "les femmes ont un rôle vital dans la gestion et le développement environnemental. Leur participation entière est donc essentielle pour réaliser un développement durable" L'Agenda 21 (1992) contient un chapitre sur les femmes et le développement durable (chapitre 24) et un chapitre sur la gestion de l'eau (chapitre 18). »<sup>324</sup>

En soulignant le rôle vital de la femme dans les gestions des ressources, le texte peut être interprété comme un lieu de rapport particulier femmes – environnement qui serait inné, naturel et du fait de leur statut de femme (corps, dimension socio-psychologique...) Ce type d'affirmation peut desservir

---

<sup>324</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 18.

l'objectif visé en supposant que les femmes seraient meilleures gestionnaires ; leur sensibilité semble plus grande à la suite de leurs rôles de gestionnaires du foyer. Le texte ne comprend pas particulièrement un changement social qui suppose de donner un pouvoir égal aux deux sexes en matière de décision, mais une répartition du pouvoir qui inclut la femme au titre de la participation, de la consultation ou du partage de son expérience de gestionnaire des ressources environnementales.

Dans le Chapitre 18 sur la gestion de l'eau, l'angle du traitement discursif est principalement axé sur le renforcement des capacités locales. Dans le texte, la femme est considérée comme une minorité au même titre que les « jeunes, les populations autochtones et les collectivités locales ». Dans ce sens, la femme apparaît comme une population bénéficiaire, un argument souligné par l'attention accordée aux formations sur l'hygiène, enseignement sur la protection des ressources ou les bonnes pratiques de l'eau. La formation et le renforcement des capacités des femmes soulignent néanmoins la volonté de donner les moyens aux femmes de s'intégrer dans le processus de décision de la communauté, la planification de programmes de développement ou l'implémentation de nouveaux moyens techniques sur le terrain.

Le Chapitre 24 est entièrement consacré aux femmes avec comme titre *Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable*. Dans la mesure où tout le chapitre est consacré à la femme, l'intention de l'Agenda 21 est d'assurer le principe d'égalité dans les activités de développement et les recommandations finales pour réaliser le Développement Durable. L'égalité et la participation des femmes est partie intégrante du modèle de développement proposé. Cette position signale une réalité différente où les femmes sont effectivement dans une situation d'inégalités que le modèle de Développement Durable ne souhaite pas reproduire.

Ces deux chapitres postulent un discours organisé autour des principes de <**répartition des pouvoirs**>, <**d'égalité**> et <**gestion participative**>. Il souligne à nouveau un discours fortement axé sur la question de l'organisation de la société, la répartition des pouvoirs et responsabilités, la gouvernance et la participation de chacun et chacune.

**La Déclaration de Rio plus généraliste est favorable à l'égalité, à la gestion participative des ressources à travers une gouvernance partagée et par la reconnaissance du rôle de la femme dans la préservation de l'environnement.**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable porte intrinsèquement un acte de « blâme » qui reproche l'organisation actuelle de la gestion de l'eau. L'acte de reconnaître et nommer constitue la phase clé de cette visibilité du discours à lui-même, elle construit l'évolution des mentalités et la circulation des arguments dans la sphère publique et le mouvement vers la visibilité au sein de la sphère publique. Elle joue un rôle clé vers la phase suivante pour critiquer.

## **2. CRITIQUER : UN ACTE QUI DEFINIT QUOI REVENDIQUER**

Critiquer dénonce les valeurs existantes et décrit ce qui a causé les inégalités causes de la blessure et de la plaidoirie. Ce discours insiste sur les inégalités existantes ; il invite à une redéfinition ou une reconsidération des rôles hommes / femmes (rôles sexo-spécifiques) de la gestion actuelle de l'eau

afin de proposer un nouveau modèle promis et lié au Développement Durable. Il condamne indirectement la sphère économique, politique et sociale actuelle. L'acte de Critiquer est un acte fort, un acte public et politique dans la mesure où il aboutit à la demande de réparation.

« La personne insultée doit se sentir blessée et croire que l'atteinte contre lui ou elle doit être réparée même si cela est peu probable en termes politiques et sociaux (...) Nous appelons cette étape de transformation de l'expérience perçue comme blessante en plainte, « reprocher ». »<sup>325</sup>

Dans la dynamique de la critique et du blâme, la visibilité du discours est provoquée par les revendications identitaires et discursives. Placée au cœur de l'activité de l'Espace public, la visibilité de l'objet reproché à travers le détail des causes blessantes. Ces arguments valident la légitimité de discourir au même titre que les autres et avaliser une rhétorique d'un récit qui se ritualise, se médiatise et se matérialise.

L'acte de critiquer suit l'acte de nommer, il est très imbriqué à ce dernier. Une fois extériorisé par le mot, il est logique que les acteurs critiquent les responsables qui ont causé le tort. Une fois nommé, construire les arguments du blâme met en lumière les origines de ces inégalités et expériences blessantes. Dans cette dynamique, le moment de la critique se déploie autour de la définition du droit à l'eau placé au cœur d'une insuffisance liée à son absence dans la Déclaration des droits de l'Homme. Le discours Femme, Eau et Développement Durable postule que les droits de l'Homme à omettre le droit à l'eau, le droit à l'environnement défont la reconnaissance des droits de la femme à intervenir dans la gestion des ressources en eau. Les femmes ne participent pas à un modèle de développement où elles bénéficient de l'égalité et d'un traitement similaire à celui des hommes en matière de gestion des ressources naturelles. Cette absence est fondatrice des inégalités qui provoquent la blessure de femmes absentes des programmes de développement.

Le « **critiquer** » consiste fondamentalement à identifier et promouvoir le lieu et l'origine de ces inégalités ; cet acte est basé sur le droit à l'eau qui détermine l'absence d'égalité. Il se poursuit à travers la promotion du « genre » comme un moyen révéler concrètement ces inégalités. Dernière étape du critiquer, le discours Femme, Eau et Développement Durable se ritualise à diffuser ses arguments à l'échelle internationale, régionale et locale. Pour obtenir la visibilité et structure discursive suffisante qui ouvre sur l'ère de la revendication, l'objet Femme, Eau et Développement Durable devient un récit intégré au grand récit critique du Développement Durable.

L'étape de critiquer est essentiellement mené par les associations telles que le pS-Eau, ALMAE ou encore, les réseaux comme la GWA et les bailleurs de fonds gravitant au sein de la sphère publique. Si ces deux derniers ne sont pas étudiés dans cette thèse, ils ont été rendus visibles par l'étude des acteurs associatifs qui interagissent avec ces derniers. Ils sont des acteurs reconnus dans le monde de l'eau. Dans ce cadre, le discours des acteurs du corpus aide à bâtir la réflexion sur ces étapes du discours en tant qu'expert local qui rend compte de la pratique et de la théorie sur le genre et l'eau.

---

<sup>325</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 635. Traduit de l'anglais : "The injured person must feel wronged and believe that something might be done in response to the injury however politically and sociologically improbable such a response might be (...) we call the transformation from perceived injurious experience to grievance, blaming."

## 2.1. L'acte de critiquer : l'absence du droit à l'eau , l'absence d'égalité (1972-1992)

À retracer l'historique de l'émergence du concept du droit à l'eau, son absence de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 place l'origine des inégalités de la gestion des ressources naturelles. Cette dernière a promu le droit des individus à :

« un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires »<sup>326</sup>.

Le postulat d'un droit à l'alimentation, à la santé et au bien-être postule un lien indirect avec l'eau qui est un élément indispensable à l'alimentation, la bonne santé et le bien-être de l'homme. Il dépasse la simple reconnaissance d'un droit à l'environnement absent de la déclaration de 1948. À ce titre, le droit à un niveau de vie suffisant proclamé par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels suppose un droit à l'eau. Il est à ce titre, un droit fondamentalement imbriqué et le mouvement du nommer des années 70 et 80 participe à révéler ces liens.

« Le droit à l'eau a été associé au droit à la vie, au principe de la sauvegarde de la dignité humaine, au droit à l'environnement, au droit d'accès aux ressources naturelles et au principe de libre disposition des moyens de subsistance. »<sup>327</sup>

Ce qui fait véritablement émerger sa nécessité et la réflexion sur le droit à l'eau est l'émergence d'une réflexion au début des années 70. Suite à la conférence de Stockholm en 1972, la question d'un droit à l'environnement s'est imposée sur la scène internationale et avec lui, la question de l'égalité d'accès à un environnement et aux ressources environnementales. Ces deux fondements ne peuvent être garantis que par le respect de l'égalité entre les sexes à la fois un droit et à la fois un devoir fondamentalement interdépendants.

« L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être. Il a le devoir solennel de protéger et d'améliorer l'environnement pour les générations présentes et futures. A cet égard, les politiques qui encouragent ou qui perpétuent l'apartheid, la ségrégation raciale, la discrimination, les formes, coloniales et autres, d'oppression et de domination étrangères sont condamnées et doivent être éliminées. »

Progressivement, le débat d'un droit à l'environnement, d'un droit à l'eau va se propager sur la scène internationale, ses principes se déployant au fil des conférences, déclarations ou pactes signés par les Etats. Il faut alors distinguer les textes instaurant un droit international positif et les déclarations et recommandations des Gouvernements comme le propose H. Smets dans son article sur le droit à l'eau publié en 2002<sup>328</sup>.

---

<sup>326</sup> Déclaration des Droits de l'Homme, 1948, article 25.

<sup>327</sup> SMETS H. « Le Droit à l'Eau », Académie de l'eau et CEDE-AESN, 2002, p. 32.

<sup>328</sup> Ibid, p. 36-37.

**Liste Droit international positif (Encadré n°4, p. 36)**

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966 (145 ratifications).
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979 (168 ratifications).
- Convention sur les droits de l'enfant, 1989 (191 ratifications).
- Protocole additionnel à la Convention américaine sur les droits de l'homme dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels (San Salvador, 1988).
- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (Addis-Abeba, 1990).
- Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Londres, 1999).
- Jurisprudence internationale :
  - Cour Européenne des droits de l'homme.
  - Commission interaméricaine des droits de l'homme.
  - Commission africaine des droits de l'homme.

**Liste de déclarations et recommandations des Gouvernements (Encadré n°5, p. 37)**

- Conférence sur les établissements humains (Vancouver, 1976)
- Conférence sur l'eau (Mar del Plata, 1977)
- Sommet mondial pour les enfants (New York, 1990)
- Conférence Habitat II (Istanbul, 1996)  
\*\*\*
- Conférence mondiale sur l'eau salubre et l'assainissement (New Delhi, 1990)
- Conférence internationale sur l'eau et le développement (Dublin, 1992)
- Conférence sur la population et le développement (Le Caire, 1994)
- Déclaration de Santa Cruz sur le Développement Durable des Amériques (1996)
- Conférence sur l'eau et développement durable (Paris, 1998)  
\*\*\*
- Commission des établissements humains
- Commission des droits économiques, sociaux et culturels, 1991- 2000
- Commission des droits de l'homme. Sous-commission.  
\*\*\*
- Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, 2001

**Tableau 9 : Encadré n°4 dans le Droit à l'eau, H. SMETS**

L'absence d'un droit à l'environnement explique l'inexistence d'un droit à l'eau qui est pourtant un bien vital à l'homme. En tant que tel, cette omission explique les inégalités dans la gestion des ressources en eau et explique les inégalités pour les femmes. Les étapes du nommer reprennent cette notion d'un droit à l'eau vecteur du Développement Durable et d'une gestion équitable des ressources en eau. Aussi, le *Rapport Brundtland* propose ce principe d'un droit à l'eau intégré au contexte global du bien-être, d'un cadre de vie décent et du Développement Durable.

« La Conférence en 1972 des Nations Unies sur l'environnement humain a réuni les pays industrialisés et ceux en voie de développement dans le but de définir les « droits » de la famille humaine à disposer d'un environnement enrichissant et de qualité. Il en est résulté une série de rencontres portant sur le droit des gens à une saine alimentation, à des logements salubres, à de l'eau potable, à la possibilité pour les parents de choisir le nombre de leurs enfants. » *Rapport Brundtland, 1987*

Le *Rapport Brundtland* avait posé les principes d'une gestion de l'eau comme bien « soi-disant gratuit » introduisant la valeur de l'eau dans les principes du droit à l'eau. Cette mention restitue également une critique qui oublie que l'eau est un bien économique vecteur de développement et de croissance pour les premières gestionnaires des ressources en eau : les femmes. Cette situation porte une injustice profonde que certains acteurs de la sphère publique identifient au cours des années 90 à l'exemple de la Charte de Montréal de l'eau et de l'assainissement signée à Montréal en 1990.

« L'accès à l'eau étant une condition fondamentale de survie, nous affirmons que toute personne a le droit d'avoir accès à l'eau en quantité suffisante afin d'assurer ses besoins essentiels. Par conséquent, priorité

doit être donnée au milliard et demi de personnes qui n'ont pas encore accès à l'eau potable. Le droit à l'eau et à l'assainissement est indissociable des autres droits de la personne. » *Déclaration de Montréal, 1990*

Ce sont en effet des associations qui ont proclamé le droit d'accès à l'eau potable comme un droit fondamental de l'homme dans un souci de justice sociale et économique. Au même titre, la Conférence de Dublin lie fondamentalement ce droit à plusieurs moteurs de la société en tant que droit, bien économique et élément vital pour la santé et un cadre de vie agréable.

« En vertu de ce principe il est primordial de reconnaître le droit fondamental de l'homme à une eau salubre et une hygiène adéquate pour un prix abordable. » *Déclaration de Dublin, 1992*

Eriger l'eau comme un bien économique a été promue par les bailleurs internationaux comme la Banque Mondiale et le FMI (PETIT, 2009 : 8) et agences de développement rappellent l'argument d'E. Boserup sur l'intégration des femmes au développement économique. Eloignée de la ville et reléguée dans les campagnes, l'économie de l'eau peut servir au développement de nouvelles activités. Cette reconnaissance par Dublin porte les ferments de la revendication et de la dynamique de la preuve.

« Les participants à la Conférence demandent que l'on aborde l'évaluation, la mise en valeur et la gestion des ressources en eau dans une perspective radicalement nouvelle, ce qui ne sera possible que par l'engagement de tous les responsables politiques, des plus hautes instances de l'Etat aux plus petites collectivités. » *Déclaration de Dublin, 1992*

Déjà énoncée, la sphère internationale de l'eau n'est pas encore structurée pour aboutir à revendiquer et prouver ce droit à l'eau insuffisant pour le développement global de la société. Il commence néanmoins à se diffuser soulignant une perspective d'affirmation de la critique de la situation actuelle comme le signale la Déclaration de Noordwijk.

« Il est essentiel d'envisager la problématique de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement dans le contexte de la gestion globale de l'eau douce, en prenant en compte les liens existant entre l'eau, l'assainissement, la santé humaine et la protection de l'environnement, à l'intérieur des considérations économiques, sociales et environnementales posées par les habitants humains. » *Déclaration de Noordwijk, 1994*

Le premier chapitre de cette déclaration et plan d'action vise notamment à favoriser la participation des communautés locales dans le développement et la mise en œuvre de plans d'action relatifs à l'eau, ainsi que dans la gestion des services d'eau. Cette démarche qui identifie les raisons de la blessure ressentie par le discours Femme, Eau et Développement Durable est aboutie à travers l'approche genre qui met en valeur cette interaction entre le droit à l'eau, les inégalités de la sphère publique et l'obligation de changer la situation. Le genre en tant qu'approche qui vise à réaliser l'égalité entre Homme et Femme place nécessairement une grande valeur dans le droit. C'est notamment dans ce contexte qu'est créée ALMAE.

« Dès sa création en 1993, l'ALMAE a centré ses activités autour du droit à l'eau et à l'assainissement et la prise en considération de la personne humaine dans les questions liées à l'eau. »<sup>329</sup>

ALMAE s'est particulièrement illustrée dans la constitution d'un discours liant genre et droit à partir de son expérience sur le terrain au Maroc. En élaborant un argumentaire sur ce que suppose le droit à l'eau, l'association applique au local, les principes d'un droit qui doit

---

<sup>329</sup> ALMAE, Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau, Conseil Mondial de l'Eau, 2005, p. 5.

promouvoir un changement sociétal et l'amélioration du cadre de vie. Le droit à l'eau désigne, résume et offre les voies du changement à nourrir la critique du discours Femme, Eau et Développement Durable autour d'un concept renouvelé de société.

« Le droit à l'eau se présente comme un concept autour duquel peuvent se cristalliser les changements et les conciliations. Autour de l'eau, la conciliation entre l'économie et l'écologie est nécessaire. Mais cette ressource vitale appelle d'autres conciliations. Elle nécessite de parer aux inégalités diverses, de créer un cadre juridique et institutionnel international décliné au niveau des États – premiers garants de l'effectivité de l'accès à l'eau – et d'établir des liens entre les actions de proximité et le niveau global. »<sup>330</sup>

Cet argumentaire est retrouvé dans l'approche du genre fondée sur le droit que réutilisent les acteurs de la sphère de l'eau à l'exemple de Direction du développement et de la coopération Suisse (DDC).

« *L'eau est un droit humain*. Chaque être humain a droit à une eau sûre et en quantité suffisante, d'accès aisé et abordable, pour couvrir ses besoins personnels et domestiques. L'Etat est tenu de s'assurer que toute personne a accès à une eau sûre. Une approche fondée sur les droits (rights-based approach) promeut la non-discrimination dans l'accès à la ressource eau et la participation de toutes et tous aux mécanismes et processus décisionnels et rappelle l'obligation légale qu'ont les institutions publiques de rendre compte de leurs actions devant les citoyens. Cette approche révèle et permet d'agir sur diverses formes de discrimination qui par ailleurs se recourent. »<sup>331</sup>

Identifier les lieux de la blessure ne suffit pas à aboutir la critique. Le discours Femme, Eau et Développement Durable s'illustre à travers la critique plus aboutie des inégalités existantes dans la sphère publique de l'eau à travers la reconnaissance de l'approche genre et la nécessité de l'intégrer aux principes de la GIRE. L'aboutissement de cette dénonciation est le constat que l'égalité doit être appliquée aux principes guidant la gestion intégrée des ressources en eau.

## **2.2. Critiquer les inégalités : faire entrer le genre dans Femme, Eau et Développement Durable (1992-1995)**

À partir de ce constat, la question de la gestion de l'eau par la femme en vue du Développement Durable semble un enjeu essentiel de critique pour nos sociétés nourri par la critique d'un ensemble de conférences qui interviennent dans le discours Femme, Eau et Développement Durable. De 1992 à 1997, nombre de moments internationaux alimentent la critique du modèle de développement des ressources en eau à signaler les inégalités à gommer. Le discours se déploie à travers des thèmes complémentaires qui se réapproprient certains de ses principes signalant une circulation et diffusion de ces principes.

- Vienne, 1993 : Conférence internationale sur les droits de l'homme.
- Le Caire, 1994 : Conférence internationale des Nations Unies sur la population et le développement.
- Copenhague, 1995 : Sommet mondial pour le développement social.
- Beijing, 1995 : 4<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes.
- Istanbul, 1996 : Conférence internationale pour l'habitat.

---

<sup>330</sup> ALMAE, Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau, Conseil Mondial de l'Eau, 2005, p. 6.

<sup>331</sup> Direction du développement et de la coopération (DDC), Brochure GENRE & EAU. Pour une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes dans les interventions de la DDC en matière de gestion de l'eau, d'hygiène et d'assainissement », 2005, p. 8.

Ces conférences complètent des activités déjà foisonnantes sur l'eau où la question de la femme s'affirme et s'impose. Elles semblent émerger après l'échec de la DIEPA et celle de la Femme de 1075 à 1985.

« Mais le premier constat est rude : les politiques de développement menées jusqu'alors n'ont pas abouti aux améliorations escomptées. Au contraire, les résultats établissent une nette détérioration de la condition féminine au cours des dernières années. Sont alors créées de nombreuses directions et cellules thématiques « femmes » au sein de diverses institutions de recherche et de développement. »<sup>332</sup>

Ce moment correspond à une stagnation et blocage des programmes de développement arrêtés autour du terme de « femme ». Des années 70 à 80, les programmes de développement restaient l'application sous différents angles de l'Intégration de la Femme au Développement (IFD) telle que l'a initié E. Boserup. L'évolution vers le renforcement des capacités au cours des années 80 n'a pas permis de dépasser les difficultés à intégrer et faire participer les femmes au prise de décision dans la GIRE. Au début des années 90 apparaît l'approche « genre et développement » qui introduit le sexo-spécifisme et une égalité devant la gestion des ressources. Cette étape conceptuelle se manifeste au niveau de la sphère publique. Le changement de « femme » à « genre » signale une distanciation par rapport au terme de Femme. Il s'agit de défendre le discours sur Genre, Eau et Développement Durable.

Ce glissement correspond à une volonté de choisir un terme éloigné du féminisme et d'exercer une critique plus légitime de la sphère publique. L'approche genre impose une lecture du discours Femme, Eau et Développement Durable éloignée de l'aporie portée par le terme « Femme » et vise à l'assimiler à une étude de la société dans son ensemble. En ce sens, le pS-Eau joue un rôle clé à proposer une lecture de ces moments conceptuels signalant les enjeux du discours et l'apport particulier du genre à la dynamique de notre objet.

« À l'analyse statique et séparée par sexes, l'analyse basée sur le « genre » oppose une vision dynamique des rapports sociaux. Les relations entre les sexes constituent un ensemble de processus sociaux complexes, instables, issus de l'interaction et de l'interdépendance entre les diverses composantes de la société. »<sup>333</sup>

Dans la continuité de reconnaître que la critique formulée est basée sur l'absence d'égalité dans les principes de gestion de l'eau et qu'elle a des conséquences sur le développement économique, le genre réintroduit de la neutralité.

« L'équité entre les genres ne devrait pas être considérée de façon restrictive comme un problème "de femme" car il s'agit d'un problème qui soulève des questions fondamentales sur la nature de nos relations sociales. C'est un problème qui exige des hommes et des femmes un travail en commun, à la recherche de solutions à la fois pratiques et fondées sur le plan théorique. De plus en plus, ces solutions ne seront ni acceptables ni durables si les droits égaux, la dignité et la valeur des hommes et des femmes ne sont pas respectés. »<sup>334</sup>

---

<sup>332</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 13.

<sup>333</sup> Ibid, p. 22.

<sup>334</sup> UNESCO, Brochure : « Cadre de mise en oeuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007 », p. 2.

Dans cette perspective, l'approche genre structure les enjeux de la critique du discours et s'intègre progressivement aux principes dictés par la GIRE. Le genre est officiellement intégré au discours au cours de la Conférence de Noordwijk en 1994.

« Auparavant, la conférence de Dublin (1992), consacrée au thème de l'eau, avait posé la première pierre de l'introduction de la place des femmes dans ce domaine, place néanmoins confinée à la seule satisfaction de leurs intérêts, occultant totalement la relation entre les femmes et les hommes. En définitive, l'approche fondée sur le genre sera adoptée lors de la conférence gouvernementale de Noordwijk (1994) sur l'eau potable et l'assainissement. »<sup>335</sup>

Elle se concrétise par le lancement de programmes axés sur Genre et développement basés sur les besoins pratiques et stratégiques des deux sexes. Ces programmes sont les résultats des actions menées par les bailleurs de fonds, la Banque Mondiale en premier chef. Comme déjà mentionné en Chapitre 1 (partie 1.3.c), la Banque Mondiale est un précurseur en matière de genre et eau. Elle lance une série de programmes et initie nombre de publications sur des études de cas qui appliquent l'intégration au développement à partir de l'approche genre et eau<sup>336</sup>.

Cette promotion du genre qui souligne les inégalités que dénoncent le discours Femme, Eau et Développement Durable est consacrée au moment du rassemblement référence de Pékin en 1995. Elle est, à l'image de nombre des conférences étudiées dans l'ensemble de cette étude, un moment fondateur incontournable à la construction du discours et à mise en visibilité sur la scène internationale.

« La Conférence de Pékin sur les droits des femmes (1995) a marqué une étape importante en confirmant l'adoption du concept de "genre et développement". Cette approche, qui permet la reconnaissance du rôle de la femme comme actrice du processus de développement et pas seulement comme bénéficiaire des projets, fait de la participation des femmes une condition de réussite et de pérennité des actions de développement. »<sup>337</sup>

Sur la question des femmes, la Conférence Mondiale pour les Femmes de Beijing est un moment international clé qui réunit multiples acteurs et officialise l'approche genre. Ancrée dans le lexique du politique, ainsi que les thèmes du droit, de la responsabilité et du développement sont placés au cœur des discussions et de la Déclaration. La Conférence de Pékin est un moment clé pour la reconnaissance de la participation des femmes en matière d'environnement.

« La Plateforme d'action de Pékin (1995) a mis en exergue les questions environnementales comme secteur d'intérêt critique: « les inégalités entre les deux sexes dans la gestion et la sauvegarde des ressources naturelles et dans la sauvegarde de l'environnement ». Trois objectifs stratégiques ont été approuvés: (1) impliquer activement les femmes dans la prise de décision environnementale à tous les niveaux; (2) intégrer les aspects et les perspectives genre dans les politiques et les programmes de développement durable; et (3) renforcer ou établir des mécanismes d'évaluation de l'impact du développement et des politiques environnementales sur les femmes. »<sup>338</sup>

---

<sup>335</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 9.

<sup>336</sup> Cf. la Revue de la Banque Mondiale sur 121 projets d'approvisionnement rural en eau, NARAYAN D., 1995. *Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects*, The World Bank, Washington, D.C., 1995).

<sup>337</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 9.

<sup>338</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 19.

Destinée à faire progresser l'égalité, la Déclaration de Pékin signale à nouveau, une affirmation du discours sur Femme, Développement Durable et... Genre. L'eau n'est pas mentionnée dans ce texte dont l'objectif principal est de plaider pour la cause des femmes et améliorer leurs conditions de vie et droits dans les sociétés contemporaines. La mention et l'attention portée au Développement Durable instituent un lien clair entre femmes et Développement Durable où le principe d'égalité est promu.

L'exemple riche du Développement Durable accompagne la teneur du débat lié au mot « femme » au contraire de celui de « genre ». Cette distorsion a guidé la réflexion tout au long du travail de thèse. Sur le plan intellectuel, choisir le mot « femme » est a priori beaucoup plus engagé que celui de « genre ». Il choisit un sexe et oublie l'égalité homme / femme. Il cible un sujet quand leur genre englobe. Au niveau de la thèse, le choix s'est porté sur femme comme déjà précisé à la fois pour une question de symbolique et ancrage culturel du mot lié à celui de l'eau et une question de connaissance et reconnaissance du « genre » en France et dans les SIC. Sur le plan de la sphère publique, la question est tout autre et suppose un vrai retour sur l'acte de nommer « femme » ou « genre » dans les dynamiques de projets de développement et d'accès à l'eau.

« La Conférence mondiale de Pékin, en 1995, tente de redéfinir les moyens d'appliquer sur le terrain les décisions prises, en attirant pour la première fois l'attention sur la diversité des situations nationales dans le monde, et sur le fait que les politiques de développement, particulièrement celles qui s'adressent aux femmes, ne peuvent que difficilement trouver des modalités d'application universelles. Cette prise en compte s'est renforcée, notamment au rythme des conférences internationales qui ont jalonné ces dernières décennies. »<sup>339</sup>

La Conférence de Pékin lance une dynamique axée sur les progrès de la situation des femmes, elle souhaite entrer dans le concret et la visibilité pour amener le changement de la situation blessante et inégalitaire.

« C'est une stratégie qui intègre les soucis et les expériences des femmes ainsi que ceux des hommes dans la conception, l'exécution, la supervision et l'évaluation des politiques et des programmes à tous les sphères politiques, économiques et sociales de façon à ce que les femmes et les hommes mettent bénéficient de l'égalité et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. Le but final est de réaliser l'égalité du genre *en transformant le courant dominant* (ECOSOC, 1997). »<sup>340</sup>

Le discours Femme, Eau et Développement Durable se nourrit d'une critique de l'ordre existant où nombre d'événements internationaux et d'acteurs participent à reprocher. L'approche genre apporte une dimension nouvelle à la critique à tenter d'éloigner le discours des limites du féminisme et de l'IFD. Il participe à ritualiser un récit qui se répète et bâtit une critique voguant vers le cœur de la revendication, l'étape suivante de la mise en visibilité au sein de la sphère publique.

### **2.3. Critiquer les valeurs : ritualiser le récit (1995-2002)**

Concept qui reste flou et polysémique, la transversalité et multiplicité de l'eau veut être dépassée par le discours Femme, Eau et Développement Durable pour faire aboutir la critique qu'il promeut. Dans ce cadre, par un jeu de références et d'intertextualité et dans une logique de « référence

---

<sup>339</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 13.

<sup>340</sup> Alliance Genre et Eau. Guide des ressources. Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau, 2006, p. 11.

constante » (AIM, 2004), le nombre de Conférences et d'activités sur Femme, Eau et Développement Durable vont se multiplier à partir des années 90.

Le premier élément est la référence aux conférences précédentes qui est devenue un automatisme suite à la conférence de Dublin reprochée de ne pas s'être intégrée dans la continuité des propositions de Mar del Plata (BISWAS, 2004). Dublin qui préparait Rio de Janeiro explique pour partie la quasi-absence du thème de l'eau dans le rapport final de Rio. Elle est néanmoins présente dans les Agenda 21. Ce travail de citation et méta-citation instaure une esthétique propre au discours de l'eau qui l'assimile au cadre du Développement Durable tout en dessinant un objet visible pour et par lui-même.

C'est ainsi que l'esthétique se traduit par un nombre de rencontres nationales, régionales et locale qui ont un effet multiplicateur du discours. Ces moments de réunions doivent permettre de diffuser les principes promus autour de la gestion partagée de l'eau et d'exercer le droit à la critique avant la reconnaissance officielle produite par les grandes conférences de l'ONU. A l'exemple de Pékin, ces espaces d'expression et prises de parole peuvent avoir un impact limité sur le contenu final de la Déclaration.

« Pour préparer ces conférences mondiales ont également lieu des rencontres « régionales ». En Afrique, citons les « plates-formes » d'Abuja (1989), de Bamako (1992), ou encore de Dakar (1994). Ces rencontres à une échelle géographique plus réduite<sup>4</sup> ont pour but d'établir un bilan des décisions prises lors des réunions mondiales, d'examiner les modalités de leur application aux niveaux national ou régional, de préparer les débats à venir et les projets à construire. Il s'agit également de définir les rôles que les organisations nationales (gouvernementales ou non), régionales et internationales ont respectivement à jouer pour que soient atteints les objectifs fixés. Ces conférences sont conçues pour servir de relais, en amont et en aval, aux grandes décisions onusiennes. Cependant, la marge de réaction, d'expression et de critique accordée par l'ONU aux acteurs nationaux et aux ONG ne semble pas toujours à la hauteur des objectifs officiels (A. Poloni - 1995). »<sup>341</sup>

Malgré cette limite, l'existence de ces réunions prouve que le discours est réapproprié, discuté et disputé. Il signale une réappropriation par les acteurs qui est fructueuse dans la mesure où la critique est interrogée. Cette critique, cette réparation qui est intégrée permet de constituer le discours pour le diffuser. L'UNESCO participe à cette dynamique confirmant son statut d'acteur initiant des activités locales et internationales sur le discours.

« A la suite du Sommet sur la Terre de Rio et le Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes à Pékin, le besoin de reconnaître le rôle de la femme dans le développement et la gestion des ressources naturelles, d'assurer leur participation, a été majoritairement accepté. Les approches récentes sur la participation du genre vise à reconnaître que les femmes ont des liens et rôles particuliers dans l'approvisionnement et l'entretien des services de l'eau et l'assainissement (...) Afin de réduire les écarts entre la théorie et l'implémentation de ces principes qui appellent à une action urgente, l'UNESCO a organisé plusieurs ateliers et séminaires en Afrique. »<sup>342</sup>

---

<sup>341</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, p. 14.

<sup>342</sup> UNESCO. [http://www.unesco.org/water/ihp/women\\_and\\_water.shtml](http://www.unesco.org/water/ihp/women_and_water.shtml). Traduit de l'anglais: "As a result of the Earth Summit in Rio de Janeiro (1992) and the Fourth World Conference on Women in Beijing (1995), the need to recognize the role of women in the development and management of natural resources, and to ensure their participation, has been widely accepted. Recent approaches to gender participation aim at considering women in relation to other groups with distinct stakes and roles in the provision and maintenance of water and sanitation services(...). With this in mind, and in order to reduce the gap between theory and actually implementing urgently needed action, UNESCO has organized several workshops and seminars in Africa." Juin 2007.

L'UNESCO organise à partir de 1995 nombre de séminaires sur la participation de la femme dans les programmes d'accès à l'eau et l'assainissement comme à Brazzaville, Congo ou en Afrique du Sud avec la coopération de l'UNICEF, la Banque Mondiale et le PNUD. Ce dernier lance la publication de nombre de matériel et kit destinés à disséminer la notion dans les pays africains. Dans ce contexte, elle organise des formations sur le genre, développement et la gestion des ressources comme en Mauritanie avec l'IRC. Elle lance enfin, plusieurs projets pilotes en coopération avec différentes agences de coopération et développement comme un moyen de faire suite aux déclarations de Pékin.

Ces activités rythment la sphère publique à donner des activités aux acteurs qui reprennent ces initiatives pour diffuser le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. En 1998, le pS-Eau lance son programme d'évaluation sur les expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne sur le thème de « Eau, genre et Développement Durable ». En 1997, ALMAE lance son programme à Bin Abid sur le thème du droit à l'eau et de l'égalité.

Cette multiplication des activités signale la prise de conscience des inégalités et de la nécessité de les rendre visibles. Elle outille la critique, place les enjeux de la revendication et projette la démarche de résultats pour assurer la légitimité du discours. Surtout, elle ritualise un discours qui désormais est bien délimité, compris, identifié. Cette démarche se répète et argumente en faveur du droit à l'eau et de l'égalité au niveau des échelles régionales.

« En outre, le droit à l'eau figure dans trois instruments régionaux concernant respectivement l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. Pour l'Afrique, la Charte d'Addis-Abeba (1990) prévoit l'obligation pour les États de prendre les mesures nécessaires "pour garantir la fourniture d'une alimentation et d'une eau de boisson saine en quantité suffisante". Pour l'Amérique, le Protocole de San Salvador (1988) 86 précise que chacun doit avoir "accès aux services publics de base", ce qui inclut évidemment le service de l'eau. »<sup>343</sup>

À ce titre, la déclaration de Paris en 1998 répète les principes de Dublin comme un moyen de confirmer, diffuser et légitimer le discours. À nouveau le principe de <participation> des femmes est souligné autant que la <prise de décision> dans un contexte où la cause féminine est intégrée à un mouvement plus global de révision des processus de décision et modèle de gouvernance. Le texte de Paris est considéré comme un texte fondateur, un texte de force de loi qui entérine et répète des messages clés sur la révision de la répartition des pouvoirs à cibler l'intégration des femmes dans la gestion de l'eau afin d'assurer un Développement Durable. L'approche genre n'est pas mentionnée ; le texte préfère l'équité à travers « une distribution équitable et efficace des ressources ». Les principes du genre sont néanmoins intégrés signalant les valeurs défendues à travers le genre par le discours. L'outil genre est un moyen d'institutionnaliser la critique et de l'inscrire en tant que critique de la gestion des ressources actuelles pour promouvoir la GIRE, la gestion participative et l'égalité.

---

<sup>343</sup> PETIT O. « Vers un régime international de l'eau douce ? Analyse critique du discours sur la gestion intégrée des ressources en eau » COLLOQUE INTERNATIONAL – POITIERS, « Economie Politique Internationale », 14-15 mai 2009. (Version provisoire).

Femme, Eau et Développement Durable, objet critique entre le champ du visible par un effet miroir à la reconnaissance de l'approche genre. L'apparition de l'objet est envisagée comme un objet devenu visible selon les trois caractéristiques essentielles définies par N. d'Almeida. Lieu de médiation, il permet l'échange des discours entre les communautés internationales ou médiatiques. Taxinomique, Femme, Eau et Développement Durable oriente les comportements des individus et organisations pour l'égalité. Agonistique, elle est lieu de conflits à critiquer le modèle existant de développement dans la sphère publique et à demander la réparation. Chez J. Habermas, la visibilité est le résultat d'une approche communicationnelle de l'espace public ; la visibilité se confond avec le principe de publicité (*Offentlichkeit*) qui structure la modernité et les échanges politiques intensifiés et déformés par l'activité communicationnelle. Cette construction du visible aboutit à « une surritualisation » de l'objet, à l'émergence d'une marque discursive comme le souligne Y. Jeannerêt au sujet du discours de l'environnement,

« la communication sur la politique environnementale entraîne visiblement une surritualisation des pratiques qui place tout acte politique relatif à l'environnement sous le signe indiciel d'une attitude de transparence, de dialogue, de pragmatisme, de sincérité, etc. – jusqu'à faire de tout énoncé un support de marque très particulier »<sup>344</sup>.

Femme, Eau et Développement Durable, objet invisible intégré au Développement Durable et à la GIRE devient visible, une marque du cadre discursif dont il légitime les principes et le récit. La Femme, l'Eau et le Développement Durable, s'ils interrogent, mobilisent, reconfigurent les modalités du débat public se heurtent à l'action, à la séquence narrative d'un faire-faire encore lointain. Le Développement Durable, plus global, véritable discours qui questionne l'Espace public actuel, s'appuie sur le discours de l'eau, objet médiatique et médiatisé en tant qu'objet au service de la visibilité du récit du Développement Durable. Le discours de l'eau, légitimant et devenu visible avec le cadre du Développement Durable appelle néanmoins, plus concrètement à l'action contre l'inertie discursive. L'eau s'ingère dans le discours du Développement Durable comme objet rituel où s'opposent les camps sans arrêter un modèle de gestion du liquide vital. Derrière les enjeux de gouvernance et de droit de l'eau, l'objet « eau » s'ingère comme un appel à l'action qui risque d'imposer un choix de conception de l'eau, de la société et de l'Espace public.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est un discours construit particulièrement intéressant au champ des SIC. Il reprend les caractéristiques d'un récit, d'un « métarécit » de l'environnement selon B. Jalenques-Vigouroux autour des cinq piliers fondateurs du discours. Rappelons que ces derniers posent en premier lieu, l'incitation à l'action au nom d'une valeur morale. La répartition équitable de l'eau est en effet, un bien de l'humanité qu'il revient à chacun, de protéger dans un dynamique portée par le concept de GIRE. Le deuxième postulat est que le récit repose sur des héros anonymes (au contraire des Grands héros). Au fil des conférences internationales se retrouvent ces héroïnes anonymes qui sont les gardiennes d'un savoir traditionnel

---

<sup>344</sup> JEANNERET Y. « L'environnement comme espace de discours », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, 2003, p. 15.

de la gestion des ressources en eau. Le grand but, troisième pilier, est l'égalité et le droit à l'eau qui mobilisent tous et appellent au changement. Le grand péril est le renforcement des inégalités en plus de l'augmentation des chiffres alarmants de l'accès à l'eau et l'échec d'un droit au bien-être pour les populations. La valeur suprême, dernier élément du discours, est l'égalité elle-même. Cette construction comme un récit permet l'adhésion forte du grand public. Elle obscurcit néanmoins le contenu d'un objet tout d'abord plastique.

Dans la dynamique globale de l'environnement et sur la sphère médiatique, le discours Femme, Eau et Développement Durable devient plus facile, plus visible, plus identifiable dans le cadre discursif du Développement Durable. La multiplication des conférences et la répétition du besoin de promouvoir la GIRE instituent un objet rituel qui devient un accessoire de la discursivité du Développement Durable et de la GIRE.

**Pour conclure**, critiquer revient à déterminer les causes de la blessure et de les porter aux yeux de tous en pointant son origine. À délier les ferments des inégalités de la gestion des ressources en eau, les acteurs positionnent le discours dans une logique de critique qui devient progressivement, une critique globale de la société. Dans cette configuration discursive, le genre s'instaure comme un moyen de détacher la critique de l'aspect fondamentalement difficile à gérer en matière d'une meilleure gouvernance des ressources de l'eau : l'aspect politique de l'égalité et de la ressource elle-même. C'est l'argument économique qui impose cette notion qui offre neutralité et grille d'analyse pratique pour plaider la cause de Femme, Eau et Développement Durable. Un élément qui aide à revendiquer la place du discours et des femmes au sein de la sphère publique.

### **3. REVENDIQUER : OBTENIR LA REPRESENTATIVITE**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est une opportunité prise par les femmes pour s'imposer sur l'Espace public. Il devient un discours de « légitimité » et d'action en faveur du Développement Durable. Il sert la minorité « femme » et plus largement, les minorités qui regroupent les enfants, les pauvres, etc. Par l'affirmation et l'apparition de ces classes sur la scène publique, leur statut peut évoluer. Ici se joue leur capacité à s'intégrer à la sphère de la prise de décision essentielle pour la gouvernance locale de l'eau. Pour réussir, cette intégration doit se faire indirectement c'est-à-dire, sans confrontation par l'affirmation de soi.

« La troisième étape survient quand quelqu'un qui se sent diffamé, l'exprime à la personne ou l'institution qu'il considère responsable et lui demande un dédommagement. On appelle cette étape « réclamer ». Cette réclamation se transforme en lieu de débat quand la demande est rejetée entièrement ou pour partie. »<sup>345</sup>

Tout l'enjeu de la réclamation est l'obtention de la représentativité et de l'acquisition de la prise de parole dans l'Espace public. Le groupe souhaite exercer son activité de discours et sa « publicité »

---

<sup>345</sup> FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: naming, blaming, claiming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981, p. 635. Traduit de l'anglais: "The third transformation occurs when someone with a grievance voices it to the person or entity believed to be responsible and asks for some remedy. We call this communication claiming. A claim is transformed into a dispute when it is rejected in whole or in part."

au même titre que les autres. La plaidoirie judiciaire se construit sur le tort constaté au cours du procès ; l'obtention de la réparation suit logiquement.

L'action de réclamer a trois fonctions essentielles. La première est de servir d'élément fédérateur au groupe qui s'organise et se constitue en minorité visible existante. La critique a permis d'établir un fonds commun au discours et aux acteurs ; elle repère les caractéristiques du discours, ces « événements discursifs » (M. FOUCAULT) et autres ferments énonciatifs qui construisent le discours vers un récit. Le discours sur porte par la critique politique des inégalités s'estimant minorité Dans cette perspective, la catégorie politique et discursive liée à Femme, Eau et Développement construit un groupe d'acteurs spécifique sur l'espace international de l'eau. Le groupe s'institutionnalise comme une catégorie politique.

Le deuxième rôle de Réclamer est à travers la constitution du groupe, l'exercice d'homogénéisation du discours et des intentions qui s'opèrent. Les acteurs présents dans la sphère publique opèrent une véritable dispute au sens de débats et opposition pour affirmer les intérêts de chacun. La production du discours et l'évolution socio-historique conduit à donner de la « cohésion à un ensemble flou » (CORCUFF, 1995 : 85). Lieu de débats, réclamer délimite l'objet de la réclamation à basculer vers le visible et un groupe constitué.

« Avant de désigner un groupe allant de soi et, pourrait-on dire, officiel, la catégorie apparaissait encore comme problématique et avait dû être construite à la façon d'une cause, c'est-à-dire avec l'intention affirmée de réparer une injustice en faisant reconnaître l'existence d'un groupe jusque-là passé sous silence. »<sup>346</sup>

La troisième étape dessine la légitimité du groupe à être visible et à demander réparation. Elle construite ce moment où le groupe argumente son intrusion dans la sphère publique, plaide et revendique. Cette dernière intention précède et accompagne la volonté de prouver le discours et l'expérience blessante.

### **3.1. Revendiquer ses valeurs : s'affirmer comme groupe (1997-2000)**

La critique fédère l'existence d'un groupe sous jacent et invisible qui se constitue comme une catégorie politique. Dans Femme, Eau et Développement Durable, ce groupe désigne la minorité des femmes en charge de la gestion des ressources naturelles dans les sociétés traditionnelles et en particulier dans les zones rurales. Cette logique conduit un schéma de revendication identitaire proche des revendications féministes en tant que la femme est écartée de la sphère bourgeoise.

« L'absence des femmes de l'espace bourgeois (qui n'est pas absolue car certaines savaient déjà les mécanismes de la représentation masculine dans les salons mondains) s'est traduit par la montée de revendications intellectuelles, politiques (les suffragettes), sexuelles, aboutissant aux formes contemporaines du féminisme. »<sup>347</sup>

Rappelons que les théories du genre sont nées des limites vindicatives du discours féministe visant à apporter de la neutralité politique pour aborder le thème de l'égalité des sexes en matière de gestion des ressources. Cette prise de conscience correspond à cette situation des acteurs qui palpent et disputent leur catégorie selon la lecture de L. Boltanski. Dans la perspective de la construction de la

---

<sup>346</sup> BOLTANSKI L, THEVENOT L. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991, p. 14.

<sup>347</sup> MAIGRET E. *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Armand Colin, 2003, p. 215-216.

catégorie Cadres, L. Boltanski proposent une analyse des éléments qui divisent et des éléments qui rassemblent cette catégorie socioprofessionnelle pour déterminer comment ils aboutissent à un accord perçu et une existence de groupe. L'étude de L. Boltanski se base sur un déroulé historique de la catégorie Cadres à partir des années 30. Il se place entre ce qui est semblable et l'impossibilité de renier l'existence d'un phénomène. Sa visée retrouve les perspectives de W. Wittgenstein sur le glissement entre le dire et faire exister, le visible et l'invisible du groupe. Il interroge fondamentalement la construction d'un discours, d'un corps social et d'une visibilité placée selon lui, au cœur du politique.

« Dans les Cadres, j'avais entrepris de décrire comment une catégorie se constitue selon un processus politique, puis s'institutionnalise dans un discours administratif, s'objective dans des institutions et s'incarne dans des représentations à la fois sociales, politiques et cognitives. »<sup>348</sup>

L'enjeu est d'étudier les dissonances et les accords, l'ensemble des éléments qui travaillent à nommer, inclure ou exclure pour constituer le groupe. Dans ce dispositif, le double mouvement symbolique du groupe qui cherche à délimiter le projet et le mouvement politique qui cherche à s'institutionnaliser et s'organiser aboutit à la reconnaissance de l'existence du groupe et du discours comme fondée et irréfutable. C'est ce mouvement d'institutionnalisation qu'il est désormais question de révéler.

La fin des années 90 est caractérisée par une forte réorganisation du secteur de l'eau à différents niveaux. Notons par exemple, que Lyonnaise des Eaux devient le Groupe SUEZ-Lyonnaise des Eaux en 1997. Cette fusion témoigne de l'activité internationale foisonnante du groupe qui a signé plusieurs contrats de délégation du service de l'eau dans le monde entier. Elle signe notamment en 1997, le contrat de Casablanca qui est lui aussi, le fruit d'une réorganisation législative au Maroc. Suite à la loi sur l'eau de 1995, les délégations de service public sont autorisées et LYDEC est la première régie publique – privée du Maroc. Au même niveau, en France, le secteur législatif s'agite et se restructure autour de la Loi Barnier et surtout, la loi relative aux marchés publics et délégations de service public. A un autre niveau, l'Observatoire de la parité est créé en application aux principes et programmes de la Conférence de Pékin. Ces éléments épars forment un tout qui signale un mouvement d'institutionnalisation du discours.

Au niveau international, nous avons déjà signalé le lancement du premier Forum Mondial de l'Eau en 1997. Ce dernier est organisé par le Conseil Mondial de l'Eau qui a été créé en 1996.

« Le World Water Council (Conseil Mondial de l'Eau, acronyme WWC ) s'est constitué lui aussi en 1996. Il a été créé sous l'égide du Ministère Egyptien de l'Eau et des Travaux Publics, de l'Agence Canadienne de Développement et du groupe multinational Suez-Lyonnaise des Eaux. Il regroupe actuellement plusieurs centaines de membres parmi lesquels on retrouve les principales firmes multinationales du secteur de l'eau et de l'assainissement (SUEZ, Générale des Eaux), ainsi que des organisations non-gouvernementales (Green Cross International, ), des associations scientifiques et des instituts de recherches (International Association of Hydrological Sciences, International Water Resources Association, etc.), des ministères (Department of Water Affairs and Forestry - South Africa ; Ministry of Environment – Poland) et des organisations internationales (World Meteorological

---

<sup>348</sup>BOLTANSKI L. « La cause de la critique », dans *Raisons politiques*, 3, 2000, p. 173.

Organisation, UN – Habitat). L'idée de regrouper tous ces acteurs au sein d'une même organisation a émergé à l'occasion de la Conférence de Dublin en 1992. »<sup>349</sup>

Transversal et représentatif des différents acteurs de l'eau, la création du WWC révèle d'une première démarche qui vise à « intégrer » tous les acteurs. Elle répond à une optique participative qui cible l'égalité de représentation de chacun. Le WWC signale une mise en pratique de la GIRE.

« Le concept de GIRE sera repris en revanche à l'occasion de conférences plusieurs régionales et internationales au début des années 1990 (New Delhi en 1990, Delft en 1991, puis en 1992 lors des conférences de Dublin et de Rio). La création de deux consortiums internationaux, le Conseil Mondial de l'Eau (World Water Council) et le Partenariat Mondial de l'Eau (Global Water Partnership) au milieu des années 1990 va avoir une nette influence sur la diffusion de la GIRE comme notion phare à l'échelle internationale. »<sup>350</sup>

Dans cette optique, les Forums mondiaux visent à réunir tous les acteurs de l'eau pour aborder tous les sujets et enjeux liés à sa gestion. C'est dans ce contexte que les réseaux de femmes, associations et institutions de développement commencent à se rencontrer saisissant ces opportunités pour se constituer en tant que groupe. L'affirmation se place à un double niveau, il s'agit à la fois de s'organiser en tant que groupe et de diffuser l'approche genre dans la lignée de la Conférence de Pékin. Ces moments favorisent discussion et prise de conscience des acteurs du discours Femme, Eau et Développement Durable.

« Durant toute cette période, parallèlement aux conférences onusiennes, se tiennent des « forums », regroupant principalement des organisations non gouvernementales (ONG). Ces forums, reconnus au fil des années comme un haut lieu d'expression et d'échanges pour les femmes du monde entier, provoquent le développement de nombreux réseaux. (...) L'intérêt pour les forums est en grande partie lié aux opportunités qu'ils représentent, en matière de rencontres et de consolidation des réseaux existants entre chercheurs, professionnels, ONG et représentants de la société civile). Le nombre important de participants (hommes et femmes confondus) témoigne à son tour de la dynamique que les débats ont permis d'amorcer, une dynamique d'échanges et de prise de conscience partagée. »<sup>351</sup>

Ce premier rendez-vous est concluant pour les acteurs du discours, il aboutit à une diffusion des principes de la GIRE, l'égalité et le genre dans plusieurs organisations et associations. C'est en effet, à partir de 1997 que nombre d'organisations de notre corpus se réorganisent notamment au niveau des dispositifs pour travailler sur eau et femme, eau et genre. En 1997, le Forum de Marrakech conduit à la création de la Chaire UNESCO pour une gestion durable des ressources en eau. Cette dernière coopère avec ALMAE pour les projets sur les femmes dans les quartiers de Casablanca. En 1998, le pS-Eau lance avec l'AFD son programme sur eau et genre en Afrique sub-saharienne. L'AFD poursuit à ce titre l'intégration de l'approche genre à l'ensemble de ses programmes signalant une cohérence dans son discours.

« L'Agence française de développement a quant à elle adopté une *Note d'orientation opérationnelle sur la prise en compte du genre en janvier 2001*, dans laquelle, à la lumière des engagements internationaux de

---

<sup>349</sup> PETIT O. « Vers un régime international de l'eau douce ? Analyse critique du discours sur la gestion intégrée des ressources en eau » COLLOQUE INTERNATIONAL – POITIERS, « Economie Politique Internationale », 14-15 mai 2009, p. 7 (Version provisoire).

<sup>350</sup> Ibid, 14-15 mai 2009, p. 7 (Version provisoire).

<sup>351</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, p. 13.

la France, elle confirme sa volonté de promouvoir la prise en compte du genre dans les opérations qu'elle finance. »<sup>352</sup>

Ce qui marque essentiellement le succès des acteurs à s'organiser et à trouver des lieux communs pour revendiquer le discours est la création d'une institution propre sur le genre et l'eau dès le deuxième Forum Mondial de l'Eau à La Haye en 2000. A la suite de cette conférence naît l'Alliance Genre et Eau.

« L'Alliance Genre et Eau (acronyme GWA de l'anglais Gender and Water Alliance) a été créée en Juin 2000 pour promouvoir l'approche genre dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). La GWA est un réseau international ouvert à toutes organisations et individus impliqués dans le secteur de l'eau. Il compte actuellement 200 organisations et individus du monde entier, il est administré par un comité exécutif élu au niveau international. »<sup>353</sup>

Cette institutionnalisation révèle la dynamique du discours et des acteurs à édifier les enjeux et défis du discours dans la sphère publique. Ce moment d'organisation révèle d'un moment de constitution sur les bases de la critique qui ouvre et dévoile des luttes entre les acteurs au sein de ce groupe en création. Enfin, c'est à ce moment de prise de conscience de groupe que ce dernier se dote de ses premiers porte-paroles qui représentent le groupe dans la sphère publique. La première est Vandana Shiva qui publie successivement *Eco feminism* en 1993 puis *Staying Alive : Women, Ecology and Development in India* en 1988. Au Maroc, Houria Tazi Sadeq fonde ALMAE en 1995, elle publie en 1996 « Femmes et gestion traditionnelle de l'eau » suite à l'atelier international, sur la « Gestion participative de la ressource en eau et stratégies de financement » qui prépare Marrakech.

### **3.2. Revendiquer les inégalités : l'ère de la dispute (1997-2003)**

Revendiquer la blessure ressentie suppose de revendiquer les réparations à demander. Dans la logique du groupe qui s'institue et étant donné les enjeux du discours, les acteurs de Femme, Eau et Développement Durable ont naturellement des difficultés à s'accorder sur quoi défendre et que plaider.

Cette interrogation, ce questionnement qui traverse les acteurs se retrouvent dans les comptes-rendus des Forums mondiaux qui appellent à la « Révolution Bleue » pour Marrakech et à une « Vision mondiale de l'eau » pour La Haye. Ces déclarations soulignent l'insuffisance d'un discours homogène entre les accords qui se retrouvent au niveau du discours sur Femme, Eau et Développement Durable.

Au fil du corpus, cette dichotomie se dévoile à travers les différences de termes et d'actions menées par les différents acteurs qui se consacrent chacun au terrain et à leurs activités. Ces actions multiplient et superposent des expériences, études de cas et point de vue qui témoignent d'une

---

<sup>352</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, p. 10.

<sup>353</sup> Alliance Genre et Eau. *Advocacy manual for Gender and Water Ambassadors*. Décembre 2002, p. 12. Traduit de l'anglais: "The Gender Water Alliance (GWA) was established in June 2000, to promote attention to gender in Integrated Water Resource Management (IWRM). GWA is an international network open to all organisations and individuals involved in the water sector. It currently consists of 200 organisations and individuals from around the world, and is overseen by an internationally elected steering committee."

circulation du discours mais d'une absence de concertation réelle. Chacun fait le bilan et apporte son expertise pour poser le champ de la revendication des principes qu'ils souhaitent défendre.

L'UNESCO initie plusieurs actions ciblées sur la Femme pour favoriser son implication dans le processus politique dans la lignée de la Conférence de Pékin. À travers la publication de plusieurs brochures et ses actions sur le terrain, elle valorise la formation et les actions politiques pour les femmes.

« Le projet cible l'amélioration de la qualité de vie des femmes vivant en milieu rural et milieu urbain en Afrique Sub-saharienne en leur facilitant l'accès aux ressources en eau et en améliorant la gestion de ces ressources. Ce projet fait suite à la Conférence mondiale de Pékin sur les femmes et à une politique de l'UNESCO pour renforcer les actions pour les femmes. Sur la période de quatre ans (1996-2000), les objectifs sont l'implémentation de politiques nationales et régionales pour faciliter l'implication des femmes dans les programmes de développement des ressources en eau, l'organisation de formation au niveau national et régional, la publication de matériel pédagogique, le développement d'études de recherche sur ce sujet. Aujourd'hui, l'objectif est de diffuser et partager cette information pour répandre un message de paix fondé sur une répartition équitable des ressources en eau. »<sup>354</sup>

Le même type de démarche se retrouve chez le pS-Eau.

« Aussi, à travers cet ouvrage sur l'eau et le rôle des hommes et des femmes dans la perspective d'un développement durable, le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement, avec le concours financier de la Banque mondiale, ont-ils souhaité relire, à la lumière du concept de genre qu'ils font leur, une coopération française ancienne, riche et variée, et qui consacre une part importante de ses moyens au secteur de l'hydraulique. Cet ouvrage n'a pas l'ambition de revêtir un caractère exhaustif. Il s'agit, à partir de l'analyse de quelques études de cas en Afrique subsaharienne, de tirer les leçons des expériences passées et de lancer des pistes de réflexion sur la problématique de l'intégration du genre dans les projets de développement dans le domaine de l'eau. »<sup>355</sup>

Au niveau des conférences internationales, les rendez-vous sont caractérisés par un lexique politique comme mentionné au cours du Chapitre 4. Cette dominante révèle l'activité de conviction et lobby en faveur du discours comme d'une circulation des points de vue de chacun. La revendication du droit à l'eau occupe la sphère publique impliquant une discussion et négociation sur les principes de la GIRE. Remarquons qu'à cette période est particulièrement interrogée la question de l'économie de l'eau ; la cristallisation du débat est marqué à la suite de l'officialisation des OMD au cours de la Conférence de Bonn puis celle de Johannesburg qui progresse vers la dynamique des résultats. Au cours des années 90 et en réponse à l'inertie des chiffres de l'accès à l'eau pour tous et toutes, la gestion de l'eau s'ouvre aux entreprises privées. Cette nouveauté signale un glissement dans les questions conceptuelles sur la gestion de l'eau.

« La crise économique du début des années 1980 ainsi que l'évolution mondiale du début des années 1990 vers un système d'économie de marché, ont montré l'inefficience des entreprises publiques et le rôle

---

<sup>354</sup> UNESCO, site INTERNET, [http://www.unesco.org/water/ihp/women\\_and\\_water.shtml](http://www.unesco.org/water/ihp/women_and_water.shtml), Juin 2006. Traduit de l'anglais: "This project aims at improving the quality of life of women in rural and urban areas in Sub-Saharan African countries, by facilitating their access to water resources and by improving water resources management. The project is both a follow-up to the Fourth World Conference on Women (Beijing 1995) and a reinforcement of UNESCO's action in favour of women. During the four year period (1996-2000) its main objectives have been the implementation of national and regional policies to facilitate women's involvement in water resources development programmes, the organization of training courses at national and at regional level, the publication of learning material, the development of studies and research. Today, it aims to disseminate and share this information, and to spread a message of peace based on a fair distribution of water."

<sup>355</sup> pS-Eau, Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, Préface, p. 10.

à considérer du secteur privé dans le développement et la croissance économique. Ceci a été le point de départ de la vague actuelle des privatisations des entreprises nationalisées, des sociétés publiques et de leurs services. »<sup>356</sup>

Au niveau du discours Femme, Eau et Développement Durable, elle lance là encore, une activité de discussion des effets de la donnée économique sur genre et eau. Rappelons les travaux de L. Bénéria qui interroge ce duo ainsi que J. Bissiliat et C. Verschuur (Cf. Chapitre 1). Dans ce contexte, nombre d'organisations développent des argumentaires sur genre et pauvreté qui se poursuit et se reformule autour de genre et privatisation (à partir de 2002-2003 après Johannesburg). Cette réflexion sur l'égalité, la GIRE et l'économie révèle d'une difficulté de revendiquer le discours sur le terrain et face aux multiples acteurs du secteur de l'eau. Ce sont les publications et les efforts de la GWA qui permettent au discours de s'organiser et classer les thématiques de chacun. Il est intéressant de noter à ce titre que les premières publications de la GWA sont des publications globales qui réunissent, listent les actions et fournissent tous les arguments dans une dynamique axée sur le lobby : 2002, Intégrer les femmes et les hommes dans la gestion de l'eau ; 2002, *Manuel pour former les ambassadeurs du genre afin de convaincre* (advocacy) ; 2003, *Répandre le genre pour la durabilité* ; 2004, *Rapport justificatif pour elle et Placer les femmes au centre des initiatives liées à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène* ; ou encore, en 2006, un livre bilan le *Guide des ressources sur l'Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*. Le GWA constitue véritablement le porte-parole de la revendication au sein de la sphère publique du discours.

Au niveau de l'entreprise, cette période est marquée par l'intervention de Gérard Mestrallet pour l'accès à l'eau pour tous en 2001. Cette action est bien de l'ordre de la revendication d'une posture sur le droit à l'eau. Si l'article réveille l'attention et fait figure de cas unique dans la sphère publique, il émane et promeut le point de vue d'un dirigeant d'organisation privée où les aspects économiques restent importants (cf. Chapitre 6).

Il est intéressant de rappeler l'analyse de la recherche de visibilité dans ce dispositif de construction médiatique de l'organisation privée. Selon son activité, l'organisation privée peut avoir des difficultés à trouver le chemin du visible dans la sphère publique. Les entreprises privées délivrant un service sont vite taxées de publicité déguisée servant à améliorer et promouvoir leur image auprès du consommateur. Dans ce cadre, il a été intéressant de noter à quel point les journalistes peuvent être sceptiques face aux activités des entreprises privées délégataires de service public comme Lyonnaise des Eaux et LYDEC. Au dépit d'une activité responsable, favorable pour l'environnement, les médias préfèrent s'écarter de leurs actions, ne pas citer par qui elles sont réalisées le cas échéant plutôt que d'assurer une promotion de leurs activités. La complexité de la relation médiatique et relation presse oblige les organisations à détourner et à cumuler une visibilité complémentaire avec une face invisible attribuant tout l'intérêt de la compréhension du visible et invisible par M. Merleau Ponty.

---

<sup>356</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006.

« Je crois qu'il faut aussi insister sur la multiplicité dans le temps et dans l'espace de stratégies différentes de visibilité, dans le cas d'une entreprise. Ce n'est pas si tranché entre le tout visible et le tout invisible. En communication d'entreprise, il y a une juxtaposition, un jeu entre les visibles et les invisibles. La maîtrise de cette complexité, la capacité à l'analyser joue sur le fait que certains réussissent à communiquer dans des moments de crises. »<sup>357</sup>

Sur la sphère médiatique, la construction des récits et des événements dirige la mise en visibilité des acteurs et de leurs intérêts où bien choisir le moment comme l'endroit. Projeter dans un espace fictif, multiple et démultiplié caractérisé par le nombre de médias et le nombre d'événements traités par jour, se frayer une visibilité s'inscrit dans une dynamique le plus souvent de courte durée.

« Les endroits ne suffisent pas, il faut les « créer » et à la dimension spatiale il faut ajouter la dimension temporelle. Je parlais de processus de sélection de ce qui est dit, de lieux de mise en scène. L'aspect temporel, le moment d'apparition, est tout aussi important. Il a souvent été négligé ou oublié dans le domaine de la communication. Aujourd'hui, avec l'accélération et la multiplication des situations et des périodes de crises, on s'aperçoit du caractère central de la question temporelle dans la gestion, la conduite de communications et la production de messages. (...) Notre rapport à la temporalité est paradoxal et complexe : nous sommes réduits à l'instant, sans passé et sans avenir ou projets. Cette modification de l'horizon temporel de nos pratiques rend possible l'essor de « l'événement » et de l'événementialisation de tout. »<sup>358</sup>

L'acte de revendiquer dévoile les différences de point de vue, il dévoile également les multiples activités qui chacun. A revendiquer et demander réparation, les acteurs dans leur dispute construisent un discours de plus en plus visible par effet de multiplicité. Cette visibilité croissante conjugue une organisation croissante et une demande de légitimer qui conclut l'acte de revendiquer dans l'Espace public.

### **3.3 L'acte de revendiquer : obtenir la légitimité et... La visibilité**

Dans le cadre de la prise de parole d'un groupe qui émerge au cœur de la sphère publique, il est souvent question des conséquences de lui accorder la parole et quel est le degré de visibilité à lui allouer. Le discours lié aux femmes et au genre remet en question des traditions culturelles et sociales fortement ancrées quelle que soit la société étudiée. Accorder de la visibilité à leurs revendications correspond à bouleverser une répartition du pouvoir que la seule prise de parole peut contrarier. La visibilité devient vectrice de la visibilité d'un ordre plus profond. Il ne s'agit plus seulement d'accorder la possibilité de parler, d'exercer sa publicité et d'être vu, la suite faite à la réclamation répond à l'institutionnalisation d'une reconnaissance de droits qui contrarie ceux détenus par d'autres acteurs de l'Espace public.

« La parole, en tant que véhicule de l'honneur, est également soumise à des règles de genre bien déterminées. Publiquement, elle n'est autorisée aux femmes que dans des contextes bien précis : les chants et la poésie sont généralement pratiqués entre femmes. Lorsqu'elles chantent à l'occasion d'une activité commune, telle que la préparation des gâteaux pour une cérémonie ou le filage de la laine, et que les lieux choisis sont publics, les hommes évitent alors ces espaces (Bekkar, 1997). Pendant les fêtes et les mariages, un espace est également laissé à l'expression de l'oralité féminine. Les chanteuses populaires - cheikhat - véhiculent ainsi les histoires du quotidien des femmes rurales, qu'elles chargent de poésie. Cependant, la professionnalisation de ce métier dans les mariages s'accompagne actuellement de leur marginalisation, laissant penser que ce type de parole publique est une transgression des genres qui tend à ne plus être tolérée. Elles sont de plus en plus associées à l'image de la

---

<sup>357</sup> ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000, p. 8.

<sup>358</sup> Ibid., p. 8.

prostituée (Soum Pouyalet, 2001). »<sup>359</sup>

La répartition traditionnelle tant du pouvoir que de la parole symbolique joue un rôle essentiel dans l'évolution de l'injure et de la réparation accordée. Fondamentalement, que ce soit en France ou au Maroc, le discours Femme, Eau et Développement Durable interroge la parité de la représentation, de la participation et de la décision dans la sphère publique. Il ne s'agit plus seulement d'être visible aux moyens de la dénonciation que l'étape « critiquer » permet ; les femmes souhaitent être écoutées, entendues et respectées... Et par extension, de compter dans le processus de décision. À travers ce postulat, le concept même de visibilité est interrogé.

La construction identitaire du discours par l'activité revendicative est fondamentalement politique. Elle exige la reconnaissance de droits d'un individu ou d'un groupe par la société et la sphère publique. La demande explicite de réparation est donc difficile à satisfaire et dans cette dynamique, reconnaître le pouvoir de parole précède la reconnaissance de droits et d'accès à l'Espace public. La visibilité joue des tours au discours et si elle contribue à être vue, elle n'est pas suffisante pour avoir un impact sur le fondement des idées, la formation des pensées, l'attribution des valeurs. La visibilité se construit sur une logique de « Revendiquer » qui aboutit à être présent et vu dans la sphère publique sans nécessairement aboutir aux actes et à la transformation de l'ordre établi. Ce constat est corroboré par nombre d'auteurs sur la problématique liée aux femmes notamment.

« La difficile reconnaissance de la participation des femmes à la sphère publique ne concourt pas à leur représentation politique. S'il existe de grandes différences entre les femmes selon le milieu de résidence et la classe sociale, la présence des femmes dans la vie politique reste néanmoins minoritaire. En effet, au premier mars 2003, la proportion de femmes parlementaires s'élevait à 6,1 % (rapport mondial sur le développement humain, 2004). Les femmes ont obtenu le droit de vote en même temps que les hommes en 1962, elles ont participé aux luttes pour l'indépendance et ont créé des sections féminines au sein des partis. Cependant, le nombre des candidates était minime lors des premières élections législatives -16 femmes sur 690 candidats. En 1993, deux femmes sont élues pour la première fois au parlement. Lors des élections législatives de 1997, il y eut à nouveau deux élues, sur un effectif de 69 candidates. Les élections législatives de 2002 ont été marquées par l'instauration d'une loi électorale introduisant des quotas de femmes dans les partis : plus de 10 % des sièges au parlement sont ainsi détenus par des femmes. Cette initiative était inédite dans l'espace africain ainsi que dans l'aire arabe (Entretien directrice UNIFEM, décembre 2002). La mise à l'écart des femmes a fait l'objet de mesures de corrections inédites. »<sup>360</sup>

Cette mise en visibilité est aussi valable pour le discours du Développement Durable, ce qui alimente les limites communicationnelles d'un objet discursif fécond qui n'est que visible et jamais réalisations.

« Personne n'est dupe et cependant ce type de message continue à proliférer, ce que dénonce la plupart des observateurs : l'incantation pathétique au DD tourne à la rhétorique creuse ou à la récupération publicitaire. »<sup>361</sup>

En matière de discours sur l'eau, la revendication pour une gestion participative de l'eau se heurte à la définition du droit à l'eau. La définition récente du concept et la difficulté que ce droit a à s'imposer montre que l'activité de « Claiming » n'est pas terminée. Le droit à l'eau interroge

---

<sup>359</sup> DAMAMME A. « Le genre à l'épreuve du développement au Maroc Discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets », Thèse de Géographie, Aménagement et Territoire, Orléans : Université d'Orléans, 2005, p. 123

<sup>360</sup> Ibid., p. 123-124.

<sup>361</sup> BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006, p. 187.

plusieurs principes fondamentaux qui s'adressent aux individus et au collectif. Le droit à l'eau suppose tout d'abord l'implication de tous et la conscience de chacun que l'eau nécessite un effort à fournir. L'eau, ressource précieuse, ne doit pas être gaspillée. Pour produire et dépolluer l'eau, des investissements et des techniques sont nécessaires, les usagers doivent donc s'habituer à payer un coût pour ces techniques. Second plan, au niveau de la collectivité, le droit à l'eau suppose que les gouvernements terminent ce qu'ils ont commencé à savoir la reconnaissance d'un droit humain motivant des garanties de la part de l'institution publique. L'eau, bien commun et un droit pour tous, doit être accessible à tous et à toutes, ce qui entraîne un coût et une gestion de la part de l'autorité publique difficile à assumer. Au cœur de la sphère publique, la reconnaissance du droit à l'eau par la sphère internationale publique a eu pour objectif de jeter la lumière sur un débat qui politiquement, est difficile à faire aboutir. De fait, d'autres problématiques sont mises en visibilité dans les couloirs de la communauté travaillant sur l'eau... Ces objets sont les problèmes techniques et de recherche, l'éducation des usagers à l'eau, la gestion des risques face aux enjeux plus récents comme le changement climatique et la préservation de l'environnement. Ce discours est particulièrement opportun pour réparer l'objet de la demande d'un accès à l'eau pour tous et par tous et toutes.

L'eau s'intègre naturellement au discours du Développement Durable pour intégrer la visibilité d'un métarécit construit par la sphère publique. La matière liée à la gestion par tous et pour toutes se heurte néanmoins à la reconnaissance de droits et discours plus profonds. Le trio Femme, Eau et Développement Durable se construit sur la dénonciation qui aboutit à une réclamation de réparation. Cette dernière a postulé la reconnaissance visible des femmes dans la sphère publique. En s'enquérant d'un ordre du symbolique et du politique, le discours s'est toutefois vu limité à la visibilité d'une sphère publique qui ne lui a donné que la publicité d'être là.

L'objet de la réclamation demandée par la personne peut amener à une mise en visibilité qui satisfait l'acteur revendicatif sans véritablement réparer ce qu'il a souhaité obtenir. Dans le cadre judiciaire, une victime peut obtenir réparation, il reste néanmoins le poids d'une injure à porter qui peut rester malgré l'acte de justice rendu. Ce ressentiment personnel est aussi valable au niveau de la justice rendue qui règle une injure sans nécessairement offrir tous les outils pour que l'acte d'injure soit reproduit. La contrainte de l'étape de la réclamation conduit bien à la réparation sans nécessairement changer l'ordre des choses, un ressort profond qui interroge la dynamique du processus... Plus que d'aboutir à la construction d'une nouvelle visibilité dans l'Espace public, l'intérêt n'est-il pas la transformation profonde du problème pointé par l'injure. Il est évident que les questions du genre et du modèle développement lié au discours Femme, Eau et Développement Durable suscitent débats dans l'Espace public. Ce dernier renvoie à l'organisation structurelle de la société étudiée ainsi qu'aux fonctions de l'Espace public.

« Leur investissement de l'espace public se fait sur la base autorisée par le Coran. La vision islamique de l'espace public questionne ainsi celle établie dans le cadre de la modernité occidentale : elle propose de "nouvelles visibilités et de nouveaux imaginaires". Nous considérons que leur prise de position peut être apparentée à la démarche du féminisme, entendu comme mode d'émancipation des femmes qui peut être située à l'intérieur d'une religion et peut même prendre la forme d'une discussion des textes religieux, comme elle a pu également voir le jour au sein d'autres religions, notamment la religion chrétienne. Dans ce contexte, ce mouvement comporte des analogies avec des mouvements féministes au sein du catholicisme, qui visent à réformer les droits des femmes

"de l'intérieur", dans le cadre du respect de la religion (Rosado Nunes, 2000). Cependant, il faut noter que c'est une forme d'émancipation qui comporte des limites, dans la mesure où ce n'est pas l'abolition des inégalités de genre qui est visée mais une diminution du pouvoir traditionnel des hommes (Mojab, 2001). »<sup>362</sup>

Ce que relève A. Damamme est le caractère fondamental de l'Espace public qui est régi par des imaginaires, des codes et des normes essentiels à son fonctionnement et à celui de la société. La parité politique en France est bloquée par cette même organisation de l'Espace. L'absence d'égalité absolue entre hommes et femmes sur la scène politique est liée à une absence de fait. Les femmes se sont traditionnellement moins investies sur la sphère politique et leur arrivée encore récente ne peut que progresser lentement. Les politiques de discrimination positive forcent les chiffres et les mentalités en se contredisant néanmoins. Promouvoir les femmes à des postes pour répondre aux objectifs d'un idéal peut décrédibiliser la position de ces femmes aux hautes responsabilités. Ces dernières parachutées à des postes nouveaux peuvent se confronter à l'idée qu'elles sont à cette fonction par obligation au détriment de leurs compétences et mérite. Leur nomination dessert l'objectif premier du discours. Cet exemple révèle le fonctionnement de la visibilité dans la sphère publique.

L'affirmation par le nom puis la critique affirme un manque, une inégalité et une injure dans l'ordre existant. Logiquement, demander une réparation poursuit un processus naturel d'exiger la reconnaissance de ce qui a été découvert et de clarifier les contours de l'objet nouvellement visible. La revendication portée atterrit au sein d'une sphère publique bouleversée par l'objet même de l'injure et la réparation demandée. De fait, un décalage se crée entre le discours, la visibilité et la réalité. Dans le cas des femmes par exemple, la communauté féminine qui demande la représentativité politique n'est pas prête à elle-même assurer ce qu'elle demande. Il s'agit à la fois du temps nécessaire lié à l'aboutissement de l'idéal de l'injure comme une question de changement de l'ordre en cours. La réalisation de la dispute à réparer suppose une évolution qui précède ce qui est rendu visible par la sphère publique.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable répond à cette caractéristique. Exigeant la gestion partagée d'une ressource naturelle à protéger, ce discours demande une égalité entre homme et femme qui précède souvent la réalité sociale et suppose la reconnaissance d'un droit que les politiques locales et nationales ne sont pas prêtes à assumer. Surtout, il correspond à une revendication d'un modèle de valeurs portées par le Développement Durable et un idéal de genre que le développement et la croissance entraîneraient. L'activité de réparation s'opère par la mise en visibilité d'un phénomène connu et reconnu par tous qui concrètement n'est pas encore réalisable. A ce titre, le dernier Forum mondial de l'eau d'Istanbul est révélateur de cette aporie.

Les femmes ont été très présentes d'un Forum qui souhaitait « créer des ponts » entre les pays et les acteurs de l'eau<sup>363</sup>. Elles ont eu plusieurs stands, des sessions et ont participé à nombre de

---

<sup>362</sup> DAMAMME A. « Le genre à l'épreuve du développement au Maroc Discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets », Thèse de Géographie, Aménagement et Territoire, Orléans : Université d'Orléans, 2005, p. 126.

<sup>363</sup> Ce thème était illustré symboliquement par le pont de l'Ancienne Byzance qui lie l'Asie et l'Europe, le lien était le thème central de cette conférence. Il répondait aux préoccupations des éditions précédentes pour plus

délégations officielles... Cette visibilité contraint leur demande de représentativité dans la mesure où la sphère publique leur a accordé leur place au sein de la communauté internationale de l'eau. Pourtant, concrètement, le droit à l'eau et l'accès à l'eau pour toutes n'est pas réalisé encore moins que le droit de toutes à participer aux décisions du droit à l'eau. L'approche genre a permis de les intégrer en portant une visibilité appuyée sur des énoncés théoriques, l'étape de la concrétisation reste encore limité à l'ordre du social, du culturel, du politique... Des mentalités et de l'organisation de l'Espace public. Les outils de genre entrent dans cette dynamique, comme des éléments complémentaires pour porter le changement demandé.

Dans cette dynamique, rappelons à nouveau la comparaison avec le monde judiciaire où fournir des preuves permet d'obtenir la réparation prononcée par le verdict final. Dans la logique de W. Felstiner, une dimension de « Proving » est à ajouter. La preuve fait acte de l'injure et calme la dispute en attestant de sa réalité. La construction d'un visible passe nécessairement par cette logique qui légitime par le fait, le neutre ou encore l'observable, du phénomène dénoncé.

**Pour conclure**, la dynamique de la revendication construit une visibilité acquise dans la sphère publique au moyen de l'organisation et institutionnalisation du groupe, des débats que l'émergence de ce groupe suscite et d'une diffusion de l'approche genre dans sa fonction de plaider. La revendication de l'inégalité et de la minorité légitime l'existence du discours sans pour autant légitimer le contenu et le changement demandé suscitant la démarche de prouver l'inégalité ressentie.

## CONCLUSION CHAPITRE 8

La réponse à l'hypothèse 1 : **« L'affirmation et l'émergence visible du rôle de la Femme dans l'accessibilité à l'eau et la participation au Développement Durable a présenté les mêmes étapes que celle de la construction d'un litige passant par le « Nommer », « Critiquer », « Revendiquer » à travers l'approche genre (hypothèse 1) est participante.** Les actions des différentes parties prenantes interagissent dans l'Espace public. Chacune des organisations participe à leur façon, à l'émergence du discours. Chaque acteur participe à la construction du processus pour nommer, critiquer et revendiquer. Le discours est issu d'un produit d'actions discursives, d'événements et de rituels qui conduisent ces étapes d'un nommer, critiquer et revendiquer. Le discours fait émerger une catégorie discursive et un groupe d'acteurs qui prend conscience de son existence en exprimant son expérience blessante, à travers la critique et en demandant réparation de l'injustice causée.

L'étude met en visibilité cette construction par un parti pris initial assumé qui a pour but d'aider à modéliser les ingrédients d'une action de « publicité » au sens d'E. Kant et J. Habermas. Ces étapes

---

d'intégration et de partage entre les différents pays et acteurs de l'eau, un objectif au centre du débat depuis la reconnaissance de la GIRE.

postulent qu'il existe une identité de l'invisible au visible, une forme d'identité indépendante au croisement entre mécanismes identitaires individuels, collectifs et mécanismes médiatiques.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable se déploie sur un nommer qui révèle un phénomène existant et pousse à décrire et critiquer ce phénomène inégalitaire pour créer le groupe politique et la revendication. Les actions de communication des acteurs suscitent images et discours qui fédèrent un objet rendu visible / invisible au sein de la sphère publique et l'Espace public. Le discours se distingue en tant qu'exercice d'une « action » au sens d'H. Arendt pour le bien commun, l'élément vital que représentent l'eau et l'égalité sur la sphère publique et pour nos sociétés durables. Face à l'inertie et la difficulté d'affirmer, convaincre et changer, la démarche par la preuve découle naturellement pour agir dans l'Espace public.

## CHAPITRE 9

### PROUVER

#### FORCES DE CONSTITUTION ET FORCE ARGUMENTATIVE

*Institution invisible et mise en visibilité de la preuve*

« A woman is like a tea bag.  
You never know how strong she is until she gets in hot water. »\*  
Nancy Reagan

Femme, Eau et Développement Durable sont comme les saveurs du thé, ils se révèlent progressivement construisant une suavité perceptible au goût... Et à la vue, évidemment. A la question de départ sur l'émergence, la construction et la visibilité d'un objet qui se diffuse sur l'espace public, le discours Femme, Eau et Développement Durable a montré une multiplicité d'événements, d'acteurs, de jeux de temps et de discours. La construction de l'objet discursif est fondamentalement un processus identitaire dont la reconnaissance passe par l'accusation, la revendication et enfin, la preuve pour attester de la réalité de ce qui est demandé. Dans cette dynamique, il convient de revenir sur les étapes de la construction de la preuve pour instituer la valeur de cette construction du visible ainsi que sur les éléments invisibles repérés constituant le représenter, pratiquer et contextualiser.

Dans le cadre de cette thèse, le discours s'est construit autour de trois discours aux fortes personnalités et riches par eux-mêmes. L'eau, la femme et le Développement Durable sont chacun trois terrains discursifs passionnants, leur combinaison révèle la profondeur et la consistance d'un enjeu de développement actuel, l'accès à l'eau pour tous et la garantie du droit à l'eau. Placé sous les auspices d'un objectif fondamentalement politique car relevant de la gouvernance et de la répartition des pouvoirs de décisions, le discours a dévoilé un discours de l'identité à plusieurs niveaux. Il s'est tout d'abord construit sur le fondement d'éléments propres, symboliques et pratiques qui ont forgé ses qualités personnelles et sa particularité. Ce phénomène d'identification s'est développé dans un contexte général porté sur le questionnement du modèle de développement de nos sociétés et en particulier, de la GIRE et du Développement Durable. C'est afin de faire face à une dispersion intrinsèque liée à la transversalité des thèmes de ce discours et à la multitude des acteurs qui s'approprient peu à peu cet objet, qu'il s'intègre à une rhétorique du droit, Développement Durable et gestion participative de l'eau. Avec le temps et au fur et à mesure de l'expérience, il a rassemblé un groupe opérant un phénomène d'identification autour d'un accès à l'eau favorisé par la promotion du statut de la femme. Il se distingue par des caractéristiques propres qui nomment, critiquent et enfin, revendiquent. L'outil genre sert dans ce cycle, de concept qui l'extrait du politique et du féminisme dont il interroge la concrétisation.

---

\* « Une femme est comme un sachet de thé, vous ne connaissez pas sa force jusqu'à ce qu'elle soit plongée en eaux bouillantes. » Nancy Reagan.

Le constat du discours Femme, Eau et Développement Durable persiste avec celui de la GIRE et du Développement Durable : une inertie profonde des chiffres et du développement depuis 30 ans caractérise une absence de gestion efficace bloquée par la multitude et la complexité même de l'objet. De 2000, date des ODM à la Conférence de Johannesburg jusqu'au dernier Forum Mondial à Istanbul, le discours s'insère dans une démarche de l'acte du concret et du progrès à manifester chiffres, indicateurs, études de cas et plan d'actions.

La logique de l'acte est un moteur de preuve, d'un changement qui se fait par l'activité de l'homme. L'acte est un réflexe humain, un exercice qui construit fondamentalement l'évolution d'un individu comme celle d'une société. L'homme, de tout temps, doit faire et prouver qu'il a existé. C'est un moyen de lutter contre la mort que le grette et l'oubli lié à son départ de la société, l'activité motive la preuve. En agissant, l'homme se réalise et réalise ses desseins et ses aspirations les plus personnelles. Montrer ce qui a été fait se réduit souvent à des accomplissements énumérés, comptabilisés... Ces derniers ont pour but de dépasser l'ère de la visibilité, ils veulent prouver leur contribution à la sphère productive quelles que soient les motivations de ces acteurs. Il s'agit de « Proving », de donner les preuves de son existence pour obtenir une légitimité d'acteur intégré à la dynamique économique. Au service de ce discours, le concept « genre » devient un outil au nom d'une visibilité efficace au détriment d'une évolution concrète des représentations voire de la situation de développement.

Notre objet est désormais de répondre à l'hypothèse 2 qui postule le cœur théorique et proposition conceptuelle de ce travail de thèse, pour aboutir à une visibilité légitime et reconnue, **le discours sur Femme, Eau et Développement Durable entre dans la sphère de la preuve, un « Proving ». Le but est de donner une existence concrète à partir de l'approche genre pour faire avancer la situation de la femme et de ne plus subir de « dispute » (hypothèse 2).**

À partir des postulats théoriques, de la méthodologie adoptée et des résultats de l'analyse du corpus de thèse, nous souhaitons conclure sur les étapes de la visibilité résumée dans la figure du discours dans la sphère publique (Figure 4, cf. Chapitre 2 et préface de la Troisième Partie). Comme nous l'avions annoncé, nous postulons un travail invisible qui précède la plaidoirie et demande de réparation décrite par W. Festiner. Ils forment les fondements du groupe qui les identifient a posteriori autour de représenter, pratiquer et contextualiser. Ces trois moments font figure de temps indicible et sous-terrain qui posent l'existence d'un intérêt commun, d'un groupe en définition. L'établissement par la critique aboutit à « réactiver cette représentation » (BOLTANSKI, 1991 : 14), celle qui initie l'inégalité et qui se résume par l'image de la femme au puits, image symbole du discours Femme, Eau et Développement Durable. Ces trois moments ont été révélés par l'analyse du corpus aussi nous retraçons rapidement leur portée en nous appuyant sur nos observations des Chapitre 3 à 6. Il est intéressant de relever en quoi les étapes du discours se les réapproprient, les réutilisent ou au contraire, cherchent à les déconstruire. Ces ferments invisibles font office de « références constantes » (AIM, 2004) qui construisent la cohérence du discours.

Pour compléter son émergence et la demande de réparation, le groupe souhaite atteindre une légitimité, visibilité et prise de parole qui aboutissent au succès de son plaidoyer. Cette démarche

correspond à prouver. Elle se caractérise par une rhétorique du chiffre qui répond à une logique économique ; la force de l'expérience qui montre, se multiplie et confirme sa valeur ajoutée ; et enfin, un discours porté par une idéologie du changement.

## 1. **REPRESENTER, PRATIQUER ET CONTEXTUALISER**

### *Force de constitution du discours*

Le discours Femme, Eau et Développement Durable révèle une relation privilégiée entre les discours. Le fait de la pointer ne révèle pas seulement d'une dimension symbolique toujours contemporaine mais qui pourrait sembler une lecture porteuse de valeurs et d'aprioris sur les compétences des femmes. L'argument d'une sensibilité affirmée des femmes en matière d'environnement est dépassé par une pratique des femmes issue de la répartition des tâches au sein des sociétés. Cette dernière est fondée sur la division sexuelle (en partie liée à la biologie) et à l'organisation des sociétés ancestrales. Ce que révèle cette organisation est une communauté de pratiques qui relève de la cellule familiale et du foyer.

Tant au Nord qu'au Sud, c'est au niveau de la sphère privée et des usages que se place le discours permettant d'observer une communauté de communications révélée par l'analyse comparée de Saint-Pol-sur-Mer et Lamkensa. Ces pratiques participent au processus de désignation de l'objet en tant qu'elles nourrissent un discours où l'absence des femmes dans la gestion de l'eau est à questionner. Dans une atmosphère de redéfinition du contrat social et de la poussée environnementale, les pratiques entrent dans l'ordre du discours officiel constituant un contexte favorable pour affirmer l'objet du discours.

La construction du discours est tout d'abord indirecte, sous entendue et se définit en termes d'usages et observations par le récepteur et le destinataire du message. Ils cheminent vers la prise de conscience de l'inégalité qui provoque l'expérience blessante. En termes temporels, il correspond aux premières étapes qui ont précédé à nommer le cadre du débat.

Les représentations, les pratiques et le contexte participent à cet acte de nommer qui dessinent les contours discursifs du discours Femme, Eau et Développement Durable. Le basculement du nom et du dicible organise la première visibilité d'un discours qui prend conscience et fait prendre conscience d'une communauté d'acteurs victimes de l'inégalité de la gestion des ressources en eau.

### 1.1. **Représenter, le cœur de l'image de la femme au puits**

Observée au cours du Chapitre 4, la **prégnance de l'image** de la femme au puits guide les représentations sur l'inégalité d'accès aux ressources à l'eau contredisant une gouvernance intégrée des ressources en eau respectueuse des droits humains et du Développement Durable.

La contemporanéité de la représentation et sa multiplicité visuelle (cf. Annexe 20, p. 319), les représentations sur l'eau et la femme ont une force pérenne qui transfère les valeurs liées à l'eau. Cet élément vital est fortement symbolique et riche en termes de perceptions, la particularité de l'image de femme et eau explique sa force politique et la portée de son discours. La symbolique de l'eau et

de la femme véhicule les valeurs de la maternité, du lien à la vie, de la transmission sociale ou encore, de la pureté et du rituel. En tant que telles, ces images valorisent une inégalité qui ne peut être tolérée. Elles induisent un discours qui favorise la communication et notamment, le raccourci d'une sensibilité naturelle des femmes à la protection de l'environnement. Repérée au cours de l'analyse du questionnaire sur les valeurs du Développement Durable, cette relation est plus ou moins acceptée par les interlocuteurs interrogés. Rappelons que les femmes étaient les premières à douter de cet argument dans notre questionnaire révélant un recul sur cette affirmation. Le choix de privilégier le rôle, le poids de la tradition ou de l'organisation sociale fait écho à la Déclaration de Dublin.

« Principe N° 3 - Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau. » *Déclaration de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement de Dublin, Dublin, 1992*

Ce terme de rôle était déjà choisi par la Déclaration de New Delhi, il est repris dans la Déclaration de Rio et de Bonn. La Déclaration de Marrakech veut promouvoir l'égalité de genre ou encore, celle de Johannesburg et de La Haye plaident pour l'émancipation. L'axe du discours se différencie d'un lien à l'environnement pour affirmer un rôle de gestionnaire qui est le fruit de la tradition, de la culture et du développement économique (argument d'E. Boserup).

Cette construction révèle une volonté d'éviter de plaider pour une relation de l'ordre de la psychologie, de la sensibilité et du social dont les perceptions relèvent du stéréotype. Il s'agit de défendre au contraire une approche égale aux deux sexes valorisant à nouveau l'apport du genre pour déconstruire cette assimilation ambiguë.

« En quoi le genre est pertinent pour développer l'accès à l'eau ? Elles sont les usagères, il faut qu'elles soient considérées comme des gestionnaires. » *Entretien Olivia Dabbous, AFD.*

Les supports du corpus s'orientent sur l'importance du « rôle » de la femme en tant que gestionnaire où le genre apporte cet éloignement de la symbolique et de la perception pour affirmer une réalité existante pour

« la prise de conscience du rôle capital joué par les femmes dans le processus de développement et proposer des pistes, pour que les hommes et les femmes soient équitablement intégrés dans les opérations. »<sup>364</sup>

Ces arguments trouvent leur cohérence dans les pratiques de l'eau déployant ces différences culturelles et le poids des traditions.

## **1.2. Pratiquer, l'inégalité sociale de la corvée de l'eau**

Les pratiques de l'eau sont placées au cœur du foyer et de la société, elles diffèrent d'une culture à l'autre signalant des différences de consommation et d'habitudes liées à l'eau. Ces différences ont notamment été révélées par l'approche comparative entre la France et le Maroc notamment à travers le discours comparé de SUEZ, LYDEC, Lyonnaise des Eaux et les deux études de terrain. Le

---

<sup>364</sup> pS-Eau, « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 10.

premier niveau visible de cette différence de pratiques est notamment révélé par les résultats de l'analyse qualitative des dispositifs pour l'accès à l'eau pour tous.

Visible	Avant: Difficultés de paiement	Pendant: Processus	Après: Conséquences
Technique	Pénibilité de Corvée Bouteille eau		Métier classique
	Temps		
	Stockage / Gestion		
Economique	Coût	Echéancier	Meilleure gestion du budget eau
		Dossier de recouvrement	Relation clientèle
		Aides sociales	
Politique	Minorités à faibles revenus	Dialogue	Sentiment de citoyenneté
	ou exclusion	Partenariats entre acteurs de l'eau	
		Participation	
Environnement	Pollution (bouteille)		Bonnes pratiques de consommation
Social	Santé Physique et Hygiène	Consultation assistance sociale	Usages et consommation modifiés
	Détresse sociale	Démarche personnalisée	
	Isolation	Sensibilisation sur l'eau	
Culturel	Perceptions	----->	
	Eau mauvaise qualité	Changements sur la perception de l'eau	
	Eau chère		Service public / Droit
Invisible			

Visible	Avant: Difficultés	Pendant: Processus	Après: Conséquences
Technique	Pénibilité / Accès / Corvée	Travaux de raccordement	Métier classique
	Temps	Technologies adaptée	Eau domiciliaire
	Stockage / Gestion		
Economique	Coût	Contrat	Relation clientèle
	Fournisseur privé de l'eau	Coût du raccordement	Nouvelles activités
		Financement	
Politique	Minorités de quartiers défavorisés	Consultation	Sentiment de Citoyenneté
		Prise de décision	Gouvernance partagée
		Propriété foncière	
Environnement	Pollution	Bruit /Inconvénients travaux	Eau de qualité
	Odeurs / Goût	Perturbation de l'environnement	Cadre de vie / Habitat
			Bonnes pratiques de l'eau
Social	Santé Physique	Information et sensibilisation	Consommation changée
	Maladies hydriques	Focus groupe	Hygiène
	Tâches ménagères	Sexo-spécificité	
Culturel	Perceptions	----->	
	Eau chère	Changements sur rôle de la femme, accès à l'eau, citoyenneté	
	Croyances: don, symbole de vie		Service / Bien économique
Invisible			

Figure 41 : Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de LDE (1) et LYDEC (2)

La différence de situation de développement explique en partie la variation de l'implication de LDE par rapport à celle de LYDEC sur le terrain. Les contrastes culturels jouent néanmoins un rôle sur le programme signalant des différences de pratiques de l'eau. En France, l'initiative de LDE est axée

sur les changements de perceptions de la qualité de l'eau auprès de la mère, première cible de la communication clientèle (Etude du magazine *L'eau & Vous*). Les modifications de l'image de l'eau perçue comme valeur nourricière favorisent des changements sur les pratiques de consommation et la maîtrise du budget « eau ». Au Maroc, le projet INMAE vise le changement au sein de la communauté marquant un bouleversement profond de la répartition des rôles où la figure de la femme au foyer est questionnée. Elle apporte également une valorisation des habitants en tant que citoyens qui passent d'une situation défavorisée et d'illégalité à celle d'un client et habitant comme les autres. Ces perspectives diffèrent par rapport à une pratique de l'eau mais révèle un rôle commun entre les femmes de France et du Maroc qui reste celle de la gestionnaire de l'eau.

Ces pratiques confirment un lien traditionnel corroboré par les différents acteurs de l'eau à travers études de cas, témoignages et retour d'expériences. Cet aspect sera étudié dans une logique de la preuve qui déploie un argumentaire basé sur ces pratiques qui unifient le groupe autour de la compétence traditionnelle de la femme en tant que gestionnaire de l'eau.

### **1.3. Contextualiser : des références des conférences aux références propres**

Sans revenir sur le dispositif discursif de chacune des conférences qui ont dévoilé à la fois une force thématique et lexicale, une force discursive de l'ordre du rituel et du récit, une force communicationnelle qui construit la visibilité du discours, il est question de signaler la force de « référence constante » dans le corpus des acteurs.

Suivant l'exemple de l'UNESCO, en tant qu'organisme des Nations Unies, l'organisation fait logiquement référence aux grands rendez-vous internationaux. Aussi, elle rappelle les <recommandations> et les <conclusions> constituant les éléments fondateurs de l'argumentation.

« Conformément aux instruments normatifs internationaux, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), et des principaux instruments relevant des domaines de compétence de l'UNESCO »<sup>365</sup>

L'ONEP place son action sous le chapeau du droit à l'eau comme étudié au cours du Chapitre 5. Son homologue français pour Paris monte un Label Egalité pour répondre à la création de l'Observatoire de la Parité et un contexte législatif axé sur la promotion de la femme. Ces références font souvent office d'historique à retracer les étapes à l'origine du discours. Cette chronologie rappelle les actions, les moments discursifs et situe la nouvelle action par rapport aux autres.

« Cette responsabilité est exigée par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)...

Cette responsabilité est de plus un engagement solennel pris par les gouvernements ayant participé à la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale tenue en juin 2000 (Beijing +5) consacrée à l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing...

En septembre 2000, 189 États membres de l'ONU représentés au Sommet historique du Millénaire, ont réaffirmé cet engagement politique en adoptant la Déclaration du Millénaire de l'ONU ...

En 2005, lors de la 49e Session de la Commission sur le Statut des Femmes de février-mars 2005 (Beijing +10), les gouvernements se sont réunis afin de revoir la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, le résultat de Beijing +5... »<sup>366</sup>

---

<sup>365</sup> UNESCO. Brochure : « Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007 », p. 7.

Cette démarche d'historique se retrouve dans les éditions du pS-Eau qui retracent à la fois l'historique des conférences internationales et l'évolution conceptuelle afin de détailler « l'histoire de l'intégration des femmes dans le développement » (« Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, p. 11 à 25). Notons que la GWA adopte une démarche similaire pour intégrer le genre dans la GIRE. Placée dans la lignée de la Conférence de Kyoto, elle propose un cadre historique de l'approche genre ainsi qu'une définition de cette approche et une série de références bibliographiques sur cette approche. Ces éléments placent des nouvelles caractéristiques de cette mise en contexte.

Ces apports propres des acteurs sur leur discours signalent le glissement vers la construction de références qui appartiennent à Femme, Eau et Développement Durable. Aussi, ALMAE place nombre de ses rapports par rapport aux conférences internationales et surtout, en fonction du contexte national en ciblant sur certaines thématiques comme le droit à l'eau, le PAGER et les initiatives pour le genre au Maroc (cf. *Rapport pour la contribution au droit à l'eau, Rapport Bin Abid ou Rapport sur Eau, Genre et Gouvernance*).

Au niveau pratique, le pS-Eau décrit un « cadre d'analyse » dans son Guide méthodologique : « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain », avec l'AFD (p. 9-10). SUEZ Environnement développe un « fiche argumentaire » sur le genre pour aider ses employés à se positionner en matière de discours. Cette dernière propose à la fois une liste de documents complémentaires et des exemples concrets mis en œuvre dans l'organisation.

L'ensemble de ces éléments de contexte sont repris par les acteurs signalant la force des conférences à établir les limites, la définition et les actions des acteurs sur Femme, Eau et Développement Durable. Cette force légitimante qui circule, alimente les acteurs eux-mêmes qui s'approprient ce contexte pour créer leurs propres références et rituel discursifs qui appuient la maturité d'un discours de plus en plus compris et pratiqué.

**Pour conclure**, les trois étapes invisibles du discours sont mis en visibilité à partir de la prise de conscience des acteurs qu'ils existent comme groupe. Elles placent des éléments communs au groupe qui cherchent à les institutionnaliser pour obtenir la visibilité et légitimité requises. Elles jouent un rôle essentiel dans le processus qui conduit au dicible, visible et surtout, identification du lieu de la réparation à exiger. Ces trois éléments aident à basculer et arguer pour la légitimité dans une démarche par la preuve.

---

<sup>366</sup> UNESCO. Brochure : « Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO », p. 10.

## 2. PROUVER : LA RHETORIQUE DU CHIFFRE

### *Force de proposition du discours*

Nous entrons désormais dans la logique de la preuve, le « Proving » qui atteste de la blessure et de la légitimité à revendiquer une réparation. Cette partie est notre postulat et notre proposition en tant que chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication. C'est une proposition originale qui constitue le fruit de notre travail de thèse.

La dynamique de la preuve répond à la démarche du procès qui consiste à fournir des pièces à conviction. A la lecture de W. Felstiner, prouver aboutit le processus revendicatif, prouver accompagne et appuie la demande de réparation à travers la visibilité concrète et des résultats attestés. Elle suit une logique complémentaire qui se détache néanmoins par et pour ce qu'elle postule apportant au discours, une teneur et un impact supplémentaires. Ce « prouver » se caractérise par la logique du chiffre qui demande la preuve quantitative et influence le discours à travers une logique de preuve qualitative véhiculée par la rhétorique de l'expérience. Le dernier pendant est celui d'un discours qui prône le changement, une idéologie basée sur la preuve d'un futur préservé pour la société.

« Pour traduire ces valeurs communes en actes, nous avons défini des objectifs auxquels nous attachons une importance particulière. » *Déclaration du Millénaire, Assemblée Générale de l'ONU, 2000.*

Objectifs, indicateurs, évaluation, but, cible, statistique, mesure, rapports... Tous synonymes, tous porteurs d'une logique du résultat et de chiffres révélateurs d'un progrès vers le développement pour le nouveau millénaire et pour le Développement Durable. Cette rhétorique du chiffre témoigne d'une dictature de rendre concret dans le discours et dans les faits... Il s'agit de faire progresser vers l'égalité et une meilleure gouvernance pour Femme, Eau et Développement Durable à travers des objectifs répondant à une démarche de compte-rendu tel au Rapport Annuel. Cette logique confirme la valeur de l'approche genre en tant qu'outil de statistiques sexo-spécifiques, de concept et pratique pour une gouvernance participative et pour proposer des solutions.

### 2.1. Les objectifs, indicateurs et rapports

Une caractéristique du Développement Durable est de déployer des indicateurs de mesure pour attester de la RSE des entreprises. La notion, par ailleurs définie autour de « 3 piliers », cible un changement de dynamique de développement à travers des actions concrètes pour répondre à l'urgence de ses enjeux. Le discours Femme, Eau et Développement Durable se positionne sur cette intention à partir de 2002 au cours de la Conférence de Johannesburg largement influencée par la Déclaration de l'ONU pour les ODM.

#### a) L'impact des ODM : de Johannesburg à Istanbul

Autour de sept objectifs mondiaux, la feuille de route de l'ONU pour le nouveau millénaire demande des progrès significatifs à horizon 2015. Grand moment international, les ODM influencent particulièrement le discours Femme, Eau et Développement Durable à travers l'Objectif

3 (Promouvoir l'égalité des sexes – en anglais, gender equality - et renforcer les capacités pour les femmes) pour l'amélioration de la situation de la Femme et l'Objectif 7 (assurer un environnement durable) à travers notamment l'Objectif 7-c pour la réduction de moitié du nombre de personnes non connectées à l'eau d'ici 2015. Les ODM placent la sphère internationale dans une logique marquée de résultats et d'une révision de la gouvernance (dominante du lexique politique, cf. Chapitre 4 et Annexe 7, p. 39).

« La réalisation de ces objectifs suppose, entre autres, une bonne gouvernance dans chaque pays. Elle suppose aussi une bonne gouvernance sur le plan international, et la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial. Nous sommes résolus à mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire. » *Déclaration du Millénaire, Assemblée Générale de l'ONU, 2000*

Elle répond à une volonté déjà présente dans l'Agenda 21 de progresser sur les objectifs ou à la mission déjà affichée par Dublin qui appelait à la mise en place d'un suivi avant 2000.

« La première évaluation détaillée de la mise en œuvre du programme recommandé devrait avoir lieu d'ici l'an 2000. » *Déclaration de Dublin, 1992*

La stagnation apparaît à un moment où il est temps de fixer et concrétiser. Les ODM illustrent cette démarche. La Conférence de Bonn qui prépare Johannesburg à l'image de Dublin pour Rio confirme l'intention de la communauté internationale de répondre aux ODM.

« Nous confirmons que nous sommes résolus à atteindre les objectifs internationaux de développement arrêtés lors du Sommet du millénaire organisé sous l'égide de l'ONU, en particulier à réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion de la population qui vit dans une extrême pauvreté et à réduire de moitié la proportion des personnes qui souffrent de la faim et qui n'ont pas accès à l'eau potable ou n'ont pas les moyens de s'en procurer. » *Déclaration ministérielle de Bonn, 2001*

Dans cette visée, le lexique de Bonn augure du changement des thèmes de discussion pour répondre aux ODM. La large part du lexique économique pose le problème de la gouvernance et surtout, du financement de l'accès à l'eau pour tous et toutes.

« Il existe un énorme déficit de financement pour les investissements dans l'infrastructure, l'entretien, la formation et le renforcement des capacités, la recherche et la production de données dans le domaine de l'eau. » *Déclaration ministérielle de Bonn, 2001*

Un des principes dictés par Bonn est l'affirmation du rôle des femmes.

« La gestion des ressources en eau devrait reposer sur une approche participative. Tant les hommes que les femmes devraient être associés sur un pied d'égalité à la gestion de l'utilisation durable des ressources en eau et au partage des bénéfices. Il est nécessaire de renforcer le rôle des femmes dans les domaines relatifs à l'eau et d'assurer une plus large participation de celles-ci. » *Déclaration ministérielle de Bonn, 2001*

L'approche participative et la perspective de résultats confirment la valorisation de l'égalité et de l'intégration de la femme comme un moyen d'assurer le développement économique et social visé. C'est dans une optique d'efficacité économique que le discours sur Femme, Eau et Développement Durable s'appuie et se déroule. L'approche genre apparaît comme un moyen d'augmenter les chances de réussite à promouvoir des outils et moyens concrets auxquels Johannesburg adhère.

La Déclaration de Johannesburg en 2002 est un grand moment déclaratif en termes de Développement Durable ; Johannesburg est le Sommet mondial sur le Développement Durable. A nouveau, global et plus généraliste par rapport à notre objet d'étude, il aborde de multiples aspects

liés au développement de nos sociétés et au concept de Développement Durable. Il prolonge les conférences précédentes en matière de position et place de la femme dans la gestion des ressources environnementales **en entérinant l'approche genre.**

« Le plan de Johannesburg pour la mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable 2002, paragraphe 25 (a) comprend l'engagement des gouvernements à : ... appuyer le renforcement des capacités pour le développement de l'infrastructure sanitaire et les services d'eau garantissant qu'une telle infrastructure et de tels services répondent aux besoins des pauvres et soient soucieux de l'aspect genre. »<sup>367</sup>

Le genre surgit comme un moyen de répondre aux « besoins des pauvres », il est un moyen au service des capacités locales et des programmes de développement ciblant les communautés et populations locales. La Déclaration de M. Nitin Desai, Secrétaire général du Sommet mondial pour le Développement Durable souligne cet aspect concret placé dans l'approche genre.

« Je pourrais vous citer maints exemples, mais je n'en retiendrai qu'un, qui est très éloquent, celui de la scolarisation des filles. Dans bien des régions du monde, l'une des choses les plus utiles que l'on puisse faire pour qu'elles aillent à l'école est d'améliorer l'approvisionnement en eau, pour cette simple raison que, ce faisant, on réduit le temps qu'elles passent à aller chercher de l'eau pour la maison et que, du même coup, elles fréquentent davantage l'école. »

L'exemple des petites filles est un moyen d'illustrer la différence entre les sexes et fait entrer l'approche genre dans le registre d'un discours d'actions et de concrétisation des objectifs visés par la Déclaration. Cette place de l'approche genre dans le discours Femme, Eau et Développement Durable est un moyen de montrer une réalité très concrète que les déclarations précédentes citaient sans donner corps à ses arguments.

Le Sommet de Johannesburg lie Femme, Eau et Développement Durable à l'approche genre afin d'illustrer concrètement une réalité qui porte une inégalité fondamentale. Elle admet la force des indicateurs et des outils de concrétisation selon le parti pris du Développement Durable. A partir de Johannesburg, c'est une vraie logique de l'illustration et de l'indicateur qui se multiplie au sein du discours des acteurs de l'eau.

ALMAE par exemple, souligne les apports du genre en matière de genre dans plusieurs de ses rapports notamment celui sur Bin Abid et sur « Eau, Genre et Gouvernance ».

« Plusieurs indicateurs renseignent sur cette problématique et nous interpellent :

- ◆ Absence de mécanismes de concertation lors de la conception et la mise en œuvre avec les populations et leurs représentants en général et des femmes en particulier.
- ◆ Absence de données sexo-spécifiques sur les populations et leurs caractéristiques ;
- ◆ Absence d'études et de diagnostics sur le contexte susceptibles de favoriser la connaissance et la pertinence des programmes et des interventions.
- ◆ Peu ou pas de pratiques institutionnelles de participation qui associent formellement les structures communautaires infra communales (assemblées de douar) et le mouvement associatif au processus de préparation et de mise en œuvre du plan et du budget de la collectivité locale.
- ◆ Pas de consultation des groupements communautaires et associations dans la planification et à la mise en œuvre d'activités. »<sup>368</sup>

---

<sup>367</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *GUIDE DES RESSOURCES, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 19.

<sup>368</sup> ALMAE, Notes sur le partenariat Eau, Genre et Gouvernance, 2008, Annexe 9, c) Observation participante et collaboration avec ALMAE.

Le pS-Eau dans son Guide méthodologique décrit les **mesures d'accompagnement** pour la prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement...

« Dénombrer la population par centre tout en spécifiant le taux de croissance démographique et la distribution spatiale ; indiquer le nombre, l'état et l'usage (domestique, agricole, pastoral) des sources d'eau alternatives et gratuites ; préciser la répartition des usagers par mode d'approvisionnement et par catégorie socio-économique (faibles revenus, revenus moyens, revenus élevés pour le milieu rural ; par quintile pour le milieu urbain) ... »<sup>369</sup>

Cette perspective souligne l'importance d'obtenir des **données** pour mieux cibler et obtenir les bons indicateurs, un point de vue partagée par l'ONEP et l'UNESCO sur la Chaire « Eau, Femme et pouvoir de décision.

« Concrètement, cela doit se traduire par des engagements budgétaires, d'introduire une distinction de sexes dans le type de données collectées » Asma El Kasmî, Responsable de la Coopération internationale, ONEP et Directrice de la Chaire UNESCO « Eau, Femmes et pouvoir de décision »

Au niveau de SUEZ, la logique du chiffre est très visible notamment au niveau de la politique de Développement Durable où chaque défi se traduit par une série d'actions avec des indicateurs de suivi dans une démarche qui répond à des valeurs et un engagement stratégique cohérent tant pour SUEZ que pour ses filiales.

« Nous avons identifié des défis qui posent question sur la stratégie du Groupe en se projetant. (...) On a demandé aux Business Unit, ce n'est pas de remplir des tableaux avec des cases, c'est d'être en cohérence avec les fondamentaux identifiés et que chacun s'engage dans une démarche qui soit utile sur plusieurs points et de façon à ce que ce soit utile pour leur business. » Stéphane Quéré, SUEZ.

Les déclinaisons concrètes de ces axes se déclinent à travers la *Road Map*. La feuille de route de SUEZ correspond à une volonté de concrétiser des objectifs de moyen et long terme. Ces derniers sont notés par des indicateurs qui suivent les progrès réels sur le sujet. Cette démarche correspond à un langage « en action », à une volonté d'évaluer des résultats avec une visibilité directe évaluée par des chiffres, garant que l'entreprise tient ses engagements. Le respect de l'égalité est à ce titre considéré comme un lieu de progrès clé.

« L'égalité est un des indicateurs qui permet de mesurer l'évolution sociale de l'entreprise. Ce n'est pas seulement une question de communication, c'est une démarche d'ensemble qui prend du temps pour changer les conceptions. » Jacques LABRE, SUEZ Environnement.

C'est surtout un moyen de montrer les réalisations pour le terrain et les actions menées dans le programme d'accès à l'eau pour tous.

« Montrer que lorsqu'on arrive dans un pays développé, on arrive à avoir des résultats meilleurs avec la gestion déléguée en matière de développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement. » Alain Mathys, SUEZ Environnement.

L'enjeu de l'organisation privée est de rapporter visiblement et concrètement. A Dunkerque comme à Lamkensa, cette perspective se retrouve à travers des évaluations, enquêtes ou recherches pour fournir des éléments de recul sur les actions menées. A Lamkensa en particulier, le financement de la Banque Mondiale (GPOBA<sup>370</sup>) pousse LYDEC à élaborer une série d'indicateurs pour rendre

<sup>369</sup> pS-Eau, Guide méthodologique : « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain », avec l'AFD, 2007, p. 29.

<sup>370</sup> Global Partnership on Output-Based Aid, Prêt de la Banque Mondiale.

compte des progrès accomplis. L'équipe de la DAC a mené plusieurs enquêtes de satisfaction axée sur ces indicateurs inévitables.

#### Enquête de satisfaction Genre, Santé et Habitat insalubre

##### Indicateurs à obtenir :

Nombre de maladies

Liste des maladies

Nombre de personnes malades / Fréquence. (...)

##### Indicateurs à obtenir :

Nombre d'infrastructures supplémentaires acquises, en travaux ou projetées.

Pratiques d'hygiène : douche, lavage de main, déchets...

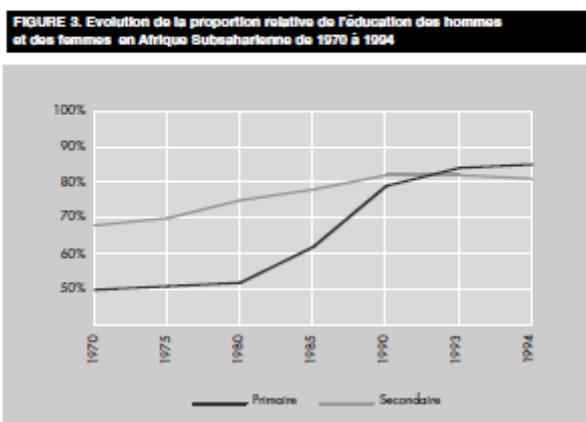
Propreté de la maison. (...)

Autre dispositif du chiffre, les graphiques, courbes, tableaux et statistiques appuient le discours à résumer des tendances, des phénomènes et faire un état des lieux par pays ou par sujet. Ils supportent le discours et apportent des éléments concrets d'une évolution nécessaire pour améliorer la situation de la femme, l'accès à l'eau, l'éducation, etc.

**TABLEAU 4. Taux de scolarisation et d'alphabétisation au Niger en 1997**

	NIAMEY			NIGER		
	Masculin	Féminin	Global	Masculin	Féminin	Global
Scolarisation	51,81	49,75	50,32	18,18	11,54	4,90
Alphabétisation	67,00	53,00	60,00	22,00	12,00	17,00

Source : Cabinet Sékou et Associés - 2000



Source : Banque Mondiale, 1999

Figure 43 : Evolution de l'alphabétisation, Brochure pS-Eau / AFD, 2002

« Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne »

Les tableaux statistiques servent à collecter les données du terrain où sont menées les études de cas. Elles donnent ce savoir chiffré sur le local, un moyen de constater la situation et vers quoi diriger les efforts.

Évacuation des eaux usées:	Effectif	%
Égout	78	31,5%
Fosse sceptique	142	57,3%
Dans la nature	27	10,9%
Autres	1	0,4%
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>100%</b>

**Tableau 10 : Données sur l'assainissement à Bin Abid, Brochure ALMAE, 2006**  
**Rapport : « Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau ».**

Cette logique de l'indicateur correspond à fournir des chiffres évaluant l'action prise, attestant la volonté par les actes au delà des discours... Elle ressemble à une démarche de Rapport Annuel.

**b) La logique de Rapport Annuel l'a emportée**

Construire la preuve et avancer des résultats pour conquérir sa légitimité a néanmoins un risque majeur, celui d'oublier le discours en lui-même. A partir des outils et des chiffres, la portée politique et le concept même proposés par la théorie de genre s'efface. Montrer des résultats qui conviennent à la société a comme conséquence, le formatage de ces résultats aux attentes des organisations et de la sphère sociale en général. L'exemple le plus flagrant est l'exercice du Rapport Annuel. Ce format destiné aux actionnaires, publié chaque année, est le fief des chiffres, le lieu privilégié des grilles d'évaluation et d'un discours articulé autour des principes de bilan ou de stratégie pour le futur. Il place un discours positif et fédérateur pour l'organisation afin de conclure sur une année tout en ouvrant des horizons, des améliorations. A ce titre, l'exercice convient tout à fait à une logique de développement. Le projet de développement est bien un moment de bilan vers l'amélioration. Le chiffre sert à photographier la réalité actuelle pour désigner ce qui a changé et ce qui doit être visé pour apporter la transformation promise.

Dans le cadre de LYDEC par exemple, l'approche genre a abouti à des indicateurs qui intègrent le sexo-spécifisme c'est-à-dire, différencié par sexe. Ces indicateurs présentent les chiffres globaux pour LYDEC et des données par direction. Ces chiffres comprennent l'âge, l'éducation (comme le niveau de diplôme), la rémunération (niveau de salaire et promotion annuelle), l'ancienneté à LYDEC... Des chiffres plus qualitatifs bâtis à partir d'entretiens et de focus groupe ont permis de comparer la satisfaction du travail, le rapport au cadre de travail et à la hiérarchie, le bien-être et les perspectives futures, etc. Cette logique répond tout à fait aux obligations liées à l'entreprise. Il s'agit de prouver en quoi le genre peut aboutir à plus de performance comme le souligne Saad Belghazi dans Genre et performance économique des entreprises marocaines. L'arrivée du genre dans l'organisation n'est pas anodine, elle correspond à une requête de la société d'intégrer la parité comme le soutient également S. Quéré comme déjà mentionné précédemment.

*« On doit être capable de montrer que la diversité des points de vue et des expériences permet d'être meilleurs. Et il y a des points plus terre à terre, que fera-t-on le jour où les lois vont tomber ? Le rôle de l'entité publique est le bien de tous et le jour où tombera une directive européenne sur la diversité et des quotas de femmes, on fera quoi ? Le jour où nos clients intégreront dans les pré-requis qu'on est un certain nombre de politique sociale ou environnementale et qu'ils regarderont précisément ça et que nous on répondra qu'on a 2% de femmes dans nos équipes, on fera quoi ? On embauchera n'importe qui pour répondre aux quotas ? Donc cela se prépare. Je pense que c'est comme le DD, les problématiques font déjà l'objet de pré requis de certaines entreprises qui ne veulent pas travailler notamment dans le cas de la biodiversité, elles ne veulent pas travailler avec des entreprises qui ne répondent pas à certains critères de santé, etc. Et donc tout notre travail est d'expliquer l'utilité de notre démarche. Et par rapport à la question des parties prenantes, cela va nous être imposé car c'est jugé de manière positive et que si on est le seul à ne pas le comprendre, on sera en décalage. » Stéphane Quéré, SUEZ.*

L'intégration du genre est souvent l'effet d'une politique, d'une évolution de cette visibilité du discours qui contraint peu à peu l'organisation à rendre opérationnelle la réparation demandée par la

dispute. Le cas du projet de l'intégration du genre au Maroc porté par la GTZ souligne à nouveau cet aspect normatif extérieur lié à la visibilité grandissante de l'objet. L'objectif du projet de la GTZ est de mettre des outils de gestion au service de trois types d'acteurs : l'entreprise, l'association et l'Etat. Chacun des acteurs sont évalués sur un programme qui se répartit sur trois phases de 3 ans chacune. Selon Najat Zirari, le Maroc est le premier pays arabo musulman doté d'une stratégie nationale en matière de genre. Ceci est le résultat d'une volonté politique mais aussi, de la pression de la société civile et des mouvements féministes très forts au Maroc. Ce projet se base sur le principe que le genre fait entrer dans une dynamique de résultat à partir de l'interaction des trois acteurs. Dans cette dynamique, l'organisation privée joue un rôle capital.

*« Les entreprises sont un acteur économique important, c'est le deuxième employeur après l'Etat, elles doivent s'aligner sur le discours du gouvernement pour faire en sorte que les disparités entre hommes et femmes disparaissent, c'est également ce que suppose la démocratie. Le secteur économique doit néanmoins faire face aux contraintes du marché, l'enjeu est donc de prouver que l'égalité hommes / femmes puisse rapporter de l'argent. Il n'y a pas encore beaucoup d'études qui le prouvent. Au Maroc, la CGEM et l'AFEM commencent à s'emparer de la problématique et cela peut porter des fruits à terme. Il y a une question de l'image qui est porteuse pour l'entreprise, le genre se place au cœur des valeurs qu'une entreprise peut être favorable à porter aux yeux du public. Le but est alors d'implanter le discours, à partir du discours, des actions peuvent être menées. » Najat Zirari, GTZ.*

Cette remarque rappelle tout d'abord le rôle essentiel de l'entreprise privée placée au centre du travail de thèse. La visibilité qui se construit à travers l'échange entre les acteurs et l'établissement de critère correspond tout à fait à la logique de l'organisation à finalité commerciale. À la lecture de cet entretien, le second élément essentiel est le rôle du « Claiming » et du « Proving » semble à nouveau lié. La combinaison de la preuve au discours qui réclame et désigne une inégalité permet de dépasser la remise en question fondamentale liée à l'objet de l'injure. Cette dynamique semble apaiser les réticences trop politisées d'un discours sur l'égalité des hommes et des femmes qui peut contraindre et être réducteur. Il révèle l'importance de ne pas stigmatiser, une inquiétude qui est récurrente chez les différents acteurs comme nous avons pu l'observer au cours de nos entretiens et l'analyse des corpus de différentes organisations. Le genre comme outil est un moyen de dépasser la dispute, la plaidoirie décrite par W. Felstiner et qui convient à un monde judiciaire. Dans l'ordre du social, la dynamique du changement lié à l'injure bouleverse, complexifie et fait circuler un discours délicat à manier dans l'Espace public. L'outil semble en éloigner les contraintes, les écueils et les réactions épidermiques contre lui. Il rappelle ainsi qu'un discours dans la sphère publique peut avoir plusieurs niveaux au sein de la sphère publique à l'image de l'approche genre.

*« Il y a plusieurs niveaux. Aujourd'hui, le genre est plus comme un outil qui permet d'obtenir des informations sur les groupes dits vulnérables et de cibler tous les segments de la communauté. Le genre est également un plaidoyer, un genre politique qui a un potentiel conflictuel. La différence entre homme / femme est donc restrictive sur le genre, néanmoins, il pose une question très concrète : comment fait-on ? Le genre pose la question de la mise en œuvre sur le terrain. Le genre est né dans les années 60/70. Il s'est imposé comme un moyen de photographier la diversité des usagers dans une communauté donnée et dans les problématiques d'accès à l'eau. Il dépasse la valeur politique mais permet d'avoir une compréhension du fonctionnement de la communauté. Le genre est un outil de mesure qui doit en aucun cas être un outil qui stigmatise la différence entre hommes et femmes. Il doit mesurer la diversité et ne pas stigmatiser où la démarche serait un échec. » Denis Désille, pS-Eau*

La considération du genre comme dynamique qui prouve l'injure et la légitimité de la réparation est un vecteur de changement fondamental. Elle soulève néanmoins cette problématique du « niveau du

genre ». Comme le souligne Denis Désille, la production des outils genre correspond à une démarche fortement pratique et méthodologique.

*« Aujourd'hui, l'approche est davantage technique que sociale. L'objectif est alors de déterminer des critères et des méthodes pour permettre l'intégration de ces éléments dans la limite des projets techniques. C'est l'objectif du livre publié par l'AFD et le pS-Eau : donner des orientations très concrètes aux ingénieurs pour intégrer la dimension genre dans leur méthodologie. La préoccupation sociale est vraiment très importante à prendre en compte notamment dans les pays du Sud où le poids de la tradition, le poids de la survie, le poids du fonctionnement de la société est très fort. Le genre est alors un outil d'émancipation. » Denis Désille, pS-Eau*

L'irruption de la considération de l'approche sociale pointe la problématique liée à cette mise en visibilité construite pour des objectifs et finalités propres à l'acte et par extension, à l'entreprise privée. Instituer le genre dans les lignes des tableaux de l'entreprise semble le vider de son contenu revendicatif. Les femmes désormais légitimes car intégrées aux chiffres comme les autres, sont instantanément défaites de leur pouvoir de parole revendicative dans la sphère publique. Elles sont visibles désormais et une telle visibilité éloigne le postulat de départ qui souhaitait l'émancipation, la révision de la gouvernance. Le discours entre dans une transition où la visibilité discursive suppose le changement des mentalités par sa circulation, sa transmission, sa matérialisation et médiation dans la sphère publique.

Dans ce spectre, les acteurs et les organisations sont fondamentaux pour aboutir au changement. Ils sont les seuls garants que le discours nouvellement avalisé dans la sphère publique ne va pas se réduire à une publicité et une image seulement perçues, vues et connues comme éloignées de tout dicible, dialogue et dispute suscitant l'échange et l'évolution des idées. La construction de l'opinion publique sur cet objet est capitale à sa diffusion, son existence en tant que récit porteur de valeurs mobilisatrices qui interrogent l'idéologie et la raison telle que J. Habermas percevait l'activité initiale de l'Espace public. Il souligne enfin, l'importance de la volonté même des acteurs à dépasser les simples résultats pour rapporter un progrès à travers des indicateurs figés.

**Pour conclure**, la logique de l'indicateur si elle a des limites amplifie la mesure de la volonté et de l'engagement des acteurs. Ce tournant discursif révèle du foisonnement des activités sur le terrain. Elle projette vers le progrès pour dépasser l'inertie des chiffres alarmants sur le secteur de l'eau.

## **2.2. Une variété de discours contre l'inertie**

L'inertie caractérise la problématique de l'égalité d'accès à l'eau et de sa gestion. Les décideurs, organisations ou encore associations entrent dans une démarche de progrès au contraire de l'inertie. Ils illustrent leur volonté à travers la planification, la résolution et le développement. Cette notion de progrès vise l'amélioration, elle figure une volonté des acteurs qui concrétise et prouve les bonnes intentions. Pour dépasser la problématique de la responsabilité et de la gouvernance, les discours se réapproprient progressivement ces principes. Le genre et l'égalité assurent un moyen d'évaluer un discours tourné sur le développement. Ces discours construisent un discours universel porteur et moteur d'un rassemblant qui mobilise les acteurs au sein de la sphère publique. Ces discours fonctionnent comme un récit ou encore, un discours politique et idéologique qui fédère.

### a) **La volonté concrète : de proclamer à s'évaluer**

Dès la Conférence de Stockholm, l'intention de marquer la volonté de la communauté internationale à influencer les décisions est prégnante. Elle se décline à travers le besoin d'influencer sur les décisions politiques en intégrant la donnée environnement dans les politiques et budgets nationaux. Le concept de planifier la gestion des ressources est une clé de la réussite d'une meilleure gouvernance de l'eau s'instituant comme un pré-requis pour atteindre le développement et la protection de l'environnement.

« **Principe 2** : Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels, doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive selon que de besoin. » *Déclaration de la Conférence de l'environnement, Stockholm, 1972*

Nombre de fois, le principe de planification s'inscrit dans une perspective de planification rationnelle et de conception intégrée d'un développement favorable à l'environnement. Il s'agit d'intégrer l'environnement au plan, à la stratégie de planification et aux programmes de développement ; cette valeur se retrouve de Stockholm jusqu'à Marrakech comme un moyen de répéter la résolution à progresser. A partir de Marrakech, cette valeur est prolongée par celle de s'impliquer, notamment à travers la prise de rendez-vous dans l'agenda international.

« Nous pressons nos gouvernements et organisations respectifs à adopter le langage et les principes de la Déclaration de Marrakech comme un axe de politique officielle. Nous demandons officiellement au gouvernement du Maroc d'intégrer la Déclaration de Marrakech à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale des Nations Unies prévue en Juin 1997. » *Déclaration ministérielle du Premier Forum Mondial de l'Eau, Marrakech, 1997*<sup>371</sup>

Cette démarche se retrouve dans plusieurs conférences suivant celle de Marrakech à l'image des « étapes suivantes » de la Déclaration de Bonn, une position qui témoigne la résolution à dépasser l'inertie du secteur de l'eau depuis 30 ans à travers des dates limites.

« **(Étapes suivantes)** Nous engageons les participants au Sommet mondial pour le développement durable à tenir compte des résultats de la présente Conférence internationale sur les ressources en eau douce. L'Année internationale de l'eau douce en 2003 et le troisième Forum mondial de l'eau au Japon devraient être une excellente occasion d'étudier plus avant le rôle de tous les acteurs de la société internationale et les mesures qu'ils doivent prendre au sujet des questions relatives à la mise en valeur durable de l'eau douce. » *Déclaration ministérielle de Bonn, 2001*

Ce changement déclaratif révèle d'un glissement lexical de 1972 à 2009 où la volonté de s'impliquer et s'auto-évaluer apparaît clairement. De 1972 à 1992, les textes sont marquées par la volonté de « proclamer » ou « indiquer » caractérisant la démarche de « nommer ».

Stockholm : « S'étant réunie à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, et Ayant examiné la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement, Proclame ce qui suit... »

Brundtland : « Nous n'avons pas de cadre strict à imposer; nous nous contentons d'indiquer une voie qui permettrait aux peuples de la Terre de multiplier les sphères de coopération. »

---

<sup>371</sup> Traduit de l'anglais : "We hereby urge our respective governments and organizations to adopt the language and the principles of the Declaration of Marrakech as official policy. We also hereby request the Government of Morocco to table the Declaration of Marrakech on the occasion of the United Nations General Assembly to be held in June 1997."

New Delhi : « La Déclaration a été adaptée par 600 participants de 115 pays figurant comme une consultation globale sur une eau de qualité et l'assainissement des années 90. »

Dès 1992, de la Déclaration de Dublin jusqu'à celle de Marrakech, il s'agit de changer le monde et exercer la critique de l'organisation actuelle de la scène publique.

Dublin: « Des mesures concertées s'imposent pour redresser la situation. »

Noordwijk : « Afin de marquer une nouvelle étape vers un chemin de coopération »

A partir de Marrakech et la volonté d'imposer le nouvel ordre promu, s'ouvre l'ère de la revendication qui passe par les actions auprès des Nations Unies ou par la prise de responsabilité pour changer l'ordre existant. La rhétorique réaffirme et revendique des résolutions, un terme choisi par Marrakech en conclusion de sa déclaration.

La Haye : « Ils ont noté dans cette déclaration que le nouveau siècle aurait à se charger des grandes tâches suivantes. »

ODM : « Nous sommes résolus à instaurer une paix juste et durable dans le monde entier conformément aux buts et aux principes inscrits dans la Charte. »

Bonn : « Nous confirmons que nous sommes résolus à atteindre les objectifs internationaux de développement arrêtés lors du Sommet du millénaire organisé sous l'égide de l'ONU. »

Les textes sont rythmés par les verbes « décider », « s'engager », « s'efforcer » pour illustrer sa volonté au-delà de la simple déclaration, « de démontrer qu'elle a la volonté politique d'agir » (Bonn, 2001). Dans cette continuité, la Déclaration de Johannesburg figure comme l'aboutissement pour prouver la volonté et l'action afin de répondre aux ODM et d'appliquer les principes du Développement Durable. Ce déroulé est repris jusqu'à Istanbul.

Johannesburg : « Nous déclarons résolus à donner suite à tous les objectifs socioéconomiques et environnementaux qui y sont formulés, dans le respect des délais convenus.

Kyoto : « Nous affirmons notre volonté commune pour implémenter les recommandations et atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies pour les Objectifs de Développement du Millénaire. »

Mexico : « Réaffirmons notre engagement vis-à-vis des objectifs convenus sur le plan international en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), d'accès à l'eau potable et de moyens élémentaires d'assainissement convenus dans le Plan d'action 21 de la Déclaration du Millénaire et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial de Johannesburg. Nous rappelons qu'il est toujours urgent et nécessaire d'atteindre ces objectifs et d'assurer le suivi des progrès effectués en vue de leur mise en œuvre, y compris en ce qui concerne l'objectif de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable. »

Istanbul : « Nous nous lançons le défi et appelons toutes les parties prenantes à prendre en compte cette déclaration ministérielle et ses recommandations afin de les intégrer comme les leurs, dans leur politique nationale de gestion des ressources et services en eau afin de présenter ces résultats au cours du 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau. »

Cette modalité correspond à celle d'un audit interne, à la volonté de rendre compte et rendre des comptes pour réaliser les objectifs déclarés. Cette démarche s'aligne à celle de la RSE en entreprise qui consiste à évaluer les résultats à travers des organismes de notations, une politique retrouvée à LYDEC, Lyonnaise des Eaux et SUEZ Environnement. Par exemple, LDE procède à une évaluation de sa Charte un an après avoir lancé son nouveau projet, un moyen de rendre concret un discours.

« Comment mesurer la performance d'une démarche de développement durable ? Un an après avoir pris 12 engagements pour une gestion durable de l'eau, Lyonnaise des Eaux, Groupe SUEZ, rend public son 1er bilan : succès et prochains enjeux. Pour la 1ère fois, une entreprise présente l'intégralité des résultats d'un audit mené par Vigeo. » *Communiqué de Presse Lyonnaise des Eaux, 2007*

Appliquée à la scène internationale, cette volonté traduit un effort pour rendre concrètes l'évolution de la situation. A ce pendant discursif se développe celui d'un discours axé sur le développement continu, un progrès visible et mesuré qui désigne une valeur d'amélioration pour le Développement Durable.

**b) Des termes bigarrés pour une même valeur de résultats et de progrès**

La volonté de progrès de Femme, Eau et Développement Durable est à comprendre comme celui d'évoluer, développer et obtenir des actions au contraire d'un seul développement technique. La valeur de progrès au sens d'amélioration joint autour du concept fondamental, celui du développement durable et de la gestion intégrée des ressources en eau pour garantir l'égalité. La démarche du progrès, de la croissance, de l'amélioration du cadre de vie questionne sur la valeur fondamentale guidant les discours des conférences internationales, celle d'un développement qui se mesure pour favoriser l'égalité et la protection des ressources.

L'idée de progrès constant semble s'opposer à l'idée d'un Développement Durable. Cette idéologie désigne selon l'expression de D. Bourg, « l'idéologie économique ». Le XIX<sup>ème</sup> siècle, siècle de(s) la révolution(s) industrielle(s), se base sur la croyance absolue dans le progrès et en la science. Comme nous le rappelle L. Ferry dans *Le progrès en est-il un ?* en expliquant le livre d'U. Beck, *La société du risque*, la « première modernité » est celle de la croyance en l'essor des techniques et la promesse donnée par la science pour le développement. Cette vision se traduit, en termes économiques, par la croissance ou l'accumulation des richesses devant aboutir au développement d'une société donnée. L'adjectif durable du verbe durer, « durare » en latin, signifie « avoir une durée de, occuper un temps défini ». Il implique de « se prolonger et de continuer d'exister ». La notion de temps apporte un nouveau relief au concept de développement. Par durable, le développement devient normatif,

« un devoir s'imposerait aux générations présentes, celui de réaliser le bonheur des hommes présents et à venir par l'abondance croissante des biens »<sup>372</sup>.

Avec durable est impliquée une notion de promesse, un « contrat d'échange entre générations imbriquées, c'est-à-dire entre les différentes générations qui coexistent à la même époque »<sup>373</sup>. Promesse faite aux générations futures, entre un environnement que l'homme peut maîtriser ou non, le concept de Développement Durable s'éclate entre un système où l'homme peut agir (l'homme prométhéen) au contraire d'une nature qui existe par elle-même où il ne peut apposer sa marque. Le Développement Durable oblige ses acteurs à respecter une éthique et un principe de responsabilité vis-à-vis des ressources où l'eau s'érige comme lieu de développement.

---

<sup>372</sup> GODARD O. « Le Développement Durable et la recherche scientifique, ou la difficile conciliation des logiques de l'action et de la connaissance », dans JOLLIVET M. *Le Développement Durable, de l'utopie au concept*. Paris : Elsevier, 2001, p. 71.

<sup>373</sup> Ibid., p. 79.

Au fil des conférences, la promotion du Développement Durable s'érige comme une amélioration de la situation des hommes dans leur société, d'un contrat renouvelé favorable à l'intégration des acteurs de la sphère publique. La flexibilité lexicale est un moyen de regrouper pour une même valeur d'amélioration de la gouvernance en faveur de l'équité, de la solidarité et des femmes... Dans cette perspective, le discours Femme, Eau et Développement Durable se déploie sur l'axe de la gouvernance qui applique les principes de l'approche genre à travers la garantie de la participation ; les termes sont multiples pour le manifester.

À ce titre, le Développement soutenable choisi par EdP suppose un développement intégré, « cette orientation se décline en trois engagements indissociables, illustrés dans ce rapport ». (Rapport annuel Eau de Paris, 2004.) Le choix se porte sur la démonstration de résultats qui puisse « se décliner » concrètement plus que dans la durée. Il vise à une meilleure gouvernance de l'eau affirmant une « gestion citoyenne et durable de la ressource. Sur le terrain, elle se développe des actions de solidarité. » Le choix des termes souligne une démarche d'un développement favorable à la gestion des ressources pour tous et toutes.

Autre pendant discursif, la GIRE en tant que « un processus qui cherche à promouvoir un développement et une gestion coordonnés des ressources en eau, de la terre et autres ressources afin de maximiser les résultats économiques et le bien-être social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes »<sup>374</sup> applique les principes du Développement Durable au secteur de l'eau. Il est évalué à partir deux piliers reposant sur l'interaction avec la nature et l'interaction avec les hommes. La mention d'un « bien-être social » est le lieu de l'argumentaire pour les acteurs de Femme, Eau et Développement Durable.

« La Gestion Intégrée des Ressources en Eau offre une occasion pour créer un changement paradigmatique dans la gestion des ressources de l'eau. La crise environnementale mondiale, la pauvreté grandissante dans les zones rurales et urbaines et les inégalités entre les deux sexes montrent tous le besoin d'une approche différente en matière de gouvernance de l'usage et de la gestion d'eau. »<sup>375</sup>

Cette valeur de la participation est un moyen de garantir une équité concrète qui s'applique sur le terrain. ALMAE organise des ateliers pour les femmes autant sur

« des aspects théoriques que pratiques d'organisation et de gestion associative liée à l'eau selon la méthode interactive, visuelle et participative. » *Projet Bin Abid, 2006*

L'association marocaine défend notamment une « ingénierie sociale » qui se base sur la participation des hommes et femmes, pour tous. L'outil genre est un moyen de promouvoir cette démarche sociale et participative. Cet angle de l'ingénierie sociale est un élément retrouvé chez SUEZ Environnement.

« On a développé à partir d'enquête, une approche que l'on appelle l'ingénierie sociale, qui se fait sur le terrain. Approche locale avec des enquêtes, des groupes focaux, un travail avec des groupes sur le terrain comme les

---

<sup>374</sup> Traduit de l'anglais : "IWRM is a process which promotes the co-ordinated development and management of water, land and related resources, in order to maximize the resultant economic and social welfare in an equitable manner without compromising the sustainability of vital ecosystems." Global Water Partnership, *Integrated Water Resources Management*, TAC background papers series, Denmark, Mars 2000, p. 22.

<sup>375</sup> Alliance Genre et Eau & Programme des Nations Unies pour le Développement, *Guide des ressources, Intégration du Genre dans la Gestion de l'Eau*, Novembre 2006, p. 13.

*Universités, les associations, les ONGs ou encore des consultants. C'est la méthodologie d'ingénierie sociale. »  
Alain Mathys, SUEZ Environnement*

Cette pratique est basée sur la participation, un moyen de garantir la place de la femme à travers un discours qui porte les valeurs concrètes de son implication.

*« Notre méthode se base sur les principes de l'ingénierie sociale, de l'approche participative qui implique de s'adresser à toutes acteurs présents et c'est évident, les femmes aussi... Les femmes, les hommes sont concernés. »  
Ingrid Pechell, LYDEC*

Derrière un nouveau terme se dégage concrètement la valeur de la participation et de l'application concrète du genre pour intégrer homme et femmes. Autre choix discursif particulièrement pertinent est celui de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain lancée au Maroc en 2005. Au cours d'un discours incontournable et fondateur pour les programmes menés au Maroc en matière de développement, le Roi du Maroc s'attaque à la pauvreté afin de garantir le développement économique et social. Il fait suite au retard accumulé par le pays dans la réalisation des Objectifs du Nouveau Millénaire et dans la voie du développement. Le Maroc est classé 154<sup>ème</sup> en terme de développement humain et objet des critiques du PNUD qui lui reproche l'absence de cohérence nationale pour gérer les différents projets locaux lancés. Pour répondre au PNUD, l'INDH a la vocation de mesurer la satisfaction des besoins de la population et de définir les nouvelles actions nécessaires à réaliser de concert avec le tissu associatif, relais essentiel de la société civile.

L'INDH mêle la consultation de plusieurs centaines d'experts et des accords de financement avec par exemple, un premier accord signé avec la France de 9,2 millions de DH pour le renforcement de la qualité de vie de la population (programme de construction de logements sociaux). Concrètement, l'INDH se traduit par des projets sociaux axés sur les thèmes de l'accès au logement, à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement et aussi, la formation, l'éducation, etc.

Dans ce discours, le Roi alterne dans un style dynamique l'utilisation du « nous », « tu » et « cher peuple ». Il propose une vision, « notre projet de société et de développement » où la question de l'accès aux services de base apparaît comme central pour permettre la croissance du pays. Il appelle à une « bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens ». Surtout, le Roi cible les populations défavorisées et plus particulièrement, les femmes.

*« Nous avons engagé, ainsi que les progrès et les acquis aujourd'hui engrangés, notamment dans les domaines de la consolidation de l'Etat de droit, de l'élargissement de l'espace des libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles. » Discours INDH, 2005*

La dimension genre se déploie en filigrane de celle de développement et amélioration au moyen de l'égalité. Très concrètement, cela illustre à travers la volonté pratique et méthodologique de certains acteurs comme l'UNESCO et le pS-Eau. Ces deux acteurs déploient un discours de méthodes pour diffuser l'approche genre et ses valeurs.

*« Aujourd'hui, l'approche est davantage technique que sociale. L'objectif est alors de déterminer des critères et des méthodes pour permettre l'intégration de ces éléments dans la limite des projets techniques. C'est l'objectif du livre publié par l'AFD et le pS-Eau : donner des orientations très concrètes aux ingénieurs pour intégrer la dimension genre dans leur méthodologie. » Denis Désille, pS-Eau*

Ce qui se dégage est qu'au-delà du discours qui affiche l'égalité et le genre, c'est la pratique qui doit véhiculer ses valeurs et ses objectifs. Développement, Développement Humain, Développement Sustainable ou Développement intégré ou encore, GIRE, approche participative, ingénierie sociale... Les concepts développés par les acteurs axent sur une même volonté de marquer, montrer, évaluer, rendre visible une égalité accomplie. Le terme se resserre autour de la gestion des ressources et de la gouvernance en faveur de l'égalité véhiculant une valeur similaire : le progrès économique, social et environnemental deviendra concret à travers une gouvernance partagée incluant l'utilisateur, l'utilisatrice et appliquant les principes d'égalité. Ce discours pousse à démontrer le progrès saisissable par un dispositif bigarré qui permet à chacun de se réapproprier la notion de genre et de l'adapter au contexte. Cette valeur discursive accompagne en effet, la réalité de cette visibilité qui doit s'accompagner de solutions et résultats aux problèmes abordés dont la flexibilité du terme est essentielle.

### **2.3. Les solutions : du discours aux actions**

Comment rendre concret le discours ? Si les acteurs acceptent de s'évaluer, c'est afin de valoriser leur engagement et aussi de montrer les solutions existantes. Le discours Femme, Eau et Développement Durable est fédérateur de solutions à travers ce qu'il promet, un développement intégré favorable à l'environnement, l'égalité et la croissance. Sur le terrain se dessinent ces solutions à différents niveaux.

#### **a) Solutions techniques : intégrer le genre dans la technique**

Les échecs des programmes d'accès à l'eau en matière d'implication des femmes sont souvent liés à l'absence d'intégration de ces dernières et des pratiques locales dans la conception du programme. L'approche « techniciste » critiquée par ALMAE a été largement reconnue par les différents acteurs de l'eau comme une limite de la domination de la perspective technique dans les programmes de développement. Il ne s'agit pas d'innover seulement, mais bien d'intégrer la conception de l'utilisateur dans le modèle d'accès à l'eau.

*« Il y a de nombreux exemples que vous devez connaître qui montre que techniquement le projet valable alors que socialement, il en est autrement comme avoir une BF à 10km parce que souvent, pour les femmes, la borne fontaine est un moyen de rencontrer leurs amies, de discuter, de s'éloigner de la maison et de ses obligations... »  
Malia Belkacem, SUEZ*

Dans une dynamique de respect du genre, il est question d'assurer que les femmes savent réutiliser les techniques et nouvelles infrastructures qui permettent l'accès à l'eau.

*« En matière d'accès à l'eau, la dimension sociale implique l'intégration des femmes. Dans n'importe quel projet, cette question des femmes interroge le politique, la répartition des pouvoirs... Qui est souvent ramenée à une problématique de gouvernance, dans un objectif d'équité, d'efficacité, de pérennité car c'est elles qui sont les premières utilisatrices et qui sont les premières concernées par les infrastructures. » Olivia Dabbous, AFD*

Cette notion appelle à une considération plus générale en matière de programme de développement qui consiste à intégrer la dimension culturelle et sociale du pays ciblé, de véritablement sonder la société avant d'entamer toutes initiatives.

*« Il ne faut pas être prétentieux et plaqué un modèle occidental. C'est l'importance de partir du terrain, si on arrive à partir du terrain à partir du culturel, du sociétal et pas uniquement du technique, sinon on va planter. »  
Hélène Valade, Lyonnaise des Eaux*

Sur le terrain, si la démarche cible en priorité les hommes, l'organisation du tissu social souligne le rôle des femmes et petites filles pour gérer l'eau à la maison, la corvée de l'eau, etc. Ces éléments pointés par l'approche genre sont applicables et valables pour l'ensemble des lieux d'actions mais plus particulièrement pour les zones rurales et isolées. Pour assurer ce lien, les approches participatives déjà étudiées facilitent l'intégration entre technique et social.

*« Il faut engager un dialogue qui est capital pour trouver les solutions, s'ajuster aux demandes et entrer dans le long terme. L'eau est souvent perçu du point de vue seulement technique en matière de gestion ce qui explique que 80 % des personnes qui la gèrent soit des hommes... Or, les femmes, les jeunes filles qui ne vont pas à l'école sont également concernées. » Alain Mathys, SUEZ Environnement*

Admettre d'intégrer la femme au progrès et à l'innovation est un argument largement admis, il se répercute au niveau de l'entreprise à travers la promotion de la carrière féminine dans les sciences à l'image de l'UNESCO ou SUEZ Environnement. Le vrai débat que pose l'intégration de l'égalité dans les problématiques techniques est celle de la sensibilisation de l'homme à fortiori l'ingénieur. Cette démarche est particulièrement illustrée par la publication du pS-Eau dans son guide méthodologique pour la prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural ou semi-urbain.

*« Si ce principe d'intégration du genre suscite un intérêt et une adhésion croissants de la part des acteurs du développement, on constate encore une certaine difficulté à traduire ces bonnes intentions dans la mise en œuvre des projets : les notions de participation et de genre apparaissent peu ou pas dans les documents techniques et contractuels des projets hydrauliques. »<sup>376</sup>*

L'ingénieur en charge du programme de développement est souvent démuni et peu informé pour comprendre et appliquer très simplement une approche genre et participative des projets d'adduction d'eau. L'association postule à la fois les pratiques des associations sont tournées vers les populations et peu vers les concepteurs techniques des projets et à la fois les demandes « floues » des autorités publiques. Si les précédentes veulent la prise en compte de l'approche genre dans les projets, elles restent peu explicites sur les objectifs et résultats attendus. D'une manière générale, elles ont une compréhension relative des éléments nécessaires aux études préliminaires à la planification de tout projet de raccordement.

*« Malheureusement, à chaque fois qu'on va voir des ministères, des comités pour leur expliquer qu'on a l'expertise pour réaliser ce genre d'études, la réaction c'est de dire, ben si on a besoin d'une telle expertise il faut demander à un anthropologue... Il ne suffit pas d'être anthropologue, il faut également être également ingénieurs pour comprendre les aspects techniques et faire le lien avec le social. » Malia Belkacem, SUEZ*

Cette remarque appelle à sensibiliser et former les ingénieurs ainsi que tous les acteurs impliqués par les aspects techniques liés au projet ainsi qu'à l'approche genre en général. Cette lacune vis-à-vis de l'approche genre renforce l'argumentation de ces organisations qui cherchent à convaincre de leur utilité au moyen de la formation et de la preuve de leurs

---

<sup>376</sup> pS-Eau, Guide méthodologique, « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain », avec l'AFD, 2007, Avant propos, p. 3.

impacts sur les populations. La démarche de genre appelle à une prise de conscience globale que les acteurs développent pour promouvoir une meilleure compréhension des enjeux qu'ils soient techniques, sociaux, économiques... L'intérêt est de cibler plusieurs types d'acteurs à l'exemple de l'initiative de la GTZ.

*« Il s'adresse à trois types d'acteurs : l'entreprise, l'association et l'Etat. Pour chaque acteur, on a désigné un porteur de projets qui doit suivre les indicateurs établis. » Najat Zirari, GTZ*

Il renforce le besoin de s'adresser aux pouvoirs publics, aux populations locales et en particulier, aux hommes qui sont des acteurs indispensables de convaincre pour atteindre le Développement Durable, la GIRE et l'égalité.

*« Concrètement, cela doit se traduire par des engagements budgétaires, d'introduire une distinction de sexes dans le type de données collectées, de définir des méthodologies de planification et d'évaluation, d'adopter une approche flexible d'apprentissage (relations genre changeant en fonction du temps, des contextes socio-économique et technologique). Il faut aussi promouvoir de la formation et la sensibilisation en ciblant les hommes. » Asma El Kasmi, ONEP et Chaire UNESCO*

Sur le terrain, les études de cas de Lamkensa et Saint-Pol-sur-Mer sont révélatrices de l'application intégrée entre technique, ingénieurs et genre, social et participation. Dans la mesure où le programme est porté par l'entreprise, l'approche technique est très importante, ce sont les outils de genre qui nécessitent une démarche supplémentaire d'où la création de département séparé et spécifique au sein de l'entreprise. Le résultat est une collaboration entre différents profils pour mener à bien le projet de raccordement.

*« Dans cette équipe (INMAE), il y a plusieurs choses. Y a tout l'aspect planification des projets, des réflexions sur l'adaptation des standards techniques et l'équipe de Maîtrise sociale qui est une équipe de 40 personnes qui est dirigée par Ingrid Pechell. » Pascale Guiffant, SUEZ Environnement*

**Aussi, sur le plan technique**, la solution vise l'intégration du genre, la formation de l'ingénieur et un travail entre les différentes « écoles » pour couvrir les aspects tant techniques que sociologiques, politiques ou économiques avant de monter le projet. En la matière, les acteurs défendent cette démarche intégrée qui pose une problématique de fonds sur la place du social dans le secteur de l'eau et du développement en général.

*« Dans les années 70-80, il existait des analyses sociologiques pour mettre en œuvre les projets de développement. Il y a eu un retour en arrière centré sur l'économique et le financier en partant du principe que le développement économique allait forcément impliquer un développement social. Depuis l'arrivée du Développement Durable, on voit une reprise du mouvement vers le social, on s'aperçoit qu'il y a des manques, que la composante sociale n'est pas assez développée. Le milieu du développement est difficile dans la position « sociale » car elle est le fruit de jeux politiques et économique, c'est perçu comme un coût avant d'être perçu comme un dispositif utile qui évite que les projets périssent notamment à long terme. » Olivia Dabbous, AFD.*

Ces éléments renvoient à la question de la formation et de l'éducation aux sciences sociales, au genre en particulier. La formation, la sensibilisation ou l'éducation sont des vecteurs forts du discours en tant que réponses clés pour favoriser la mise en œuvre des projets par les acteurs ciblés par Femme, Eau et Développement Durable.

## **b) Solutions sociales : la formation et l'éducation**

La rhétorique de la formation et de l'éducation se déploie largement dans l'ensemble des guides et brochures édités par l'UNESCO, le pS-Eau, la GWA ou encore, SUEZ Environnement. Elle se base sur des éléments communs tels que :

- Le renforcement de la théorie et conception : explication de l'histoire des concepts, chronologie, description thématique liée au genre, bibliographie
- La méthodologie : bonnes pratiques, organiser un atelier...
- Les outils disponibles : droits et arsenal législatif, mise en réseau et association, ensemble des éditions (guide, brochure, kit...), ressources Internet...
- Le lobby : mainstreaming, plaidoyer, arguments et discours,

Entendu que la promotion de l'égalité passe par le changement de l'organisation sociale, la formation apparaît comme un moyen concret d'étendre le discours et de prouver la progression de phénomènes fondamentalement plus qualitatifs et difficile à évaluer. La formation et l'éducation sont une réponse concrète qui se déploie très visiblement dans les actions des acteurs étudiés. Cette démarche rappelle les enjeux de la Décennie pour l'éducation au Développement Durable. A ce titre, l'UNESCO en tant qu'organisme travaillant sur l'éducation propose des guides méthodologiques « guides focaux », passeport, « guides focaux » ou « cadre de mise en œuvre » axés sur la diffusion et l'éducation à l'approche genre.

La même démarche pédagogique caractérise les acteurs, il s'agit de donner des outils très concrets pour réaliser les objectifs de Femme, Eau et Développement Durable. Cette structure se retrouve et déploie l'argumentaire et la concrétisation du programme à travers nombre de publications chez les acteurs étudiés.

L'historique, établi sous forme de chronologie, est très utilisé par l'UNESCO ou le pS-Eau, un élément conforme à la démarche de contextualisation. Ces éléments situent l'action par rapport à une globalité d'actions et d'un processus pour améliorer le cadre de vie. L'UNESCO développe ces étapes de conférences internationales en tant qu'organisme des Nations Unies.

« Déclarations politiques et conventions / Principaux engagements pris lors des Conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes / Principaux engagements sectoriels à long terme dans les domaines de compétence de l'UNESCO. »<sup>377</sup>

La structure des documents ressemble à nombre de supports développés par les différentes organisations de notre corpus. Comparons rapidement ces éléments d'organisation communs repérés à travers quelques éditions de l'UNESCO, pS-Eau, Aquafed et SUEZ Environnement qui suivent la même structure.

*Ce tableau est basé sur la brochure : « Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007 » (UNESCO, 2003) ; la brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » (pS-Eau et AFD, 2002) ; la brochure « L'eau et l'assainissement pour les femmes » (Aquafed, corpus SUEZ Environnement, 2007) et la fiche argumentaire « SUEZ Environnement et le genre » (SUEZ Environnement, 2008).*

---

<sup>377</sup> UNESCO, Brochure : « Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO », p. 56

	UNESCO	Ps-EAU	AQUAFED	SUEZ ENV
<b>Introduction</b>	Introduction	Introduction	Introduction : Apporter l'accès à l'eau et l'assainissement aux femmes	/
<b>Définition des enjeux / Historique</b>	I. Généralisation de l'analyse selon le genre Annexe 2 Définitions des concepts clés	Chapitre 1 : Histoire de l'intégration des femmes dans le développement	II : Les femmes jouent un rôle clé dans la gestion de l'eau	Qu'est-ce que le genre ? Liste de conférences
<b>Thèmes liés</b>	IV. Section pour les femmes et l'égalité des genres	Chapitre 2 : Distribution du pouvoir et changement social Chapitre 3 : Gestion domestique de l'eau et de l'assainissement Chapitre 4 : Place et rôle des usagers et des usagères	I. Quels sont les impacts pour les femmes et les fillettes ? III. La baisse de la mortalité infantile V. L'assainissement améliore le cadre de vie des femmes	Les enjeux liés au genre dans notre entreprise Pourquoi prendre en compte le genre dans nos métiers ?
<b>Méthodologie</b>	Les <u>principales mesures à prendre</u> pour généraliser l'analyse selon le genre dans l'exécution du programme / Formation et partage des connaissances	Chapitre 5 : <u>Aspects méthodologiques</u> Chapitre 6 : <u>Recommandations</u>	III : <u>Comment</u> les entreprises privées peuvent agir	<u>Comment</u> SUEZ Environnement contribue à promouvoir le genre ?
<b>Ressources</b>	Annexe 3 Réseau des " points focaux pour l'égalité des sexes " au sein des Commissions nationales	Bibliographie pour chaque chapitre	/	Documents complémentaires

**Tableau 11 : Comparaison des éditions UNESCO, pS-Eau, Aquafed, SUEZ Environnement**

Pour donner des réponses concrètes, les guides et formations répondent à ces impératifs.

*« Avec l'exemple du guide, on a été dans le concret dans les termes de référence pour donner des éléments de réponse pour intégrer le genre dans les projets de développement. » Olivia Dabbous, AFD*

L'aspect méthodologique est très concret : il s'attache à détailler et à décrire la méthode comme « l'initiative intégrée en plusieurs étapes : 1/ la définition d'une stratégie de communication, de mobilisation et d'éducation, 2/ la collecte d'informations sur les communautés cibles et leur mode de vie grâce à un questionnaire : état des lieux, recensement des problèmes de santé liés à l'eau, cadre et conditions de vie; etc.. ; 3/ la recherche des personnes ressources (...) » (ALMAE : 2005, « Projet : Eau, Femmes et Santé ») ou « 10 étapes essentielles pour donner

l'accès à l'eau et à l'assainissement » (SUEZ Environnement : 2006, Brochure : « Eau et assainissement pour tous »).

Le thème « ressources » développe par exemple des listes de référence comme les « Instruments normatifs universels clés concernant l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité entre les genres » (UNESCO : 2005, « Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO »).

Cette dynamique pédagogique du « mainstreaming » participe à la généralisation et à la diffusion du genre sur le terrain et à tous les niveaux. Aux yeux de l'entreprise, c'est à nouveau, un moyen de rendre concret l'approche au-delà de l'approche technicienne.

*« Ces outils (pour renforcer le rôle de la femme), ça porterait sur sociologie, la sensibilisation... Tout ça peut être fait par des gens non techniciens. » Lisette Provencher, Aquasistance*

La diffusion et concrétisation la plus difficile reste probablement, le niveau politique et social. L'exemple particulièrement intéressant dans la lignée des actions des associations et organisations internationales étudiées est celui de l'Alliance Genre et Eau. Cette dernière a notamment publié un guide pour « plaider » qui développe des éléments concrets destinés à former les acteurs au discours public, à organiser des formations, à enseigner les concepts ou encore, comment communiquer vers les communautés. Ils offrent des lignes directrices pour appliquer l'approche genre au niveau de la gestion des ressources en eau, c'est un moyen de proposer des solutions pour intégrer le social.

Pour étendre ses principes à l'ensemble des acteurs, passer par la sensibilisation et la répétition des actions à promouvoir est un moyen d'assurer concrètement l'application d'un discours qui peut sembler difficile à appliquer sur le terrain d'où la nécessité d'outiller. L'autre aspect est le genre lui-même qui au niveau politique, fait l'objet d'adaptation pour trouver des réponses aux problèmes fondamentalement politiques du genre et de l'égalité.

## **b) Solutions politiques : de la réalité du terme**

*« Alors je suis complètement pour la mixité. Autant je suis féministe, autant je suis pour la mixité et qu'il faut que les hommes soient reconnus comme des pères. Il faut l'égalité jusqu'au bout. Un enjeu est de reconnaître la paternité. On évoluera que s'il y a des hommes avec nous. » Anne Le Strat, Eau de Paris*

Cette déclaration d'Anne le Strat place les enjeux liés à la concrétisation de l'approche genre dans les programmes d'accès à l'eau, il faut questionner et adapter le langage. Comme Marrakech appelle les Nations Unies à adopter « son langage », la question linguistique est révélatrice dans le contexte politique de l'application de l'égalité. Le genre est moins connu en France, l'étude du corpus de SUEZ Environnement et EdP a montré la préférence dans les termes pour la <mixité>, <l'égalité> ou encore, la <parité>. La variété des outils genre offrent une flexibilité lexicale qui peut être appropriée.

*« Il faut rappeler que cette notion a été développée par la Banque Mondiale. Qu'est-ce que cela apporte à SUEZ ? (...) Il faut éviter la généralisation sur SUEZ et bien prendre en compte la culture de l'entreprise comme la culture de la filiale. Il est important d'intégrer le contexte local pour comprendre les actions à mener et s'adapter pour répondre aux besoins de la population. » Jacques Labre, SUEZ Environnement*

Dans cette perspective, le terme de genre est préféré dans le contexte marocain, il semble plus adapté pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau et promouvoir le statut de la femme dans le pays.

*« Le genre va dans le sens du développement au Maroc, dans le sens d'un épanouissement féminin total, dans le sens d'un développement total. Cette approche plaît aux jeunes, à une génération qui prend du recul par rapport aux valeurs de la génération précédente. Sur ce sujet, c'est vrai que les entreprises peuvent être le relais de ce changement. » Laurent Guillaume, LYDEC*

Pour certains, le genre est un moyen de se substituer au féminisme offrant une neutralité favorable pour aborder ce sujet politique.

*« L'intégration du genre a été véritable à partir de 1995. Le féminisme était déjà très présent, c'est un processus de changement qui peut amener à l'égalité entre hommes et femmes. Le genre, c'est un processus qui change les rapports entre femmes et hommes et qui vise l'égalité hommes et femmes. L'approche genre, ce qu'elle apporte de nouveau également, c'est sa transversalité. Elle intègre le droit, un fort lieu d'actions au Maroc, mais également l'environnement, etc. » Najat Zirari, GTZ*

De fait, le genre apparaît comme une solution aux problèmes politiques liés à la GIRE, à l'égalité et au Développement Durable.

*« C'est une approche non-discriminatoire. C'est une reconnaissance l'égalité, avec une approche participative et un accès au droit. Elle permet de redonner un rôle actif et décisionnel de différentes parties de la population, notamment les femmes, dans la gestion politique. Pour moi, l'approche genre est une approche de droit. » Najat M'Jid, Pédiatre*

Cette flexibilité du concept révèle une différence de compréhension de l'approche genre. Elle ressemble à la notion de Développement Durable, objet d'une compréhension plus ou moins engagée selon la personne. Le genre est une notion qui apparaît comme celle de la promotion du droit, de l'égalité sociale, du pouvoir politique existant différents niveaux en tant qu'outil concret pour comprendre une communauté.

*« La problématique principale du genre est sa réappropriation. Le genre est une vision, des lunettes qui permettent d'analyser le social. » Olivia Dabbous, AFD*

Ce gommage politique révèle la profondeur du changement supposé par le genre. Il est un moyen efficace de comprendre la réalité que certains acteurs vont diffuser.

*« Cette approche devrait être beaucoup plus diffusée, sur lequel on devrait une attention particulière. Ça pourrait faire sauter le plafond de verre, qu'il y a des différences, que dans la vie d'une femme il n'y a pas les mêmes attentes que dans la vie d'un homme et réciproquement. Je pense qu'il faut la diffuser. Cela peut apporter la prise de conscience globale sur cette thématique. Il faut arrêter de penser que les femmes vont réussir de la même façon que les hommes. Ce n'est pas simple. Il faut trouver le juste milieu et ce n'est pas simple. » Elizabeth Jaskulké, SUEZ*

Cette méthode permet d'aborder la réalité très concrètement et de garantir de meilleures chances de succès notamment sur le terrain que ce soit à Saint-Pol-sur-Mer et Lamkenssa.

*« La question du genre ressort de la réalité, l'eau c'est une affaire de femmes. Le genre est un concept issu de la réalité, il devient une réalité quand on se confronte à l'environnement, ce qui nous donne un devoir de s'adapter à cette problématique. » Thérèse Collier & Jean-Marie Gueret, Carrefour des Solidarités*  
*« Oui. J'ai travaillé dans le milieu associatif avant et on en parle. C'est approche qui pour moi montre qu'il faut intégrer les différences dans ses méthodes de travail. Pour mon travail aujourd'hui à LYDEC, c'est essentiel. » Abdelatif Abderrazak, LYDEC*

Sur le terrain, le terme genre apporte des réponses pratiques à la difficulté politique liée aux principes d'égalité. Si le genre amenuise certaines réticences, il reste un discours porteur d'un plaidoyer appelé à provoquer des conflits. Il s'associe aux principes de la GIRE motivant une répartition claire des responsabilités de chacun ; il est porteur d'un changement pour la sphère politique. L'autre image de solutions apportées par le genre est celle de la contribution à la croissance économique.

#### **d) Solutions économiques : évaluer les impacts du genre**

Un des enjeux de prouver le discours Femme, Eau et Développement Durable est d'attester de son apport pour la gestion des ressources notamment en termes économiques. A l'image de plaider pour l'importance du genre dans l'entreprise, il s'agit de prouver l'intérêt économique d'appliquer les principes de genre dans la GIRE. L'exemple du gouvernement marocain sur cet argumentaire est particulièrement intéressant. Il insiste sur la relation entre genre et efficacité budgétaire suite à la budgétisation genrée introduite par le gouvernement marocain en 2006.

« 1/ Elle s'inscrit dans le cadre d'une analyse et d'une évaluation précises de l'impact du budget sur l'ensemble de la population, à savoir les hommes, les femmes, les garçons et les filles de toutes les couches sociales tout en tenant compte de leurs besoins différenciés. 2/ Elle permet d'identifier les inégalités et les déficits afin de mieux cibler les interventions. 3/ Elle s'intéresse de manière particulière aux catégories sociales les plus marginalisées et les plus vulnérables. 4/ L'un des outils fondamentaux pour assurer l'efficacité et la transparence du budget. 5/ L'un des mécanismes de réalisation de l'équité, de l'égalité et de la justice sociale. »<sup>378</sup>

Plusieurs éléments sont défendus :

- La réappropriation par les usagers et usagères du service de l'eau et son utilisation durable qui évite des infrastructures laissées à l'abandon, inutilisables et s'abîmant.
- Un outil rapide de la compréhension des communautés facile à mettre en place.
- Une analyse et des indicateurs plus précis de l'impact des investissements sur la population. L'UNIFEM a notamment participé à cet argumentaire au Maroc.
- Les améliorations sociales liées à l'arrivée de l'eau et l'intégration de la femme au processus.
- Les impacts économiques pour les femmes en matière de développement d'activités génératrices de revenus.

Ce dernier argument est valorisé par plusieurs organisations de notre corpus comme EdP dans son édition sur Femme, Eau et Développement à travers le thème sur « eau et production ».

« Les activités économiques peuvent être financées par une caisse collective de la communauté et complétées avec un microcrédit. »<sup>379</sup>

SUEZ Environnement met également en avant cette contribution nouvelle des femmes au développement économique.

---

<sup>378</sup> Ministère des Finances & UNIFEM, « Guide de la réforme budgétaire », Chapitre sur « La nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats et intégrant la dimension genre », 2005 p. 56-61.

<sup>379</sup> Eau de Paris, Brochure : « Femme, Eau et Développement : quels enjeux ? » Edition SAGEP avec Eau Vive, pS-Eau, 2003, p. 8.

« TEMOIGNAGE : Nous avons pu créer un commerce. Elisabeth-Miren, Saude et sa sœur Valdenise sont 3 jeunes et jolies femmes d'une trentaine d'années, fières de leurs deux nouvelles activités : un petit café qu'elles ont ouvert dans leur quartier, où elles servent des petits-déjeuners, à base de fruits et d'excellents gâteaux qu'elles confectionnent elles-mêmes, mais aussi des objets à base de "biscuit" qu'elles réalisent avec beaucoup de goût et de créativité, comme des pots en verre décorés, avec des couvercles sur lesquels on retrouve des animaux sculptés. Selon elles, « leur vie a été améliorée de 90 % ». <sup>380</sup>

Ces impacts pour la femme insistent sur des effets de développement concrets qui néanmoins ne valorisent pas des chiffres. Ces observations soulignent l'aspect qualitatif de ces preuves qui s'appuient sur l'expérience, le témoignage ou des éléments sociaux liés au cadre de vie et à la condition de la femme. Dans cette perspective, le prouver est fondé sur un discours « force d'expérience ».

**Pour conclure**, l'approche du chiffre et de l'indicateur dévoile une intention de concrétiser une réalité à travers des baromètres qui mesurent l'avancée du développement. Le discours Femme, Eau et Développement Durable diffuse un argumentaire qui illustre des exemples et des progrès forts de données, volonté, engagement concret ou encore, solutions pour imposer sa revendication à la sphère publique. L'autre valeur discursive de cet arsenal déploie une conscience fine des problèmes qui positionne les acteurs comme des experts forts d'un savoir qui ne peut être disputé.

### 3. LA FORCE DE L'EXPERIENCE

*« Couper l'eau, c'est un moyen d'établir le dialogue. Je sais qu'on peut me trouver fou quand je dis ça, mais c'est le résultat de 10 ans d'expérience et de la réalité que j'ai observée. » Dominique Sevestre, Lyonnaise des Eaux*

L'expérience, l'expertise, le savoir-faire soulignent l'accumulation d'une connaissance issue du terrain et d'une observation approfondie de ce qu'il suppose. Les études de cas illustrent une démarche qui cherche à prouver comme la recherche démontre en s'appuyant sur des programmes de démonstrations localisés (sites / démonstrateurs / pilote) ou des expériences au sens d'essais. La démarche consiste à donner corps à une réalité de l'ordre du sensible et du quotidien. En matière d'argumentation, cette logique se base sur les études de cas, les témoignages et la connaissance du local.

Cette partie de l'argumentation montre à la fois l'universalité des thèmes abordés à travers leur variété et à la fois la globalité des problèmes. Ils montrent en quoi le discours discute des sujets qui touchent à tous et qui se ressemblent malgré leur multiplicité et différence à l'échelle internationale et locale.

#### 3.1. La variété des études de cas

Afin de plaider la cause de la femme pour la gestion durable des ressources en eau, une logique de concrétisation est de multiplier les études de cas. Ces dernières nourrissent le discours à montrer à la fois la communauté des problèmes rencontrés par les femmes à l'échelle de la planète et à la fois, d'illustrer à quel point cet enjeu est quotidien, réel et présent sur le terrain. La valeur invisible de la

---

<sup>380</sup> SUEZ Environnement, Brochure : « Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents », 2005, p. 19.

contribution des femmes à la croissance économique plusieurs fois soulignée (emploi informel, travail au foyer, gestion rurale...) est défiée par ces descriptions du monde quotidien des femmes à quantifier et pointer leurs difficultés. Deux caractéristiques majeures ressortent de ces nombreuses études de cas que les acteurs développement : l'importance de présenter des études de cas du monde entier et les différents axes concrets d'amélioration pour agir en faveur du discours Femme, Eau et Développement Durable.

### a) L'échelle géographique

La valeur et fierté essentielle des acteurs étudiés à aborder l'enjeu de l'égalité en matière d'eau et développement est l'échelle mondiale des actions menées. Le discours s'inscrit dans une dynamique mondiale pour contribuer à améliorer globalement le cadre de vie de nos sociétés. La dimension de l'eau en tant que ressource vitale, de l'égalité pour les hommes et les femmes et enfin, le concept d'un contrat sociétal renouvelé confère une valeur suprême de l'ordre de la projection idéale qui vise à se dépasser. Le discours pour demander réparation cherche à prouver une communauté d'enjeux que l'étude comparative a particulièrement soulignée. De la France au Maroc, le discours sur Femme, Eau et Développement Durable se retrouve à l'échelle de la planète. Chaque acteur de notre corpus utilise ces exemples et études de cas de l'une et l'autre partie du globe pour convenir de la variété de leurs actions.

Avant de décrire ces éléments, notons à ce titre une similitude discursive dans la présentation de ces études de cas, elles sont de l'ordre de l'encadré. Placées en marge du discours principal, elles apparaissent visuellement à part, dans un cadre souvent de couleurs soit comme « encadré », « expérience » ou « étude de cas » où la mention du pays et du type d'actions est capitale au discours.

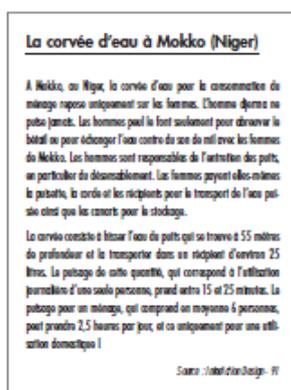


Figure 44 : Exemple de l'encadré / Brochure pS-Eau et AFD, 2002

Dans nombre des publications, les encadrés ou descriptions des études de cas se répartissent à l'échelle mondiale ou par aire géographique selon les lieux où l'organisation mène un programme.

<b>UNESCO</b>	
Actes : « Elles et l'eau ». 1997	Exemple de Ras Djebel (NE de Tunisie) Exemple de Hautes Terres de Madagascar
« Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO ». 2005	Encadré 4.1. Bangladesh des allocations de scolarité

<b>pS-Eau</b>	
« Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne ». 2002	L'exemple d'associations en milieu semi-urbain au Bénin Les associations de femmes au Sénégal
« La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain ». 2007	Au Bangladesh, programme soutenu par l'UNICEF qui a doté les écoles de latrines a eu pour effet d'augmenter le taux d'inscription des filles de 11 % ! En Éthiopie, les adolescentes sont le plus durement frappées par l'absence de sanitaires à l'école
<b>SUEZ Environnement</b>	
Brochure : « L'eau, facteur de développement social ». 2005	Manaus : un projet pilote d'accès à l'eau
« Eau et assainissement pour tous ». 2006	Pays : Afrique du Sud Ville concernée : Johannesburg Exemple de projet : Accès à l'eau et à l'assainissement, amélioration des services existants

**Tableau 12 : Des études de cas à l'échelle de la planète**

La similitude de la procédure discursive et argumentative souligne une cohérence dans la construction argumentaire des acteurs, à montrer la réalité quotidienne. Ces exemples démontrent l'action volontaire des organisations, elles donnent un visage humain, un référent et un engagement qui se déclinent concrètement. La logique de montrer localement est complétée par un programme thématique et ciblé, une démarche plus facile à prouver sa globalité.

#### **b) Les axes thématiques d'actions**

La cohérence thématique du discours déroule des programmes d'actions visant le Développement Durable et le bien-être des habitants. En particulier pour les femmes et les enfants, souvent associés au discours, il s'agit de promouvoir des projets sur les trois piliers du Développement Durable dans le contexte de la gestion des ressources en eau en ajoutant la problématique particulière de la gouvernance et de la répartition des pouvoirs.

Les acteurs décrivent leurs programmes thématiques à partir de l'intitulé de leurs projets et à travers les différentes actions mises en place sur le sujet. Le programme est identifié à partir d'un lieu en cohérence avec la logique de l'étude de cas précédemment abordée. Certains proposent des chiffres, une liste classique ou précisent leurs méthodologies. Les aspects chiffrés et la description de la méthodologie sont développés par les associations autant que par les entreprises privées. Il est intéressant d'observer qu'il n'y a pas une distinction entre les moyens pour démontrer concrètement.

SUEZ Environnement : « "Agua mas Trabajo" (eau plus travail), a ainsi permis de connecter 360 000 habitants des quartiers défavorisés de Buenos Aires, mais aussi de créer 89 coopératives. »

pS-Eau : « Organisations de conférences électroniques / - Traduction de documents / - Implication dans différents événements nationaux et Internationaux / - Développement des pages "genre et eau" du site internet du pS-Eau. »

ALMAE : « 1. Cycle de formations de formateurs « eau et développement durable : les projets locaux » ; 2. Ateliers de proximité pour la formation aux métiers du bâtiment ; 3. Modules : plomberie, maçonnerie, électricité 4. Appui, accompagnement et capitalisation de Projets générateur de revenus 5. Création d'une crèche pour le soutien des Mères et des Enfants de Ben Abid 6. Education-sensibilisation des jeunes « Eau et Hygiène ».

À l'image du déroulé argumentatif des éditions des acteurs du corpus, les similitudes entre les thématiques des projets désignent une cohérence sur le discours Femme, Eau et Développement Durable à déployer sa particularité et sa visée. Les différents thèmes se rejoignent et renforcent les bases du discours. Chaque thème est une solution pour contribuer visiblement au changement sur le terrain local. Ils appuient à la fois les moyens donnés pour améliorer la situation et à la fois, la nécessité de poursuivre et étendre les actions pour obtenir la réparation et le changement ciblé par le discours sur Femme, Eau et Développement Durable.

Plusieurs de ces éléments ont été repérés dans plusieurs supports des acteurs du corpus, nous avons comparé quelques projets menés par ces organisations sur le terrain (Tableau 13). Ces programmes proposent des initiatives correspondant bien aux principes du Développement Durable et contribuent à concrétiser le discours. Chaque acteur propose des actions pour répondre aux différents aspects d'un développement intégré. Cette dynamique basée sur les études de cas est complétée par les témoignages locaux liés à ces études de cas de terrain.

	UNESCO	EdP	ALMAE	Ps-EAU	SUEZ Env.
<b><u>Economique</u></b>	Projet de développement de l'Oasis de Ouadane, Mauritanie (1)	Eau et production : Micro-crédit, Récoltes maraîchères en Afrique (2)	Budget temps des femmes (3) Projets générateur de revenus, Bin Abid, Maroc (4)	Gestion domestique de l'eau et de l'assainissement en Afrique (5) Tarification équitable (6)	Eau plus travail, Buenos Aires, Argentine (7)
<b><u>Environnement</u></b>	Les ressources dans les zones arides et semi-arides. Echange de savoirs et de pratiques culturelles : la contribution des femmes (1)	/	Programme renforcement des capacités universitaires sur l'eau et Développement Durable (Chaire UNESCO et ALMAE)	Eau et environnement en Méditerranée, Bassin du fleuve Sénégal (2)	Le développement par l'eau, Manaus, Brésil
<b><u>Social</u></b>	Genre et éducation (8) Programme Genre et aux sciences de la gestion des ressources en eau (1)	Eau et santé / Eau et éducation en Afrique (2)	Programme Eau, femme et santé : Ateliers de formation (9) Education des jeunes « eau et hygiène », Bin Abid, Maroc (4)	Organisation de conférences électroniques sur « genre et eau » (10)	Ateliers éducatifs et sensibilisation sur l'usage responsable des ressources hydriques (11) Bonnes pratiques Maroc et France
<b><u>Politique</u></b>	Séminaire participation des femmes dans les projets de l'eau et d'assainissement (1)	Eau et citoyenneté en Afrique (2)	Contribution sur le droit à l'eau Maroc (3)	Place et rôle des usagers et usagères en Afrique (5)	Modèle Participatif de Gestion en Argentine (12)

**Tableau 13 : Les thèmes d'action**

(1) Site Internet, (2) Exposition « Femme, Eau et Développement » (3) Rapport : « Contribution au Rapport relatif à l'effectivité du droit à l'eau » (4) Document : « Projet au profit de Bin Abid » (5) Brochure : « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » (6) Guide méthodologique : « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain », (7) Brochure : « Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents » (8) Brochure : « Genre et éducation pour tous, le pari de l'égalité ». (9) « Projet : Eau, Femmes et Santé ». (10) Rapport : « Evaluation 2000-2004 du Programme Solidarité Eau ». (11) Brochure : « L'eau, facteur de développement social ». (12) Brochure : « Eau et assainissement pour tous »

### 3.2. La valeur des témoignages

La valeur du témoignage est un moyen classique en matière de communication de faire intervenir une voix extérieure ou encore, un expert pour argumenter le discours prôné. Le témoignage des femmes, des enfants ou encore, des partenaires sont des figures qui incarnent une relation entre les organisations et le public ciblé. Il s'agit à la fois de montrer le bénéfice à travers une personne identifiée anonyme qui a son cadre de vie concrètement changé par l'action de l'organisation et à la fois de faire intervenir un expert qui appuie par son savoir, son observation et son expérience.

#### a) Intervention de la cible : visuel et discours

Dans les supports des acteurs, l'image de la femme est tout d'abord présente à travers des témoignages écrits sous forme de propos recueillis. Le témoin voit et dit la situation, il joue un rôle clé dans la mise en valeur du dispositif et des actions. Ils construisent la réalité concrète du discours pour désigner les résultats obtenus et les objectifs visés. Ces éléments se déploient à plusieurs niveaux dans les discours. Le témoin intervient par exemple, pour confirmer la méthodologie choisie par l'organisation sur les concepts de participation et partage de la gouvernance. Dans son guide sur le genre, l'UNESCO par exemple, introduit des témoignages courts récupérés suite aux formations à l'égalité des genres menées par l'organisation.

##### **Enseignements recueillis auprès d'autres Points focaux pour l'égalité des genres**

« Vous ne pouvez pas tout faire. Établissez des priorités avec vos collègues et focalisez-vous sur ce qui aura l'impact maximum. »

« Soyez fier(e) de ce que vous avez accompli. Partagez avec vos partenaires et collègues la joie du succès et sachez apprécier même les progrès les plus minimes vers l'objectif à long terme de l'égalité des genres. »

« Il vaut mieux en perdre quelques-uns sans animosité que les combattre tous avec fureur. »<sup>381</sup>

La représentation du témoin est révélatrice en tant que figure du témoin anonyme. Ce dernier représente au sens strict l'ensemble du groupe qui défend le discours sur Femme, Eau et Développement Durable. Il incarne les individus victimes de l'insuffisance d'accès à l'eau et des inégalités. Il légitime le discours en tant que porte parole du groupe et du discours qui devient concret à travers son récit issu de la réalité.

pS-Eau « Une femme lui déclare ainsi : « Nous les femmes du quartier organisons chaque mois le curage des caniveaux (...). Personne d'autre que les femmes du quartier n'est derrière cette initiative. Il faut vous dire que les femmes ne sont jamais associées aux affaires des hommes. Entre autres, elles ne sont pas parties prenantes des arrangements ou des combines entre certains notables et les autorités administratives de la ville »

---

<sup>381</sup> UNESCO, Brochure : « Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO », 2005, p.25.

Habitante d'un quartier défavorisé de Casablanca : « Cela fait vraiment une différence énorme. Auparavant, quand nous faisons la lessive, nous essayions de ne pas gaspiller l'eau car nous avons besoin de la même eau pour nettoyer la maison. Mais à présent il n'y a plus de problème. Nous pouvons laver le linge, nettoyer la maison et nous avons assez d'eau pour que les enfants prennent une douche. »  
SUEZ Environnement

Selon D. Mehl dans *La figure du témoin anonyme*, le témoin anonyme est en effet, soit représentant d'un large corps social, soit emblématique d'une situation partagée. Ces femmes, ces habitantes qui témoignent portent un discours partagé au quotidien sur l'eau et le Développement Durable. Ces témoins peuvent néanmoins être nommés, identifiés à travers des noms ou des visuels. SUEZ Environnement notamment, personnalise le discours en citant les noms des témoins qui interviennent dans le discours sur les impacts liés à l'arrivée du service à l'eau. Dans sa brochure *Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents*, elle propose le témoignage d'Elisabeth-Miren, Saude et sa sœur Valdenise (argument économique), ou encore, celui d'Ana Christina Lima Barroso à Manaus sur la dimension temps. Ce choix reste limité au bilan de l'action menée par le groupe en Amérique latine, l'ensemble des témoignages est caractérisé par l'anonymat des propos. L'exemple du retour sur l'expérience du pS-Eau est particulièrement intéressant où la méthodologie sur « les critères de choix d'une source d'approvisionnement en eau potable » est guidé par les témoignages anonymes.

« En fait, l'alternance entre différents points de collecte de l'eau est fréquemment de mise, notamment en fonction des saisons ou des disponibilités financières :

« Moi, je prends l'eau tantôt à la borne-fontaine (en saison sèche), tantôt au puits. Mais pendant l'hivernage, quand les premières pluies ont évacué toutes les saletés et petites maladies du marigot, je me sers là-bas et puis après les pluies, quand l'eau commence à « se sécher » à la rivière, nous creusons des séances (les « boy boy »). Leur eau est tout à fait claire sans saleté » (propos recueillis à Bandiagara) »<sup>382</sup>

Autre pilier du témoin anonyme est le visuel des femmes et des enfants qui bénéficient de l'arrivée de l'eau. Très peu visuel et concentré sur le texte, le discours et l'argument, ce sont les brochures de SUEZ Environnement, l'ONEP et Eau de Paris qui ont recours à la photo. Ces images représentent le plus souvent, les conditions des femmes avant le raccordement à l'eau (image de la femme au puits ou portant un bidon) ou encore, les femmes après le raccordement (à l'école, femmes souriantes...) L'anonymat incarne un problème commun au groupe et de représenter ce groupe à travers des représentations qui identifient et illustrent les enjeux du discours Femme, Eau et Développement Durable.

Notons les témoignages des responsables du programme dans les publications de SUEZ. Aussi, Dominique Pin, Directeur du Développement Durable de SUEZ Environnement et Alain Mathys, Directeur du Programme Accès à l'eau sont interviewés dans la brochure sur les pays émergents pour expliquer l'approche de l'organisation. Ces témoignages offrent une vision globale du programme au sein du groupe. En tant que membre de l'organisation, ils sont témoin, porteur du message de l'entreprise et experts qui partagent leur savoir-faire.

---

<sup>382</sup> pS-Eau, « Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne » avec l'AFD, 2002, p. 52-54.

## b) L'expert, lieu traditionnel du discours

L'expert en communication joue un rôle clé en matière de pédagogie. L'expert vérifie le discours et fait partie de la stratégie énonciative et argumentative des organisations sur le discours. L'expertise accompagne le savoir-faire, la compétence spécifique acquise par l'organisation sur le discours. C'est aussi une figure rassurante, connue et reconnue par le public, ils servent de regard neutre. Ces derniers agissent comme une preuve matérielle du discours à partir de leur crédibilité et pour leur intégrité professionnelle. Au niveau général sur l'eau et le Développement Durable, les experts jouent le rôle de scientifiques qui alertent sur les enjeux liés aux ressources en eau et aux grands défis pour la préservation de l'eau. Le *Rapport Brundtland* utilise notamment la référence aux experts qui intègrent le texte pour attester des actions à mener.

« En faisant appel à des experts de haut niveau appartenant à des institutions nationales et internationales, les nations pourraient utiliser les techniques les plus récentes de cartographie par satellite et autres pour établir un inventaire de ces ressources, puis suivre les changements qu'elles subissent. » *Rapport Brundtland, 1997*

Les experts représentent la source indiscutable des textes adoptés. Anonymes, ils représentent un groupe cohérent qui accompagne les décideurs, les membres des différentes organisations présentes. Ils appuient les principes votés et promus officiellement.

« La Conférence internationale sur l'eau et l'environnement (ICWE, Dublin, Irlande, 26-31 janvier 1992) réunissait cinq cents participants : des experts désignés par les gouvernements d'une centaine de pays et des représentants de quatre-vingts organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales. » *Conférence de Dublin, 1992*

À ce titre, l'expert est moins présent au fil des déclarations des grandes rencontres ; les Forums Mondiaux n'ont pas recours à la figure de l'expert admettant les faits et phénomènes observés. Au contraire, son absence signale la nécessité d'agir, un terrain pour l'action où le concret manque. Ici se dédouble la fonction de l'expert qui prouve et appelle à revendiquer la réparation et le changement.

« Sur le discours Femme, Eau et Développement Durable, la figure La mobilisation des politiques nationales, des bailleurs de fonds et de la communauté scientifique internationale, n'a pas non plus été aussi intense dans ce secteur que dans celui de l'alimentation en eau potable, ce qui se traduit par un déficit d'études, de rapports et de données chiffrées concernant les pratiques, les comportements et les attitudes individuelles et domestiques en la matière. » Genre, eau et développement durable, *Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, 2002, pS-Eau*

« Accroître la participation des femmes aux activités de l'UNESCO, y compris au sein des commissions, groupes d'experts et tables rondes internationaux. » *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007, 2003, UNESCO*

Cette référence est très employée par les organisations dans la même dynamique de proposer une intervention extérieure à leurs discours et arguments. Au niveau discursif, l'expert est un instrument qui permet d'introduire une distinction entre le discours, la narration et agit comme énonciateur. L'expert diversifie l'approche de l'argumentation. Il permet notamment de confirmer des phénomènes analysés par les experts internationaux que l'organisation observe à son tour sur le terrain.

« Il est donc raisonnable de penser, à l'instar de nombreux experts, qu'il faudra encore au moins une génération avant de combler cette inégalité. » Genre, eau et développement durable, *Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, 2002, pS-Eau*

Elle sollicite ces experts pour intervenir directement dans la démonstration discursive à remplir la fonction principale attendue d'un expert, un savoir qui entre en cohérence avec les actions menées.

« LINDA PENNELL, Experte en formation aux questions de genre animant un atelier de l'UNESCO, Novembre 2002 », *Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO*, 2005, UNESCO

L'expertise acquise offre à l'organisation sa légitimité, elle la propose à la sphère publique et autres acteurs intervenant. C'est notamment un pilier du discours des associations pS-Eau et ALMAE, forces d'expertise locale comme nous l'avons observé Chapitre 5. Ces éléments confirment à nouveau la volonté de concrétiser par la preuve d'une expertise suffisamment développée pour qu'elle soit diffusée. Elle soutient la valeur concrète des actions.

« Le but est de trouver une action qui permette à ALMAE d'avancer sur son terrain de recherche, à LYDEC et à SUEZ Environnement de bénéficier de cette expertise en lien avec son activité d'accompagnement social et de raccordement aux services fondamentaux de l'eau, l'électricité et l'assainissement. » *Rapport Eau, Genre et Gouvernance*, 2008, ALMAE

« S'agissant des membres du personnel des Commissions nationales les plus expérimentés et des experts des questions de genre, nous espérons que ce guide pourra leur apporter des idées et des suggestions susceptibles de les aider à renforcer l'impact de leur action. » *Guide méthodologique, La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain*, 2007, pS-Eau

Dans la même perspective, le distributeur et le producteur d'eau défendent l'expertise acquise sur le terrain. Le discours du savoir-faire est un élément classique du discours de SUEZ qui cherche à promouvoir sa légitimité de délégataire de service public. La notion d'expertise et celle de métiers sont par exemple, essentielles dans le corps de l'image Lyonnaise des Eaux. En 2004, pour Bernard Guirkinger, Président Directeur Général, Lyonnaise des Eaux construit son partenariat avec les collectivités locales autour de trois objectifs dont deux relèvent de la compétence de LDE.

« Proposer des techniques spécifiques à chacune d'entre elles » (les collectivités locales) et « partager avec elles notre savoir-faire »<sup>383</sup>

SUEZ Environnement défend plus particulièrement son expertise en matière d'accès à l'eau à travers ses multiples interventions à l'échelle de la planète lui apportant un savoir cohérent et global.

« Parce que SUEZ Environnement a développé une expertise internationalement reconnue, nous intervenons dans des pays émergents à la demande des gouvernements. Depuis plus de dix ans, dans le cadre de partenariats public-privé, nous avons accéléré l'accès aux services de populations marginalisées vivant en dessous du seuil de pauvreté. Forts de cette expérience acquise un peu partout dans le monde, nous sommes conscients de l'importance du rôle que l'on nous confie. » *Grands savoirs environnementaux : participation communautaire dans les pays émergents*, 2005, SUEZ Environnement

Elle privilégie particulièrement les connaissances acquises avec les communautés qui lui offrent une compétence unique qu'elle défend face aux autres acteurs de l'eau.

« De fait, LYDEC a développé une connaissance de ces zones autant sur le plan géographique, urbanistique que sur le plan des pratiques, des ressources de ces personnes, des habitudes, etc. Et aussi du contact, tout le programme s'est fait avec les habitants parce que le choix des représentants de rue s'est fait avec les habitants. »  
Pascale Guiffant, SUEZ Environnement

---

<sup>383</sup> Lyonnaise des Eaux, Rapport d'activité 2004, Paris, p. 2.

C'est cette figure de l'expertise qui concrétise véritablement les actions de SUEZ sur le terrain légitimant sa prise de parole au sein de la communauté internationale de l'eau. Cette expertise relie à la connaissance du local défendue autant par SUEZ que par les autres organisations de la sphère publique.

### **3.2. La connaissance du local**

Discours basé sur la réalité quotidienne, le discours sur Femme, Eau et Développement Durable repose sur la connaissance du local, l'intégration à l'échelle de la population. Ce savoir issu du local est promu à travers une démarche partenariale qui applique les principes de la GIRE et sur un maillage précis de la communauté. Ces éléments abondent dans le sens d'un discours concret porté une nouvelle fois par les actions menées.

#### **a) La démarche partenariale intégrée**

Le partenariat avec les acteurs présents au sein de la sphère publique construit un modèle collectif basé sur la participation, l'échange et le dialogue. Dans le cadre des ressources en eau, le partenariat vise à assurer la représentation de tous et créer du lien pour agir de manière concertée. La conclusion de partenariat cible l'accomplissement d'un projet commun, il correspond à une action commune pour atteindre des résultats au service des signataires du partenariat. Pour appliquer les principes d'une gouvernance équitable et progresser vers l'accomplissement des objectifs, le partenariat est un facteur clé de réussite. Il est promu à travers les principes de GIRE, de participation ou de réunion de l'ensemble des acteurs du discours sur Femme, Eau et Développement Durable.

Concrètement, chaque acteur a établi des partenariats avec les différents membres de la sphère publique de l'eau sur des thèmes et objectifs variés. Plusieurs de ces partenariats ont été mentionnés au cours de l'analyse des organisations de notre corpus. L'UNESCO, l'ALMAE, le pS-Eau, EdP, l'ONEP et SUEZ ont inscrit la démarche de partenariat intégrée au cœur de leur stratégie, elle répond à la volonté d'appliquer ce concept de gestion participative basée sur la collaboration. Ces partenariats ont plusieurs formes :

#### **- Le réseau**

« L'ensemble des acteurs des pays développés (États, collectivités, bailleurs, ONG, chercheurs, opérateurs, etc.) doivent veiller au développement des compétences locales dans une perspective de partenariat équitable. Des réseaux d'aide doivent contribuer à l'éducation, au renforcement des capacités locales et à l'échange de données et d'informations sur la base de partenariats personnalisés. » Brochure *L'eau, un avenir pour tous*, 2002, pS-Eau

#### **- Le programme**

« Ce programme de l'UNESCO est l'un des instruments privilégiés du renforcement des capacités par la mise en commun et le transfert des connaissances dans un esprit de solidarité. Il promeut la coopération Nord-Sud et Sud-Sud comme stratégie d'enrichissement des institutions. Les participants sont principalement des universités et des instituts de recherche, agissant en partenariat avec de nombreuses ONG, fondations et organisations des secteurs public et privé, jouant un rôle dans le domaine de l'enseignement supérieur. UNITWIN offre à la communauté de l'enseignement supérieur la possibilité de s'associer à l'action de l'UNESCO pour réaliser les objectifs de l'agenda mondial. » Site Internet, UNESCO.

- **La collaboration ponctuelle** (partenariat thématique limité dans le temps)  
« La Chaire du Maroc travaille en partenariat avec l'ONEP sur la thématique de la femme et la petite fille en milieu rural. A la suite de ces créations de Chaires, nous avons créé le réseau de Chaires UNESCO sur Femmes, eau, science et technologie. » Chaire UNESCO et ONEP.
- **Les relations quotidiennes et le dialogue**  
*« Les Relations avec le CCAS relèvent du partenariat. Nous avons des liens très forts à travers des relations quotidiennes et de confiance. Nous basons notre travail sur beaucoup de confidentialité dans des cas sociaux lourds et difficiles. » Jean-Luc Dezoomer, Lyonnaise des Eaux*
- **Le contrat économique**  
« **Partenariat Public-Privé (PPP)** : le PPP repose sur un contrat adapté à chaque situation locale par lequel l'autorité publique confie certaines missions à un délégataire en lui fixant des objectifs. Les pouvoirs publics fixent les objectifs de service à l'opérateur privé tout en conservant la propriété du patrimoine et le pouvoir de régulation, contrairement à la privatisation qui est fondée sur le transfert de la propriété des ouvrages. Les collectivités locales ont de plus en plus recours au PPP dans la gestion de leurs services de l'eau. » Glossaire des rapports annuels SUEZ.

Le Partenariat Privé-Public (PPP) une forme de contrat de gestion déléguée du service de l'eau qui permet de dépasser la question de la gestion d'un bien public en intégrant les autorités publiques dans la gouvernance du contrat. Casablanca est à ce titre, cité comme le premier exemple de PPP du Groupe SUEZ. Il représente une application concrète des principes de gouvernance partagée et prolonge le modèle de contrat de délégation de service public.

L'ensemble de ces partenariats ont pour but d'assurer un dialogue entre les parties prenantes et la population, de construire un processus correspondant à une agora où chacun peut prendre la parole, exposer ses intérêts, dialoguer et construire le bien commun. Dans cette perspective, l'enjeu est de promouvoir le rôle de la femme. Cela peut présenter des difficultés comme une opportunité.

*« Je dirais qu'en général, il faut les aider à prendre leur place. Surtout dans les comités officiels qui sont faits par les hommes. Si les projets bloquent, comme ce sont les femmes qui les débloquent, tout se débloque en marge des comités, de la sphère publique. » Lisette Provencher, Aquasistance*

Pour prouver l'implication des femmes dans les partenariats, les acteurs soulignent leur collaboration avec des associations de femmes, signe de leur intégration au cœur de la sphère publique. Les exemples illustrent les bénéfices concrets de la sollicitation des femmes dans le programme et le partenariat.

UNESCO avec l'association des femmes de Kobongo au Kenya, « l'UNESCO a aidé les infrastructures nécessaires pour apporter de l'eau de qualité au village à travers une méthode participative développée par la coopérative de Kobongo. »

pS-Eau avec les associations de femmes au Sénégal, « D'une façon générale au Sénégal, les femmes cumulent deux fonctions, politique et associative, car les représentantes des associations féminines en milieu rural sont des responsables politiques, choisies en fonction de ce critère par les villageoises. »

ALMAE avec les associations locale de Bin Abid « Le renforcement des capacités des associations locales et des groupements des femmes participera à l'implication des ces derniers dans le processus de mise en place des projets et de leur mise en œuvre. »

Ce lien avec les associations femmes témoignent de l'intégration de ces dernières, il souligne des pratiques existantes qui garantissent le succès du programme et qui sont à diffuser. Le travail avec

les associations locales sont un moyen de mieux connaître la communauté et de participer à mieux cibler les actions nécessaires, un moteur de maillage social.

## b) Le maillage des communautés

L'approche genre est promue comme un outil qui permet d'appréhender le social, de l'atteindre plus rapidement et plus succinctement. Elle est valorisée comme un outil **pratique, efficace et particulièrement instructif** sur les pratiques et les besoins de la communauté.

« L'intégration d'une approche genre dans les projets eau et assainissement a pour objectif de veiller à ce que les besoins et intérêts des différents groupes sociaux soient pris en compte, et que ces derniers soient également associés à la gestion des ouvrages. Elle poursuit donc un double objectif, d'efficacité et d'équité. » *Guide méthodologique, La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain, 2007, pS-Eau*

En matière de Femme, Eau et Développement Durable, le genre est placé au cœur des pratiques des acteurs au niveau des dispositifs d'approche des communautés. L'approche genre a la double fonction de collecter des informations utiles au programme de développement et de mesurer les impacts de l'arrivée de l'eau. Le genre évalue des caractéristiques sociales à intégrer les indicateurs d'un développement humain et relatifs au cadre de vie. Cet aspect a été abordé sur la logique de l'indicateur ; le genre est un outil statistique qui prouve à travers des chiffres rendant compte d'une réalité quotidienne autant que des changements apportés. C'est surtout, un outil de compréhension de la communauté.

« L'approche genre permet de mieux comprendre les besoins des hommes et des femmes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement. Elle témoigne également d'une participation des femmes qui pose la question de leur contribution aux projets d'accès à l'eau, de gouvernance et d'implication des acteurs. » *Rapport contribution au droit à l'eau, ALMAE*

Le genre prouve et permet de prouver plus concrètement les attentes de la communauté. Il offre une lecture sur des phénomènes sociaux et culturels plus difficiles à saisir. Il est un moyen de compréhension des pratiques notamment privées.

« Un autre exemple porte sur les agricultures familiales car on ne sait pas ce qui se passe dans les foyers, quel est le statut de la femme dans la maison... Ce qui nous amène à devoir adopter une approche transversale : accès au mariage, accès aux ressources... Une étude qui peut révéler également beaucoup d'éléments sur la situation des jeunes hommes non mariés qui n'ont pas non plus accès aux ressources car ils n'ont pas réalisé leur devoir. » *Olivia Dabbous, AFD*

Cette méthode motive la compréhension sur les sujets liés au rôle de la femme dans le foyer et au sein de la société sur des enjeux qui la touchent directement comme la santé des enfants, l'éducation, etc.

« Un indicateur intéressant, c'est par le biais des femmes qu'on arrive à avoir l'impact sur la santé des enfants car c'est elles qui s'en occupent. C'est par elles qu'on sait les maladies existantes, celles qui se sont améliorées... » *Pascale Guiffant, SUEZ Environnement*

Ces conclusions poussent les organisations à adopter le genre pour bénéficier des ces apports de compréhension du local. Les enquêtes sont un moyen de défendre leur expertise et concrétiser à nouveau, leur connaissance du local. Par effet de diffusion par exemple, LYDEC

lance ses enquêtes sur le genre en mars 2007 dont à Lamkensa avant et après le raccordement à l'eau.

« Cette enquête visait à collecter des premiers éléments d'information sur la perception des impacts liés à l'arrivée de l'eau et de l'assainissement, mesurer le taux de satisfaction et également, poursuivre dans la collecte de données sexo-spécifiques, une perspective intégrée dès le début du raccordement de ce quartier. Elle correspond au résultat d'observations menées sur le terrain soulignant à quel point les femmes sont impliquées dès le début du projet et peuvent s'avérer de vrais moteurs de changement en faveur du projet de raccordement du quartier aux services de base. » *Intervention de Christophe Cluzeau à la Conférence « Eau, Genre et Gouvernance », LYDEC*

Les études de terrain plaident et déploient particulièrement cette fierté et argument d'une connaissance fine des communautés.

« Nous faisons de la gestion clientèle, mais elle est plus longue. On fonctionne comme le centre d'appels sauf que nous traitons des dossiers qui ont besoin d'un suivi plus personnalisé, ce suivi plus long car cela prend plus de temps de trouver des solutions pour ces familles. On en arrive à connaître les personnes, souvent, on retrouve les mêmes familles. Aujourd'hui on peut dire qu'on connaît bien les familles de Saint-Pol-sur-Mer, on a vraiment une connaissance fine de la ville. » *Jean-Luc De Zoomer, Lyonnaise des Eaux*

À Lamkensa, ce maillage précis est motivé par l'approche participative basé sur une classification des foyers basés sur des enquêtes auprès de chaque maison et en collaborant avec les personnes ressources de la communauté. La phase de diagnostic participe à cette connaissance et ce lien établi avec les populations montrent concrètement à quel point les organisations s'impliquent et se donnent les moyens pour réparer les inégalités de terrain.

« En fait, l'objectif de la phase de diagnostic est de créer un lien avec la population car en faisant un référencement, on est sur le terrain et on apprend à repérer les personnes clés, l'organisation de la communauté, etc. Cette phase de repérage permet de poursuivre plus facilement pour entrer en contact avec la population. » *Ingrid Pechell, LYDEC*

Les données statistiques et les liens avec les populations voir des membres de la communauté arguent en faveur d'une connaissance fine des lieux d'actions à prouver cette connaissance du local que les acteurs souhaitent défendre pour prouver et garantir leur légitimité à apporter les changements visées par le discours Femme, Eau et Développement Durable. Ces éléments mènent à la visée propre d'un discours qui veut prôner et prouver les changements fondamentaux apportés par la démarche d'égalité pour la gestion durable des ressources en eau.

**Pour conclure**, les acteurs défendent une expérience unique qui valorise leur savoir-faire et compétence spécifique. Cette démarche prouve leur expertise sur le discours Femme, Eau et Développement Durable. Cette connaissance promeut deux aspects fondamentaux, leurs actions pour atteindre les objectifs du discours et la nécessité de poursuivre, multiplier et diffuser leur approche. Les actions concrètes prouvent que le discours est légitime, fondamentalement issu d'une observation de la réalité qu'il faut réparer.

#### **4. L'IDEOLOGIE DU CHANGEMENT**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est un discours qui propose un changement fondamental. Comme abordé au moment sur le Développement Durable puis sur les liens entre les trois objets discursifs, le discours cherche à promouvoir une nouvelle organisation sociale et politique

pour assurer et garantir l'égalité, viser à la croissance économique équitable pour tous et une meilleure gestion des ressources naturelles. Ce pilier vital est à la base du Développement Durable.

« En fin de compte, j'ai décidé de relever le défi, celui d'affronter l'avenir et de protéger les intérêts des générations futures. Car une chose était parfaitement claire : nous avons besoin d'ouvrir la porte au changement. » *Rapport Brundtland*, 1987

Le paradigme du changement est une clé discursive à la base du discours de revendication. Les minorités utilisent cette notion de changement vers un idéal, un ordre renouvelé ou un monde meilleur pour prêcher des conditions de vie meilleures pour tous. Les principes de la GIRE, du Développement Durable et du genre correspondent à cette volonté de clamer un changement intégré touchant à tous les pans de la société. Dans la logique de prouver, il s'agit d'attester de l'efficacité de ce qui est prôné.

Aussi, nous analyserons les éléments défendant tout d'abord les changements politiques et économiques qui sont traditionnellement plus visibles, puis les changements environnementaux et sociaux liés à l'amélioration générale du cadre de vie. Le dernier aspect de l'idéologie du changement réside dans le changement profond supposé par l'égalité de genre appelant à une reconsidération de la répartition des rôles de chacun et de la place de chacun sur la sphère publique. La rhétorique pour le changement souligne la difficulté d'atteindre les objectifs du discours s'il n'y a pas une action concertée et globale de la part de tous les acteurs de l'Espace public.

Notons surtout que la mobilisation de l'idéologie est une ressource argumentative supplémentaire de la dynamique de la preuve.

#### **4.1. Les changements économiques et politiques**

Le discours sur les impacts de l'arrivée de l'eau en matière de genre et d'équité est une clé de l'argumentation très valorisée par les acteurs. Le changement profond provoqué par l'établissement ou rétablissement de l'eau est moteur d'un discours positif qui impacte la vie des populations à la fois sur leur perception d'elles-mêmes et à la fois, sur leurs revenus.

##### **a) Changement politique : citoyenneté, légalité, l'égalité, la participation**

L'arrivée de l'eau bouleverse l'organisation sociale et la promotion des principes d'égalité. L'approche genre participe à un changement politique d'autant plus profond qu'il interroge le rôle de chacun au cœur de la sphère publique. Appliquer l'égalité dans la gestion des ressources eau, c'est s'assurer de l'égalité de participation des acteurs présents.

« Assurer une répartition équitable des responsabilités, charges et bénéfices entre les hommes et les femmes, ainsi que leur égale participation au dialogue et à la prise de décision en matière de développement et de gestion durable des ressources en eau. » *Rapport Eau, Genre et Gouvernance*, ALMAE, 2008

Sur le discours Femme, Eau et Développement Durable, le rôle de la femme et de l'homme doit être garanti, l'approche genre est un moyen d'appliquer et montrer cette application comme un vecteur de changement politique.

« Dans ce cadre, l'approche genre se base sur les rôles et responsabilités spécifiques Homme et Femme dans la société. Elle s'intéresse sur les relations Hommes et Femmes et comment ces dernières influent sur l'accès aux ressources, participation dans les prises de décisions. » *Olivia Dabbous, AFD*

Le processus général du développement permet cette transformation fondamentale qui fait évoluer la distribution des responsabilités au sein de la communauté. L'eau est un révélateur du fait de son caractère fondamental qui change le cadre de vie des individus. Ce processus de participation publique et politique est progressif. Il est une prise de conscience que les acteurs valorisent ; l'accès à l'eau profite à la situation de la femme au sein de la communauté.

« Les femmes à l'écart de la sphère publique, à l'écart du développement : Traditionnellement, ce sont les hommes qui ont droit à la parole, à la prise de décision et au pouvoir. Leur position dominante les laisse souvent seuls juges de ce qui est bon pour leur famille ou leur village. Parce que les hommes et les femmes ont des intérêts et des besoins différents, ce monopole masculin porte un grave préjudice au développement équitable des populations villageoises africaines dans leur ensemble, dont nombre de conséquences sont assumées par les seules femmes : elles ne sont pas toujours informées et associées aux affaires du village, qui, comme dans le cas de l'eau, les concerne en premier chef. Combien de points d'eau installés dans le cadre de projets hydrauliques ont été abandonnés, parce que les femmes n'avaient pas été consultées, et que les équipements ne répondaient pas à leurs besoins. Mais cette situation évolue : les villageois, notamment à l'occasion de projets de développement, saisissent progressivement l'enjeu d'efficacité et de pérennité contenu dans l'implication de toutes les composantes de leur population. »  
Brochure *Femme, Eau et Développement*, Eau de Paris, 2003

Cette transformation de l'organisation de la communauté est particulièrement soulignée par les associations et les organisations internationales comme l'UNESCO. Ces dernières proposent différents types de méthodes à adapter au contexte. Dans son guide pratique, le pS-Eau propose une série de méthodologies d'approche participative, l'UNESCO préfère adapter directement au contexte et définir en fonction du contexte.

« Associer les femmes, tout comme les hommes, aux processus de réflexion, de décision et d'organisation de projets, en tenant compte des particularités, des rôles propres à chacun et des situations de chaque lieu, garantit une meilleure efficacité des programmes, un développement harmonieux et surtout durable. (...) Le cadre et les modalités de ce travail restent à définir. » *Actes de Elles et l'eau*, 1997, UNESCO

L'entreprise privée ne souhaite pas agir sur ce type de problématique. Dans le cadre de ses prérogatives, l'entreprise est amenée à connaître les populations ciblées par le programme de développement. Elle ne peut pas intervenir sur des réorganisations qui touchent des répartitions de rôle politiques et privés. L'apparition de la femme dans la sphère publique suppose une reconnaissance de son intervention au sein de la société qui bouleverse également sa place au sein du foyer. Elle participe à la prise de décision. L'organisation privée en intervenant sur le terrain sert de levier à un changement, son rôle n'est pas d'y intervenir.

« La place qu'elles ont dans la gestion, elles le savent. Maintenant est-ce qu'elles ont l'espace pour l'exprimer, ce n'est pas à l'entreprise de le faire. Mais en même temps, si l'entreprise n'offre pas un service en adaptation avec ses clients et ses clients c'est un ménage avec une femme et un homme, des enfants, il y a un risque de non appropriation du service. » *Pascale Guiffant, SUEZ Environnement*

L'autre changement politique positif concerne les foyers visés par le programme de développement. Ces populations sont caractérisées par des conditions de vie précaires au niveau économique (faibles revenus) et au niveau social, elles habitent dans zones défavorisées. A Saint-Pol-sur-Mer, les populations sont localisées autour des complexes des Habitations à Loyer Modéré (HLM) de la ville, à Lamkensa, elles se trouvent dans des bidonvilles et zones d'habitation illégale. Le changement lié à l'INDH a bouleversé la vie et le statut de ces populations qui entrent dans la légalité et notamment, bénéficient désormais de l'accès à l'eau. Ces modifications politiques ont

contribué à métamorphoser leur statut au sein de la ville de Casablanca. Avec l'accès à l'eau, ces habitants deviennent des clients aux yeux de LYDEC.

*« C'est important de formaliser les accords entre la communauté, les pouvoirs publics et nous. Parce qu'il ne faut pas oublier que ce sont des zones qui ont longtemps été exclues et qui ont vécu longtemps dans l'informalité et que donc il n'est pas question quand on arrive sur ce chemin là, de noter, de formaliser l'accord avec eux qui montre une forme de respect. » Pascale Guiffant, SUEZ Environnement*

Les individus sont désormais intégrés et acquièrent le statut de citoyen rappelant la distinction progressive des habitants sur leur quartier (évolution de quartier défavorisé à populaire en arabe comme observé au cours de l'étude de cas de Lamkenssa). L'enquête après raccordement à l'eau a souligné cet aspect dans la mesure où 86% des hommes et des femmes ont déclaré ne plus avoir l'intention de déménager. Ces transformations sociales et politiques ont des impacts sur l'activité économique créant une nouvelle zone stable pour installer de nouvelles activités commerciales, etc.

#### **b) Changement économique : la consommation, le budget, les métiers**

Le changement économique revêt les aspects d'augmentation des revenus, la transformation des pratiques de consommation de l'eau et du début éventuel d'une activité rémunératrice. L'aspect des gains économiques pour les foyers a déjà été évoqué (cf. solutions économiques). D'une manière générale, le bénéfice économique signale une efficacité économique renforcée par l'intégration des points de vue des différentes composantes du groupe.

En matière de changement économique, les nouveaux revenus pour le ménage sont un moyen d'augmenter son pouvoir d'achat et cadre de vie. Le budget eau change dans la mesure où l'arrivée de l'eau domiciliaire diminue le coût de l'eau. L'eau distribuée au robinet est moins chère que l'eau vendue par les porteurs ou fournie par le système communautaire.

Manaus, Brésil : « 67 % des usagers sont à jour de leurs paiements sur les 3 années : Contre 80 % lors des premiers 12 mois de facturation. Taux moyen de recouvrement : 54 % pour Manaus et 15 % dans les communautés non impliquées. Diminution du coût de l'eau dans l'économie familiale : En 2002, 40 % des habitants payait 30 R\$ par mois pour 4 m<sup>3</sup>, contre 15 R\$ pour 12 m<sup>3</sup> en 2004. » *L'eau, facteur de développement social*, 2005, SUEZ Environnement

Guidiguir, Niger : « Les porteurs d'eau vendent 50 F les deux touques (2 x 18 litres) mais quand il y a une coupure d'électricité, ils les vendent 75 F. Les porteurs vendent 50 F ou 75 F selon la distance qui te sépare du point d'eau. Les prix pratiqués par les porteurs sont très chers : ils achètent l'eau à 5 F pour la revendre 25 F ; le mercredi (jour de marché) les deux jerricanes coûtent 50 F », *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, 2002, pS-Eau

L'augmentation des revenus se manifestent par le développement de nouvelles activités rémunératrices suite au temps gagné par les femmes. C'est notamment l'approche de l'efficacité qui consistait à développer la contribution économique des femmes à travers des métiers traditionnels ou artisanat gérable au cours de la journée déjà chargée des femmes malgré la libération de la corvée d'eau. L'autre limite était le caractère de ces activités répétant les fonctions traditionnelles qui ne motivent pas un changement profond sur le statut de cette dernière au sein du foyer et de la communauté. Pour les femmes, ces nouveaux revenus sont un moyen évident d'indépendantisation.

Le dernier changement économique notable lié à l'arrivée de l'eau est la modification des pratiques de consommation de l'eau. Les pratiques de l'eau sont augmentées pour progressivement rejoindre le niveau de consommation des clients raccordés. À Casablanca la consommation a changé de moins 6 000 m<sup>3</sup> par mois au dessus de 8 000 m<sup>3</sup> d'eau. L'enquête de LYDEC à Lamkensa a appuyé ce changement favorable pour l'activité économique de l'entreprise.

« Hygiène : 54% des femmes déclarent prendre plus de douches contre 82% des hommes.  
Maison : 34% des femmes font la lessive 2 à 3 fois par semaine contre 28% avant l'arrivée du service.  
91% déclarent faire le ménage plus régulièrement. » Résultats enquête satisfaction des clients de Lamkensa, LYDEC, cf. Annexe 26, p. 343

Ces ressources économiques nouvelles sont autant un moyen de renforcer le développement de la communauté que d'apporter des conditions favorables pour évoluer vers l'amélioration de la condition de la femme et une meilleure gestion des ressources en eau.

## **4.2. Changements sociaux et environnementaux**

Traditionnellement plus difficiles à évaluer, les changements sociaux et environnementaux sont rendus visibles par le discours pour cibler la globalité des transformations visées par les acteurs. Ils sont de l'ordre qualitatif pour améliorer le cadre de vie et du fonctionnement de la société. Ils contribuent directement et concrètement au Développement Durable.

### **a) Changements environnementaux : cadre de vie et propreté**

L'eau, facteur de développement, est fondamentale à un cadre de vie décent et agréable. L'accès à l'eau entretient un lien direct avec la propreté des foyers, ce cadre de vie est lié à l'assainissement qui est devenu indissociable pour réussir les programmes de développement. L'assainissement est un autre enjeu où la place des femmes est reconnue. L'associer est un moyen de cibler les arguments en faveur de l'installation d'infrastructures d'assainissement.

« Davantage liées à l'environnement collectif, d'autres tâches sont assumées par les femmes. Il s'agit notamment de l'entretien des périmètres bordant les concessions, ainsi que la collecte et la vidange des déchets solides (ordures ménagères) ou liquides (eaux usées). Au contraire de l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement domestique des eaux usées et des excréta est rarement ressenti comme un besoin prioritaire. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, 2002, pS-Eau

L'absence d'assainissement et d'accès est ressentie comme une nuisance générale sur l'environnement et la propreté des quartiers.

« Près de 40 % des ménages de Bobo Dioulasso, ressentent comme une grave nuisance, pour leur environnement et leur confort, la stagnation ou le ruissellement des eaux usées domestiques et de celles débordant des fosses des WC dans leur quartier. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, 2002, pS-Eau

Au contraire, l'arrivée de l'eau est perçue comme un facteur essentiel d'amélioration de l'habitat et de la vie du quartier.

« Mon quartier a vraiment beaucoup changé avec l'arrivée de l'eau et de l'assainissement. On a peint les murs, les rues sont plus propres et plus jolies. Il y a moins de conflits liés à l'approvisionnement en eau. Nous avons commencé des travaux dans la maison et on a envie d'y rester ; la vie dans le quartier est maintenant plus agréable. » *Dépliant sur les impacts de l'arrivée de l'eau pour les femmes, LYDEC, 2008*

C'est un des éléments motivant les habitants à pousser pour recevoir l'accès à l'eau, nombre des populations s'impliquent plus facilement, conscientes des changements pour l'habitat.

« Je pense que le plus important, dans ce programme, est l'effort consenti par les communautés pour démontrer leur volonté d'améliorer la qualité de vie des quartiers. » Alexandre Brailowski, *Eau et assainissement pour tous*, 2006, SUEZ Environnement

Les hommes sont souvent plus sensibles à ces aspects qu'à celui de la corvée de l'eau qu'ils perçoivent indirectement. L'étude de LYDEC sur Lamkensa a souligné que 37% des hommes pensaient que le quartier a beaucoup changé contre 29% de femmes ; 64% des hommes pensaient que les rues sont devenues plus propres contre 53% des femmes. D'une manière générale, l'arrivée de l'eau contribue à l'amélioration du cadre de vie aux yeux de la population, les impacts strictement environnementaux sont valorisés par les organisations. Autant pour LYDEC que pour ALMAE ou le pS-Eau, l'argument d'une meilleure protection des ressources naturelles participe au changement qualitatif en faveur de l'environnement.

Pour les bailleurs de fonds : « impact sur l'environnement : meilleure utilisation des ressources hydrauliques, amélioration de l'équilibre écologique en facilitant sa mise en valeur agricole » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, 2002, pS-Eau

Ces avantages sont reconnus à un niveau global du discours comme observé au cours de l'analyse sur les conférences internationales établissant un lien entre accès à l'eau, le Développement Durable, l'environnement et la gestion participative des ressources naturelles. L'amélioration du cadre de vie contribue à des transformations sociales favorables à la construction d'une vie de quartier plus agréable, un facteur de changements sociaux.

## **b) Changement social, la transformation par l'éducation**

La progression sociale liée à l'arrivée de l'eau se déploie autour de la fin des conflits liés à l'absence d'un cadre de vie agréable et l'absence d'infrastructures pour fournir l'eau au foyer. L'absence d'accès à l'eau est en effet, souvent une cause de conflits.

« Contrairement à l'idée fréquemment avancée selon laquelle les femmes chercheraient à se retrouver au point d'eau pour sortir de leur isolement et discuter loin de leurs maris, les longs temps d'attente sont à l'origine de conflits voire de bagarre dans les files d'attente, plus souvent d'ailleurs en ville, où les femmes se connaissent moins bien et disposent de moins de temps, que dans les centres semi-urbains. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne*, 2002, pS-Eau

Les changements de l'amélioration de la qualité de vie s'étendent à d'autres domaines essentiels pour les foyers, notamment la santé. Les résultats de programmes de développement pour promouvoir l'accès à l'eau s'appuient largement sur les progrès en matière de santé à la fois pour la communauté dans son ensemble et à la fois sur certains groupes particuliers tels que les femmes et les enfants. La problématique de la santé de la femme est une cible dans nombre de programme de développement afin d'améliorer la santé de la mère. Sans particularité de genre, les résultats soulignent un changement profond des modes de vie en termes de temps, d'hygiène et santé à Lamkensa.

« Plus de 93% considèrent qu'il y a des impacts positifs sur la santé depuis l'arrivée des services. 99% des interviewés établissent une relation automatique entre l'amélioration de l'hygiène et l'arrivée des services. » Résultats enquête satisfaction des clients de Lamkensa, LYDEC

Les résultats par genre pointent une différence de perception sur les impacts. Les femmes semblent moins percevoir les impacts sur la santé et les changements du quartier que les hommes, elles sont 69% à percevoir ce progrès contre 94% des hommes. Ce résultat a été expliqué par les enquêteurs par plusieurs facteurs : 1/ les femmes ont plus participé aux ateliers de sensibilisation que les hommes sur la thématique de la santé, 2/ les femmes sont d'une manière générale moins sensibles au changement car elles ont plus consciences des résultats attendus 3/ elles ont une conscience plus poussée du lien eau et santé que normalement accepté. Cet argument est défendu par le pS-Eau.

« De nombreux éléments conduisent à la nécessité de reconsidérer les campagnes d'éducation à la santé, focalisées le plus souvent sur la transmission d'informations déjà connues. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, 2002, pS-Eau*

Les femmes témoignent d'un changement avec une sensibilité axée sur la vie et le quotidien. L'arrivée de l'eau les rassure en tant que mère.

« Pour les enfants, c'est plus facile. Dans la rue, c'est l'accès à l'eau qui différencie les enfants. Ils sont plus propres, ils sont moins malades... Quand votre enfant est sale et que vous ne pouvez pas le laver, c'est insupportable. L'eau à la maison, c'est pouvoir se laver les mains quand on veut, ce qui veut dire moins de maladies et plus d'hygiène. » *Dépliant sur les impacts de l'arrivée de l'eau pour les femmes, LYDEC, 2008*

L'autre grand changement social attendu est l'accès à l'éducation. La suppression de la corvée signifie la libération du temps pour les femmes et les petites filles. Le constat connu et reconnu de l'approche genre est le lien direct entre accès à l'eau et éducation. Les petites filles responsables de la corvée d'eau ne bénéficient pas des mêmes chances que leurs frères. Ce résultat attendu appelle à un changement plus profond des mentalités ; le lien avec l'éducation n'est pas pourtant naturel. Il nécessite proximité et accessibilité de l'école.

« Le moindre accès au savoir, aux formations scolaires et professionnelles... les mères gardent les jeunes filles auprès d'elles, plus que les garçons, pour que celles-ci les aident aux tâches ménagères et parce que l'école, surtout lorsqu'elle n'est pas située dans le village, est parfois ressentie comme un lieu « de perte » où les jeunes filles échappent au contrôle des parents. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, 2002, pS-Eau*

L'accès à l'eau favorise fondamentalement le retour des fillettes à l'école, d'autres éléments sont néanmoins nécessaires comme la présence de latrines séparées pour éviter le départ des jeunes adolescentes, l'intégration des femmes au processus de consultation. Dans ce cas, l'éducation peut être un moteur du changement social.

**Pour conclure**, les changements défendus sont à la fois, perçus et attendus, et à la fois, vérifiés à travers les actions des organisateurs. Dans le balancement entre perception et

résultats s'érige la difficulté de changer profondément les pratiques, un pendant du discours qui confirme que le groupe doit prouver et promouvoir l'implication de tous.

### **4.3. La difficulté du changement**

Promouvoir l'égalité est supposer qu'elle n'est pas réalisée ; l'égalité appelle à l'inégalité et la réorganisation pour rétablir une situation équitable et juste. Elle véhicule une critique de la société blessante qui va à l'encontre de l'ordre social actuel et en vigueur. Revoir les modalités du vivre ensemble dépend d'une action intégrée particulièrement en matière de gestion des ressources en eau. L'eau est un cycle global qui suppose des actions concertées tant au niveau technique qu'au niveau des différents aspects liés à cette ressource transversale et multiple.

Prouver que le discours est légitime à partir d'une double logique basée sur les chiffres et sur l'expérience motive la nécessité d'attester combien le changement est indispensable. À partir d'une légitimité acquise, les acteurs ont la volonté de prouver la difficulté de transformer l'ordre établi et de souligner les actions à mener. Le discours accompagne l'action de revendiquer à valoriser le temps long nécessaire pour appliquer l'approche genre, ce qui entraîne des besoins. L'autre pilier est de transformer les mentalités, un processus qui passe sur le terrain, par la définition des rôles de chacun.

#### **a) Le temps, les besoins**

L'eau en tant que facteur de civilisation touche aux aspects culturels et croyances de la société. Traditionnellement, les habitudes sont plus longues à changer, elles reposent sur des codes et des pratiques qui se transmettent de génération en génération. Le changement lié à la nouveauté est plus rapide avec l'arrivée d'un facteur de transformation fondamentale comme l'eau qui dessert la maison. Au niveau du terrain, si l'eau bouleverse les us et coutumes de la communauté, il reste un temps d'adaptation qui se manifeste particulièrement en matière de suivi du projet. Cet aspect s'ajoute à celui du temps étudié en Chapitre 7. Nombre de programmes de développement ont échoué à cause de l'absence de planification de l'aide après le raccordement à l'eau. Cette perspective doit être intégrée aux actions des organisations quels que soient leurs statuts.

*« L'entreprise doit s'engager dans le temps. Elle a une obligation de mise en service... Mais dans le cadre de l'accès à l'eau, il faut trouver des solutions pour promouvoir l'action qui ne suppose pas seulement l'accès mais le suivi qui accompagne le projet eau. » Olivia Dabbous, AFD*

L'approche genre souligne la difficulté d'imposer les valeurs de l'égalité qui peuvent difficilement s'adapter à la société et à la communauté. Le facteur temps joue essentiellement sur le politique ; l'objet est d'arriver à convaincre les décideurs d'adapter l'approche genre et promouvoir une gouvernance partagée des ressources en eau.

*« Elle s'inscrit dans un débat plus large sur l'équité et l'égalité qui requiert du temps et une forte volonté politique pour apporter les changements nécessaires aussi bien sur le terrain qu'au niveau politique. » Rapport Eau, Genre et Gouvernance, ALMAE, 2008*

*« Il y a des actions concrètes à mener pour promouvoir l'approche auprès des décideurs. Cela ne peut que prendre du temps. » Asma El Kasmi, Responsable de la Coopération internationale, ONEP et Directrice de la Chaire UNESCO « Eau, Femmes et pouvoir de décision »*

« Le Développement Durable comporte aussi une notion de gouvernance liée à la transparence. Pour le moment, on est plutôt dans une optique de dialogue, de diffusion, cela suppose un changement qui va prendre du temps. »  
Olivia Dabbous, AFD

« La représentation traditionnelle qui est liée au précédent. Souvent, cela s'alimente de manière continue par les discours officiels, les médias, les livres scolaires, l'ensemble des processus de socialisation. Des nouveaux discours peuvent émerger, mais cela prend du temps. » Najat Girari, GTZ

Le facteur temps joue sur les représentations sociales, les pratiques et les conceptions sur le rôle de la femme au sein de la société. Le changement pose des questions sur comment gérer après le raccordement en eau et redéfinir les rôles de chacun.

« L'égalité est un des indicateurs qui permet de mesurer l'évolution sociale de l'entreprise. Ce n'est pas seulement une question de communication, c'est une démarche d'ensemble qui prend du temps pour changer les conceptions. » Jacques Labre, Directeur des Relations Institutionnelles, SUEZ Environnement

« Et après sur les questions de genre qui prend les décisions, quelles sont les pratiques des femmes et des hommes sur les questions de l'eau, qui prend du temps... Tous ces aspects là doivent passer par une phase d'analyse. »  
Pascale Guiffant, SUEZ Environnement

Le projet lui-même appelle à une gestion plus longue du temps signalant les différents éléments à mettre en place pour assurer le succès du changement.

« Dans le dispositif clientèle, il existe des processus automatiques de recouvrement et progressivement, au fil du temps, on fait un montage progressif du dossier. » Dominique Sevestre, Responsable Agence Clientèle, Lyonnaise des Eaux

« Cette démarche, nous l'avons construite progressivement, il a fallu beaucoup de temps car elle était nouvelle, elle venait du concessionnaire d'eau et cela paraissait étrange surtout vis-à-vis des Alter. Il a fallu trouver les bons interlocuteurs pour que le dispositif fasse boule de neige. » Rodolphe Agez, Lyonnaise des Eaux

« Je vais voir les gens, je passe beaucoup de temps à discuter avec les communautés, les mères de famille surtout car ce sont elles qui sont là pendant la journée. » Mina Kirchi, LYDEC

Autre aspect qui s'étire dans le temps est l'aspect législatif qui peut aider à accélérer le changement ou au contraire, limiter les actions par son absence de clarté.

« Ca prend du temps. Pour obtenir l'adhésion, il faut faire du porte à porte pour obtenir l'engagement légalisé... Et cela pose souvent un problème de légalisation de la propriété. » Ingrid Pechell, LYDEC

« L'UNIFEM joue un rôle décisif dans l'évolution du statut de la femme dans de nombreux pays et axe son action sur les processus de décision où elle agit pour augmenter la représentativité féminine dans les assemblées locales et nationales. Aujourd'hui, la moyenne du nombre de femmes dans les Parlements nationaux, tous pays confondus, est de 15%, un chiffre éloigné de la parité. Pour ce faire, la stratégie du fond pour la femme est l'utilisation du CEDAW afin de l'implanter dans l'ensemble des pays où le pouvoir de la femme est mineur. » Rapport ONEP sur les organisations impliquées pour l'éducation des femmes au Maroc, 2005

La dimension du temps est intrinsèque au Développement Durable qui s'inscrit dans cette durabilité longue pour les transformations demandées et urgente pour les défis à relever.

« De plus, sans règles acceptées, équitables et exécutoires régissant les droits et les devoirs des États à l'égard du patrimoine commun, les pressions exercées sur des ressources limitées détruiront l'intégrité écologique de celles-ci avec le temps. » Rapport Brundtland, 1987

Le Rapport Brundtland place cette dimension du temps au niveau de l'environnement, l'enjeu social et politique est révélé par le genre. Ces aspects appellent à la nécessité de développer ces indicateurs qualitatifs et basés sur l'égalité que l'approche genre propose.

« On manque d'indicateurs. En matière de gestion de l'eau, quelle femme occupe un poste de gestion, quelle formation, temps de transport, indicateurs hygiène et santé, éducation... (...) Le projet doit être une opportunité et non pas une obligation. Aussi avant de se lancer, il est important de cerner la demande, quels sont les moyens, les données. » Olivia Dabbous, AFD

Les besoins pour plus de données signalent qu'il est difficile de juger des changements longs visés par l'accès à l'eau pour tous. Les éléments intégrés sont plus difficiles à modifier et leur donner corps et réalité. Cela est particulièrement révélateur pour aborder les questions liées aux pratiques, croyances et convictions d'une communauté sur des pratiques de l'eau.

#### **b) Les changements mentaux, la place de chacun**

Le Sommet pour la Terre de 2002 appelle à « assurer l'autonomisation et l'émancipation des femmes », un changement qui vise des pratiques sociales et des perceptions mentales sur la place des femmes au sein de la société. Ces changements culturels sont particulièrement présents en matière de promotion d'égalité et de la participation publique des femmes aux décisions. En matière de formation sur le thème de genre, il s'agit notamment de répondre à l'enjeu fondamental de comment dépasser les résistances culturelles au changement.

« ... Aucune culture n'est immuable, si bien qu'il existe toujours des possibilités de susciter le changement culturel et le changement des rapports sociaux de genre. Identifiez les individus ou les groupes qui sont favorables au changement (les agents du changement) et forgez des alliances. Concevez avec vos agents du changement des stratégies pour amener les dirigeants religieux et conservateurs de la société à se rendre compte que l'égalité entre les genres n'est pas une menace mais profite à tous. L'identification des obstacles tenant compte du contexte social et culturel, lorsqu'on tente d'intégrer les préoccupations tenant au genre dans les réseaux ou les structures existants, s'est avérée très efficace. Cela incite les gens à introduire le changement dans leurs propres réseaux et structures... » *Guide des Points focaux pour l'égalité des genres des Commissions nationales pour l'UNESCO, 2005, UNESCO*

Il s'agit de cibler les pratiques culturelles traditionnelles qui sont de l'ordre du religieux, des croyances populaires et ancestrales qui sont difficiles à modifier voire à aborder au moment du processus de raccordement. Le pS-Eau aborde le caractère délicat de certains sujets en matière de santé. Il propose une analyse du lien entre eau et santé où il est question d'aborder à la fois la dimension biologique de la contamination et à la fois, les aspects liés aux croyances. L'objectif n'est pas de changer ou contredire ces convictions ancestrales, mais de s'assurer que les causes biologiques sont comprises. Sur le terrain, les habitants ont souvent conscience de ce double aspect.

« Dans les deux cas, l'étiologie (le pourquoi) établira une association entre causes dites magico-religieuses et causes biomédicales, mais ceci ne signifie pas que les modes de contamination de l'eau - la pollution de l'eau par les latrines par exemple - ne sont pas connus. » *Genre, eau et développement durable, Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, 2002, pS-Eau*

Ce type de débat interroge sur l'implication des acteurs et selon les sujets. Qui doit aborder les questions liées à l'hygiène, la répartition des tâches au sein du foyer ou encore, la gestion du budget eau entre les deux époux. Ces éléments sont essentiels à connaître pour assurer le succès du projet de raccordement. Si l'approche genre introduit une lecture efficace pour comprendre les foyers et leurs pratiques, elle interroge sur la responsabilité des acteurs des programmes de développement. Sur la sphère de l'eau, ces questions de la responsabilité de chacun fait débat et l'enjeu principal est de dresser un portrait clair de la gouvernance établie entre les acteurs. Les partenariats permettent de dépasser certaines de ces problématiques, il reste que nombre d'aspects d'ordre économique, politique ou gestion du social sont à interroger au cours du processus de raccordement.

Le Développement Durable et l'égalité, grand discours de changement appellent à revoir les prérogatives de chacun. Par exemple, les entreprises sont sollicitées pour s'engager pour concrétiser les principes du Développement Durable, un lieu de discours et d'engagement privilégié sur lequel l'Espace public l'appelle à agir.

« L'environnement est pourtant l'occasion d'une pénétration de l'acteur privé dans la sphère publique et privée au nom de la responsabilité. Cette prise de parole construit sa visibilité sur une communication institutionnelle définissant clairement une nouvelle place, un nouveau rôle et un statut que l'acteur économique doit occuper sur l'espace public. Dans le cas de SUEZ, elle articule une visibilité de groupe dotée d'une identité visuelle en cohérence avec sa visibilité «conceptuelle» autour de son slogan, vous apporter l'essentiel de la vie. »<sup>384</sup>

L'implication des entreprises pose néanmoins question. Telle « l'entreprise à responsabilité illimitée » (D'ALMEIDA), ces dernières doivent limiter leurs actions et respecter les domaines de la vie privée ce qui suscite un profond questionnement sur le rôle de chacun. Dans cette perspective, SUEZ rappelle ces limites dans ses discours en soulignant qu'elle agit à travers le modèle de PPP ou dans le cadre de son contrat.

*« Le rôle de SUEZ Environnement est de faire son travail, de rester modeste et de communiquer sur nos messages, notamment sur les bonnes pratiques. On ne peut pas se substituer aux gouvernements, à la société civile... Ce n'est pas à nous d'attirer l'attention sur ce genre de sujet. » Jacques Labre, SUEZ Environnement*

La question de la répartition des rôles reste un grand débat du monde de l'eau. Au dernier Forum Mondial de l'Eau, l'ONU a lancé un débat et organisé une session pour réfléchir sur les facteurs influençant le monde de l'eau et sur qui exerce quelles prérogatives. Le projet développé « water box » est une première initiative qui réfléchit concrètement sur le cycle politique et social de l'eau. Au niveau de notre discours, c'est évident que le surgissement de l'approche genre a poussé à alimenter la répartition des rôles des acteurs. C'est une des caractéristiques de l'approche genre. Appliquer l'égalité suppose d'impliquer les parties prenantes, de répondre à une logique de représentativité, dialogue et démocratie. Sur le terrain, ce processus est long. Pour la GTZ au Maroc, l'enjeu est de procéder par phase en touchant petit à petit, les organisations et acteurs présents au centre de la sphère publique.

*« Ce projet est un projet difficile à mener car il faut définir le rôle de chacun. (...) Il s'adresse à trois types d'acteurs : l'entreprise, l'association et l'Etat. Pour chaque acteur, on a désigné un porteur de projets qui doit suivre les indicateurs établis. Au niveau des entreprises, on a choisi trois PME pour lancer le projet sous la coordination de la CGEM. Dans ce domaine, on a pour objectifs de définir un guide pour répondre à la transversalité de cette question du genre. Enfin, ce projet au niveau du Maroc, dépend du Ministère du Développement Social. » Najat Zirari, GTZ*

Pour répondre aux préoccupations sur les changements sociétaux, mentaux et culturels liés à la promotion de la femme dans la gestion durable des ressources en eau, le dispositif genre et les retours d'expérience des projets de développement signalent cette nécessité de définir le rôle et statut de chacun. Sur fonds de débat d'organisation se place une question fondamentale sur la responsabilité, l'éthique, l'équité et la volonté de chacun à ouvrir la gestion de l'eau à toutes les parties prenantes. Atteindre la GIRE et une gouvernance partagée de l'eau repose sur une

---

<sup>384</sup> HERVE-BAZIN C. « Citoyenneté modèle et environnement sur l'espace public, un prétexte de la pénétration de la sphère privée par l'entreprise », Conférence internationale : "Communication and Argumentation in the Public Sphere: Public Space versus Private Space", Université de Galati, Roumanie, 12 - 14 avril 2007.

clarification des responsabilités, une organisation longue à mettre en place et un changement des perceptions qui attestent de la nécessité de diffuser et faire accepter les principes du discours Femme, Eau et Développement Durable.

**Pour conclure**, les changements sociaux sont un moyen de prouver les impacts profonds liés à l'arrivée de l'eau. Ces transformations affectent les activités économiques, sociales autant que la vie au sein des foyers et de la ville. À participer à arguer en faveur de la redéfinition des rôles et de l'organisation de la scène publique, ce postulat des acteurs signale les difficultés d'atteindre une gestion améliorée de l'eau sans la reconnaissance par tous de sa valeur ajoutée et de son caractère vital. Ce processus est nécessairement long et progressif.

## CONCLUSION CHAPITRE 9

Les étapes de la visibilité du discours suivent des moments fondateurs, imbriqués et progressifs similaires à la construction de l'identité d'une personne comme d'un groupe. Ce sont les inégalités subies qui réveillent des expériences blessantes placées au cœur de pratiques traditionnelles et symboliques. L'émergence du discours bascule dans le visible après un long procédé de mise en contexte qui participe à nommer ce qui est ressenti. Le groupe minoritaire, la victime de l'inégalité désigne un objet blessant qu'elle construit à nommer, critiquer et revendiquer. La logique économique, la volonté de concrétiser le Développement Durable et répondre à l'urgence environnementale, l'appel pour l'égalité et une gouvernance intégrée ont accéléré le processus. Ils ont fait basculer le discours dans l'ère du Prouver qui consiste à donner les preuves de la légitimité de la revendication et en quoi ce qui est demandé, pourra réparer l'affront subi.

L'étape de « Prouver » dans le discours Femme, Eau et Développement Durable repose sur trois piliers discursifs complémentaires et liés qui désignent l'organisation de nos sociétés.

- **La logique du chiffre** et de l'indicateur installe une dynamique économique et quantitative qui veut prouver à travers le résultat attendu ou le résultat des premières actions qui témoignent du bien apporté par l'application du discours.
- **Les multiples expériences**, études de cas ou encore, témoignages sur le discours entrent dans une logique sociale et plus qualitative qui atteste de l'attente du groupe vis-à-vis de la mise en pratique du groupe, de la globalité et transversalité de ses enjeux. Elles garantissent l'amélioration du cadre de vie et de la vie en société.
- **Les changements portés** par le discours entrent dans l'ordre de l'idéologie en tant que discours politique de l'amélioration quasi idéale qui est visée. Ces transformations correspondent à une logique politique qui révèle un invisible et une porte ouverte vers un renouvellement du contrat social fondamentalement porteur de modifications concrètes de l'agora et sphère publique.

L'acte de « Prouver » accompagne le discours qui revendique, il montre sa légitimité à déployer pourquoi il revendique, il prouve que les changements marchent. Il souligne également la volonté de visibilité et encore, les besoins de changer prouvent qu'il y a des manques et des actions à mener sur la base de ce qui est défendu. Prouver déploie un discours prometteur de la visée pour la Femme, l'Eau et le Développement Durable.

### **CONCLUSION TROISIEME PARTIE**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable évolue au rythme d'une circulation essentielle des discours entre les acteurs de l'Espace public international de l'eau. Ce discours construit est discuté, questionné, disputé par les organisations sous l'effet de la force discursive, argumentative et communicationnelle de ces acteurs qui font publicité de leurs intérêts. Les positions et les discours que se dessinent et s'échangent, dialoguent autour de valeurs et d'une ressource vitale à tous, l'eau. Une position consensuelle s'établit autour d'éléments communs où il nous apparaît que l'enjeu de l'égalité favorise ce mouvement cohérent. Autour de la femme, de la promotion des droits et de l'équité, de la notion de Développement Durable et de la préservation des ressources, un groupe et un discours émergent. L'objectif vital, la valeur suprême, dépasse les intérêts de chacun à faire reconnaître une blessure commune. Cette inégalité fondamentale fonctionne comme le ferment essentiel d'une critique adressée à la société. La création d'un groupe ou d'une identité par opposition est un phénomène connu, applicable et investi par nombre de travaux scientifiques issus de l'Anthropologie, des Sciences Politiques, de la Sociologie, etc. Aussi, au-delà de Nommer, Critiquer et Revendiquer qui constitue une lecture riche pour analyser un processus de visibilité en SIC, c'est l'étape de Prouver qui nous intéresse fondamentalement.

Prouver, c'est obtenir la légitimité, c'est montrer son organisation, signaler une cohérence, valoriser un consensus pour une même valeur fondamentale, un discours uniforme, porteur et essentiel à tous. Prouver décline une visibilité qui ne se contente plus d'être vue, dite, montrée... elle veut être acte et changement. Le discours visible cible le performatif d'un langage soumis à la volonté et l'engagement des acteurs.

Sur Femme, Eau et Développement Durable, les acteurs que nous avons étudiés s'attaquent à un enjeu clé qui est l'accès de l'eau pour tous et pour toutes à l'échelle de la planète selon l'Objectif 7 des ODM. Le défi est d'établir l'accès à un bien vital pour garantir des conditions de vie décentes pour tous. La responsabilité, la diversité et complexité des acteurs du secteur de l'eau, le coût et l'irrévocable besoin d'investissements lourds, la difficulté profonde du changement construit et visible défini autour de la participation de tous... tous ces éléments appellent à une idéologie de solidarité établie par le Développement Durable, un horizon d'actions à prouver, un discours qui attend les preuves de ce qu'il prône. Le discours construit sur Femme, Eau et Développement Durable signale une tendance vers l'action qui bute sur l'inertie flagrante à souligner les limites des acteurs à améliorer la gestion durable et équitable des ressources en eau.



« On ne voit bien qu'avec le cœur,  
l'essentiel est invisible pour les yeux. »  
Antoine de Saint-Exupéry

### **Un discours construit par les acteurs de la sphère publique**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est un discours que nous avons construit à partir de nos observations des discours circulant dans la sphère publique. Ce discours s'est constitué autour de trois discours clés porteurs de représentations sociales fortes, il est nécessairement le résultat d'une circulation essentielle entre les acteurs de la sphère publique internationale de l'eau caractéristique d'un phénomène de mise en visibilité selon les trois caractéristiques de N. d'Almeida.

Ce *lieu de médiation*, permet l'échange entre les acteurs internationaux de l'eau constituant cette première étape de la mise en visibilité d'un discours chargé d'un potentiel communicationnel riche. Il est résumé à travers une image symbolique, celle de la femme portant l'eau sur des kilomètres en contrée africaine. Il cible un enjeu essentiel pour nos sociétés et pour la sphère internationale spécialisée dans l'eau : l'accès à l'eau. *Taxinomique*, le discours appelle à l'égalité, la participation et la réparation des responsabilités au sein de la sphère de l'eau. Il suppose que les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau ou encore, la notion de Développement Durable oriente les comportements des organisations et des individus. *Agonistique*, l'enjeu de l'accès à l'eau est lieu de conflits et de concurrence des acteurs pour défendre leurs intérêts pour gérer cette ressource vitale et extrêmement politique.

Notre postulat de départ est de construire le discours Femme, Eau et Développement Durable comme un lieu commun des acteurs en opposition reconnaissant une expérience blessante : cette petite fille qui porte l'eau sur des kilomètres. La blessure, l'inégalité flagrante suscite la naissance du discours. Ce discours émerge sur un constat commun aux organisations de la sphère internationale sur la valeur fondamentale de l'accès à l'eau. Cette question de l'accès à l'eau est progressivement un enjeu de droit reconnu comme un droit fondamental, un droit naturel de l'homme, un droit obligatoire, un droit à l'eau. Appliquer et garantir le droit à l'eau suppose de reconnaître le rôle et le statut des femmes dans la gestion de l'eau. Cette

reconnaissance est difficile à acquérir étant donné les changements mentaux, sociaux et culturels liés intrinsèquement à un autre grand principe fondamental, l'égalité des sexes.

Dans cette dynamique, l'émergence du Développement Durable fédère les discours comme elle fédère concrètement les acteurs en interaction dans la sphère publique. Au cœur de l'Espace public, le discours du Développement Durable met en visibilité les enjeux liés à la ressource eau puis ceux pour une gouvernance de l'eau équitable. Ce référent discursif augmente la diffusion, la réappropriation d'un objet de plus en plus visible car nourrit par des caractéristiques connues et reconnues par les acteurs. Cette construction fédératrice féconde et déploie la visibilité d'un discours qui se construit en même temps qu'il circule entre les acteurs.

Plusieurs questions nous ont mobilisés, certaines résument les enjeux de ce discours : en quoi les femmes contribuent-elles à la GIRE et au Développement Durable ? Quel est leur rôle dans la gouvernance de l'eau ? En quoi les organisations construisent-elles un discours qui cherche à promouvoir et à garantir l'égalité et la gestion durable des ressources en eau ?

Nous avons résumé ces observations autour d'une problématique centrale placée au cœur d'un positionnement de chercheur en communication organisationnelle et nourri par les apports d'autres sciences sociales bâtissant une démarche fondamentalement interdisciplinaire.

**En quoi le resserrement discursif sur les thèmes Femme, Eau et Développement Durable et la force des acteurs ont-ils conduit à la mise en la visibilité de ce discours au sein de la sphère publique internationale ?**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est un objet particulièrement essentiel et riche au SIC. Ce constat nous a poussés à admettre les postulats suivants :

- Le resserrement discursif, concordance des discours conduisant à un enchevêtrement des pratiques discursives et à construire un discours sur Femme, Eau et Développement Durable né de l'activité des acteurs de la sphère de l'eau.
- Le discours Femme, Eau et Développement Durable est né d'une construction progressive et historique basée sur la volonté de rendre visible les inégalités d'accès à l'eau et de promouvoir un ordre de nouveau en matière de GIRE, de droit humain et de Développement Durable.
- La force de ces acteurs au sens où les acteurs jouent un rôle dans la constitution du discours qui le fait émerger dans la sphère publique. Pour se définir, les acteurs jouent un rôle discursif à travers des forces de propositions qui aident à nommer le discours, à cibler les critiques et à revendiquer autour des éléments communs aux acteurs sur le discours Femme, Eau et Développement Durable.
- La force argumentative constitue le cœur des débats des valeurs et comment obtenir la légitimité pour affirmer, convaincre et persuader les acteurs de l'eau.

- Cette circulation contribue à cette mise en visibilité du discours et affirme l'idée d'une sphère publique de l'eau organisée autour d'acteurs qui se mobilisent pour dénoncer une inégalité et promouvoir des principes renouvelés de la gestion de l'eau, du Développement Durable et du contrat social actuel.
- Les acteurs qui participent à l'émergence de ce discours ont différents statuts et rôles. Il peut s'agir d'organisations internationales, d'associations, d'institutions publiques ou encore, d'entreprises privées. Opposant en première ligne à la gestion uniquement publique d'un patrimoine commun, les entreprises privées défendent la qualité du service de l'eau et la possibilité de procéder à une délégation de service public pour répondre aux enjeux de l'accès à l'eau. Ce positionnement nous a poussés à placer l'entreprise privée au cœur d'une étude constituée de plusieurs acteurs de l'eau, un moyen de rendre compte de la circulation des discours.
- L'entreprise privée est orientée par la logique technique et économique. Pour répondre à ses obligations et ses missions, elle doit rendre compte de ses activités et obtenir des résultats concrets orientés vers le profit. Cette dimension favorise un discours axé sur les actions concrètes et les chiffres, ce qui semble entrer dans une démarche de la preuve. Nous avons souhaité nous demander en ce modèle de discours influençait le discours construit par la médiation entre les acteurs de la sphère publique.

Ces éléments nous permettent de répondre et conclure sur les deux hypothèses que nous avons construites en introduction.

### **Deux hypothèses pour révéler de la construction d'un discours et d'un groupe**

**<Hypothèse 1>** Pour répondre à notre problématique, nous avons établi une première hypothèse formulant que l'affirmation et l'émergence visible du rôle de la Femme dans l'accessibilité à l'eau et la participation au Développement Durable a présenté les mêmes étapes que celle de la construction d'un litige passant par le « naming », « blaming », « claiming » à travers l'approche genre.

Le discours Femme, Eau et Développement Durable obéit bien à une évolution propre à celle d'une injure subie par une victime au cours d'un procès. Cette construction est toutefois longue procédant à une évolution lente sur l'échelle du temps observée de conférence en conférence et d'apports théoriques, d'expériences pratiques et de témoignages d'experts. Elle circule et continue à s'édifier à partir des acteurs présents sur la scène publique de l'eau constituée d'acteurs – organisations et individus – à toutes les échelles du local à l'international.

Le mouvement de distribution discursive de l'objet par d'une critique et d'un postulat théorique multiple (l'eau, le Développement Durable et l'égalité) pour se déployer à partir

d'un acte qui se nomme. Le discours s'est tout d'abord établi sur les rapports entre l'eau et la femme. Les conceptions et débats entre les acteurs de l'eau et les différentes écoles réfléchissant sur le développement et la condition de la femme a évolué autour de plusieurs notions et discours sur la femme et le développement, le genre et l'eau, les programmes d'accès à l'eau pour tous... L'acte de nommer s'est constitué suite au constat de l'inertie pour faire progresser l'accès à l'eau et appliquer la GIRE. Promouvoir le rôle de la femme est un moyen d'introduire le changement et de constater les inégalités créées par l'absence de l'eau à l'échelle internationale.

Le constat de la critique fédère autour d'un même objectif. Les acteurs construisent des discours qui tendent à décrire ces inégalités. Le discours se nourrit des exemples d'une expérience blessante vécue à l'échelle internationale et qui souligne la communauté d'un vécu intolérable. L'approche genre participe à donner des éléments d'analyse sur ces inégalités dont les femmes sont les premières victimes. Autour de la critique, le discours et les acteurs s'organisent pour dénoncer les imperfections du mode de fonctionnement en vigueur. La construction par la critique glisse logiquement vers la demande de réparation et la revendication.

Au sein de la sphère de l'eau, le discours s'oriente pour demander légitimant l'accès à l'eau pour toutes et plus précisément, la participation de tous et toutes à la gestion de l'eau. L'outil genre a contribué à une distanciation avec le caractère politique du féminisme nuisant aux objectifs du discours qui veut attribuer un changement dans le quotidien avant d'obtenir une représentativité sur la sphère politique et publique. Il a été observé à ce titre, que l'eau est un vecteur de représentativité et de légitimité des femmes au sein de la communauté tant villageoise qu'internationale. Le groupe s'organise en institutions et autour d'un rituel de discours qui s'homogénéise et utilise les mêmes arguments signalant la naissance d'une identité de groupe et d'une identité discursive.

Femme, Eau et Développement Durable est un construit identitaire basé sur une inégalité qui ciblent la condition de la minorité féminine, l'absence d'accès à l'eau et le modèle de Développement Durable. Cette réalité inéquitable aboutit à remettre en question les modèles de développement dominants pour introduire la demande de réparation. Cette réparation qui se clame bouscule l'organisation de la gestion de l'eau dont l'échec est publiquement constaté. L'intérêt de l'approche genre a été de nourrir le discours de preuves et d'expériences comme le postule l'hypothèse 2.

**<Hypothèse 2>** Nous avons proposé de prolonger la logique de W. Festiner et de constituer une quatrième étape au discours. Ce dernier moment s'éloigne de la comparaison avec la construction d'une identité mais s'intègre parfaitement à la logique de la plaidoirie judiciaire. Selon nous, le discours entre dans une logique de la preuve. Cette preuve se décline par un discours qui diffuse des chiffres, des indicateurs et des statistiques qui posent un progrès comptabilisé. Il met fin à l'invisible d'un phénomène qui n'existe pas car il n'entre pas dans la comptabilité et le PIB d'un pays. Le discours copie la logique de l'entreprise et du Rapport Annuel pour donner des preuves de l'inégalité et des efforts à fournir. Selon nous, le genre en tant qu'outil et méthode a favorisé cette étape de la mise en visibilité.

Nous avons donc formulé que l'approche genre a fait entrer le discours sur Femme, Eau et Développement Durable dans la sphère d'un « proving » afin de donner une existence concrète qui permette de faire avancer la situation de la femme et de ne plus subir de « dispute ».

Au cours de notre démonstration, le genre est devenu un outil par souci politique. Il a souhaité se distancier des postulats politiques et politisés du féminisme qui sont mal acceptés par l'ordre actuel. Le féminisme a contraint l'Espace public en dénonçant l'inégale répartition des pouvoirs. L'idéologie féministe s'est cloîtrée dans la critique extrême d'une domination « mâle » quand elle ciblait le changement de cette domination masculine. Le féminisme a inquiété des logiques de pouvoir ancrées dans les pratiques difficiles à modifier. L'enjeu de l'égalité a cherché à dépasser cette aporie et le discours sur l'eau et le développement témoigne du basculement progressif du concept. La dynamique du genre a nourri par la preuve en cherchant à valoriser la « parité ». Il ne s'agit plus de réclamer la révolution de l'ordre existant mais bien d'appliquer une égalité. Pour attester de l'inexistence de cette parité, les chiffres et le constat ont attribué au genre ce statut d'outil et d'ordre de l'authentification. Cette dynamique de la « preuve » correspond tout à fait à celle de l'organisation mobilisée par la logique économique et comptable.

Ce postulat pose une limite à cette étude qui a témoigné logiquement d'une dynamique de la preuve ayant placé l'organisation privée au cœur de l'analyse. Cette démarche répond toutefois d'une progression du discours de principes théoriques vers de grands principes internationaux promus par les organisations internationales puis les associations et organisations publiques pour intégrer l'organisation privée.

À ce titre, rappelons que l'organisation privée s'approprie plus ou moins rapidement les principes énoncés par la sphère publique internationale en fonction de la valeur prônée par le discours et de son intérêt pour son image comme l'a montré la réappropriation par les entreprises du discours du Développement Durable. En matière d'eau, le discours a été porté

par des individus et des associations aujourd'hui catégorisés comme 'altermondialistes' pour contrer le discours des organisations internationales pour la gestion privée de l'eau. Un discours qui selon les alter mondialistes a été initié par les entreprises.

Dans cette dynamique la rencontre entre Femme, Eau et Développement Durable aboutit à une construction multiple. Nous avons observé les ferments de cette preuve qui n'est pas uniquement comptable au sens d'un indicateur, elle est un ensemble de discours constituant un dispositif argumentatif complet et particulièrement riche autour de :

- La logique du chiffre et des indicateurs, valeur de progrès
- Le poids de l'expérience et de l'expertise à valoriser les compétences
- Le témoignage et les liens avec les habitants symbole de la confiance
- La vision sociale des défis ciblant un Développement Durable intégré
- Les changements et la difficulté de les plaider et de les concrétiser

La dynamique de la preuve par les faits, les expériences et les études de cas ont affirmé la légitimité de la cause pour finalement s'intégrer et apparaître dans le discours des organisations privées. Ces dernières ont naturellement trouvé des éléments concrets pour décliner par indicateurs, des politiques de développement ou indicateurs sociaux et ressources humaines pour adapter sa portée au contexte de l'entreprise. Elles butent néanmoins sur des problématiques plus profondes, impalpables, invisibles de l'ordre de la culture, des traditions et se heurtent aux différences de convictions politiques sur la gestion des ressources en eau.

### **La construction d'un discours au sein de la sphère publique**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable est trivial au sens de la trivialité d'un discours qui s'institue au fil des pratiques et des usages (Y. JEANNERET). Dans le cadre du récit sur la notion de Développement Durable qui déploie des valeurs et un but suprême, le discours construit une visibilité qui semble contribuer aux champs des SIC.

Ici, notre étude a tenté de répondre au questionnement de l'émergence d'un discours au sein de l'Espace public. L'intérêt a été d'émettre des pistes pour rendre compte des étapes, des éléments et des règles qui peuvent régir son apparition dans l'Espace public. La nature du discours, celle d'un récit qui apporte une amélioration de l'ordre existant, conduit à cette construction discursive progressive correspondant à une « dispute » au sens de dialogue, échange et de blessure ressentie qui demande une réparation. La dynamique de la visibilité évoluant de l'acte de nommer, critiquer et revendiquer se calque et se reproduit sur nombre de discours en circulation au cœur de la sphère publique. La dynamique de la preuve, le postulat

final de cette démonstration, a pour objectif de légitimer l'objet pour contrer les critiques et mieux s'intégrer à l'Espace public qu'il cherche à modifier.

De cette étude partielle sur un objet limité dans le cadre d'une analyse restreinte offre néanmoins des conclusions aboutissant à caractériser le phénomène discursif qui se produit sur l'Espace public. Ces éléments nourrissent la richesse d'un concept complexe qui est de l'ordre du dogme discouru par des acteurs en interaction voire compétition sur un cadre limité de l'arène publique et limité dans le temps au rythme d'un ordre discursif dominant en l'occurrence pour cette étude, le Développement Durable. Cette visibilité qui s'institue place la particularité et les premiers apports théoriques portés par cette mise en visibilité et invisibilité complémentaire d'un objet de l'ordre du discours, de l'interaction et de l'exercice de la raison commune.

### **La visibilité, un concept complexe riche au SIC**

Le discours Femme, Eau et Développement Durable se caractérise par un rapport à la sphère médiatique, politique, économique, culturelle, sociale... Multiforme, il est un discours portant sur une question fondamentale dans le discours de l'eau qui est la gestion de cette ressource précieuse. Au sein de la sphère publique, il se construit une visibilité qui répond bien à des caractéristiques et des étapes qui enrichissent et alimentent les réflexions d'un regard de SIC. La particularité de l'objet étudié alimente une conclusion théorique provisoire et limitée au champ restreint de cette étude qui ne peut en aucun cas, prétendre à répondre théorique fondamentale posée par le concept de visibilité et d'invisibilité en SIC. Cette thèse contient une analyse limitée dans le temps, dans l'espace et dans un corpus précis dont la volonté est de rendre compte de l'évolution particulière d'un objet défini sur la sphère publique. Le travail participe à la réflexion en énonçant quelques pistes caractéristiques de l'évolution de la visibilité d'un phénomène pour ouvrir à d'autres travaux et recherches sur cette approche qui nous a semblé essentielle et particulièrement riche à notre champ d'étude.

Les conclusions sur le discours Femme, Eau et Développement Durable souhaitent ouvrir des caractéristiques qui pourraient appeler à des comparaisons à partir de l'étude de discours semblables ou encore, à alimenter les principes d'une construction théorique sur la visibilité et l'invisibilité en SIC.

1. Le discours Femme, Eau et Développement Durable est un discours vital et commun à tous. Cette caractéristique fondamentale suscite l'adhésion naturelle et l'attention de la sphère publique. Elle facilite la naissance d'un consensus fondamentalement bâti sur le constat que la vie est mise en danger. Les écarts d'accès à l'eau sont un témoignage flagrant d'inégalités à l'échelle de notre planète. Elles concernent les femmes et les populations vulnérables en général créant des discriminations dans le processus de Développement Durable.

2. Le discours a des racines ancrées dans la psychologie sociale qui font parties d'un fonds commun au groupe. Il permet de déployer un ensemble d'ancrages religieux, sociaux, culturels, ce qui évoque des images partagées par les individus d'une société. Pour illustrer cette origine sociale, il suffit de chercher une représentation figée qui circule sur le sujet du discours et qui le désigne. Cette image décrit les attributs propres et éléments communs du discours. La petite fille avec son bidon et la femme au puits sont les symboles du discours Femme, Eau et Développement Durable.
3. Le discours est malléable et adaptable au contexte qui circule, se diffuse et se construit avec la matérialité, la médiation et l'intention de l'acteur. Le discours Femme, Eau et Développement Durable s'adapte aux intentions des organisations internationales comme des associations et des entreprises privées. Il signale un engagement commun pour une vision sociale de l'eau, pour défendre un droit humain ou valoriser une éthique du Développement Durable.
4. Le discours suit une construction temporelle quasi linéaire et imbriquée signalant les liens dans le temps entre les acteurs et leurs discours. Il est caractérisé par la multiplicité et la complexité des phénomènes provoquant son émergence au cœur de la sphère publique. Sur Femme, Eau et Développement Durable, les textes des conférences révèlent de cette évolution discursive qui suit des étapes chronologiques marquées par les lexiques. Les acteurs se réapproprient plus ou moins rapidement les principes dictés par les conférences valorisant la circulation et le caractère adaptable du discours, cf. ci – dessus.
5. Le discours suscite nécessairement d'un mécanisme d'appartenance au niveau de l'individu, du groupe, du collectif et de la société. À pointer une inégalité commune qui nous concerne tous, il ne peut que susciter l'empathie jusqu'à l'engagement convaincu selon le statut de la personne ou de l'organisation. Les associations représentantes de la sphère civile sont plus virulentes et engagées que les entreprises privées dont le rôle n'est pas de s'assurer du lien social et communautaire.
6. Le discours est lié dans ses activités à un rapport nécessaire à la sphère médiatique. Le discours se construit également à travers le rôle et la place des médias. Il est vrai que les médias jouent un rôle clair en matière de diffusion d'un discours. Nous avons souligné le rôle des ODM, de la Décennie mondiale de l'eau de l'UNESCO et des forums. Nous nous posons néanmoins de cette visibilité et son impact réel. La visibilité ne suffit pas pour agir et faire agir. Il nous semble que la conscience publique sur la problématique de l'accès à l'eau des femmes et de ces plus d'un milliard d'anonymes est connue par le grand public et les médias. Nous nous demandons son impact réel pour favoriser à persuader les politiques et les organisations à agir plus urgemment sur cette question. A l'heure actuelle, nous remarquons que face à la multitude des enjeux contemporains,

l'égalité dans l'accès à l'eau n'est pas nécessairement prioritaire dans le contexte de crise financière et en matière d'environnement, de changement climatique ou d'économie verte.

7. Le discours questionne une valeur fondamentale de l'Espace public, de l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Il interroge la Raison et notre volonté à évoluer dans une société égalitaire. Il questionne le contrat du vivre ensemble et les valeurs citoyennes du Développement Durable.
8. Le discours correspond à une pratique discursive par excellence. Il obéit au texte, à l'oral, au scripturaire, aux déclarations écrites et orales des organisations. Il est également une pratique en circulation de l'activité médiatique.

Les caractéristiques établies pour le discours Femme, Eau et Développement Durable aboutissent à la conclusion de l'existence d'un processus de mise en visibilité et d'éléments favorables à cette apparition sur l'Espace public. Il est possible d'aboutir à ce constat et ces observations à partir des éléments étudiés, il reste néanmoins limité à ce travail de thèse qui apporte un regard incomplet sur les phénomènes de visible et invisible en Sciences de l'Information et la Communication. L'intérêt est de conclure sur cette évolution afin de repérer l'aboutissement de cette visibilité construite sur l'Espace public.

### **La Femme, l'Eau et le Développement Durable, une question de médiation idéologique**

Le discours sur Femme, Eau et Développement Durable a connu depuis 1972, une évolution progressive portée par les discours des acteurs et l'évolution même de la société. Parti du constat des limites du modèle des Trente Glorieuses que les discours sur l'Ecologie et l'environnement ont porté, il s'est également institué autour de l'idée d'un contrat social plus global incluant les femmes mais aussi rappelons le, à l'image de ces « méga-conférences » (BISWAS, 2004) de l'ONU sur l'habitat, la santé, les enfants. L'accumulation des discours en faveur de minorités appelant au changement et la critique face à la peur de voir les ressources naturelles diminuer ont éveillé la conscience publique à la protection de l'environnement.

Dans cette dynamique, l'eau est partie intégrante à un discours général, à un mouvement global dont elle suit la tendance. L'eau se distingue néanmoins sur plusieurs aspects. L'eau est un élément de civilisation qui porte de valeurs inconscientes et fortement personnelles. L'eau est un objet sensible, qui fait réagir tant il est au cœur de la vie et du quotidien de l'homme. Le glissement de don divin à eau pure vers un bien commun et une eau potable accessible montre l'évolution de l'eau vers une ressource économique au même titre que le pétrole, les énergies renouvelables. L'eau est à cheval entre des valeurs de la biodiversité, de la Nature et la Terre qui sont limitées, précieuses et finies et à la fois, un objet au cycle renouvelable, lieu

d'innovation et de technique que l'homme peut dominer. L'eau est enfin un bien d'usage, un bien social qui doit être partagé et équitablement réparti. Cette dernière attribution est née de l'idée d'un droit de l'eau et du constat de l'inégalité d'accès à cette ressource. Cette inégalité aboutit au discours sur la participation des femmes.

Le discours véhiculant les valeurs défendues initialement par le féminisme postule l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau politique, économique et social. À travers l'arrivée de l'eau, nombre d'éléments concrets changent dans le quotidien du foyer et en particulier, dans la vie de la femme. L'émergence de la notion « genre » a permis d'introduire le concept d'égalité à partir d'éléments concrets et pratiques pour initier des projets de développement. A partir de l'opportunité de cette approche, la gestion de l'eau acquiert une dimension idéologique qui touche à plusieurs pans de l'organisation sociale. Ces changements et le traitement discursif placé au cœur du quotidien entre sphère privée et sphère publique poussent le discours Femme, Eau et Développement Durable à s'affirmer comme un moteur de transformation profonde au nom des nouvelles modalités promises par le concept de Développement Durable.

Le progrès par l'arrivée de l'eau, la redéfinition des prérogatives de chacun dans une logique d'intégration et de gouvernance partagée ou encore, l'établissement d'un meilleur cadre de vie, le triptyque discursif motive le renouveau sur le fondement d'ingrédients aisément identifiables tels que la relation particulière entre l'eau et la femme, le lien supposé entre sensibilité environnementale et femme, le pragmatisme des femmes pour aboutir au Développement Durable. Ces convictions à la fois mentales et en circulation dans les représentations visuelles et sociales aboutissent à la visibilité d'un discours bâti sur une image très reconnaissable. Elle est surtout limitée ; dans le cadre de Femme, Eau et Développement Durable, elle se cantonne à la femme au puits ou la femme qui donne un biberon d'eau à son bébé, etc. Elle constitue cette projection reconnaissable et identifiable aussi clairement qu'un logo ou une identité de marque.

Cette reconnaissance visuelle et mentale place l'ordre de la croyance au même niveau qu'un stéréotype. La conviction qui construit la visibilité permet de déployer le discours autour d'identifiants et référents reconnaissables. Dans le cadre de Femme, Eau et Développement Durable, il s'agit de la santé, l'habitat, l'exercice de la parole publique, le droit à l'eau... Au fur et à mesure que le discours évolue dans la sphère publique, il se nourrit au rythme de ces échanges et de la densification discursive de l'objet. Dans ce cadre, le rôle de l'entreprise privée a permis de révéler un positionnement intéressant dans une logique de SIC.

### **Femme, Eau et Développement Durable dans l'organisation**

Le discours sur Femme, Eau et Développement Durable est le propre des associations et des organisations internationales, il est arrivé tardivement dans le spectre d'activité des entreprises privées qui n'avaient pas à agir et intervenir sur ce domaine particulier relevant du foyer et du domaine public. La communication des organisations est un lieu riche aux SIC.

Dans le cadre de Femme, Eau et Développement Durable, il s'agit de cibler un acteur qui contribue au débat de l'eau d'un point de vue peu étudié et objet des critiques.

Etudier l'entreprise privée a permis cette rétrospective d'un acteur initiant vers un acteur s'appropriant ce discours soit par intérêt soit par obligation. Le statut de l'entreprise privée a permis de valoriser le rôle de l'acteur et des interactions sur l'Espace public dans la construction d'un objet discursif sur cette scène discursive.

Dans l'Espace public, le discours en circulation s'enrichit des discours de chacun. L'apport de l'entreprise privée a souligné à ce titre, le risque de perdre le postulat de départ du discours prôné. Les conséquences énoncées suite à l'affirmation de la logique de la preuve qui rend visible sans changer la vision et la perception attribuée à un objet rendent inutile l'acquisition de cette visibilité. À quoi sert d'entendre et voir les femmes au cours du Forum Mondial de l'Eau quand leurs arguments sont répétés sans être analysés ou repris dans les conclusions de la réunion. Il est évident que le discours se heurte au contexte local et les deux études de cas ont montré l'importance de s'adapter au contexte pour réussir le changement. Elles ont aussi souligné la réappropriation faite par les acteurs de ces principes.

Ces grands énoncés ont un statut de lois qui initient un changement dans les faits, long et progressif. Il reste qu'au niveau global, politique et du « visible » dans la sphère publique, l'enjeu discursif de construire un discours visible sur l'Espace public est qu'il soit en circulation et surtout, en « dispute » de l'ordre de l'échange et de l'exercice concret et appliqué de la « Raison ». Il se détache alors l'impression d'une superposition des visibilités et de l'exposition de chacun. L'interaction, la médiation et la circulation des idées et discours est restreinte à une apparition qui s'orchestre sans s'accorder tant les enjeux de chacun jouent plus fort que la représentation qui s'offre aux yeux des acteurs présents sur l'Espace public. Le rôle de l'entreprise est de signaler la mise en pratique, l'application et la logique économique d'un discours axé sur des idéaux et des changements importants mais difficiles à réaliser.

La visée du discours sollicite un changement social, une nouvelle modalité dans la répartition des pouvoirs et des responsabilités et de légitimer la place d'un groupe jusqu'à présent minoritaire. La visée idéologique de la visibilité de l'objet conduit à percevoir l'ordre du récit qui construit la citoyenneté, l'exercice du bien commun et l'institutionnalisation des rituels de communication. Le discours qui s'institue lui-même dans cette étude et par la mise en visibilité du discours étudié délivre une réflexion sur un processus de mise en visibilité de l'ordre du textuel et discursif et surtout, économique, social, politique ou encore culturel. Les sphères du visible se rencontrent tels les cercles qui illustrent le principe du Développement Durable, il reste néanmoins que la fusion entre ces ères-aires de renouveau est contrainte par l'ordre social et ses pratiques. Dans cette globalité, l'entreprise joue un rôle qu'il nous a semblé intéressant d'intégrer alors que ce discours semble a priori éloigné de ses préoccupations...

## **Et le genre en SIC ?**

Qu'est-ce que le genre en Sciences de l'Information et Communication (SIC) ? Genre, approche genre, dimension genre, l'outil genre, la méthodologie genre, le transgenre... ou encore, parité, diversité, mixité, gouvernance, égalité, sont autant de termes qui rapportent aux études de « genre ». Placées sous le signe de la diversité lexicale et de la richesse des champs, les études relatives au genre, qui correspondent au domaine étatsunien nommé « Gender studies », recourent une diversité de domaines d'étude que le choix du seul terme a soulignée.

Notre thèse ne visait pas à s'interroger sur le genre en particulier, mais à s'interroger sur la place du genre dans les programmes d'accès à l'eau où elle s'est imposée. Au niveau des SIC, les études genre ciblent les domaines de la représentation des hommes et des femmes dans les médias, le marketing de l'image, les effets des campagnes publicitaires ; mais elles s'intéressent peu au domaine particulier de « genre et développement ». Ces dernières se déploient au niveau des théories liées à l'économie du développement interrogeant le rôle des femmes dans le développement et leurs interactions avec les hommes et la société.

Peu investies en France, voire quasiment ignorées notamment des SIC, les études genres et développement sont essentiellement développées par les sciences économiques, les sciences politiques, la sociologie ou psychologie sociale. Nous avons contribué à apporter quelques éléments de réflexion sur le genre en communication sur les aspects liés au genre et au développement, et en particulier, au genre et à l'eau. Cet aperçu pourrait être prolongé pour approfondir quels apports les SIC pourraient construire sur l'approche genre et développement.

## **Poursuivre, des chemins à nommer et explorer**

Pour conclure, le discours est placé au cœur des pratiques humaines, des interactions de l'Espace public et de la trivialité des objets comme des idées. À partir des limites énoncées à cette étude, l'enjeu serait de poursuivre sur la capacité de la visibilité à s'imposer par la médiation et l'interaction au-delà d'une simple apparition et apparence.

La suite de cette étude interroge la réappropriation du discours qui émerge et évolue jusqu'à modifier les comportements et les usages par les médias, le public, d'autres organisations. L'intérêt de prolonger l'étude du concept du visible et invisible est de révéler l'intrication du discours avec les acteurs, l'évolution sur l'Espace public et l'impact éventuel de cette mise en visibilité. Si la mention de la limite de la dynamique de la preuve a été soulignée, il s'agirait de poursuivre ce chemin pour enrichir les pistes théoriques des phénomènes visibles et invisibles en SIC.

Dernier élément éventuel de perspective, cette étude partielle sur un discours construit ciblant Femme, Eau et Développement Durable ouvre la réflexion sur les acceptations et les croyances liées à un discours. L'analyse limitée portée par cette thèse contient l'opportunité de réviser les discours et leurs caractéristiques. Revoir la construction des discours en circulation motive de considérer ce que porte un visible. Portée idéologique ou politique, motivation publicitaire ou visée culturelle, un discours visible véhicule nombre de croyances

et convictions sur l'ordre social établi. Il légitime l'exercice de la citoyenneté quand il est pourtant essentiel de s'interroger sur son établissement, son origine et son dynamisme constructiviste. Il sert à repérer l'évolution des mentalités, des sujets d'actualité et des croyances populaires au social gageant de l'exercice commun fondateur et fédérateur de liens.

### **En guise de conclusion, au fil de l'eau**

Ce sont des liens en ébullition à ruisseler sur l'échelle du temps et des lieux tels au « ligamen » que l'eau représente au sein de nos sociétés. L'eau, lien image d'un discours porteur de valeurs au nom d'un bien commun est un discours riche et fécond qui renvoie des images de notre monde aussi floues que limpides. L'intérêt d'étudier l'eau est de révéler son facteur fondamentalement visible ou invisible en rendant visibles les éléments constitutifs de notre monde qui passent sans que les individus ne les perçoivent ou s'attardent à les voir.

« Il n'y a que les esprits légers pour ne pas juger sur les apparences. Le vrai mystère du monde est le visible et non l'invisible. »

Oscar Wilde



## Table des Figures et des Tableaux

### Figure

1. Présentation de la sphère publique, discours visible et invisible
2. Présentation de la sphère visible et invisible appliquée à l'entreprise privée de l'eau
3. Circulation du discours dans la sphère publique et rôle des acteurs sur la visibilité et invisibilité du discours
4. Force du discours des acteurs autour de l'entreprise privée dans la sphère publique
5. Discours dans la sphère publique : étapes de l'invisible au visible
6. Lexique du discours visible
7. Lexique du discours de l'invisible
8. Le discours dans la sphère publique. Lexique du discours visible et invisible
9. Le discours dans la sphère publique : Lexique de la sphère du visible
10. D'Eau à Femme : Resserrement discursif
11. Résultats de l'analyse lexicale des Conférences
12. Une évolution globale homogène où surgissent deux irrégularités
13. L'évolution des lexiques, quatre périodes discursives
14. Interprétation des périodes discursives et leur rôle dans la sphère publique
15. Lexique de Stockholm : *supériorité de Environnement et Social*
16. Lexique de Brundtland : *supériorité du politique*
17. Lexique de Dublin, *Valeur de l'environnement et de l'économique*
18. Le Caire, 46% - Copenhague, 63% - Pékin, 61%... Politique
19. Répartition du discours de Marrakech, le poids politique
20. Figure du plaidoyer, le poids politique
21. Convergence lexicale *Technique, Politique et Environnement*
22. Rôle des conférences dans les étapes du discours Femme, Eau et Développement Durable
23. Répartition des Lexiques de l'UNESCO
24. Evolution des Lexiques de l'UNESCO, une disparité dominée par le politique
25. Dominance politique des discours des acteurs publics
26. Résumé sur le triple rôle de la femme. Panneau : « Le Développement : Nom Féminin ? »
27. Invisibilité de la contribution des Femmes
28. Evolution des Lexiques du pS-Eau et ALMAE, un équilibre relatif
29. Répartition globale des lexiques du discours SUEZ
30. Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de LYONNAISE DES EAUX
31. Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de LYDEC
32. Comparaison des lexiques par organisation
33. Lexique Culturel par organisation, domination de l'UNESCO
34. Lexique Social par organisation
35. Lexique Environnement par organisation
36. Lexique Politique par organisation
37. Lexique Economique par organisation
38. Lexique Technique par organisation
39. La sphère publique de l'eau, place du discours des acteurs sur le visible et invisible
40. La sphère publique de l'eau, force des acteurs sur le visible et invisible
41. Lexique de la CEDAW, domination du politique
42. Grille Femme, Eau et Développement appliquée au discours de LDE (1) et LYDEC (2)

43. Evolution de l'alphabétisation, Brochure pS-Eau / AFD, 2002
44. Exemple de l'encadré / Brochure pS-Eau et AFD, 2002

### **Tableau**

1. Le discours Femme, Eau et Développement Durable
2. Réponses sur la symbolique Eau et Femme
3. Réponses générées des images Eau et Femme
4. Réponses sur le rôle de la femme et les valeurs dans le Développement Durable
5. Réponses générées sur R2 « vision pragmatique du Développement Durable »
6. Réponses générées sur R3 « sensibilité à la protection de la ressource »
7. Réponses générées sur R5 « Transmission des valeurs »
8. Résultats questionnaire par ordre d'importance
9. Encadré n°4 dans le Droit à l'eau, H. SMETS
10. Données sur l'assainissement à Bin Abid, Brochure ALMAE, 2006
11. Comparaison des éditions UNESCO, pS-Eau, Aquafed, SUEZ Environnement
12. Des études de cas à l'échelle de la planète
13. Les thèmes d'action

## BIBLIOGRAPHIE

---

« Que personne ne dise :  
Fontaine, je ne boirai pas de ton eau. »  
Miguel de Cervantès

### COMMUNICATION : APPROCHE THEORIQUE

#### Livres

- ACHARD P. *La sociologie du langage*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- ADAM J.-M. *Le récit*. Paris : Presses Universitaires de France, Collection : Que sais-je ? 1987.
- ADORNO T. W., HORKHEIMER M. *La dialectique de la raison*. Paris : Gallimard, 1974.
- ALMEIDA (d') N. *La société du jugement : Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*. Paris : Broché, 2007.
- ALMEIDA (d') N. *Les promesses de la communication*. Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- ALMEIDA (d') N. *L'entreprise à responsabilité illimitée : la citoyenneté d'entreprise en questions*. Paris : Liaisons (Communication Innovation), 1996.
- ALMEIDA (d') N., NUTKOWICZ A. *Projets d'entreprise dans la tourmente*. Paris : Liaisons (Communication Innovation), 1993.
- BEAUDOIN J.-P. *L'Opinion, c'est combien ? Pour une économie de l'opinion*. Paris : Village mondial (Communication), 2005.
- BOLTANSKI L. *Les cadres*. La formation d'un groupe social. Paris : Les éditions de Minuit, 1992.
- BONNAFOUS S., CHIRON P., DUCARD D., LEVY C. (dir.) *Argumentation et discours politique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- BOURDIEU P. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982.
- BRETON P. *La parole manipulée*. Paris : La Découverte (Poche – Essais), 2000 (1997).
- BRETON P. *L'utopie de la communication. Le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte (Poche – Essais), 1997 (1992).
- CABIN P. *La communication. Etat des savoirs*. Auxerre : Sciences Humaines, 1998.

- CHAMPAGNE P. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris : Minuit (Sens commun), 1990.
- CHARAUDEAU P. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997.
- CORCUFF P. *Les nouvelles sociologies. Construction de la réalité sociale*. Paris : Nathan, 1995.
- CROZIER M., FRIEDBERG E. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977.
- DE CERTEAU M. *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1980.
- DURAND G. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Grenoble : Imprimerie Allier, 1959.
- ELLUL J. *Propagandes*. Paris : Economica (Classiques de sciences sociales), 1990.
- FOUCAULT M. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.
- FOUCAULT M. *Les Mots et les Choses*. Paris : Gallimard, 1966.
- GOFFMAN E. *Les rites d'interaction*. Paris : Editions de Minuit, 1974.
- GOODY J. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les Editions de Minuit, 1979 (1977).
- HALL E.T. *Au-delà de la culture*. Paris : Editions du Seuil, 1979 (1976).
- HALL E.T. *La dimension cachée*. Paris : Le Seuil, 1971 (1966).
- JACOB P. *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?* Paris : Odile Jacob, 1997.
- JEANNERET Y. *Y-a-t-il des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2000.
- JEANNERET Y. *Ecrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994.
- KAPFERER J.-N. *Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des médias et de la publicité sur les comportements*. Paris : Dunod (Entreprise), 1985 (1978).
- LE MOIGNE J.-L. *Le constructivisme*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- LIPANSKY E. M. *Identité et communication*. Paris : Presses Universitaires de France, 1992.
- LYOTARD J.-F. *La condition post-moderne*. Paris : Minuit, 1979.
- MAIGRET E. *Sociologie de la communication et des médias*. Paris : Armand Colin, 2003.

- MATTELART A. *Diversité culturelle et mondialisation*. Paris : La Découverte, 2005.
- MATTELART A. *Les théories de l'information et de la communication*. Paris : La Découverte, 1997.
- MATTELART A. *La communication-monde, histoire des idées et des stratégies*. Paris : La Découverte, 1992.
- MARTIN BARBERO J. *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*. Paris : CNRS Editions, 1997.
- MIEGE B. *La pensée communicationnelle*. Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble, 2005.
- MIEGE B. *La société conquise par la communication*. Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble, 1989.
- MUCHIELLI A. *Approche systémique et communicationnelle des organisations*. Paris : A. Collin, 1998.
- NEVEU E. *Une société de communication ?* Paris : Montchrestien, 1994.
- OLIVESI S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- PAILLART I. *Les territoires de la communication*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1993.
- PROULX S., VITALIS A. (dir.) *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*. Paris : Apogée, 1999.
- SFEZ L. *Critique de la Communication*. Paris : Seuil, 1988.
- SOUCHIER E., JEANNERET Y., LE MAREC J. *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI, 2003.
- SOULAGES J.-C. *Les mises en scène de l'information. Etude comparée France, Espagne, Etats-Unis*. Paris : Nathan, 1999.
- VERON E. *Construire l'évènement. Les médias et l'accident de Three Miles Island*. Paris : Les éditions de Minuit, 1981.
- WEIL P. *A quoi rêvent les années 90. Les nouveaux imaginaires, consommation et communication*. Paris : Seuil (Points- Essais), 1993
- WINKIN Y. *La Nouvelle Communication*. Paris : Le Seuil, 2000.
- WINKIN Y. *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*. Bruxelles : Deboeck Université, 1996.

WOLTON D. *Penser la communication*. Paris : Flammarion, 1997.

WOLTON D. *L'autre mondialisation*. Paris : Flammarion, 2003.

### **Articles**

BOLTANSKI L. « La cause de la critique » (II), *Raisons politiques*, 4, 2000, p. 135-159.

BOURDIEU P. « L'Opinion publique n'existe pas » dans *Temps modernes*, n° 29, p. 1292-1309, janvier 1973.

HENNEBELLE G. (dir.) « Les Théories de la communication » dans *CinémAction*, SFSIC, n°63, 1992.

### **Thèse**

ANDONOVA Y.

### **Habilitation à Diriger des Recherches**

LE MAREC J. Ce que le terrain fait aux concepts, vers une théorie des composites, Université Paris 7, Cinéma, communication et information, 2001-2002.

### **COMMUNICATION DES ORGANISATIONS, RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE**

### **Livres**

ALMEIDA (d') N., LIBAERT T. *La communication interne de l'entreprise*. Paris : Dunod, 1998.

AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., LIVIAN Y.-F. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris : Seuil, 1996.

BRONCKART J.-P., FILLETTAZ L. *L'analyse des actions et des discours en situation de travail : concepts, méthodes et applications*. Paris : Peeters, 2005.

CARAYOL V. *Communication organisationnelle : une perspective allagmatique*. Paris : L'Harmattan, 2004.

CAPRON M. *La responsabilité sociale d'entreprise*. Paris : La Découverte, 2006.

CROZIER M., FRIEDBERG E. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, 1977.

CUSIN-BERCHE F. *Le management par les mots. Etude sociolinguistique de la néologie*. Paris : L'Harmattan, 1998.

DELCAMBRE P. (dir.) *Communications organisationnelles. Objets, pratiques, dispositifs*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000.

- DENOUN P. (dir.) *Identité et culture en entreprise*. Paris : Publications de l'Université Paris VII, 1995.
- D'IRIBARNE P. *Cultures et mondialisation : gérer par delà les frontières*. Paris : Seuil, 1998.
- FLOCH J.-M. *Identités visuelles*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- FRAENKEL B., LEGRIS-DESSPORTES C. (dir.) *Entreprise et sémiologie. Analyser le sens pour maîtriser l'action*. Paris : Dunod, 1999.
- LE MOENNE C. (dir.) *Communications d'entreprises et d'organisations*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- LIBAERT T. *La transparence en trompe-l'œil*. Paris : Descartes & Cie, 2003.
- LIBAERT T. *Communication de crise*. Paris : Dunod, 2001.
- LIBAERT T. *Communication d'entreprise*. Paris : Economica, 1998.
- LIBAERT T. *La communication de proximité : pour une meilleure intégration de l'entreprise dans son environnement*. Rueil-Malmaison : Editions Liaisons, 1996.
- LIBAERT T., MARCO A. (de) *Les tableaux de bord de la communication : indicateurs de pilotage et évaluation des résultats*. Paris : Dunod, 2006.
- MATTELART A. *Multinationales et systèmes de communication : les appareils idéologiques de l'impérialisme*. Paris : Editions Anthropos, 1976.
- MINTZBERG H. *Le management : voyage au centre des organisations*, Paris : Les éditions d'organisation, 1989.
- MUCCHIELLI A. *L'interaction et les processus de l'émergence*. Paris : Editions Eska, 2007.
- PIOTET F., SAINSAULIEU R. *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*. Paris : FNSP, 1994.
- RICHARD-ZAPPELA J. (dir.) *Espaces de travail, espaces de parole*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 1999.
- SAINSAULIEU R. (dir.) *L'Entreprise : une affaire de société*. Paris : FNSP, 1992.
- SAINSAULIEU R. *L'identité au travail*. Paris : FNSP, 1977.
- SCHWEBIG P. *Les communications de l'entreprise : au-delà de l'image*. Paris : Stratégie et management, 1988.
- TIXIER M. (dir.) *Communiquer sur le développement durable : enjeux et impacts pour l'entreprise*. Paris : Editions d'Organisation, 2005.
- TIXIER M. *La communication de crise, enjeux et stratégies*. Paris Auckland Bogota : McGraw Hill, 1991.

WEIL P. *Communication oblige ! Communication institutionnelle et de management*. Paris : Les Editions d'Organisations, 1990.

WESTPHALEN M.-H. *Le communicator : guide opérationnel pour la communication d'entreprise*. Paris : Dunod, 1995.

ZARIFIAN P. *Travail et communication : essai sociologique sur le travail dans l'entreprise industrielle*. Paris : Presses Universitaires de France, 1996.

ZEMOR P. *La communication publique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998.

## Articles

ALMEIDA (d') N. « Les organisations entre récits et médias » dans *Canadian Journal of Communication*, vol. 29, p. 25-46, 2004.

ALMEIDA (d') N., ANDONOVA Y. « La communication des organisations », dans OLIVESI S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

BERNARD F. « Constructivisme et sciences de l'organisation » dans *Communications & langages*, n°139, avril 2004.

BERNARD F. « Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC » dans BOURE R. *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Paris : Septentrion, Presses universitaires, 2002, p. 153-179.

BERNARD F. « Le Lien communicationnel en organisation » dans *Sciences de la société*, n°50-51, mai-octobre 2000.

BRABET J. « Responsabilité sociale et gouvernance de l'entreprise : quels modèles ? » dans *Entreprise éthique*, Ethique Editions, 2003.

CHAMPION E., GENDRON C. « De la responsabilité sociale à la citoyenneté corporative » dans *Nouvelles pratiques sociales 'Enjeux environnementaux contemporains : les défis de l'écocitoyenneté'*, Presses de l'université du Québec, vol. 18, n°1, 2005.

DELCAMBRE P. « Quel corpus pour la recherche sur les pratiques de communication dans les entreprises et les organisations ? », dans *Sciences de la société*, n°50-51, mai-octobre 2000.

DACHEUX E. « (Re) Penser la communication humanitaire » dans *Communication*, vol. 18, n°2, 4<sup>ème</sup> trimestre 1998, p. 117-141.

GENDRON C. « Entre responsabilité sociale et entreprise, une éthique d'intérêts » dans *Entreprise Ethique*, Paris, p. 100-104, 2004.

GENDRON C. « Enjeux sociaux et représentations de l'entreprise » dans *La Revue du MAUSS*, n°15, p. 320-325, 2000.

LE MOIGNE J.-L., VIDAL P. « Critique et topique de la communication organisationnelle » dans *Sciences de la société*, n°50-51, mai-octobre 2000.

ZARIFIAN P. « L'agir communicationnel face au travail » dans *Sociologie du travail*, vol. 41, n°2, avril-juin 1999, p. 163-178.

### **Conférences**

ALMEIDA (d') N. « L'institution de l'acteur économique, de la société civile à la société politique », Euroconférence, Paris : UNESCO (sous l'égide de la communauté européenne), décembre 1998.

### **Thèses**

BOUZON A. « Identité et communication d'entreprise. Contribution à l'évolution de l'identité d'entreprise appréhendée à partir des représentations sociales des membres du personnel », Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Paris IV Sorbonne, CELSA, 1993.

## **ESPACE PUBLIC, SPHERE PUBLIQUE**

### **Livres**

ABELES M. *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris : Odile Jacob, 2000.

ALMEIDA (d') N. *Communication et espace public*. Paris : Anthropos, 2002.

CALHOUN C. (dir.) *Habermas and the public sphere*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, coll. Studies in Contemporary German social thought, 1992.

COX R. *Environmental Communication and the Public Sphere*. Sage Publications, 2006.

CURAPP/CRAPS. *La démocratie locale, représentation, participation et espace public*. Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

FARGE A. *Dire et mal dire*. Paris : Seuil, 1992.

HABERMAS J. *L'espace public*. Paris : Critique de la politique, 17<sup>ème</sup> édition, Payot, 1992 (1978).

HABERMAS J. *De l'usage public des idées : écrits politiques 1990-2000*. Paris : Fayard, 2005.

HIRSCHMAN A. *Défection et prise de parole. Théorie et applications*. Traduit par C. Besseyiras. Paris : Fayard, 1995 (1970).

- ION J., PERONI M. *Engagement public et exposition de la personne*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 1997.
- LE NET M. *Communication publique. Pratique des campagnes d'information*. Paris : Etudes de la documentation française (Société), 1993.
- MERLEAU-PONTY C. *Le visible et l'invisible*. Paris : Gallimard, 1964.
- MOUCHON J. *Les mutations de l'espace public*. Fontenay-aux-Roses : l'Esprit du livre, 2005.
- NEVEU C. (dir.) *Espace public et citoyenneté locale*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- PAILLIART I. (dir.) *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug, 1995.
- ROQUE M.-A. *La société civile au Maroc*. Institut européen de la Méditerranée : Editions Publisud, 2004.
- SÉNÉCAL M. *L'espace médiatique. Les communications à l'heure de la démocratie*. Montréal : Liber, 1995.

### Articles

- AIM O. « Rendre visible la transparence : médiations informatiques de l'écriture » dans *Communication & Langages*, n°147, 2006.
- ALMEIDA (d') N. « Hybridation des modèles public et privé » dans *Les Cahiers de l'ENSPTT*, n° 9, septembre 1998.
- BARTHA P. « La gestion des questions d'intérêts public » dans *Revue Gestion*, vol. 15, n°4, p. 62-69, 1990.
- FELSTINER W., ABEL R., SARAT A. "The emergence and transformation of disputes: Naming, Blaming, Claming..." in *Law and Society Review*, Volume 15, n° 3-4, 1980-1981.
- GRUNFELD J.-P. « Introduction au discours des espaces publics » dans *Communication d'entreprise et communication d'institution*, Paris : IRP, p. 183-207, 1982.
- LADRIERE P. « Espace public et démocratie », dans COTTEREAU A., LADRIERE P. *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*. Paris : Editions de l'EHESS, Raisons Pratiques 3, 1992.
- LAMOUREUX D. « Public/privé », dans HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H., SENOTIER D. et al. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses Universitaires de France, Politique d'aujourd'hui, Paris, pp. 172-176, 2000.
- LENOBLE J., BERTEN A. « L'espace public comme procédure » dans COTTEREAU A., LADRIERE P. *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*. Paris : Editions de l'EHESS, Raisons Pratiques 3, 1992.

OLLIVIER-YANIV C. « La communication publique. Communication d'intérêt général et exercice de pouvoir » dans OLIVESI S. (dir.) *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, Savoirs, Discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

MASSIT-FOLLEA F., MEADEL C. « Paroles publiques, communiquer dans la cité », dans *Hermès*, n°47, CNRS Editions : Paris, 2007.

MIEGE B. « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », dans PAILLIART I. (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : Ellug, p. 163-175, 1995.

MOUCHON J. 1997. « Visibilité médiatique et lisibilité sociale », dans ESKENAZI J.-P. (dir.) *La communication de l'information*. Paris : L'Harmattan, p. 53-71, 1997.

HABERMAS J. « L'espace public, 30 ans après » dans *Quaderni*, n°18, Dossiers « Les espaces publics », p. 161-191, 1992.

TASSIN E. « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité » dans *Hermès*, n° 10, CNRS Editions : Paris, 1991.

### **Conférences**

ALMEIDA (d') N. « Penser l'espace public aujourd'hui », GRIPIC, CELSA, décembre 2002.

ALMEIDA (d') N. « Introduction à la problématique de la visibilité », Travaux du GRIPIC, CELSA, groupe « visibilité », 23 février 2000.

HERVE-BAZIN, C. « Citoyenneté modèle et environnement sur l'espace public, un prétexte de la pénétration de la sphère privée par l'entreprise », Conférence internationale : "Communication and Argumentation in the Public Sphere: Public Space *versus* Private Space", Université de Galati, Roumanie, 12 - 14 avril 2007.

### **Mémoires**

JARRIGEON A. « *Du lieu et du lien sur la Piazza Beaubourg. Approche communicationnelle d'un espace public* », Mémoire de DEA, CELSA, 2001.

## **COMMUNICATION, TEXTE, PAROLE ET DISCOURS**

### **Livres**

AUSTIN J.-L. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, 1970.

BARDIN L. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, 1977.

BARTHES R. *L'aventure sémiologique*. Paris : Edition du Seuil, 1985.

- BEAUD S., WEBER F. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2003.
- BENVENISTE E. *Problèmes de linguistique générale 1 & 2*. Paris : Gallimard, 1974.
- BOURDIEU P. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard, 1982.
- CISLARU G., GUÉRIN O., MORIM K., NÉE E., PAGNIER T., VÉNIARD M. *L'acte de nommer, Une dynamique entre langue et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2007.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 2002.
- COURTES J. *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*. Paris : Hachette, 1976.
- ECO U. *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset, 1985 (1979).
- GREIMAS A.-J. *Du sens*. Paris : Seuil, 1970-1983.
- GREIMAS A.-J. *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris : Presses Universitaires de France (Formes sémantiques), 1986.
- FRAENKEL B., LEGRIS-DESSPORTES C. (dir.) *Entreprise et sémiologie. Analyser le sens pour maîtriser l'action*. Paris : Dunod, 1999.
- FRANCOIS F. (dir.) *Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1980.
- FRISCH F. *Les études qualitatives*. Paris : Editions d'organisation, 1999.
- JODELET D. *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989.
- LEHMANN A., MARTIN-BERTHET F. *Introduction à la lexicologie*. Paris : Nathan (Université), 2003.
- MAINGUENEAU D. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Bordas : Paris, 1986.
- MOSCOVICI S. *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.
- TODOROV T. *Théories du symbole*. Paris : Editions du Seuil, 1977.

### **Articles**

- BARDIN L. « L'analyse de contenu et de la forme des communications » dans MOSCOVICI S. *Les méthodes des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.

- BARTHES R. « Texte (Théorie de) » dans *Encyclopaedia universalis*, vol. 22, p. 1013-1017, 1973.
- BONNAFOUS S. « L'analyse du discours » dans OLIVESI S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- BOURSIN F. « Dominique de Villepin et Colin Powell : deux rhétoriques face à face » dans *Communication & Langages*, n° 145, Septembre 2005.
- DORTIER J.-F. « La force des Histoires » dans *Sciences Humaines*, n°60, p. 12-27, Avril 1996.
- MASSE A. « Comment penser l'autonomie des discours ? Un moyen : le concept d'imaginaire hégémonique », *Revue du MAUSS*, n° 17, La Découverte, pp. 354-375, 2001.
- SOUCHIER E. « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale » dans *Cahiers de médiologie*, n°6, p. 137-145, 1998.
- VERON E. « Quand lire c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite » dans *Sémiotique II*, Paris : IREP, 1983.
- VERON E. « L'analyse du « contrat de lecture » : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports de presse » dans *Médias : expériences, recherches actuelles, applications*. Paris : IREP, p. 203-229, 1985.

## **COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Livres**

- ABELES M., CHARLES L., JEUDY H.-P., KALAORA B. (dir.) *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*. Paris : L'Harmattan, 2000.
- ACOT P. *Histoire de l'écologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988.
- AUBERTIN C. (dir.) *Le développement durable*. Paris : Documentation française, 2006.
- BACKER P. *Le management vert*. Paris : Dunod, 1992.
- BADIE B., SMOUTS M.-C. *Le retournement du monde*. Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz, 1999.
- BADDACHE F. *Entreprises et ONG face au développement durable : l'innovation par la coopération*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- BARRY J. *Environment and Social Theory*. Londres et New York : Routledge, 1999.
- BATESON G. *Vers une écologie de l'esprit*. Paris : Seuil, 1977 (1971).

- BERNARD M. (dir.) *Objectif décroissance, vers une société harmonieuse*. Paris : Editions L'Aventurine, 2003.
- BESNIER J.-M., BOURG D. (dir.) *Peut-on encore croire au progrès ?* Paris : Presses Universitaires de France, 2000.
- BOURG D. *Le Nouvel âge de l'écologie*. Paris : Charles Léopold Mayer / Descartes et Cie, 2003.
- BOURG D. *Quel avenir pour le développement durable ?* Paris : Le Pommier, 2002.
- BOURG D. *Nature et technique. Essai sur l'idée du progrès*. Paris : Hatier, 1997.
- BOURG D. *L'homme-artifice. Le sens de la technique*. Paris : Gallimard, 1996.
- BOURG D. (dir.) *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*. Paris : L'Harmattan, 1993.
- BOURG D. *Les scénarios de l'écologie. Débat avec Jean-Paul Deléage*. Paris : Hachette, 1990.
- BOURG D., GRANDJEAN A., HULOT N., LIBAERT T. *Environnement et entreprises : en finir avec les discours*. Paris : Editions Village Mondial, 2006.
- BOURG D., HULOT N., SCHLEGEL J.-P. *Pour que la Terre reste humaine*. Paris : Seuil, 1999.
- BOURG D., RAYSSAC G.-L. *Le développement durable, maintenant ou jamais*. Paris : Gallimard, 2006.
- BOURG D., SCHLEGEL J.-L. *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*. Paris : Seuil, 2001.
- BROWN L.R. *Eco-économie : une autre croissance est possible, écologique et durable*. Paris : Edition du Seuil, trad. D. Trierweiler, 2003.
- CADORET A. *Protection de la nature : Histoire et idéologie*. Paris : L'Harmattan, 1985.
- CAMERINI C. *Les fondements épistémologiques du développement durable : entre physique, philosophie et éthique*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- DELEAGE J.-P. *Une histoire de l'écologie*. Paris : Seuil, 2000.
- DEVALL B., SESSIONS G. *Deep ecology. Living as if nature mattered*. Layton : Gibbs Smith, 1985.
- DUCROUX A.-M. *Les nouveaux utopistes du développement durable*. Paris : Les éditions Autrement, 2002.

- FERONE G. *Ce que le développement durable veut dire*. Paris : Editions d'Organisation : ENSAM, 2003.
- FERRY L. *Le nouvel ordre écologique*. Paris : Grasset, 1992.
- FROGER G. *Développement durable : quelles dynamiques ?* Paris : GEMDEV, 2003.
- GODARD O. *Le principe de précaution et l'environnement*. Paris : Editions Nature-Science-Société, 1996.
- HARRIBEY J.-M. *Le Développement durable*. Paris : Economica, 1998.
- JACOB J. *Histoire de l'écologie politique*. Paris : Albin Michel, 1999.
- JOLLIVET M. *Le développement durable, de l'utopie au concept : de nouveaux chantiers pour la recherche*. Paris : Elsevier, 2001.
- JOUVENEL (de) B. *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*. Paris : Gallimard, 2002. (1968)
- KERDOUN A. *Environnement et développement durable : enjeux et défis*. Paris : Publisud, 2000.
- KUHN T. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Champs Flammarion, 1983.
- LAVILLE E. *L'entreprise verte : le développement durable change l'entreprise pour changer le monde*. Paris : Village mondial, Pearson education, 2002.
- LE BOT J.-M. *Du développement durable au bien public : essai anthropologique sur l'environnement et l'économie*. Paris ; Budapest ; Torino : L'Harmattan, 2002.
- LEPAGE C., GUERY F. *Le principe de précaution*. Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- LIBAERT T. *La communication verte : l'écologie au service de l'entreprise*. Paris : Editions Liaisons, 1992.
- LOVELOCK J. *L'Hypothèse Gaïa. La terre est un être vivant*. Monaco : Editions du Rocher, 1986.
- MALET E., SALOMON J.-J. *Les voies du développement durable*. Paris : Passages, 1996.
- MARTIN J.-Y. *Développement durable ? : Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris : IRD éditions, 2002.
- MEADOWS D. H., MEADOWS D. H., RANDERS J., BEHRENS W.W. *Halte à la croissance*. Paris : Fayard, 1972. *The Limits of growth*. MIT Press, 1972.
- MORONCINI A. *Stratégie environnementale des entreprises. Contexte, typologie et mise en œuvre*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1998.

- OGRIZEK M. *Environnement et communication*. Rennes : Apogée, 1993.
- PASSET R. *L'économie et le vivant*. Paris : Payot, 1979.
- PAULET J.-P. *Le Développement Durable*. Paris : Transversale, Ellipses, 2005.
- RIST G. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1996.
- SACHS I. *L'écodéveloppement : stratégies pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Syros, 1997.
- SACHS I. *Development and planning*. Cambridge : Cambridge University Press. Traduction : *Développer : les champs de planification*. Paris : Maison des sciences de l'homme. 1987.
- SASSON A. *Développement et environnement*. Paris : Edition Mouton, 1974.
- SMOUTS M.-C. (dir.) *Le développement durable, les termes du débat*. Paris : Armand Colin, 2005.
- SZYBOWICZ A. *Sponsoring et mécénat : l'exemple de l'environnement*. Paris : Edition d'Organisations, 1988.
- TIXIER M. *Communiquer sur le développement durable*. Paris : Edition d'Organisations, 2005.
- VADROT C.-M., DEJOUET M. *La place de l'environnement dans les médias avec le sondage CSA ADEME / JNE*. Paris : Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Ecologie, 2005.
- VIVIEN F.-D. *Le développement soutenable*. Paris : La Découverte, 2005.
- ZACCAI E. *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet*. Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes, 2002.

## Articles

- AIM O. « Le développement durable : éléments d'analyse sur la plasticité d'un concept », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Dire le développement durable », 16 juin 2004.
- ALMEIDA (d') N. « De l'Environnement au Développement Durable : l'institution d'une problématique » dans *Communication & Organisations*, n° 26, Université de Bordeaux III, février 2005.
- ALMEIDA (d') N. « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Dire le développement durable », 16 juin 2004.

- ALMEIDA (d') N. « Introduction à la Journée d'études du GRIPIC sur les Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable », 4 juin 2003.
- BARON C. « La construction d'alternatives en économie du développement : entre discours et pratiques » dans BERR E., HARRIBEY J.-M. (dir.) *Le développement en question(s)*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2006.
- BARRAMEDA M.-C. « Le développement durable : une perspective historique et théorique » dans *Alternatives Sud*, vol. 2, n°4, p. 27-45, 1995.
- BENIS (de) G. « Développement durable et accumulation » dans *Revue Tiers-Monde*, n°35, 137, p. 95-129, 1994.
- BENJAMIN I., AUCLAIR E. « Développement de la vie associative du secteur environnement » dans *Recherche sociale*, n°127, juillet-septembre 1993.
- DELEAGE J-P. « Paradoxes du développement durable » dans MARECHAL J-P., QUENAULT B. (dir.) *Le développement durable. Une perspective pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp.83-90, 2005.
- DEMAZIERE C. « L'entreprise peut-elle promouvoir le Développement Durable » dans *Cahiers français*, La Documentation française, 337, mars-avril 2007.
- GODARD O. « L'inscription économique du développement durable » dans *Cahiers Français, Enjeux et politiques de l'environnement*, La Documentation Française, janvier-février 2002.
- GODARD O. « Le développement durable : paysage intellectuel » dans *Nature Sciences Sociétés*, 2, 4, p. 309-322, 1994.
- GODARD O. « Le développement durable et les entreprises » dans *Revue des Deux Mondes*, octobre- novembre, reproduit dans *Problèmes économiques*, n°2800, p. 3-8.
- GODART C. « Le développement durable, objet d'une semaine spécifique », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Dire le développement durable », 16 juin 2004.
- HATEM F. « Le concept de 'développement soutenable' » dans CEPII, *Economie prospective internationale*, la Documentation Française, n° 44, 4<sup>e</sup> trimestre, p. 101-117, 1990.
- JALENQUES B. « La polyphonie des discours tenus sur l'environnement », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable », 4 juin 2003.
- JEANNERET Y. « L'environnement comme espace de discours », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable », 4 juin 2003.

- LAFAYE C., THEVENOT L. « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature » dans *Revue française de sociologie*, n°XXXIV, p. 495-524, 1993.
- MARTIMORT-ASSO B., TUBIANA L. « Gouvernance internationale de l'environnement : les prochaines étapes », *Les synthèses de l'Iddri*, 2005.
- PASCUAL-ESPUNY C. « Le développement durable, un nouveau paradigme ? », Journée d'études du GRIPIC, CELSA, « Dire le développement durable », 16 juin 2004.
- REVUE TIERS MONDE. « Décentralisation et développement local : un lien à repenser », n° 181, Paris : Presses Universitaires de France, janvier-mars 2005.
- SACHS I. « Une philosophie du développement » dans *Stratégies de l'éco-développement*. Paris : Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, 1980.
- SACHS W., 2000. Le développement est un concept du passé, *Le Monde*, mardi 27 juin 2000.
- SALVADOR J. « Le social et les indicateurs de développement durable » dans *Les indicateurs du développement durable. Méthodes et perspectives*. Etudes et travaux de l'IFEN 24, p. 194-207, 1999.

### **Thèses et Mémoires**

- JALENQUES-VIGOUROUX B. « Dire l'environnement : le métarécit environnemental en question », Thèse en Sciences de l'Information et Communication, CELSA, 2006.
- PASCUAL-ESPUNY C. « Le Développement Durable : promesse d'un changement paradigmatique ? Étude d'un processus discursif et négocié. Un Exemple Reach », Thèse en Sciences de l'Information et Communication, CELSA, 2007.
- DELANOE K. « Communication des entreprises et environnement ou de la synergie possible de l'action et de la communication des entreprises et des associations dans le domaine de l'environnement », Mémoire de DEA, CELSA, 1992.

### **PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES**

#### **Livres**

- ARENDETT H. *Condition de l'homme moderne*. Traduction de Georges Fradier. Paris : Calmann-Lévy, 1983 (1961).
- BECK U. *La Société du risque*. Paris : Aubier, 2001 (1986).
- CASTORIADIS C. *Réflexion sur le développement et la rationalité*. Dans *Le mythe du développement*, Paris : Le Seuil, p. 205-228, 1977.

- FOUCAULT M. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, 1966.
- FOUCAULT M. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1992.
- GODELIER M. *L'idéal et le matériel*. Paris : Fayard, 1984.
- HABERMAS J. *Idéalisations et communication : agir communicationnel et usage de la raison*. Paris : Fayard, 2006.
- JONAS H. *Le principe de responsabilité*. Paris : Editions du Cerf, 1990 (1979).
- KATZ E., LAZARFELD P.F. *Personal Influence*. Glencoe : The Free Press of Glencoe, 1955.
- LATOUR B. *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris : La Découverte, 1991.
- LEPAGE C., GUERY F. *Le principe de précaution*. Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- LEVINAS E. *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*. Paris : Librairie générale française, 1990 (1974).
- LYOTARD J.-F. *La condition post-moderne*. Paris : Editions de Minuit, 1979.
- MARCUSE H. *L'homme unidimensionnel. Sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. Paris : Editions de Minuit, 1968.
- MERLEAU-PONTY M. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard, 1976.
- MERLEAU-PONTY M. *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques*. Paris : Edition Verdier, 1996.
- PASSET R. *L'économique et le vivant*. Paris : Economica, 1996 (1979).
- ROSTOW W.W. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Seuil, 1963.
- SCHOPENHAUER A. *Le monde comme volonté et représentation*. Paris : Presses Universitaires de France 1990 (1888-1890).
- TCHAKHOTINE S. *Rape of the masses. The psychology of totalitarian political propaganda*, London : The Labour Book Service, 1940.
- WITTGENSTEIN L. *Tractatus logico-philosophicus*. Traduit de l'allemand par Pierre Klossowski, introduction de Bertrand Russell. Paris : Gallimard, 1961.
- ZARIFIAN P. *L'échelle du monde : globalisation, altermondialisme, mondialité*. Paris : La Dispute, 2004.
- ZARIFIAN P. *Temps et modernité : le temps comme enjeu du monde moderne*. Paris, Montréal, Budapest : L'Harmattan, 2001.

## FEMMES, GENRE, GENRE ET DEVELOPPEMENT

### Livres

- AGACINSKI S. *La politique des sexes*. Paris : Seuil, 1998.
- AGENCE CANADIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL. *Lexique de la femme et du développement*. Canada : Hull, 1995.
- ALBISTUR M., ARMOGATHE D. *Histoire du féminisme français. Du Moyen Âge à nos jours*. Paris : Des Femmes, 1977.
- ALLÉLY D., DREVET-DABBOUS O., ETIENNE J., FRANCIS J., MOREL À L'HUISSIER A., CHAPPÉ P., VERDELHAN CAYRE G. *Water, gender and sustainable development. Lessons learnt from French co-operation in sub-Saharan Africa*. Paris : Collection Etudes et Travaux, Editions du Gret, 2002.
- ATEMO LIDONDE R., JONG (de) D., BAROT N., SHAMSUN NAHAR B., MAHARAJ N., DERBYSHIRE H. *Advocacy Manual for Gender and Water Ambassadors*. Loughborough University, Leicestershire: Gender and Water Alliance, WEDC, UK, 2002.
- BADINTER E. *Fausse route : Réflexions sur 30 années de féminisme*. Paris : Odile Jacob, 2003.
- BARD C., BAUDELLOT C., MOSSUZ-LAVAU J. *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*. Paris : La Martinière, 2004.
- BAUDINO C. *Politique de la langue et différence sexuelle*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- BENERÍA L., BISNATH, S. *Gender and development: theoretical, empirical and practical approaches*. Northampton: Edward Elgar Publishing Inc, 2001.
- BEAUVOIR (de) S. *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard, 1976.
- BISSILLIAT J. (dir.) *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*. Paris : Editions Karthala, 2003.
- BISSILLIAT J. *Face aux changements, les femmes du Sud*. Paris : L'Harmattan, 1997.
- BISSILLIAT J. *Relations de Genre et Développement, Femmes et Société*. Paris : ORSTOM (Coll. Colloques et Séminaires), 1992.
- BISSILLIAT J., VERSHUUR C. *Genre et économie : un premier éclairage*. Paris : Editions L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, 2002.
- BISSILLIAT J., VERSHUUR C. (dir.) *Le Genre : un outil nécessaire ; introduction à une problématique*. Paris : L'Harmattan, 2000.

- BOSERUP E. *Woman's Role in Economic Development*. London: G. Allen & Unwin Ltd, 1970.
- BOURDIEU P. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil, 1998.
- BRAIDOTTI R., CHARKIEWICZ E., HAUSLER S., WIERINGA S. *Women, the environment and sustainable development. Toward a theoretical synthesis*. London: Zed Books Ltd, 1994.
- BRETELL C., SARGENT C. *Gender in cross-cultural perspectives*. New Jersey, Prentice Hall : Englewood Cliffs, 2005.
- BUCKINGHAM-HATFIELD S. *Gender and environment*. Londres et New York : Routledge, 2000.
- BUTLER J. *Défaire le genre*. Paris : Editions Amsterdam, 2006.
- BUTLER J. *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte, 2005 (1990).
- BUTLER J. *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Editions Amsterdam, 2004.
- BUTLER J. *Bodies That Matter. On the discursive limits of sex*. New York and London : Routledge, 1993.
- BUTLER J., RUBIN G. *Marché au sexe*. Paris : EPEL, 2002.
- CHAPONNIERE M. et al. *Les valeurs dites féminines et masculines, impact dans la vie professionnelle des femmes*. Lausanne : L'Âge d'Homme, 1992.
- CHOQUE P., DRION C. *Le genre dans les ONG*. Bruxelles : Le Monde selon les Femmes, 1999.
- COENEN M.-T. *De l'égalité à la parité : le difficile accès des femmes à la citoyenneté*. Bruxelles : Labour, 1999.
- CORREZE A. *Les femmes acteurs sociaux du développement*. Lyon : CIEDEL – CEPED.
- DESPLAND B. (ed.) *Femmes et travail*. Lausanne : Réalités sociales, 1991.
- DUBY G., PERROT M. *Histoire des femmes*. Paris : Plon, 1990-1992.
- EAUBONNE F. *Le féminisme ou la mort*. Paris : Edition Pierre Horay, Collection Femmes en Mouvement, 1974.
- EPHESIA. *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris : La Découverte, 1995.
- FOUCAULT M. *Histoire de la sexualité. Tome 1, 2 et 3*. Paris : Gallimard, 1991-1992.

- GOFFMAN E. *L'arrangement des sexes*. Paris : La Dispute, 2002 (1977).
- GUETAT H. (dir.) *Genre et développement*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2006.
- GUIONNET C., NEVEU E. *Féminins / masculins : sociologie du genre*. Paris : Armand Colin, 2004.
- HARCOURT W. (dir) *Feminist Perspectives on Sustainable Development*. Londres : ZED Books, Ltd. En association avec la Société internationale pour le développement (Rome), 1994.
- HERITIER F. *Masculin / féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob, 1996.
- HERITIER F. *Masculin / féminin. Dissoudre la hiérarchie*. Paris : Odile Jacob, 2002.
- HURTIG M.-C., KAIL M., ROUCH H. *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*. Paris : CNRS, 2002 (1991).
- JACQUET I. *La place et le rôle des femmes dans le développement*. Bruxelles : AGCD, 1994.
- JAMES V. U. *Women and Sustainable Development in Africa*. Wesport : Praeger Publishers, 1995.
- JONKERS D, CANEE R., DUPRE M.-C. *Femmes plurielles. Les représentations des femmes : discours, normes et conduites*. Paris : Edition de la Maison des Sciences de l'homme, 1999.
- KABEER N. *Triple roles, gender roles, social relations : the political sub-text of gender training*. University of Sussex : Beighton, Institute of Development Studies, 1992.
- LAQUEUR T. *La fabrique du sexe*. Paris : Gallimard (Essais), 1992
- LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*. Paris : La Découverte, 2003.
- LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir.) *Masculin/Féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris : Presses Universitaires de France, 2001.
- LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A, TICHIT C. *Genre et développement : des pistes à suivre*. Paris : CEPED, 1996.
- LOWY I. *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*. Paris : La Dispute, 2006.
- MAC KIMON C. *Toward a Feminism Theory of the State*. Boston : Harvard University Press, 1989.
- MARUANI M. (dir.) *Femmes, genre et sociétés*. Paris : La Découverte, 2005.

- MARUANI M. *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris : La Découverte, 2003.
- MEAD M. *L'un et l'autre sexe*. Paris : Denoël / Gonthier, 1948.
- MELLOR M. *Feminism and Ecology*. Washington Square (New York) : New York University Press, 1997.
- MERCHANT C. *Women and Environment*. Florence (Kentucky) : Routledge, 1995.
- MICHARD C. *Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique*. Paris : Nathan, 1999.
- MIES M., SHIVA V. *Ecofeminism*. Halifax : Fernwood Publications, 1993.
- MORRIS L., STINALYON E. *Gender relations in Public and Private. New Research Perspectives*. Ipswich, Suffolk : Ipswich Book Co, British Sociological Association, 1996.
- MOSCOVICI S. (dir.) *La représentation sociale du corps*. Paris : CORDES, EHESS, 1976.
- MOSER C. *Gender Planning and Development: Theory, Practice and Training*. London and New York: Routledge, 1993.
- MURAT L. *La loi du genre, une histoire culturelle du troisième sexe*. Paris : Fayard, 2006.
- OAKLEY A. *Sex, gender and society. Toward a new society*. Londres : Gower Maurice Temple Smith, 1985 (1972).
- PAYOT DELPHY C. *L'ennemi principal (2). Penser le genre*. Paris : Syllepse, 2001.
- RHODES K., STATHAM A. *Speaking out: Women, Poverty and Public Policy*. Wisconsin: University of Wisconsin, 1998.
- RYCKMANS H. *Les femmes dans la mondialisation : réduire les inégalités de genre*. Bruxelles : DGCI, 2001.
- SHIVA V. *Staying Alive : Women, Ecology and Development in India*. Londres : Zed Books, 1988.
- STOLLER R. *Sex and Gender. On the Development of Masculinity and Feminity*. New York : Science House, 1968.
- VAN WIJK-SIJBESMA C. *Gender in Water Resources Management, Water Supply and Sanitation, Roles and Realities*. International Water and Sanitation Centre : La Haye, 1998.
- VERSCHURR C, REYSOO F. *Genre, mondialisation et pauvreté*. Paris : L'Harmattan, 2002.
- YAGUELLO M. *Le Sexe des mots*. Paris : Belfond, 1989.

YOUNG K. *Planning Development with Women : Making a World of Difference*. Londres : Macmillan, 1993.

## Articles

AGACINSKI S. « Contre l'effacement des sexes » dans *Le Monde*, 6 février 1999.

BATTAGLIOLA F., COMBES D., DAUNE-RICHARD A.-M., DEVREUX A.-M., LANGEVIN A. « A propos des rapports de sexe : parcours épistémologique » dans Rapport CNRS, ATP. *Recherches féministes et recherches sur les femmes*, 1986.

BICHE B. « Pour une pratique de l'approche genre dans le Développement », dans *Echos du Cotta*, Bruxelles : Le Monde selon les Femmes, p. 3-6, 2005.

BOP CODOU. « Du Caire à Pékin, le combat des femmes pour l'égalité » dans *La Chronique du CEPED*, n°19, p. 1-3, oct-déc. 1995.

BOZON M. « Les Nations Unies et les femmes. Point de vue sur la Conférence de Pékin » dans INED. *Populations, l'état des connaissances*. Paris : La Découverte, p. 294-298, 1996.

COLLIN F. « Théories de la différence des sexes » dans HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H., SENOTIER D. et al. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses Universitaires de France, Politique d'aujourd'hui, pp. 26-35, 2000.

CETTOLO H., RIEU A., « Pour une prise en compte du « genre » dans les actions d'insertion des femmes en milieu rural » dans GRANIE A.-M., GUETAT H. (dir.) *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural. Des petits pas et des transformations discrètes*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail (Coll. Ruralités Nord/Sud), coédition avec l'Institut de Recherche sur le Développement (IRD), 2006.

DAUNE-RICHARD A.-M., HAICAULT M. « Le poids de l'idéal dans les rapports de sexe » dans *Cahiers de l'APRE*, n°3, p. 49-93, 1985.

ECONOMIE & HUMANISME « Le développement des sociétés : une question de genre », *Economie & Humanisme*, n°378, octobre 2006.

GOETZ A.-M. "From feminist knowledge to data for development: the bureaucratic management of information on women and development" in *IDS Bulletin*, 25(2), p. 27-36, 1994.

GREEN C., BADEN S. "Integrated water resources management: a gender perspective" in *IDS Bulletin*, 26 (1), 1995.

HERVE-BAZIN C. « Genre et pratiques judiciaires dans la région de Rabat », GREGAM, septembre 2006.

- JACKSON C. "Doing What Comes Naturally? Women and Environment in Development" in *World Development*, 21(12): 1947-1963, 1993.
- LAGARDE D. « Le Maroc dresse l'inventaire », dans *L'Express*, 10 novembre 2005.
- LAME D. (de) « Etudes de genre et développement, de l'archétype à la polyphonie » dans LAME D. (de) *Genre et développement*, Bulletin n° 20, APAD, LIT Verlag, Munich, pp.1-11, 2000.
- LANCELIN A., LEMONNIER M. « Les philosophes et les femmes », dans *Le Nouvel Observateur*, n° 2232, 16-22 août 2002.
- LECUYER B.-P. « Genre » dans BOUDON R., BESNARD P., CHERKAOUI M., LECUYER B.-P. *Dictionnaire de la sociologie*. Paris : Larousse, p. 108, 1995.
- LELOUP C., RYCKMANS H. « Le concept de genre » dans LELOUP C., RYCKMANS H. *Le rôle des femmes dans le développement*. Bruxelles : Le Monde selon les femmes, 1995.
- LOCOH T. « Genre, population et développement dans les pays du Sud, état des lieux et perspectives » dans BOZON M., LOCOH T. (dir.) *Rapports de genre et questions de population. Genre, population et développement*. INED : Dossiers et Recherches n°85, août 2000.
- MATHIEU N. C. « Note pour une définition sociologique des catégories de sexe » dans *Epistémologie sociologique*, 11, 1971.
- MATHIEU N. C. « L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes » dans *Cahiers de l'homme*, n°XXIV, Paris : EHESS, 1985.
- MIGNOT-LEFEBVRE Y. « De Copenhague à Nairobi » dans *Bulletin de liaison, Femmes et Développement*, n°3, 1986.
- MILLER C. R. "Genre as Social Action" in *Quarterly Journal of Speech*, 70, p. 151-176, 1984.
- ROWBOTHAM S. "New entry points from USA Women's Labour History" in WALSH M. *Working out Gender. Perspectives from Labour History*. Grande Bretagne : Ashgate Aldershot, p. 9-28, 1999.
- RUBIN G. "The Traffic in Women. Notes on the political Economy of Sex" in REITER R. *Toward an Anthropology of Women*. New York and London : Monthly Review Press, 1975 traduit par MATHIEU N. C. « L'économie politique du sexe : Transaction sur les femmes et systèmes de genre / sexe » dans *Cahiers du Cedref*, n°7, Paris VII, 1998-1999.
- SCOTT J. « Genre, une catégorie utile d'analyse historique » dans *Le cahier du GRIF, le genre de l'histoire*, n° 37-38, Paris : Editions Tierce, 1988.

SOHN A.-M. « Le masculin/féminin, le genre 'Féminin et masculin' » dans *Le Mouvement social*, n°198, 2002.

VAN STAVEREN I. « Genre et économie : les voies possibles du changement » dans BISSILLIAT J., VERSHUUR C. *Genre et économie : un premier éclairage*. Paris : Editions L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, 2002, traduit de "Gender and economies: chances for Change" in *Connections*, n°3, p. 10-12, sept. 1996.

### **Guides et rapports**

ACDI. *Les femmes, l'eau et l'assainissement : Guide des principales questions et des ressources existantes*. Document rédigé par Hilary Syme, 1992.

CAD. *Compendium du CAD de notions et approches relatives à l'égalité hommes / femmes*. Paris : OCDE, 1998.

ENDA MAGHREB. « Genre et développement durable », Série thématique Développement Durable, 2002.

NATIONS UNIES. *Les femmes dans le monde 1970-1995 : Des chiffres et des idées*. New York : Nations Unies, 1996.

OECD. *DAC. Guidelines for Gender Equality and Women's Empowerment in Development co-operation*. Development Co-Operation Guidelines Series : OECD, 1998.

### **Conférences**

ABDOURABI M., BOURQIA R., MOKHTARI, A. « *La participation des femmes au secteur des TIC au Maroc : vers une e-parité* », UNIFEM & Université Hassan II Mohammedia, Juillet 2005.

BESSIS S. « Genre et Développement : Théories et mises en œuvre des concepts dans le développement. L'approche genre et les organisations internationales, du discours à l'action », Colloque international « Genre, population et développement en Afrique », UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001.

CECELSKI E. W. "Practical Strategies and Approaches to Addressing Gender Issues at Planning Stages in the Energy and Water Sectors : Lessons from International Experience", Seminar / Training Workshop on "Women in Water and Energy Development", Water and Energy Commission Secretariat (WECS), Institutional Support Project (WISP), Katmandou, Népal, 17-22 novembre 1991.

CHAKER A. « Féminin Masculin, la marche vers l'égalité au Maroc 1993-2003 », Fès : Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, 2004.

CHARLIER S. « Les femmes au-delà des Objectifs du Millénaire : introduction » dans Commission Femmes et Développement. *Les femmes au-delà des Objectifs du Millénaire*. Actes de la conférence internationale du 10 octobre 2003, Bruxelles, 2004.

- DAMAMME A. « Approfondissement de l'analyse des réticences et des blocages à différents niveaux: les parcours de transmission de la notion genre au Maroc », Colloque international, « Genre et développement : quels enjeux pour la formation ? », Bordeaux, France, 2-4 février 2006.
- FRISCH A. « Citoyennes, consommatrices, professionnelles, comment les femmes contribuent-elles à l'environnement et au développement durable ? » dans *Revue* 306, Association des diplômés d'HEC, 2005.
- HANNAN-ANDERSSON C. "A Gender perspective on Water Resources Management", Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, groupe INSTRAW/DDSMS, « Les femmes et la gestion des ressources naturelles », Pékin, Chine, 1995.
- HERVE-BAZIN C. "Water management and gender issues: terms of discussion", IWA Conference, Young Water Professional, Berkeley, 16-18 July 2008.
- HERVE-BAZIN C. "Gender and Private Companies in Water Supplies Programs, Case of LYDEC in Casablanca", UNESCO-IHP Symposium, Paris, 12-14 September 2007.
- HERVE-BAZIN C. "The importance of integrating a gender approach in water supplies programs: the case of LYDEC in Casablanca", 6<sup>th</sup> World Wide Workshop for Young Environmental Scientists, Vitry-sur-Seine, 24-27 avril 2007.
- PROGRAMME HYDROLOGIQUE INTERNATIONAL ET RESEAU UNESCO INTER RIVES. « Elles et l'eau », Nouakchott, Mauritanie, 3-5 novembre 1996. Paris : UNESCO, 1997.
- PROGRAMME SOLIDARITE EAU. « Eau et développement durable. Témoignages de la société civile », Conférence Internationale de Paris, France, mars 1998, Paris : Editions du GRET, 1998.
- SHAHRAHSHOUB R., MILLER C. "From WID to GAD : Conceptual Shifts in the Women and Development Discourse", Quatrième Conférence Mondiale sur les femmes, Pékin, Chine, 1995. Genève : Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD), Document spécial No. 1, 1995.
- TAZI-SADEQ H. « Femmes et gestion traditionnelle de l'eau », Actes de l'Atelier International, « Gestion participative de la ressource en eau et stratégies de financement », Casablanca, Maroc, avril 1996.
- TOUIMI-BENJELLOUN Z. « Genre : Le positionnement de l'UNIFEM », à l'occasion de la conférence : « 10 ans après Pékin, relever le défi de l'égalité Homme Femme », 24 mars 2005.
- ZAHID F. « Formation Genre et Développement au Maroc : Expériences et leçons tirées », Colloque international « Genre et développement : quels enjeux pour la formation ? », Bordeaux, 2 au 4 février 2006.

#### **Thèses et mémoires**

DAMAMME A. « Le genre à l'épreuve du développement au Maroc Discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets », Thèse de Géographie, Aménagement et Territoire, Orléans : Université d'Orléans, 2005.

DRUELLE A. « Mouvements de femmes et mondialisation capitaliste : pratiques et discours au sein des conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes : 1975 à 1995 », Thèse de Sociologie, Montréal : Université du Québec à Montréal, 2001.

KUNERT S. « Représentations sociales et stéréotypie. L'assignation d'identité et la construction de communauté : lorsque les minorités sexuelles deviennent objet discursif dans la pratique du marketing », Maîtrise de DEA, CELSA, 2004.

## **EAU, ACCES A L'EAU, DEVELOPPEMENT**

### **Livres**

AUBRY H. *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. Paris : La Dispute, 2007.

BACHELARD G. *L'eau et les rêves, essai sur l'imagination de la matière*. Paris : Librairie José Corti, 1942.

BARLOW M., CLARKE T. *L'or bleu*. Montréal : Boréal, 2002.

BARRAQUE B. (dir.) *Les politiques de l'eau en Europe*. Paris : La Découverte, 1995.

BEN ABDALLAH M. B. A. *L'eau dans la pensée musulmane et littérature arabe*. Rabat : Ministère des habous et des affaires islamiques, 1996.

BERNARDIS M.-A., MESTEROFF A. *Le grand livre de l'eau*. Paris : La Manufacture, 1990.

BOTTON S. *La multinationale et le bidonville – privatisation et pauvreté à Buenos Aires*. Paris : Edition Karthala, 2007.

BROOKS D. *L'eau, gérer localement*. Ottawa : Centres de recherches pour le développement international, 2002.

CAÏS M.-F., DEL REY M.-J., RIBAUT J.-P. *L'eau et la vie. Enjeux, perspectives et visions interculturelles*. Paris : ECLM, 1999.

CAMDESSUS M., BADRE B., CHERET I., TENIERE-BUCHOT P.-F. *Eau*. Paris : éditions Robert Laffont, 2004.

CANS R. *La ruée vers l'eau*. Paris : Folio actuel / Le Monde, 2002.

CAULIER B. *L'eau et le sacré, les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France du Moyen-âge à nos jours*. Paris : Editions Beauchesne, 1990.

- EL GHASSEM O. A. *Éléments pour une symbolique maure : de la dune au puits*. Paris : L'Harmattan, 2001.
- FARUQUI N. I., BISWAS A. K., BINO M. J. *La gestion de l'eau selon l'Islam*. Paris : Editions Karthala, 2003.
- GOUBERT J.-P. *La conquête de l'eau*. Paris : Robert Laffont, 1986.
- GOUBERT J.-P. *L'eau puissance civilisatrice*. Paris : C.I.EAU, 2002.
- GRITTI J. *L'eau, mythes et symboliques*. Paris : C.I.EAU, 2001.
- HIDIROGLOU P. *L'eau divine et sa symbolique*. Paris : Albin Michel, 1994.
- LARBI BOUGUERRA M. *Sept propositions pour la gouvernance de l'eau*. Paris-Lausanne, Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, 2000.
- LARBI BOUGUERRA M. *Les batailles de l'eau. Pour le bien de l'humanité*, Paris : Enjeux Planètes, 2003.
- LENGLET R., TOULY J.-L. *L'eau de Vivendi, les vérités inavouables*. Paris : Alias, 2003.
- MALISSAR A. *Les Romains et l'eau*. Paris : Les Belles Lettres, 2002.
- MANEGLIER H. *Histoire de l'eau : du mythe à la pollution*. Paris : Editions François Bourin, 1990.
- MARSILLY (de) G. *L'eau*. Paris : Flammarion-Dominos, 1985.
- MASSON D. *L'eau, le feu, la lumière*. Paris : Desclée de Brower, 1985.
- MIRAS (de) C., LE TELLIER J. *Gouvernance urbaine et accès à l'eau potable au Maroc. Partenariat public-privé à Casablanca et Tanger-Tétouan*. Paris : L'Harmattan, 2005.
- MORGENZTERN M. (dir.) *Les Français et l'eau. 10 ans d'opinion et d'études 1995 – 2005*. Paris : C.I.EAU, 2005.
- NAVEZ-BOUCHANINE F. *Les interventions en bidonville au Maroc. Une évaluation sociale*. Rabat : ANHI, 2002.
- NGUYEN T.-D. *La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?* Paris : Editions Johanet, 2004.
- NICOLAZO J.-L., REDAUD J.-L. *Les agences de l'eau : 40 ans de politique de l'eau*. Paris : Editions Johanet, 2007.
- OLIVER J.-L. *Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres*. Paris : Editions du Gret, Programme Solidarité Eau, Coopération française, 1998.

- PERENNES J.-J. *L'eau et les hommes au Maghreb, contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*. Paris : Edition Karthala, 1993.
- PERUCCA F., POURADIER, G. *Comme un poison dans l'eau. La Lyonnaise et la Générale des eaux troubles*. Paris : Editions Transparence, 1995.
- PETRELLA R. *Le manifeste de l'eau. Pour un contrat mondial*, Bruxelles : Editions Labor, 1998.
- PETRELLA R. *L'eau. Res publica ou marchandise ?* Paris : La Dispute, 2003.
- ROUYRRE C. *Le guide de l'eau*. Paris : Editions du Seuil, 2003.
- RUDHART J. *Le thème de l'eau primordiale dans la mythologie grecque*. Berne : Société suisse des Sciences Humaines, 1971.
- SHIVA V. *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*. Cambridge (Etats-Unis) : South End Press, 2002.
- SMETS H. *La solidarité pour l'eau potable (Aspects économiques)*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- SIRONNEAU J. *L'eau, nouvel enjeu stratégique mondial*. Paris : Economica, 1996.
- STEFANOVICHTH Y. *L'empire de l'eau*. Paris : Editions Ransay, 2005.
- SUEZ. *La vraie bataille de l'eau*. Paris : Les Editions Stratégiques, février 2003.
- TAZI-SADEQ H. *Du droit de l'eau au droit à l'eau au Maroc et ailleurs*. Casablanca : Editions La croisée des Chemins, 2006.
- VILLIERS M. (de) *L'eau*. Paris : Solin / Actes Sud / Léméac, 2000.

## Articles

- AFRIQUE CONTEMPORAINE « L'eau, enjeu vital pour l'Afrique » dans *Afrique Contemporaine*, n°205, printemps 2003.
- ALBOUZE C., BARON C., BOUAYAD L., COLL J.-L., DIOUF L., EL HAROUNI K., GUIBBERT J.-J., HAOUES-JOUVE S., KLEFSTAD J., NIANG D. « Les services urbains liés à l'environnement, entre mondialisation et participation : regards croisés Sénégal-Maroc » dans *Rapport de Recherche pour le PNUD*, n°82, Cirrus-Cieu, Toulouse : Université de Toulouse le Mirail, février 2004.
- BARON C. « Société civile et marchandisation de l'eau : expériences internationales » dans *Sciences de la Société*, n°64, février 2005.

- BARRAQUE B. « Problématique de la gestion de l'eau. Les partenaires public-privé en Europe dans les services publics d'eau et d'assainissement » dans *Revue des Ingénieurs*, Dossier : Partenariats Privé/Public, p. 15-17.
- BARRAQUE B. « Eau à tous les étages » dans *Courrier de la planète*, n°77, p. 50-53, 2005.
- BARRAQUE B. « Sociologie du compteur d'eau » dans MATHIEU N., GUERMOND Y. *La ville durable, du politique au scientifique*. Versailles : INRA Editions, p. 119-128, 2005.
- BARRAQUE B. « Les services publics d'eau en France et en Europe » dans BARRAQUE B., PUMAIN D., MATTEI M.-F. *Données urbaines*. Paris : Anthropos (Collection Villes), p. 387-399, 2003.
- BARRAQUE B. « La gestion de l'eau. Problèmes politiques et sociaux » dans *La Documentation Française, problèmes politiques et sociaux, dossiers d'actualité mondiale*, n°686, 4 septembre 1992.
- BISWAS A. K. "From Mar del Plata to Kyoto: an analysis of global water policy dialogues" in *Global Environmental Change Part A*, 14: 81-88, 2004.
- BOUKHARI S. « Eau et assainissement pour tous : le Maroc, un marché en expansion » dans MFI, RFI et AFD. *Des actions locales pour un défi mondial*. Quatrième forum mondial de l'eau de Mexico, p. 22-23, 16-22 mars 2006.
- CHAUSSADE, J.-L. « Parvenir à une gestion raisonnée de la ressource en eau », dans *Les cahiers de la compétitivité, Cahier du Monde*, n° 19416, 28 juin 2007.
- CHOGUILL C., FRANCEYS R. & COTTON A. Planning for water and sanitation. A report to the Overseas Development Administration, 1993.
- GALTIER A. « Et l'ONG créa l'eau » dans « L'or Bleu du XXI<sup>ème</sup> siècle », *Courrier de la Planète, développement, environnement, les défis d'un monde solidaire*, n°24, septembre – octobre 1994.
- HATEM T. "LYDEC's Contribution to the Millennium Development Goals" in PNUD. *Growing Inclusive Markets*. (To be published)
- HOUTART H. « L'eau, patrimoine commun de l'humanité » dans *Alternatives Sud*, Paris : L'Harmattan, 2002.
- HUGON P. « L'eau est elle une bien privé ou public ? » dans *Sciences de la Société*, « Société civile et marchandisation de l'eau : les expériences internationales », n° 64, 2005.
- JAMATI C. "Casablanca : An example of Public-Private Partnership" in *Water Resources Development*, Vol. 19, n° 2, p. 153-158, june 2003.
- KAPFERE A.-D. « Entre le mythe et la contrainte : l'eau dans un Moyen-Age picard et Boulonnais », p. 239-250 dans BUSHNIGER D., CREPIN A. *Les quatre éléments dans la culture médiévale*. Stuttgart : Kunmerle Verlag, 1983.

- LACOSTE Y. « Géopolitique de l'eau » dans *Hérodote*, n°102, Paris : La Découverte, 2001.
- LARBI BOUGUERRA M. « Symbolique et culture de l'eau » dans *Les rapports de l'Institut Veolia Environnement n°5*. Paris : Institut Veolia Environnement, 2006.
- MATRICON J. « Vive l'eau » dans *Sciences*, n° 389, Paris : Découvertes-Gallimard, 2000.
- PEIGEN-SERALINE P. (Dir.) « Maghreb – Machrek . La longue marche de l'eau », *Hydroplus*, numéro Hors-Série, avril 2006.
- POUPEAU F. « La guerre de l'eau » dans *Agone*, n°26-27, 2002.
- RAHAMAN M. M., VARIS O. "Integrated water resources management: evolution, prospects and future challenges" in *Sustainability: Science, Practice, & Policy*, Number 1 (1), p. 15-21, April 2005.
- RAMONET I., CASSEN B., ROBERT A-C. « La ruée vers l'eau » dans *Manière de voir. Le Monde diplomatique*, n° 65, Septembre-Octobre 2002.
- REVUE TIERS MONDE. « Les nouvelles politiques de l'eau. Enjeux urbains, ruraux, régionaux », numéro spécial, Tome XLII, n° 166, Paris : Presses Universitaires de France, avril-juin 2001.
- ROBIC M. « Symbolique de l'eau dans les représentations d'Ophélie chez T. de Banville » dans *Equinoxes*, Automne-Hiver 2005-2006.
- SALAÜN E. « 50 questions sur : les services publics de l'eau et de l'assainissement » dans *Le Courier des Maires*, p. 101-114, septembre 2004.
- SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ (coordonné par C. Baron). « Société civile et marchandisation de l'eau », n° 64, février 2005.
- UNESCO. « Encore plus symbolique qu'utile » dans « Eau douce, eau trouble, eau rare » dans *Sources UNESCO*, n°84, p. 10-11, novembre 1986.
- VILLARS M. « Initiative nationale pour le développement humain. Habitat informel et accès aux services urbains à Casablanca », *Villes en développement*, n°72 – 73, Juin – Septembre 2006.

### **Conférences**

- HERVE-BAZIN C. « L'eau, ingérence internationale impossible face à l'ingérence médiatique », Journée d'étude du GRIPIC, CELSA, « Médias, environnement et développement durable », 4 avril 2007.
- JASKULKE E. « Eau, symboles et religions », Lyonnaise des Eaux, Les Actes du FIG 2002 : Saint Dié des Vosges, 2002.

PITTE J.-R.. « Géographie sacrée de l'eau », Université Jean Monnet, Les Actes du FIG 2003 : Saint Dié des Vosges, 2003.

TAZI-SADEQ H. « L'eau au secours de la citoyenneté », dans « Ville citoyenne, eau et développement durable », Journée d'étude, ALMAE, Association Marocaine pour la qualité de l'Architecture, l'Urbanisme, l'Environnement et le Respect du Patrimoine, Laboratoire Public d'Etudes et d'Essais, Casablanca, p. 28-42, décembre 1998.

## Rapports

ACADEMIE DE L'EAU. *La reconnaissance officielle du droit à l'eau en France et à l'international*. Nanterre : Académie de l'eau, 2006.

CMED. *Rapport Brundtland. Notre avenir à tous*. Montréal : Fleuve, 1987.

COLLIGNON B., COUILLIOT M.-C., CRÉPIN X., DUCHEMIN J.-P., ELONG M'BASSI J.-P., GRONDIN P.-M., LE BRIS E., LE JALLÉ C., MOREL À L'HUISSIER A., THU THY T. *Water supply and sanitation in peri-urban and small centres*. Paris : PSEAU, 1999.

FAO. « L'analyse socio-économique selon le genre. Un rappel des approches 'Genre et Développement' », 2006.

FAO. « Les femmes, l'agriculture et le développement rural », Fiche documentaire, 2006.

FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. « La conquête de l'eau, du recueil à l'usage : comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent » dans *Dossier pour un débat*, n°44, mars 1995.

GLOBAL WATER PARTNERSHIP. « Vers la Sécurité Eau : Un Cadre d'Action ». Rapport de synthèse, GWA, Février 2000.

PNUD. "Growing Inclusive Markets". Program Overview, March 2007.

UNEP. *Industry as a Partner for Sustainable Development Sectoral reports (Water management)*. 2002.

UNESCO. *Water for life, Water for people*. Paris : UNESCO-WWAP, 2003.

UNESCO. *Water a shared responsibility*. Paris : UNESCO, 2006.

UN-WATER. *L'eau, source de vie*. New York : Département de UN-WATER, 2003.

## **Mémoires**

KOULM G. « L'accès à l'eau et à l'assainissement dans les quartiers défavorisés de Casablanca : contexte de l'INDH ». Studies validation project, Département Ville Environnement Transport, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2006.

TRIVI C. « La stratégie des distributeurs d'eau. Le décalage entre des entreprises de plus en plus communicantes et des consommateurs toujours mal informés », Mémoire de maîtrise, CELSA, février 2003.

## **Téléchargés sur Internet**

DE CAZALET B. "The role of Private Sector Participation in developing countries. The water sector in the Mediterranean Region: The example of Casablanca", site Internet :  
[http://www.eib.org/Attachments/general/events/femip\\_amsterdam\\_25102004\\_B\\_de\\_Cazalet.pdf](http://www.eib.org/Attachments/general/events/femip_amsterdam_25102004_B_de_Cazalet.pdf) (Consulté le 28 août 2007)